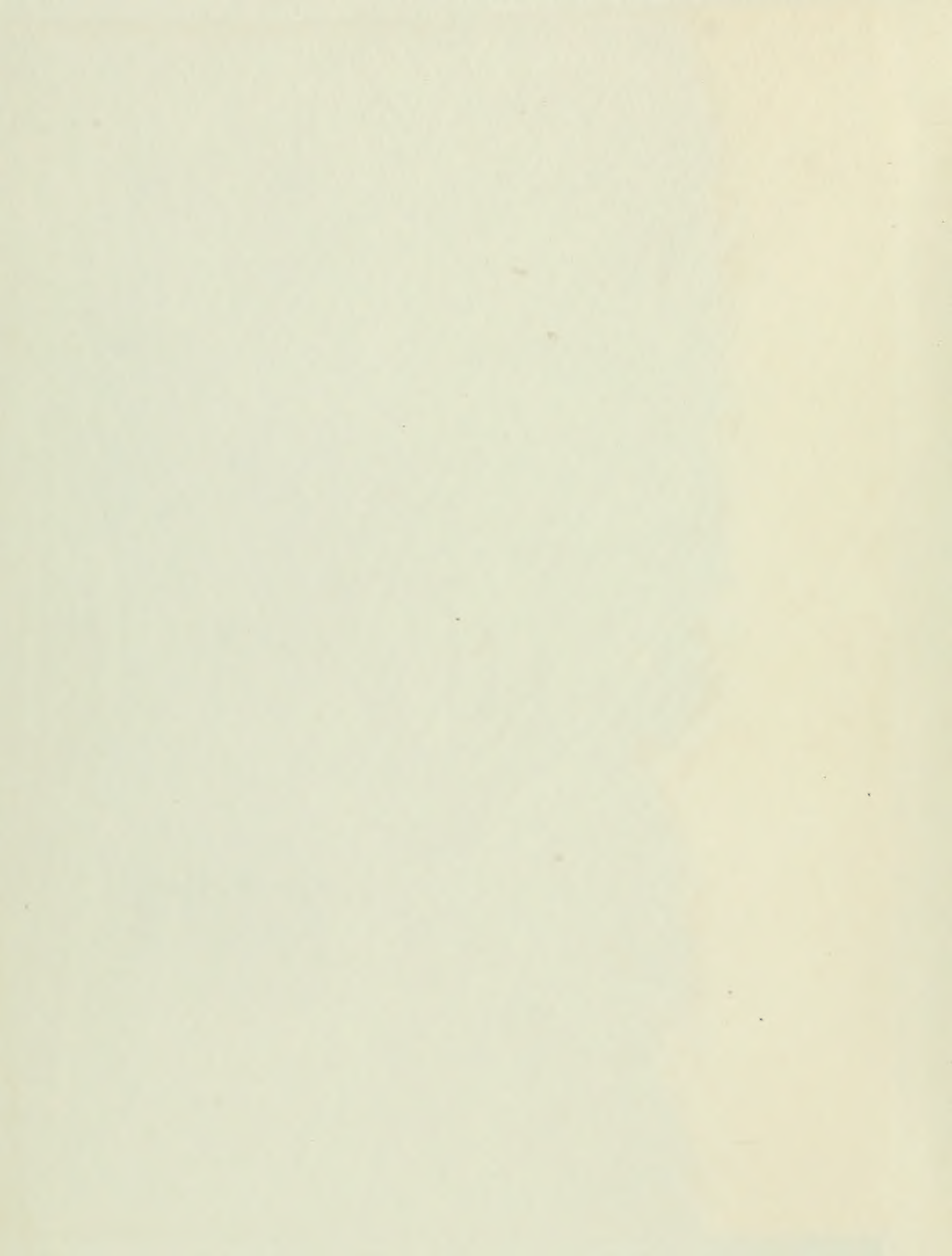

UNIV. OF
TORONTO





SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



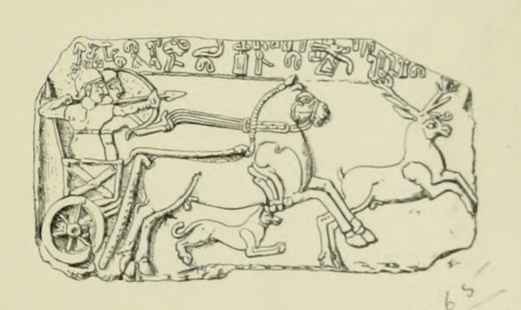
SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME II

Avec 103 figures et 53 planches hors-texte



PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)

1921

La direction de la Revue *Syria* est assurée par MM. Edmond Pottier, membre de l'Institut, Conservateur au Musée du Louvre, Gaston Migeon, Conservateur au Musée du Louvre, et René Dussaud, Conservateur-adjoint.

HAMA, DE SYRIE

PAR

GASTON MIGEON

Hama, bâtie à 46 kilomètres au nord de Homs en Syrie, et au sud-est d'Antioche, sur les deux rives de l'Oronte, est une des plus pittoresques villes de la Syrie du Nord. A l'époque grecque, elle s'appelait « Épiphania ». C'est comme Damas une verte oasis au milieu de plaines infertiles; vue des hauteurs elle apparaît charmante, divisée en quartiers divers par ses jardins aux groupes d'arbres magnifiques et ses vergers; des bords de l'Oronte ses maisons blanches s'étagent en terrasses fleuries, au bas desquelles d'énormes « norias » donnent à ces rives un surprenant caractère. Le Nahr-el-'asi coule en effet entre des berges si élevées qu'il fallut recourir à ces énormes machines hydrauliques pour amener l'eau du fleuve au niveau des jardins.

Tous ceux qui la visitèrent en ont vanté la beauté et le charme. Nassiri Khosrau au onzième siècle, dans son itinéraire en Syrie et en Égypte, sans s'y arrêter longuement, ne manque pas d'en parler avec éloges [1]. Ibn Batuta la visita encore au quatorzième siècle [2]. Mais c'est aux voyageurs modernes que nous devons le plus de détails sur l'intérêt archéologique des monuments anciens qu'elle renfermait, et dont beaucoup ne sont plus que des souvenirs. Burckhardt y découvrait en 1812 les célèbres inscriptions hittites sur des blocs de basalte encastrés dans les murs du bazar. Elles ont été transportées depuis lors au Musée de Constantinople. Aujourd'hui on voit un peu plus clair dans l'histoire de ce peuple des Hittites, dont une grande ville se trouvait au sud de Homs, Qadech, sur la butte de Tell-Nebi-Mendo, non loin du lac de Qadas, et que découvrirent Thomson et Conder. C'est de cette civilisation que M. Edmond Pottier entretient savamment les lecteurs de *Syria*.

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer il y a peu de temps, dans

[1] *Sefer Nameh*, relation du voyage de Nassiri Khosrau, trad. Ch. Schefer. Paris, Leroux, 1881, p. 37.

[2] Ibn Batuta, I, p. 141. Trad. Defrémery. Paris, 1873.

une collection parisienne, celle de Mlle Lion, une délicieuse aquarelle qui nous donne un aspect vrai de ce qu'était Ḥama au milieu du dix-neuvième siècle et nous remercions Mlle Lion de nous avoir autorisé à en donner cette excellente reproduction (Pl. I). Elle fut prise à Hama, de la rive gauche du fleuve, par un voyageur qui la visita en 1853, Eugène Flandin, et elle est intéressante partout ce que la vision directe donne de charme et de beauté à une œuvre destinée à l'illustration d'un album [1].

Cet Eugène Flandin était un artiste français vraiment autodidacte, qui, né à Naples en 1809, s'était révélé au Salon de Paris en 1836 par quelques vues d'Italie. C'était un voyageur, car il travaillait l'année suivante en Italie. En 1839, à la suite d'un concours, il était désigné pour accompagner en Perse l'ambassade de M. de Sercey et, sur les rapports des deux Académies, tous ses dessins étaient reproduits dans la grande publication à laquelle M. Coste avait collaboré, et qui devait être complétée par les planches de relevés de fouilles et de monuments à Ninive où il avait été désigné pour accompagner M. Botta en 1843. (Voyage en Perse 1843. — Voyage à Ninive 1845.) C'est dix ans plus tard que Flandin faisait un grand voyage en Asie Mineure et en Syrie, d'où devait sortir cette magnifique publication lithographiée sur l'Orient en 40 livraisons et 200 planches en 1854. L'artiste mourut en 1876.

Il est curieux de confronter l'aquarelle si légère, fluide et délicate que nous publions avec la lithographie, planche 16 de la 24e livraison de *l'Orient*. La première est l'impression vive, spontanée et sensible d'un artiste ému devant la beauté du site qu'il a devant les yeux; la lithographie est d'une composition plus massive, d'un aspect plus lourd, les constructions plus serrées, entourées avec moins d'amplitude par les beaux arbres; la lumière y est moins transparente, le ciel moins léger; et comme le voulait le goût du jour, les personnages qui n'étaient dans l'œuvre originale que des notes colorées dans l'ensemble, deviennent sujets importants, grand cavalier sur le pont, personnages adossés à la grande porte. Toutes deux nous offrent de Ḥama en 1853 un spectacle enchanteur, que présente encore la magnifique vue générale, alors photogravée, qu'en donnait Sachau en 1883 [2].

Ḥama conserve peu de vestiges de l'antiquité; mais quelques monuments

[1] Eugène Flandin, *l'Orient*. Album de lithographies, 200 planches. Gide, Paris, 1853.

[2] Edouard Sachau, *Reise in Syrien*, pl. IX. Leipzig, Brockaus, 1883.

[illegible] aquarelle d'Eugène Flandin
[illegible] de M[illegible]



musulmans parlent encore de son passé islamique. Nous n'avons qu'à interroger l'un de ses derniers visiteurs, le plus savant épigraphiste en ces matières, Max van Berchem. Il la visita en 1895. Il en a reproduit divers aspects : la rive gauche avec ses ponts qui renferme le quartier principal, la grande mosquée et les bazars [1], et qui portait jadis la Citadelle — et la rive droite avec ces célèbres roues à eau, les norias [2].

La grande mosquée, qui offre les caractères communs du temple-église-mosquée, a une très belle cour entourée de portiques voûtés ; une salle de prières avec des fenêtres massives de bronze de l'époque des mamluks et le mausolée d'al-Malik al-Muzaffar III Mahmoud, 683-698 de l'hégire, avec de splendides cénotaphes de bois sculpté (*Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, 1915, 21e livraison, page 256, article Hama par Sobernheim). Van Berchem remarqua dans l'angle sud-ouest de la grande Mosquée un édicule octogonal porté par de belles colonnes à chapiteaux byzantins [3], de grande analogie avec celui de la grande Mosquée de Damas, dont les colonnes à chapiteaux corinthiens sont de style plus classique. [4] Et ce même édicule se retrouve dans la grande mosquée de Homs. Peut-être faut-il y voir des traditions antiques ou même chrétiennes de la Syrie, affirmées par les textes, et y retrouver la « chambre du trésor » que les Arabes appelaient à Damas « Bait-al-Mal », et à Hama « Khazna ».

Sur la même rive que la grande mosquée, et près du fleuve, est une vieille mosquée, Djami al Nûri, bâtie par Nur-al-din, le maître de Saladin, et dont l'inscription est à son nom (1163) ; on y voit les restes d'un beau minbar de bois. — Encore du douzième siècle sont les restes d'une mosquée et d'une maison bâtie par un émir du premier prince ayyoubide de Hama (inscription de 1188).

Au bord de l'Oronte, rive droite, en aval de la ville, s'élève le mausolée du célèbre historien géographe, Abul-fida Ismaïl, sultan de Hama († 1331), dont la petite coupole est doublée d'un haut minaret carré [5]. Le même prince a sa mosquée, baignée par le fleuve « Djami-al-Hayaya », la mosquée des serpents, qu'ont étudiée Mulinen et Seybold [6], avec des colonnettes en faisceaux sculptées à la façon d'une tresse dont les cordons entrelacés pa-

[1] Max van Berchem et Ed. Fatio, Voyage en Syrie. *Mémoires de l'Institut archéologique du Caire*, 1914, pl. XXII.
[2] *Ibid.*, pl. XXIV.
[3] *Ibid.*, pl. XXIII.
[4] *Ibid.*, pl. XXII.
[5] [illegible]

raissent autant de serpents. Peut-être pourrait-on y voir les signes d'un talisman contre la morsure des reptiles, ce qui serait d'esprit bien arabe.

Beaucoup de maisons arabes, tout à fait charmantes, la plupart du dix-septième siècle, se rencontrent encore dans la ville ; assez semblables aux belles demeures de Damas, elles font déjà pressentir l'architecture civile d'Alep.

Ces monuments musulmans de Hama, comme d'ailleurs tous ceux de la Syrie, doivent être analysés, étudiés, et leurs inscriptions relevées et déchiffrées sous la direction de Max van Berchem : ce travail doit faire partie du *Corpus Inscriptionum arabicarum* publié par lui sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et belles lettres.

Peut-être pourrai-je ici apporter une très modeste contribution à ce travail, pour la partie des inscriptions mobilières, en signalant un beau monument de marbre (Pl. II) qui, depuis longtemps, a dû être arraché à l'édifice de Hama qui le renfermait.

C'est le bassin de fontaine de marbre, qui appartient au *Victoria and Albert Museum* de Londres, et que j'avais publié pour la première fois dans le *Manuel d'art Musulman*, tome II, fig. 61 (Picard, Paris, 1907). — C'est une grande vasque de marbre blanc dont la paroi extérieure est couverte d'un magnifique décor en relief de splendides rinceaux fleuronnés sur un fond plus minces de légères sculptures, selon le principe connu de décoration à deux plans, qu'on rencontre de même nature et de même style dans les plaques d'ivoire qui décoraient les vantaux des portes de cèdre à assemblages polygonaux, comme il en exista surtout au Caire.

Cette cuve concave porte une large margelle octogonale, selon un principe de construction qu'on retrouve fréquemment dans les minarets de mosquées passant ainsi de la forme circulaire à la polygonale. Et sur les huit pans coupés de la margelle, se développe une belle inscription en caractères neskis, qui a été ainsi lue par MM. Max van Berchem et Guest :

عز لمولانا السلطان الملك المنصور العالم العادل الغازى المجاهد المرابط المثاغر
الموعيد المظفر المنصور ناصر الدنيا والدين ابى المعالى محمد بن السلطان الملك
المظفر العالم العادل الغازى المجاهد والمرابط تقى الدنيا والدين محمود بن محمد بن
عمر بن شاهنشاه بن ايوب سنة ست وسبعين وستماية





« Gloire à notre Seigneur le Sultan, roi victorieux, sage, juste, guerrier, combattant contre les infidèles, sauveur du Monde et de la Religion, Abu'-l-Ma'ali Muḥammad, fils de Maḥmud, fils de Muḥammad, fils d'Omar, fils de Shahinshah, fils d'Aiyub, année 676 de l'hegire (1277-1278, ère chrétienne). »

Ce Muḥammad, d'après van Berchem, est l'Ayyubide, sultan de Ḥama (Syrie) qui y régna de 1244 à 1284. Il descendait de la famille de Saladin et était l'oncle du célèbre historien Abu-l-fida, prince de Ḥama.

Cette fontaine a 0 m. 59 centimètres de hauteur, 0 m. 86 centimètres de diamètre intérieur.

Elle fut acquise au Caire en 1903 par le Musée anglais, ainsi que quelques autres belles choses, des mains de Daninos pacha. Il serait interessant de savoir de quelle cour de mosquée ou de palais de Ḥama elle provient et si quelque vieux souvenir en a subsisté dans la ville.

Gaston Migeon.

L'ART HITTITE

PAR

EDMOND POTTIER

(*Troisième article.*)

IV. — Zendjirli[1]

A l'ouest de Karkemich, adossé aux contreforts du mont Amanus qui est comme un bastion avancé de la chaîne du Taurus, commandant le croisement des routes, les unes qui viennent de l'ouest par les cols des montagnes, d'autres qui remontent vers le nord du côté de la vallée de l'Halys ou qui inclinent à l'est vers l'Euphrate, Zendjirli occupe une position stratégique et commerciale de première importance. On s'explique la prospérité de la ville ancienne qui y fut établie, mais dont nous ne connaissons pas encore le nom historique. Quantité de tepes (monticules) sont répandus dans la région et attestent la présence d'habitats antiques, mais celui-ci est le plus important et les fouilles y ont été très fructueuses. Elles donnent l'idée la plus précise de ce que fut une cité hittite avec ses murs d'enceinte fortifiée, ses poternes, sa citadelle et ses palais. C'est pourquoi nous pourrons nous arrêter ici avec quelque détail sur l'architecture.

Ces belles découvertes sont dues à une exploration allemande qui fouilla le site de 1888 à 1891 et consigna le résultat de ses travaux dans une grande publication parue de 1893 à 1911 : *Ausgrabungen in Sendschirli* (*Mittheilungen aus den orientalischen Sammlungen*).

Chaque partie des édifices y est étudiée avec le plus grand soin et fait l'objet d'observations très instructives ; mais les fouilleurs ont éprouvé souvent de grandes difficultés à déterminer la date des différentes constructions, pour la raison déjà donnée dans notre étude sur Karkemich : c'est que les palais ont

1. Le nom de cette localité est orthographié de diverses façons : Sendjirli (Perrot et Chipiez, IV, p. [illegible]), Sindjirli (Garstang, p. [illegible]), Sendschirli (F. v. Luschan, p. 1), Zendjirli d'après les plus récentes notations des explorateurs français. C'est ce dernier vocable que nous avons adopté ici et sur notre carte (fig. 1).

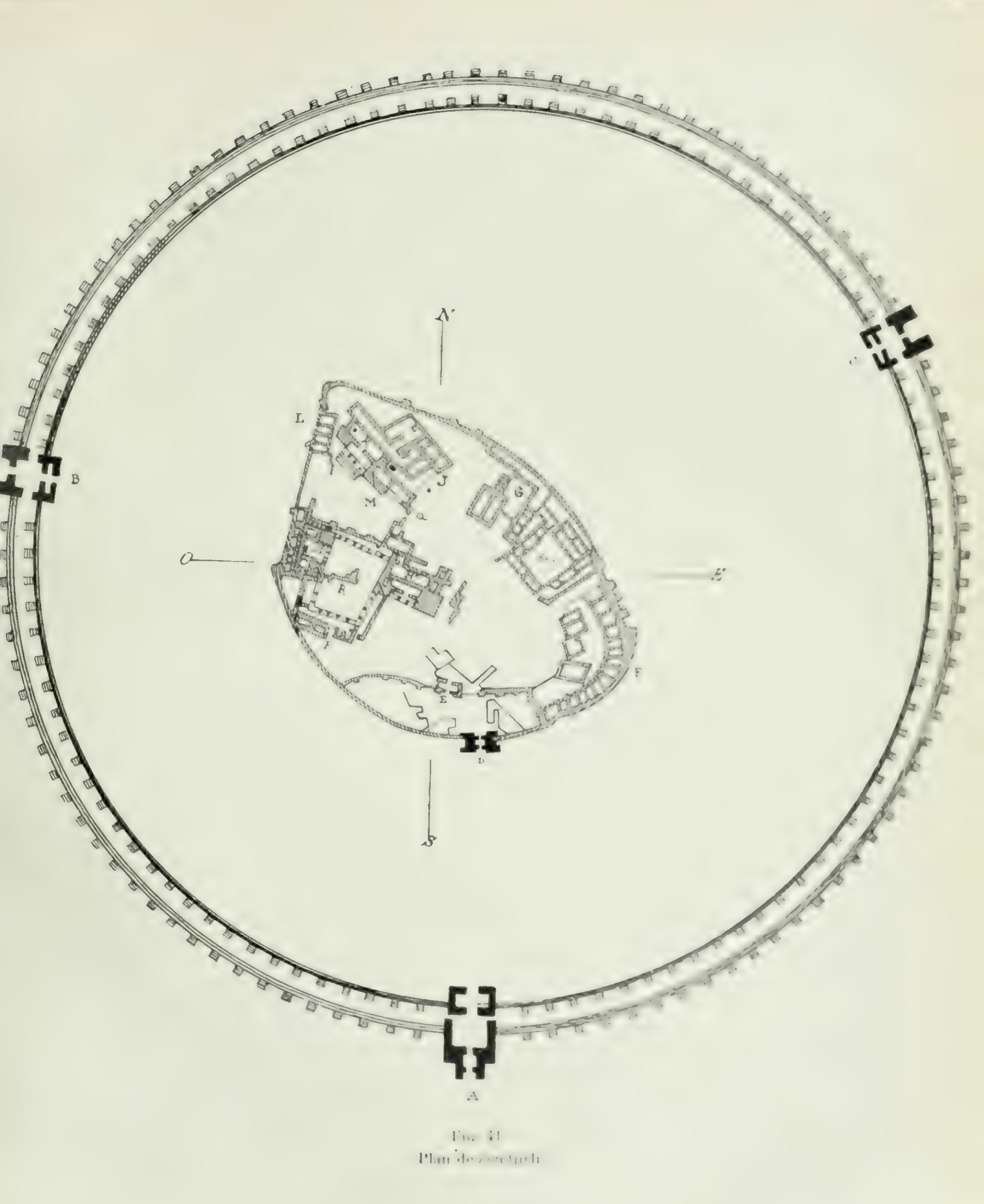


Fig. [illegible]
Plan de [illegible]



subi des remaniements importants à différentes époques et que, d'une part, on a dû se servir des blocs anciens en leur attribuant une destination nouvelle, tandis que, d'autre part, on y a ajouté des parties tout à fait neuves. L'incertitude reste grande pour distinguer ces éléments disparates et, en l'absence d'autres indications, c'est encore le style des sculptures qui reste le plus sûr critérium pour dater les œuvres.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de la cité antique qui s'élevait sur l'emplacement de Zendjirli a été reconstituée, autant que les fouilles le permettaient, par M. Koldewey et nous en résumerons les faits essentiels [1]. Chronologiquement, on peut distinguer cinq couches dont deux sont datées avec certitude, la cinquième et dernière par des monnaies byzantines et romaines, la troisième par des inscriptions du règne de Téglat-pileser III. La première, contenant des restes de bâtiments insignifiants, sans traces de fortifications, évoque une époque de formation antérieure au treizième siècle. La seconde, qui débuterait vers 1300, a vu construire le mur intérieur de la ville, le mur de la citadelle avec le rempart oblique qui est venu s'appuyer de chaque coté de la poterne D de la citadelle, et probablement le plus ancien palais (H[1]) situé au sommet de la colline (voir fig. 41, pl. III). Pendant la troisième se sont élevés les deux autres palais (H[2], H[3]), du côté ouest, qui marquent l'apogée de l'architecture et de la sculpture hittites. M. Puchstein a proposé la date du milieu du dixième siècle pour les reliefs qui ornent la poterne A de la ville et celle du neuvième pour ceux de la porte D de la citadelle [2]. On connait aussi les noms des premiers vassaux des rois d'Assyrie (neuvième et huitième siècles) qui ont résidé dans le château et l'ont embelli par leurs travaux d'art. La quatrième est marquée par la ruine de la cité et par sa restauration au temps du roi assyrien Assar-haddon (septième siècle) ; on y ajoute des constructions nouvelles comme les casemates F du quartier Est, le palais du haut qui remplace le plus ancien palais au point culminant des bâtiments du nord et probablement le mur extérieur qui double la grande enceinte de la ville. Mais une nouvelle catastrophe, sans doute survenue peu de temps après, livre encore la ville à l'incendie et à la destruction. A partir de ce moment s'ouvre la cinquième et dernière période où l'ancienne ville végète et achève de se dissoudre peu

(1) *Ausgrabungen*, p. 172 à 178 ; cf. Garstang, *The land of the Hittites*, p. 272.

(2) Nous pensons, comme on le verra par la suite, que ces dates sont trop basses.

à peu : l'emplacement continue à être habité, presque jusqu'à nos jours, mais ce sont de misérables petites maisons qui s'installent dans des ruines.

Plan général. — L'enceinte de la citadelle suit les sinuosités du sommet du monticule formant acropole et affectant une forme à peu près ovale (fig. 41, pl. III)[1]. L'enceinte de la ville, au contraire, est régulièrement circulaire et comprend deux murs concentriques, laissant entre eux un étroit espace qui sert de chemin de ronde. Cette disposition, on le remarquera, n'est pas celle des villes et palais assyriens construits sur plan carré, comme on le voit à Khorsabad et à Nimroud (Perrot-Chipiez, fig. 144, 145). Le plan hittite, ovale ou circulaire, se rapproche davantage des habitudes primitives qui ont déterminé la structure des maisons et des cités. La maison est d'abord une hutte ronde, rappelant le petit bouquet d'arbres qu'on a réunis par des palissades de roseaux et de branches pour en faire un enclos fermé (maison de Romulus sur le Forum romain, temple de Vesta, urnes étrusques funéraires)[2] ; elle devient plus tard carrée. De même, la ville primitive s'est installée sur le bord circulaire ou ovale d'une hauteur, d'où l'on surveille la plaine et où l'on se met à l'abri derrière une muraille. Le plan carré résulte d'une conception humaine qui n'obéit pas à la nature : il est plus récent[3]. Le plan de la ville hittite de Kadech, que nous ne connaissons encore que par la figuration de l'enceinte sur un bas-relief égyptien (Perrot-Chipiez, IV, fig. 157), offre la même disposition circulaire[4].

La grande enceinte de la ville a environ 720 mètres de diamètre, ce qui donne une superficie totale d'environ 40 hectares, soit un demi-kilomètre carré. Le plus grand diamètre de la citadelle est un peu inférieur à 300 mètres et le plus petit compte 200 mètres. C'est une petite acropole pour une petite ville. Le plus grand palais à l'intérieur a 125 mètres de long et environ 60 mètres

(1) Le plan fig. 41, pl. III a été constitué d'après les indications fournies par la pl. XXIX, par la fig. 168 de la p. 262, par la fig. 175 de la p. [illegible] (les [illegible] in *Sendschirli*). Cf. Maspero, *Hist. anc. peupl. Orient*, III, p. 147 (plan), et III, p. [illegible] (restitution du palais).

(2) Cf. *Dict. des Antiquités* de Saglio, art. Domus, p. [illegible] (Mau[illegible]).

(3) M. Koldewey a résumé l'historique du plan circulaire et du plan carré en Orient (*Ausgrab.*, pp. 178, 179). Cf. Noack, *Ovalhaus und Palast in Kreta*, 1908.

(4) Le plan moderne de l'emplacement supposé de Kadech est donné par Koldewey, *ibid.*, fig. 81, p. 179.

de large. Nous sommes loin des vastes espaces occupés par les constructions de Sargon ou de Sennachérib.

L'enceinte générale de la ville comprend trois poternes (A, B, C, fig. 41, pl. III), au sud, à l'ouest et au nord-est. Celle du sud (A) est assez bien conservée et seule ornée de sculptures. Les murs ont de 3 m. 10 à 3 m. 50 d'épaisseur, flanqués de distance en distance par des tours saillantes. Les fondations sont en pierre et ne vont pas plus profondément qu'un mètre ; la superstructure ne subsiste plus ; on y voit beaucoup de débris de terre cuite mêlée à l'humus qui recouvre les ruines.

L'enceinte spéciale de la citadelle se compose d'un mur ouvert au sud par une porte (D) : il suit la crête du monticule et présente une forme à peu près ovale. En arrière de la porte un second mur de traverse, s'appuyant obliquement de chaque coté sur la muraille, détermine une sorte de cour intérieure qui forme un réduit de défense et empêche d'avoir accès immédiatement dans le centre de la citadelle ; il faut franchir une autre poterne (E) pour être maître de la place.

Après avoir franchi cette troisième porte, on trouve sur le plateau de l'acropole quatre groupes de bâtiments (F, G, J, K). — 1° A droite, du coté de l'est, une série de quatorze petites chambres étroites qui pouvaient servir de casemates ou de logements pour la garnison, les chevaux et le matériel, mais il est possible que ces constructions datent seulement de l'époque assyrienne, du règne d'Assar-haddon [1]. — 2° Au nord-est les restes d'un palais (G) qui, lui aussi, semble récent, mais qui aurait remplacé une construction plus ancienne, antérieure au neuvième siècle et qui représentait l'habitation royale des premiers temps ; placée sur la partie la plus éminente du monticule, elle dominait le mur et prenait vue sur la plaine : c'est le *hilani* I (H de la fig. 41). — 3° Au nord de la terrasse un bâtiment (J) dont la destination n'est pas bien déterminée, mais qui paraît appartenir aussi au plan de la première époque, avec le *hilani* I. A une date postérieure une autre construction (K), probablement le temple ou la chapelle du culte, serait venue s'appuyer sur ce bâtiment, précédée d'un perron ou d'un portique à colonnes, avec une grande cour (M), où donne accès une poterne (Q) décorée de sculptures. — 4° Enfin, à l'ouest, de chaque coté

[1] *Ausgrabung.*, p. 133, 172.

d'une cour centrale (R), bordée de portiques, deux palais, le *hilani* II et le *hilani* III, reliés entre eux par de larges portiques, constituent la partie la mieux conservée et la plus importante de tout cet ensemble architectural ; cependant il est probable qu'ils ont subi des remaniements et des réfections à diverses dates.

De ce magnifique décor peu de pièces sont restées en place : les unes ont été transportées au Musée de Berlin ; les autres sont à Constantinople.

Structure des bâtiments [1]. — Le plan actuel des palais et la division en chambres multiples, donnant sur des cours carrées, rappelle l'aspect général des palais assyriens [2] et il est probable que l'influence des architectes de Ninive s'est exercée puissamment sur l'art hittite à l'époque des dernières réfections. Mais ce qui est resté, par tradition, un élément bien national et local, c'est le procédé de construction. L'Assyrien, bien qu'il ait du bois et de la pierre dans les régions montagneuses voisines, se sert avant tout de la brique dont il fait des murailles très épaisses ; il suit docilement la tradition chaldéenne, et s'il a, sur ces murs de briques, appliqué en plinthes de larges bas-reliefs d'albâtre sculpté, c'est qu'il a probablement emprunté aux Hittites, comme nous l'avons vu, ce genre de décoration. Le constructeur hittite, au contraire, use des ressources de son pays et fait œuvre originale : il bâtit des fondations de pierre au-dessus desquelles s'élève un gros mur de briques crues et il établit à la base de larges dalles de pierre pour renforcer et consolider ses assises. De plus, sur les fondations de pierre et dans le mur de briques, il place un autre appareillage, une sorte de châssis de bois que forment des lits de poutres dont les intervalles sont remplies par des pierres sèches [3].

Dans l'incendie qui détruisit le palais, les bois ont brûlé et il ne reste plus que leur place vide, formant des cavités qui traversent la masse dans son épaisseur comme des tuyaux de canalisation, et l'on y trouve encore des débris de bois calciné et noirci et des cendres [4]. Le même système a été employé dans une région qui devait subir naturellement l'influence hittite, à Troie, puis, dans la Grèce mycénienne, à Tirynthe. Ces faits ont été exposés par

(1) [illegible] dans les *Beiträge zur Assyriologie*, IV, p. 227.

(2) *Ausgrab.*, III, pl. 30.

(3) Cf. *Ausgrab.*, pp. 103, 104, fig. 39, 40, 63.

(4) Cf. *id.*, fig. 157.

G. Perrot (VI, pp. 198 à 203, et p. 480) ; nous en voyons aujourd'hui l'importance, puisqu'ils sont un témoignage de l'extension des influences hittites à longue distance. Il est vrai que M. Friedrich (*op. l.*, p. 229 et suiv.) a contesté les explications de Koldewey et de Perrot : ce sont bien, d'après lui, des canalisations pratiquées dans les murailles de briques, et non pas des insertions de poutres : le bois ne pourrait pas brûler sans air dans une masse aussi compacte. Ces tuyaux d'aération avaient pour but d'assécher la construction de briques crues ; on y amassait aussi des matières sèches inflammables, de la paille, des morceaux de bois, qu'on brûlait pour activer la dessiccation. Toutefois, malgré cette divergence sur ce détail, M. Friedrich est d'accord avec les autres pour constater l'emploi caractéristique du bois dans l'architecture hittite : colonnes de bois sur socles de pierre, faîte et couverture en bois, ce qui permettait des poutres de grande volée et des salles plus larges qu'en Assyrie, où la couverture en voûte amenait à construire des salles longues et étroites (Perrot, II, fig. 59, 89, 90).

Les briques des murs sont larges et plates, à la façon chaldéenne ; l'argile en est mal épurée, mêlée de calcaire et de paille. Extérieurement le mur est égalisé et plané, recouvert d'un enduit assez épais qui dissimule les joints. Les bases de colonnes sont en pierre, mais on n'a retrouvé ni fût, ni chapiteau [1], d'où l'on conclut que les colonnes étaient de bois et soutenaient sans doute un plafond en bois, formant à la partie supérieure une terrasse que l'on recouvrait de terre pilonnée [2], comme on en voit encore aujourd'hui dans les maisons modernes de la région [3]. On a retrouvé aussi des dallages en carreaux de terre cuite [4].

Tel fut le caractère spécial de cette architecture anatolienne et syrienne qu'on retrouve d'une part en Troade, d'autre part en Palestine avec le temple de Jérusalem et le palais de Salomon, qui fut adoptée par les Perses au temps des Achéménides, qu'on observe encore après l'ère chrétienne dans le palais de Chosroès à Ctésiphon et qui permet même de rattacher le palais hittite à la

[1] Dans le bâtiment J du plan (fig. 41, pl. III), on a recueilli une base surmontée d'un tronçon de colonne cannelée en pierre (p. 281, fig. 187), mais on pense qu'il s'agit d'une construction tardive, de l'époque hellénique, installée dans les ruines de l'ancien palais hittite.

[2] Cf. p. 112, fig. 2 ; pl. XXX ; p. 246, fig. [illegible].

[3] Perrot et Chipiez, Hist. de l'Art, II, fig. [illegible].

[4] [illegible], fig. [illegible].

mosquée musulmane [1]. Il est hors de doute que les Assyriens n'échappèrent pas à cette influence, car dans plusieurs textes de leurs annales il est question du bâtiment hittite appelé « *hilani* ». Teglat-pileser III (745-727 av. J.-C.) construit à Nimroud « un *hilani* en forme de palais du pays des Hittites pour son séjour de repos ». Sargon II (727-705) rappelle sur les taureaux ailés qui sont au Louvre (*Catal. Antiq. Assyr.* p. 64) qu'il a construit « un bâtiment que l'on nomme *hilani* dans la langue du pays de l'Ouest [2] ». On conçoit que de tels témoignages fortifient singulièrement la thèse soutenue aujourd'hui sur l'antériorité de la civilisation hittite. Certains monuments assyriens eux-mêmes ont reproduit les particularités essentielles de l'*hilani* hittite (Perrot, II, fig. 86). Les Assyriens parlaient donc de l'*hilani* comme nous parlons d'une vérandah de l'Inde, d'une window anglaise ou d'un hall, d'un patio espagnol : c'était pour eux l'introduction d'un élément exotique dans leur architecture.

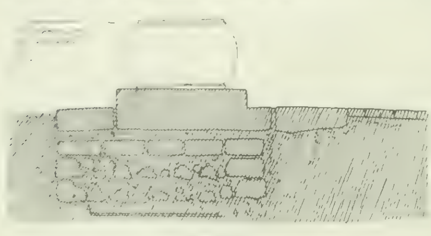


Fig. 12.

Notons aussi une différence importante dans la structure des portes chez les Assyriens et chez les Hittites. On sait l'importance non seulement militaire, mais aussi religieuse et symbolique de l'entrée dans les villes et dans les palais de l'Orient. On dit encore aujourd'hui « la Sublime Porte » pour désigner le gouvernement ottoman. C'est que la Porte est l'endroit où se concentrent tous les moyens de défense matérielle et surnaturelle : fortifications, gardiens, soldats, images de divinités, génies et animaux fantastiques. Celui qui est maître de la porte devient maître du palais ou de la cité ; il a triomphé des hommes et des dieux. C'est la clef du pouvoir. En Assyrie, la porte est un haut passage voûté, une sorte de porche monumental entre deux tours, comme le pylône égyptien (Perrot, II, fig. 195, 197, 216). Au pays hittite, c'est un donjon massif et carré, composé de deux constructions épaisses qui contiennent des chambres et des logettes et qui laissent entre elles l'espace d'un large vesti-

(1) [illegible], p. 19[illegible].

(2) Voir les textes cités dans les *Ausgraburgen*, p. 189, et dans l'article de Friedrich, p. 275.

bule ouvert en croix, dont les parois sont munies à leur base d'une plinthe de reliefs sculptés [1]. Nous verrons plus tard la forme spéciale des portes à

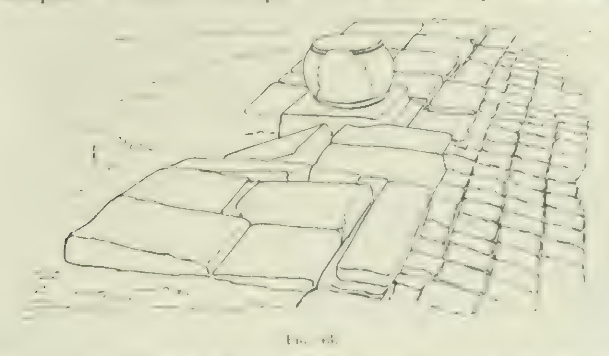


Fig. 43.

Boghaz-Keui et à Euyuk [2]. A Zendjirli, il y a trois poternes à franchir : celle de la ville et les deux portes de la citadelle (A, D, E de la fig. 41, pl. III).



Fig. 44.

toutes trois construites sur des plans similaires, toutes trois décorées d'animaux protecteurs, surtout de lions faisant saillie sur la maçonnerie et montrant leurs

[1] Voir le plan de la poterne de la citadelle, donné par Garstang, *The land of the Hittites*, p. 278, et plus loin notre fig. 53.

[2] Cf. Ed. Meyer, Chetiter, fig. 5, 6, 7, 9.

crocs menaçants, ou d'autres figurations en relief, sphinx, taureaux, cavaliers, génies ailés, qui complètent l'aspect redoutable de cette garnison prête à repousser l'assaut des mauvais Esprits et des divinités malfaisantes, pendant que les soldats livreront bataille aux assaillants ennemis. Le palais lui-même, comme l'a montré M. Koldewey [1], ne sera qu'une répétition et un développement de la porte d'entrée. Par exemple l'hilani III comprend un perron, soutenu par deux colonnes à bases de lions, qui donne accès dans une salle spacieuse rectangulaire ; au fond, un couloir étroit aboutit à une autre salle plus grande encore ; enfin, en arrière, se trouvent d'autres petites chambres, appartements privés où l'on remarque une canalisation d'eau pour le bain [2].

Notons encore un principe de construction qui s'applique en général aux édifices orientaux et qui est opposé à celui des Grecs : développement du plan en largeur et non pas en profondeur. Les palais crétois sont encore soumis à ce principe [3], tandis que les Achéens et les Doriens ont répandu en pays grec le système du bâtiment en profondeur, avec façade plus étroite.

L'Assyrie n'a guère employé la colonne que pour les constructions légères et elle la faisait en bois recouvert de métal (Perrot, II, p. 208). On ne connaît qu'un seul fragment de colonne en pierre (*ibid.*, p. 217). Les chapiteaux sont généralement pourvus de volutes et l'on a des raisons de penser que la colonne et le chapiteau ioniques sont venus aux Grecs par l'entremise des populations asiatiques [4]. L'architecture hittite a eu sa part dans l'élaboration de ce type : elle a créé un modèle de colonne en bois, portée par une base de pierre. Ce fut le système employé en Grèce, à Mycènes et à Tirynthe [5]. C'est encore l'usage, dans certaines maisons modernes de la région de l'Euphrate, de faire soutenir la toiture de poutres par des colonnes en bois montées sur des cubes de pierre (Perrot, II, fig. 58). Dans les palais de Zendjirli on a retrouvé en plusieurs endroits, dans les portiques, les bases de colonnes encore en place

(1) *Ausgrabungen*, p. 183 et les fig. 82, 83.

(2) Cf. F. Benoit, *L'Architecture : l'Antiquité*, [illegible]

(3) Voir R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*, 2e édit., [illegible]

(4) Voir le mémoire de Puchstein, *Die ionische Säule* (1887), et l'étude de M. R. Koldewey, *Neandria*, dans le 51e *Programm zum Winckelmanns feste* (1891), avec le résumé de G. Perrot, *Hist. de l'Art*, VII, p. 603 et suiv. Certaines inscriptions hiéroglyphiques dans les reliefs hittites représentent la colonne cannelée avec son chapiteau à volutes ; Ed. Meyer, *Chetiter*, fig. 16 à 24.

(5) Perrot, VI, pp. 516-518, 688.

(fig. 42, 43)[1]. Elles ont la forme de coussinets ronds, épais, comme la base de la colonne ionique[2]. C'est bien une preuve que le type grec est emprunté, car l'architecte ionien n'avait aucun besoin d'appuyer sa colonne de pierre sur une base séparée : il aurait pu la poser directement sur le dallage, comme on l'a fait dans l'ordre dorique. Mais il a copié un modèle où la base de pierre était indispensable pour porter et consolider une colonne de bois. Nous n'avons malheureusement aucun exemple de chapiteau ni de fût hittite, puisqu'ils étaient en matière périssable. Néanmoins la filiation avec l'art grec se poursuit dans d'autres détails : par exemple, les colonnes sculptées du vieux temple d'Éphèse, patiemment reconstituées au Musée Britannique[3], présentent une base haute, d'un caractère oriental, avec un pourtour décoré de figures marchant à la file, comme sur les plinthes sculptées des palais hittites et assyriens. C'est une synthèse des éléments décoratifs placés près du sol par les architectes asiatiques ; c'est une adaptation adroite et un arrangement original du décor monumental de l'Asie.

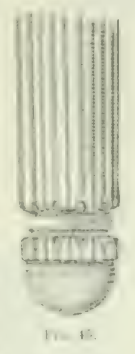


Fig. 45.

Quand le support de la colonne est un groupe de sphinx ou de taureaux, le fût ne repose pas directement sur le dos des animaux. L'architecte a interposé un coussinet de pierre, à tore haut, qui est placé comme une selle sur la croupe des sphinx et qui semble faire corps avec eux (fig. 44 et fig. 50, 51, pl. IV[4]) ; c'est sur ce coussinet que la colonne de bois était fixée. D'après le nombre des cannelures de ce support on peut calculer le nombre des cannelures du fût lui-même : on retrouve ainsi le nombre de 24 cannelures qui fut précisément celui de la colonne ionique des Grecs à l'époque classique. Les mêmes formes architecturales, les mêmes ornements pouvaient être employés pour d'autres supports, comme des pieds de meubles (fig. 45)[5]. Les dimensions et le galbe

[1] Nos figures d'après *Ausgrabungen*, II, p. 142, fig. 47, 48 ; cf. p. 156, p. 161 à 165, pl. XXIV à XXVII ; p. 237, fig. 156, p. 267, fig. 174, p. 291, fig. 198 ; p. 358, pl. XLIX à LIII.

[2] F. Benoit, *l'Architecture. Antiquité*, p. 350.

[3] Perrot, VII, pl. X, n° 1 ; Hogarth, *Excavations at Ephesus*, 1908, pl. IV V, pl. XVI, n° 1.

[4] D'après [illegible], II, pl. XXXIII ; cf. p. 166, fig. 77, et p. 197, fig. 88. Voir aussi Maspero, *Hist. anc.* [illegible], p. 207.

[5] D'après [illegible], p. [illegible], fig. [illegible] ; cf. F. Benoit, *l'Architecture. Antiquité*, p. [illegible], von Luschan, *[illegible] Herkunft der ion. Säule*, dans der alte Orient, XIII, n° 4.

de ces supports de colonnes sont d'ailleurs très variés (fig. 46) [1] : ils révèlent une grande souplesse dans l'évolution des formes architecturales.

Il en est de même pour le décor. A Zendjirli, le système de décoration des bases se ramène à deux types : 1° base en coussinet simple ou coussinet double, avec décor en faible relief de feuilles, de palmettes, de rosaces ou de torsades dont l'aspect décoratif est très original (fig. 47, 48, 49) [2], et où l'on notera la fréquence des or-

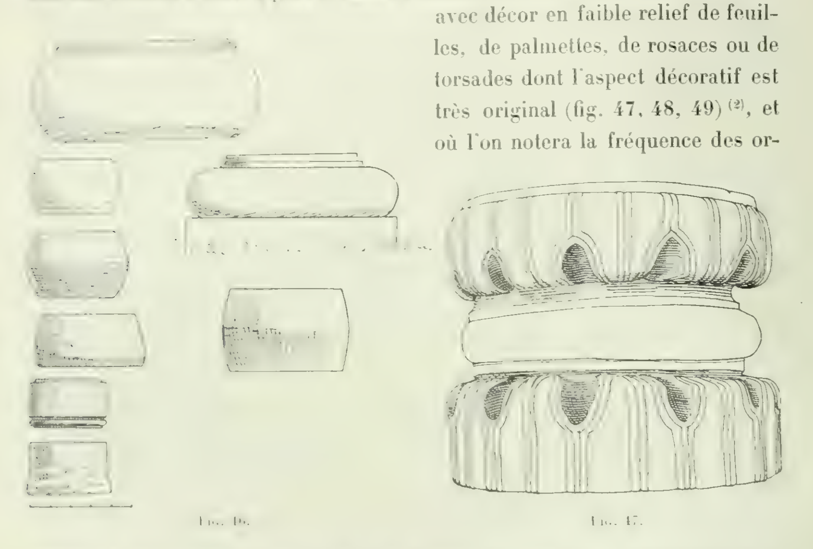


Fig. 46. Fig. 47.

nements en volutes, des torsades et des tresses, éléments essentiellement asiatiques ; le décor en torsade, imitant une corde enroulée, se retrouve sur une base grecque ionique, d'époque ancienne, trouvée à Chio [3] ; 2° base en forme d'animal ou de deux animaux placés côte à côte, sphinx ou taureaux : la colonne s'insérant dans un trou pratiqué sur le dos de l'animal isolé, ou bien sur le coussinet que portaient les deux bêtes conjuguées (fig. 44, 50, 51, pl. IV, et 52) [4]. Là encore l'art hittite a montré sa force d'invention et sa puissance d'expansion. L'art assyrien a reproduit la base en coussinet et la colonne à base animale, quand il a voulu caractériser l'aspect de l'*hilani* hittite [5].

(1) [illegible]

(2) D'après [illegible], pl. XXXVIII et LIII, et fig. p. [illegible] pp. 152, 158, 197 [illegible].

(3) *Jahrb. Inst.*, 1915, *Anzeiger*, p. 202, fig. 9.

(4) *Ausgrab.*, pl. XXXVIII, LVI, et fig. p. 339.

(5) Perrot, II, fig. 82, 86.

Fig. 50.

Fig. 51.
Sphinx de Zendjirli.



M. Koldewey fait remarquer [1] que dans la suite des temps on retrouve

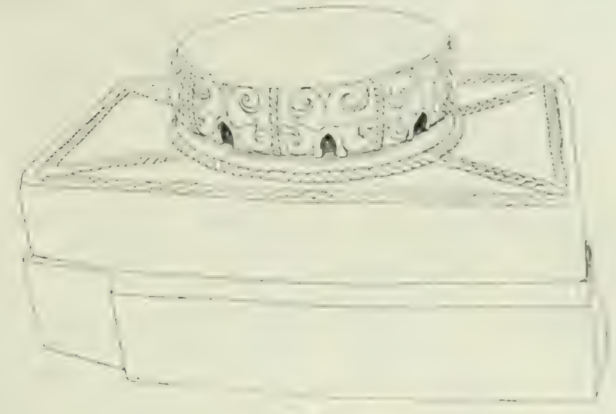


Fig. 48.

cette forme dans l'architecture arabe et maure (vasque de l'Alhambra sup-

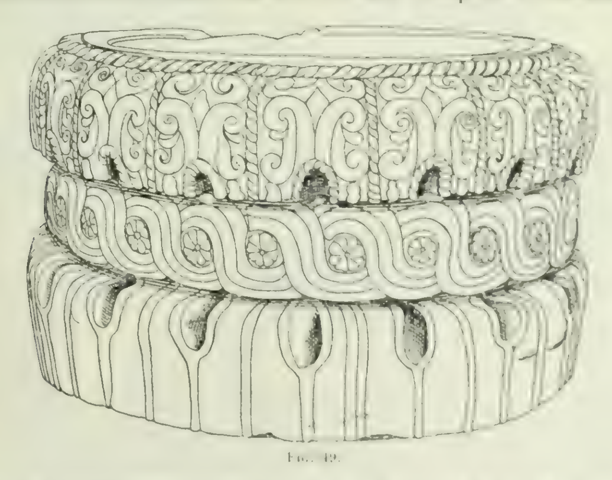


Fig. 49.

portée par des colonnettes posées sur le dos de lions) et dans les monuments

[1] Perrot, p. 199.

cathédrales du Moyen Âge (baptistère de Pise par Nicolas Pisano). Dans la statuaire religieuse, une formule hittite analogue, celle du dieu debout sur le dos d'un animal, n'aura pas une fortune moins prospère, et nous verrons sa longue lignée s'étendre jusqu'à nous, avec les prophètes dressés sur des bêtes monstrueuses au portail de Saint-Gilles du Gard et à la cathédrale de Chartres.

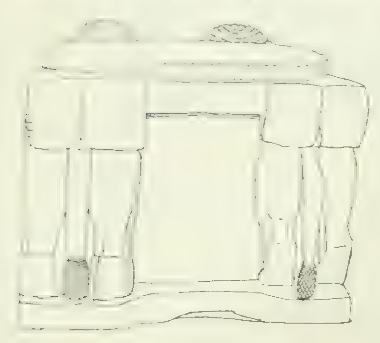


Fig. 52.

Sculptures des poternes et des palais. — On peut distinguer ici quatre groupes de sculptures : 1° des reliefs engagés dans la muraille et faisant des saillies en ronde bosse ; 2° des reliefs appliqués en frise le long des parois, au niveau du sol ; 3° des animaux en ronde bosse, servant de bases aux colonnes ; 4° des statues du culte, en ronde bosse, posées sur des piédestaux sculptés.

Disons tout de suite que dans aucune de ces catégories on ne saisit une parenté intime avec le décor assyrien, sauf dans les reliefs en frise de la dernière époque. En général, les sujets sont autres, et partout le style est différent. Cependant ce répertoire n'est pas inventé de toutes pièces ; il est lié aux souvenirs et aux traditions de l'ancienne Chaldée et de l'ancien Élam.

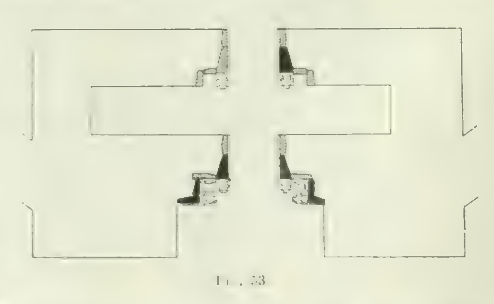


Fig. 53.

Il est remarquable que le décor sculpté est plus abondant encore dans les poternes que dans les palais, et ce fait semble justifier l'importance que nous avons attribuée plus haut à la signification religieuse et symbolique de la Porte.

Les portes aux lions. — Le motif classique par excellence dans la décoration des portes est le lion ; dans le décor assyrien il est moins fréquent que le taureau à tête humaine. Chez les Hittites c'est une tradition venue de l'art sumérien

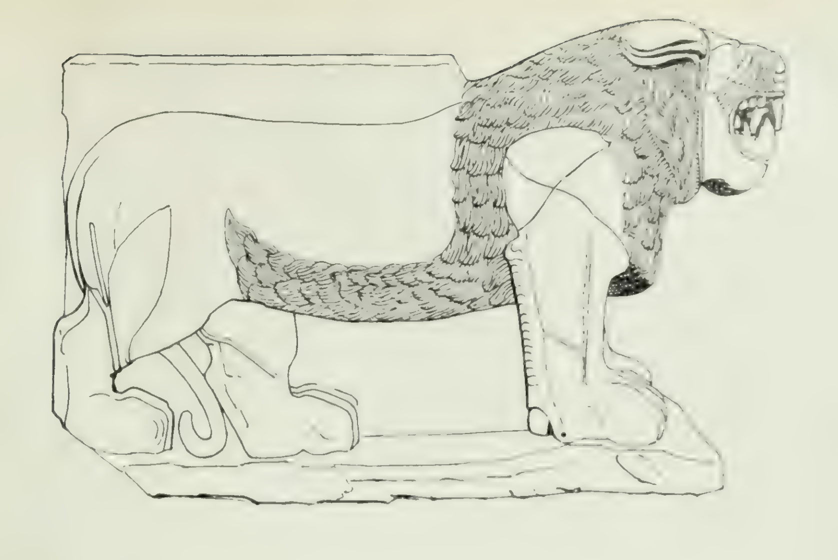


Fig. 65
Lions de Zendjirli



où les animaux symboliques sont principalement le lion et l'aigle [1]. Le lion devant la porte est une sorte de surveillant et l'on ne peut s'empêcher d'évoquer ici le souvenir de la célèbre Porte des Lions de Mycènes (Perrot, VIII, pl. 14) comme un écho venu de l'Asie. Le lion hittite n'a pas la robuste sveltesse des lions de Mycènes ni la légèreté agile et musclée du lion assyrien dans les chasses d'Assourbanipal (Perrot, II, p. 566 et suiv.) : il est massif, court et trapu ; on dirait un gros chien, bien qu'il ouvre largement, sous ses babines fortement retroussées, une gueule hérissée de crocs qui veut être formidable. Les architectes ont prodigué ces effigies naïves et menaçantes aux abords des poternes de la ville ou des portes des palais (fig. 53) [2] ; on compte une vingtaine de ces lions, entiers ou en fragments, tantôt en forme de protomes qui font saillie sur un



Fig. 54.



Fig. 55.

bloc de la construction (fig. 54 à 56), tantôt façonnés avec plus de réalisme sur une dalle qui contient tout le corps exécuté en relief, tandis que la tête en ronde bosse dépasse le bord de la plaque (fig. 57 à 66 et pl. V) [3], ce qui est une technique empruntée à la Chaldée [4]. L'architecte assyrien a retenu cette idée

[1] Voir les *Découvertes en Chaldée* de Sarzec et Heuzey et le catalogue des *Antiq. de la Susiane*, par Pézard et Pottier.

[2] Reconstitution de l'aspect que pouvait avoir la poterne du mur transversal, d'après *Ausgrabungen*, p. 130, fig. 37. A la poterne de la ville les deux massifs de pierre flanquant le couloir d'entrée, portent chacun en saillie une protome de lion, haute de 2 mètres, large de 3 mètres, formée de deux blocs de dolérite ou de granit ; *id.*, p. 203 et suiv.

[3] La série de nos figures est faite d'après la publication des *Ausgrabungen* : fig. 54 = III, [illegible] pl. XLVI [illegible] pl. LXV [illegible] IV [illegible] III [illegible] IV [illegible] III, pl. XLVIII ; 64 = IV, pl. LVII ; 65, pl. V = III, pl. XLVI [illegible] IV [illegible]

[4] [illegible]

toute façon, on doit la placer à la même date que les autres et, si elle a décoré un bâtiment de construction plus ancienne, c'est sans doute le résultat d'une réfection décorative opérée plus tard.

Les plinthes à reliefs sculptés. — L'examen des plaques sculptées, qui décorent le parement inférieur des murailles (orthostate), nous offre les mêmes



Fig. 60. Fig. 61. Fig. 62.

divergences entre un style archaïque, issu des œuvres mésopotamiennes du troisième et second millénaire, et un style plus récent, aboutissant à l'exécution raffinée et détaillée des œuvres assyriennes.

A Zendjirli, ces plaques garnissent l'intérieur même des poternes ou se déroulent sur les murs des palais, à la base de la construction. C'est un système très différent de celui des Grecs qui placèrent leur frise sculptée en haut, comme une corniche faisant couronnement : l'architecte du Parthénon n'a pas hésité à souscrire à ce principe, malgré l'invraisemblance qu'il y avait à faire galoper des chevaux et des chars à quinze mètres au-dessus du sol. Il est bon de remarquer qu'en Crète l'art préhellénique se conformait encore aux habitudes

asiatiques : les fresques et les reliefs peints du palais de Cnossos sont placés en plinthe.

Les fouilleurs allemands de Zendjirli ont attribué le décor de la poterne de la ville (A) au milieu du dixième siècle, celui de la porte de la citadelle (D) au neuvième, celui de l'*hilani* III (H³, fig. 41, pl. III) au septième [1] ; M. Garstang a placé entre 1.000 et 900 l'ensemble des sculptures [2]. Ce sont là des indications approximatives que la suite des découvertes modifiera sans doute ; j'imagine qu'on sera amené à remonter ces dates pour les sculptures les plus anciennes. Telles qu'elles sont, elles enferment dans un délai bien court le développement du style hittite, qui apparait fort différent dans des œuvres comme les plaques



Fig. 63.

décorant la poterne de la ville et les bas-reliefs de l'époque de Barrekoub. Laissant de côté pour le moment la question des dates, nous décrirons les sujets principaux, afin d'en signaler les particularités les plus intéressantes.

Poterne de la ville (A). — Les lions de la poterne A ne subsistent plus qu'en fragments et les bas-reliefs en sont dispersés ; mais il est possible de se représenter cet ensemble d'après l'aspect mieux conservé de la poterne D (fig. 69). Toutes les plaques sont taillées dans la même matière que les lions, une roche granitique appelée dolérite ; la hauteur est en moyenne de 1m30.

L'exécution en apparaît rude et grossière, mais on peut penser qu'une peinture en couleurs vives recouvrait la pierre et lui donnait une tout autre physionomie.

Dans la figure 68 [3], les deux génies ailés à tête d'oiseau, levant les bras,

[1] *Ausgrabungen*, p. 173.
[2] *The land of Hitt.*, p. 391.
[3] *Ausgrabungen*, pl. XXXIX.

les représentations d'animaux, sphinx, lion, cerf, nous sont déjà connus par les plaques de Karkémich (fig. 20, 24, 25, 29) : le style archaïque en est identique et

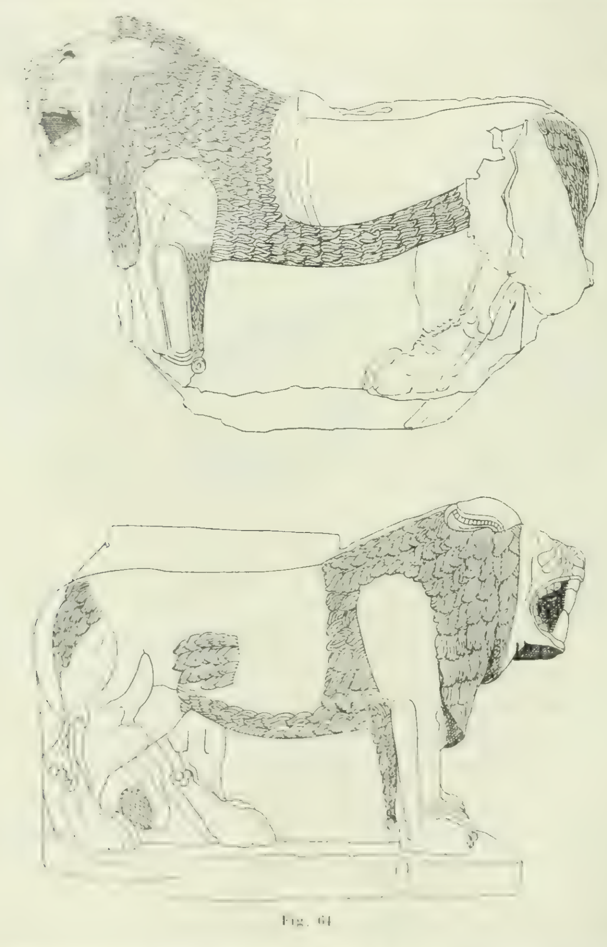


Fig. 64

la date certainement la même. Notons qu'avec le sphinx se trouve un autre quadrupède ailé aux pattes de fauve, à queue retroussée en corps de serpent,

(fig. 68, n° 2) dont la tête s'apparente à celle des génies précédents. C'est une combinaison hybride qui montre encore de quelles formes variées est issu le type de la Chimère grecque. — Les scènes de guerre et de chasse sont reconnaissables au motif des cavaliers armés, coiffés du bonnet hittite, avec une mèche de cheveux enroulée sur la nuque, dont l'un tient en main la tête coupée d'un ennemi [1], et au motif de l'archer lançant une flèche à un cerf



Fig. 66.

dont le corps est déjà traversé d'un trait et qui est assailli par un chien grimpé sur son dos ; le lièvre suspendu dans le champ, derrière le chasseur, indique un autre gibier. Rappelons que dans l'art mycéno-crétois, on trouve les mêmes détails du cerf chassé et retournant la tête, et des chiens à queue retroussée bondissant sur le dos d'un sanglier [2]. Les ressemblances sont encore plus étroites avec certaines peintures de vases de style mycénien trouvés à Chypre [3]. Ces particularités n'existent pas dans l'art assyrien. — Les deux hommes conversant face à face offrent tous les éléments spécifiques du costume hittite, mèche de cheveux enroulée, ceinture à long bout frangé qui retombe sur la cuisse, chaussures à pointe recourbée. On ne voit d'ailleurs dans l'ordonnance de ces reliefs aucune disposition logique : les sujets mythiques et réels y apparaissent mêlés

(1) Cf. Ed. Meyer, *Chetiter*, fig. 48.

(2) Rodenwaldt, *Tiryns*, t. II, fig. 60 et pl. XIII.

(3) *Bulletin* [illegible], XXXI, 1907, p. 23[illegible].

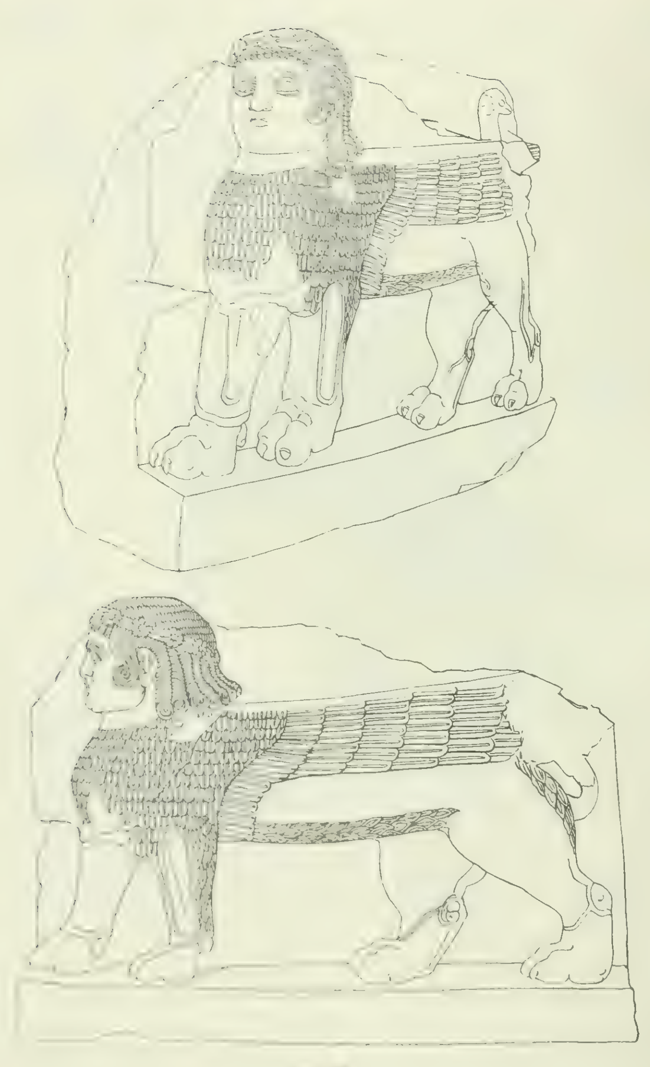


Fig. 67.

mais comme les plaques étaient dispersées sur l'emplacement, on ne peut guère espérer en retrouver l'arrangement primitif.



FIG. 68.

Il n'en est pas de même de la poterne de la citadelle (D), où dans un espace

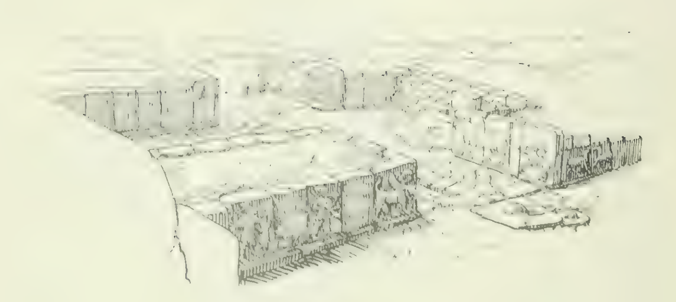


Fig. 69.

Fig. 70.

d'environ deux cents mètres carrés on a recueilli une quarantaine de morceaux de la plinthe, dont plusieurs étaient encore *in situ* (fig. 10) [1]. Mais comme il



Fig. 11.

y a eu des réfections successives, était-ce l'ordre primitif ? On peut en douter. Les traces de ces réfections sont très visibles. Les blocs ne sont pas toujours de la même hauteur et certains sujets sont plus petits que les autres (fig. 12, 13) : on a l'impression d'une reconstruction hâtive. Il y a aussi des blocs lisses,

[1] [illegible] p. 206. La vue est prise de l'intérieur de la citadelle. M. [illegible] a donné le plan de cette même [illegible] en [illegible] les [illegible] et en indiquant quelle place elles occupent ac-tuellement [illegible] 56 et n° 1. [illegible] p. 226.

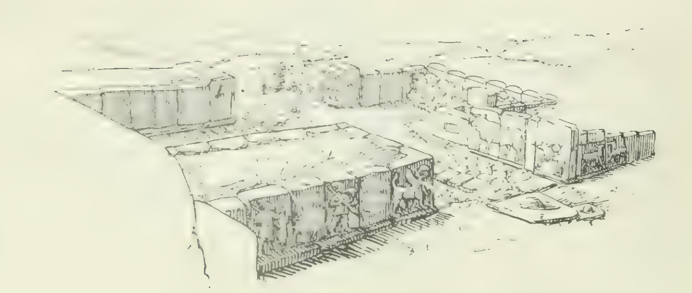


Fig. 69.

Fig. 70.

d'environ deux cents mètres carrés on a recueilli une quarantaine de morceaux de la plinthe, dont plusieurs étaient encore *in situ* (fig. 69)[1]. Mais comme il



Fig. 71.

y a eu des réfections successives, était-ce l'ordre primitif ? On peut en douter. Les traces de ces réfections sont très visibles. Les blocs ne sont pas toujours de la même hauteur et certains sujets sont plus petits que les autres (fig. 72, 73) ; on a l'impression d'une reconstruction hâtive. Il y a aussi des blocs lisses.

[1] *Ausgrabungen*, p. 209. La vue est prise de l'intérieur de la citadelle. M. Garstang, *Land of Hitt.*, p. 278, a donné le plan de cette même poterne en numérotant les plaques conservées et en indiquant quelle place elles occupent actuellement. Autre vue de blocs en place dans [illegible] Humann et Puchstein, pl. [illegible], n° 1. Cf. Maspero, *Hist. anc.*, tome III, p. [illegible] et p. [illegible].

sans décor, qui s'interposent entre des blocs sculptés, comme un remplissage

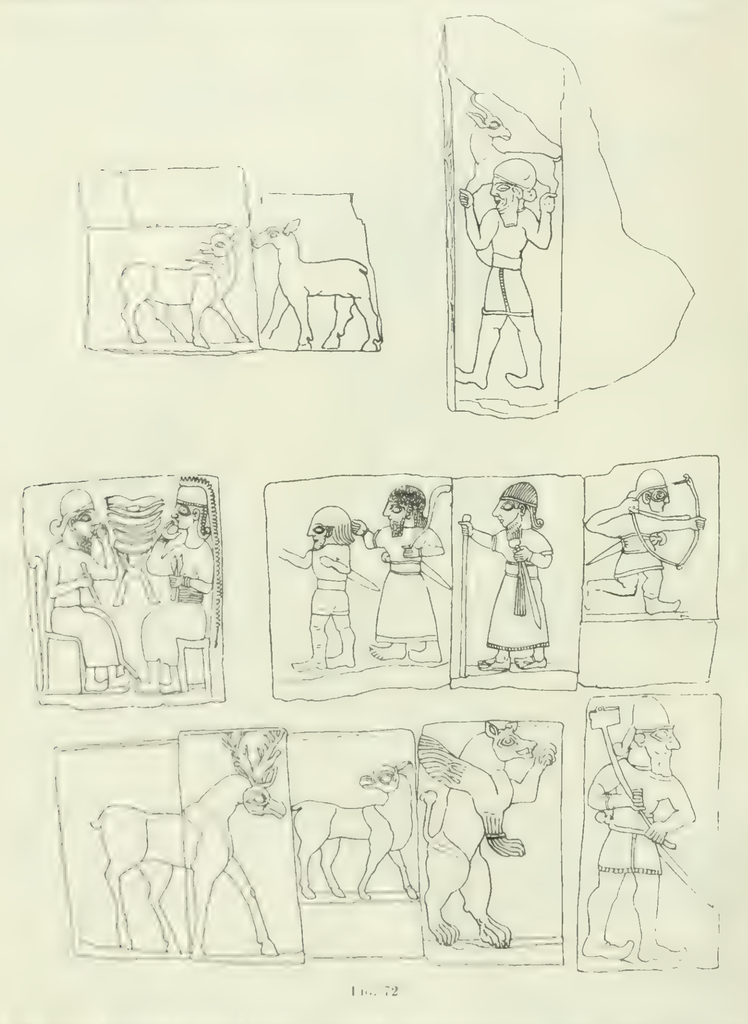


Fig. 72

(fig. 73); ailleurs même (hilani III) des personnages ont été grattés et effa-

cés [1]. C'est sous bénéfice de ces observations que nous examinerons les sujets de la porte de la citadelle.

Poterne de la citadelle (D). — Les lions qui forment la défense de l'entrée ne

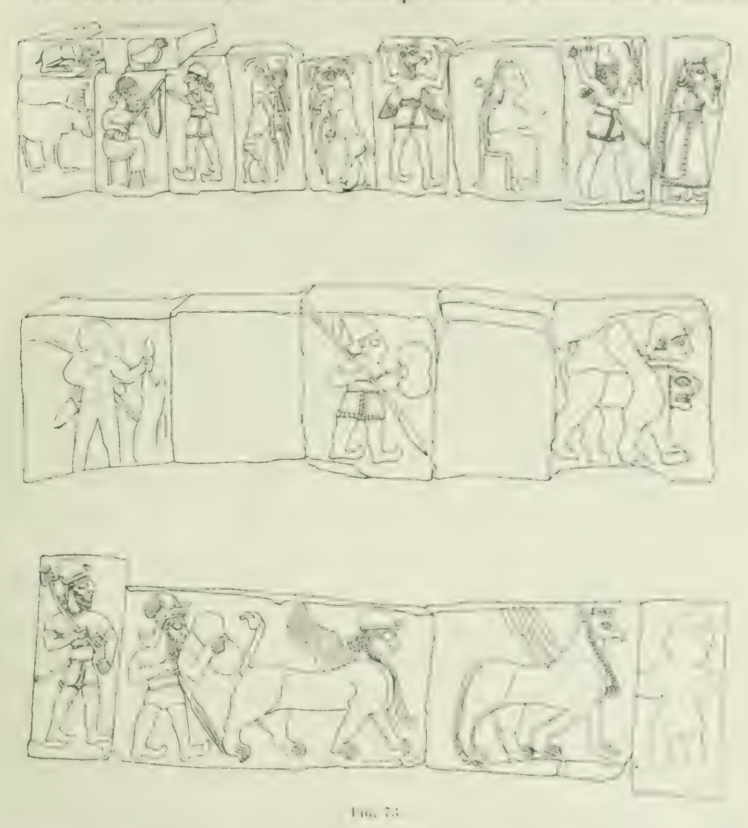


Fig. 73.

sont pas disposés comme dans la poterne A. Ils sont sculptés sur de grandes plaques placées dans le couloir d'entrée, le corps et la tête étant figurés en relief sur la dalle et ils ne diffèrent pas comme technique des autres sujets

[1] *Ausgrab.*, pp. 242, 243, fig. 149, 150.

[2] *Ausgrab.*, fig. de la p. 209; cf. p. 224, fig. 125, p. 226, 127 et pl. XLIV, XLV.

(fig. 69, 78, 79)[2] ; nous y reviendrons plus loin. Voici l'énumération des autres motifs, dans l'ordre où ils ont été publiés par les fouilleurs allemands.

Char de guerre à deux chevaux (fig. 70)[3]. La caisse du char avec les fontes pour les armes, la tête de lion saillante à l'arrière, la lance plantée derrière



Fig. 74

le guerrier qui tire de l'arc, le panache de tete du cheval, le vainqueur étendu mort et nu sur le sol, sont des détails qu'on retrouve dans les scènes assyriennes ; le relief est sans doute d'une période plus récente. Sur les chars de la

(3) *[illegible]*, fig. 102 et pl. XXXIX. M. [illegible] p. 21 [illegible] comme un [illegible] puisque l'on [illegible] et que la silhouette du cheval unique est due à une simplification conventionnelle dont on a de nombreux exemples dans l'art oriental et dans l'art grec archaïque.

région syrienne M. F. Studniczka a écrit une importante étude où il a publié ce relief avec d'autres sujets de même nature [1].

Guerrier barbu, tenant une lance la pointe en bas et un petit bouclier à double échancrure latérale (fig. 71) [2]. C'est la représentation authentique et complète de l'hoplite hittite. Nous n'avons pas à revenir sur les détails du costume national : bonnet ou casque conique, mèche de cheveux enroulée, large ceinture et courte tunique, épée à poignée arrondie du haut, chaussures recourbées. Nous avons signalé déjà (fig. 9 à 14) la façon de porter la lance. Quant au bouclier échancré, il est à rapprocher de celui de Mycènes, qui sera ensuite adopté par les Grecs de l'époque du Dipylon et qui restera classique chez les Béotiens [3].

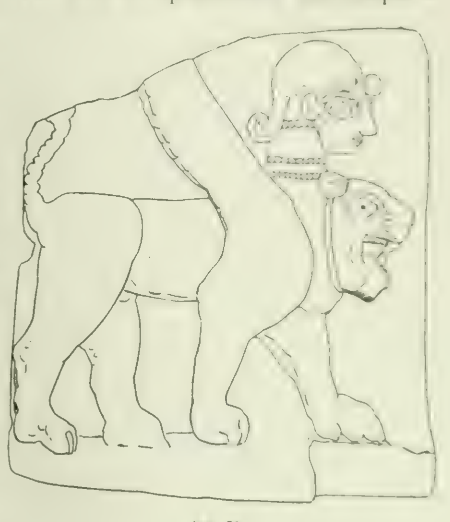


Fig. 71.

Homme barbu marchant et portant sur ses épaules une chèvre ou un bouquetin (fig. 72) [4], sujet familier, se rapportant à une scène de sacrifice ou à un défilé de tributaires avec leurs présents ; il est à comparer avec un motif similaire de Karkemich (fig. 33).

Scène de repas ; un homme barbu et une femme, assis face à face et mangeant ; dans le champ, une table à trois pieds servie et chargée de mets (fig. 72) [5]. Sont-ce des mortels ou des divinités ? La coiffure de la femme, le

[1] *Jahrbuch des Inst.*, 1907, p. 152, fig. 7. Il y reconnaît aussi un char à deux chevaux (p. 153).

[2] *Ausgrab.*, fig. 103 et pl. XL ; cf. Garstang, pl. LXXV, n° 2.

[3] Perrot, *Hist. de l'Art*, VI, fig. 433, 440 ; VII, fig. 16, 67 ; IX, fig. 81 ; Saglio, *Dict. Antiq.*, fig. 1635, 1636.

[4] *Ausgrab.*, fig. 104, pl. XXXVIII et Garstang, pl. LXXV, n° 2.

[5] *Ausgrab.*, fig. 105, pl. XXXVII ; Garstang, pl. LXXV, n° 1. [illegible] gauche de la femme.

haut polos, le long voile à franges semblent indiquer une déesse, un couple divin. M. von Luschan (p. 215) compare la composition à celle des stèles funéraires. M. Garstang (p. 285) y voit une cérémonie de fête et un couple royal.



Fig. 76.

Les sujets qui font suite (fig. 72) [1], les trois personnages marchant vers la gauche, le cerf, le jeune veau ne nous retiendront pas ; nous avons vu des motifs similaires à Karkémich (fig. 18, 20, 25, 33). L'animal ailé, à queue en serpent, dressé sur ses pattes, appartient au répertoire des bêtes fantastiques dont nous avons signalé la variété.

Parmi les sujets des plaques suivantes (fig. 73) [2] notons le dieu barbu, ceint d'une épée et tenant à deux mains le manche d'une hache de guerre qu'il soulève comme un lourd marteau (fig. 79) [3] ; c'est une figure plus importante où l'on a voulu reconnaître le dieu hittite de la guerre [4] : ce dieu à la double hache nous ramène au fameux emblème dont la religion crétoise a prodigué les représentations et qui expliquerait, suivant certains interprètes, le nom du labyrinthe de Cnossos [5]. D'autres motifs nous sont déjà connus, comme le génie ailé à tête d'aigle (fig. 74) [6], le chasseur tenant son gibier par les pattes, le guerrier au bouclier, le Sphinx ou Chimère à double tête de femme et de lion

(1) *Ausgrab.*, fig. 109 à 112, pl. XXXVII; Garstang, pl. LXXVI.

(2) *Ausgrab.*, pl. XXXVIII, XLI, XLII, et fig. 113 à 123.

(3) *Cf.* fig. 124, pl. XLII.

(4) Garstang, p. 288, pl. LXXVI et LXXVII.

(5) Voir R. Dussaud, *les Civilisations préhelléniques*, 2e édit., pp. 42, 338, 342.

(6) *Id.*, fig. 113, pl. XXXVIII et XLII; Ed. Meyer, *Chetiter*, fig. 47.

(fig. 75) [1] que nous avons étudié à Karkémich (fig. 27), le sphinx ailé avec queue en serpent et longue tresse de cheveux ramenée par devant, le



Fig. 77.

taureau ailé avec même appendice enroulé (fig. 76) [2]. Signalons encore la femme assise sur un siège à dossier (divinité ?), la femme debout, coiffée d'un long voile à franges et tenant un miroir qu'elle élève de la main gauche

[1] R. Dussaud, pl. XLIII. Ed. Meyer, fig. 78. l'auteur, p. 100, y voit un symbole du dieu de la guerre et de la chasse.

[2] *Id.*, fig. 122, 123, pl. XLIII.

(déesse de la toilette et de la beauté, sorte d'Aphrodite ?) (fig. 77) [1]. On remarquera ici (fig. 73) les blocs plus hauts les uns que les autres, les dalles ravalées ou sans décor qui sont intercalées entre les plaques sculptées, preuves de réfections et de remaniements successifs. Mettons à part trois motifs nouveaux : le dieu du tonnerre, que l'on nomme Tessoub d'après les inscriptions [2], tenant le foudre et brandissant sa hachette de guerre (fig. 77) [3] ; les deux bouquetins dressés de chaque côté de la plante sacrée (fig. 73), formule chaldéenne très ancienne qui a passé aussi en Crète [4];

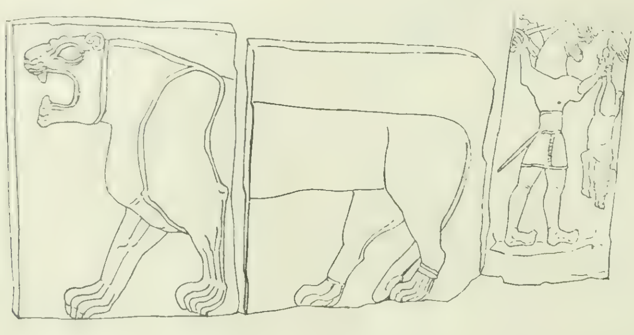


Fig. 78.

enfin l'épisode familier du jeune homme debout devant un homme barbu assis, qui joue sur une cithare à long manche (fig. 73), instrument de musique qui accompagne déjà les fêtes religieuses dans l'antiquité élamite [5].

Nous avons fait mention fréquemment de la mèche enroulée, qui non seulement fait partie de la coiffure nationale des Hittites [6], mais qui est même donnée à des animaux divins comme le sphinx et le taureau ailé (fig. 73 et 76) ; c'est une sorte de symbole religieux en même temps qu'une mode de toilette, et nous voyons que cet enroulement a passé aussi dans les œuvres mycé-

[1] R. Dussaud, fig. 114, pl. XXXVIII et XLI.

[2] Cf. Garstang, p. 291, pl. LXXVII ; Ed. Meyer, *Chetiter*, pp. 57-66, fig. 57.

[3] *Ausgrab.*, fig. 115, pl. XXXVIII et XLI.

[4] Heuzey, *Catalog. Antiq. chald.*, nos 222, 227; *Bull. Corr. hell.*, 1907, p. 118.

[5] *Ausgrab.*, fig. 118 et 119, p. XXXVIII ; Pézard et Pottier, *Catal. antiq. Susiane*, p. 51, no 24 ; p. 132, no 284 ; cf. *Mém. Délég. en Perse*, I, pl. VIII, nos 7, 9.

[6] Cowley, *Hittites*, pp. 28, 29.

niennes et ioniennes [1]. L'origine en est chaldéenne ; c'est une marque de caractère divin, donné même à des génies de forme animale [2]. On peut rappeler encore à ce sujet la mèche postiche qu'en Égypte les enfants royaux



Fig. 79.

portaient sur l'oreille et la joue droites [3] ; de même en Grèce, à l'époque classique, les enfants conservaient sur le sommet de la tête une mèche tressée, que l'on coupait pour la consacrer aux dieux quand ils arrivaient à l'adolescence [4]. Enfin on se souviendra que, chez certaines tribus arabes, les hommes ont la tête rasée, à l'exception d'une mèche par laquelle l'Ange de la mort, Azraël, doit les saisir et les emporter au Paradis. De tous ces faits il résulte qu'une superstition fort ancienne, venue du monde oriental, a donné une sorte

[1] Perrot, VI, fig. 346, 348 ; VII, fig. 96 et p. 246 ; IX, fig. 226, 238.

[2] Cf. Sarzec-Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, p. 293, 295 ; *Catalog. ant. Chald.*, nº 125.

[3] Perrot, I, fig. 575.

[4] Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 342, pl. XVIII.

de vertu symbolique à cet enroulement. C'est peut-être aussi le sens de l'« accroche-cœur » sur le front, qui est comme une mode typique des dames crétoises de Cnossos [1].

Près des lions qui gardent le couloir d'entrée de la poterne [2] (fig. 78, 79), le décorateur a placé un dieu à tête de lion, qui semble un patron de la chasse : il tient par les pattes un lièvre et élève de la main droite un bâton recourbé (sorte de *lagobolon* [3]) ; sur ses bras deux oiseaux sont perchés (faucons ?). En pendant sont disposées deux compositions analogues : un taureau puissant et massif marche suivi d'un cavalier qui porte un bouclier rond (fig. 80) ; de l'autre côté se voit un taureau semblable et, derrière lui, mais

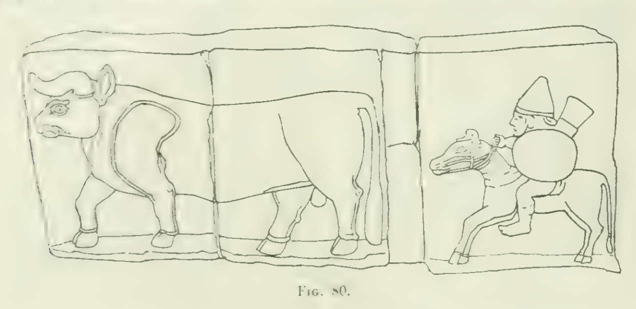


Fig. 80.

en sens inverse, un guerrier ou serviteur armé d'une masse d'armes et d'une lance (fig. 79) [4].

La plupart de ces sujets se présentent, comme on le voit, sans ordre apparent, et il est difficile de les relier entre eux par un lien logique. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les scènes mythiques, les divinités et les animaux fantastiques se mêlent à des formes et à des épisodes pris dans la vie familière. Ce mélange étroitement uni de fiction et de réalité paraît être un des traits particuliers de l'art hittite, autant qu'on en peut juger d'après l'état actuel du décor architectural ; à cet égard il diffère de l'art assyrien qui sépare davantage ces deux mondes. Enfin une certaine uniformité de style archaïque règne dans tout cet ensemble et les influences nettement assyriennes en sont absentes. Nous verrons

(1) Dussaud, *Les civil. préhell. dans le bassin de la mer Égée*, fig. 56.

(2) *Ausgrab.*, fig. 125 à 128, pl. XLIV et XLV.

(3) Voir le *Dict. des Antiq.* de Saglio, article *Pedum*.

(4) *Ausgrab.*, fig. 129 à 132, pl. XLIV, XLV.

plus loin, avec les bas-reliefs trouvés dans les palais de la citadelle, la profonde différence de sujets et d'exécution qui les sépare. Ce qui domine encore à cette époque, c'est la tradition chaldéenne (élamite ou sumérienne), avec quelques emprunts à l'Égypte. C'est pourquoi nous serions d'avis de ranger la plupart des précédentes plaques, de même que celles de Karkemich, dans une période bien antérieure au neuvième siècle, aux environs du treizième ou quatorzième siècle. Nous n'avons pas encore de preuves suffisantes pour ces dates, mais ce qui n'est aujourd'hui qu'une affaire d'impression gagnera sans doute en certitude avec le temps[1].

Seconde Poterne de la citadelle (E). — On n'a pas rencontré de plaques sculptées à cet endroit. Les fouilleurs allemands avaient pensé d'abord, d'après les premiers résultats des travaux[2], qu'on pouvait attribuer à cette poterne une importante partie des protomes de lions, de style archaïque (fig. 54 à 58), dont nous avons parlé plus haut. Mais plus tard des doutes sont venus, quand on eut constaté que ces blocs se trouvaient à peu près à égale distance entre la poterne D et la poterne E[3]. On ne sait donc pas exactement à quelle porte ils appartenaient ; mais, d'un côté ou de l'autre, leur place est marquée par leur structure même et l'aspect d'ensemble dans la construction primitive devait être celui de notre figure 53.

E. Pottier.

(*A suivre.*)

(1) La chronologie proposée par M. Ed. Meyer (*Chetiter*, pp. 11, 39, 59) est beaucoup plus hardie que celle des fouilleurs de Zendjirli et recule jusque vers le milieu du second millénaire des œuvres comme le couple assis dans un repas de fête (notre fig. 72). Nous pensons aussi que l'on sera amené à vieillir sensiblement les sculptures du pur style hittite.

(2) *Ausgrab.*, p. 128 et p. 140, fig. 37 (= notre fig. 53).

(3) *Id.*, p. 230, et sur la planche XXVIII et dans la fig. 137, la place de ces blocs.

LE JUPITER HÉLIOPOLITAIN ET LES DIVINITÉS DES PLANÈTES

PAR

FRANZ CUMONT

Le beau bronze de la collection Ch. Sursock, commenté avec une sagacité érudite par M. Dussaud, ouvre dignement la série des publications archéologiques de *Syria*. Mais cette statuette, chargée de multiples symboles, fournit des données si précieuses pour la connaissance d'un des principaux cultes syriens, qu'on nous excusera d'y revenir encore. M. Dussaud lui-même nous a engagé à proposer ici l'interprétation nouvelle, que nous lui avions soumise, de certaines figures, et M. Charles Sursock, avec une obligeance parfaite, nous a permis d'examiner le bronze à loisir et de dissiper ainsi les doutes que nous conservions sur quelques détails.

Les figures dont nous parlons sont celles qui décorent la partie antérieure du vêtement. L'identification des sept bustes qui l'occupent, est rendue malaisée par leur petitesse et leur mutilation partielle, d'autant plus que leurs attributs ne sont gravés que légèrement dans le champ de chaque tableau. Aucun doute n'existe pourtant pour la rangée supérieure, où l'on voit côte à côte Hélios et Séléné : peut-être le Soleil tient-il le fouet de la main droite. Mais, au-dessous de ce dieu, ce n'est pas, croyons-nous, Athéna casquée qui porte le bouclier et la lance. A la vérité, la cuirasse à lamelles imbriquées, qui est décorée en son milieu d'un ornement circulaire en relief, pourrait être prise pour une égide, couverte d'écailles, avec la tête de Méduse, mais sa forme est rectangulaire, et elle est entourée d'un bord épais. De plus l'épaule droite et le haut du bras droit de cette divinité sont protégés par la même épaulière, empruntée à l'uniforme des légions, que porte le Jupiter héliopolitain lui-même. Il me paraît donc certain que ce buste de guerrier est celui d'Arès. L'interprétation de son voisin, Hermès avec le caducée, reste acquise. De même à la rangée suivante, il n'y a pas d'incertitude pour le Zeus barbu, le torse nu, le manteau rejeté sur l'épaule gauche, au-dessus de laquelle est dessiné le sceptre. La déesse qui lui est unie

semble bien être Héra : elle a la tête couverte d'un voile, qui lui retombe sur les épaules, et ce voile paraît être soutenu par un diadème posé dans la chevelure ; enfin, la série se termine, M. Dussaud l'a reconnu, par un Kronos barbu, la tête voilée ; peut-être la *harpé* était-elle tracée dans le champ à gauche.

Or, il suffit de traduire les noms de ces divinités en latin, pour reconnaître leur caractère : le Soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, *Junon*, Saturne, ce sont les sept planètes, — sauf que Junon, associée à son époux, a pris la place de Vénus. Cette substitution est fort intéressante. De nombreux témoignages grecs et latins nous apprennent que l'étoile généralement appelée Aphrodite, ou Vénus, était pour certains celle de Héra ou Junon [1]. En réalité elle appartenait dans les pays sémitiques à Ishtar, dont le nom pouvait être traduit par celui de la déesse de la fécondité ou celui de la reine des cieux. Les théologiens païens s'étaient livrés à des spéculations subtiles sur son double caractère [2]. Notre bronze syrien, si notre interprétation est exacte, fournirait, croyons-nous, le premier exemple, connu jusqu'ici, d'un monument figuré où la planète féminine apparaîtrait sous les traits de l'épouse de Zeus, qui y forme un couple avec elle.

Un détail curieux de cette image ne laisse d'ailleurs subsister aucun doute sur son caractère. A côté de Mars, de Mercure, de Saturne, on distingue encore une « rosace à quatre pétales » ou plutôt une étoile à quatre rayons qui doit rappeler que ces divinités sont celles des planètes [3]. C'est une notation dont l'art gréco-romain a usé fréquemment, par exemple pour les Dioscures, *lucida sidera*, dont les bonnets sont ainsi surmontés d'une étoile. Mais sur notre bronze on constate la présence d'une étoile *de chaque côté* du buste de Héra ou Vénus. Pourquoi sont-elles au nombre de deux ? Manifestement pour indiquer que Vénus est à la fois l'astre du matin et l'astre du soir, qu'on adorait sous

[1] Pseudo-Aristote, *De mundo*, 2 ; Apul., *De mundo*, 2 ; Ps. Timée de Locres, p. 96 E ; Pline, H. N., II, § 37 ; Hygin, II, 42 : « Stella Veneris Luciferi nomine quam nonnulli Iunonis esse dixerunt » ; Aug., *Civ. Dei*, VII, 15.

[2] Plotin, III, 5, 8, après avoir exposé la doctrine que les dieux représentent la raison (νοῦς) et les déesses l'âme (ψυχή) et que l'une est unie à l'autre, ajoute : [illegible]

[illegible]

[3] [illegible]

les noms de Phosphoros et d'Hespéros et dont l'identité ne fut aperçue qu'assez tard par les astronomes [1].

La plupart des images connues du Jupiter Héliopolitain sont trop imparfaites ou trop mutilées pour qu'on puisse déterminer la nature de la série de bustes qui y sont ou y étaient figurés [2]. Cependant sur la statue de Beyrouth, dont il ne reste que la partie inférieure, on reconnaît Saturne entre Jupiter et Vénus ou Junon voilée ; le groupe complet était donc probablement le même que sur notre bronze. Le bas-relief d'Avignon ne permet d'identifier avec certitude que les deux premiers bustes, ceux d'Hélios et de Séléné [3] et, avec une grande probabilité, le quatrième, Hermès portant des ailerons sur la tête ; il est donc très vraisemblable que les autres sont ceux d'Arès casqué, de Zeus et d'Héra ; Kronos y fait défaut mais il s'y ajoute par contre un hermès portant un buste surmonté du calathos. Ailleurs, comme sur le bronze de Graz [4], trois planètes, celles de trois jours consécutifs, Saturne, le Soleil, la Lune, ont seules été représentées.

Beaucoup mieux conservé et plus intéressant que les précédents est un des deux bronzes de la collection de Clercq [5]. On y distingue nettement sur la face antérieure les bustes d'Hélios et de Séléné, puis ceux de Kronos, Zeus, Arès, Aphrodite, Hermès ; cinq autres occupent la face postérieure de la statuette, ce sont Poseidon, Déméter ou Vesta, Athéna, Artémis, Héraklès. L'auteur de cette figurine a certainement voulu représenter en même temps que les sept divinités qui commandent aux planètes et aux jours, les douze que l'astrologie mettait en rapport avec les signes du zodiaque et avec les mois [6].

(1) PLINE, H. N., II, § 36 etc.; cf. ROSCHER, *Lexikon*, s. v. « Planeten », col. 2519 s.

(2) DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, pp. 29 ss., 67 ss., 117 ss.

(3) Cf. *Syria*, 1920, p. 6, fig. 1, et ESPÉRANDIEU, *Bas-reliefs de la Gaule*, I, n° 50.

(4) DUSSAUD, *Notes*, p. 39.

(5) A. DE RIDDER, *Collection de Clercq*, t. III, *Les bronzes*, pl. XXXV, et p. 142.

(6) BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. cit.*, p. 476 ss., et SAGLIO-POTTIER, *Dict. des Antiq.*, s. v. *Zodiacus*, p. 1054. — La série des douze dieux du zodiaque habituellement adoptée en Occident et qui est reproduite sur l'autel de Gabies au Louvre est la suivante : Apollon, Junon, Neptune, Vulcain, Mercure, Cérès, Vesta, Diane, Mars, Vénus, Jupiter, Minerve. Sur le bronze de la collection de Clercq, Vulcain, Vesta et Junon seraient remplacés par Saturne, la lune (qui paraît faire double emploi avec Diane) et Hercule. Mais pas plus que les noms des dieux planétaires, ceux des dieux zodiacaux n'ont une fixité complète (cf. l'extrait attribué à Zoroastre publié *Cat. codd. astr.*, VIII, 3, p. 122, 1, qui dans ce passage est malheureusement corrompu) et le motif de cette variabilité est le même de part et d'autre : les noms grecs traduisent approximativement des noms sémi-

La même influence astrologique se révèle dans l'ordre où sont placées ici les planètes : Soleil, Lune, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure. Cette suite est en effet fréquemment adoptée par les astrologues [1], qui mettent en tête et hors de la série les deux grands luminaires, dont l'action sur la nature est la plus puissante, et rangent ensuite les cinq autres planètes d'après leur distance à la terre ou, ce qui revient au même, la durée de leur révolution.

Considérons maintenant l'ordre où ces mêmes planètes se présentent sur le bronze Sursock. Elles y sont disposées comme suit :

Soleil Lune
Mars Mercure
Jupiter Vénus
Saturne.

Si nous commençons par la droite, comme pour lire un texte sémitique, et que nous suivions la première colonne, puis que nous passions à la seconde, pour finir par la case placée au-dessous à cheval sur les deux, nous obtiendrons la série : Lune, Mercure, Vénus, Soleil, Mars, Jupiter, Saturne. Les sept astres y sont rangés d'après leur distance à la terre, telle que l'admirent, à la suite des Chaldéens, les astronomes alexandrins au moins depuis le deuxième siècle avant notre ère [2].

Si, au contraire, nous lisons la série de gauche à droite, ligne par ligne, la succession des planètes se présentera ainsi : Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne. C'est celle des divinités qui président aux jours de la semaine.

Or, dans un passage souvent cité, Dion Cassius [3] voulant éclaircir l'origine de la semaine planétaire en propose deux explications, dont l'une est tirée de l'harmonie des sphères. La quarte est, selon cette théorie, l'harmonie la plus parfaite en musique, et elle est obtenue dans le ciel par l'accord de deux pla-

tiques, car déjà les Babyloniens connaissaient les douze dieux des mois (Boll, *l. c.*).

[1] Ptolémée, *Tetrab.*, I, 4 ; Vettius Valens, I, 1 ; Héphaistion, I, 2 ; Pseudo-Zoroastre, *l. c.*, p. 121, 4 ; Héron, Σέθεμ τα [illegible] πέντε πλανήτας, etc. Cf. Boll dans la *Real-*[illegible]

[2] Cf. [illegible]

[3] [illegible] XXXVII [illegible]

nètes séparées par deux autres, en sorte que si l'on considère l'une comme la première, celle à laquelle elle s'unit est la quatrième. Si donc, prenant pour base la succession astronomique de ces sept astres, on passe de Saturne au Soleil, du Soleil à la Lune, et ainsi de suite, la série ainsi obtenue est celle qui répond aux jours de la semaine.

Or, c'est précisément ce que l'auteur de notre bronze a réalisé en disposant les planètes dans leur ordre astronomique sur deux rangées verticales de trois : il joint ainsi trois couples formant l'accord de la quarte, et la suite de ces couples constitue celle des dieux de la semaine.

Il ne paraît donc pas douteux que les prêtres d'Héliopolis connaissaient et avaient adopté la doctrine, plus ingénieuse que véridique, rapportée par Dion, et ceci est très remarquable. Cette doctrine fondée sur les lois de l'harmonie musicale, qui sont transportées aux sphères célestes, est manifestement d'origine pythagoricienne. Nous trouvons ici un indice — on en pourrait citer d'autres — de l'action que les spéculations néo-pythagoriciennes ont exercée sur la théologie des cultes orientaux. D'ailleurs, il semble bien que cette même explication musicale de la semaine astrologique ait été acceptée par les mystères de Mithra [1], et ceux-ci étaient unis par d'étroites affinités avec les religions sémitiques.

L'image de Tyché, tenant la corne d'abondance et le gouvernail, qui figure sur le socle de la statuette de Baalbeck [2], est sans aucun doute mise en rapport avec les planètes, dont les révolutions déterminent les phénomènes de la nature et la destinée des hommes. Tyché, désignée par son nom, est jointe de même aux sept dieux planétaires sur un bracelet d'or, découvert en Syrie, et

(1) Celse (Orig., *Contra Cels.*, VI, 22) parlant de l'échelle symbolique de ces mystères, où les planètes des jours de la semaine étaient représentées par divers métaux, expliquait l'ordre dans lequel elles étaient placées par des raisons musicales (μουσικοὺς λόγους προσάπτει ἡ [illegible]). Lydus parle aussi [illegible] Chaldéens, Zoroastre et Hystaspe (*De Mensib.*, II, 4). Cette introduction [illegible] pythagoriciennes sur l'harmonie [illegible] Mithra [illegible] la lyre à sept cordes à l'imitation des cercles planétaires (*Cat. codd. astrol.*, VIII, 3, p. 121, n. 3). C'est à Pythagore que d'autres textes attribuent cette invention, et il n'est pas douteux que ce rapprochement de la « reine des instruments », avec les sphères sonores du ciel, ne soit dû aux Pythagoriciens. (Cf. *Revue Archéol.*, 1918, VIII, p. 69.)

(2) De même, la statue mutilée du Vatican (Dussaud, *supra*, p. 10) devait porter les figures des planètes, au-dessus de celle de Tyché.

les sept bustes de divinités de la semaine surmontent aussi des figurines de la Fortune trouvées en Gaule [1]. C'est en Gaule aussi qu'a été mise au jour cette dédicace bilingue où Bel porte le titre de *Fortunae rector*, titre qui prend un sens plus précis, si on le rapproche de nos images du Zeus héliopolitain [2].

Il est probable que la tête de lion et le disque ailé, qui complètent la décoration de la face antérieure de notre bronze, s'étaient vu attribuer aussi quelque signification astrologique ou cosmologique, mais nous ne pouvons la déterminer avec certitude [3].

Malgré les obscurités qui subsistent, l'interprétation désormais acquise des dieux planétaires nous permet déjà de tirer quelques conclusions générales. Elles s'ajoutent aux autres preuves que nous possédions de l'influence exercée par l'astrologie sur les cultes syriens [4]. Le pronaos du temple du Soleil à Palmyre est décoré de l'image de Saturne entourée de celle des six autres planètes, associées chacune à un signe du Zodiaque — probablement le thème de géniture du sanctuaire [5]. De même l'horoscope du roi Antiochus de Commagène gravé sur son tombeau monumental, nous montre trois planètes, Mars, Mercure, Jupiter, réunies dans la constellation du Lion [6]. Mais le bronze de

[1] Bracelet publié par DE WITTE, *Gazette archéologique*, 1877, pl. IX ; ROSCHER, *Lexikon* s. v. « Planeten », col. 2588. — Statuettes gallo-romaines : DE WITTE, *Gaz. Archéol.*, 1879, pl. II ; REINACH, *Rép. stat.*, II, p. 263, n° 4.

[2] C. I. L. XII, 1277 : Εὐθύντη[ς] Τύχης Βῆλος... *Belus Fortunae rector*.

[3] La tête de lion est placée immédiatement sous le buste de Saturne et semble presque lui servir de support. Sur le marbre d'Avignon, cette même tête paraît être *substituée* à Saturne. Or, nous savons que dans le célèbre diagramme des Ophites le premier « Archonte », celui qui est en relation avec Saturne (τῷ [illegible]) était représenté sous l'apparence d'un lion ([illegible]), comme le quatrième, c'est-à-dire le Soleil, l'était sous la forme de l'aigle, etc. (ORIG., *Contra Cels.*, VI, 30). En Afrique aussi, Baal-Saturne est figuré sous la forme du lion (TOUTAIN, *De Saturni in Africa cultu*, 1894, p. 44 s.). C'est pour ce motif que le Kronos mithriaque est un monstre léontocéphale (*Mon. myst. de Mithra*, I, p. 74 sq.). Mais sur le bronze de la collection de Clercq (*supra*), deux lions sont placés, non près du buste de Saturne, mais près de celui de Mercure, ce qui rend douteux que sur les deux autres monuments le rapprochement avec Kronos soit intentionnel. — Je me demande si [illegible] le disque ailé [illegible] sa signification [illegible] en n'y voyant pas le globe [illegible] par l'atmosphère, les ailes [illegible] des Vents. Il est à remarquer [illegible] sur notre bronze [illegible] par deux cercles perpendiculaires [illegible] méridien ?).

[4] [illegible] SAGLIO-POTTIER, [illegible] « Zodiacus », p. 1047 ss.

[5] WOOD, *Ruins of Palmyra*, [illegible] pl. XIX [illegible] ; BOUCHÉ-LECLERCQ, *Astrologie grecque*, p. 228.

[6] SAGLIO-POTTIER, [illegible] p. 1047.

la collection Sursock nous apporte, pour la première fois, la preuve que la semaine planétaire occupait une place importante dans les spéculations théologiques du clergé d'Héliopolis et probablement dans le culte du grand temple. Nous avons conservé les prières que les gens de Harrân (*Carrhae*), restés païens à l'époque musulmane, adressaient aux planètes le jour qui était consacré à chacune d'elles[1]. Ce rituel quotidien était probablement suivi sous l'empire romain à Héliopolis et dans les autres villes de la Syrie. Il en était de même dans les mystères de Mithra[2], et la diffusion des cultes sémitiques doit avoir contribué, avec celle de la religion iranienne, à généraliser dans le monde latin l'usage de la semaine astrologique, qui a fourni à nos langues modernes leurs noms des jours.

FRANZ CUMONT.

(1) DOZY et DE GOEJE, *Nouveaux documents sur la religion des Harraniens*, dans *Mém. du Congrès des Orientalistes de Leyde*, 1883. — Des prières grecques aux planètes nous ont été conservées dans les mss. Cf. *Cat. codd. astr.* VIII, 2, p. 154 ss.

(2) *Mon. mystères de Mithra*, I, p. 112 ss.

LES MÉTHODES DE RÉALISATION ARTISTIQUE DES PEUPLES DE L'ISLAM [1]

PAR

LOUIS MASSIGNON

(*Premier article.*)

Il peut être intéressant d'étudier les *modes de réalisation artistique* dans les différentes variétés de l'art, tels que les musulmans les conçoivent autour d'eux, dans l'atmosphère même de leur vie.

Il existe une première objection préalable. On dit qu'il n'y a pas d'art musulman, et on le dit pour une raison très simple, c'est qu'on répète que le Coran nie la représentation des formes.

D'abord, il y a une première réponse à faire : il y a des arts en pays d'Islam. La musique en est un : et il y a une conception très particulière de la musique qui s'est répandue avec la récitation du Coran dans les différents pays musulmans malgré la diversité des races.

Indépendamment de cet art qui ne se laisse pour ainsi dire pas saisir sous une forme matérielle, qui est presque un art purement intellectuel, qui pourrait échapper en cela à la condamnation des formes, il faut voir, d'abord, si le Coran condamne la représentation des formes. En pratique, puisque dès maintenant nous pouvons citer des musées et des manuels d'art musulman comme le manuel de Migeon, il faut donc bien, tout de même, qu'il y ait quelque chose de commun à ce point de vue entre les divers pays d'Islam.

On a dit que le Coran condamnait absolument la représentation des formes. J'ai relevé ceci qui est exact : il n'y a pas dans le Coran même de condamnation formelle de l'art, mais il y a, dans la tradition musulmane, dans les *hadîth* un certain nombre de condamnations. Les voici :

La première de ces condamnations est une malédiction pour les [illegible] des tombes et des images des prophètes et des saints. Mais ce n'est pas la

(1) Cette étude fait la matière d'une leçon professée au Collège de France le [illegible]

question, puisqu'il s'agit là d'une idolâtrie et qu'en somme la forme n'est là qu'un moyen d'essayer de matérialiser un culte qui n'appartient qu'à Dieu seul. La *qibla*, dans la mosquée, est une niche vide.

La seconde chose qui est condamnée dans la tradition musulmane est assez étrange. Voici ce que dit la tradition :

« Les artistes, les faiseurs d'images, seront punis au jugement dernier par un jugement de Dieu qui leur infligera l'impossible tâche de ressusciter leurs œuvres. »

Ils auront fait des figurines sans vie, et Dieu leur commandera de leur donner la vie, ce qui est impossible. L'homme sera donc jugé sur cette orgueilleuse tentative d'imiter le Créateur et condamné pour cela même, puisque vous savez que le seul exemple d'animation de figures d'argile qui soit donné dans le Coran, est celui de Jésus (c'est une scène d'un Évangile apocryphe) soufflant sur des oiseaux en argile [1].

Mais on ne peut pas dire que cette condamnation s'applique à eux en tant qu'artistes, mais c'est en tant qu'hommes, intelligences orgueilleuses, ayant voulu donner, par cette ruse concertée qu'est l'art, une caricature de vie, un semblant de vie à la création de leurs mains, alors que Dieu seul a sculpté l'homme et sculpté les êtres vivants.

La troisième condamnation que nous trouvons dans la tradition, c'est que nous ne devons pas nous servir d'étoffes ni de coussins avec images. Mais cette tradition est beaucoup plus discutable, puisqu'une série de témoignages fort anciens prouve que, parmi les compagnons du Prophète, et même dans la chambre et dans la tente du Prophète, il y avait des coussins et des étoffes avec des images.

La quatrième et dernière condamnation d'images rapportée par la tradition est que l'on doit détruire les croix. Mais vous savez encore que la question de la croix n'est pas une question d'image pure, et que c'est à cause du culte rendu par la chrétienté à la croix que l'Islam la veut détruire.

Vous voyez, en somme, que l'opinion basée sur ces quatre témoignages qui ne sont pas dans le Coran, mais qui sont dans les hadith, et d'après laquelle l'art n'existe pas en Islam, puisque le fondateur même de l'Islam l'aurait interdit, n'est pas une opinion recevable.

[1] En symbolique musulmane, l'oiseau vert représente l'homme ressuscité.

Néanmoins, il faut bien dire qu'il y a une présomption assez forte en faveur de cette thèse puisqu'un certain nombre de théologiens musulmans ont formellement condamné toute image. Je signalerai le nom du plus connu, qui est d'ailleurs du treizième siècle, Nawawi, qui, se servant des quatre hadith que nous venons d'indiquer, interdit d'avoir chez soi toute image *portant ombre*. Et vous voyez la vieille idée très primitive et très naïve que le signe de l'être vivant est précisément de constituer un écran qui porte une image mobile. Vous connaissez à ce point de vue toutes les légendes populaires sur l'ombre que portent les êtres vivants et, par exemple, dans Homère, les dieux ne portent pas d'ombre, etc... Et Nawawi est tellement ferme qu'il défend les poupées pour les enfants et les petits gâteaux moulés pour les fêtes.

Je dois dire, d'ailleurs, que ces deux défenses n'ont jamais été appliquées. Le rite le plus strict, le rite hanbalite reconnaît le droit d'avoir chez soi des coussins et des étoffes avec images.

On a cherché, et les musulmans en premier lieu ont tant cherché les motifs de ces interdictions, qu'il fallait d'abord que nous les abordions avant d'entrer dans le vif du sujet. Ibn Daqiq al 'Id a dit que c'était une interdiction portée au début de l'Islam pour déshabituer les idolâtres du culte des idoles, mais que cette condamnation ne valait plus maintenant puisque l'Islam était répandu et avait habitué les hommes à ne pas lier l'idée de Dieu à des formes faites par leurs mains. On a dit aussi que c'est parce qu'il ne convenait pas d'*habiller* ni la pierre ni la boue dont on fait les murs, raison assez naïve.

Il y a aussi une idée fort curieuse : c'est afin de ne pas empêcher les anges de pénétrer dans les maisons où il y aurait des images. Les images les détourneraient puisqu'ils y reconnaîtraient une espèce de contrefaçon de l'œuvre divine, et s'écarteraient de la maison.

En réalité, il nous importe surtout de retenir de cette littérature sur la condamnation de certaines formes, que c'est une *restriction*, non une négation, que cela vise l'idolâtrie et non pas l'art lui-même.

Ce qu'il y a de très frappant chez le musulman dans la conception qu'il a de l'art, c'est que si nous le menons, par exemple, dans une église ou un musée, il regarde, il se méfie d'abord, il trouve que c'est une ruse magique, qu'on a essayé d'imiter Dieu. Et puis, comme il a la foi, il se dit qu'après tout, ces choses-là sont impuissantes et sans danger, car nous devons comprendre que

tout ce qui a été fait en ce monde par Dieu est un peu comme pour nous les objets que nous construisons, ce sont des mécaniques.

Le musulman ne veut pas être dupe de l'art, parce que, pour lui, le monde lui-même, qui est infiniment plus beau que toutes les œuvres d'art, n'est qu'une mécanique dont Dieu tire les ficelles.

Il y a à ce sujet dans la littérature musulmane un très grand nombre de vers célèbres, de Kheyam en persan, de Nâbolosî en arabe, qui caractérisent cette conception de la nature. Et c'est le fond de la mystique musulmane : Dieu *tire les ficelles* comme dans le spectacle du Guignol. C'est pour cela que, par exemple, il n'y a pas de drames chez eux. Le drame, pour nous, est dans le cœur même des personnages, dans leur liberté, mais cette liberté, pour les musulmans, est conditionnée par la volonté divine et ils ne sont que des instruments. Il y a bien du drame chez eux, mais c'est au théâtre de marionnettes, ce qui est, à la fois, très simple et très profond.

Si, d'autre part, nous essayons de voir comment l'art musulman, puisqu'il existe, comme nous allons le voir — s'est constitué, nous verrons que ce n'est pas du tout par une influence étrangère, mais que les conceptions musulmanes de l'art dérivent des postulats fondamentaux de la métaphysique musulmane. Le Coran est un premier exemple de cette métaphysique musulmane, il est farci de définitions métaphysiques; d'ailleurs métaphysique est un mot prétentieux, tout le monde fait de la métaphysique dès que l'on raisonne.

L'art musulman dérive d'une théorie de l'univers; c'est la théorie de la représentation du monde que tous les philosophes musulmans orthodoxes non influencés par la Grèce ont soutenue mordicus, la théorie dogmatique de la théologie musulmane. Cette théorie est que, dans le monde, il n'y a pas de formes en soi, il n'y a pas de figures en soi, Dieu seul est permanent.

Au lieu de la conception grecque qu'il y a en elles-mêmes des choses *naturelles* qui durent parce que Dieu a trouvé beau de les faire se perpétuer, s'engendrer, se reproduire suivant des types de cristallisation et d'équilibre, en Islam l'idée profonde, l'idée dominatrice du Dieu qui manie tout interdit cette conception. Toute créature, même cette table que nous voyons, ne dure pas pour le théologien musulman, motazilite ou acharite.

Il n'y a pas de durée dans la théologie musulmane, il n'y a que des instants

et ces instants n'ont même pas un ordre de succession nécessaire. Les théologiens musulmans sont arrivés très vite à la théorie que le temps peut être réversible. Pour eux, il n'y a que des suites d'instants, et ces suites d'instants sont discontinues et réversibles s'il plaît à Dieu.

Il n'y a pas de formes et il n'y a pas de figures. Là où les Grecs s'extasiaient, comme dans l'idée par exemple de l'ogdoade ou, au lieu du nombre 8, c'était pour eux une composition qui était belle en elle-même, et non pas la simple répétition 8 fois de l'unité, de même qu'ils ont été des géomètres avant tout, admirateurs des polyèdres et des sphères, au lieu de cela, le musulman considère qu'il n'y a pas de collection de nombres, qu'il n'y a que des unités que Dieu groupe à 5, 6, 7 ou 8 pour un moment, qu'il n'y a pas de figures, mais qu'il y a, à un moment donné, un assemblage d'atomes ; et la ligne, pour eux, n'est qu'un point qui se déplace.

Cela est, d'ailleurs, une définition très moderne : il est possible de démontrer combien cette théologie très particulière, qui affirme l'omnipotence divine sur tout le matériel dont sont faites les créatures, a conditionné le développement des mathématiques en Islam, dans le sens de l'algèbre, de l'analyse, alors que l'esprit grec était un esprit de géomètre et d'arithméticien, et d'arithméticien aimant les nombres entiers et les propriétés des nombres entiers. Au lieu de cela, l'évolution de l'esprit arabe est très originale et très nette : l'arithmétique s'oriente immédiatement vers l'algèbre, et la géométrie vers la trigonométrie.

C'est, en somme, la conception très moderne de la nature comme on doit l'étudier au point de vue scientifique.

De même qu'au point de vue scientifique, la nature, pour eux, n'existe pas, mais est simplement une série arbitraire d'accidents et d'atomes qui n'ont pas de durée, de même, en art, nous verrons que cette négation de la permanence de la figure et de la forme est précisément le principe de cette caractéristique que tant d'entre nous, qui ont visité les pays musulmans, ont sentie confusément, sans pouvoir la définir en termes raisonnés et coordonnés. Je ne prétends pas, d'ailleurs, que ma définition soit très poussée, mais je voudrais qu'elle fût matière à réflexion et à ressouvenir pour certains d'entre vous.

Les Grecs ont insisté beaucoup, lorsqu'ils se sont mis à faire de la métaphysique, sur ce que l'on appelle la preuve *esthétique* de l'existence de Dieu.

l'harmonie des choses, le cosmos. Ce mot même, qui est un mot assez saisissant, dispense d'expliquer davantage.

Il n'y a pas de preuve de ce genre en théologie musulmane. Mais seulement celle-ci : Dieu est le seul permanent. Les choses passent. Toute chose est périssable, sauf Son visage, comme ils disent, et la preuve de Dieu, c'est le changement de ce qui n'est pas Lui.

Elle existe tout au long du Coran où Abraham voit le soleil qui passe avec le soir, la lune qui est voilée avec les éclipses, les étoiles qui disparaissent devant le soleil, et conclut : « Il y a donc un Dieu qui est ailleurs, et qui est permanent ». Pour eux, donc, la preuve de Dieu est par le changement; et l'art va être, ne peut être, qu'un moyen d'essayer de démontrer que les créatures ne sont pas par elles-mêmes. C'est un art qui nous soulignera le changement.

De cette restriction précisément, de ne pas s'attacher à des figures, de ne pas idolatrer les images, l'art musulman est né, très simple et très immatériel, comme l'art d'un musicien qui serait algébriste, et qui ne croirait pas à la beauté de l'accord en elle-même, mais simplement au passage d'un certain nombre de notes pour aboutir à des silences.

Il y a un très vieux hadith de Ibn 'Abbâs qui est tout à fait curieux. Il disait à un peintre persan qui lui demandait : « Mais, enfin, est-ce que je ne pourrai plus faire d'animaux? Je ne pourrai plus exercer mon métier? » — « Si, mais tu peux décapiter les animaux pour qu'ils n'aient pas l'air vivants, et tâcher qu'ils ressemblent à des fleurs. »

Vous voyez cette inanimation des formes périssables, pour tâcher de les faire « passer » et périr sous nos yeux pour nous montrer que nous ne devons pas nous imaginer que nous puissions leur communiquer une permanence vitale qu'elles tiennent de la volonté et du souffle de Dieu seul. A ce point de vue, Jérôme et Jean Tharaud ont bien vu et rendu, dans leur admirable description du jardin de l'Aguedal à Marakech, ce côté de fantaisie volontairement irréelle qu'a l'art musulman.

Au vrai (ne le pensons-nous pas nous-mêmes), l'artiste ne doit pas s'enivrer des formes, ne doit pas être le Pygmalion de ses œuvres, puisqu'il est condamné à se remémorer l'esquisse prise, bien après que la joie en est passée, et qu'il lui faut réaliser son modèle. Il ne doit donc pas idolâtrer l'image qu'il a vue, puisqu'il faut qu'il en tire quelque chose d'autre.

« Ne pas croire à ses rêves, car les images précaires de ce monde sont des rêves et passeront. » Voici le fond de l'idée musulmane. Vous voyez qu'elle nie la vieille conception païenne, qu'elle nie la conception grecque, mais qu'elle ne nie pas toute modalisation figurée de la pensée.

Nous allons passer d'art en art, sans essayer d'approfondir la technique, mais essayer de saisir ce que le musulman y a marqué de particulier et qui nous séduit, que nous regardions le décor de la mosquée avec la niche vide où on s'oriente pour la prière, que nous regardions le dessin d'un tapis qui est si différent de la tapisserie occidentale, que nous écoutions la musique d'une chanson ou que nous considérions la disposition d'un poème.

LOUIS MASSIGNON.

(A suivre.)

BANDEAUX ORNEMENTÉS A INSCRIPTIONS ARABES

AMIDA-DIARBEKR, XIe SIÈCLE

PAR

S. FLURY

(*Troisième article.*)

J'ai déjà signalé le coufique tressé comme un produit de l'art arabe oriental (cf. *Islam*, VIII, p. 224, n. 2). En esquissant sa ligne de marche à travers les provinces musulmanes orientales, j'ai indiqué, comme les deux points extrêmes de son parcours, d'une part la tour située près de Tirmidh, sur l'Amou Daria, et de l'autre, les monuments d'Amida.

Depuis lors, E. Diez a publié ses *Churasanische Baudenkmäler*, avec la remarquable inscription de la tour de Râdkân[1]. Le coufique tressé existait donc dès l'année 407 H. 1016-17, au sud-est de la mer Caspienne, et il y atteint une pureté de style qu'on retrouve à peine à Amida 150 ans plus tard. C'est un fait remarquable que l'architecte Hibat-allâh, nommé dans deux inscriptions d'Amida en coufique tressé, est appelé « Gourgâni » : dès lors, on peut admettre qu'il est originaire de la province ou de la ville de Gourgân, au bord de la mer Caspienne[2].

Essayons d'abord d'analyser l'écriture de Râdkân : elle nous facilitera l'étude des origines et de l'évolution des bandeaux d'Amida. Parmi les monuments épigraphiques publiés à ce jour, celui de Râdkân est un des produits les plus originaux de l'art arabe au onzième siècle. Si l'on embrasse d'un coup d'œil les séries de caractères arbitrairement et bizarrement tressés, enlacés et entortillés, on reconnaîtra de suite le principe qui guide cette écriture. L'artiste a pris pour point de départ, non la lettre individuelle avec sa forme

[1] Cf. *op. cit.*, planches 2, 3, et les remarques de van Berchem sur le style de cette inscription, p. 88.

[2] Cf. le sens de « Gourgâni » discuté par van Berchem, *loc. cit.*, p. 62 ; en outre, les notes du docteur Dashian (Vienne), *ibid.*, p. 300.

traditionnelle et définie, mais l'ensemble de l'image graphique. A cet ensemble il sacrifie l'individualité des caractères. C'est le principe du remplage uniforme de la surface par des éléments graphiques et tressés qui a produit cette exubérance étonnante de l'écriture de Radkan. Le caractère isolé est traité par le calligraphe avec un souverain dédain, car il veut créer avant tout un bandeau artistique d'une tonalité uniforme, et non pas une écriture claire et lisible.

Envisageons maintenant les caractères isolés. Déjà le groupe des *alif* (cf. pl. VI, 1)[1] renferme à peu près tout ce qui caractérise l'écriture de Radkan. La hampe simple, non brisée, ne se trouve qu'une fois[2]. 1 *a, b, c* : des motifs en arcs placés à des hauteurs différentes ; *d* : le simple nœud en cœur, qui n'apparaît que 25 ans plus tard à Amida ; *e, f, g* : des motifs tressés que nous n'avons trouvés qu'au douzième siècle à Amida ; *h, i* : des *alif-lâm* entrelacés ; *l, m, n* : des formes hybrides, dont les parties supérieures ne sont pas liées organiquement aux inférieures ; ce type n'apparaît pas encore dans les bandeaux d'Amida du onzième siècle ; *o, p* : des *alif* qui servent à former des groupements de lettres. Dans le groupe des *bâ* (cf. 2) signalons le *bâ-sîn* tressé, dont j'ai parlé dans *Islam*, VIII (p. 224, n. 2) ; nous retrouvons la même forme dans l'inscription placée au-dessus de la porte de la tour[3]. Les variantes du groupe *djîm* montrent clairement que l'artiste n'était lié à aucun alphabet canonique, mais qu'il donnait libre cours à son caprice et inventait de nouvelles formes, selon les besoins du remplage de la surface. Seuls les *djîm* et les *ḥâ* de Dja'far et de Muḥammad (cf. 3, *a, b*) rappellent les formes traditionnelles plus anciennes. 3, *e, f*, avec les doubles nœuds en cœur, sont très caractéristiques ; qu'on remarque ici, de nouveau, la combinaison hybride de 3, *d*. Tous les *dâl* (cf. 4) ont le motif en arc à la base de la lettre ; un seul *dâl* (4, *a*) affecte une forme simple, plus ancienne. 4, *d, f, g* se font remarquer par trois traits horizontaux dans la partie inférieure de la lettre. Dans les *sîn* simples, les biseaux entaillent les hampes voisines (cf. 6). Les *ṣâd* et les *'ain* se distinguent par des entrelacements tout à fait extraordinaires (cf. 7 et 9, *c, e, f*). Les *mîm* présentent à la

(1) Le docteur E. Diez a bien voulu mettre à ma disposition ses photographies de Râdkân pour l'analyse alphabétique ; je lui en exprime toute ma reconnaissance.

(2) C'est par oubli qu'elle manque [illegible] la planche VI, 1 ; voir E. Diez, [illegible], pl. [illegible] 2, à gauche.

(3) Cf. E. Diez, [illegible], pl. I, 2.

base le type arrondi et le type en ligne droite (cf. 13). Les deux *hâ* non liés (cf. 15) rappellent d'une manière frappante un *hâ* d'Amida (cf. pl. XIII A, 15 début). Les queues remontantes des *nûn* (16, *a* à *q*.) donnent la même image d'ensemble que le groupe *alif* : ici, également, une forme hybride (16, *f*). 17 montre l'ancien *yâ* retourné qu'on a déjà vu à Amida. Le *lâm-alif*, enfin, présente un exemple typique d'une formation hybride (cf. pl. VI, en bas à gauche, et fig. 6 à gauche).

Ce tableau alphabétique montre clairement que le rinceau végétal ne saurait prospérer dans un pareil labyrinthe de lettres. Les éléments végétaux se réduisent pour la plupart à de simples demi-feuilles, qui s'attachent à la partie supérieure des lettres (cf. 3, 4, 7, 13, 15, 16) ; la forme la plus développée est la feuille trilobée fendue de la figure 8 à gauche (cf. pl. VI, 4). Les motifs de remplage indépendants s'harmonisent bien mieux que les rinceaux avec le

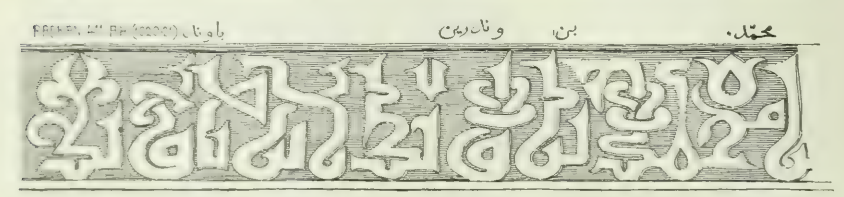
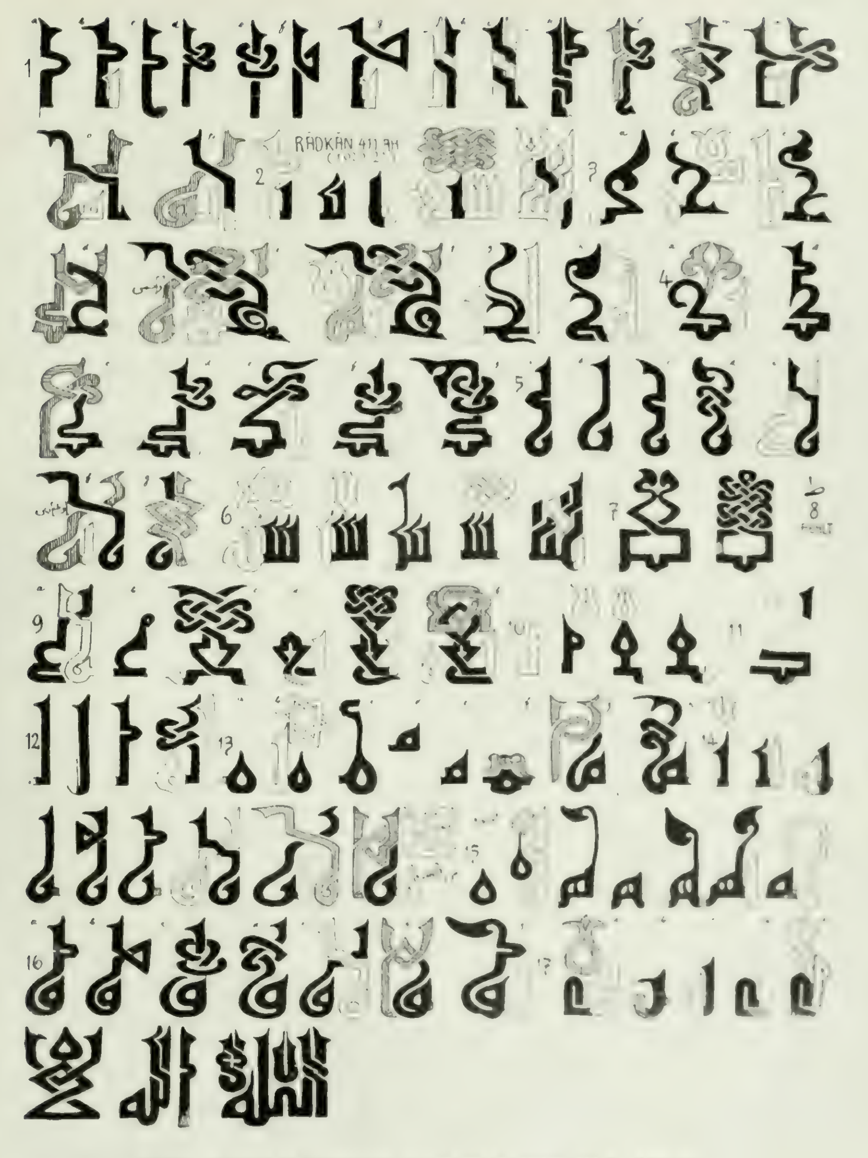


Fig. 8.

caractère général de cette écriture : en effet, ces motifs ont la même « valeur tonique » que les lettres. Ils sont de formes très variées. Relevons, en premier lieu, un calice de palmettes à foliole centrale (cf. fig. 8, à droite : 3, *b* et *f*, 17 *a*). Ce motif forme aussi la décoration principale de la corniche au-dessus de l'inscription de la tour[1], ce qui prouve l'unité de toute la décoration de surface. Le calice simple se voit aux nos 2 et 10, planche VI.

En dehors de ces motifs végétaux nous trouvons déjà dans cette inscription, relativement ancienne, des hampes accouplées purement décoratives, qui garnissent les vides entre les lettres (cf. fig. 8, milieu). Et il me semble qu'à Radkan ces ornements graphiques ont une valeur toute particulière, en ce qu'ils révèlent l'origine des formes analogues plus récentes que nous avons relevées

[1] Cf. Diez, *loc. cit.*, pl. III.



Râdkân. Alphabet de l'inscription sur la tour funéraire 411 H.



à Amida. Il est évident que les hampes accouplées de la planche VI, 6 et 14, correspondent exactement à celles de la planche XXIII, 13 fin; la seule différence est qu'à Amida ces éléments graphiques, au lieu d'être libres, se raccordent à la lettre par des tiges minces ou de petits triangles. En examinant les variantes de Râdkân, on reconnaîtra facilement que toutes sont des modifications d'un *lâm-alif* purement décoratif; le dernier mot *allâh* de la planche VI en donne deux exemples[1].

Les autres motifs indépendants consistent en étoiles à six ou huit pointes et en divers motifs tressés. Parmi ces derniers, notons surtout les doubles nœuds en cœur (cf. pl. VI, 6 et 2), que nous avons précédemment vus unis aux corps des lettres. Je suis convaincu qu'à une époque plus reculée le calligraphe employait uniquement des motifs indépendants pour garnir les intervalles entre les lettres, et qu'il ne s'est mis que plus tard à les marier aux caractères. Sous ce rapport l'inscription en caractères pehlvis, sur cette même tour de Râdkân, est très instructive; elle illustre l'emploi exclusif de motifs tressés indépendants du même genre. Ne se pourrait-il pas qu'une écriture étrangère eût influencé le coufique tressé de Râdkân? Malheureusement nous ne possédons pas de manuscrits enluminés de cette époque de transition; ils contribueraient peut-être à trancher cette question. D'après M. Huart, un calligraphe du troisième (neuvième) siècle, Ostad Ahwal Segzi, a écrit des traités sur les différentes espèces d'écritures; or, il se servait d'une écriture dont la définition pourrait convenir à l'écriture monumentale de Râdkân : « celle dont toutes les lettres sont liées les unes aux autres, jointe, enchaînée[2] ».

Voyons maintenant quels sont les rapports directs ou indirects, entre les bandeaux d'Amida et celui de Râdkân. A ce sujet, il ne faut pas oublier qu'au sud-est de la mer Caspienne on trouve non seulement le coufique tressé, mais aussi d'autres types d'écriture; van Berchem a déjà insisté sur ce point[3]. Le coufique de l'inscription de la tour de Gourgân (Djourdjan), par exemple, est étonnamment simple et archaïque. Il gardera ce caractère, même si nous nous représentons le fond de ce bandeau garni de rinceaux en stuc qui pourraient avoir disparu au cours du temps. Un autre type d'écriture, qui est une combi-

(1) Cf. J. von Karabacek, *Problem oder Phantom*, pp. 19 et suiv.

(2) Cf. Cl. Huart, *les Calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*, pp. 73-74.

(3) Cf. [illegible] pl. IV, 5 et V, 1, 4, et pp. [illegible]

naison de coufique tressé et de coufique fleuri, se trouve au-dessus de la porte de la tour de Râdkân [1]. Si on le compare à l'inscription merwanide d'Amida, de quinze ans plus récente, on reconnaît, au premier coup d'œil, l'avance considérable de la Perse sur la Haute-Mésopotamie dans le développement de l'écriture.

Nous avons suivi, à Amida, l'évolution lente et graduelle du style graphique pendant un siècle ; elle nous paraissait alors tout à fait autochtone. Il nous faut renoncer à cette idée après avoir étudié Râdkân : là nous trouvons réunis dans une seule inscription la plupart des ornements graphiques qui apparaissent successivement au courant du onzième siècle à Amida. Or, il est inconcevable qu'à différentes époques, deux provinces musulmanes aient produit exactement les mêmes formes ornementales et les aient appliquées à l'alphabet arabe d'une façon tout à fait identique, sans qu'il y ait eu des rapports directs ou indirects entre ces provinces. La migration, de l'est vers l'ouest, des éléments décoratifs du coufique tressé me paraît évidente. Ce ne fut pas une invasion subite et violente dès l'abord ; les nouveaux éléments ne pénétraient que lentement, les uns après les autres, dans le coufique fleuri d'Amida, de sorte que les bandeaux de la seconde moitié du onzième siècle présentent encore une image d'ensemble d'un rythme parfait. On pourrait donc caractériser la plus grande partie de ce siècle comme une période de pénétration pacifique. Ce ne fut qu'après la conquête seldjoukide que les motifs tressés et les entrelacements des lettres se multiplièrent rapidement dans les bandeaux en coufique fleuri ; et vers le milieu du douzième siècle ils dominèrent complètement l'écriture. Toutefois, la tradition indigène était si forte qu'elle persistait encore sous la domination des Seldjoukides. Les conquérants seldjoukides qui s'avancèrent de l'est à l'ouest furent donc, à vrai dire, les propagateurs du coufique tressé, et par leur conquête, ce style a pris racine à Amida.

Une question se pose maintenant : cette écriture est-elle une création des tribus nomades converties récemment à l'Islam, ou bien a-t-elle ses racines dans une tradition arabe plus ancienne ? Sans aucun doute, le coufique tressé de Râdkân était déjà formé, lorsque, après la mort du sultan Maḥmoud, les Seldjoukides s'avancèrent vers l'ouest. Seul un spécialiste de l'art de l'Asie Cen-

[1] Cf. op. cit., pl. I, 2 et p. 97 en bas.

trale pourra répondre à cette question : je me borne à montrer la difficulté du problème. Le coufique tressé de Radkan, au point de vue purement artistique, donne l'impression d'une parfaite sureté de style, et postule ainsi une longue période d'évolution. Mais les matériaux antérieurs à l'an 1000 faisant défaut, il est impossible d'établir la chronologie de ce style. J'ai déjà suggéré que l'inscription pehlvi de la tour de Radkan pourrait représenter une phase primitive du coufique tressé. Il serait possible que, tout d'abord, le fond du bandeau eut été garni simplement de motifs en tresse indépendants, ainsi qu'on en voit dans les inscriptions des monuments persans en brique du douzième siècle [1] ; mais alors il fallait relier toute cette ornementation à entrelacs aux traits rigides de l'écriture coufique, et la transformer à fond. Il ne me semble guère probable qu'un artiste nourri de vieille tradition musulmane ait eu le courage de défigurer le sobre coufique des vieux corans, pour le transformer en une écriture aussi étrange. Plus vraisemblable est l'autre hypothèse, à savoir qu'une tribu, libre de traditions musulmanes, a produit les artistes qui ont créé le coufique tressé, peut-être dans le cours de quelques années. On comprend alors que les types coufiques traditionnels aient persisté à côté du nouveau type tandis que l'origine autochtone aurait pour postulat une certaine uniformité dans les monuments d'une même époque. Il est vrai qu'un argument psychologique peut être invoqué contre cette hypothèse. Le fait que le conquérant impose ses goûts artistiques à la race vaincue est facilement compréhensible, l'histoire de l'art en donne bien des exemples. Mais il serait plus surprenant qu'un artiste étranger, converti récemment à l'Islam, ait osé s'attaquer à l'écriture du Coran. Dans ce cas, il faut que des influences étrangères à l'art pur aient contribué à la genèse du coufique tressé. Le nouveau type ne pourrait-il pas avoir été créé sous l'inspiration d'une écriture ou d'images symboliques non arabes, dans le but plus ou moins conscient de transmettre à l'écriture arabe les forces magiques d'une autre religion [2] ? Dans son mémoire

[1] Cf. F. Sarre, *Denkmäler persischer Baukunst*, p. 12, fig. 5.

[2] Cette idée m'a été suggérée par l'examen du rouleau d'écriture d'un moulin à prières thibétain dont les lettres offrent une certaine analogie avec le coufique tressé. Analogie fortuite, dira-t-on : mais il vaudrait peut-être la peine de chercher dans cette direction. Récemment, au musée Guimet, M. V. Goloubew a bien voulu attirer mon attention sur quelques inscriptions en pierre du Tibet qui montrent des analogies frappantes avec le coufique tressé.

sur les inscriptions des tours funéraires, van Berchem a cité plusieurs exemples, illustrant le naïf syncrétisme religieux de cette époque [1].

Qu'on explique l'origine du coufique tressé d'une manière ou d'une autre, il reste ce fait d'un intérêt primordial pour l'histoire de l'art, c'est qu'une ancienne écriture claire et lisible a été dépouillée de son caractère original, pour devenir l'instrument docile d'un art qui lui est étranger. Dans l'histoire de l'art arabe aux onzième et douzième siècles, je ne vois guère de preuves plus fortes, ni mieux appuyées sur des dates précises, de l'influence exercée sur la civilisation par les tribus turques venues de la Perse orientale.

Pour terminer, jetons encore un regard sur l'évolution ultérieure dans l'Ouest. Voilà des années qu'on a constaté la migration des nœuds en cœur graphiques dans le territoire seldjoukide ; mais les monuments d'Amida du onzième siècle n'ont jamais été allégués à ce propos [2]. Dans son mémoire sur la stèle de Taschkend, cité plus haut, Karabacek a insisté sur l'origine turque des nœuds en cœur. Suivant lui, « le simple nœud en cœur, avec ses excroissances latérales en motif végétal, se trouve servilement répété dans les régions habitées par les tribus turques de la fin du sixième jusqu'au début du huitième siècle de l'Hégire [3] ». Ce motif, précisément avec la même ornementation, apparaît deux fois dans l'inscription pehlvie de la tour de Râdkân : il ne diffère des variantes seldjoukides que par la position renversée du cœur [4]. Malgré ce renversement, le nœud de Râdkân peut être considéré comme le précurseur direct des nœuds seldjoukides plus récents d'environ deux siècles.

Dans la suite, la migration du nœud en cœur a été étudiée plus à fond par H. Stoecklein. Il le dérive du nœud Tshang sans fin, un des huit signes bouddhiques de bon augure, et il y voit une importation mongole au treizième siècle [5].

On ne saurait accepter cette opinion après avoir étudié les inscriptions merwanides d'Amida. L'arbre généalogique dressé par Stoecklein aurait eu un tout autre aspect, s'il avait tenu compte des monuments d'Amida et du Caire. Ce

(1) Cf. Diez, *op. cit.*, p. 87 et suiv.

(2) Van Berchem, seul, a mis en rapport avec Amida le coufique tressé des cuivres incrustés du treizième siècle ; cf. *Die Ausstellung von Meisterwerken Muhammedanischer Kunst in München*, 1910, *Arabische Inschriften*, von M. van Berchem.

(3) Cf. *loc. cit.*, p. 24. Les illustrations de Karabacek ont été reproduites par Strzygowski dans *Altai, Iran und Volkerwanderung*, pp. 175 et 186.

(4) Diez, *op. cit.*, pl. II, 2.

(5) Cf. *Munchener Jahrbuch der bildenden Kunst*, vol. IX, 1914-15, pp. 119 et suiv.

n'est pas la vague mongole du treizième, c'est déjà la vague seldjoukide du onzième qui a entraîné le nœud en cœur. Ces motifs ornementaux n'ont certainement pas été importés en Égypte par les étoffes de soie chinoises de l'époque mongole, mais par l'écriture persane du onzième siècle. A ce sujet, je ne donnerai que quelques indications, me réservant d'analyser les monuments épigraphiques du Caire dans un mémoire spécial.

Le type développé du coufique tressé est étranger aux inscriptions du Caire, car après la conquête de Saladin, qui aurait pu présider à son introduction [1], le règne de l'écriture coufique cessa bientôt. Cependant, fait à noter, on constate, dans la belle époque du coufique au Caire, au moins des symptômes d'une pénétration pacifique de l'écriture par des motifs tressés en cœur. Ils apparaissent à l'état sporadique dès la fin du onzième siècle, mais surtout dans la première moitié du douzième. Parmi les motifs tressés, je ne citerai que les nœuds en cœur des monuments suivants : niche plate d'El-Afdal dans la mosquée d'Ibn Ṭouloun : simple nœud en cœur dans le *hâ* médial [2] ; el-Aqmar (inscription en stuc de la cour) : *hâ* médial en cœur et double nœud en cœur dans *allâh* ; mausolée de Sitta Rouqayya : *hâ* médial en cœur ; el-Azhar (coupole d'entrée) : *h* médial en cœur ; Qoubba Ikhwat Yousouf : nœud en cœur dans le col du *kâf* et la queue du *noun*, double nœud dans *lâm-alif* et *allâh* [3] ; Qoubba el-Ḥaṣâwâti : *hâ* médial en cœur et double nœud dans *lâm-alif* ; es-Sâliḥ : *h* médial en cœur. Notons encore que le double nœud en cœur est souvent employé dans *lâ* et *allâh* ; on a cependant l'impression qu'il s'agit ici d'un motif purement ornemental et que son interprétation magique ou symbolique, à supposer qu'elle soit admissible, ne vaut jamais pour le Caire.

Après cette étude, il paraît inutile de souligner l'importance de l'analyse paléographique pour l'histoire de l'art arabe. Sous ce rapport, la paléographie épigraphique est une terre vierge qui promet une riche moisson. Aussi bien, dans les relevés qu'on fera désormais, les inscriptions devront prendre une

[1] Van Berchem a signalé une très belle inscription de Saladin en coufique tressé, que Miss G. Bell a découverte à Mayyâfâriqîn (cf. Diez, *op. cit.*, p. 108, n. 6) ; je viens de la publier, en partie, dans *Islamische Schriftbänder, Amida, Anhang : Kairuan, Mayyâfâriqîn, Tirmidh*, pl. XIX.

[2] Cf. Flury, [illegible] pl. XVI, 2 [illegible]

[3] [illegible] pl. XVIII [illegible] de ces ornements graphiques [illegible] l'influence persane se manifeste [illegible] monument.

place plus large, et il faudra les reproduire à une échelle beaucoup plus grande. Ainsi les monuments persans en brique, malgré leur mauvaise conservation, fourniront encore un grand nombre de matériaux paléographiques. Souvent, quelques lettres renferment des critères précieux pour juger d'un monument [1]. Un atlas paléographique qui, pour commencer, se bornerait aux inscriptions de grandes dimensions, serait pour l'historien de l'art le guide le plus sûr dans ses voyages : le microcosme de l'écriture décorative reflète fidèlement les grands courants de l'histoire arabe.

S. Flury.

[1] Cf. F. Sarre, *loc. cit.*, Damgan, mausolée Pir-I-Alamdar : motif tressé en cœur et nœud en 8 dans ce bandeau très fruste.

LE PEINTRE MONTFORT EN SYRIE (1837-1838)

PAR

RENÉ DUSSAUD

(Troisième article.)

III. — LE LIBAN ET LA TERRE SAINTE.

Les chaleurs du mois d'août chassent de Beyrouth, Montfort et Lehoux. Ils vont retrouver dans le Liban, à Broummana, les Moore et la duchesse de Plaisance qui s'était attaché le médecin français Laferre.

Le Louvre possède quelques aquarelles intéressantes de cette période. L'une nous montre l'intérieur de la maison de l'émir 'Ali à Broummana [1]. Dans son délabrement, le décor a belle allure (Pl. VII). C'est probablement un enfant du même émir, avec qui il était particulièrement lié, que nous voyons aux bras d'une femme dont la haute *ṭanṭoura* indique le rang (fig. 13). La princesse a revêtu une jupe éclatante rayée rouge, violet, jaune et blanc ainsi qu'une veste blanche croisillée de bleu. L'enfant porte un fez rouge et un voile blanc [2]. Montfort donne cette définition de la ṭanṭoura : « Sorte de trompette ou porte-voix en argent, la plupart du temps richement ciselé, dont les femmes de la montagne du Liban ornent leur tête et qui est élevé en proportion de la dignité ou de la richesse de celle qui le porte. » Il ajoute que les femmes chargées du soin des enfants possèdent également cet ornement, mais qu'il est moins élevé et que leur voile est noir au lieu d'être blanc [3].

Solima est un village [4] voisin de Broummana, mais les difficultés de la

(1) Louvre, Inv. 4417. Mine de plomb et lavé de sépia. Monogramme de l'auteur et indication : *Bromina, 23 août 1837.*

(2) Louvre, Inv. 4404. Aquarelle et mine de plomb. Monogramme de l'auteur et indication : *à Broummana 2[illegible] août 1837, sur le Liban.*

(3) MONTFORT, [illegible]

(4) Une vue d'ensemble de [illegible] est donnée par von O[illegible] *zum Persischen Golf*, I, p. 1[illegible]

route nécessitent deux heures et demie de marche pour y parvenir. Le palais



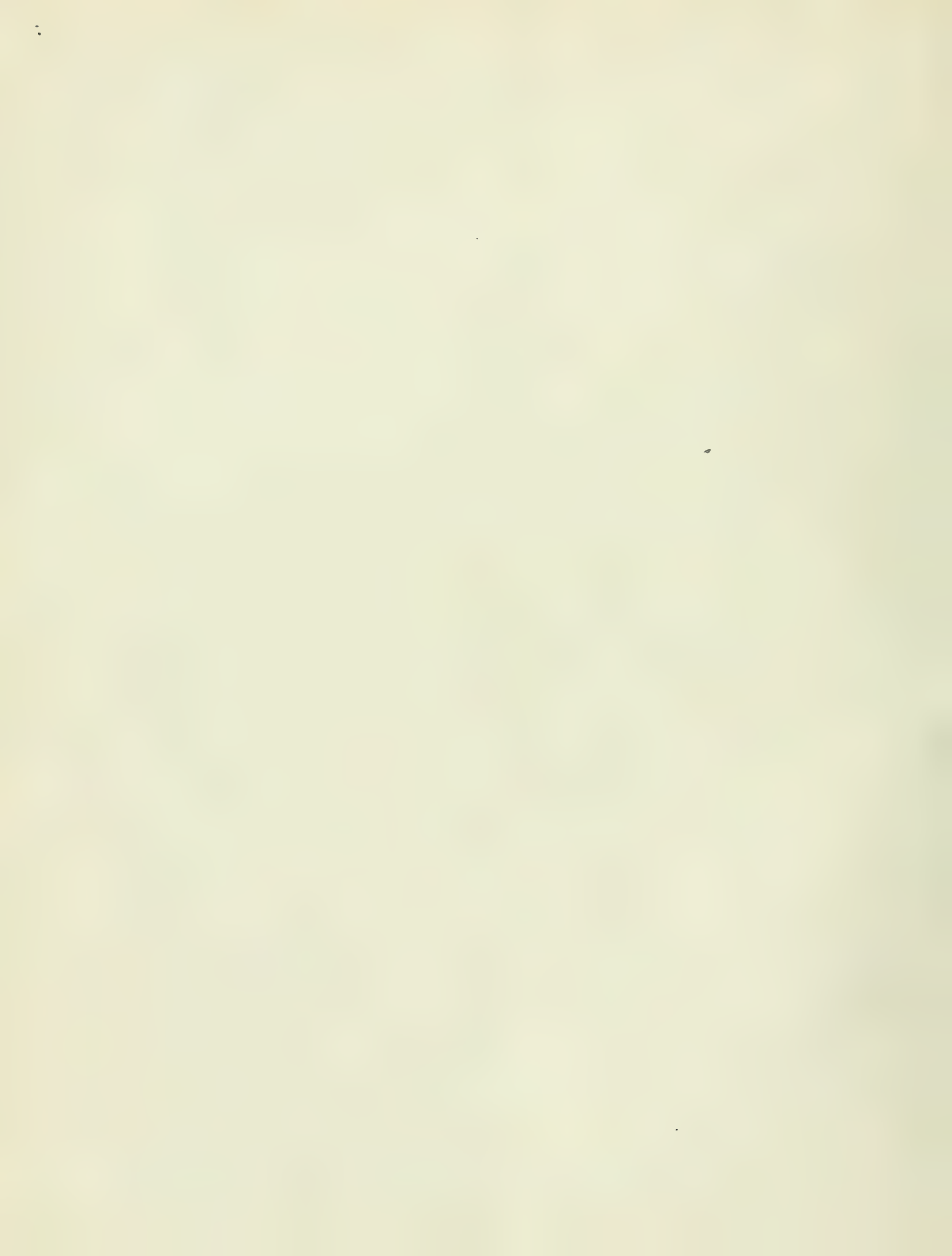
Fig. 12. — Palmiers à Beyrouth.

de l'émir nous est conservé dans deux dessins [1] dont nous reproduisons celui

[1] Chez Mme G. Montfort, datés tous deux du 2 septembre 1837.



Maison de l'émir [illegible], à [illegible] (Liban). Dessin de Montfort.



qui montre la façade avec l'escalier extérieur, vieille tradition des architectes syriens (fig. 14).



Fig. 15. — [illegible]

Le 4 septembre, Montfort, Lehoux et J. de [illegible] partent pour [illegible] Liban, Tripoli et Damas. Ils cheminent le long de la côte qu'ils quittent [illegible]

Batroun, pour s'engager dans le défilé du Ras Shaqqa. « Nous avions marché environ une demi-heure dans la vallée, lorsque nous arrivâmes à un petit pont jeté sur le torrent desséché formant le fond du vallon : en face de nous sur un roc isolé, très escarpé et placé au centre du vallon, s'élevait un château

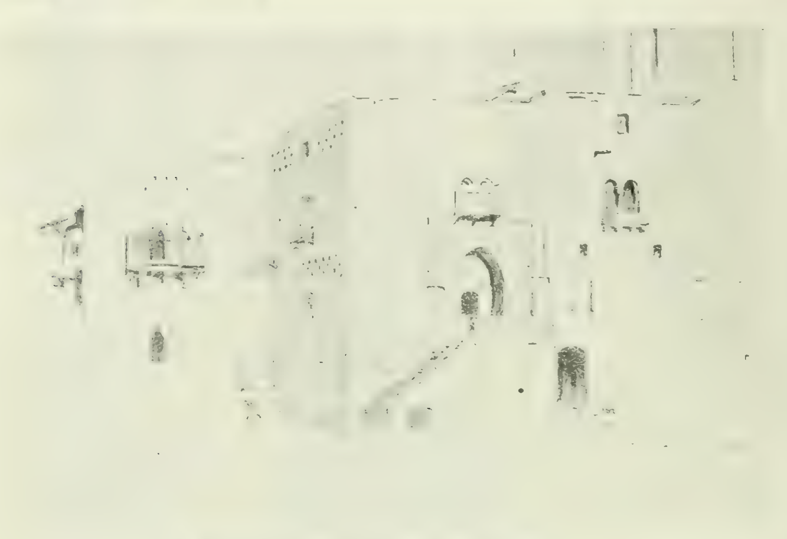


Fig. 11. — La maison des émirs à Solima (Liban).

que Burckhardt dit être un ouvrage des Motualis. Les Arabes nomment ce château Mseila[1]. » Si l'on rectifie en Mseilḥa, comme nous l'avons encore entendu en 1895[2], on remarquera que Montfort est le premier voyageur qui donne le nom exact de ce fortin. Quand Berggren note Qal'at Mezaibeha[3], il suit Burckhardt qui imprime Kalaat Meszabeha par suite probablement d'une erreur de lecture de son carnet de route[4]. Quant à Seetzen, ses éditeurs ont mal lu son manuscrit qui, au lieu de Kalat Inszelha, devait porter Mszelha, la combinai-

(1) Montfort, [illegible] f. 8.
(2) *Revue [illegible]*, 1896, I, p. 305.
(3) Berggren, *Guide [illegible]*, col. 477.
(4) J. L. Burckhardt, *Travels in Syria and the Holy Land*, p. 178. Le Temseida de Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, 1705, p. 55, est à rectifier en Mseila comme écrit Montfort.

son *ṣ* notant le *ṣad* arabe[1]. Le dessin que Montfort a tracé de ce curieux château le montre dans le même état où l'ont vu MM. Max Van Berchem et Fatio, qui lui ont consacré une étude archéologique complète[2].

De ce point, quittant la route de Tripoli, nos voyageurs escaladent la montagne par un sentier qui domine la rive droite du Nahr-el-Djoz et arrivent à Bziza où ils dressent leur tente « près d'un petit temple antique, principal objet de



FIG. 15. — Le temple de [illegible]

notre course, dit Montfort, et dont l'effet comme premier plan au milieu de l'admirable paysage qui l'environne nous semble de toute beauté[1] ».

A l'appui du dessin[3] que nous reproduisons (fig. 15), voici la description

[1] SEETZEN, I, p. 155.

[2] VAN BERCHEM et FATIO, *Voyage en Syrie*, I, p. 113 et suiv.

[3] Dessin chez Mme G. Montfort, monogramme de l'auteur et daté de septembre 1837. On comparera le dessin de [illegible] dans [illegible] pl. XXII [illegible] p. 115 [illegible]

que l'artiste donne du temple : « Trois colonnes d'ordre ionique précédant un pronaos, ornent encore la façade du petit temple ; il y en avait quatre autrefois... La porte, qui est toute sculptée, offre des dessins d'un bon goût. L'on avait fait anciennement une église de ce temple et pour cela sa forme avait été changée en ajoutant deux enfoncements demi-circulaires sur l'un des côtés... Les habitants célèbrent également l'office en cet endroit... Dans l'enceinte même du temple s'élève un grand chêne dont le feuillage, qui se voit de l'extérieur, contribue à rendre la ruine plus pittoresque [1]. » Ils visitent également les ruines voisines de Naous, puis ils rejoignent le Nahr Qadisha à Kesba et atteignent Tripoli à la nuit.

Montfort rencontra de nombreux motifs à dessiner dans cette ville, malheureusement il n'y resta pas longtemps. Ce n'est qu'au cours d'un nouveau séjour en mai 1838, qu'il peindra l'aquarelle que nous reproduisons (Pl. VIII), donnant une vue du vallon de Tripoli que domine à gauche la forteresse de l'époque des Croisades [2]. « Tripoli, remarque-t-il, est une des villes les plus orientales que j'ai visitées... Elle passe au reste pour une des plus belles de la Syrie : les bazars sont très vastes et on y trouve des fontaines à chaque pas. Elle est ornée d'un grand nombre de mosquées anciennes et construites dans le véritable style arabe [3]... »

Nos voyageurs quittent Tripoli le 9 septembre 1837 et gagnent les Cèdres par Zegharta et Ehden. La description de Montfort témoigne de l'exactitude de son observation : « Les cèdres s'élèvent sur cinq ou six mamelons formant un bassin au milieu d'eux... Il en est plusieurs que l'on remarque de suite et que l'on reconnaît comme fort anciens à l'énormité de leur tronc et au dépouillement de leurs branches caduques. A la base de deux ou trois de ces derniers sont des autels de pierres que l'on a ramassées et placées simplement les unes sur les autres, et il est un jour où l'on vient chaque année dire l'office sur ces autels. Les troncs de plusieurs cèdres, bien que d'un seul jet à la base, se divisent à peu de distance de terre, et s'élèvent alors de côté et d'autre en affectant les formes les plus pittoresques [4]... » A contempler ces arbres vénérables, Montfort ressent une émotion qu'il ne dissimule pas : « J'ai éprouvé,

[1] MONTFORT, *l. c.*, f° 89 et suiv.

[2] Louvre, Inv. 4421. Aquarelle. Indication : *Tripoli jeudi 31 mai 1838*.

[3] Comparez ce que dit VAN BERCHEM, *Voyage en Syrie*, I, p. 116 et suiv.

[4] MONTFORT, *l. c.*, f° 101.





dit-il, un sentiment d'admiration que bien peu d'autres choses m'ont encore inspiré. » Le dessin que nous reproduisons (fig. 16) est d'une exécution supérieure à celle des études similaires de Lehoux et même de Marilhat qu'on trouvera dans l'ouvrage de L. de Laborde.

Ces régions reculées du Liban conservaient de vieilles coutumes. A Besharré



Fig. 16. — Cèdres du Liban.

« les femmes, au lieu de l'énorme tantoura de la montagne des Druzes ou de celles du Kesraouan, ont simplement sur la tête un petit cercle en argent élevé de quatre ou cinq pouces : par-dessous est le voile de rigueur[1] ». A l'occasion d'une visite au sheikh de l'endroit, on lui offre le parfum : « On apporte une cassolette à parfum que l'on place devant nous sur une petite table de Jérusalem et l'on en souffle la fumée vers notre visage[2]. »

(1) Montfort, *l. c.*, f° 107.

(2) Montfort, *l. c.*, f° 104.

La visite de Ba'albeck et de Damas n'est marquée par aucun incident remarquable. Le retour à Beyrouth s'effectue le 2 octobre. Déjà, J. de Bertou avait quitté ses compagnons ; bientôt Lehoux est rappelé en France par la



Fig. 17. — Négresse à Nazareth.

mort de sa mère. Montfort continuera ses courses à travers le pays : il rédigera son itinéraire avec la même minutie et il dessinera gens, monuments et surtout paysages avec la même conscience. Nous avons suffisamment marqué sa manière et nous ne le suivrons pas dans son long séjour à Jérusalem de décembre 1837 à mai 1838, séjour coupé par des excursions à Mar Saba et à la mer Morte [1], à Hébron et à Gaza, enfin avec J. de Bertou [2], à Pétra et à la

(1) On lira une partie de ce voyage sous le titre *Promenade à la mer Morte* [illegible] 26 février 1838, dans *Revue de l'Orient*, 1843, I, pp. 416-431.

(2) J. de Bertou a donné diverses notes sur ce voyage dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1838, pp. 18-32 ; 1839, pp. 274-286, plus une brochure, *le Mont Hor, le tombeau d'Aaron, Cadès* ; Paris, Duprat, 1860.

mer Rouge. Son séjour le plus fructueux semble avoir été le mois passé au couvent de Mar Saba. Il a surmonté toutes les difficultés pour dessiner et peindre cette région, peut-être la plus sauvage au monde, et comme l'observe



Fig. 18. — Qouater Zeberde, près Beyrouth.

Léon de Laborde, il est le premier à avoir rapporté « un tableau à l'huile représentant la mer Morte prise du milieu de la solitude... peint d'après nature et entièrement terminé sur place en dix ou douze longues journées[2] ». Vêtu en bédouin, il se lie avec les pauvres arabes de la contrée qui n'ont pas l'allure des arabes de grande tente ; il subit leur salete repoussante pour penetrer dans leur intimité. Il n'est pas un ustensile qu'il dedaigne de dessiner : il a laisse

[1] Voir les critiques de Ed. Robinson, *Palaestina*, III p. 767, et suiv.

[2] Léon de Laborde, Un artiste dans le désert, dans *Revue française*, t. XI, mars 1838, p. [illegible]

notamment des études détaillées de la tente arabe à ravir un ethnographe.

Le 20 mai 1838, Montfort sort de Beyrouth pour effectuer, en compagnie de M. de Caraman [1], sa dernière randonnée par Tripoli, Lataquié, Dana, Alep, Antioche et Séleucie, avec retour en juillet à Beyrouth qu'il quitte définitivement en août pour rentrer en France.

Pour terminer nous signalerons encore deux œuvres de l'artiste où s'affirme la souplesse de son talent. La première est une charmante aquarelle, le portrait de Nedjmé, fille d'Ibrahim Qoubroussy, agent consulaire français à Nazareth. Elle se tient accroupie sur un tapis devant des coussins blancs. Coiffée d'un fichu jaune à raies rouges, elle porte une robe blanche légèrement rayée de rouge et bordée de bleu (fig. 17)[2].

Nous avons déjà insisté sur le goût pour l'archéologie dont Montfort a témoigné à une époque où le pittoresque seul comptait. On lui doit, en collaboration avec Lehoux et J. de Bertou, le premier relevé précis des fameuses stèles rupestres du Nahr el-Kelb. On lui doit encore la première reproduction fidèle du Qanaṭer Zebeidé, attribué sans raison à Zénobie, en réalité aqueduc d'époque romaine, qui amenait l'eau à Beyrouth (fig. 18). La *Revue archéologique* a déja reproduit, en 1846, ce dessin de Montfort et voici à quelle occasion. Letronne avait déduit d'un texte grec, d'ailleurs grâce à une erreur de lecture [3], qu'une fontaine de la ville devait être alimentée par un aqueduc. Interrogé par le savant épigraphiste, le colonel Callier lui apprit l'existence du Qanaṭer Zebeidé à près de trois heures de Beyrouth. De plus, Letronne reçut « non pas un simple croquis, mais un superbe dessin, exécuté sur les lieux mêmes, par un artiste des plus distingués, M. Montfort [4] ». On comparera notre reproduction directe à la planche de la *Revue archéologique* qui, quoique assez fidèle, interprète certains détails. Comparable au Pont du Gard, le Qanaṭer Zebeidé, construit en grands matériaux, franchissait le Nahr Beyrouth sur trois rangées d'arcades. Il est presque entièrement détruit aujourd'hui.

René Dussaud.

[1] Le comte A. de Caraman a publié deux articles sur ses voyages en Syrie dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1840, pp. 321-345 et 1841, pp. 1-26.

[2] Louvre, Inv. 4408. Aquarelle et mine de plomb. Daté : *Nazareth 24 novembre 1837*.

[3] Voir Renan, *Mission de Phénicie*, pp. 354-355, et en dernier lieu Perdrizet, *Revue Biblique*, 1900, p. 436 et suiv.

[4] *Revue archéol.*, 3e année (1846-47), II, p. 490 ; le dessin est reproduit, pl. LVII. Voir *Ibid.*, 3e année, I (1846), p. 83.

BIBLIOGRAPHIE

Carl J. S. Marstrander. — **Caractère indo-européen de la langue hittite.** Un vol. in-8° de 172 pages. — Christiania, J. Dybwad, 1919.

Ce livre est le résultat d'études poursuivies par M. Marstrander sur les premiers documents mis à la disposition des chercheurs, avant qu'il ait pu prendre connaissance des derniers travaux de MM. Hrozny et Weidner. Il conclut au caractère indo-européen de la langue hittite, sans cependant accepter toutes les interprétations de MM. Hrozny et Bugg. Bien entendu, ces résultats sont en grande partie théoriques, par suite de l'ignorance où nous sommes encore du vocabulaire hittite. M. Marstrander passe ainsi en revue et reconstitue les différentes parties du discours, pronom, nom, verbe, etc., qu'il compare aux diverses langues indo-européennes. De l'examen morphologique de la langue, il résulte que le hittite, bien que précédant le grec, par exemple, de plusieurs siècles, se présente à nous à un stade de développement beaucoup plus évolué ; les simplifications qui se produisent toujours dans les langues indo-européennes, la langue hittite les connaît déjà dans les documents que nous pouvons étudier et qui datent environ du treizième siècle avant notre ère. Il convient de ranger le hittite dans le groupe européen occidental, avec le germanique, l'italo-celtique et le grec, comme nous y invitent les formes pronominales *ka-a-ish*, ayant la valeur du latin *hic*, et *ku-ish*, interrogatif. En outre, le hittite, dans ce groupe, doit être placé à côté de l'italo-celtique et du tokharien par suite de la présence d'un médio-passif en *r*, dont les formes sont à rapprocher des mêmes formes italo-celtiques à désinences simples et composées. Mais il ne s'ensuit pas que le hittite puisse être assimilé à une de ces langues. Il reste bien autonome tout en admettant des concordances avec les idiomes voisins ; ce sont, avec l'italique et le tokharien, une extension considérable de la formation verbale en *sk*, qui semble possible dans tout verbe hittite en plus de sa forme de présent normal, et doit donner un sens différent ; avec l'italo-celtique, le passage de *eu* antévocalique en *ou* ; avec le celtique et le grec, le passage de *m* à *n* ; avec le tokharien, le suffixe de l'infinitif en *wa-ar* ; avec le germanique, le passage de *o* à *a* et les formes pronominales *zi-ga*, *tu-ga*, formes de la 2ᵉ personne du singulier, *an-za-a-ish*, forme de la 1ʳᵉ personne du pluriel. Ce serait donc, dit M. Marstrander, un « dialecte limitrophe oriental de ce domaine linguistique de l'indo-européen occidental qui, à date préhistorique, était

commun aux Hittites, aux Italiques, aux Celtes et aux Tokhariens. » L'intention de M. Marstrander était de joindre à ce travail une étude sur les rapports qui existent entre le hittite et certains idiomes d'Asie Mineure; le temps, dit-il, lui a manqué pour cela. Lorsque le vocabulaire hittite sera mieux connu et aussi celui des langues voisines, il y aura grand intérêt à effectuer cette comparaison, car le peu que nous connaissons du hittite nous montre une langue très influencée par les éléments étrangers, au point que Weidner a pu soutenir qu'il s'agissait d'une langue caucasique contaminée d'éléments indo-européens.

G. Contenau.

The Annual of the American School of Oriental Research in Jerusalem. Vol. I, for 1919-1920. — Edited for the managing committee by Charles C. Torrey. Yale University Press, New-Haven, Conn.

Les modifications politiques survenues en Syrie et Palestine, à la suite des événements de ces dernières années, ont pour conséquence un renouveau des études archéologiques. La création de la revue où paraissent ces lignes est un témoignage de cette activité; la publication d'un volume annuel consacré aux travaux de l'École Américaine d'Orientalisme de Jérusalem en est un autre, et nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à ce nouveau périodique. La bibliothèque archéologique qu'amorce l'Annual de cette année est destinée à la publication des travaux de cette École. Le premier volume, solidement cartonné, imprimé sur beau papier, abondamment illustré, fait, par sa composition, bien augurer de l'avenir.

Charles C. Torrey. — *A Phœnician Necropolis at Sidon* (p. 1-27). — Cet article donne le résultat succinct des fouilles exécutées à Sidon en 1901, par M. Torrey, dans un terrain situé au Sud-Est de la ville, au pied des premières pentes du Liban. Un peu à l'Ouest, en droite ligne de cette place, se trouve la grande nécropole où fut découvert le sarcophage d'Eshmunazar, et qui fut explorée ensuite par Renan. On accède aux tombes de ce terrain par des puits creusés dans la roche; au fond de ces puits s'ouvrent des chambres funéraires voûtées; ce sont donc des sépultures d'ancien type. On y trouva 14 sarcophages anthropoïdes et 5 sarcophages de forme *theca*, en marbre, qui appartiennent aux cinquième et quatrième siècles. Deux sarcophages grossiers en calcaire du pays prouvent la réutilisation de la tombe à basse époque; l'un contenait quatre, l'autre cinq squelettes. Des monnaies de bronze recueillies parmi les ossements et datant du règne d'Elagabale donnent l'époque du réemploi de la sépulture. Une des tombes avait aussi contenu, postérieurement aux premiers ensevelissements, des cercueils en bois dont les ferrures ont été retrouvées. Un des sarcophages, une theca, dont l'intérieur était taillé comme celui des sarcophages anthropoïdes, portait une marque d'ouvrier, un aleph phénicien, qui nous prouve que les ateliers qui fabriquaient ces sarcophages employaient une main-d'œuvre phénicienne. Le tout avait quelque peu souffert des pluies périodiques qui imbibent le sol et, grâce aux puits, s'infiltrent dans les tombes pendant une grande partie de l'année. M. Torrey fait suivre la relation succincte de la découverte, d'une description sommaire des sarcophages. Ainsi qu'il nous

en avertit, au début de son étude, ce n'est là qu'un rapport préliminaire; il est à souhaiter que la publication détaillée en soit reprise à bref délai, notamment pour les illustrations, un peu petites pour une étude approfondie des monuments. On a recueilli dans ces tombes des figurines de divinités en terre cuite peinte, des alabastres, des lampes appartenant à la basse époque, de petits objets égyptiens en terre vernissée, tels qu'amulettes et scarabées. Tout cet ensemble, important, provient de fouilles exécutées il y a vingt ans, et se trouve encore à Sidon; il n'était connu jusqu'ici que de quelques personnes.

Hinckley G. Mitchell. — *The modern wall of Jerusalem* (p. 28-50). — Étude du mur d'enceinte de Jérusalem, documentée de nombreuses illustrations (71 fig.). Là aussi, certaines photographies sont un peu petites pour le but qu'on se propose d'atteindre. L'auteur, après une brève description de la muraille et des portes, étudie les matériaux employés dans la construction; ce sont des pierres extraites des alentours immédiats de Jérusalem, notamment du Mont des Oliviers; puis il expose les causes qui ont endommagé l'enceinte: action des éléments, et surtout remaniements successifs. Il insiste sur l'extrême diversité de la maçonnerie dans ses différentes parties, notamment sur la présence de pierres à refends et à bossages mal dégrossis en de nombreux endroits de la muraille.

L. Bayles Paton. — *Survivals of primitive religion in modern Palestine* (p. 51-65). — Quand les Israélites conquirent Canaan, ils se trouvèrent en présence d'une religion qui rendait un culte à une multitude de puissances présidant aux phénomènes naturels. Les endroits du culte étaient les sources, les arbres, les montagnes, les cavernes, les tombes, les pierres sacrées, et M. Paton, après Curtiss et d'autres voyageurs, en rapporte de nombreux exemples. Au cours d'un voyage accompli en 1903, à travers la Syrie et la Palestine, il a reconnu les survivances de cette vénération parmi les populations actuelles; ainsi à Afka dans le Liban, où le Nahr Ibrahim, l'ancien Adonis, prend sa source, et où les habitants ont conservé une légende déformée du mythe d'Adonis; ainsi à Qatana, au sud de Damas. Les cèdres du Liban, un chêne près de Baniyas sont encore des arbres sacrés. M. Paton signale la persistance de ces traditions cananéennes malgré la présence successive du judaïsme, du christianisme et de l'islamisme dans ces régions.

Warren J. Moulton. — *Gleanings in archaeology and epigraphy* (p. 66-72). — Description d'une pierre dont la face supérieure est creusée d'une grande cupule auprès de laquelle s'en trouvent de plus petites; cette pierre est à Beit Ta'amir, à quelques kilomètres au sud de Jérusalem. L'auteur pense que ces marques datent de l'époque néolithique dont beaucoup d'instruments se retrouvent près de là; la pierre pourrait être un autel à sacrifices.

Description d'une série de figurines ou disques en terre cuite, provenant de Palestine et creusés en leur milieu d'une dépression recouverte d'un verre légèrement bombé. En rapprochant ces disques d'une représentation d'oiseau en argile offrant les mêmes caractéristiques, M. Moulton conclut, avec M. Macalister et le P. Cré, que ces objets sont des réserves eucharistiques qu'on plaçait dans les tombes. Je

sais que cette question doit être discutée prochainement d'un tout autre point de vue, et je n'insiste pas sur cette conclusion.

L'auteur décrit en terminant quelques figurines de terre cuite du Hauran, et deux inscriptions, l'une en grec, de Césarée de Palestine, l'autre en nabatéen, provenant de Pétra; la première, qui rappelle « l'achèvement de la basilique, du pavement, de la mosaïque, ainsi que des degrés du temple d'Hadrien », serait de la fin du sixième ou du début du septième siècle; elle prouverait qu'en certains points de Palestine, le christianisme fut long à triompher.

G. Contenau.

Ed. Naville. — **L'Évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques.** Vol. in-8° de XIII et 179 pages. Paris, Paul Geuthner, 1920.

M. Naville essaye de démontrer, dans la première partie de son livre, que l'écriture égyptienne n'est pas une écriture sémitique qui n'indique que les consonnes, et il se met en opposition avec l'École d'Erman et de Sethe en disant que la langue égyptienne — elle non plus, — n'est pas d'origine sémitique. Il ne fonde pas le verbe égyptien sur le verbe à trois radicales et les lettres interprétées par l'École de Berlin comme consonnes ('aïn, 'alef, j, w) seraient en réalité des voyelles : il croit en trouver la preuve en copte. — En parlant de l'évolution de la langue égyptienne, il constate deux grands changements dans l'écriture et dans la langue. C'est d'abord l'apparition « presque subite » du démotique, de cette écriture modifiée qui ne perd pas complètement son caractère figuratif et « d'une *langue* simplifiée se rapprochant de la langue populaire, sans cependant en rendre la forme exacte ni la variété ». Le second changement survient à l'époque de l'ère chrétienne; il fait apparaître la véritable langue populaire, le copte, dans ses différents dialectes qui ont besoin d'une nouvelle écriture, l'alphabet grec. — M. Naville se demande alors si l'on ne pourrait pas retrouver un développement analogue à celui de la langue et de l'écriture égyptiennes, d'abord dans le babylonien cunéiforme supplanté par l'araméen et, ensuite, dans l'hébreu carré, qui serait pour la Palestine ce qu'est le copte pour l'Égypte.

Ce livre, riche d'idées neuves et de suggestions très intéressantes, appelle cependant nombre de réserves ; on hésitera à accepter toutes ses données, si attrayantes qu'elles soient à première vue.

Georges Ort.

Peter Thomsen. — **Die römischen Meilensteine der Provinzen Syria, Arabia und Palaestina.** Un vol. in-8° de IV et 102 pages avec carte (tirage à part de la *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. XL). Leipzig, Hinrichs, 1917.

La disposition typographique de ce recueil, qui groupe 306 milliaires répartis sur une cinquantaine de routes, n'est pas des plus commodes, mais l'information est précise et puisée à bonne source.

On ne saurait trop appeler l'attention de ceux qui voyagent en Syrie, sur l'importance qu'il y a à relever avec soin les inscriptions des milliaires romains qu'ils rencontrent, ainsi que leur position exacte. Trop souvent, cette dernière n'est l'objet que d'une indication assez vague et,

presque toujours, on néglige de dégager la pierre à moitié enfouie pour lire complètement le texte. Or, les milliaires non seulement fournissent d'utiles renseignements sur le réseau routier d'époque romaine, mais ils permettent souvent d'identifier les sites antiques.

Le travail de M. Thomsen rendra de bons services : il y aura lieu de le compléter, notamment par une exploration attentive de la Syrie du nord.

R. D.

Le livre de la création et de l'histoire, de Moṭahhar ben Ṭâhir el-Maqdisi, attribué à Abou-Zéïd Ahmed ben Sahl el-Balkhî, publié et traduit d'après le manuscrit de Constantinople, par M. Cl. Huart, t. VI. Paris, éditions Ernest Leroux, 1919, gr. in-8°, 228 + 127 pages. (*Publications de l'École des langues orientales vivantes*, IVe série, vol. XVIII.

M. Clément Huart a eu la bonne fortune de mener à bien, malgré les difficultés toujours grandissantes de l'impression, la publication du *Livre de la création et de l'histoire*. Ce tome VI et dernier de l'œuvre intéresse directement la Syrie. Il comprend le texte original, un index général des six volumes, et une traduction en français du document arabe. Ce texte est divisé en deux grands chapitres, également importants l'un et l'autre, puisqu'ils exposent, pour une bonne part, des événements contemporains de l'auteur lui-même.

Le chapitre XXI donne un récit abrégé de la domination des Oméyyades, jusqu'à la fin de leur règne, ainsi que des troubles causés par Ibn ez-Zobéïr et El-Mokhtâr ben Abi-Obéïd. Le chapitre XXII traite des Hâchémites, fournit un dénombrement des khalifes abbassides depuis l'an 132 jusqu'à l'an 350 de l'hégire, et expose avec des détails circonstanciés le début du pouvoir des Abbassides. Le récit prend fin à l'abdication d'el-Moṭî en 363 (H.); comme la composition du *Livre de la création* fut achevée en 355 (H.), on en conclura, avec M. Huart (p. 125, n. 3), que les dernières lignes ne sont pas de l'auteur et ont été ajoutées après coup par un copiste.

L'index, très détaillé, permet maintenant de se faire une idée d'ensemble de cette œuvre si importante, due à un écrivain du dixième siècle de notre ère, postérieur de quelques années seulement à Masoudi.

Frédéric Macler.

George-Samné. — **La Syrie**. Un vol. in-8° de 733 pages, avec 30 photographies et 6 cartes hors texte. Paris, éditions Bossard, 1921.

Dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage, M. Chekri Ganem le définit justement : « le livre d'un Syrien sur la Syrie ». Il faut féliciter M. George-Samné d'avoir surmonté les difficultés d'un sujet complexe entre tous et le remercier de nous avoir donné de la géographie, de l'histoire, des religions, de la vie économique et politique du pays, un exposé exact et documenté. Tout en ne cachant pas ses préférences pour tel ou tel arrangement, tout en montrant le vice et la fragilité de telle ou telle combinaison, l'auteur ne se départ pas du ton de l'historien. Il a foi dans l'avenir et le progrès de son pays : les derniers événements lui donnent pleinement raison.

Un grand nombre de documents officiels sont publiés en annexe aux divers

chapitres. L'ensemble permettra à tous ceux qui s'intéressent à la Syrie d'acquérir rapidement des notions utiles et sûres. Les reproductions photographiques sont bien venues et judicieusement choisies.

La partie géographique, qui touche directement nos études, a été traitée avec soin : les cartes très instructives, vraiment démonstratives, qui y sont jointes le disent assez. Nous eussions aimé, tout au moins en annexe, posséder la liste complète et précise des divisions administratives et non pas limitée aux vilayets et aux sandjaks. Nous entendons par « précise » que la transcription des noms de lieux doit être faite d'après un système fixe. Un livre comme celui-ci, écrit par un homme qui connaît le pays et possède sa langue, doit servir à propager une graphie raisonnée des noms géographiques syriens, sinon ce sera bientôt la cacophonie la plus invraisemblable. Nous ne cherchons pas la difficulté, loin de là ! Nous acceptons parfaitement les graphies reçues comme Beyrouth et Lataquié — qui ne sont d'ailleurs pas mauvaises ; nous demandons seulement qu'on n'introduise pas dans le langage et surtout dans l'écriture des « monstres » inconnus jusqu'ici, tels que *Souayadiyich* pour Souweidiyé, *Kalaat el Moudik* pour Qal'at el-Moudiq, *Maaret en-Amm* pour Ma'arrat en-No'man. Nous relevons ces transcriptions fautives sur la carte générale placée en fin de l'ouvrage, non pas sur celle qu'a dressée M. Augustin Bernard et qui, dans le jeu des couleurs, donne la distribution si curieuse, et à certains égards si suggestive, des diverses populations qui peuplent la Syrie et la Palestine. Nous souhaitons qu'une nouvelle édition soit prochainement mise sur pied qui enregistrera l'organisation nouvelle que la Syrie s'est donnée et où la toponymie sera l'objet d'une révision.

R. D.

PÉRIODIQUES

Clermont-Ganneau. — **Odeinat et Vaballat**, *rois de Palmyre et leur titre romain de corrector*, dans *Revue Biblique*, juillet 1920, pp. 382-419.

Commentant une inscription trilingue, relevée par les PP. Jaussen et Savignac dans la région de Palmyre, M. Clermont-Ganneau élucide les titres et l'ordre de filiation de la famille royale palmyrénienne. Le père de Zénobie, Bat-Zabbai, avait nom Antiochus. Quant au titre de *corrector totius provinciae*, attribuant à son bénéficiaire des pouvoirs extraordinaires, M. Cl.-G. l'avait inféré d'un vocable palmyrénien ; mais le nouveau texte ne laisse plus aucun doute, livrant en palmyrénien le titre d'*épanorthotès* équivalent officiel de *corrector*.

Clermont-Ganneau. — **La lampe et l'olivier dans le Coran**, dans *Revue de l'Hist. des Religions*, 1920, I, pp. 213-259.

Partant de la belle lampe arabe en cuivre ajouré appartenant au Musée du Louvre et que M. Gaston Migeon a republiée ici-même (*Syria*, 1920, p. 56, pl. VII), le savant professeur au Collège de France fait une étude archéologique, historique et théologique de la lampe et l'olivier dans l'organisation religieuse des premiers temps de l'Islam. Le rôle de Tamîm ed-Dâri, arabe chrétien qui abjura en 631 entre les mains de Mahomet, est particulièrement mis en évidence. C'est lui qui recommanda l'emploi du *minbar*, à l'imitation de l'ambon des

églises syriennes ; mais, surtout, il introduisit l'usage des lampes à huile, soit suspendues, soit fixées aux piliers comme on en voyait dans les églises chrétiennes. Tamîm ed-Dâri était d'ailleurs marchand d'huile et de lampes. Le succès de ce luminaire dans l'Islam s'affirme notamment sous le Khalife 'Abd el-Melik qui avait achevé en l'an 72 de l'Hégire (690 ap. J.-C.) la construction de la Qoubbet es-Sakhra. A cette mosquée comme à la mosquée el-Aqsa était attachée « une équipe de Juifs, chargés de père en fils, moyennant l'octroi de certains privilèges, de fabriquer et aussi d'entretenir les verreries, lampes, cupules, lustres et autres ». Chemin faisant, M. Clermont-Ganneau précise la signification et l'origine de nombre de termes techniques arabes concernant les lampes et l'éclairage.

R. D.

A. S. — **Les tapis arméniens**, dans *Revue des Études arméniennes*, I (1920), p. 121 et suiv.

On doit à M. Martin les premières indications précises sur la série peu nombreuse et peu connue des tapis anciens de fabrication arménienne ; il en faisait dériver le décor animal et floral de modèles chinois. La stylisation y atteint un tel degré que M. A. S. juge aventureux de fixer une origine à ces motifs, en l'absence de tout intermédiaire jusqu'ici connu, qu'on doit vraisemblablement chercher du côté de la Perse. Une particularité de ces tapis est la couleur rouge-violet Kirmiz — généralement passée au violet presque pur, — qui était préparée au moyen d'un insecte vivant sur le chêne en Arménie.

X.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

La *Revue Biblique* (1er janvier 1921) publie la note suivante qui annonce la fondation à Jérusalem d'une *École archéologique française :* « L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 15 octobre 1920, a pris une délibération décidant que « l'École biblique de Saint-Étienne, par son organisation, sa situation scientifique et son autorité, est toute désignée pour constituer l'École française archéologique de Jérusalem », et confiant à son correspondant, le P. Lagrange, « le soin d'assurer à la France, dans l'étude des antiquités palestiniennes, la part qui lui revient, en accord scientifique avec les écoles anglaise et américaine ». L'École archéologique française de Jérusalem envisage des fouilles à 'Ain Douq, où nous avons signalé la découverte d'une curieuse mosaïque juive (*Syria*, 1920, p. 80).

— Le Palestine Exploration Fund a confié au Prof. Garstang, directeur de l'École britannique d'archéologie à Jérusalem, les fouilles d'ASCALON. La première campagne a fourni des résultats très encourageants. Déjà la stratification a pu être fixée : d'abord la couche cananéenne qui se termine par un monument égyptien de la dix-neuvième dynastie, puis une couche nettement influencée par la civilisation égéenne qui révèle la période philistine, d'ailleurs assez courte. Puis reprend une céramique grossière qui aboutit rapidement à l'époque grecque. D'autre part, on a dégagé une installation complexe assez mal définie où d'énormes colonnes de marbre suivaient une grande voie. Nombre de statues en marbre ont été mises

au jour et l'on a probablement trouvé le *puteus pacis* célèbre parmi les pèlerins.

— Des fouilles ont été entreprises à Tibériade sous la direction de M. Naoum Slousch, qui en a fait connaître les premiers résultats dans une conférence de la « Société orientale palestinienne » à Jérusalem. Le terrain exploré est situé à cent mètres de la tombe de Rabbi Méir Baal Hanès et aurait révélé l'emplacement de la *Kenashta dehamata* ou synagogue de Rabbi Mait. Plus au nord, des tombes juives ont été trouvées, notamment celle d'un Isidore, dont le titre est interprété comme celui de membre du Sanhédrin; détail intéressant, l'épitaphe est en grec. Les menus objets découverts portent le décor juif usuel.

— En Syrie, les fouilles anglaises de Karkémish, dont M. Edmond Pottier a donné une ample analyse (*Syria*, 1920, p. 264 et suiv.), ont été suspendues par suite des événements. Le docteur Contenau a repris, à Saïda, l'automne dernier, les recherches que la guerre avait interrompues. Il en rendra compte ici-même.

Cette année, le Haut-Commissaire de la République Française en Syrie et au Liban, M. le général Gouraud, après avis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a confié :

1° Les fouilles de Tell Nebi Mindau, où l'on place la Qadesh des Hittites, à M. Maurice Pézard, qui, après avoir travaillé à Suse avec la mission de Morgan, a fouillé Bender-Boushir ; M. Brossé, inspecteur du Service des Antiquités, lui est adjoint :

2° Le relevé et l'étude des monuments médiévaux de Tortose à M. Camille Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, dont on connaît notamment les recherches à Chypre;

3° La continuation des fouilles de Sidon au docteur G. Contenau ;

4° Enfin, les fouilles de Tyr et environs à M. de Lorey, dont les publications ont, jusqu'ici, porté sur la Perse ; Mme Denyse Le Lasseur, élève diplômée de l'École du Louvre, lui sera adjointe.

— Le Service des Antiquités et Beaux-Arts de Syrie, que dirige M. Ch. Virolleaud depuis le départ de M. Chamonard, s'occupe d'organiser le Musée de Beyrouth dans un local provisoire. Trois salles seront ouvertes à l'occasion de la Foire de Beyrouth, le 1er avril.

— Nos lecteurs apprendront avec le plus vif regret la mort de l'homme excellent et du parfait savant qu'était Max van Berchem. Il était né le 16 mars 1863 d'une famille d'origine flamande devenue génevoise, puis vaudoise. Depuis 1891, il poursuivait, avec une conscience admirable et une autorité accrue d'année en année, le relevé et l'étude des inscriptions arabes d'Égypte et de Syrie pour aboutir à la publication du *Corpus inscriptionum arabicarum*, que patronnait l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont il était un des associés étrangers. Son *Voyage en Syrie* (voir *Syria*, 1920, p. 74) est un modèle de recherches sur le terrain, éclairées par les textes.

Le Gérant : Paul Geuthner.

[illegible]-21 — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

L'ÉCOLE ARTISTIQUE D'ANTIOCHE ET LES TRÉSORS D'ARGENTERIE SYRIENNE

PAR

CHARLES DIEHL

« Par sa richesse, sa grandeur, le nombre de ses habitants, par sa beauté et sa prospérité, Antioche, écrit Procope, est la première de toutes les villes que les Romains possèdent en Orient [1]. » On l'appelait au sixième siècle Antioche la Grande et aussi Antioche la Belle, et par la splendeur de ses édifices elle méritait ce nom. Ses longues rues droites, bordées d'une double rangée de portiques, offraient un aspect imposant et magnifique ; son cirque et son théâtre étaient célèbres autant que le luxe de ses bains. Le palais que l'empereur Gallien y avait édifié au bord de l'Oronte, et dont Libanius nous a laissé la description, était une merveille. La grande église octogonale, « l'église dorée », comme on l'appelait, que Constantin y avait fait bâtir, était, au témoignage d'Eusèbe, « un monument unique en son genre », par la disposition de son plan, l'ampleur de ses proportions et le faste de sa décoration polychrome. Plus tard, lorsque, en 540, Chosroès le Grand eut pris Antioche et l'eut détruite de fond en comble, Justinien la rebâtit magnifiquement. Et telle était la renommée de sa splendeur et de sa richesse, que sa réputation était parvenue jusqu'aux extrémités de l'Orient. Dans la Chine lointaine on considérait Antioche comme la véritable capitale de l'empire, et on la tenait pour « la troisième ville du monde ».

Dans cette grande cité cosmopolite, où le goût des fêtes, l'amour des spectacles et du plaisir, le souci de l'argent et du bien-être apparaissaient aux étrangers comme les traits caractéristiques de la vie publique, la prospérité économique s'était magnifiquement développée. A Antioche aboutissait une des routes principales du commerce international, celle qui, à travers l'Asie cen-

(1) PROCOPE, *De bello pers.*, pp. 189-190 ; cf. FORSTER, *Antiochia am Orontes* (*Jahrb. des archaeolog. Instituts*, 1897, p. 103) et dans mon *Justinien*, les pp. 567-591.

trale et la Perse, apportait les marchandises de l'Inde et de la Chine. Les négociants syriens, comme les Phéniciens leurs ancêtres, répandaient d'autre part à travers toute la Méditerranée les produits de ces industries de luxe dont Antioche se glorifiait. On les rencontrait en Afrique et en Italie, en Sicile et en Espagne, au fond de l'Adriatique comme en Gaule, et on raconte que le grand saint syrien, Syméon Stylite, à qui était parvenu par eux l'écho de la gloire de sainte Geneviève, ne manquait jamais de charger ses compatriotes de saluer de sa part la sainte franque [1].

Antioche était encore une grande ville intellectuelle. Ses écoles de philosophie étaient célèbres, on vantait l'éloquence de ses rhéteurs, les goûts d'art, l'élégance raffinée de ses habitants. C'était une des capitales de l'hellénisme. C'était aussi une des capitales du christianisme. On la surnommait, depuis le commencement du sixième siècle, « la ville de Dieu », Théoupolis ; elle s'enorgueillissait de rapporter aux apôtres eux-mêmes la fondation de son église, et l'importance de son patriarcat, le renom des grands évêques qui l'avaient gouvernée, la pompe de ses fêtes religieuses, le nombre de ses couvents et de ses établissements de bienfaisance faisaient d'elle en effet une grande cité chrétienne. Enfin, le réveil des vieilles traditions nationales et sémitiques qui se manifestait dans tout l'Orient à partir de la fin du troisième siècle marquait Antioche d'une empreinte particulière. On conçoit donc sans peine que, dans ce milieu intelligent et riche, actif et passionné, ouvert à toutes les influences, curieux de toutes les nouveautés, l'art chrétien ait naturellement trouvé un terrain merveilleux d'épanouissement, que les monuments d'Antioche soient devenus vite des modèles universellement admirés et imités, que les ouvrages sortis de ses ateliers aient eu sur tous les marchés de l'Orient et jusqu'en Occident une vogue incomparable, et que l'activité de ses exégètes ait influé puissamment sur la formation de l'iconographie.

Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art chrétien d'Orient admettent donc aujourd'hui sans discussion l'importance qu'a eue Antioche dans la formation de cet art. Strzygowski a parlé bien des fois du grand mouvement d'art qui, aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne, se développa « dans les grandes villes orientales du monde hellenistique, en particulier à Alexan-

[1] *Vita S. Genovefae* (SS. rer. merov. III, 226).

drie, à Antioche et à Éphèse[1] », et qui devait être, un peu plus tard, si fécond en résultats. C'est un axiome indiscuté que l'art chrétien s'est formé et a grandi dans les grands centres hellénistiques, « à Antioche en particulier[2] », et que, « sous la triple constellation », comme dit encore Strzygowski, d'Alexandrie, d'Antioche et d'Éphèse, Constantinople naquit et se développa. À l'origine des thèmes qu'a illustrés l'iconographie byzantine, on a cru pouvoir trouver deux traditions rivales et distinctes, « l'une idéaliste, l'autre réaliste, l'une hellénistique, l'autre orientale[3] », dont la première est née à Alexandrie, dont la seconde s'est créée à Antioche. Et ce serait folie assurément de vouloir nier le grand rôle qu'a joué cette cité qu'on a justement nommée « la reine de l'Orient ». On remarquera toutefois que, de cette Antioche fameuse, il ne nous reste rien, hormis le souvenir que les textes historiques ont gardé de sa gloire. À l'exception de ses pittoresques et imposantes murailles, aucun de ses monuments ne nous a été conservé ; et, en attendant que des fouilles systématiques — dont l'importance n'échappe à personne — nous rendent enfin les restes de ses édifices disparus, c'est ailleurs qu'il faut chercher l'image de la ville morte et les caractères de l'école artistique dont elle fut le centre. Les églises de la Syrie du Nord nous permettent d'entrevoir quel fut, probablement sous l'influence d'Antioche, le développement de l'architecture chrétienne en Syrie, et quelle forme nouvelle y revetit, par le mélange des motifs orientaux se combinant avec les traditions hellénistiques, l'ornementation sculptée[4]. Mais si, par là, la part d'Antioche est certaine dans les origines de l'art byzantin, il demeure difficile cependant d'en mesurer exactement l'étendue. Il y a donc un intérêt extrême à recueillir et à classer tous les monuments qui semblent pouvoir être rattachés à cette école d'Antioche et qui permettent d'en définir plus exactement les tendances caracteristiques, de mieux déterminer l'influence qu'elle exerça.

[1] *Orient oder Rom*, p. 8.

[2] Strzygowski, *Hellas in des Orients Umarmung*, p. 16.

[3] Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, pp. 688-578, 581.

[4] V. mon *Manuel d'art byzantin*, pp. 24-50.

*
* *

Parmi ces monuments, une des séries les plus remarquables est constituée par les trésors d'argenterie et d'orfèvrerie découverts en ces vingt-cinq dernières années en Syrie et dans les régions voisines, en Cilicie et en Chypre. M. Bréhier, dans un fort intéressant article de la *Gazette des Beaux-Arts* [1], en a entrepris une étude d'ensemble et il a cherché à définir ce que ces ouvrages nous apprennent sur la technique et le style des ateliers antiochitains. Peut-être quelques-uns trouveront — et je suis de ceux-là — que sur ces bases solides M. Bréhier a construit quelques hypothèses parfois hasardeuses, en revendiquant pour l'école d'Antioche nombre d'objets d'orfèvrerie découverts fort loin de la Syrie. « Certains d'entre eux, écrit l'auteur, portent incontestablement la marque syrienne ; pour d'autres le doute est permis. » Je crois le doute légitime pour un plus grand nombre de pièces que ne le pense M. Bréhier, et j'essaierai de l'expliquer plus loin. Il importe d'analyser d'abord ce qu'il y a dans ce travail, de certain et d'incontestable.

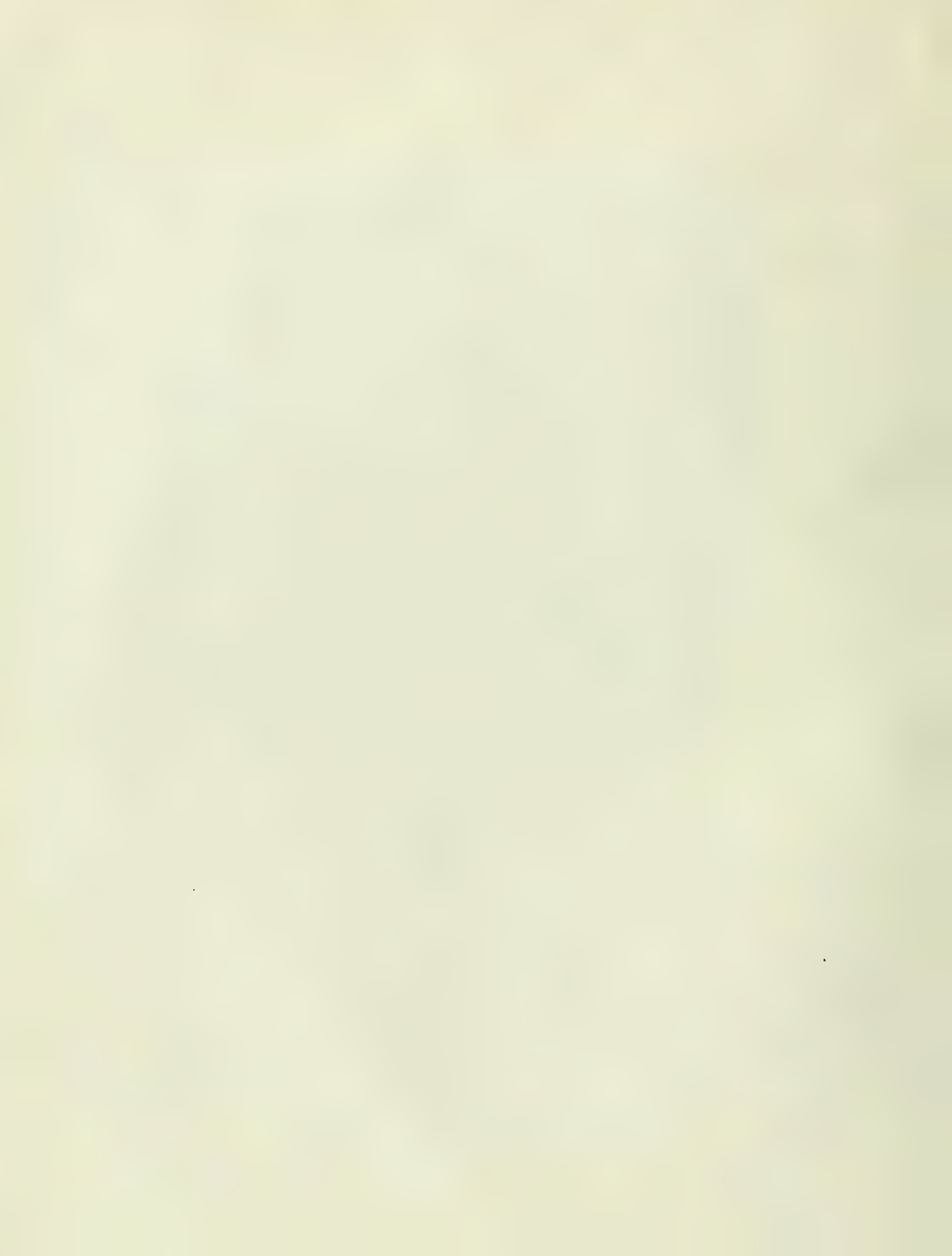
Entre les pièces d'argenterie d'origine évidemment syrienne, la plus ancienne en date et la plus importante par sa valeur artistique est assurément le beau calice trouvé en 1910 à Antioche, avec cinq autres objets, une croix processionnelle, trois reliures de livre et un second calice. Le tout se trouve aujourd'hui dans la collection Kouchakji, à New-York [2]. Le calice qui forme le morceau le plus précieux de ce trésor est aussi remarquable par sa technique que par les sujets qui y sont représentés (pl. IX). Au milieu d'une frondaison de vigne chargée de lourdes grappes et qui se déroule en élégants replis, douze figures assises, disposées en deux séries superposées, se distribuent en deux groupes symétriques, dont chacun montre cinq apôtres vus de profil autour du Christ de face assis sur un trône. Des

[1] Louis Bréhier, *Les Trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1920, t. I, pp. 173-196).

[2] Sur le calice Kouchakji, voir Eisen, *Preliminary report on the Great Chalice of Antioch* (*American Journal of archaeology*, t. XX, 426, et XXI, 169), et l'article publié dans une revue belge, *la Jeunesse* (9 et 16 déc. 1920), par H. L. (ces initiales sont celles d'un professeur à l'Université de Gand). Pour les autres objets cités, on trouvera les indications bibliographiques nécessaires dans l'article de Bréhier, et dans Dalton, *Byzantine art and archaeology*, p. 563 et suiv.



Calice d'argent d'Antioche, IIIe ou IVe siècle
(Collection Kouchakji)



oiseaux et des animaux se jouent parmi le feuillage ; les ornements et les figures étaient autrefois dorés. Tout ce décor, merveilleusement ajouré et ciselé, est traité avec une habileté et un style incomparables. La figure juvénile du Christ, les têtes expressives des apôtres ont, malgré leurs petites proportions (1 centimètre à peine), une physionomie individuelle qui en fait de véritables portraits. Est-ce à dire que, comme le pense M. Eisen, ce bel ouvrage date du premier siècle de l'ère chrétienne, et que l'artiste aurait vécu à une époque où tous les compagnons du Christ, encore vivants, auraient pu lui servir de modèle ? M. Bréhier écarte avec raison cette hypothèse quelque peu fantaisiste et il date de la fin du deuxième ou du commencement du troisième siècle le calice Kouchakji, qui lui semble, en tout cas, antérieur à la période constantinienne. On se demandera, si on en compare la décoration aux deux larges bandes ornementales, traitées avec tant de richesse et de goût, qu'on rencontre à Ravenne sur le trône de Maximien, si le calice Kouchakji ne devrait point être attribué à une date plus basse encore. Assurément le style des figures, l'habileté des draperies attestent une bonne époque ; mais je crains que, pour le plaisir de rehausser l'importance de la trouvaille (ne s'est-on pas demandé — follement — si ce calice ne serait pas le vase qui a servi à la première Cène ?), on ne lui attribue une trop haute antiquité. A en juger par les photographies dont je dispose, il pourrait dater fort bien de la première moitié du quatrième siècle.

Avec les deux trésors de Kerynia, que se partagent le musée de Nicosie, le Musée Britannique et la collection Pierpont-Morgan [1], nous descendons, à ce qu'il semble, à la fin du cinquième et à la première moitié du sixième siècle. Il n'est point besoin de décrire longuement cette série de pièces merveilleuses, grands plats d'argent décorés de reliefs ou ornés de nielles, dont les plus beaux — neuf au total — représentent des épisodes de l'histoire de David, encensoir hexagonal orné de figures saintes, cuillers dont le manche porte, finement gravées, des figures d'animaux, bijoux d'or enfin, colliers, boucles d'oreilles, bracelets ou pectoraux d'une richesse et d'une élégance admirables. Parmi ces objets, les plats qui racontent l'histoire de David, soit en scènes de genre de

[1] On trouvera d'admirables reproductions des objets appartenant à la collection Morgan dans le beau catalogue publié par les soins du possesseur (CECIL H. SMITH, *Bronzes, antique greek, roman, etc., including some antique objects in gold and silver*, pl. LX et suiv.

style hellénistique, soit en compositions plus graves et plus solennelles (pl. X, 1 et 2, et pl. XI, 1) sont, par la science de l'arrangement autant que par la beauté harmonieuse des figures, des chefs-d'œuvre. L'origine syrienne de ces précieuses trouvailles semble incontestable.

Certains d'entre ces objets — l'encensoir hexagonal du British Museum en particulier (pl. XI, 2) — sont étroitement apparentés au vase d'argent que possède le Louvre et que le donateur, M. J. Durighello, a trouvé aux environs de Homs (Emèse) (pl. XII et XIII). Les deux pièces, qui se ressemblent fort par le style de l'ornementation (les figures du Christ, de la Vierge et des saints sont traitées de façon toute semblable), appartiennent au milieu du sixième siècle, et semblent d'une époque assurément postérieure aux plats figurant l'histoire de David.

C'est de Syrie également que proviennent le calice de la collection Tyler, bel objet d'une élégante sobriété, dont une inscription constitue le seul décor, et la patène appartenant à M. Kalebdjian, tous deux trouvés à Riha, près l'Oronte, à 60 kilomètres au sud-est d'Antioche. Sur la patène est représentée, avec des rehauts d'or qui soulignent les détails, la Communion des Apôtres (pl. XIV). M. Bréhier, qui a le premier étudié cette pièce intéressante, a été très frappé de l'expression des figures. « L'artiste, écrit-il, qui a composé cette scène a su rendre avec une puissance singulière les divers sentiments des personnages. Pour trouver dans l'art chrétien une pareille intensité d'expression, il faut descendre jusqu'à nos imagiers gothiques et même jusqu'à nos primitifs de l'école franco-flamande. » C'est aller là, sans doute, un peu loin dans l'admiration. On ne contestera point assurément le vigoureux réalisme de ces figures : mais l'exécution en est singulièrement grossière et rude. La recherche de l'expression aboutit trop souvent à la grimace : les draperies sont extraordinairement sèches et médiocres. Je ne saurais vraiment trouver dans la figure du Christ ni cette draperie majestueuse, ni cette gravité sacerdotale qu'y remarque M. Bréhier, ni ce bel ovale du visage, ni surtout « cet accent de résignation et de miséricorde infinie qui règne dans ses yeux ». Que ce soit ici « le Christ de la tradition orientale », à la barbe longue, aux cheveux plats, au visage marqué par l'âge, je ne le conteste point : mais puisqu'on rappelle à ce propos les mosaïques de San Apollinare Nuovo et les miniatures de Rossano, il suffit de s'y reporter pour constater combien l'image du Christ y est supérieure à celle



1

2

Plats d'argent de Kerynia fin Ve ou début VIe siècle

Collection Pierpont Morgan

1. David sacré par Samuel. 2. David essayant les armes de Saül.





1

Plat d'argent de Kerynia (fin v^e ou début vi^e siècle)
collection Pierpont Morgan
David luttant contre Goliath.



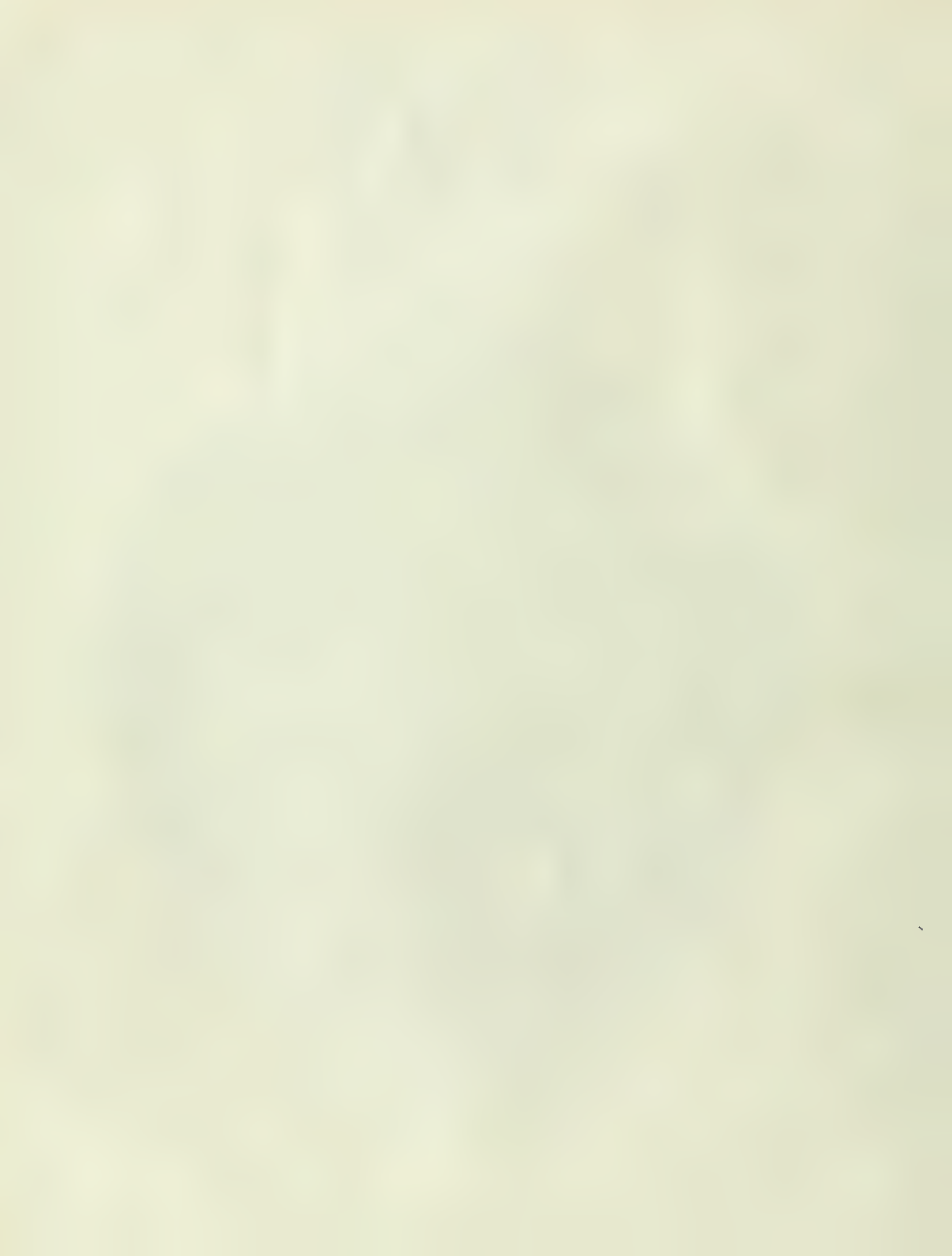
2

Encensoir d'argent de Kerynia (vi^e siècle)
Musée Britannique





Vase d'argent trouvé à Homs (Émèse), VI^e siècle
Musée du Louvre. (Don de Joseph Durighello)



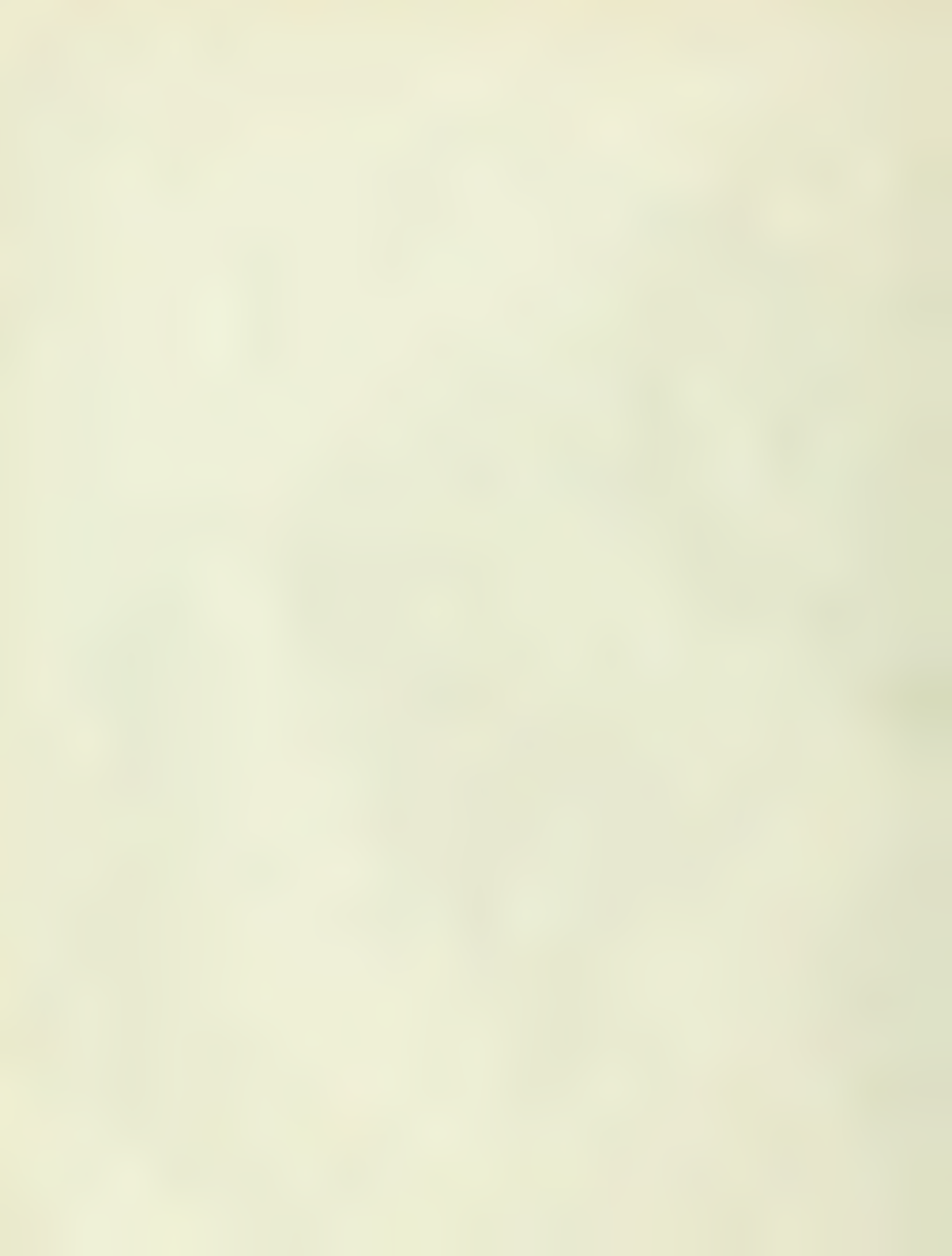




Vase d'Emese. Détails de la déc[illegible]







de la patène Kalebdjian. Et de même, il y a quelque exagération à trouver dans les figures des apôtres « une véritable galerie de portraits » : la monotonie m'en apparaît beaucoup plus grande qu'elle ne semble à M. Bréhier. « Ce qui dénote vraiment le grand art, écrit-il, c'est l'unité d'expression que l'artiste a su conserver à ces figures si différentes par leurs traits, mais comme illuminées du même sentiment de foi et d'amour. » J'ai quelque peine, quand je regarde le monument, à trouver cet enthousiasme pleinement justifié. Je concède volontiers à M. Bréhier que, dans sa symétrique simplicité, la composition de la scène est assez heureuse ; mais que la patène Kalebdjian représente « l'apogée de l'école », je n'y saurais souscrire, et il suffit vraiment, pour se convaincre du contraire, de considérer les plats de Kerynia, qui sont d'une bien autre valeur, ou le calice Kouchakji, où il serait plus naturel de louer la puissance d'expression des figures.

La patène découverte à Stuma, dans le district d'Alep, et que possède actuellement le musée de Constantinople, date de la première moitié du septième siècle. On y voit représentée, comme sur la patène Kalebdjian, la Communion des Apôtres, avec quelques variantes de détail d'où M. Bréhier conclut que les ateliers syriens ne s'en tenaient pas à des poncifs, avec une maladresse aussi qui atteste la décadence et montre la fin d'une grande tradition d'art.

Telles sont, chronologiquement classées, les pièces d'argenterie auxquelles on peut attribuer avec quelque certitude une origine syrienne, en raison des endroits où elles ont été découvertes. Plusieurs d'entre elles offrent un détail assez particulier et qu'il faut retenir, parce qu'il semble propre aux ateliers d'Antioche. Sur les grands plats de Kerynia comme sur la patène Kalebdjian, au-dessous de la ligne droite qui figure le sol, des objets divers sont placés comme en exergue dans le segment de cercle ainsi réservé. Il ne serait point, je crois, impossible de déterminer le rapport symbolique de ces objets, vases liturgiques, armes, sacs de monnaies, agneau du sacrifice, avec la scène représentée. Mais, quoi qu'il en soit de ce point spécial, cet usage, que nous retrouverons sur d'autres monuments, peut fournir sur leur origine des indications précieuses. Un autre détail intéressant sert à démontrer la parenté des ouvrages que nous venons d'examiner. Au revers de beaucoup d'entre eux apparaissent des estampilles, généralement au nombre de cinq, portant des effigies de saints, des monogrammes et des noms. Un texte hagiogra-

phique du septième siècle, signalé d'abord par Smirnof, prouve que ces estampilles ne sont autre chose que des poinçons de contrôle, l'argent au premier titre étant dit à cinq poinçons, πενταστράγιστον. On trouve ces estampilles sur plusieurs des plats de Kerynia, sur la patène et le calice de Riha, et sur la tige de l'éventail liturgique de Stûma.

Je n'insisterai point ici sur les bijoux découverts dans plusieurs de ces trésors, à Kerynia en particulier et à Mersina, et dont beaucoup sont formés de médaillons impériaux, généralement de la seconde moitié du sixième siècle, et de monnaies d'or byzantines serties dans une riche monture d'or. Si tel de ces objets, comme le bracelet d'or du British Museum dont le médaillon représente la Vierge orante, est vraisemblablement de provenance syrienne, l'origine des autres bijoux demeure plus incertaine. Ils sont en effet étroitement apparentés à ceux du trésor découvert en 1909 en Égypte, et que se partagent les collections Freer à Détroit, von Gans à Francfort et Morgan [1]. Et encore que, quand il s'agit d'objets précieux aussi aisément transportables, le lieu où ils ont été retrouvés n'indique point nécessairement l'atelier d'où ils sont sortis, il serait imprudent, dans l'état présent de nos connaissances, de rien conclure sur l'origine de ces bijoux tous semblables de composition et de style. On y constate assurément des influences orientales. Mais viennent-ils de Syrie, ou plutôt, comme on incline à le croire, d'Égypte [2], c'est ce qu'il semble impossible de dire avec certitude.

*
* *

M. Bréhier a fort bien analysé la technique et le style qui donnent à tous ces ouvrages d'argenterie un caractère commun et qui permettent en conséquence d'entrevoir les traditions artistiques des ateliers d'Antioche.

Sur toutes ces pièces, les figures et les ornements sont exécutés au repoussé, les figures étant ensuite reprises au burin avec un soin parfois très attentif. Pour souligner les détails et faire ressortir les personnages, il n'est point rare que l'or soit appliqué en rehauts sur l'argent, ou que le décor soit relevé d'ornements de nielle ou d'émail. Et M. Bréhier, à ce propos, remarque

(1) W. Dennison, *A gold treasure of the late roman period*, 1918.

(2) Dalton, *A second silver treasure from Cyprus* (*Archaeologia*, vol. LX, part. 1, pp. 12-13).

justement que « les argentiers d'Antioche ne se préoccupaient pas seulement de l'effet plastique, mais cherchaient par l'emploi discret de la couleur à mettre en valeur les motifs essentiels de leurs compositions ».

Pour ce qui concerne le style, le trait caractéristique de cet art syrien est le soin constant et la recherche minutieuse de la vérité. Et aussi bien ce même accent réaliste se rencontre dans toutes les manifestations d'art qui semblent d'origine syrienne, dans l'illustration de manuscrits tels que l'Évangéliaire de Rabula ou celui de Rossano, dans les ivoires tels que la chaire de Maximien ou le diptyque de Ravenne, dans le caractère des types du Christ et de la Vierge comme dans l'élaboration des thèmes évangéliques tels que les a conçus la rédaction d'Antioche. « Vérité matérielle, vérité morale, écrit M. Bréhier, telle semble être la formule de cet art. » C'est de cette tendance historique et réaliste que procèdent les fonds d'architecture qui, sur les plats de Kerynia, sur les patènes de Riha et de Stuma, sont disposés derrière les personnages. C'est de là que vient l'habitude de costumer en basileis les personnages royaux comme Saül et David, et de mêler aux draperies classiques les habillements et les pompes de la cour impériale. Il faut remarquer au reste qu'au sixième siècle ce goût réaliste a passé de la Syrie à toutes les provinces de l'art byzantin, et peut-être y a-t-il quelque excès à vouloir retrouver, dans les gestes liturgiques de la patène Kalebdjian, « la liturgie réelle, telle qu'elle s'accomplissait à Antioche au sixième siècle ». Ce qui, de façon plus certaine, semble caractériser cette école syrienne, c'est le goût du portrait, la recherche de l'expression vraie dans les figures. Le Christ du vase d'Émèse et de l'encensoir de Kerynia, la Vierge et les saints qui sont représentés sur ces deux mêmes pièces, sont vraisemblablement des répliques des types créés par l'art syrien, types graves, sévères jusqu'à la tristesse et la dureté, et qui contrastent avec les images souriantes et jeunes que créa l'art alexandrin. Du calice Kouchakji, où cette recherche de l'expression individuelle se manifeste avec une remarquable maîtrise, jusqu'aux patènes de Riha et de Stuma où la même tendance se réalise avec moins de bonheur, un grand courant de naturalisme traverse toutes les œuvres de cet art. C'est de la Syrie et de la Palestine que le goût des représentations historiques a pénétré dans l'art chrétien, et il est probable que, dans cette évolution, les ateliers d'Antioche ont eu un rôle décisif.

On remarquera toutefois — si l'on admet comme syriennes toutes les pièces d'argenterie énumérées précédemment, — que cet art syrien semble avoir suivi la même évolution que tout l'art chrétien d'Orient. Dans la série des plats qui racontent l'histoire de David, les plus petits, où sont représentés la lutte de David contre l'ours ou contre le lion, ou bien David au milieu de son troupeau recevant le message de Samuel, montrent ces épisodes traités comme de véritables scènes de genre, avec un goût remarquable du pittoresque qui procède de la tradition hellénistique. Et la même liberté d'allure apparait dans le gracieux décor de rameaux de vigne qui s'épanouit sur le calice Kouchakji. Puis, de plus en plus, les compositions s'inspirent du style monumental. Les personnages se groupent symétriquement dans des attitudes graves et solennelles; un arrangement plus savant, moins vivant et moins libre, les range autour du motif central en masses soigneusement équilibrées; les costumes, empruntés pour une part à la mode de l'époque, achèvent de solenniser la scène, et pareillement la richesse de l'ornementation, parfois un peu lourde et chargée, ajoute à la majesté de l'effet décoratif.

Ainsi la Syrie suit l'évolution générale de l'art chrétien, dont elle a sans doute, plus que toute autre région, contribué à déterminer les tendances nouvelles. Mais il n'est point sans intérêt de trouver, dans le même trésor de Kerynia — comme il est naturel qu'il en advint dans cette Antioche mi-grecque, mi-orientale — le souvenir des traditions hellénistiques s'associant aux influences de l'Orient. Et de même, dans tout l'art chrétien de ce temps, se rencontrent en un original mélange ce qui vient de l'idéalisme narratif et pittoresque d'Alexandrie et ce qui vient du grave réalisme d'Antioche.

*
* *

M. Bréhier connait trop bien la merveilleuse expansion du commerce syrien durant le haut moyen âge[1] pour n'avoir pas eu la tentation de rechercher hors de Syrie les objets, sacrés ou profanes, que les ateliers d'Antioche ont pu exporter à travers le monde méditerranéen ou oriental. De cette vogue de l'orfèvrerie syrienne au cinquième et au sixième siècle il existe des preuves

[1] Cf. Bréhier, *les Colonies d'Orientaux en Occident au début du moyen âge* (*Byz. Zeitschr.*, t. XII, 1903).

incontestables. C'est à l'art syrien qu'appartient le célèbre plat d'argent de la collection Stroganof, découvert en Sibérie en 1867, et où sont représentés deux anges debout aux côtés d'une grande croix gemmée. C'est une œuvre syrienne qui a fourni le modèle du plat d'argent de Perm et les thèmes iconographiques, accompagnés d'inscriptions syriaques, qui y sont représentés, encore que, par la technique et le style, il relève plutôt de l'art sassanide. De même, le reliquaire d'argent trouvé à Sébastopol et conservé au musée de l'Ermitage, le coffret d'argent, avec traces de dorures, du trésor du Sancta Sanctorum à Rome, la pyxide dite de Grado montrent une décoration si semblable à celle du vase d'Emèse qu'on les doit attribuer à la même date, le sixième siècle, et au même pays d'origine, la Syrie. Et M. Bréhier a rappelé fort à propos un passage de la vie de saint Didier, évêque d'Auxerre, qui vivait au septième siècle, et où il est question « d'un *missorium* doré contenant sept figures humaines avec un taureau et des lettres grecques [1] ». Sur les plats énumérés dans l'inventaire des dons faits par le saint à son église, on retrouve « tous les procédés techniques des ateliers syriens, figures exécutées au repoussé, traces de dorure, ornements en filigrane, emploi de l'émail », décor zoomorphique. Ce texte précieux laisse entrevoir l'importance des importations syriennes en Gaule, et il est fort légitime en conséquence d'essayer de retrouver, dans les musées d'Europe, les pièces qui, par leur technique et leur style, peuvent provenir des ateliers d'Antioche.

Il faut se garder cependant d'attribuer indistinctement à ces ateliers toutes les pièces d'argenterie aujourd'hui dispersées dans les collections de Russie et d'Occident. Ce n'est pas à Antioche seulement qu'on fabriquait des ouvrages de cette sorte. La même industrie de luxe existait probablement à Alexandrie. Elle existait sûrement à Constantinople [2]. Au commencement du dixième siècle encore, le *Livre du préfet* mentionne la corporation des orfèvres (ἀργυροπρᾶται) dont les boutiques se trouvaient dans la grande rue commerçante de la Mese, et celle des fondeurs d'or (χρυσοχόοι) [3], et il est certain que le commerce des objets précieux était fort actif dans la capitale [4]. Corippus, d'autre part,

[1] *Vita S. Desiderii* (Acta SS., Oct., XII, 362).
[2] *Cod. Theod.*, XIII, 4, 2.
[3] Livre du Préfet, ch. 2. Cf. *De Cerim.*, p. 572.
[4] Le livre *des Cérémonies* parle des bas-reliefs d'argent ([illegible]) et des grands *missoria* d'argent décorés de bas-reliefs ([illegible]) que conservait le trésor impérial (pp. 572, 582).

nous fait connaître, pour le sixième siècle, un des produits de ces ateliers de Byzance. C'est le service de table que Justinien avait fait exécuter avec l'or recueilli dans le trésor des rois vandales et dont les plats montraient, au milieu de bas-reliefs racontant les victoires impériales, l'image, peut-être rehaussée d'émail, du souverain[1]. Assurément nous ignorons quels étaient la technique et le style de ces ateliers. Mais leur existence est indiscutable, et elle suffit pour inviter à beaucoup de prudence dans l'attribution à l'école d'Antioche des pièces d'argenterie en discussion.

Parmi ces pièces, une série fort intéressante est constituée par les grands disques d'argent qu'on appelait des *missoria* et qu'on nomme communément des « boucliers[2] ». Je doute que M. Bréhier ait raison en les attribuant tous à l'école d'Antioche. Assurément le « bouclier de Théodose », conservé à l'Académie royale de Madrid, ressemble de façon caractéristique aux plats syriens de Kerynia. On y observe le même décor d'architecture, où l'architrave se courbe en archivolte, et, au bas de la scène, des figures allégoriques placées en exergue. De même, dans le « bouclier de Valentinien », que possède le Musée d'art et d'histoire de Genève, des armes sont représentées en exergue au-dessous de la figure de l'empereur, et le même détail caractéristique s'observe dans le bouclier du Cabinet des médailles, montrant Hercule tuant le lion de Némée ; l'ouvrage au reste n'est point sans analogie avec les petits plats de Kerynia où l'on voit David luttant contre l'ours ou le lion. Et peut être aussi, à considérer les images du Christ qui y apparaissent, pourrait-on également attribuer à la Syrie la célèbre croix d'argent doré du trésor de Saint-Pierre, cadeau offert à un pape par l'empereur Justin II. Mais le « bouclier de Scipion » du Cabinet des médailles semble, malgré ses fonds d'architecture, beaucoup moins certainement d'origine syrienne : le sujet qui y est représenté, Antiloque ramenant Briséis à Achille, est traité selon les procédés des bas-reliefs pittoresques hellénistiques, et rien, dans le style ni dans

586 et qui servaient aux jours de fête, à orner le Palais Sacré. Plusieurs de ces *missoria* dataient du temps d'Arcadius (*De Them.*, p. 15). Il est peu vraisemblable que tous ces objets vinssent de Syrie.

[1] Corippus, *De laud. Justini*, III, 111 et suiv. Il faut remarquer l'expression « *pictus* ubique Justinianus erat », où il y a peut-être une indication sur l'emploi de la couleur, c'est-à-dire de l'émail.

[2] On trouvera dans Venturi, *Storia dell' arte italiana*, I, p. 546, la bibliographie des mémoires relatifs à ces boucliers et la reproduction des plus fameux (fig. 435-441).

la technique, ne semble rappeler la manière des ateliers de Syrie. Le bouclier d'Aspar, conservé à Florence, fait penser aux diptyques consulaires, dont on attribue d'ordinaire l'origine aux ateliers de Constantinople. Et le bouclier de Kertch, où un empereur à cheval, précédé d'une Victoire et escorté d'un garde du corps, est figuré non plus en relief, mais simplement gravé au trait, n'offre, malgré l'emploi de l'or et des nielles, aucun trait vraiment caractéristique de l'art syrien. Il rappelle plutôt le souvenir des plats dont parle Corippus : et la différence de technique est trop significative pour qu'on le puisse rattacher au groupe d'Antioche. J'inclinerais plutôt à en faire honneur, ainsi que d'autres monuments d'un art tout officiel, tels que les diptyques consulaires ou le beau médaillon d'or à l'effigie de Justinien que possédait le Cabinet des médailles, à quelque atelier de la capitale.

Le même doute semble permis pour la plupart des objets du trésor de Lampsaque, aujourd'hui au British Museum. Si les deux plats d'argent décorés de monogrammes niellés, et dont l'un porte au revers des marques de contrôle, ressemblent à certains plats de Kerynia, les inscriptions latines et grecques des cuillers, empruntées aux églogues de Virgile ou aux maximes de Solon, de Bias ou de Pittacus, ne semblent guère nous conduire dans l'Antioche du sixième siècle, et l'hypothèse qui, de la présence de ces inscriptions latines, conclut à un ouvrage fait pour l'exportation, demeure assez hasardeuse. Le trésor découvert en 1793 à Rome sur l'Esquilin, et que possède le Musée britannique, appelle les mêmes remarques. Si le vase décoré d'animaux rappelle les motifs syriens, d'autres objets, tels que la cassette de mariage, à inscriptions latines, de Secundus et Projecta, sont de style hellénistique et inspirés de motifs alexandrins. Il faut bien se rendre compte que des trésors de cette sorte se composent très naturellement d'objets de provenance fort diverse, entre lesquels il est nécessaire de faire des distinctions.

On attribuera plus volontiers à l'art syrien certains objets liturgiques, de la même série que les calices, patènes ou encensoirs que fabriquaient les ateliers d'Antioche. La célèbre *capsella* d'argent trouvé à Henchir-Zirara, en Algérie, et offerte à Léon XIII par le cardinal Lavigerie, la *capsella* de Brivio, au Louvre, sont, par certains détails de l'ornementation, par le caractère des figures, par la technique et par le style, de la famille du vase d'Émèse et des reliquaires qui lui sont apparentés. Mais je ne puis suivre M. Bréhier quand

il revendique pour l'art syrien et tient « pour le chef-d'œuvre de l'école d'Antioche » le magnifique coffret d'argent du quatrième siècle que conserve Saint-Nazaire de Milan [1]. La valeur d'art de cette belle pièce est hors de discussion, et M. Bréhier note avec raison la beauté tout antique des personnages, le modelé vigoureux des chairs, l'harmonie des draperies, et l'ordonnance savante de la composition. Mais cette composition, d'un accent si libre, ne rappelle nullement celle de la patène Kalebdjian : et si je ne conteste aucunement la vérité des attitudes, ni même le caractère individuel des figures qui apparaissent dans le coffret de Milan, ce ne sont point là, ce semble, des caractères appartenant exclusivement à l'art antiochitain. Tout au plus, dans l'épisode de *l'Adoration des Mages*, la Vierge trônant, qui tient l'Enfant sur ses genoux, pourrait-elle se rattacher à des modèles syriens. Mais il y a, par ailleurs, dans cette œuvre remarquable de l'art hellénistique, tant de grâce pittoresque, tant d'inspiration antique, qu'il semble difficile de se prononcer avec certitude.

*
* *

Mais, quel que soit le nombre exact des pièces d'argenterie que l'on doive revendiquer pour la Syrie et pour Antioche, une chose demeure et une conclusion s'impose. Il a existé, pendant les premiers siècles de l'époque chrétienne, dans la grande cité hellénistique, des ateliers dont la réputation a été grande dans le monde du cinquième et du sixième siècle, et dont nous pouvons, par des œuvres indiscutables, déterminer la technique et reconnaître le style. Ces ateliers assurément n'ont point été les seuls qui, dans l'Orient chrétien, aient fabriqué des argenteries précieuses, et par ailleurs l'évolution qui, progressivement, les a amenés de la tradition du bas-relief pittoresque à la recherche d'une vérité plus réaliste n'est point un phénomène qui, au cinquième et au sixième siècle, soit exclusivement le propre de l'art syrien. Mais il est probable, — et si l'on compare aux pièces d'argenterie d'Antioche les autres objets d'art, miniatures, ivoires, etc., qui semblent d'origine syrienne, la chose paraît presque évidente — il est probable que, plus que tous autres, les artistes de Syrie ont contribué à donner à l'art religieux cette direction nouvelle. En tout

[1] Cf. D. Mely, *le Coffret de Saint-Nazaire de Milan* (*Mon. Piot.*, t. VII, pl. VII-IX).

cas, ce n'est point un résultat sans importance, — en attendant qu'Antioche scientifiquement explorée nous dise enfin avec certitude les secrets de son art — de pouvoir, par un certain nombre de monuments précieux sortis vraisemblablement de ses ateliers, entrevoir ce que fut une de ces industries de luxe dont la Syrie était le centre, et définir exactement les caractères de cette école célèbre dont le rôle fut si considérable dans la formation et le développement de l'art chrétien.

Charles Diehl.

L'ART HITTITE

PAR

EDMOND POTTIER

(*Quatrième article*)

V. — Zendjirli (*fin*).

Relief funéraire. — On a vu plus haut que l'édifice le plus ancien élevé au nord-est de la citadelle (fig. 41), l'hilani I, avait disparu et avait été remplacé par le palais le plus récent (le palais d'en haut), construit sans doute au temps d'Assar-haddon (septième siècle). En fouillant le pourtour de ce palais, on découvrit une grande fosse construite en grosses pierres et recouverte de blocs posés de champ, probablement empruntés à l'hilani I [1]. Le tombeau avait été pillé, mais tout près de là était renversée une stèle sculptée, munie d'un tenon inférieur pour s'encastrer dans un bloc : on a pensé qu'elle devait faire partie de la sépulture (fig. 81) [2]. C'est un beau morceau de sculpture, bien conservé, représentant une femme de haut rang, sans doute une reine, assise sur un siège à dossier, les pieds posés sur un escabeau, coiffée du bonnet conique hittite, vêtue d'une tunique agrafée par une fibule à arc, un large collier serré autour du cou, des bracelets aux poignets : de la main gauche elle tient une fleur et de la main droite elle élève un vase à boire en forme de pot demi-sphérique, sans anse : devant elle, la petite table à trois pieds que nous avons déjà vue ailleurs (fig. 34), chargée de plats ou de corbeilles contenant des fruits, et de petits récipients dont l'un porte un poisson. De l'autre côté de la table se tient debout un serviteur imberbe ou une servante, élevant un chasse-mouches et tenant de la main gauche un couteau recourbé pour découper les mets. Dans le champ plane le symbole solaire ailé, emprunté à l'Égypte, avec l'addition de volutes et de rosace centrale qui lui donne un caractère proprement hittite [3].

(1) *Ausgrab.*, p. 150, fig. 45.

(2) *Id.*, fig. 236 et pl. 54.

(3) Cf. Ed. Meyer, *Chetiter*, fig. 13 et suiv.

Ce monument, à peu près daté par les circonstances de la découverte et fort précieux pour nous, montre ce qu'était devenu le style local sous l'influence assyrienne : l'exécution beaucoup plus précise et ferme, le type des figures, les détails de l'ornementation, les franges du siège indiquent l'orientation nouvelle, bien que les éléments essentiels de la scène et du costume soient restés indigènes. L'emploi de la fibule, que nous retrouverons aussi sur le relief rupestre d'Ivriz[1], atteste que cette mode, introduite en Grèce vers la fin de l'époque mycénienne, s'était répandue en Asie même[2]. Les fouilles de Zendjirli ont fourni d'ailleurs un spécimen original de fibule de bronze[3].



Fig. 81.

Sculptures du palais (hilani III). — A la même époque (vers le huitième siècle) appartient le décor sculpté du palais le mieux conservé et le plus récent de l'esplanade, celui qu'on appelle l'hilani III (fig. 41). Nous avons reproduit plus haut (fig. 44, 50, 51, 52) les beaux groupes de sphinx qui soutenaient les colonnes en bois du vestibule d'entrée et les lions (fig. 64) qui veillaient aux angles du perron. A droite et à gauche de ce perron, une série de plaques formaient une plinthe décorée ; il y avait là un riche développement de sculptures, peut-être une quarantaine

[1] Perrot-Chipiez, IV, fig. 254.

[2] Voir l'art. *Fibula* de S. Reinach dans le *Dict. des Antiq.* de Saglio, p. 1104. Il faut noter que la statue de la reine Napir Asou, de Suse, remontant à 1400 ou 1500 avant J.-C., offre déjà l'exemple d'une agrafe de vêtement (*Mém. Délégation Perse*, VIII, pl. 15 et 16, p. 245) ; ce système d'attache était donc connu des Orientaux dès les premiers temps de l'époque mycénienne.

[3] *Ausgrab.*, fig. de la p. 87.

de bas-reliefs, dont une dizaine encore en place représentent le prince et



Fig. 82.





Fig. 83.

sa maison royale [1]. Là encore, la comparaison est instructive avec les re-

[1] Sept ou huit de ces reliefs sont au Musée de Constantinople et trois au Musée de Berlin.

liefs de l'époque antérieure : la séparation du style hittite pur et du style hittite contemporain des œuvres assyriennes se marque en traits irrécusables. Ce sont les mêmes personnages, les mêmes scènes que jadis, mais l'aspect d'ensemble, les détails des cheveux et de la barbe, les ornements du costume sont traités différemment. Nous avons déjà vu à Karkémich cette distinction s'établir nettement (fig. 12 et suiv.). Nous n'aurons donc pas besoin d'insister sur ces défilés de personnages, rois ou chefs, suivis de leurs ministres ou serviteurs (fig. 82 à 85, pl. XVI)[1], qui répètent des compositions connues et qui figurent si fréquemment sur les bas-reliefs assyriens du même temps. Nous noterons seulement que le tempérament propre de l'art hittite s'y maintient encore dans la stature courte et massive des corps, dans les traits chaldéens du visage, dans les modes de coiffure et de vêtement. Notons aussi dans l'hilani III une preuve palpable des réfections qu'a subies le monument : une des plaques, portant un défilé de personnages drapés, a été aplanie à coups de ciseau : deux des figures ont à peu près disparu (fig. 86)[2].



Fig. 84.

Le roi Barrékoub et ses ancêtres. — Le style pseudo-assyrien est très sensible dans la belle représentation du roi assis qui ornait le bâtiment à portique construit pour relier l'hilani II à l'hilani III (fig. 41). Une inscription en caractères araméens archaïques, placée près du personnage (fig. 87, pl. XV)[3], nous fait connaître le nom de ce prince, Barrékoub, fils de Panammou, qui fut le vassal du roi Teglatpileser et qui joua un rôle important dans l'histoire de la ville pendant la domination assyrienne.

(1) *Ausgrab.*, pl. 58, 59, fig. 254, 257. M. von Luschan p. 343 qualifie de « présumés eunuques » les suivants imberbes ; j'ai dit pourquoi cette appellation me paraît erronée (*Catal. Antiq. Assyr.*, p. 78).

(2) *Ausgrab.*, p. 243, fig. 150.

(3) *Id.*, pl. 60.

Il est assis sur un trône magnifiquement orné, tout à fait semblable aux sièges des monarques d'Assyrie, avec pieds terminés en pommes de cèdre et accoudoirs en têtes de taureaux : même richesse de décor pour le tabouret. Il porte le costume hittite, mais ses cheveux et sa barbe sont calamistrés à la manière assyrienne. Dans le champ un symbole céleste, le globe solaire dans un croissant de lune, supporté par une courte hampe accostée de deux glands, est accompagné d'une inscription nommant le patron divin du roi : mon seigneur Baal Harran. Devant lui se tient un serviteur, faisant office de secrétaire royal, en costume plus simple, la tête serrée par une bandelette, tenant sous



Fig. 86.

son bras gauche une sorte de livre à tranche plate qui représente sans doute les tablettes de bois ou d'ivoire sur lesquelles on écrivait, et de la main gauche une écritoire analogue à celle des Égyptiens, avec un trou pour le godet d'encre et un étui long où sont rangés les calames (fig. 87, pl. XV). C'est donc, à n'en pas douter, le scribe royal et tous les détails de la représentation sont aussi nouveaux que curieux. Aussi M. von Luschan parle-t-il avec enthousiasme [1] de cette sculpture qu'il considère comme le point culminant de l'art syrien septentrional et où il voit une parenté avec la plastique des Grecs ioniens. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que l'on note la filiation des statues assises des Branchides, des plus anciennes colonnes sculptées d'Éphèse et des

[1] *Ausgrab.*, pl. 346.

reliefs d'Assos avec la sculpture orientale [1]. Mais parmi ces Orientaux, ceux qui avaient le plus étroit contact avec les Ioniens n'était-ce pas les Hittites ?

Le nom de Barrékoub nous est, par bonheur, conservé sur une autre inscription de Zendjirli qui a la valeur d'un véritable document historique et qui achève de jeter quelque lumière sur la vie de ce prince et de sa famille, au huitième siècle. C'est un bloc qui fut trouvé non loin du portrait de Barrékoub, mais déplacé et sans doute détaché du bâtiment K situé plus au nord (fig. 88, pl. XVI) [2]. Le roi lui-même y est figuré, debout, dans un costume semblable au précédent, tenant en main le même attribut en forme de fleur ou de palmette stylisée, suivi de son chambellan, dont on ne voit plus que les mains et qui porte avec le chasse-mouches un bandeau d'étoffe replié. Près de la tête de Barrékoub des symboles divins (tiare, astre en rosace, globe solaire, croissant lunaire, etc.) rappellent les divinités dont il reçoit la protection. Une longue inscription en caractères araméens, occupant la partie droite du bloc, dit en substance que Barrékoub, fils de Panammou, roi de Shamal, est le féal serviteur de Téglatpileser qui l'a fait asseoir sur le trône de son père ; il a rendu plus belle qu'auparavant la demeure royale, avec l'assistance des rois, ses frères, qui l'ont aidé à l'embellir ; ils y ont aussi leur demeure, maison d'hiver et maison d'été. Dans la dernière partie du texte, il semble que Barrékoub fasse allusion à la demeure plus ancienne d'un roi Kalamou, sur lequel nous aurons occasion de revenir, et qui serait le bâtiment J du plan (fig. 41), tandis que lui a bâti le palais récent, l'hilani III [3].

De ce texte on peut déduire quelques conclusions intéressantes. Il y a trois souverains d'Assyrie qui portent le nom de Téglatpileser (1100-950-745 avant J.-C.), mais d'après les caractères de l'inscription, un peu plus récente que celle de Mésa qui est au Louvre (neuvième siècle [4]), on est amené à choisir le dernier Téglatpileser III (745-727). Barrékoub a pu régner vers 730, après la mort de son père Panammou, sur le pays portant le nom de Shamal ; c'est lui qui a construit l'hilani III et l'a relié à l'hilani II par de larges portiques, for-

[1] Cf. Collignon, *Sculpture grecque*, I, p. 176. Pottier, *le Problème dorien* (Bibliothèque Guimet, t. XXIX), p. 171 et suiv.

[2] *Ausgrab.*, fig. 275, 276, pl. 67. Cf. Clermont-Ganneau, *Album d'antiquités orientales*, pl. 46.

[3] Sur cette inscription, voir Sachau, *Ausgrab.*, p. 168, avec le complément de von Luschan, p. 380. Pour des variantes de lecture, voir Cooke, *[illegible]*, p. 181.

[4] Dussaud, *Monuments palestiniens et judaïques*, n° 2, p. 4.

mant ainsi un ensemble où les princes de sa famille trouvaient un logement. La maison d'hiver et la maison d'été peuvent faire allusion aux orientations différentes données à ces deux habitations princières, l'une tournée vers le sud, l'autre vers l'est.

Une autre inscription, trouvée dans le voisinage de Zendjirli, à Taktali-bounar, a complété fort heureusement ces renseignements. Elle est gravée sur le bas d'une statue drapée, aujourd'hui au musée de Berlin (fig. 89), qui représentait le roi Panammou et avait été consacrée par son fils Barrékoub[1]. Il y est fait allusion à une tragédie de palais qui ensanglanta la résidence princière sous le règne de Bar-Sour, roi de Jaïdi, père de Panammou et grand-père de Barrékoub, tué avec soixante-dix de ses serviteurs, soit par son propre fils Panammou, soit par un autre de ses enfants[2]; le reste de la famille fut jeté dans des cachots où la plupart moururent. Mais la protection du puissant roi d'Assyrie délivre les captifs et rétablit l'ordre; la maison de Panammou devient prospère, riche en froment et en orge, riche d'argent et d'or et, quand il meurt, tout le territoire du seigneur roi d'Assyrie le pleure, et Barrékoub, son fils, est placé sur le trône à cause de sa droiture et il consacre la statue en mémoire de son père Panammou.

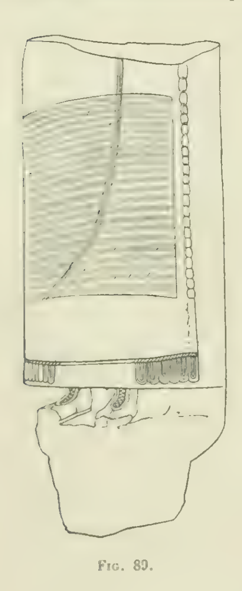


Fig. 89.

Nous faisons un pas de plus dans cette généalogie avec la découverte de la statue du dieu Hadad, faite à Gerdjin, autre localité voisine de Zendjirli, et apportée aussi à Berlin en 1891[3]. Elle est de dimensions colossales (hauteur 2 m. 85) et montre le dieu sous une forme archaïque, le corps en gaine, les yeux évidés pour l'insertion de prunelles en pierre de couleur, la tête barbue et coiffée d'un turban à cornes; tous ces détails techniques remontent à la tra-

(1) *Ausgrab.*, pp. 54, 55, fig. 16, 17, pl. 8.

(2) *Id.*, p. 71 (Sachau).

(3) *Id.*, pp. 49-52, 65, 84, fig. 19, pl. 6 et 7 (Euting et Sachau). Maspero, *Hist. des peuples de l'Orient*, III, p. 38. Sur le dieu Hadad, voir P. Dhorme, *la Religion assyro-babylonienne* p. 50; J. Gray, *The Empire of the Amorites* p. 165.

dition de la haute antiquité chaldéenne du IIIe millénaire (fig. 90). L'inscription gravée sur le devant de la tunique en caractères araméens archaïques, analogues à ceux de la stèle de Mésa, donne une dédicace au dieu Hadad faite par



FIG. 90.

un autre Panammou, plus ancien que le père de Barrekoub; celui-là est fils de Karal, roi de Jaïdi, et probablement grand'père de Panammou, le vassal de Téglatpileser III. Par conséquent, nous pouvons rétablir cinq générations successives allant de la période du roi d'Assyrie Samsi-Ramman II (825-812) au

règne de Téglatpileser III (745-727) avec les noms de Karal (vers 815), Panammou Ier (vers 790), Bar-Sour (vers 765), Panammou II (vers 740) et Barrékoub (vers 730) [1].

Après avoir ainsi groupé autour du roi Barrékoub les documents qui éclairent son histoire et celle de ses ancêtres, nous revenons à la plinthe sculptée où nous l'avons vu trôner sur son siège d'honneur (fig. 87, pl. XV) et nous trouvons auprès de lui un défilé de personnages qui représentent, avec toute vraisemblance, son escorte royale. Ce sont d'abord deux hommes imberbes, à chevelure abondante, qui marchent vers la gauche (fig. 91) [2] : le premier présente de la main droite avancée une œnochoé décorée de chevrons et de fleurs de lotus ; le second, portant sur son dos un carquois d'où pend un long gland et un arc aux extrémités en bec d'oiseau, tient de la main droite élevée des flèches et de la main gauche basse une sorte de gant de cuir à trois doigts, dont on se sert encore aujourd'hui en Angleterre dans les concours de tir à l'arc des villageois [3].



Fig. 91.

[1] Sur Panammou Ier et Panammou II, cf. Dussaud, *Le Royaume de Hamat*, dans *Rev. Arch.*, 1908, I, pp. 231, 232 ; Garstang, *Land of Hitt.*, p. 274 ; Maspero, III, p. 159.

[2] *Ausgrab.*, p. 350, pl. 61.

[3] *Id.*, fig. 258 E ; il n'y a que trois doigts qui tirent sur la corde. L'autre plaquette de cuir, qui pend à côté, est destinée à la main



FIG. 92. FIG. 87. FIG. 93.

Sculptures trouvées à Zendjirli.



D'autres dalles, actuellement déplacées, paraissent se rapporter au décor de la même paroi, car la hauteur des blocs est la même et le style semblable. Un serviteur imberbe, tenant un couteau ou une épée, marche vers la droite ; il est suivi d'un homme barbu, portant un court poignard (fig. 92, pl. XV). Plus loin



Fig. 91.

on voit deux musiciens, qui sont en même temps des acrobates et dont l'un est grimpé sur les épaules de l'autre, le premier imberbe, le second barbu, tous deux battant du tambourin avec la main droite ; on remarquera les détails de leur large ceinture hittite, ornée de glands qui pendent (fig. 93, pl. XVI)[1]. Deux autres plaques sont consacrées à un sujet analogue : procession de deux hommes barbus battant du tambourin et de deux autres jouant de la harpe portative

gauche pour tenir le bois de l'arc. Voir aussi pp. 351, 352, l'explication de M. von Luschan sur la composition du bois de l'arc et le commentaire des vers de Homère (Il., IV, 105, arc de Pandaros).

(1) Id., p. 354, fig. 259 a et b.

(fig. 94)[1]. L'épisode des musiciens nous est connu par un relief assyrien du Louvre, datant d'Assourbanipal (septième siècle)[2]. Un joueur de double flûte figure sur un fragment hittite de Marach[3]. Enfin, la même série comprend un sujet déjà vu plus haut (fig. 33), l'homme barbu, dans l'attitude du Bon Pasteur, portant sur ses épaules une chèvre ou bouquetin, animal de sacrifice ou de repas de fête (fig. 95)[4]. Notons un détail important : sur les deux dalles formant le relief des musiciens (fig. 93) on a constaté des traces de couleurs bleue et rouge ; les personnages étaient peints[5].



Fig. 95.

Nous avons dit plus haut que, sans doute sous le règne de Barrékoub, la cour (R) séparant l'hilani II de l'hilani III avait été fermée par deux bâtiments à colonnes (fig. 41) : celui du sud (P) contenait un des lions qui ont été reproduits (fig. 64, en haut) et, non loin de là, fut décou-

(1) *Ausgrab.*, pl. 62.

(2) Pottier, *Catal. antiq. Assyr.*, n° 68.

(3) Perrot-Chipiez, IV, fig. 290.

(4) *Ausgrab.*, pl. 63.

(5) *Ausgrab.*, p. 356.

verte une petite stèle sculptée (haut. 0,57) brisée en deux morceaux, qu'on suppose avoir été déplacée et qui faisait peut-être partie de l'hilani II. Le style en est plus ancien que celui des portraits de Barrékoub et elle offre plus de ressemblance avec la représentation du roi Kalamou (neuvième siècle), dont il sera question plus loin; elle remonterait donc plutôt à l'époque du roi d'Assyrie Salmanasar II (860 avant J.-C.). Cette stèle est arrondie en haut, à la façon archaïque; on y voit un roi coiffé du bonnet hittite, mais vêtu à l'assyrienne, avec une allure lourde et massive, tenant une fleur de lotus (symbole royal ou offrande à



Fig. 96.

un dieu) de la main gauche et levant la main droite, l'index en avant, geste de salutation à la divinité, que nous retrouvons sur d'autres reliefs; il est suivi d'un jeune serviteur plus petit, portant de la main gauche un vase rond et élevant de l'autre une grande fleur de lotus stylisée (fig. 96)[1].

[1] *Ausgrab.*, p. 372, pl. 66. M. von Luschan verrait un sac ou une bourse (?) dans l'objet tenu

Nous ne connaissons pas le nom du personnage, mais on pourrait peut-être l'induire de la comparaison avec une autre sculpture trouvée dans une partie des bâtiments située au nord de l'ensemble que forment l'hilani II et l'hilani III. Là, on distingue une cour (M du plan fig. 41) et deux édifices juxtaposés (K et J) que l'on considère comme plus anciens que les palais de la cour R. C'est à l'entrée du bâtiment J qu'on a rencontré deux blocs encore en place, tous deux ruinés et éclatés sous la force de l'incendie qui dévora la résidence de Barrékoub ; de ces deux pierres l'une était lisse et sans décor ; l'autre, couverte d'une inscription très dégradée, qu'on eut beaucoup de peine à reconstituer, et accompagnée d'un petit relief, placé à gauche du texte : on y voit un roi, tout semblable au précédent, dans le même costume, la même attitude et tenant la fleur de lotus ; près de lui quatre symboles divins (tiare à cornes, signes stellaires, etc. (fig. 97) [1]. L'inscription donne le nom de Kalamou, fils de Haj[â], roi. Ce dernier nom ne nous est pas inconnu : il se retrouve dans une inscription de Salmanasar II (860-825 avant J.-C.) où le conquérant assyrien mentionne sa victoire sur les princes du nord de la Syrie, parmi lesquels figure un certain Hajân, fils de Gabbar, roi de Shamal. L'identification avec le Hajâ du texte hittite ne paraît guère douteuse.

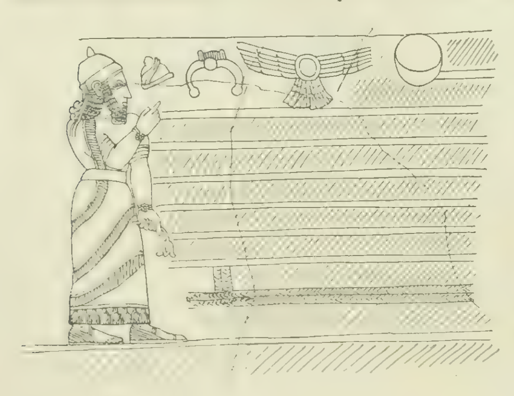


Fig. 97.

Voilà donc de nouvelles générations royales à introduire dans l'histoire de l'antique pays de Shamal, pendant la première moitié du neuvième siècle : Gabbar-Haj[â]n-Kal[a]mou. Nous ne savons pas quelle filiation de famille les unissait au groupe suivant dont nous avons parlé : Karal-Panammou I-Bar Sour-Panam-

par le serviteur ; n'est-ce pas plutôt un vase en forme de gros aryballe avec poignée de suspension, tenant la place de la situle à eau si fréquente dans les reliefs assyriens ?

[1] *Ausgrab.*, fig. 273, p. 375.

mou II-Barrékoub ; mais il est évident que, chronologiquement, ils se suivent et représentent la série des rois qui ont vécu dans le château de Zendjirli pendant le neuvième et le huitième siècles.

C'est aussi pour nous un point de repère précieux dans l'histoire de l'art. Nous voyons par la facture de tous ces reliefs à quelle époque s'introduisit dans la sculpture hittite l'influence prédominante du costume et du style assyriens. Les monuments, où ce style ne se manifeste pas encore, doivent être antérieurs au neuvième siècle.

La chapelle du culte. — Le bâtiment J (fig. 41) est contigu à une autre construction K, qui paraît être ancienne aussi et antérieure aux embellissements faits sous le règne de Barrékoub. C'est à l'entrée de cette construction K que se trouvaient les trois belles bases de colonnes à décor végétal reproduites ci-dessus (fig. 47, 48, 49)[1]. En arrière du perron s'ouvre une large salle qui devait être couverte[2] et où l'on constate la présence d'une sorte d'autel de sacrifice, en forme de haut foyer circulaire[3]. On peut donc supposer que nous sommes ici dans le temple ou la chapelle du culte. En effet, la nature et les dimensions de ce foyer excluent l'idée d'un simple appareil de chauffage. C'est un centre religieux, comparable à l'ἐσχαρά des Grecs, ou au feu éternel du temple de Vesta chez les Romains. L'architecte, M. Jacoby, a relevé avec grand soin toutes les particularités curieuses de cette construction,



Fig. 98.

placée non pas au centre, mais dans le fond de la pièce, du côté ouest, sans doute devant la statue du culte posée sur un piédestal. Ce tertre circulaire de terre à brique, haut de 0,20 à 0,24 centimètres, sur un diamètre d'environ 2 mètres, a été surélevé par un lit de briques crues, plates et épaisses, formant comme une base entourée d'un large cercle de bronze posé horizontalement et muni sur son pourtour de 6 saillies destinées à des poignées de métal (fig. 98)[4] ; une de ces poignées était encore en place. Tel était le foyer-

[1] *Ausgrab.*, p. 255, fig. 163, pl. 53 ; cf. fig. 174, 197, 198, 199.

[2] *Id.*, pl. 50, n. K 2.

[3] *Id.*, p. 296 et suiv., fig. 205 à 208 ; cf. fig. 164 à 166.

[4] *Id.*, p. 297, fig. 207.

autel dans la période la plus ancienne. Plus tard, cette base fut entièrement recouverte par un entassement de terre qui ne laissait plus rien voir du dispositif primitif et par-dessus s'éleva l'amas de cendres et de détritus des sacrifices qui donnait à l'ensemble une structure de plus en plus conique et pointue [1]. La couleur rouge des terres et les traces de combustion ne laissent aucun doute sur l'emploi de cet autel comme foyer. Entre l'autel et le mur de la salle on recueillit deux vases de pierre, probablement destinés aux cérémonies. La statue du culte qui devait prendre place dans la même pièce ne nous a pas été conservée; mais on peut l'imaginer d'après la grande statue trouvée à Karkémich (fig. 37, pl. XXXIV) ou, mieux encore, d'après une œuvre plastique du même genre qui a été découverte dans une autre partie du château de Zendjirli et dont nous allons nous occuper.

La statue de dieu. — Une poterne plus petite que les autres (Q sur le plan



Fig. 99.

fig. 41) donne accès dans la cour M qui s'étend devant les bâtiments K et J. A droite de cette poterne, tout contre le mur du bâtiment J [2], on remarqua

[1] Pour la comparaison à faire avec les foyers qui existent encore aujourd'hui dans les maisons kurdes ou arméniennes, voir les observations de M. von Luschan, p. 257, 258.

[2] *Ausgrab.*, fig. 162, 194.



Fig. [illegible] — Fig. 101 — Fig. 88.

Sculptures trouvées à Zendjirli



la présence d'un grand soubassement qui semblait destiné à porter quelque monument d'importance et, à proximité, les fouilleurs rencontrèrent une base sculptée, rappelant le sujet que nous avons déjà décrit d'après un monu-

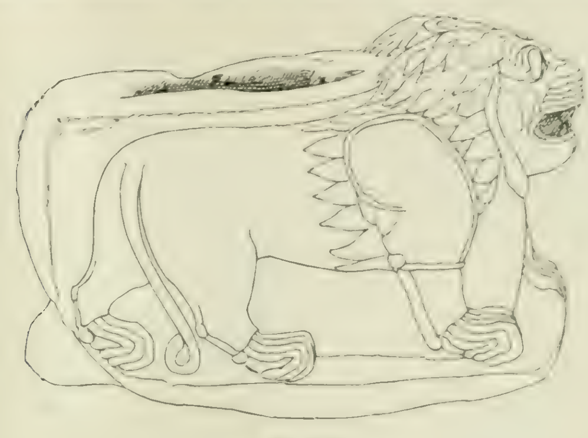


Fig. 100.

ment de Karkémich (fig. 37, pl. XXXIV; cf. fig. 20), le dieu dompteur d'animaux : c'est un génie barbu, agenouillé, la tête de face, une épée passée dans sa ceinture et tenant de chaque main, par la crinière, un gros lion plus grand que lui (fig. 99). Le dessus du piédestal offre une large cavité dans laquelle devait s'insérer la base d'une statue (fig. 100) [1]. La statue elle-même a été retrouvée à quelque distance et a repris place sur son piédestal au musée de Constantinople (fig. 101, pl. XVI) [2]. Elle représente un dieu barbu, l'épée à poignée arrondie passée dans une large ceinture d'où pend un long gland ; sa physionomie est analogue à celle d'Hadad (fig. 90), sans que nous puissions affirmer si c'est ce nom que nous devons lui donner. Le style de la figure est très archaïque, ainsi que celui du piédestal, et si l'un et l'autre ont été exécutés au temps de la domination assyrienne [3], comme la statue consacrée par Pa-

[1] *Ausgrab.*, pl. 64. Cf. Ed. Meyer, p. 110, fig. 83.

[2] *Id.*, p. 365, fig. 173, 265.

[3] M. Ed. Meyer, *l. c.*, p. 113, date le piédestal du milieu du neuvième siècle. L'auteur paraît croire (p. 112) que la tête [illegible] et non *en face* comme l'écrivent presque tous les auteurs allemands, est un [illegible] dans

nammou Ier, on peut affirmer que la tradition religieuse avait alors conservé, comme il arrive souvent, un type consacré par de longs siècles antérieurs. Les détails de technique dans la facture des yeux, de la barbe et des cheveux



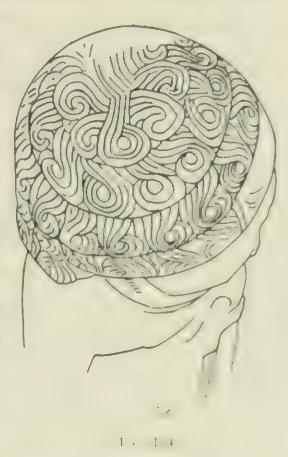
Fig. 102. Fig. 103.

(fig. 102, 103, 104)[1] montrent combien l'exécution est ici différente de ce qu'elle

l'art hittite et dans l'art oriental ancien. Au contraire, M. Heuzey a eu soin de noter que dans l'art chaldéen la tête de face est un trait caractéristique de ce style ; *Découvertes en Chaldée*, pp. 163 210, 211, etc.

[1] [illegible], p. 366 à 368, fig. 266, 267, 268. Le même travail de cheveux incisés en spirales sur le sommet du crâne se voit sur une tête trouvée en Syrie à El-muchrifé ; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil antiq. orientales*, II, p. 26 ; van Berchem et F. Fatio, *Voyage en Syrie*, dans *Mémoires Inst. du Caire*, 1914, p. 167, fig. 92.

apparait dans la plastique assyrienne, par exemple dans les belles statues du dieu Nébo et du roi Assournazirpal (885-860) que conserve le Musée Britannique [1]. On pourrait croire que plusieurs siècles séparent ces œuvres de grande allure et l'ébauche puissante et pittoresque, mais barbare, de l'artiste hittite.



Une autre œuvre d'art, d'un caractère original et décoratif, était située ailleurs, près de l'hilani II, mais il n'en reste que des débris. C'était aussi une statue de dieu montée sur un piédestal sculpté : de la statue à peine quelques fragments subsistent ; la base est en plusieurs morceaux et représentait une paire de chevaux dont le corps façonné en relief sur le bloc se terminait par une tête en ronde bosse [2] ; nous avons déjà vu ce procédé appliqué à des lions (fig. 105, 106, 107, 108, 109). Il est intéressant de voir le cheval prendre place parmi les animaux symboliques et il est permis de supposer qu'une sorte

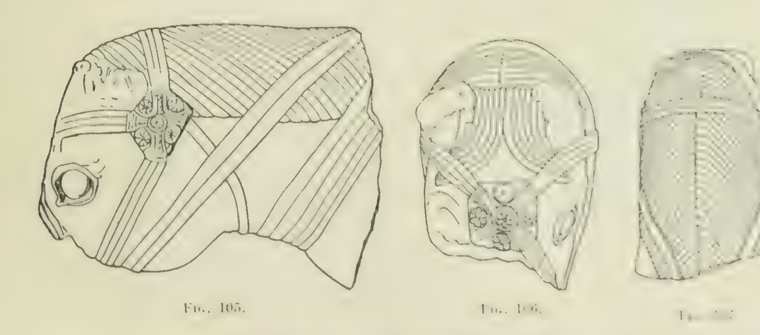


Fig. 105. Fig. 106. Fig. [illegible]

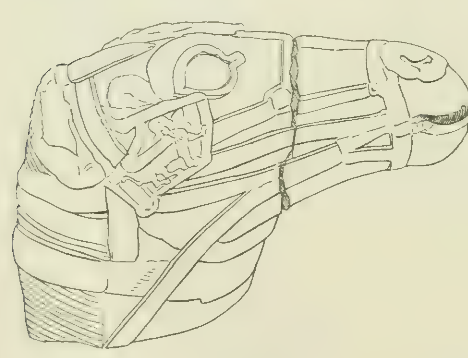
de Poseidon oriental, protecteur et introducteur de la race chevaline en Asie [3].

[1] Perrot-Chipiez, II, fig. 15, 250.

[2] *Ausgrab.*, p. 333, fig. 243, 244 ; pp. 335, 336, fig. 247 à 249.

[3] Sur l'introduction du cheval en Asie occidentale et en Égypte, voir [illegible] en Perse, t. XIII, p. 38, note 1 ; [illegible] *Chetiter*, p. 53 à 55.

figurait dans le Panthéon hittite. Le grand relief rupestre de Maltaï, de style assyrien, montre un dieu debout sur un cheval [1]. On peut y voir aussi une réminiscence de quelque belle œuvre ancienne, comme celle qui a été trouvée à Suse par la mission de Morgan, un très joli vase en bronze à deux zones d'animaux superposés, en haut de jeunes taureaux et en bas des chevaux ; les corps des animaux sont traités en relief sur la panse circulaire, tandis



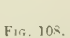


Fig. 108.

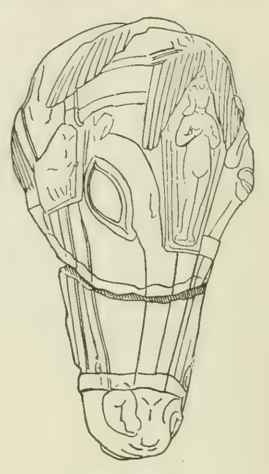


Fig. 109.

que les têtes font saillie en ronde bosse [2]. Sujet et technique se retrouvent ici dans la sculpture hittite. Les têtes de chevaux sont exécutées avec un grand souci de la vérité : toutes les pièces du harnachement ont été détaillées avec soin : têtières, bridons, mors, et certains reliefs adroitement ciselés sur des plaques de métal fixées aux harnais (croix et rosaces, sphinx marchant, déesse nue de la fécondité nourricière pressant ses seins de ses deux mains [3]), nous font savoir que les Hittites comme les Assyriens ont aimé à parer leurs chevaux d'un riche appareil [4]. M. von Luschan place à la fin du huitième siècle ce curieux monument [5].

La stèle d'Assar-haddon. — Ce grand monument, aujourd'hui à Berlin, se

[1] Perrot-Chipiez, II, fig. 313.

[2] Pézard et Pottier, *Catal. Antiq. Susiane*, p. 120, n° 245 ; *Gaz. des Beaux-Arts*, janv. 1906, p. 18 (figure).

[3] Sur ce type, voir G. Contenau, *la Déesse nue babylonienne*, 1914.

[4] *Ausgrab.*, pp. 334 et suiv., fig. 246 à 249.

[5] *Id.*, p. 338.

dressait dans la petite cour de la poterne D : on a retrouvé la stèle renversée et brisée, mais le socle était en place[1]. La date de l'érection de ce trophée se place vers 670, après la campagne du roi assyrien en Égypte : il porte encore les traces de l'incendie qui consuma le palais reconstruit au temps d'Assarhaddon (681-668). C'est un monolithe en pierre de dolérite dure, semblable à celle des sculptures du palais (hauteur totale : 3 m. 46 ; largeur 1 m. 35). Il rentre dans la série assez nombreuse des stèles de victoire que l'art assyrien nous a laissées : stèles d'Assournazirpal, de Salmanasar II, de Samsi-Raman, de Sargon II, qui ne sont toutes que des succédanés et des dérivés, à long intervalle, de la stèle des Vautours du roi sumérien Eannadou[2] et de la stèle du roi accadien Naram-Sin[3]. C'est donc une sculpture purement assyrienne et, à cet égard, elle ne rentre pas dans le cadre de notre étude. Cependant, si nous la signalons et si nous l'introduisons dans notre répertoire (fig. 110, 111)[4], c'est non seulement parce qu'elle occupe une place importante dans le décor de Zendjirli, mais aussi parce qu'elle



Fig. 110.

offre l'exemple d'une œuvre de style assyrien faite par des ouvriers du pays, puisque la matière employée est la même que pour les autres sculptures. On y voit donc comment les formules plastiques de l'Assyrie étaient devenues cou

(1) *Ausgrab.*, p. 11, fig. 3.

(2) Heuzey, *Catal. ant. chald.*, n° 10.

(3) Pézard et Pottier, *Antiq. Susiane*, n° 4.

(4) *Ausgrab.*, pp. 11-29; V. Luschan, pp. 30-43; Schrader, pl. I-V; Maspero, III, p. 375.

rantes dans les ateliers syriens, mais en gardant l'aspect rude et massif qui était un trait caractéristique de la technique indigène.

Le roi est représenté debout, élevant de la main droite un vase à libation en forme de gobelet, tenant de la main gauche sa masse d'armes et les bouts de deux cordes qui se relient en bas à deux captifs, de dimensions beaucoup plus petites, l'un debout coiffé d'un bonnet conique et levant ses bras enchaînés, l'autre agenouillé, coiffé de l'uræus, faisant le même geste de supplication, les mains et les pieds chargés d'entraves : ces vaincus sont le roi de Tyr et le roi d'Égypte. Près du monarque victorieux sont figurés les symboles de protection divine [1] : sept étoiles, dieu debout sur deux dragons, la déesse Istar assise sur un lion, croissant lunaire et globe solaire ailé, dieu debout sur le dragon de Babel [2], dieu Raman tenant le foudre et monté sur un taureau, enfin, sous une grande étoile rayonnante, groupe de symboles en masses et armes recourbées qu'on voit sur les koudourous de l'époque kassite [3].

Sur les petits côtés de la stèle sont debout deux hommes barbus, les mains croisées en signe de respect (fig. 111) [4]. On pense que ce sont des rois alliés du conquérant assyrien, des vassaux fidèles qui ont contribué à la victoire sur les ennemis. Une inscription de trente-cinq lignes passe à travers le bas des personnages, suivant l'usage assyrien ancien [5]. La suite du texte, en cinquante-huit lignes, couvre le revers. Assar-haddon y est nommé grand roi, grand prêtre de Babylone, roi de Sumer et d'Akkad, roi de Kardounias, roi des rois d'Égypte, de Patros et de Kouch, etc., le héros parfait, le puissant qui tient les rois avec une corde ; avec l'aide des dieux qui l'assistent il a rétabli la justice et il a coupé comme un faible roseau la coalition des rois qui ne lui étaient pas soumis, qui ne voulaient pas lui obéir, et il l'a foulée aux pieds... — Puis ce sont des détails sur la campagne militaire qui vient de s'accomplir. Les gens du pays d'Égypte ont péché contre Assour : ils ont dévasté et pillé des territoires appartenant au roi d'Assyrie. Alors les dieux ont montré le chemin au roi à travers des montagnes sans route et à travers le désert, séjour de la

[1] Comparer ce défilé avec celui du relief rupestre de Maltaï (PERROT-CHIPIEZ, II, fig. 313) et des sculptures de Nimroud (*id.*, fig. 13, 14).

[2] Ce détail n'a pas été compris par von Luschan ; cf. HEUZEY, *Origines orientales de l'art*, p. 330.

[3] Cf. PÉZARD-POTTIER, p. 48.

[4] *Ausgrab.*, pl. 3.

[5] Voir POTTIER, *Catal. ant. assyr. du Louvre*, pp. 47, 52, 58.

soif. Tarkou, roi d'Égypte et de Kouch, a été battu : sa capitale Memphis a été prise et dévastée ; sa femme, ses fils et ses filles, leur avoir et leurs biens ont



Fig. 111.

été emmenés en Assyrie [1]. Suivent des malédictions contre quiconque endommagera ou détruira la stèle : au contraire, un prince ami veillera sur elle qu'il

[1] Voir l'histoire détaillée du pharaon Taharqou dans Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classiq.*, III, p. 361.

s'agit sans doute du prince hittite résidant à Zendjirli), en contemplera l'écriture, la fera lire à voix haute, la parfumera d'huile et apportera son offrande de sacrifice pour honorer le nom du dieu Assour, patron du roi. — Ce langage lyrique et triomphant commente éloquemment la tragique image du conquérant qui est sculptée sur la stèle. Nous entrons ici dans le domaine propre à l'art assyrien : il diffère notablement de celui de l'art hittite. La personnalité du roi s'y affirme, despotique et farouche. Le plaisir de guerroyer, d'abattre les rois ennemis, de les humilier, de les martyriser, s'affirme en traits énergiques ; la littérature et la plastique s'associent pour exprimer l'orgueil et la joie brutale du vainqueur. Tout converge vers l'apothéose de la guerre et de la puissance royale. Ici encore tous les détails du costume, les frisures ciselées des cheveux et de la barbe, les lourdes boucles d'oreilles, les bracelets, les bandelettes, les franges en effilés ou en glands, toute cette armature rigide et ce vêtement somptueux qui cachent le corps et n'en laissent voir que les bras musclés, les grosses mains, les pieds épais, sont des moyens de mettre en lumière la richesse et la vigueur de la race conquérante. La théorie du « surhomme » y est déjà en germe, pour éblouir et épouvanter le monde offert en proie aux convoitises du peuple élu d'Assour. L'art hittite, plus voisin de l'art familier et simple des Chaldéens, plus préoccupé encore des dieux que des hommes, s'offre à nous avec des allures plus tranquilles, plus religieuses ; il est moins habile, moins dramatique, il est plus naïf et plus sain.

Tel est l'enseignement qui nous semble résulter des fouilles de Zendjirli. Aucune découverte ne nous fournit meilleure occasion de connaître la civilisation hittite dans ses éléments essentiels et complets : plan des villes, fortifications militaires, constructions de palais, sculptures décoratives, reliefs et statues de ronde bosse, images des dieux et des hommes, tout s'y trouve réuni. De plus, les monuments historiques datés nous ont permis de voir à quelle époque le style assyrien commence à devenir prédominant ; c'est vers le neuvième siècle que se place cette évolution finale [1]. Par conséquent, les nombreuses œuvres qui offrent les caractères du style hittite, sans mélange,

[1] C'est aussi à la date du neuvième siècle que M. Ed. Meyer (*Chetiter*, p. 123) place le moment décisif de l'évolution de l'art assyrien, en architecture comme en sculpture, et il constate qu'il choisit encore plus ses modèles dans la civilisation hittite que dans le répertoire babylonien.

doivent être rapportées à une plus haute antiquité. Est-ce seulement au dixième ou onzième siècle ? Est-ce plus loin, entre le douzième et le quatorzième siècle que nous devons remonter ? Cela semble vraisemblable, mais avant de rien affirmer, nous demanderons encore de nouveaux éclaircissements aux sculptures qui nous restent à étudier.

E. Pottier.

(*A suivre.*)

PHÉNICIENS, ÉGÉENS ET HELLÈNES DANS LA MÉDITERRANÉE PRIMITIVE

PAR

RAYMOND WEILL

I

On a observé depuis longtemps que dans la tradition grecque, la fondation des villes, en un grand nombre de cas, est rattachée à l'arrivée d'étrangers venus des rivages opposés de la mer, que les dieux, comme les héros fondateurs, viennent souvent d'outre-mer, et que, d'une manière générale, les Grecs gardaient un souvenir positif de ce monde des *Pélasges*, plus vaste que la péninsule, et qui avait précédé les sociétés helléniques dans la Grèce continentale. La « Phénicie », toutefois, comme patrie des fondateurs débarqués de leurs navires, n'apparaît point nommément aussi souvent, ni de manière aussi prépondérante et significative qu'on serait porté à le croire, à la lecture des premières pages d'un récent ouvrage donné par M. C. Autran[1], et dont la considération sera un point de départ pour la présente étude. *Cécrops*, fondateur d'Athènes, est venu d'Égypte. *Inakhos* arrive à Argos avec une colonie égyptienne ou libyenne, et ses successeurs sont détrônés, plusieurs siècles après, par *Danaos*, venu également d'Égypte, ancêtre d'un certain *Pelasgos* et de Persée, fondateur de Mycènes. Les descendants de Danaos, à leur tour, sont dépossédés par *Pélops*, fils de Tantale, roi de Phrygie, et père d'Atrée. A côté de tous ceux-là voici un Phénicien, *Kadmos*, fondateur de Thèbes, le Phénicien par excellence, puisque *Phoinix* lui-même est son frère ; mais combien caractéristiquement apparentés, l'un et l'autre, avec le monde de l'Égée et de l'Asie

[1] C. Autran, « *Phéniciens* ». *Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, Paris, Geuthner, 1920. Voir les comptes rendus de E. Pottier dans *Syria*, I (1920), pp. 329-332 ; R. Dussaud dans *Revue de l'hist. des religions*, juillet-octobre 1920, pp. 100-105 du vol., et R. Weill dans *Revue des Ét. juives*, octobre-décembre 1920, pp. 219-221 du vol.

Mineure : Kadmos et Phoinix sont frères de *Thasos* et de *Kilix* — la Cilicie, — ou bien Kilix est un des nombreux fils de Phoinix : Phoinix est *Ogugos*, et Kadmos aussi est descendant d'*Ogugos*, à moins qu'Ogugios soit un fils de Kadmos, étant noté par ailleurs qu'*Ogugia* est un ancien nom de la Lycie ; Kadmos se rattache aussi à la descendance du Carien *Phoroneus* — n'est-ce point le successeur du très ancien Inakhos, à Argos ? — il est ancêtre et du Lycien *Sarpédon*, et des Crétois *Minos*, Eaque et Rhadamanthe.

Qu'est-ce que ce Kadmos « Phénicien », mais si nettement créto-égéo-asianique ? Il sera facile de répondre. Avant d'y arriver, M. Autran s'attache à bien assurer que la Phénicie de la période historique, c'est-à-dire le Canaan sémitique de la côte syrienne, et le monde sémitique en général, n'ont pas contribué pour le moindre élément à la formation de l'Hellade primitive. Enquête touffue, grandement intéressante. Rien de sémitique, en Grèce, ni dans le cercle des dieux, ni dans le vocabulaire marin, ni dans la toponymie ; dans la langue, par contre, un élément allogène (*étranger au sémitique*), qu'on retrouve à la fois du côté sémitique et du côté grec — plus abondamment en grec — et dont les tenants historiques sont bien évidents depuis que l'archéologie nous a restitué la grande civilisation créto-égéenne, dite aussi mycénienne, qui a régné dans le bassin de la Méditerranée orientale. De ce vieux monde égéen ont été reçus les grands dieux grecs, Apollon, Poseidôn parmi les plus notables, et tout ce que la Grèce barbare a recueilli et conservé d'une richesse sociale antérieure à elle-même.

Tout cela ne fait aucun doute. Revenant, alors, au fait de l'apport « phénicien » que l'arrivée de Kadmos représente, M. Autran rappelle, cela est bien connu par les témoignages mêmes de la tradition grecque, qu'aux temps anciens, *Phénicie* était une désignation de la *Carie*. Et n'a-t-on pas trace de l'autre équation, très parallèle, *Phénicie* = *Colchide* ? Cela suffirait à éclairer et mettre d'accord toutes les données, notées ci-avant, sur le « Phénicien » Kadmos, Egéen par toutes ses attaches, s'il ne se trouvait, en outre, que la légende grecque met Kadmos et Phoinix, chacun de son côté, en relation explicite avec Sidon, soit la Phénicie ordinaire du stade historique, et s'il ne fallait, d'ailleurs, expliquer par quel phénomène le nom de *Phénicie*, primitivement employé pour désigner l'Asie Mineure, avait reculé, ensuite, jusqu'aux rivages du fond du grand golfe méditerranéen. Mais ici encore, on bénéficie de l'a-

quisition de grands faits archéologiques qui restituent certaines conditions de l'histoire.

On sait, en effet, que dans toute la région de la côte syrienne une période primitive très ancienne, que l'on pourrait appeler indigène ou autochtone, a été suivie d'une période égéo-mycénienne qui est celle d'une civilisation brillante et développée, la même qui régnait dans tout le bassin de la Méditerranée orientale : après quoi seulement, lorsque le monde créto-égéen régresse et s'obscurcit, commence sur cette côte de Syrie la période beaucoup plus modeste du Canaan sémitique de la Bible, qui est la Phénicie ordinaire de l'histoire. D'après H. Vincent, dont l'important *Canaan* est largement utilisé, ici, par M. Autran, la période créto-égéenne dans cette zone s'étend de 2500 à 1200 avant J.-C. Ajoutons que l'intervalle de temps ainsi défini, peut-être un peu ample, correspond bien, au centre, à la période de l'apogée de la civilisation égéenne et de la grande domination crétoise, qui se place entre 2000 et 1500 avant J.-C., d'après la manière dont la chronologie « minoenne » paraît s'établir en fin de compte [1]. Notons aussi que, dès à présent, nous pourrions retrouver ou pressentir la main des Égéo-Crétois dans une foule de travaux maritimes très anciens de la Méditerranée orientale ; tardivement informé du mémoire de Jondet sur les grands ports submergés qu'on retrouve au flanc extérieur du Pharos d'Alexandrie en Égypte [2], M. Autran les considère comme égéens pour ainsi dire évidemment et dès l'abord, et moi-même, quelque temps auparavant, j'étais arrivé à des conclusions historiques concordantes [3]. J'espère arriver à montrer, prochainement, que des ouvrages du même ordre peuvent être retrouvés du haut en bas de la côte syrienne [4].

Considérant simplement, toutefois, la Phénicie créto-égéenne de Canaan telle qu'elle nous apparaît au IIe millénaire, il semble qu'on y pourrait trouver

[1] Se reporter, par exemple, au tableau historique résumé de A. J. Evans, *Essai de classification des époques de la civilisation minoenne*, Londres 1906, et cf. le grand tableau synoptique de Dussaud, *Civ. préhell.* (2e édition 1914), pl. XIII.

[2] G. Jondet, *les Ports submergés de l'ancienne île de Pharos*, dans *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. IX, 1916.

[3] Weill, *les Ports antéhelléniques de la côte d'Alexandrie et l'empire crétois*, dans *Bull. de l'Institut français d'arch. orientale*, XVI (1919).

[4] Voir déjà Jondet, à propos du précédent mémoire de Weill, dans *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, no 17 (1919).

de bien simples explications et de Kadmos *égéen et sidonien*, et de l'histoire du nom de Phénicie anciennement attaché à la côte carienne. Ne suffirait-il point de concevoir qu'à l'origine des temps helléniques, à l'époque « cadméenne », *Phénicie* était, en Grèce continentale, une désignation géographique très ample, étendue sur l'ensemble des mers et du monde créto-égéen, y compris les côtes asianiques et celles du golfe de Syrie ? Nous y reviendrons. Mais M. Autran s'engage, ici, dans des voies d'explication très différentes, et telles qu'il faut nous armer de beaucoup de circonspection pour le suivre.

M. Autran paraît considérer, au départ, que l'immigration en Grèce des Sidoniens de Kadmos est un fait historique. Or, ces Sidoniens sont des Égéo-asianiques (parentés de Kadmos, corroborées par les faits archéologiques généraux) : colonisateurs de la côte syrienne, n'étaient-ils point venus du grand monde égéen du nord-ouest ? Et en effet, M. Autran procède à une enquête de rapprochement toponymique et onomastique entre la Phénicie de la côte syrienne, le Canaan de la relation biblique, et l'Asie Mineure, pour arriver à conclure que ce Canaan du catalogue ethnographique de la Genèse n'est pas sémitique, et que les noms de ses divers peuples se retrouvent en Asie Mineure, leur pays d'origine. La Bible elle-même ne sait-elle point cela, plus ou moins confusément, puisque la classification de la Genèse range Canaan, hors des rangs des Sémites, parmi les *Chamites* [1] ? — D'où il ressort que les clans cadméens en Grèce, s'ils venaient bien des régions sidoniennes, y avaient seulement fait étape, sortis en premier lieu des centres de la Méditerranée égéenne.

En ce qui concerne particulièrement « Kadmos », nous trouvons appliquée ici une méthode historique fâcheuse et trop bien connue, qui consiste à transposer le *fait traditionnel* en *fait historique* immédiatement, sans avoir préalablement pris le soin d'*analyser la tradition* pour la ramener à des formes primitives ou certaines, ou bien probables, ou seulement possibles, dans lesquelles le fait traditionnel est souvent moins encombrant et plus intelligible. Voici Kadmos *sidonien*. Dans la forme légendaire des premiers temps,

(1) Hâtons-nous de noter que sous la main du rédacteur judéen, l'exclusion de Canaan de la famille sémitique ne prouve rien, pouvant être tendancieuse, cf. RENAN, *Hist. du peuple d'Israel*, I, p. 96. Il n'en subsiste pas moins que Canaan, spécialement sa grande famille de Heth, comporte peut-être un important élément extra-sémitique ; nous y reviendrons plus loin.

ce « Phénicien » de l'Egée n'arrivait-il point simplement des côtes cariennes, et n'a-t-il point été entraîné en Canaan avec la *Phénicie* elle-même, en même temps que l'appellation de Phénicie, à l'époque historique, se fixait aux rivages du fond oriental [1]? Admettons cela, et du coup, nous échapperons à la combinaison compliquée d'un mouvement de peuples venus de Carie en Phénicie (orientale), pour se transporter de là en Grèce. Il conviendra seulement ici, pour n'y point revenir, de chercher à comprendre comment le sens du nom de Phénicie s'est déplacé ou restreint dans le champ de la géographie grecque.

La première idée qui se présente est celle d'un *glissement par recul*, mécanisme dont on connaît de nombreux exemples dans la géographie des temps modernes, également observé dans l'antiquité, et qui consiste en ce qu'une désignation de pays étranger, d'abord attachée aux confins de l'horizon très proche, file en ligne droite, ensuite, en s'éloignant au fur et à mesure que s'étendent les connaissances géographiques [2]. Pour *Phénicie*, toutefois, — la Carie au premier stade, le rivage extrême-oriental de la mer après le recul — M. Autran n'a pas le sentiment que nous touchions, ainsi, à la réalité des choses, et de fait, on croit bien voir qu'à l'origine, pour les Grecs, *Phénicie* était quelque chose de plus vaste que la « côte d'en face » de la mer Egée. Comme nous l'indiquions tout à l'heure, on peut imaginer que chez les Hellènes de la première époque, le nom a désigné le vaste ensemble maritime

[1] Il est également possible que la nationalité *sidonienne* de Kadmos soit, dans la tradition grecque, un simple malentendu de stade tardif. Voir en général, pour *Kadmos* et *Phoinix* ayant désigné la mer Égée avant de passer en Syrie, Isidore Lévy, *l'Origine du nom de la Phénicie*, dans *Revue de philologie*, 1905, pp. 309-314; cf. Dussaud, *Civ. préhell.* (2e éd., 1914), p. 390-391.

[2] Un frappant exemple de ce phénomène s'observe dans l'histoire de la géographie *égyptienne* de l'Asie. Les Égyptiens du Moyen Empire (antérieurement à 1800) ne connaissent encore, au delà de l'isthme, que les zones les plus proches du steppe égypto-syrien et de la Palestine méridionale, et, dans ce pays, point d'autres noms que ceux qu'on retrouve, par un bonheur extraordinaire, dans cette notice que la Bible a conservée des *Horites* ou *Seirites* qui occupaient la région *avant l'arrivée des Édomites*, soit à l'époque antéhébraïque. Un des plus remarquables de ces noms horites enregistrés dès lors par les Égyptiens, est celui de *Lotan*. Or, quelques siècles après, sous le Nouvel Empire, que voit-on? *Hor* et *Lotan*, filant vers le nord, en mouvement parallèle, sont devenus deux grandes dénominations de la géographie de la Syrie, *Lotan* désignant la Syrie intérieure ou proprement dite, et *Hor* la zone côtière. Voir Is. Lévy, *Lotanu-Lotan*, dans *Sphinx*, IX (1905), pp. 70-86, et *les Horites, Edom et Jacob dans les monuments égyptiens*, dans *Revue des Études juives*, LI (1906), pp. 32-51.

où régnait, tout autour d'eux, la civilisation égéenne, c'est-à-dire tout le bassin oriental de la Méditerranée, comprenant la Crète, l'Égée, les côtes asianiques, Chypre, le Canaan des temps ultérieurs et sans nul doute aussi l'Égypte et la Libye. Par la suite, et il faut bien qu'interviennent, ici, le progrès de la connaissance de l'univers et la spécialisation des noms géographiques, le nom de Phénicie s'est restreint à la région qu'il désigne à l'époque historique, sans qu'il nous soit possible de voir nettement la raison du choix ainsi déterminé. Car ce n'est pas forcément au pays *le plus lointain* qu'allait se fixer, en dernier stade, une primitive appellation générale. Voici, en effet, non plus du côté grec, mais chez les Égyptiens, un nom géographique dont l'histoire est étrangement analogue à celle que nous venons de voir, ce nom de *Kefto* qui dans les monuments du Nouvel Empire, vers 1500, désigne la Crète, la somptueuse Crète égéo-mycénienne [1], et qu'à l'époque ptolémaïque, dans le décret de Canope, on trouve employé par l'hiéroglyphique pour rendre *Phœnice* du grec et *Hoir* du démotique, en opposition d'ailleurs avec les noms de la Syrie intérieure, en accord dans les trois textes. Comme *Hoir*, — *Kharou* de l'hiéroglyphique habituel — est le terme égyptien immémorial pour désigner la zone côtière [2], exactement la *Phénicie* de cette époque, on voit que *Kefto*, à cette place, a forcément le même sens. Pourquoi substitue-t-il, dans l'hiéroglyphique, le normal *Kharou* qui doublerait simplement le démotique? On a beaucoup épilogué à ce sujet, allant jusqu'à incriminer le rédacteur d'ineptie et d'ignorance, ou lui attribuant un souci d'élégance recherchée par la variété des termes. Quoi qu'il en soit, *Kefto* = *côte syrienne* est un fait, dans ce document d'époque grecque, et alors je suis tenté de raisonner, par hypothèse, sur l'égyptien *Kefto*, comme je faisais sur le grec *Phœnice* tout à l'heure. Puisque *Kefto*, qui désignait la Crète égéenne, a été jugé bon, plus tard, pour être appliqué à la côte de Syrie, ne conçoit-on pas que le nom, à l'origine, je veux dire au temps du Nouvel Empire, à la grande époque crétoise, puisse avoir eu une acception beaucoup plus vaste, s'étendant à la fois sur la Crète et

[1] Voir en dernier lieu le bref résumé de Weill, *loc. cit.*, dans *Bulletin de l'Institut français d'arch. orientale*, 1919, p. 29 du tirage à part. Cf., entre autres exposés concordants, ceux de Dussaud, *les Civilisations préhelléniques* (2e éd., 1914), pp. 52, 199, 285-7, 417-8, et d'Ed. Meyer, *Gesch. d. Alt.*, I, II, 2e éd. (1909), § 515, noter aussi G. A. Wainwright, *The Keftiu People of the Egyptian Monuments*, dans *Annals of Arch. and Anthr.* de l'Univ. de Liverpool, 1913, VI, fasc. 1-2.

[2] Voir note 2 de la page précédente.

sur le Kharou, c'est-à-dire étant compris, en somme, comme représentant ce monde méditerranéen où la Crète brillait d'un particulier éclat ?

Dans cette manière de voir, *Phénicie* et *Kefto* correspondraient exactement ensemble, vers l'an 1000 av. J.-C., chez les Grecs et chez les Égyptiens, dans le sens de « monde de la Méditerranée orientale ». Plusieurs siècles après, *Phénicie* est réduit à la côte syrienne, et *Kefto* se présente avec la même acception, dans des circonstances qui, malheureusement, ne permettent point de savoir si c'est par hasard, par fantaisie littéraire ou par l'effet d'une utilisation normale.

II

Ayant ainsi fini, comme on peut le faire en de très brefs aperçus, avec Kadmos « phénicien » et la « Phénicie » créto-égéenne en général, il nous faut revenir à ce gros élément des tableaux historiques tels que M. Autran les construit et nous les présente, l'origine et l'appartenance égéo-asianiques du Canaan de la documentation biblique et de l'histoire. Il semble, disons-le tout de suite, que M. Autran ait tendance à confondre des faits de deux catégories assez distinctes, ceux *de la race et de la langue* de la masse des populations anciennes de la Syrie, et ceux de la *colonisation côtière du II^e millénaire* qui, malgré son éclat et sa durée, n'a point poussé dans le pays de racines profondes. Essayons de séparer les deux choses.

Concernant en général la « race » de Canaan, il est un grand fait à l'encontre duquel toutes considérations restent impuissantes, celui de la langue, que nous appelons le *phénicien*, et qui est extrêmement voisine de l'hébreu. Elle implique que les populations qui la parlaient étaient, avec le groupe des nations hébraïques, dans une situation de parenté correspondante. Pour qu'il en pût être autrement, pour que les peuples de Canaan eussent été des Cariens ou des Égéens, à l'origine, comme M. Autran arrive à l'induire, il faudrait que ce monde carien eût été, par la suite, longuement et totalement submergé par l'apport de flots sémitiques très importants, tout à fait de la même manière que cette même société « mycénienne » a été oblitérée et anéantie par l'installation des Hellènes, en Grèce et dans le cercle maritime de l'Égée. Encore, de ce coté, le vieux monde a-t-il résisté très longtemps, obscurément dans cer-

tains cantons comme ceux de l'Étolie sauvage, plus notoirement en Crète, où les *Étéocrétois* non hellénisés tinrent durant des siècles, très facilement en Asie Mineure et même à Chypre, où l'on sait qu'un syllabaire indigène, dérivé de l'ancien syllabaire crétois, et servant à écrire une langue que nous ne comprenons pas, adapté à l'écriture du grec, d'autre part, à une date sans doute antérieure au septième siècle, était encore utilisé de cette manière au troisième. En Canaan, nul vestige du même ordre. Mais bien mieux, nulle trace de l'irrésistible vague sémitique qui aurait noyé le Canaan égéen de l'hypothèse. La seule « arrivée » sémitique importante qui se produit, au cours du IIe millénaire, est celle des peuples hébreux, Édom, Amon, Moab, et ces retardataires, les Israélites ; ils ne dépassent point, vers le nord, les approches de la latitude de Tyr : Israël, à l'époque de sa plus grande extension, ne touche nulle part à la côte, n'arrive à dominer ou à pénétrer ni les Cananéens de Tyr, au nord de son domaine, ni, vers le sud, les Philistins, ces Égéens authentiques ; et d'ailleurs les Israélites de la période royale, loin d'avoir détruit ou assimilé les anciens occupants cananéens, les tolèrent à côté d'eux partout, comme la relation historique le consigne en nombre de places. Cette conquête et cette installation ne sont point celles qu'il eût fallu pour « sémitiser » un Canaan non déjà entièrement sémitique.

Ce n'est point à dire que les populations antéhébraïques de la Syrie méridionale fussent de race simple et toute pure. Au contact des « Cananéens » se rencontraient des îlots, des fils entiers d'une provenance sémitique différente, ethnographiquement plus éloignés des Hébreux, comme ces *Horites* que les Édomites remplacèrent sur les plateaux au sud-ouest de la mer Morte et dont un hasard heureux a incorporé la notice détaillée dans la Bible. Quelque peu mystérieux au prime abord, inconnus des généalogies de la Genèse, ces Horites antéhébraïques du Seir sont assez bien éclairés, par le témoignage des Égyptiens du moyen Empire, pour qu'on puisse admettre que c'étaient des Arabes[1]. En Canaan même, d'autre part, dans la masse de la population de la zone palestinienne et des régions plus au nord, des composants non sémitiques sont vraisemblables dès l'abord, par suite de la continuité continentale avec l'Asie Mineure. Ce serait le lieu de reprendre et d'examiner les concordances onomas-

[1] Voir la note de la page 125, où paraissent *Hor* et *Lotan*, et se reporter à Is. Lévy, *lo*[illegible] *cit.* dans *Revue des Études juives*, LI (1906), p. 36.

tiques qu'aperçoit M. Autran entre le monde asianique et la famille du Canaan de la Genèse, et dont certaines sont bien remarquables. Nous ne nous engagerons pas sur ce terrain difficile. Rappelons seulement, dans le même sens, le rapprochement, indiqué depuis longtemps et toujours probable, de *Heth* ou des *Hittites*, cette importante famille de Canaan que la tradition biblique signalait en Palestine à l'époque la plus ancienne et dont le nom, par ailleurs, substitue souvent celui de Canaan lui-même, avec ces *Kheta* de la Syrie du nord et des vastes régions contiguës, connus par les annales égyptiennes du Nouvel Empire et dont la domination imposa une limite à l'avance égyptienne en Syrie sous la XIX^e dynastie [1]. Joint à tous les autres, l'indice de cette identité nominale permet sans doute d'admettre que, dès l'origine des temps « cananéens », il y avait un élément asianique en Canaan ; mais le milieu sémitique l'avait absorbé.

Ce Canaan sémitique était constitué et fixé depuis longtemps, sans doute, lorsque s'ouvrit la période des installations égéennes sur la côte. Comme nous le notions plus haut, elles sont attestées par les faits archéologiques, qui permettent d'assigner à la période égéo-mycénienne, dans ce pays, la date centrale de 2000 à 1500 av. J.-C., en concordance avec la chronologie « minoenne » établie par ailleurs. Il y a, en outre, quelques indices documentaires de l'installation de clans égéens sur cette côte, durant la même période ; on connaît les *Loukki*, « Lyciens », de la région d'Arados, mentionnés dans la correspondance du Pharaon Aménothès IV (vers 1400), et, dans le même dossier diplomatique, les *Danouna* de la côte tyrienne [2] ; *Loukou* et *Dainiou*, *Dainiouna* se retrouveront dans les rangs des agresseurs de l'Égypte, sous Ramsès II et sous Ramsès III, et nous avons déjà noté que *Danaos*, pour les Grecs, est un Égéen des temps primitifs, immigré dans le Péloponnèse. Plus complètement, enfin, l'histoire connaît certains de ces peuples maritimes qui, mieux enracinés, plus véritablement installés que leurs congénères ont tenu jusqu'en pleine époque judéenne : tard venus d'ailleurs, corrélativement sans doute avec de grands mouvements d'invasion sur lesquels les documents égyptiens nous renseignent,

[1] Exposé d'ensemble et bibliographie chez Maspero, *Histoire*, II, p. 351 et suiv.

[2] Correspondance de Tell El-Amarna : pour les Loukki, Winckler, *Die Thontafeln von Tell-el-Armana*, n° 28, et Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, n° 38 ; pour les Danouna, Winckler, n° 151, et Knudtzon, n° 151.

rencontrés sur la côte d'Asie après la tentative d'une sorte de coalition des *Peuples de la mer* contre l'Égypte de Ramsès III. Il s'agit des *Poulousati* et des *Zakkarou* qu'on trouve, à partir de ce moment, sur toute la côte correspondant à la Palestine propre, les premiers au voisinage de l'Égypte, les Zakkarou à leur suite au nord. Les *Poulousati* furent les *Philistins*, ces rudes adversaires des Israélites, et la *Palestine* est nommée d'après eux. Leurs pays d'origine primitive était très probablement la Crète[1].

Tout différemment de ceux-là, les anciens états égéens de la côte syrienne ont disparu sans laisser le moindre souvenir documentaire, — mises à part les rares mentions précitées de « Lyciens » et de « Danaens » dans des communications au roi d'Égypte — et cela accuse de façon remarquable que leurs installations n'étaient point des immigrations, des implantations de peuples, mais seulement des colonisations véritables, à densité d'occupation très faible, et dont on peut se représenter les organes essentiels comme accrochés à la côte, militaires et commerciaux, ne prétendant point à gouverner l'arrière-pays, ne l'exploitant même pas à proprement parler, fonctionnant principalement comme des liaisons, des entrepôts, des portes gardées, suivant le type même d'organisation que nous révèle l'analyse du Pharos créto-égéen de la côte égyptienne. Nous en avons dit un mot plus haut, et indiqué que d'autres « Pharos », submergés ou non, pourraient être retrouvés, à l'exploration, en nombre de points du littoral syrien. Mais on conçoit qu'un pareil système de comptoirs ne jette point de racines. Que les forces extérieures qui la motivent et la soutiennent viennent à manquer, la colonisation, aussitôt, se replie, se rembarque, s'évanouit au large comme un fantôme, sans rien laisser derrière elle que l'outillage de pierre de ses bases. Tel le Pharos égyptien, gigantesque squelette submergé, anonyme, reconnaissable seulement en conséquence d'une sorte de nécessité matérielle. En Syrie, la mesure extrêmement faible dans laquelle les colonies égéennes ont « mordu » sur la civilisation locale, est indiquée par la quotité de vocabulaire étranger passé dans le sémitique, plus pauvre, nous l'avons déjà noté, que l'élément correspondant absorbé par la langue grecque.

[1] Question de grand intérêt, où intervient la documentation biblique, longuement étudiée et qu'on peut considérer comme « en état ». Voir les exposés et bibliographies de MASPERO, *Histoire*, II, p. [illegible] et suiv., et LAGRANGE, *La [illegible]*, pp. 149 [illegible].

A l'éclipse des installations créto-égéennes en Canaan, M. Autran cherche des causes historiques locales, et il vient à incriminer la dernière « vague sémitique » représentée par l'arrivée des Hébreux. Comme nous l'avons vu, les nations hébraïques, particulièrement les Israélites installés en Palestine, ont été bien incapables d'exercer quelque effet destructeur sur la côte, à hauteur même de leur domaine, à plus forte raison dans le nord, aux latitudes de la Syrie propre. Il faut bien admettre que la colonisation égéenne s'en est retirée d'elle-même, comme elle y était venue. Plus exactement, très évidemment d'ailleurs, on aperçoit que cette retraite est en corrélation avec de grands événements extérieurs à la Syrie-Palestine et dont nous connaissons les circonstances principales, ceux de la disparition de l'empire crétois et de la régression du « mycénisme » dans le cercle de la mer Égée.

III

Vers 1500 avant J.-C., en effet, paraît s'être effondrée l'organisation d'une grande domination maritime dont les principaux monuments sont à Knossos en Crète. La culture créto-égéenne, ensuite, poursuit son large mouvement de diffusion, mais les ressorts politiques de cette société sont brisés, et des mouvements incohérents s'y produisent, dont les entreprises offensives des *Peuples de la mer* sont la manifestation visible. Les Égyptiens aux prises avec eux sous Ramsès II, sous Mineptah, puis sous Ramsès III, au cours de diverses guerres contre les Kheta de la Syrie du nord, contre les Libyens et contre les Maritimes eux-mêmes, nous nomment ces peuples, avec lesquels s'identifient, dans des conditions de parfaite certitude, des noms de villes et de peuples d'Asie Mineure[1]. Rappelons, d'un mot pour chacun :

Pidasa
Masa (les Mysiens)
Dardanoui (Dardaniens) } sous Ramsès II ;
Iriouna (Ilion ?)
Kirkisha

[1] Étudié par nous à plusieurs reprises ; voir principalement *Revue archéologique*, 1904, I, pp. 61-69. Pour *Kiskisha*, voir note additionnelle ci-après, p. 144.

Loukaou, *Loukou* (les Lyciens ou Lycaoniens) sous Ramsès II et Mineptah ;

Shardina (Sardes), sous Ramsès II, Mineptah et Ramsès III ;

Ouashasha (Oasassios en Asie Mineure), sous Ramsès III ;

Shakalasha (Sagalassos en Phrygie), sous Mineptah et Ramsès III ;

Toursha (Tarse), sous Mineptah et Ramsès III ;

Akaiouasha (nous y allons revenir), sous Mineptah ;

Dainiouna (nous y allons revenir), sous Ramsès III ;

Poulousati (des Crétois sans doute, voir plus haut ce qui les concerne), sous Ramsès III ;

Zakkarou (les Teucriens sans doute, voir plus haut ce qui concerne leur établissement ultérieur), sous Ramsès III.

On les suit plus tard. Nous avons parlé, ci-dessus, des Zakkarou et Poulousati installés dans la zone littorale de la Palestine, où les *Poulousati* sont les *Philistins* de l'histoire, les *Zakkarou* pouvant avoir donné lieu au nom des *Dakkarénoi* nabatéo-arabes [1]. Et de la même manière que ces Poulousati arrivent à donner leur nom à la Palestine, il semble bien qu'on retrouve des *Shardina* sous les espèces des Sardiniens en Sardaigne, des *Toursha* chez les Tyrrhènes, Tyrsènes, Tusci, etc. d'Italie [2], que ce soient des *Shakalasha* ou des *Zakkarou* que les Sicules, peut-être des *Ouashasha* les Osques. Par une étrange compensation du destin, ce monde condamné essaimait, imposait ses noms à de grands pays de la Méditerranée occidentale, et les rameaux vivaces des Étrusques reproduisaient exactement, à l'autre bout de la mer, le phénomène de l'implantation philistine de la côte égypto-syrienne.

Dans l'ordre de ces transmissions nominales plus ou moins lointaines, il sera utile que nous nous arrêtions, ici, au cas très remarquable de *Akaiouasha*, dont l'analyse conduit, peut-être, à des conséquences historiques plus étendues qu'il n'est apparu au cours de nos antérieures études.

[1] Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, IV, pp. 250-254.

[2] Les Grecs savent en tous détails que les *Tyrsènes* ou *Tyrrhènes* d'Italie sont une colonie du peuple « lydien » du même nom (Hérodote, source de tous ses successeurs, suivi de près notamment par Strabon). Ils notent quelquefois qu'il y avait aussi des Tyrrhènes en Sardaigne (histoire d'Iolaos et de ses Héraclides immigrant en Sardaigne, chez Strabon) ; ils rangent les Étrusques, en totalité ou en partie, parmi les *Pélasges* le plus nettement helléniques.

On sait que les deux identifications de *Akaiouasha* avec *Achéens*, et de *Dainiouna*, ou *Dainiou*, avec *Danaens*, proposées par l'égyptologie depuis bien longtemps, ont été souvent examinées et trouvées acceptables en général. Toutefois, ces deux peuples ont toutes chances d'être des Cariens comme tous leurs voisins des listes établies sous Mineptah et Ramsès III; *Akaiouasha*, notamment, a cette désinence qu'on retrouve en *Ouashasha*, *Shakalasha* et *Toursha* et qui est l'ethnique -ΛΤΟΣ de certains alphabets indigènes de l'Asie Mineure, -ασσος de la transcription grecque ordinaire, et si remarquablement caractéristique des noms de cette région. Or, s'il est bien naturel, *Danaos* étant un Égéen, de trouver des *Danaens* parmi les Maritimes repoussés par Ramsès III, ainsi d'ailleurs que parmi les peuples asiatiques évoqués dans la correspondance diplomatique d'Aménothès IV, deux siècles auparavant, il n'en va point si simplement avec les *Akaiouasha* - Achéens de Mineptah, *s'il est vrai que les Achéens soient des Hellènes de la Grèce continentale* comme le veut la tradition grecque. Il faut affronter cette espèce de contradiction et chercher à la résoudre.

Assurons-nous, d'abord, que les raisons d'identifier les noms n'ont rien perdu de leur force. A vrai dire, il semble qu'on ait toujours cherché à justifier une *transcription* carienne ou égéenne, attestée par l'hiéroglyphique, au moyen d'un original grec qu'on trouvait [1], soit dans l'accusatif pluriel Ἀχαιους, — ἈχαιϜος dans l'orthographe grecque archaïque, soit, de manière plus satisfaisante, dans la restitution en grec de l'ancienne forme plurielle indo-européenne en -ως, ἈχαιϜως [2]. Mais si *Akaiouasha*, tout au contraire, et comme il est extrêmement probable, on vient de le dire, est un *original* asianique, les équations proposées n'ont plus la même apparence. La transcription par un accusatif pluriel, en grec, tombe comme invraisemblable. La transcription par le vieux pluriel nominal invoqué en dernier lieu reste possible; mais *son mécanisme n'est point nécessaire*, et nous pouvons éviter d'en aborder la question au fond, étant donné que *Akaiouasha* comporte une *désinence séparable* qu'on peut conserver ou supprimer, suivant l'opportunité, pour les rapprochements onomastiques. Il est nécessaire de justifier cette facilité, dont

[1] Étant bien constaté, avec Hess en 1896, que le *k* du vocable hiéroglyphique peut transcrire parfois le χ grec.

[2] Streitberg, 1896; généralement suivi depuis lors en ce mode d'explication.

l'exercice pourrait sembler entacher d'arbitraire les opérations d'analyse. En raison du petit nombre des noms égéo-cariens dont nous possédons des transcriptions hiéroglyphiques, grecques ou latines, nous appellerons en témoignage, ensemble, et ceux de la désinence *-asha*, dont la nature a été rappelée tout à l'heure, et ceux de l'autre désinence *-ena* — *Shardina*, *Dainouna*, — qui correspond, on le sait d'ailleurs, à la transcription grecque -ηνός, autre ethnique très fréquent en Asie Mineure.

Shard-ina suppose le radical *Sharda*, immédiatement attesté par le fait que la Sardaigne s'appelle Σαρδών et *Sardinia*, mais aussi Σαρδώ. Quant au nom de Sardes, Σάρδεις, il pose la question de savoir si, à côté de *Shard-ena*, il n'y avait point un ethnique de l'autre forme, *Shard-asha*, non perceptible par ailleurs.

Les Lyciens ne nous apparaissent, dans l'hiéroglyphique de Ramsès II et de Mineptah, et aussi dans le cunéiforme des lettres de Tell El-Amarna, que sous la forme radicale *Loukaou*, *Loukou*, *Loukki* ; mais le grec a conservé, à côté de *Lykos*, une sorte de doublet *Lykaôn* qui atteste un *Louk-ena* original.

L'hiéroglyphique nous a conservé *Dainiou* et *Dainiou-na* : c'est la forme simple qui a passé dans Δαναοί.

Σικελοί est peut-être *Zakkarou*. Si toutefois, comme il est non moins possible, ces Sicules étaient des *Shakal-asha*, leur nom impliquerait l'existence d'une forme originale simple *Shakala*.

Voici enfin *Tour-sha* (forme radicale *Tour* probable, bien que non attestée), passé dans le latin *Etrusci*, *Tusci*, en grec déjà dans Ταρσος et dans l'autre nom Τυρσηνοί = Τυῤῥηνοί (ces deux formes équivalentes, *rr* étant la forme attique de *rs*), la forme Τυῤῥ- reproduite, à ce qu'il semble, dans *Etruria*. Le nom des *Tyrsènes-Tyrrhènes* comporte l'ethnique -ηνός, affixé en désinence à *Toursha* primitif ou composé antérieurement.

Il ressort de ces constatations que pour retrouver un nom asianique en grec ou en latin, il faut, tantôt prendre l'asianique tel que nous l'avons, tantôt l'amputer de la désinence ethnique *-asha* = -ασσος ou *-ena* = -ηνός, tantôt supposer, au contraire, sa forme simple enrichie de l'un ou de l'autre ethnique. Et ceci bien acquis, toutes les difficultés posées par la considération d'*Akaiou-asha* tombent d'un seul coup, car le nom débarrassé de la désinence

ethnique ressort en une forme originale *Akaiou* qui est Ἀχαιοί pur et simple [1].

Spécifions bien, pour prévenir tout malentendu, qu'il n'y a point là une preuve que la forme primitive du nom soit l'asianique. Une fois l'ethnique asianique supprimé, et les vocables *Akaiou* et Ἀχαιοί envisagés dans leur similitude, le fait de leur identité fondamentale est seulement devenu beaucoup plus clair, mais la dérivation se présente comme également possible dans un sens et dans l'autre, le grec transcrivant la forme asianique simple, ou bien le complexe asianique en *-asha* provenant d'une transcription du grec enrichie ensuite de l'ethnique et reçue sous cette forme en Égypte. De telle manière qu'à ne considérer que les formes, l'incertitude touchant le mécanisme de la dérivation serait au moins aussi grande qu'avant l'analyse simplificative qu'on vient de suivre. Il reste toutefois, comme nous le disions en commençant, que *Akaiouasha*, comme *Dainiouna*, d'après les circonstances historiques dans lesquelles on les rencontre, représentent très probablement des Cariens, qu'ainsi l'un et l'autre noms sont très probablement des *originaux* asianiques, et l'on enregistre alors qu'en ce qui touche le premier, sa réduction à la forme radicale *Akaiou* fait apparaître la transcription grecque comme une opération très immédiate et très simple.

Si les choses sont bien ainsi, il faut envisager leur signification historique. Voici les Achéens qui primitivement sont des Cariens. Mais *les Achéens de Grèce sont des Hellènes*. Cette dernière proposition est-elle bien exacte, et ne comporterait-elle pas, du côté grec, une sorte de malentendu, de déformation plus ou moins consciente et certainement très ancienne, de notre coté à nous une faute par généralisation abusive, nous faisant, par l'effet d'une longue habitude et de manière trop simple, mettre tous les Achéens ensemble et voir sur le même plan, avec les *Achéens* incontestablement hellènes des temps historiques, d'autres *Achéens* bien antérieurs, des Égéo-mycéniens ayant occupé le Péloponnèse à l'époque antéhellénique? Mais il est à peine nécessaire, ici, d'induire et de restituer, car la présence et la domination de ces Égéens dans la Grèce primitive est connue des Grecs eux-mêmes, dont le souvenir en conserve des faits et des images de la plus précieuse netteté.

Considérons, en effet, le groupe de ces villes de l'Argolide, au nord-est du

[1] Voir la note 1, p. 132.

Péloponnèse, si caractéristiquement et positivement antéhelléniques, Argos, Tirynthe, Mycènes. Que nous rapporte-t-on sur leur fondation ? A Argos est attaché le souvenir très ancien de l'Égéen *Inakhos*, et celui de l'autre égéen *Danaos*, que nous connaissons, d'autre part, dans la série des Cariens adversaires de Ramsès III (*Danaou, Dainiouna*) et déjà connus d'Aménothès IV longtemps auparavant ; de la famille de Danaos est *Pelasgos*, et leurs descendants fondent Mycènes. Par la suite de quoi survient le Phrygien *Pelops*, éponyme à très juste titre de la presqu'île, puisque les fils de son fils Atrée, Agamemnon et Ménélas, réunissent une sorte d'empire péninsulaire comprenant, avec l'Achaïe proprement dite de la côte nord, et l'Argolide du nord-est, la Laconie de l'extrémité sud. Voilà les occupants primitifs du Péloponnèse, et ce sont justement les *Achéens* de la narration homérique. Tout ceci peut être resserré en peu de mots, en un mot unique, savoir, que l'*Achéen* par excellence, le Pélopide Agamemnon, est arrière-petit-fils du *Phrygien* Tantale. Il est impossible de formuler en termes plus clairs une position ethnique.

Tout paraît donc concorder. « Achéens » = *Akaiou, Akaiouasha* des Cariens connus du Pharaon Mineptah, et d'autre part *Achéen*, qui est *Péloponnésien*, ou *Pélopide*, = *Asianique* ; au cœur même de la tradition légendaire, le cercle se ferme. Et tout de suite l'idée se forme que ces *Achéens* de la famille égéenne, dans le Péloponnèse, sont ceux mêmes que devait recouvrir ou déplacer l'invasion des Doriens, les premiers Hellènes indubitables.

La simplicité de ce tableau rencontre malheureusement des difficultés graves. Difficultés dans la tradition même, qui est double en quelque sorte, contradictoire ; difficultés sur le plan de l'histoire, où les Achéens *hellènes* ne se laissent point supprimer avec l'aisance que ferait entrevoir la précédente esquisse.

Le phénomène traditionnel est, au premier abord, étrange. Réduit à ses termes essentiels, mis de côté d'ailleurs les immigrés des premiers âges, les Inakhos et les Danaos venus d'outre-mer, ce phénomène consiste en ce que l'Achéen « Agamemnon » est de souche phrygienne, et qu'en même temps rien n'est plus spécifiquement, plus représentativement hellénique qu'« Agamemnon » et la chose achéenne tout entière. Tout se présente comme si deux transmissions traditionnelles interféraient ensemble et se superposaient dans la littérature, une première forme, qu'on serait tenté d'appeler *historique*

ou *authentique*, dans laquelle les Pélopides et les nations qu'ils représentent sont égéo-asianiques, une deuxième forme, l'*homérique*, dans laquelle les « Achéens » sont englobés dans l'hellénisme, les Pélopides transposés en héros et en rois d'un monde hellénique. Cette dernière forme est évidemment de deuxième stade : les *annexions* à l'hellénisme dont elle est le résultat procèdent d'une tendance extrêmement naturelle et très générale. De même exactement, lorsque les Israélites eurent conquis la Palestine, ils s'approprièrent, avec les religions locales déclarées israélites d'origine, les éponymes et les fondateurs de cultes, transposés en patriarches israélites de l'ancienne époque. L' « hellénisation » des Pélopides va donc sans difficulté, quant à l'explication du développement de la tradition. Mais l' « hellénisation » des *Achéens* fut-elle accomplie par là même ? En d'autres termes, *Achéen* était-il identique, primitivement, à « Agamemnon », Égéo-Asianique ? En d'autres termes encore, les *Achéens* antérieurs à l'invasion dorienne étaient-ils bien des Égéens comme, un peu plus haut, nous pouvions incliner à le croire ?

Ici se présente l'objection historique, fondée sur l'ensemble d'une situation linguistique que A. Meillet veut bien me signaler et qu'il résume dans les termes brefs et clairs qu'on va voir. Qu'est-ce, d'abord, que le mot *achéen* désigne chez les Grecs ? « Les parlers grecs arcadien, pamphylien et cypriote forment un tout qui paraît bien répondre à ce que les Grecs nomment *achéen*. » Et ceci noté, « plusieurs faits linguistiques montrent que, notamment, les parlers doriens de l'époque historique recouvrent un substrat linguistique du type arcado-cypriote, donc achéen ». D'où il ressort qu'au-dessous des Doriens, il faut bien qu'il y ait eu des Achéens helléniques. Mais il n'en subsiste pas moins *Akaiou* de la documentation égyptienne, égéo-asianique très probablement, et « Agamemnon » phrygien : la contradiction va-t-elle être irréductible ?

Il semble que, pour satisfaire aux nécessités de tous les témoignages, on ne puisse éviter de distinguer, dans l'histoire des Achéens et du nom d'*achéen*, deux périodes. La première est l'antéhellénique. Elle comprend les longs siècles, confusément entrevus, où arrivent dans le Péloponnèse les maritimes des premiers bans légendaires, Inakhos, Danaos, puis les Pélopides de l'empire péninsulaire d'Agamemnon et Ménélas, *Achéens* véritables sans doute. Leur règne — occupation et domination égéennes dans le Péloponnèse — prend fin avec l'arrivée des premiers Hellènes, ceux qu'on appelle les *Achéens* d'ordi-

naire : il faut comprendre sans doute que le nom égéen est resté fixé au pays et qu'il a désigné ses nouveaux occupants. Dûment installés, ces Achéens hellènes ont été, par la suite, dépossédés, déplacés ou recouverts par les Doriens, comme la tradition le rapporte et comme les faits linguistiques en témoignent.

Cette restitution des circonstances historiques est un peu plus complexe que celle qui nous était apparue d'abord, mais la vérité historique est rarement simple : et par contre, à la lumière des faits ainsi admis, l'élaboration de la forme traditionnelle que nous avons appelée l'*homérique* se présente comme bien plus facile et plus simple qu'il n'avait lieu auparavant. Car les *Achéens* immédiatement antérieurs aux Doriens étant hellènes, très authentiquement, aucune adaptation n'est plus nécessaire du côté de cette position ethnique, et pour la littérature nationale des Hellènes il ne reste plus à annexer, dans le Péloponnèse du stade pélopide, qu' « Agamemnon » et les autres figures de sa famille.

Arrivés au terme de cette analyse, nous ne songerons point à nous étonner que les témoignages envisagés par nous et les difficultés qu'ils font ressortir, soient longtemps restés sans être pris en considération comme il eût été nécessaire pour éclairer les faits ; car, outre qu'en ce qui concerne le nom des Achéens, on cherchait toujours à dériver la forme asianique des hiéroglyphes, d'un original grec supposé, on considérait, d'autre part, l' « hellénisme » primordial de ces Achéens comme une sorte d'axiome, accepté à la manière de quelque vérité naturelle. Dörpfeld pense [1] que la guerre qui aboutit à la grande catastrophe du palais de Knossos, vers 1500, consista en une invasion de la Crète par des gens venus de la Grèce continentale, et dans les envahisseurs, il reconnaît les *Achéens*, un ancien élément de population indo-européenne. D'où il ressort, précisera un peu plus tard Dussaud [2], que « pour M. Dörpfeld, les Minoens sont des Achéens, c'est-à-dire une population assez proche parente des Grecs ». C'est bien cela, et Ed. Meyer, en son histoire générale, suit très fidèlement Dörpfeld lorsque ayant évoqué la descente des Hellènes de la péninsule balkanique, dont « une première vague... est constituée par ces peuples qui ont adopté la civilisation mycénienne et dont

[1] *Ath. Mitteilungen*, XXXI (1906), pp. 205-218.

[2] Dussaud, *les Civilisations préhelléniques*, 1910, p. 280.

l'épopée a connaissance (les Achéens), une deuxième vague comprenant les Doriens et les peuples apparentés du Nord-Ouest [1] », il indique, plus loin, que la civilisation de la Grèce continentale, jusque dans la dernière partie du IIe millénaire, est entièrement dépendante de celle du monde maritime, des Cyclades et de la Crète, mais qu' « à cette époque, indubitablement, vivent depuis longtemps, dans ce domaine continental, des peuples grecs de la plus ancienne couche (l'achéenne) : car c'est vers le quinzième siècle, au plus tard, que l'on constate la première avancée des Grecs par la mer, de telle manière qu'il faut bien que sur le continent et dans le Péloponnèse, à cette date, ils aient été les maîtres depuis longtemps [2]. » L'avancée maritime que Meyer a en vue est l'invasion achéenne en Crète vers 1500, que Dörpfeld a cru apercevoir, et l'on relève que Meyer, toujours à la suite de Dörpfeld, est très influencé ici par ce passage de l'*Odyssée* (XIX, 176-179) d'après lequel la population crétoise comprendrait, à côté d'*Étéocrétois*, de *Pélasges* et de *Kydoniens*, des *Achéens* et des *Doriens*: Meyer pense [3] que Kydoniens et Étéocrétois de ce tableau sont la population primitive de l'île, où les Pélasges ne sont que des immigrés : « Ils seront arrivés là tout aussi facilement que devaient le faire les Doriens de Thessalie », antérieurs sans doute à la venue des Hellènes, Achéens et Doriens, du dernier stade.

On est extrêmement surpris de la facilité avec laquelle Ed. Meyer se range à traiter cette notice de l'*Odyssée* comme valable historiquement et à en faire la base, ou y trouver la confirmation, d'inductions historiques comme celle de l'arrivée d'« Achéens » en Crète vers le quinzième siècle. N'est-il point clair que le passage visé n'a de signification positive que pour les temps de la pleine expansion hellénique dans la Méditerranée, — au onzième siècle et plus tard, nous rencontrerons cette précision tout à l'heure — et plus simplement encore, peut-être, dépeint une situation *de l'époque même de la rédaction du poème*, soit du huitième siècle ou du septième siècle ? On n'a le droit d'en rien conclure quant aux choses et aux événements de cinq ou sept siècles antérieurs [4].

Des Hellènes en Crète, d'ailleurs, dès la date de 1500, cela paraît invraisemblable à plusieurs historiens, et l'on note que peu de temps avant le mé-

[1] Ed. Meyer, *Gesch. des Altertums*, I, II, 2e éd. (1909), § 506.

[2] Ed. Meyer, *ibid.*, § 526.

[3] Ed. Meyer, *ibid.*, §§ 505, 507, 514.

[4] Cf. les conclusions de Dussaud, *Civ. préhell.* (2e éd., 1914), p. 459-460.

moire de Dörpfeld, Mackenzie[1] avait exprimé l'avis que les envahisseurs de l'île avaient été des Pélasges. Par ailleurs, Ronald M. Burrows, en son exposé d'ensemble[2], ne trouve rien de particulièrement significatif à la légende du Phrygien Pélops : il range Pélops dans la catégorie de ces autres Égéens indubitables, Minos, Danaos, les Perséides, et, considérant que les Achéens sont des Hellènes, il spécifie avec soin que « Agamemnon et les Pélopides ne sont pas Achéens du tout », ce qui est admirablement simple. Un scrupule le tient, toutefois : voudrait-on absolument identifier *Achéens* et *Pélasges* ? Il serait nécessaire alors de ne point ignorer non plus *Lélèges* et *Myniens*, d'expliquer des cas tels que ceux des *Teucriens* et des *Danaens*. Mais bien certainement : ces explications étaient déjà très avancées, du temps du livre de Burrows, et l'on comprend mal sa réserve.

Presque contemporain du livre précité d'Ed. Meyer, voici enfin le manuel connu de René Dussaud, où, dans un tableau de la superposition des populations en Grèce, telle qu'elle ressort de bonnes études d'analyse toponymique, on voit paraître[3], au-dessus des *Pélasges* et *Lélèges* primitifs, tout de suite accompagnés d'*Étéocrétois*, de *Lyciens* et de *Cariens*, un étage *illyro-thrace*, et en dernier lieu l'étage *grec*, en deux courants, *Achéens*, à l'ouest, *Éoliens* à l'est. « Successivement, les Achéens, les Éoliens, puis le groupe guerrier des Doriens gagnent la Grèce et les Iles. »

Chez tous ces historiens, comme on voit, point de lueur que les *Achéens* puissent jamais avoir été autre chose que des Hellènes, et lorsque la question est effleurée par hasard, comme il arrive à Burrows de le faire, on lui oppose une sorte de refus d'informer séparant « Achéen » d' « Agamemnon », au mépris de toute la tradition épique. Un seul chercheur, à notre connaissance, a jusqu'à ce jour tenté de sortir du cercle de ces vues consacrées par un long usage. S. Thomson, qui, en 1912 et en 1913, a envisagé de manière remarquablement originale le « mycénisme » des Pelopides, puis la possibilité d'une provenance asianique des Achéens[4]. La *Confédération agamemnonienne*, d'après

[1] *Ann. of the Br. School of Athens*, XI (1904-1905), p. 222.

[2] Ronald M. Burrows, *The Discoveries in Crete*, 1907, pp. 204-205.

[3] Dussaud, *loc. cit.* (2e éd., 1914), p. 440-1.

[4] S. Thomson, sur la civilisation mycénienne et le catalogue des peuples d'Homère, dans *Annals of Archaeology and Anthropology* de l'Université de Liverpool, IV, n. 4 (1912), p. 128 et suiv. ; *Some notes on Homeric Armour*, mêmes *Annals*, V (1913) ; voir notamment p. 20.

Thomson, serait, dans le principe, une liste des puissances de la famille mycénienne, d'une sorte d'*imperium* mycénien à l'ouest de la mer Égée, et seulement accessoirement serait devenue un tableau des peuples alliés contre Troie; quant aux *Achéens*, c'est très naturellement le rôle qu'ils jouent dans le document égyptien, parmi les autres agresseurs de l'Égypte, qui suggère à Thomson qu'ils seraient venus d'Asie Mineure, et cette provenance, dit-il, expliquerait du même coup l'arrivée d'*Achéens* en Grèce.

Au cours des pages qui précèdent, nous n'avons point dit autre chose en somme, sauf que nous avons été conduit à admettre que si les Achéens primitifs du Péloponnèse étaient bien de souche et de nom asianiques, des Hellène de stade ancien les avaient recouverts, assez complètement et d'assez bonne heure pour que l' « Achaïe » envahie par les Doriens fût un pays hellénique. En corrélation avec le fait très probable des *Achéens* primitifs venus d'Asie Mineure, nous noterons seulement encore que, tout à fait indépendamment de la question *achéenne* et de manière plus générale, une *couche égéo-asianique* est nettement connue parmi celles dont la superposition a constitué la population de la Grèce antéhellénique ; comme on l'a dit tout à l'heure, d'après Dussaud résumant le résultat des études de Kretschmer et de Fick [1], des *Lyciens*, des *Cariens* et des *Étéocrétois* sont en Grèce avant même l'arrivée du flot illyro-thrace, qui lui-même a précédé les Hellènes. Les *Achéens* primitifs arrivés d'outre-mer sont bien probablement du groupe très ancien de ces *Lyciens* et *Cariens*, en Grèce, dont l'analyse toponymique décèle la présence.

La chronologie des événements ne peut, bien entendu, être précisée avec certitude. D'après les données de la chronologie alexandrine, c'est au quatorzième siècle que les Hellènes descendant du Nord (de « Thessalie ») arrivent en Grèce ; rien n'empêche de croire qu'à cette époque les Asianiques antérieurs aux Illyro-thraces, et les Achéens parmi eux, étaient en Grèce depuis longtemps ; ces Achéens seraient donc de beaucoup les aînés de leurs congénères guerriers qui, des rivages cariens, se portent à l'attaque de l'Égypte vers 1250. Rappelons, d'un mot, les grandes étapes de l'installation et de la progression helléniques, aux dates qu'enregistre la même chronologie traditionnelle. Vers

[1] KRETSCHMER, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, 1896, et A. FICK, *Vorgriechische Ortsnamen*, 1905 ; cf. Dussaud, *loc. cit.* (1914), p. 440-1.

1200, — le Péloponnèse est occupé, depuis un siècle ou deux, par les « Achéens » hellènes, successeurs des Égéens — les états helléniques des abords de l'isthme fixent leur organisation et achèvent de secouer le joug des suzerainetés maritimes (Thésée). Vers 1100, les Doriens font invasion dans le Péloponnèse. Vers 1050, les « Ioniens » passent la mer et prennent pied en Asie Mineure. Simultanément, on ne peut éviter de l'admettre, la Crète est abordée par les Hellènes, Achéens et Doriens sans doute, et il est extrêmement remarquable de trouver le terme de 1050, comme date de l'apparition des Hellènes en Crète, confirmé par l'archéologie [1].

IV

Toutes réserves faites quant à l'exactitude des chiffres, il semble qu'en ce raccourci on récupère une image de l'avancée hellénique, en large nappe, sur le monde gréco-égéen, pendant les premiers siècles de la durée du vaste phénomène. Cela est intéressant lorsqu'on cherche à voir la succession des événements par lesquels cet ancien monde de la Méditerranée orientale est allé à l'abîme [2].

Il y eut, à ce qu'il semble, commotions intérieures et rupture, puis submersion. Knossos garde les vestiges de grands incendies qui ne peuvent être que des événements de révolution ou de guerre, et dont l' « emplacement »

[1] La chronologie archéologique des périodes « minoennes », établie par Evans, situe l'apparition des Indo-Européens en Crète quelque temps après la XXIe dynastie égyptienne (le *minoen tardif III* déjà franchi). On voit, d'après cela, que le passage cité plus haut d'*Odyssée*, XIX, 176-179, enregistrant en Crète des *Achéens* et des *Doriens* à côté de *Kydoniens*, d'*Étéocrétois* et de *Pelasges*, pourrait à la rigueur se référer à une situation historique authentique de l'an 1000, encore qu'il soit bien possible, nous l'avons remarqué, que la notice passée dans le poème soit de plus ou moins longtemps postérieure.

[2] Revenons une dernière fois, à ce propos, au livre précité de M. Autran, pour noter qu'il ne servirait de rien de supposer, avec lui, que « sa richesse même a détruit ce monde », et qu'il serait bien dangereux de le suivre lorsqu'il indique la « souveraineté de Minos » parmi les causes hostiles à une société asianique d'ἄνακτες auxquels les empires étaient préjudiciables, ou que, plus étrangement encore, il retrouve un mécanisme de l'affranchissement des populations en Grèce et en Italie, où le « natif » arriva à se révolter contre le colon protecteur asianique. Quel « natif »? L'Indo-Européen nouveau venu, l'Italiote latin, l'Hellène surgi des ténèbres de la Thrace? On a peine à suivre ces considérations trop éloignées de la nature des choses.

archéologique permet de situer vers 1500 la disparition de la grande organisation impériale. Les Cariens avaient-ils pris leur revanche contre « Minos [1] » ? On le croirait, car si en Asie Mineure et en Syrie du Nord grandit l'Empire des Kheta, on voit, presque en même temps et dans des conditions qui décèlent un grand tumulte, les *Peuples de la Mer* se jeter en guerre avec les Kheta, avec les Libyens, contre l'Égypte ou dans les rangs de l'Égypte. On croit deviner comme un tourbillonnement dans le bassin clos de la mer orientale, de ces clans armés en quête d'un territoire, dont certains occupent déjà la Grèce, dont d'autres arrivent à s'installer en Palestine ou, hardiment, se transportent aux pays lointains de l'ouest maritime. Il ressort clairement, de toute manière, que ces aventuriers se sont heurtés au mur de l'Égypte impénétrable, peut-être aussi à la digue épaisse de la Syrie sémitique ; tout à fait de même, malgré la différence d'aspect des événements, l'avance des Kheta avait été bornée par l'Empire égypto-syrien de Ramsès II, et, ailleurs encore, sur la côte syrienne, la colonisation paisible des Égéens de la grande époque était toujours restée comme un ourlet, une frange d'écume marine bordant le pays solide et réfractaire. Le fond sud-est de la Méditerranée jouait le rôle, pour le monde égéo-asianique, d'un horizon infranchissable, d'une clôture effective et, si l'on peut dire, naturelle. Or, au temps même où les émigrations sorties d'Asie Mineure venaient se briser à cette ligne, le monde égéen reculait, à l'autre bout, sous la pression des Hellènes qui débouchaient du nord en masses inépuisables.

Au cours de plusieurs siècles, ces envahisseurs occupent la Grèce continentale, par étapes, puis les Iles, puis la Crète, vers le onzième siècle [2], en même temps sans doute, nous l'avons dit, qu'ils bordent les côtes de l'Asie Mineure. Le monde ancien ne pouvait que succomber et s'éteindre ; pour effacer une société et une civilisation, une « invasion des Barbares », une lente, lourde et large vague humaine sans recul exerce des effets autrement redoutables que les ébranlements des conquêtes impériales. Automatiquement, toutefois, et

[1] Comme nous avons eu plus haut à le noter, certains croient à une invasion « pélasgique » en Crète (Mackenzie, 1904), tandis que Dörpfeld, par exemple, en 1906, croit deviner l'arrivée des *Achéens* de la Grèce continentale, ces Achéens considérés déjà comme des Hellènes. Nous avons critiqué cette dernière vue. De manière générale, l'idée de guerres *inter-égéennes*, à cette époque lointaine, est de beaucoup la plus vraisemblable, et tel paraît être, en dernier lieu, le sentiment d'Evans lui-même.

[2] Voir p. 141, note 1.

parce qu'il y a une grande force de résistance dans les organismes vivants, le monde envahi se défend en des retraites, ou bien il émerge librement, par places, subsiste et survit durant de longues périodes. Nous avons déjà rappelé qu'au troisième siècle avant J.-C., à Chypre, un syllabaire dérivé de la vieille écriture crétoise et adapté au grec depuis longtemps servait toujours à cet usage et continuait, d'autre part, à écrire la langue primitive de l'île que nous ne comprenons pas. A la même date de 300, l'Étrurie à la langue inconnue, battue en brèche par les Romains, résistait encore.

Ce n'est point, toutefois, en ces pays de grand passage que l'égéo-mycénisme eut ses dernières citadelles, mais sans doute dans l'Asie Mineure profonde, pleine des peuples et des langues de la vieille souche, coin redoutable subsistant entre le vieux monde sémitique et la jeune société indo-européenne du Nord. A son tour, d'ailleurs, l'Asie Mineure devait entrer dans l'orbe du monde grec, et dès lors nous la connaissons. Mais pour la période antehellénique, de ce bloc humain illimité, insondable, cohérent jusqu'à l'Euphrate et au Tigre, jusqu'au Caucase, bien plus loin peut-être, nous ne savons rien, ou aussi bien que rien, et point davantage nous ne sommes instruits des sections méditerranéennes du même ensemble, en Grèce continentale, dans l'Égée, en Crète et dans la mystérieuse Libye, où nous avons le bénéfice ou l'illusion d'une vue d'ensemble des choses, sans que la précision de l'histoire nous soit accessible pour la plus petite partie. Cette histoire n'est point perdue, cependant : elle gît, lettre morte pour nous, dans la masse des inscriptions incompréhensibles du bassin méditerranéen, dans les textes en alphabets connus mais inexpliqués de Crète (étéocrétois), d'Italie et d'Asie Mineure, dans le syllabaire déchiffré de l'île de Chypre, dans la collection des tablettes crétoises non même déchiffrées phonétiquement, dans l'immense série des inscriptions hiéroglyphiques d'Asie Mineure, dont le système est probablement à l'origine de tous les autres. Mais la nuit n'est point éternelle. Au jour où, par des moyens que l'on ne peut définir encore, on aura forcé la muraille de l'oubli sans issue où dorment ces trésors documentaires, nous accéderons à un monde nouveau, d'une étendue extrêmement vaste.

En attendant que la possibilité nous en soit donnée, nous continuerons à faire l'histoire de la Méditerranée primitive avec les faits archéologiques, petits et grands, avec les témoignages tardifs, les menus vestiges philologiques

et les faits extrêmement rares de documentation de première main. Un acquis scientifique à la fois si pauvre et si complexe, si ondoyant, pourrait-on dire, avec le progrès des recherches archéologiques, a besoin d'être révisé périodiquement, repris, inventorié, vérifié, de manière qu'à chaque fois on enregistre la confirmation d'un fait déjà noté, l'indication d'un fait nouveau, l'ébranlement ou l'élimination de quelque erreur plus ou moins ancienne. Il est bon que l'on nous rappelle ce qu'a été la grande *Phénicie* des origines, embrassant, de longs siècles durant, tout le bassin oriental de la Méditerranée : et peut-être aurons-nous fait œuvre utile en montrant que les *Achéens* antéhelléniques venus d'Asie Mineure, rarement aperçus jusqu'à ce jour, sont extrêmement probables d'après la tradition grecque et d'après les circonstances de l'histoire méditerranéenne, et, par ailleurs, s'accommodent sans difficulté des faits de la linguistique et de ceux de la toponymie.

Note additionnelle au § III : la *Cilicie* dans la relation de guerre de Ramsès II.

Au début du § III ci-avant, dressant un tableau des noms des peuples égéo-asianiques rencontrés par les soldats de Ramsès II, de Mineptah et de Ramsès III, nous y avons inscrit un certain *Kirkisha*, souvent discuté antérieurement et d'identité fort incertaine [1]. Ce nom s'éclaire, sans nul doute, du fait que nous avons acquis le droit, pour retrouver un asianique dans une transcription de langue quelconque, de le débarrasser de la désinence ethnique, *-asha* ou *-ena*, avec laquelle souvent il se présente. Car *Kirkisha* de la relation de Ramsès II, ainsi allégé, se réduit à *Kirke*, *Kirki*, et alors on observe que sous cette dernière forme, *Kerke*, le nom de peuple est connu par ailleurs dans les documents hiéroglyphiques du Nouvel Empire. Ce *Kerke*, visiblement, est Κίλικα [2] : il semble qu'on puisse, sans imprudence, reconnaître dans *Kirkisha* le même nom avec le suffixe ethnique.

Raymond Weill.

[1] Voir Petrie, *Hist. of Egypt*, III, p. 49-50, et surtout Maspero, *Histoire*, II, p. 389 et n. 4; cf. encore, en dernier lieu, Dussaud, *Civilisations préhelléniques* (2e éd., 1914), p. 453-454.

[2] Voir notamment M. Muller, *Asien und Europa*, p. 352.

CATACOMBES JUIVES DE ROME

PAR

FRANZ CUMONT

A un quart d'heure de la *Porta Portese*, près de la route qui reliait Rome au port d'Ostie, se trouvait, creusé dans le tuf de la colline de Monteverde, le plus ancien cimetière juif d'Occident. Ses plus vieilles tombes remontaient au premier siècle de notre ère ; mais il subsista longtemps et les épitaphes les plus récentes datent du quatrième ou même du cinquième siècle. Son existence avait été signalée déjà par Bosio, qui y avait pénétré en 1602, mais il fut recouvert et exploré de 1904 à 1907 par Nicolas Müller. Les galeries en partie effondrées n'auraient pu être consolidées qu'au prix de sacrifices d'argent considérables. Néanmoins, il est regrettable que, parmi les Israélites qui ont le culte de leur passé, il ne se soit trouvé personne pour entreprendre de sauver les sépultures les plus vénérables de l'antique colonie juive de Rome. La catacombe de Monteverde est aujourd'hui irrémédiablement détruite.

La guerre a rompu les liens qui unissaient les savants des diverses nations d'Europe, et elle n'a guère favorisé de la sorte l'organisation du travail scientifique. C'est ainsi que nous avons sur les fouilles de Nicolas Müller à la fois un livre allemand [1] et un mémoire italien [2], et que les inscriptions trouvées dans la catacombe ont été publiées de même par un archéologue italien [3] avant de l'être avec un commentaire allemand par M. Nikos A. Bées [4]. Ce dernier a consacré à ces documents épigraphiques un luxueux volume, où les moindres

(1) NIKOLAUS MÜLLER, *Die Jüdische Katakombe am Monteverde zu Rom*, Leipzig, 1912.

(2) NIC. MÜLLER, *Il cimitero degli antichi Ebrei posto sulla via Portuense*, dans *Atti Accad. Pont. Romana*, XII, 1915, pp. 205-318.

(3) SCHNEIDER-GRAZIOSI, *La nuova sala giudaica del museo Lateranense* dans *Nuovo Boll. di archeol. crist.*, XXI, 1915, pp. 13-56.

(4) NIKOLAUS MÜLLER, *Die Inschriften der Jüdischen Katakombe am Monteverde zu Rom*, herausg. v. Nikos A. Bees, Leipzig, Harrassowitz, 1919 (184 pp. gr. in 4°). — M. Dussaud me signale un article de M. Théodore Reinach (*Le Cimetière juif de Monteverde à propos d'un livre récent*) dans *Revue des Études juives*, 1920, LXXI, pp. 113-126. Me trouvant en voyage je n'ai pu en prendre connaissance avant de corriger les épreuves de cet article.

fragments sont reproduits en fac-similés, où chaque texte est accompagné d'explications copieuses, auxquelles la collaboration de M. Deissmann a permis d'ajouter encore des notes précieuses, où, enfin, des index détaillés servent de guides au lecteur dans le dédale d'une érudition un peu touffue. Mais un sort malin semble avoir voulu que ce recueil monumental fût incomplet dès le moment de sa publication. Les travaux poursuivis dans une carrière de tuf ont fait crouler une galerie restée inaccessible de la catacombe et fait tomber avec elle une vingtaine d'épitaphes, dont plusieurs sont d'un véritable intérêt; elles ont été publiées et élucidées par M. Paribeni [1].

Des cent quatre-vingt-quatre inscriptions ou fragments d'inscriptions commentés par M. Bées, la grande majorité est grecque, les textes latins sont moins nombreux, mais l'un d'eux est d'une valeur exceptionnelle : c'est l'épitaphe métrique d'une femme nommée Régina (n° 123). Elle exprime avec une netteté remarquable la croyance à la résurrection et l'espoir de la vie éternelle dans le paradis (*venerandum rus*). Bormann avait cru devoir y reconnaître les traces de l'influence exercée par l'apostolat de saint Paul sur les Juifs de Rome [2], hypothèse aventureuse, qui a été écartée avec raison par M. Deissmann [3]. A côté de cette abondante série d'inscriptions dans les deux langues de l'Occident, c'est à peine si l'on en trouve quelques-unes et de peu d'importance rédigées en hébreu ou en araméen [4].

Ce qui fait peut-être l'intérêt principal du recueil publié par M. Bées, ce sont les renseignements qu'on en peut tirer sur l'organisation des communautés juives de Rome, dont plusieurs remontent au premier siècle, comme l'indiquent leurs noms dérivés de ceux d'Auguste et d'Agrippa ou de celui de la *gens Volumnia*. A côté, on trouve la synagogue des Hébreux, celle des *Vernaculi*, probablement formée d'esclaves de la maison impériale, celle des *Calcaresii*, dont l'étymologie reste obscure. Une des inscriptions publiées par M. Paribeni y a

[1] Paribeni, *Iscrizioni del cimitero giudaico di Monteverde* dans *Notizie degli Scavi*, 1919, p. 60 ss. Sur l'expression d'οἶκος αἰώνιος employée pour le tombeau (p. 62), cf. mes *Religions orientales*, 2e éd., p. 250. — Diverses observations ont été faites par M. Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, XI, 1920, p. 365 sq.

[2] Bormann, *Zu den neuentdeckten Grabschriften jüdischer Katakomben zu Monteverde*, dans *Wiener Studien*, XXXIV, 1912.

[3] Je l'avais moi-même repoussée, *Revue archéologique*, IV, 1916, p. 1 ss.

[4] Cf. Cassuto, *Un iscrizione giudeo-aramaica*, dans *Nuov. Boll. Arch. Crist.*, XXII, 1916, p. 193 et Vaccari, *Osservazioni sopra alcune iscrizioni giudaiche*, ibid., 1917, p. 31.

ajouté celle des Tripolitains sans doute originaires de la Tripolis d'Afrique [1]. Les épitaphes mentionnent en grand nombre les titres de dignitaires qui avaient obtenu quelque charge dans ces associations religieuses.

La décoration des plaques offre une abondante série de symboles, dont les plus connus se reproduisent fréquemment, chandelier à sept branches, armoire avec les rouleaux de la Thora, palme, fruit du cèdre, fiole à huile, etc. Le commentaire a réuni d'utiles données sur tous ces emblèmes.

Je ferais à l'érudition de M. Bées un reproche : c'est de n'avoir pas séparé plus nettement les inscriptions juives des épitaphes païennes (Nos 4, 100-105) qui ont été mises au jour dans la catacombe de Monteverde. Elles étaient probablement gravées sur des plaques qui ont été réemployées et retournées pour fermer les *loculi*. L'auteur, qui ne s'occupe que des inscriptions, n'a point abordé non plus la question intéressante de savoir si les sculptures découvertes dans la même catacombe sont juives ou païennes [2].

Les résultats des fouilles de Monteverde étaient à peine exposés au public, que l'on découvrait dans le sol inépuisable de Rome, une nouvelle nécropole juive. Elle fut trouvée par hasard en renforçant les fondations d'une écurie dans la villa Torlonia sur la via Nomentana près de la Porta Pia. On a exploré environ un kilomètre de ses longs couloirs, où se superposent trois ou quatre rangées de *loculi*, au total environ 4.500 tombes, et M. Paribeni a fait connaître sans tarder le résultat de ces recherches [3]. Ce cimetière paraît avoir été celui de pauvres gens. La seule synagogue mentionnée est celle du quartier populaire de la Suburra. Une autre communauté était établie près du mur de Servius (*proseucha de aggere*), et elle a probablement aussi fait inhumer ses morts dans cette catacombe plus proche du lieu où elle résidait que celles de la *via Portuensis*, de la *via Appia* ou de la *via Labicana*. L'aspect des sépultures révèle la condition modeste de ceux qui y étaient ensevelis : presque pas de marbre, le *loculus* était clos par des morceaux de tuf ou de brique, recouverts d'un crépi, où l'épitaphe était peinte ou tracée à la pointe, quand elle ne faisait pas entièrement défaut, ce qui est le cas le plus fréquent. Les cinquante inscriptions publiées sont toutes, sauf deux, rédigées en grec et généralement

[1] Clermont-Ganneau, *l. c.*

[2] Cf. Sur ce sujet, *Rev. archéol.*, IV, 1916, p. 5 ss.

[3] Paribeni, *Notizie degli Scavi*, 1920, p. 143-155 ; cf. *Atene e Roma*, octobre 1920, p. 181 ss.

très concises. Des voleurs avaient d'ailleurs, longtemps avant la visite des archéologues, brisé consciencieusement toutes les cloisons qui fermaient les tombes et vidé celles-ci de ce qu'elles pouvaient contenir de précieux. Cependant quelques caveaux sont d'une construction plus soignée et la décoration y subsiste, peinte à la fresque. L'on voit qu'outre les symboles ordinaires de leur religion, les fidèles y avaient admis des représentations de dauphins, de paons, de colombes. C'est là une preuve nouvelle qu'au contact de la civilisation gréco-romaine les enfants d'Israël, malgré leur hostilité altière contre les usages des gentils, avaient tempéré la rigueur de la prohibition qui leur interdisait de figurer des êtres animés.

Ces nouvelles découvertes qui nous apportent une foule de documents intéressants pour l'histoire des synagogues romaines, rendent plus pressant le besoin que nous avons d'un recueil général des inscriptions juives de l'antiquité. Souhaitons que ce travail, depuis longtemps amorcé, puisse être promptement achevé.

Franz Cumont.

LES MÉTHODES DE RÉALISATION ARTISTIQUE DES PEUPLES DE L'ISLAM [1]

PAR

LOUIS MASSIGNON

(Deuxième article).

L'architecture d'abord. Remarquons que l'art musulman affectionne certaines matières et, quels que soient les pays (car ils n'ont pas été que dans des pays de sable, ils ont été aussi dans des pays de pierres, par exemple, Mossoul, Diarbékir) l'art musulman préfère se servir d'une matière malléable, humble, sans épaisseur, comme un vêtement flottant, comme un métal fusible.

Je n'insiste pas, d'ailleurs, sur la question vêtement qui est presque le premier art. Et vous savez combien le vêtement flottant musulman est différent comme coupe et comme idéal artistique du vêtement flottant antique ou du vêtement flottant d'Extrême-Orient.

Restons-en à ce vêtement flottant des maisons, à l'architecture. La matière [illegible] généralement du plâtre, du stuc, et l'ornementation, des incrustations au [illegible] de relief. Ils n'essaient pas de faire des reliefs : ils n'essaient pas de sin[illegible] nature en essayant de faire que leurs figures se tiennent par elles-mêmes. [illegible] n est qu'un fond, un fond pour la pensée, et l'art pour eux, passe dessus comme une espèce de reflet. Je n'en veux pour exemple que la céramique hispano-moresque qui est une chose purement musulmane, cette idée merveilleuse de faire glisser au-dessus des dessins, par un procédé fort intéressant au point de vue céramique, des reflets d'or ou de cuivre.

Le sujet en architecture, ce sont des formes géométriques, mais des formes géométriques ouvertes. Il y a là exactement, la figuration sensible de la théorie de théologie dogmatique que tous les théologiens musulmans ont soutenue dès le début, à savoir que les figures et les formes n'existent pas, et sont incessamment recréées par Dieu.

(1) Leçon professée au Collège de France le 25 février 1920.

De fait, dans l'architecture musulmane ou moderne, vous avez des formes géométriques, mais elles sont ouvertes : des polygones entre-croisés, des arcs de cercle, mais à rayons variables. L'*arabesque* montre exactement ce que cela est. Tandis que dans l'art des karmates, hérésie musulmane, se multiplient les polygones fermés qui sont, d'ailleurs, des pantacles, des signes magiques qui correspondent à certaines planètes.

Quelle est, au fond, l'idée de l'arabesque ? On a dit que c'était la recherche indéfinie de l'unité. Essayons de nous en tenir au principe même de la pensée musulmane, tel qu'il découle de leur théorie de la nature. Le mot « nature » est déjà impropre puisque, ainsi que je vous l'ai dit, pour eux, il n'y a pas de nature, il y a simplement des « habitudes ». Dieu a fait un certain nombre d'assemblages d'atomes que nous appelons la nature humaine, toute la nature des êtres leur est imposée du dehors par la volonté de Dieu.

Si nous partons de ces principes fondamentaux de la théologie musulmane pour la représentation de l'univers, nous voyons qu'au fond, en architecture, l'arabesque est une espèce de négation indéfinie des formes géométriques fermées, pour nous empêcher de contempler, comme le faisait le géomètre grec, la beauté du cercle en lui-même, la beauté du polygone en lui-même.

Ceux qui ont été au Caire peuvent se souvenir de la porte de la Victoire. A Bagdad, il y a une porte encore plus suggestive puisqu'elle s'appelle la Porte du Talisman. C'est tout à fait caractéristique, car il y a une série de pantacles, de polygones esquissés. Or, il ne faut pas que notre imagination s'arrête à ces formes fermées, il faut qu'elle brise les figures et qu'elle aille au delà, comme fait l'écriture cursive elle-même, après les avoir décrites [1].

Rappelons aussi l'admirable mosaïque de la mosquée d'Omar à Jérusalem où se trouvent entrelacés, de façon à la fois solennelle et irréelle, les épis de blé et les grappes de raisin.

On a dit, et c'est très vrai, que c'était un artiste chrétien, un Byzantin qui avait utilisé là ses cartons, les modèles de l'oblation eucharistique qui lui servaient pour les églises. Il me suffit de reconnaître, et c'est cela qui importe au point de vue sociologique, qu'il a brisé tout le concert habituel de ces formes, avant de les semer sur cette coupole en mosaïque, qu'il a fait de l'art musulman et qu'il

[1] Par l'alphabet (et déjà le syllabaire), les Sémites ont libéré la pensée captive dans la clôture des hiéroglyphes.

n'a plus fait d'art chrétien. M. de Vogüé, essayant de définir en ces lieux mêmes l'art musulman, disait : « Il est à l'art byzantin ce que le Coran est à l'Évangile. » Ce n'est pas assez.

Passons maintenant aux jardins. L'art des jardins a été beaucoup étudié, et je veux seulement rappeler, pour ceux qui ont vu le jardin du Generalife à Séville, ou certains de ces admirables jardins qu'il y a à Bagdad et en Perse, la conception musulmane du jardin. C'est essentiellement une reverie hors du monde.

Dans le jardin classique (et la doctrine est très ferme, commence avec les Romains, continue avec les Médicis et se poursuit avec le siècle de Louis XIV) dans l'idéal classique, on désire dominer le monde d'un point de vue central, avec de grandes perspectives qui arrivent à l'horizon, avec de grands bassins d'eau qui reflètent les lointains, avec des arbres dominés par la volonté centrale, mais pour aller, petit à petit, conquérir tout le pays environnant. Au lieu de cela, dans le jardin oriental, la première chose qui importe, c'est une fermeture, et au lieu que l'intérêt soit à la périphérie, il est au centre.

Le jardin oriental se fait en prenant un morceau de terrain, « en vivifiant un carré de désert », en amenant de l'eau, en faisant un mur d'enceinte très haut au-dessus duquel la curiosité ne peut plus passer. A l'intérieur, il y a des quinconces d'arbres et de fleurs qui se pressent de plus en plus à mesure qu'on va de la périphérie jusqu'au centre, et, au centre, est le kiosque.

Ce qui est frappant ici, c'est la négation de la nature et du monde tels que nous les trouvons autour de nous. C'est l'inverse du jardin paysager, une espèce de nature féerique qui nous ramène à une pensée centrale, à un delassement de la pensée en elle-même, et non pas du tout à cette maitrise graduelle, à cette conquête de la nature qu'est le jardin classique.

Si nous passons maintenant aux arts de la couleur, car le jardin, d'ailleurs, nous y conduit, il n'y a pas de peinture proprement dite en Islam pour la même raison qu'il n'y a pas de sculpture proprement dite. Mais cela ne veut pas dire du tout qu'il n'y ait pas d'arts de la couleur. Nous le savons assez par les tapis, par les blasons, et même, dans une certaine mesure, par le coloris de miniatures.

J'insiste peu sur les miniatures, tout en signalant la différence fondamentale de l'évolution de la miniature de Byzance qui partit, comme le disait Léon Bloy, de la lettre ornée pour passer à la lettrine et, de là, à la peinture elle-même par un développement hors du livre. Au lieu de cela, elle est restée en Islam une rêverie en marge du texte, quelque chose de suspendu qui n'est pas arrivé à sortir du livre. Mais la miniature n'est pas un art proprement musulman, et ce qu'il y a de plus important c'est le tapis.

Examinons la question de la matière au point de vue tapis. Ils prennent une matière de couleur mate, sans transparence ni perspective. C'est toujours une espèce de négation de vouloir même imiter la nature, non pas qu'ils ignorent la perspective, car c'est une idée naïve que l'on a trop souvent qu'il y a des arts qui ignorent la perspective. Mais, de même, dans l'art égyptien, un œil est mis de face alors que la figure est de profil ; ils savent très bien que ce n'est pas ainsi que cela se présente dans la réalité, mais ils présentent la figure humaine sous cette forme parce qu'ils ne tiennent pas à singer la nature, et pour d'autres raisons.

Il y a des juxtapositions de lumière et de ténèbres, de clair et d'obscur, revêtues de colorations secondaires. Ce qui nous frappe, dans un tapis oriental, c'est à la fois l'intensité, et, souvent, le peu de variété des nuances. Aux Gobelins on nous dit que l'on a trois cent cinquante teintes dégradées, [illegible] on arrive ainsi à singer la peinture, ce qui n'a plus aucun rapport avec [illegible] serie.

Chez les Orientaux on compte cinq couleurs au plus, et encore ces coule[illegible] ne sont pas intéressantes. On peut presque dire que la photographie nous rendrait quelquefois toute la beauté du tapis, pourvu qu'elle conserve toute l'intensité des teintes. Ce sont des clairs et des obscurs.

Vous voyez combien cet idéal de la peinture est distant de l'idéal de la peinture, tel qu'en Occident Fra Angelico et Velasquez l'ont cherché en imitant les teintes de fleurs, et où c'est la couleur pure, et non plus le clair et l'obscur, qui frappe.

Et à ce point de vue, G. K. Chesterton qui, je crois, n'est pas encore allé en Orient, mais qui, paraît-il, va se rendre à Jérusalem, disait : « Ce qu'il y a de frappant lorsque l'on regarde un tapis oriental — il cherchait à définir l'art persan — c'est que ces fleurs et ces animaux sont *torturés*. »

Ce n'est pas tout à fait exact. Il devait dire « *pétrifiés* ». Ce qu'il y a de très frappant dans le décor d'un tapis oriental musulman, non pas seulement persan, puisqu'au Maroc ce procédé est également employé, ce sont des semis de fleurs stylisées et des animaux hiératisés. Ces fleurs ne sont pas très nombreuses. On en a fait la liste pour la Perse du quinzième siècle, et on a trouvé : la jacinthe, la tulipe, l'églantine, l'œillet et la fleur du pêcher. Il y a donc cinq fleurs et ces cinq fleurs-là sont tout à fait stylisées.

Quant aux animaux, il y en a trois ou quatre. Ceux qui reviennent le plus souvent, sont le griffon qui est un lion et un lion ailé tout à fait fantastique, et le phénix qui est un oiseau à tête humaine. Nous retrouvons encore là les conséquences fondamentales des principes métaphysiques que tous les musulmans ont adoptés, que leurs théologiens ont formulés et que tous les musulmans appliquent d'eux-mêmes contre l'idolatrie des animaux. Leur identité est, si je puis dire, masquée. On leur a coupé la tête (ou la patte) et on l'a remplacée par une autre. Ils n'ont donc pas de vie réelle. D'autre part, au point de vue réalisation même, qu'est-ce que cela donne ? Nous touchons alors à l'art du blason.

Il est très certain que l'évolution de l'art du blason en Occident a pris une originalité, une personnalité que nous ne ferons pas dépendre de l'Orient. Il serait, en effet, excessif de dire que le blason occidental sous la forme très complète et très intéressante où nous le trouvons dans des chartes du quatorzième et du quinzième siècles, est une simple copie de l'Orient. Il est non moins certain que les premiers blasons commencent chez les Occidentaux seulement au retour des Croisades, et que le principe du blasonnement est une idée musulmane.

En somme, les tapis sont blasonnés. Le blason, c'est exactement une opposition brutale de teintes, une juxtaposition de contrastes. Il ne s'agit pas de faire des symboles intelligibles et nuancés et des groupes ordonnés qui seraient concertés et hiérarchisés, d'imiter la nature pour la faire parler. Ce sont des juxtapositions tranchées purement intellectuelles. Ce sont, encore une fois, des groupements arbitraires d'écussons colorés, d'atomes décoratifs. Il n'y a rien qui illustre mieux leur théorie, qui nie la permanence de la nature, que les blasons où il y a des animaux fantastiques, des oppositions de couleurs brutales, toute espèce de choses que la nature ne donne pas.

Passons maintenant à la musique. Pour la musique, on a pu dire, et la chose est très certaine, que les théoriciens musulmans se sont servis d'ouvrages de philosophie grecque qu'ils ont plus ou moins compris. Il est non moins assuré qu'il y a certaine influence, à travers la Perse, peut-être, de l'Inde.

Mais, prenons la matière musicale telle qu'elle est. Nous trouvons d'abord, une gamme à intervalles très étroits, tiers et quarts de ton irrégulièrement répartis. La voix joue dans un intervalle très restreint, ce qui implique un art assez développé puisqu'il faut une éducation de l'oreille toute particulière, et la plupart des Occidentaux, lorsqu'ils écoutent un concert ou des chanteurs orientaux, sont profondément ennuyés, car il leur paraît que c'est toujours la même note.

D'ailleurs, nous allons voir que l'essentiel de la musique, pour le musulman, n'est pas la note, ni même le système de notes.

Au point de vue de la construction logique de la phrase musicale, il y a bien, en pays musulman, les vieux *modes* de musique, ce qu'ils appellent les modes de musique « andalous », et jusqu'en Perse, dans l'Inde, et même en Malaisie, au point de vue de la conception logique, idéologique de la musique, règne cette idée des modes. Je n'insiste pas là-dessus : ceux qui ont étudié la musique grecque classique savent qu'il y a des antécédents.

Les modes ne sont pas la chose la plus originale de la musique musulmane. Mais je vous signalerai en passant que les airs populaires musulmans, aussi bien en Perse qu'au Maroc, chantés en persan ou chantés en arabe, relèvent de certains modes expressifs. Il y a, par exemple, un mode particulièrement mélancolique, le mode de Néhavend (c'est le nom d'une ville de Perse) qui est très populaire pour les chansons, à Alep et à Bagdad. Il y a ainsi une vingtaine de modes principaux, transposables, exactement comme dans la Grèce ancienne.

Ce qui importe, en musique, c'est la réalisation, le contour même de la mélodie. En Islam, elle est toujours successive. Ils n'ont pas du tout l'idée de l'harmonie, la conception de l'accord simultané qui est, en somme, la grande découverte de l'occident chrétien, et qui est l'originalité la plus profonde de la civilisation occidentale. Cela n'existe pas en dehors de l'occident chrétien, pas plus en extrême-orient qu'en pays musulman.

Donc, ce qu'il y a d'essentiel, pour tous ceux qui écoutent un orchestre

musulman, c'est le *rythme*, l'écoulement des temps propre à chaque mélodie ; et, chez l'exécutant, la précision avec laquelle l'instant est cueilli.

Je ne voudrais pas avoir l'air de faire dépendre tout d'une conception métaphysique, mais, lorsqu'il s'agit d'une civilisation qui se défend si puissamment contre l'ingérence étrangère, il faut bien comprendre tout de même que, s'il y a eu des théologiens, ces théologiens définissaient en termes logiques ce que chacun pensait et pratiquait. C'est pour cela qu'ils ont été orthodoxes.

L'instant est cueilli, car rien d'autre n'existe, la durée n'existe pas, puisque, encore une fois, le temps est un composé factice d'instants, et que les instants, Dieu peut en créer comme il veut.

Il faut voir combien tous les membres de l'orchestre, aussi bien celui qui tape du kanoûn avec ses doigts sur des cordes métalliques, que celui qui joue de l'oûd' avec son plectre, combien chaque artiste cueille l'instant, comme une danseuse.

C'est qu'en effet, l'instrument qui donne le rythme est une espèce de tambourin qu'on appelle le « daff », attaqué tantôt sur le bord (*tik!*) tantôt au centre (*tom!*). Toute la théorie de la musique musulmane et de la métrique même, dérive de ce tambourin. On pourrait en donner la démonstration par des battements de mains. Je prends, par exemple, un air marocain qui commence comme ceci :

qâ | la | na || san | ha | dji | min || 'a | ma | lat | fās |

tik | *tik* | *tōm* || *tōm* | *tik* | *tik* | *tōm* || *tik* | *tik* | *tik* | *tōm* |

(2 fois).

Au lieu de la longue et de la brève de la métrique ancienne, il y a, en dehors des silences, deux valeurs, l'instant où le coup est frappé sec et mat (*tik!*) et l'instant où le coup est long et sonore (*tom!*).

Tik! (*Ta*), le coup frappé sur le bord du tambourin est souvent asséné sur une cymbale ; on peut le frapper sur le *dos* de la main gauche *fermée*, si l'on bat des mains ; avec le *pied gauche*, si l'on danse (Mewlévis).

Tom! (*Dih*), le coup frappé au centre du tambourin, est toujours frappé sur une peau tendue : on le frappe sur la *paume* gauche *ouverte*, si l'on bat des mains ; avec le *pied droit*, si l'on danse.

L'important c'est de cueillir les instants et de les cueillir battement par battement. L'essentiel de cette musique, le fondement même de l'accompagnement des chansons et de la mélodie, ce sont les séries de coups. Les musulmans ont ainsi inventé des séries de *rythmes:* un des plus connus est ce qu'on appelle le *masmoùdì*. Il se compose d'une série de coups mats se trouvant s'entrelacer avec des coups sonores, certains coups étant suivis de silences de scansion [1] ainsi : Tik, Tom | tik || Tom, Tom | .

Pour la *métrique,* qui est l'art le plus proprement musulman, sans entrer dans de longs détails, je me borne à indiquer ici que la matière est composée, chez eux, de consonnes (c'est toujours le bruit, comme dans la musique) colorées par une voyelle qui passe, mais très incertaine. Les trois voyelles arabes sont très incertaines. La théorie des voyelles est aussi peu poussée que la théorie des couleurs, et pour la même raison.

Au point de vue des sujets, il y a une série de types, tous les types bien connus de la métrique arabe. Et au point de vue réalisation, ce qu'il y a de fort intéressant, parce qu'il y a eu là une influence puissante sur l'occident, c'est la *rime*, avec la *consonne* d'appui réglementaire.

Certes, la rime a existé, chez nous à l'état sporadique, antérieure à l'essor de l'islam, mais sous une forme différente, c'était un peu une assonnance perfectionnée. La rime n'a atteint toute sa force et toute sa plénitude en Occident que sous l'influence que l'on a appelée l'art du « dolce stil novo ». Tel est le nom que lui ont donné les romanisants. Or, c'est un art qui commence soudain au douzième siècle sur tout le littoral de la Méditerranée placé en contact avec les musulmans, aussi bien en Catalogne, qu'en Galice, en Italie et en Provence. Et, ce qui est tout à fait remarquable et ce qui est absolument démontré, cet art se trouve prendre tout le matériel métrique au point de vue du rythme, des auteurs arabes de poésies populaires dites « mowashshahât » de Cordoue et de Grenade cinquante ans avant. Et la métrique arabe s'est formée sur des principes qui sont, encore une fois, codifiés et influencés, au point de vue composition, ce qui est l'essentiel, par des théories à base musulmane.

Passons maintenant à la littérature qui est l'art sur lequel il serait agréable

[1] Je marque le 1/2 soupir par une barre, et le soupir par une double barre.

de s'arrêter en dernier puisque c'est celui qui nous permet peut-être le mieux de les comprendre, puisque cet art n'emploie pas des moyens indirects pour atteindre la pensée elle-même dans son mécanisme et dans son expression.

Il faut bien avouer que toute pensée comporte un symbole en ce sens que toute pensée correspond à certains schèmes logiques : de même, en stéréochimie, on figure les combinaisons chimiques comme des édifices ; il n'y a pas d'idée absolument simple, et c'est pour cela que nous cherchons à les symboliser, à les construire. Nous les symbolisons dans la littérature au moyen des tropes. La classification des tropes, la rhétorique, telle que l'envisagent les Arabes, est tout à fait différente de la rhétorique classique [1].

Je ne prendrai comme exemple qu'une trope : la métaphore. Ce qui frappe tout d'abord en poésie islamique, c'est une espèce d'inanimation de la métaphore. On veut la rendre irréelle. Il y a une descente de la métaphore. L'homme est comparé à des animaux ; l'animal est comparé, généralement, à une fleur, et la fleur à une pierre : une tulipe est un rubis.

Dans un récit d'Imrolqaïs nous trouvons « cette fleur tachetée » et il veut parler de la plaie saignante d'une gazelle qu'il vient de tirer à l'arc à la chasse. Il ne s'agit donc pas de vivifier l'idée par les images, de faire dresser devant nous des caricatures, de singer le créateur, de faire revivre ce qui n'est plus : il s'agit, au contraire, de prendre les choses, celles que nous avions senties, telles qu'elles subsistent actuellement, c'est-à-dire pétrifiées, inanimées. La métaphore n'essaie pas du tout de faire ressusciter l'émotion ; c'est exactement chez eux, la prise du souvenir tel quel, sous une forme descriptive, par là même qu'ils ne croient pas que parler d'une chose puisse la faire revivre ; ils n'ont pas cette illusion idolâtrique des poètes d'Occident qui font revivre les instants passés avec la bien-aimée en faisant des poèmes.

Prenons, par exemple, ce début de la 1re mo'allaqah : « Arrêtez-vous (Imrolqaïs parle aux deux conducteurs de son chameau) arrêtez-vous et pleurons, en souvenir des amis, devant les traces des campements. » Et les traces des campements, il peut les décrire : ce sont les trois pierres noircies du foyer ; ce sont les marques du campement, des chameaux. Il ne s'agit pas de vivifier le

[1] Garcin de Tassy a fait un volume sur la rhétorique musulmane qui est tout à fait intéressant

souvenir, de faire danser des spectres dans ce lieu qui est maintenant vide; il s'agit simplement de recueillir sur place le souvenir tel quel.

Je crois maintenant en avoir assez dit pour que, par ces exemples divers, vous saisissiez l'essence de la poésie, l'amour arabe tel que ces artistes la comprennent eux-mêmes. Ils l'appellent d'un mot tout à fait intraduisible : ils l'appellent le « ḤANĪN [1] », le « gharâm » : c'est le regret, mais un regret qui n'est pas du désespoir, qui n'est pas non plus une espèce de sadisme, c'est l'union du souvenir à une certaine fidélité amoureuse, plutôt de la fidélité que de l'amour. On n'essaie pas de rien faire revivre, ce serait un sacrilège envers Dieu. C'est un regret de la pureté primordiale d'un sentiment qui n'est plus et même quelque chose de plus, un regret du paradis vert et frais qu'ils se remémorent au désert de sable et de feu. Rien de suggestif à ce point de vue comme la figuration sensible du paradis tel qu'il est décrit, dans le Coran.

Les Arabes aiment beaucoup citer une anecdote que je trouve, d'ailleurs, exquise en son excès. L'histoire des deux amoureux : Majnoûn et Laïla. Majnoûn était fou d'amour pour Laïla qui, d'ailleurs était basanée et presque noire, mais enfin, elle était aimée de Majnoûn ; ce sont deux types d'amants parfaits. Or Majnoûn, dans la théorie artistique de l'amour arabe, doit finir par *s'écarter* de Laïla.

Pourquoi cela? Un jour, raconte la légende, Majnoûn rencontre Laïla et sa bien-aimée l'appelle afin de causer ensemble un moment. Alors, il lui dit : « Tais-toi, car tu me détournerais de l'amour de Laïla. »

Cet amour de l'ombre de Laïla, cette fidélité au souvenir, au premier serment, et aux premières entrevues est tel que Majnoûn ne veut plus rien du réel. Il préfère garder simplement le culte du souvenir tel quel, l'idée pure du souvenir. Vous voyez que cet amour exclusif est tellement immatériel qu'il finit par se perdre dans l'idée pure, et se suffire de la *trace* intellectuelle laissée.

Un dernier exemple. On parle souvent des sultans ottomans comme de gens extrêmement « féroces » et je ne conteste pas qu'ils aient employé des procédés de gouvernement simplistes, à tout le moins ; l'un des plus « féroces », certainement, a été Sélim I, l'ennemi juré de la Perse. Or, tous ces sultans

[1] JAHIZ, *Risâlat al hanin ila'l awtân*, Caire, 1333 hég.

ont fait des vers. Il y en a qui ont été plus ou moins heureusement inspirés, mais Sélim I a un « diwān », c'est-à-dire un recueil de poèmes lyriques où l'on voit dépeints des sentiments adéquats aux sentiments de Majnoūn pour Laïla. Tel ce vers persan, de lui :

> Ni vivant ne suis, puisque tu t'écartes, figure exquise, ni mort ne suis;
> O détresse! que ce genre d'existence fait pour conduire au néant.

Cet amour virant vers la pensée pure : cet amour tourné en regret est tout à fait spécifiquement islamique. C'est une acceptation, en quelque sorte, sereine du dilemme qu'il y a entre les choses telles qu'elles nous sont imposées du dehors et le désir qui est en nous. « Dieu a décrété ceci » et alors, là, nous touchons à la poésie mystique. « Dieu m'a commandé cela que je ne puis faire, mais que je désire. » Alors le poète s'évade de l'acceptation du destin pour rêver d'une certaine liberté qui serait presque divine, mais il n'essaie pas de se l'arroger quand il est réveillé, si je puis ainsi dire.

En mystique musulmane la règle existe qu'il n'est pas permis d'avoir des visions à l'état de veille. On ne peut les avoir qu'en sommeil : or, l'art musulman est également cela, dans une espèce de demi-jour, entre le sommeil et le réveil.

Je voudrais vous citer, pour terminer, des vers admirables de Motenebbi. On l'a beaucoup critiqué, mais il est avéré qu'au jugement des musulmans, et c'est le seul qui nous importe ici, c'est le plus grand poète arabe.

Voici le thème qu'il traite. Il pleure sur les pierres qui ne « comprennent » pas leur destin et il dit qu'il n'est pas nécessaire de pleurer sur les cœurs, car les cœurs, eux, comprennent, se souviennent et ont goûté l'instant. En somme, c'est une paisible fidélité de la pensée, c'est un certain regret, très serein, de cela qui n'est plus, tempéré par la gratitude (envers Dieu) *que cela ait été*.

Voici les vers : « Laki, yā manāzilo... »

> Pour vous, demeures aimées, il est en nos cœurs des demeures ;
> Vous êtes vides, vous, — mais eux ne vous ont pas quittées.
> Eux, le savent, tandis que vous ne le savez pas... ah ! certes !
> Entre les deux, c'est sur vous d'abord que l'on pleure, quand on comprend

Voici un autre mot, assez singulier pour nous, d'un théologien musulman.

Hallâdj passait avec ses disciples dans une rue de Bagdad où ils surprennent le son d'une flûte exquise. Un de ses disciples lui demande :

« Qu'est-ce que c'est ? »

Il répond : « C'est la voix de Satan qui pleure sur le monde. »

Comment faut-il commenter ? « Pourquoi pleure-t-il sur le monde ? Satan pleure sur le monde parce qu'il veut le faire survivre à la destruction, il pleure sur les choses qui passent, il veut les ranimer, tandis que Dieu seul reste. Satan a été condamné à s'attacher aux choses qui passent, et c'est pour cela qu'il pleure. »

Vous le voyez, là encore, l'orthodoxie, l'idée directrice de cet art musulman est de hausser au delà des formes, de ne pas laisser idolâtrer les images, mais d'aller au delà vers Celui qui les fait bouger comme dans une lanterne magique, comme dans un théâtre d'ombres, qui est le seul permanent : « howa el Bâqî », nous disent les innombrables pierres tombales de l'Islam.

Louis Massignon.

1. — Enluminure d'un manuscrit daté 14[illegible] au nom du prince turcoman Pir Boudak

Musée de l'Evkaf à Constantinople



2. — Miniature d'un Nizami daté 1[illegible]

Musée de l'Evkaf à Constantinople



L'UNITÉ DES ÉCOLES DE MINIATURISTES EN PERSE

PAR

ARMENAG SAKISIAN

L'art persan en général, et les arts du livre — calligraphie, enluminure, miniature, reliure — en particulier, présentent une évolution continue et harmonieuse de nature à faire supposer un pays unifié et centralisé. A priori on s'explique mal ce phénomène, lorsqu'on considère les dominations étrangères qui se sont succédé en Perse, et son morcellement politique.

En effet, la conquête mongole au milieu du treizième siècle, réalise à peine pour cent ans l'unité politique de la Perse, qui, pendant les deux derniers tiers du quatorzième siècle, se retrouve morcelée entre de nombreux dynastes. La conquête de Timour même, à la fin du quatorzième siècle, qui refait sous un même sceptre l'unité de la Perse, sera éphémère, et ses successeurs ne garderont jusqu'à la fin du quinzième siècle que la Perse orientale, principalement le Khorassan, les Turcomans du Mouton Noir ayant tôt fait de rétablir leur autorité dans l'Ouest. La dynastie des Séfévis, qui s'affirme au seizième siècle, succédant aux Turcomans du Mouton Blanc à l'Ouest et aux Timourides à l'Est, réussira mieux qu'eux à établir sa domination sur la Perse unifiée pour tout le seizième, le dix-septième et une partie du dix-huitième siècle.

L'état social des conquérants est une première cause de cette apparente contradiction. Ces conquérants Mongols, Turks ou Turcomans, appartenant à des races en général nomades et toujours guerrières, n'apportaient avec eux qu'une civilisation primitive [1], et adoptaient forcement la culture et les arts de l'Iran. Ils ont été souvent des protecteurs généreux des arts, comme les Timourides Baysounkour Mirza et Sultan Hussein Baicara, à Hérat, ou le Turcoman du Mouton Noir Pir Boudak à Chiraz (pl. XVII, 1).

[1] Déjà aux yeux de Yezdeguird, dernier roi sassanide de l'Iran, les conquérants arabes ne sont que des « mangeurs de lézards ».

mais les artistes à leur service étaient des Persans et cette communauté de race chez les artistes créateurs assurait déjà une première unité dans les manifestations artistiques. Pour prendre des exemples, le monument funéraire d'Oldjaitou à Sultanié, et la Mosquée Bleue de Chah Djihan à Tauris, ne sont pas plus des œuvres mongole et turcomane que Saadi n'est un poète seldjouk pour avoir vécu à la cour des Atabeks de Chiraz, ou Djami un Turk pour avoir travaillé au Khorassan sous les successeurs de Tamerlan.

Le rôle prépondérant des cours, et ce que j'appellerai les *migrations artistiques*, achèvent d'expliquer le développement harmonieux de la miniature persane du treizième au dix-septième siècle.

Un historien turc Aali, auteur d'un petit ouvrage éminemment précieux sur les artistes persans et turcs du livre, souligne ce rôle des cours dans la vie artistique de l'Orient. Amateur de calligraphie et de miniature de la fin du seizième siècle, époque où sous l'influence persane le goût, la passion même de ces arts, étaient très répandus dans la capitale turque, son travail est fondé sur une connaissance intime et directe du sujet, et non sur des données purement livresques, ce qui en augmente singulièrement la valeur. Aali insiste sur cette idée [1], appuyée d'exemples relatifs aux calligraphes comme aux miniaturistes, que « les savants et les artistes ne se manifestent que grâce à la faveur de souverains généreux ou d'illustres vézirs ».

En effet, dans les monarchies despotiques de l'Orient, plus qu'en Occident, l'art a été l'apanage d'une élite représentée par le souverain et sa cour, qui seuls encourageaient et faisaient vivre les artistes ; la vie artistique se concentrait ainsi nécessairement dans les capitales.

Or, du treizième au dix-septième siècle, la capitale et le centre de gravité du monde persan ont été successivement Bagdad et la région de Tebriz avec les Mongols ; — Hérat, avec les Timourides ; — de nouveau Tebriz et plus tard Ispahan, avec les Séfévis. Tout transfert de capitale devait forcément entraîner la migration vers la nouvelle cour des artistes qui vivaient de l'ancienne. Ainsi la métropole déchue passait le flambeau de l'art à la capitale qui lui succédait, ce qui assurait l'unité dont on est frappé dans le développement de l'art persan. Grâce à Aali, on peut se rendre compte de ces faits, dans l'évo-

[1] Voir mon article sur *les Miniaturistes Behzad et Kassim Ali*, *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1920.

lution de l'art persan, corroborés par de nombreux exemples. Le plus célèbre est celui de Behzad qui, après une brillante carrière à Hérat sous Hussein Baïcara passe, à la chute des Timourides, à la cour de Chah Ismail le Séfévi, où il est devenu Directeur de sa bibliothèque. Nous savons que le calligraphe préféré de ce souverain était également un Khorassanien, Chah Mahmoud Nichapouri. Le portrait de Behzad que j'ai publié [1] le représente avec le turban à bâton rouge des Séfévis.

Dans l'histoire de l'art musulman, à coté des migrations d'artistes attirés par une nouvelle cour, les exodes d'ouvriers et d'artistes transplantés de force, à la suite de la prise d'une ville, constituent aussi un facteur important, qui, s'exerçant dans le même sens que les migrations volontaires renforce leur effet. J'en citerai un exemple significatif pour l'art de Samarkand. A la prise de Bagdad en 1392-1393, Tamerlan emmena dans sa capitale les savants, les artistes et les maîtres-ouvriers de cette ville [2], déterminant ainsi un exode de l'ouest à l'est.

Toutefois, lorsqu'un centre artistique déchu est soustrait à l'influence de la nouvelle capitale, soit qu'il reste sous l'ancienne domination, soit qu'il passe à une nouvelle, l'ancienne école se maintient presque sans évolution. La Perse occidentale au quinzième siècle, restée aux mains des Turcomans, en est un exemple frappant. Il existe toute une série d'œuvres contemporaines des Timourides et faussement attribuées à cette école, qui représentent la survivance de l'école mongole au quinzième siècle.

La période mongole proprement dite s'étend, en effet, jusqu'à la fin du quatorzième siècle. La famille mongole des Djelayirs, qui détenait en réalité le pouvoir sous les derniers Ilkhans, en leur succédant dans la première moitié du quatorzième siècle, fit sa capitale de la ville de Bagdad, qui est ainsi restée mongole pendant tout le siècle, malgré la conquête passagère de Timour en 1393.

Les miniatures de livres de la fin du quatorzième siècle, datés de Bagdad, tel que le Khadjé Kirmani de 1397 du British Museum [3] représentent donc la dernière étape de l'évolution de l'école mongole. Leur parenté avec les premières peintures timourides s'explique par ce fait que ces miniatures mongoles

[1] *Ibid.*, fig. 1.
[2] [illegible], t. III, p. 45.
[3] F.-R. Martin, *The Miniature* [illegible] *Painters*, t. II, Pl. 45 à [illegible]

constituent le point de départ de la nouvelle école, mais c'est une erreur manifeste de les attribuer à cette dernière, comme l'a fait M. Martin pour le manuscrit de 1397 du British Museum. Il est intéressant à ce point de vue de noter les types mongols des figures [1].

Le musée de l'Evkaf possède un Nizami de 1399 illustré de paysages du plus haut intérêt. Le scribe est de Behbéhan de Kuh Guilouy, localité du Sud-Ouest de la Perse, et il y a tout lieu de croire que le volume est aussi originaire de cette ville, ce qui le rattacherait au manuscrit du British Museum. Ces paysages sont tous du même type, mais leurs couleurs varient. Dans celui que nous reproduisons (pl. XVII, 2), une colline centrale jaune, flanquée au second plan de deux autres hauteurs, ocre et violet foncé, se détachent sur un fond bleu. Une rivière dont l'argent est très oxydé, serpente au flanc de la colline du milieu, et des canards y prennent leurs ébats au premier plan. On y remarque des *palmiers*. Des lianes en or très contournées sont d'un très grand effet décoratif; enfin, des oiseaux, disposés avec une symétrie naïve, sont perchés sur les arbres. Ces miniatures, toutes de la même main, représentent l'œuvre aussi charmante que rare d'un paysagiste qui ne nous a malheureusement pas transmis son nom [2].

Le Nizami de M. Goloubew de 1463 [3] et surtout le Chahnamé des Derviches Mevlévis de Péra [4] sont des exemples typiques d'œuvres de l'école mongole du quinzième siècle. Ce dernier ouvrage [5] n'a pas été exécuté, comme M. F. R. Martin l'a cru, à tort, pour Mirza Ali de Ghilan, mais pour Ali Mirza, l'aîné des frères de Chah Ismaïl, lequel, à la différence du gouverneur de la province de Ghilan, portait le titre de Sultan et même celui de Calife. Les Séfévis, fixés à Ardébil, jouaient, sous le couvert de la religion, un rôle politique bien avant de monter sur le trône de Perse. Sultan Ali Mirza ayant été tué dans un

[1] F.-R. MARTIN, *op. cit.*, notamment la planche 47.

[2] Voir MARTEAU et VEVER, *Miniatures persanes*, la Pl. LVI de 1417, apparentée à ces paysages, mais de la Perse Occidentale. La coiffure des personnages de la Pl. VII qui se rapporte au même manuscrit, rapprochée des turbans de la Pl. LV ne laisse pas de doute à cet égard.

[3] W. SCHULZ, *Die persisch-islamische Miniaturmalerei*, Leipzig, 1914, t. II, pl. 36 et 37.

[4] F.-R. MARTIN, *op. cit.*, t. II, pl. 65 et 66.

[5] Ce volume se trouve actuellement au Musée de l'Evkaf de Stamboul. Volé à la Bibliothèque des Derviches Mevlévis de Péra, et vendu à un diplomate espagnol, il n'a été restitué qu'allégé d'un grand nombre de miniatures parmi lesquelles toutes celles qui avaient été publiées.

combat en 1493, son Chahnamé est antérieur à cette date, et certainement de la région de Tebriz.

Telle étant l'unité de la miniature persane, les grandes subdivisions abbasside, mongole, timouride et séfévie ont le caractère de périodes de développement influencées par des conditions politiques et géographiques spéciales, et elles ne constituent des écoles, dans le véritable sens du mot, que lorsqu'elles dépassent la domination politique qui sert à les caractériser, comme l'école mongole dans la Perse occidentale au quinzième, et l'école de Hérat, à Boukhara, au seizième siècle. La différence est grande, dans ce cas, entre les œuvres contemporaines de l'école qui se survit et celles de la nouvelle école qui, ayant eu l'ancienne comme point de départ, poursuit son évolution.

ARMÉNAG SAKISIAN.

BIBLIOGRAPHIE

Raymond Weill. — **La Cité de David.** *Compte rendu des fouilles exécutées, à Jérusalem, sur le site de la ville primitive. Campagne de 1913-1914.* — Un vol. in-8° de viii et 209 pages avec album in-4° de 26 planches. Paris, Paul Geuthner, 1920.

On sait avec quelle persévérance et quels arguments pressants M. Clermont-Ganneau a demandé que des fouilles soient faites, à Jérusalem, sur la croupe méridionale d'Ophel, dans l'intention de retrouver les tombes des rois de Juda à l'intérieur de la boucle dessinée par l'aqueduc souterrain qui relie la fontaine de la Vierge à la piscine de Siloé. Grâce à la libéralité du baron Edmond de Rothschild, ce projet a reçu, en 1913-1914, un commencement d'exécution sous la direction de M. Raymond Weill, égyptologue qu'attirent les problèmes bibliques, archéologue doublé d'un officier du génie.

La complexité des problèmes archéologiques que pose le site est telle, qu'il a paru utile au nouvel explorateur d'exposer l'état de la question avant de décrire ses propres recherches. Les fouilles entreprises par Warren — qui a dégagé une partie du mur d'Ophel — et par Parker — qui a sondé l'intérieur de la colline et exploré le réseau de tunnels sous-jacents, — ont été conduites par le moyen de puits ou de galeries pénétrantes dont le rendement est forcément limité.

Toutefois, dès 1879, Warren situait exactement la cité jébuséenne et reconnaissait que la source d'Ophel n'avait pas peu contribué à fixer le choix des Cananéens; mais il ne déterminait que des éléments de la muraille orientale ; les fouilles de 1913-1914 restituent tout le système fortifié de la cité cananéenne devenue cité de David.

Mieux que de longues explications, le croquis ci-contre que nous empruntons à l'ouvrage de M. R. W., montrera l'organisation primitive sur le promontoire d'ed-Dahoura, qui prolonge au sud la colline d'Ophel. M. R. Weill y a dégagé un système complexe de défenses analogue à ceux de Jéricho, de Gezer, de Megiddo et de Ta'annak. Il est vraisemblable qu'à l'époque des rois de Juda, il y a eu des réfections ou même des additions puisque les Chroniques font allusion à des travaux d'Ezéchias et de Manassé ; mais ces défenses ont dû recevoir leur aspect à peu près définitif dès le milieu du deuxième millénaire avant notre ère. « Le dispositif, note M. R. Weill, en gradins, avec massifs en terre durcie fournissant des emmarchements en glacis incliné, a été rencontré sur les flancs de plusieurs acropoles palestiniennes, notamment à Jéricho, où



Echelle de 1/10.000
Nord
Ravine secondaire
5
3
4
1b
2a
1a
Rababi

sous le gros mur cananéen de la crête, devant lui et plus bas, à l'époque israélite ancienne, on établit l'avancée d'une forte muraille en briques, assise au sommet d'un glacis raide en terre battue, revêtu de moellons, fondé lui-même sur une couche de béton d'argile. Très caractéristique aussi est le dispositif des murs et glacis étagés qu'on trouve à Megiddo. Les montagnards qui aménageaient de pareilles organisations n'étaient point des novices en l'art de la fortification, et c'étaient des places redoutables que ces petites acropoles de Gezer, Megiddo, Jéricho, auxquelles nous pouvons comparer, aujourd'hui, celle que David prit d'assaut par surprise. » Déjà, M. Maspero, sans posséder l'abondante documentation mise au jour par les fouilles de ces vingt dernières années, avait jugé très remarquable la fortification cananéenne au temps de la dix-huitième dynastie égyptienne et reconnu qu'elle était sans analogue en Égypte. Cet art militaire si développé est certainement fonction d'une organisation puissante. Et cette remarque prend toute son importance quand on rattache cette puissance cananéenne à l'invasion dite des Hyksos en Égypte. La dernière étude étendue qui a été consacrée à ces envahisseurs — précisément par M. R. Weill dans le *Journal asiatique*, depuis 1910, — a confirmé qu'ils se composaient en grande partie de Cananéens. Après leurs forteresses en Canaan, nous découvririons peut-être d'autres éléments de leur civilisation. La céramique de Kefr edj-Djarra, mise au jour par le docteur Contenau (*Syria*, t. I (1920), p. 127-128, pl. XI) pourrait leur être attribuée [1] s'il se confirme que la couche profonde du château de Saïda (*Ibid.*, p. 121 et suiv.) contient des fragments céramiques d'une technique très analogue : couverte jaune lustrée et cercles horizontaux peints en brun foncé.

Les fouilles du docteur Contenau au château de Saïda montrent que cette civilisation qui avait déjà subi une atteinte lors de la conquête par la dix-huitième dynastie égyptienne, a sombré sous l'effort des peuples de la mer, au temps de Ramsès III, vers 1190. Cela résulte du hiatus (un mètre de terre stérile) qui, sur ce site, sépare la couche profonde de la couche supérieure où apparaît uniquement le géométrique de l'âge du fer [1].

La restitution de l'acropole cananéenne nous paraît le fait capital des découvertes de M. R. Weill à Jérusalem. On trouvera encore dans son rapport une étude des organisations hydrauliques superficielles et souterraines, des tombeaux plus ou moins dévastés qui paraissent appartenir à la nécropole des rois de Juda : la description du dispositif des tombes est précise ; mais les déterminations archéologiques sont rares.

De beaucoup plus basse époque est l'installation d'une synagogue avec dépendances, antérieure à la destruction de

[1] Ceci serait important pour la céramique noire à incisions remplies de matière blanche qui apparaît en Égypte à l'époque des Hyksos (Cf. nos *Civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 239), mais qui a pu se prolonger plus tard en Phénicie.

[1] Le docteur Contenau a pensé tout d'abord qu'il s'agissait du sac de Asarhaddon ; mais il accepte maintenant de faire remonter plus haut la destruction de la ville ou de ce quartier de ville.

Jérusalem par Titus, et dont la dédicace par Théodotos est déjà célèbre [1].

On voit que les fouilles habilement conduites par M. R. Weill, sur un terrain malheureusement trop resserré, apportent des renseignements importants et très divers. Ces heureux résultats doivent encourager à poursuivre l'entreprise.

René Dussaud.

L. Delaporte. — Catalogue des Cylindres orientaux (Musée du Louvre). — I. *Fouilles et Missions.* — Paris, Hachette, 1920 (VIII + 96 p. et 66 pl.).

M. L. Delaporte, à qui nous devons déjà le catalogue des Cylindres orientaux du musée Guimet et celui de la Bibliothèque nationale, nous donne aujourd'hui la première partie du catalogue des Cylindres du musée du Louvre. L'auteur a dû, tant est grande l'importance de la collection à décrire, scinder son œuvre en deux parties; pour la même raison il lui a fallu se borner à la simple description des monuments sans y joindre de commentaire; il fait ainsi connaître une multitude de documents, jusqu'ici peu accessibles à qui voulait les étudier.

A mesure que les publications de cylindres deviennent plus nombreuses, nous sommes obligés de constater que notre ignorance est encore grande sur le sujet; pour quelques scènes expliquées d'une façon satisfaisante et définitive, combien y en a-t-il dont la signification nous échappe! C'est le cas de la presque totalité des emblèmes qui parsèment le champ des cylindres et qui paraissent avoir pour but de qualifier les figures divines, assez souvent impersonnelles, qui composent le sujet principal. L'étude complète de la glyptique mésopotamienne ne peut être entreprise que sur des monuments dont on connaîtra exactement la date et la provenance. C'est rarement le cas des cylindres; nous savons quels types correspondent à chaque époque, mais ceci dans de larges limites, quelquefois de plusieurs siècles, et nous n'avons que rarement l'indication précise du lieu où ils ont été trouvés; nous devons souvent nous contenter de la mention de l'endroit où ils ont été achetés, ce qui est tout différent, ces petits objets ayant souvent beaucoup voyagé avant d'atteindre les grands centres où s'en tient le commerce. D'ailleurs, il en était de même dès l'antiquité, et de ce qu'un cylindre a été découvert dans une fouille régulière, il ne s'ensuit pas qu'il ait été fabriqué dans la région. Aussi un cylindre isolé ne doit-il pas, sauf exception, donner lieu à des conclusions fermes; la présence dans une même fouille d'une série homogène pourra seule créer la présomption. C'est à cette condition de ne faire état, pour une étude d'ensemble, que d'exemplaires bien identifiés, qu'on obtiendra des résultats durables tant dans la chronologie des cylindres que dans leur répartition en écoles et en ateliers. Pour le classement et l'interprétation, l'empreinte sur tablette vaut plus que l'objet lui-même; on a souvent ainsi la date et le lieu de provenance du document.

Le plan suivi par M. Delaporte répond à ces desiderata; le volume qu'il nous offre aujourd'hui renferme les cylindres prove-

[1] Nos lecteurs en ont été saisis par l'article de M. Clermont-Ganneau, *Syria*, t. I (1920), pp. 190-197. M. Théodore Reinach l'a étudiée dans *Revue des études juives*, 1920, pp. 46-56. Plus récemment, le P. Vincent en a traité dans *Revue biblique*, 1921, pp. 247-277.

nant de fouilles et de missions, tandis que le second volume présentera les acquisitions. Ce premier volume doit donc nous donner toute satisfaction par la rigueur de détermination des monuments. En réalité, il s'est bien glissé, dans la quantité, un certain nombre de cylindres dont la provenance est moins assurée ; différentes rubriques : collection Dieulafoy, fouilles de Khorsabad, par exemple, n'en sont pas exemptes, les directeurs de fouilles ayant parfois joint au lot, des cylindres achetés sur place et qu'ils ont considérés comme de même origine que ceux qui provenaient de leurs explorations. Mais l'écueil est en somme de peu d'importance, la grande majorité des pièces est bien définie ; on voit ainsi se créer des séries sur lesquelles la critique pourra s'exercer.

M. Delaporte a, en outre, joint aux cylindres toute une suite d'empreintes dont la connaissance viendra corroborer les résultats de l'étude qu'on pourra consacrer aux monuments eux-mêmes.

Les sections les plus importantes du volume sont celle de la délégation en Perse avec 571 numéros dont 339 cylindres, 82 cachets et 150 empreintes ; celle de la collection Dieulafoy avec 107 cylindres, 195 cachets ; celle des fouilles de Tello, avec 63 cylindres, 33 cachets et 160 empreintes. Les fouilles de Tello et la délégation en Perse ont fourni un riche contingent de cylindres à dessins géométriques archaïques, dont jusqu'ici nous n'avions pas l'équivalent. Lorsque l'œuvre sera complète, ce qui, nous l'espérons, ne tardera pas trop, le catalogue des Cylindres orientaux du musée du Louvre, constituera un répertoire des plus précieux à consulter.

G. Contenau.

Gustave Schlumberger. — **Récits de Byzance et des Croisades.** Un vol. in-12 de 341 pages. Paris, Librairie Plon, 1917 (nouvelle édition).

Nous sommes en retard pour signaler ce recueil d'articles du maître byzantiniste, un des promoteurs du grand mouvement d'études suscité par l'ancienne Société de l'Orient latin, mais ces pages précises et vivantes ont gardé toute leur actualité. Quelques-unes évoquent les luttes pour la conquête de Constantinople au septième siècle, au dixième, au quinzième ; mais nous devons signaler tout particulièrement le récit de la *Prise de Jérusalem par les guerriers de la première Croisade, le 15 juillet 1099* ; — *L'Histoire d'après les monnaies, les premiers princes francs en Syrie* ; — *Les Arméniens au moyen âge* ; — *Les Croisés au désert du Sinaï* ; — *Au soir de la bataille de Tibériade, la mort de Renaud de Châtillon*, etc... M. G. Schlumberger a déjà consacré une importante étude à Renaud de Châtillon [1], célèbre jusque dans les chroniques arabes par son audace légendaire et par la vengeance qu'en tira, non sans orgueil, Saladin en le tuant de sa propre main. Bien qu'épris de cette curieuse figure de guerrier, à laquelle il a su rendre tout son relief, son historiographe observe qu'il fut sans peur, mais non sans reproche : le plus grave est celui de porter, pour une grande part, la responsabilité de la mésintelligence qui se déclara violemment entre Francs et Sarasins et qui aboutit à la douloureuse défaite de Hattin.

R. D.

[1] *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'Outre-Jourdain*, un vol. de 407 pages. Paris, Plon, 1898.

PÉRIODIQUE

La Revue de l'Académie arabe, Damas, nº de janvier 1921.

On ne saurait assez insister, en Occident, et spécialement en France, sur ce fait : que toute la rénovation moderne de ce très bel instrument d'analyse littéraire et de synthèse philosophique, qui s'appelle l'idiome *arabe*, a été l'œuvre des Syriens. « Par le seul ascendant d'une instruction supérieure (1) », depuis soixante-dix ans, des écrivains syriens, chrétiens pour la plupart, ont travaillé, plus que personne, à la réconciliation entre Européens et Musulmans, en transformant, non seulement le drogmanat et la comptabilité commerciale, mais l'imprimerie et la presse, les disciplines artistiques, industrielles et médicales de l'Orient islamique ; et c'est ce travail philologique patient, fondé sur l'édition des grands classiques arabes, qui leur a permis d'adapter graduellement le Dictionnaire arabe, le vieux *Qâmoûs*, aux exigences les plus subtiles des sciences nouvelles et des problèmes sociaux contemporains.

Ce n'est pourtant pas en Syrie que la première formule d'une « Académie arabe » fut envisagée, mais au Caire, terre hospitalière aux émigrants syriens, en un temps où la pleine liberté d'un pareil groupement intellectuel leur eût été refusée en Syrie. Ce temps est passé, — et nous pouvons lire aujourd'hui le premier fascicule d'une *Revue de l'Académie arabe*, paru à Damas.

Puissent ses membres (2) travailler longtemps de concert, comme les jardiniers qui viennent féconder les fleurs des dattiers dans la palmeraie, — à cette compénétration intellectuelle des deux cultures, orientale et occidentale, en Syrie : tel est le vœu que, de grand cœur, le signataire de ces lignes vint leur offrir à Damas, à la fin de l'année dernière.

Ce premier fascicule contient, après le programme inaugural, une étude de *Saïd al Karmî* sur la bibliothèque moderne qui se constitue à Damas, au musée : en face de la célèbre collection de manuscrits anciens conservés à la Zahirié ; puis la description, par *Mitri Candalaft*, de quelques acquisitions récentes du Musée d'antiquités. Vient ensuite une fine esquisse biographique, par *Mohammed Kurd Ali*, sur le cheïkh Taher Djazaïri, cet esprit savant et original, qui a tant fait, parmi les milieux musulmans, pour la rénovation de la philologie arabe, au sens le plus large de ce terme (1). Le texte de la

(1) Relire, à ce sujet, la belle préface de Goguyer à sa traduction de l'*Alfîyah* d'Ibn Mâlik, Beyrouth, 1888.

(2) Membres fondateurs, résidant à *Damas* : MM. Mohammed Kurd Ali, président ; Amin Souaïd ; Anis Selloum ; Saïd el Karmi ; Abdelkader Mograbi ; Mitri Candalaft ; 'Izz el Din 'Alam el Din. — à *Zahlé* : Isa Iskender Maloûf. — à *Beyrouth* : L. Cheikho ; Dj. Doumeth ; P. Khoûly ; Ph. Tarazi. — à *Baghdad* : M. Choukri Aloûssi ; Anastas-Karmali. — à *Alep* : Bedr Nasâni. — au *Caire* : Ahmed Timour ; J. Sarroûf ; H. Zéki. — à *Jérusalem* : Nahla Zerrik. — à *Tunis* : HH. Abdelwahhab. — à *Alger* : M. Bencheneb. — au *Djebel Amil* : Ahmed Ridà. — à *Constantinople* : Zeki Meghamez. — L'Académie a élu comme membres, parmi les orientalistes occidentaux : Dussaud, Guy, Massignon ; Guidi, Griffini, Nallino, Caetani ; Hartmann †, Brockelmann ; Margoliouth, Browne ; Houtsma ; Montet ; Gottheil ; Miguel Asin.

(1) Sa « vie », si intéressante, a été publiée sous le titre *Tanouir al basâïr*, par un de ses disciples, Mohammed Saïd Bâni, en 1339/1920, à Damas, 159 pages.

conférence signalée plus haut clôt le présent fascicule, avec un résumé des travaux de l'Académie.

LOUIS MASSIGNON.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

La mosaïque de la Synagogue de Ain Doûq.

Cette curieuse mosaïque, découverte accidentellement en 1918 dans les ruines d'une antique synagogue non loin de Jéricho, a fait l'objet de deux mémoires : l'un de moi, l'autre du P. Vincent, parus à quelques mois d'intervalle [1]. Les Pères dominicains de Jérusalem viennent de procéder au déblayement total de la mosaïque et des arasements de l'édifice qui n'avaient été que partiellement dégagés. Le P. Vincent, qui avait fait les premiers relevés provisoires et qui a dirigé les nouveaux travaux, a bien voulu m'adresser à ce sujet la lettre suivante :

ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE

Jérusalem, le 2 mai 1921.

MONSIEUR LE PROFESSEUR,

Ainsi que vous l'aviez auguré, votre très bienveillante lettre du 22 mars est venue me rejoindre au chantier d'Aïn Doûq. En trois semaines nous avons vigoureusement retourné l'énigmatique petit tertre. Il nous a procuré d'abord quelques moments d'assez cruelle déception.

Limités ainsi que nous l'étions par nos moyens pécuniaires, nous devions aller droit au fragment de mosaïque connu et tenter d'abord le sauvetage de l'inscription. Celle-ci, nous l'avions assez soigneusement recouverte en juin 1919. Mais dans les deux derniers hivers très pluvieux, une herbe dense avait poussé sur cette terre remuée et faisait appréhender bien du dégât. Quant aux quelques mètres carrés déjà connus du pavement historié, mal dissimulés sous un demi-pied de terre et ravaudés par des indiscrets, à peine avions-nous tenté de les remettre au jour qu'ils paraissaient devoir être irrémédiablement perdus : la mosaïque désagrégée ne supportait même pas la brosse ! Nous n'étions pourtant pas venus à Aïn Douq pour enregistrer un aussi parfait mécompte !

Le parti fut rondement pris d'élargir le projet par une reconnaissance plus ample du tertre, qui nous remettrait peut-être sur quelque piste de l'édifice, et permettrait de ressaisir la mosaïque en un point moins délabré, de prendre nos ouvriers bien en main et de les façonner à cette délicate besogne. On cernerait ensuite avec une prudence plus expérimentée la partie intéressante et désespérée.

Le raisonnement s'est trouvé juste. Nos équipes, écartées résolument de la mosaïque *intangible* et installées par déduction sur deux points assez distants, exhumaient, en deux jours pénibles, de bonnes traces d'un grand mur d'enceinte générale, et surtout un excellent alignement de pilastres dans la situation calculée pour répondre à l'alignement des trois pilastres connus. L'image surgissait dès lors en grande partie et le reste s'est déroulé pendant quinze jours par la plus simple analyse, nous rendant tous les éléments d'une synagogue à trois nefs, avec narthex et annexes : le tout, naturellement, d'une irrégularité amusante et d'une pauvreté structurale à désespérer, mais intéressant quand même.

Le plus décevant est que la nef du bas-côté ouest et la partie conservée du collatéral correspondant à l'est, nous rendaient des pavements à mosaïques géométriques, où il ne manquait pas un cube, alors que dans tous les points par où nous tentions d'aborder la nef centrale nous y constations des lacunes désagréables. L'anomalie devait s'expliquer par

[1] CLERMONT-GANNEAU, *Comptes rendus de l'Académie des inscr.*, 1919, pp. 87-121, et 298-300. P. VINCENT, *Revue biblique*, 1919, pp. 532 et suiv.

la suite. Il fallut bien prendre enfin le taureau par les cornes et déblayer cette nef. Une petite équipe, sélectionnée avec soin, décapait le remblai jusqu'à un niveau donné ; après quoi nous réalisions nous-mêmes, par courtes sections, la fouille finale. On travaillait à la main, au couteau, à la brosse, avec des précautions d'apaches. Dès qu'un motif se dessinait, on relevait un premier croquis, au besoin une photo provisoire. Le nettoyage s'achevait ensuite et l'on travaillait des heures à plat ventre sur un cartouche ou un médaillon, pour circonscrire une cassure, calquer ou dessiner des débris de lettres dont les cubes mouvants ne devaient résister à aucun essai de nettoyage complet.

A ce jeu, les longues journées filaient vite et on ne songeait même pas au siroco qui faisait rage en cette mi-avril sous l'écran du Quarantal. Lambeau par lambeau, nous avons fini par mettre au soleil toute cette fatidique nef y compris l'inscription initiale et quatre autres du même thème : commémoraisons de donateurs, sans doute pour le curieux pavement. Deux sont lacuneuses, mais les deux autres intactes à peu près. Pas une date directe, à travers ces noms, et — comme de juste dans cet hébreu — pas une notice d'ordre un peu général. Mais la mosaïque est amusante en elle-même. Il vous intéressera certainement, Monsieur le Professeur, d'apprendre que votre conjecture si fine au sujet de la pauvre épave connue naguère, un avant-bras tendu vers un grand lion bon enfant, est brillamment confirmée : nous avons les débris exactement symétriques du côté opposé, et entre les deux, en toutes lettres, ou à peu près, *Daniel chalom*. Au-dessus de cette scène, un grand panneau groupe des emblèmes juifs : le meuble de la Thorah encadré de chandeliers et de lampes, avec deux inscriptions lacuneuses. Au-dessous de Daniel, la perle du cycle entier : un panneau carré de 4 m. 05 de côté où s'étale un Zodiaque avec représentation iconographique et désignation épigraphique hébraïque des signes, et quadrige solaire dans le médaillon central : saisons figurées aux 4 angles. Malgré le vandalisme des iconoclastes zélés qui massacra jadis cette composition, je pense que nous la tenons dans son ensemble. Les moindres lambeaux ont été photographiés, dessinés, mesurés, et je suis en train de jouer une patience pour remonter ce panneau.

Le reste de la nef est occupé par le réseau géométrique somptueux encadrant les médaillons de « genre » dont j'ai indiqué le schéma en 1919. C'est fort joli, mais de moindre intérêt, d'autant que tous les sujets *vivants* ont été brisés avec soin et « restaurés » parfois avec une pieuse orthodoxie en cubes blancs ou en ciment battu !

Fouilles et relevés terminés, l'inspecteur Mackay a enlevé les inscriptions — nous en avons pris nous-mêmes une pour l'École — et une quinzaine de sujets décoratifs. Nous avons fait le possible pour retarder la désagrégation définitive irrémédiable de ce qui reste en place et recouvert le tout.

L'aire complète de la synagogue a été déblayée, minutieusement inspectée, ainsi que les annexes. Tout l'espace inclus dans le mur d'enceinte a été exploré par des tranchées de recoupement dont le réseau serré ne laisse qu'un extrême minimum de chance à la présence de quelque *guenizah*, puits, ou quoi que ce soit de ce genre. Au total, le résultat est bien palestinien, c'est-à-dire chétif. Mais du moins nous en avons le cœur net et nous ne rentrions pas tout à fait bredouilles comme j'en avais eu un moment la terreur au début de l'aventure.

J'ai maintenant de quoi m'amuser, pour de beaux jours, à mettre cette imagerie au net, à travers mainte autre obligation. Le P. Lagrange, qui doit partir pour la France en juin, pourra, je l'espère, en emporter une bonne partie.

Je crois provisoirement l'édifice de même famille que les synagogues de Galilée, mais un peu postérieur, probablement de la seconde moitié du troisième siècle. Pour le reste il me paraît clair que vous en avez à peu près esquissé

l'histoire par avance, dans votre mémoire de 1919, à l'Institut, à commencer par l'identification de la ruine avec *Noéros*, *Na'aratha*, etc.

Je n'ajouterai que quelques mots à cette très intéressante lettre, en attendant la publication des documents nouveaux dont elle nous donne un aperçu sommaire et bien alléchant. Sans parler de la vérification inespérée de mon hypothèse tant soit peu hasardeuse, au sujet du *Daniel dans la fosse aux lions*, je constate d'abord, avec satisfaction, que devant les nouveaux éléments, quelques-uns tout à fait inattendus, mis au jour par ses heureuses fouilles, le P. Vincent incline maintenant à se rallier au diagnostic chronologique que j'avais posé sur l'âge de la mosaïque, à savoir : une date relativement basse et non pas l'époque hérodienne.

Un autre fait bien curieux, révélé par ces fouilles, c'est celui que les sujets représentant des *êtres vivants* ont été, à un moment donné, systématiquement brisés et mutilés; puis, plus tard, réparés grossièrement à l'aide de moyens de fortune. Voici, à première vue, comment j'expliquerais la chose.

Ainsi que je l'ai montré dans mon mémoire, la synagogue s'élevait sur l'emplacement de la ville antique de Neara' Noeros, etc., la No'ran du Talmud. Cette ville était voisine de Jéricho, laquelle était le siège d'une importante Académie, ou juridiction ecclésiastique juive. Or, les deux villes étaient ennemies l'une de l'autre, nous disent les sources rabbiniques. J'avais supposé que cette inimitié avait pu avoir une cause religieuse, le centre juif orthodoxe de Jéricho ayant peut-être vu d'un mauvais œil la synagogue des juifs de No'ran, moins rigoristes, décorée dans le goût profane en violation des interdictions formelles de la Loi. Il ne serait pas impossible, en conséquence, que cette hostilité se fût traduite un certain jour par un coup de main de quelques fanatiques iconoclastes, venus de Jéricho pour traiter ces images sacrilèges comme devaient le faire plus tard les musulmans partageant les mêmes préjugés antiartistiques. Après cette incursion dévastatrice, le dégât aurait été réparé tant bien que mal, le corps même de l'édifice continuant à servir à l'exercice du culte; d'où cet état de replâtrage sous lequel les parties caractéristiques de la mosaïque s'offrent à nous aujourd'hui.

Je signale brièvement, en attendant que je puisse y revenir, quelques autres points. L'« image » de Daniel rappelle le mot טבלה de la mosaïque juive de Kefr Kenna, transcription probable de τάβλα = *tabula* (*tessellata*). Y aurait-il eu, là aussi, quelque « tableau » de même genre? Autre exemple du zodiaque chez des sémites congénères à Palmyre, dans le temple du Bel solaire et sur maintes tessères. La *genizah* doit exister ; il faut fouiller plus à fond et pénétrer *sous* la mosaïque. A rapprocher la mosaïque de l'antique synagogue de Naron (Tunisie) : inscriptions latines, décoration similaire, personnages *humains*. Y aurait-il quelque rapport entre ce nom de *Naron* et celui de notre ville palestinienne (*No'ran*, *Na'ron*) et, par suite, quelque lien historique rattachant à distance ces deux centres juifs quasi homonymes?

Clermont-Ganneau.

L'Avenir archéologique de la Syrie.

Tel est le titre d'un substantiel article du docteur G. Contenau dans le *Mercure de France* du 15 mars 1921. Après avoir

montré qu'il n'est pas un « autre pays au monde qui ait si prestigieux passé » que la Syrie, le savant orientaliste expose l'intérêt que, dès son arrivée, le général Gouraud, haut-commissaire, porta à l'archéologie et aux beaux-arts de Syrie. Nos lecteurs connaissent par l'article de M. Chamonard (*Syria*, t. I (1920), p. 81) quelle organisation a été donnée au service des antiquités et quel large programme s'ouvre devant lui. Il est de bon augure que les desiderata exprimés par le docteur Contenau rentrent dans le même cadre : répertoire archéologique de la Syrie, protection des monuments existants, fouilles à entreprendre, création de musées à Beyrouth et à Damas.

Ce programme a reçu un commencement d'exécution. Les fouilles amorcées, il est urgent d'installer le musée de Beyrouth, appelé à en recueillir le fruit.

L'avenir archéologique de la Syrie ne préoccupe pas seulement les archéologues. Dans son discours au Sénat, 5 avril 1921, M. Jonnart a insisté sur l'importance qu'on doit attacher aux recherches méthodiques dans le sol de cette terre privilégiée. Il est certain qu'en dehors même de l'intérêt scientifique, il y a là une source de richesse qui mérite de ne pas être négligée ; l'aménagement des sites antiques, la poursuite de grandes fouilles, l'installation de musées, sont le plus sûr moyen de créer en Syrie un grand mouvement touristique.

D'autre part, nous apprenons que la société Ernest-Renan vient d'émettre le vœu suivant :

« Après avoir entendu, dans sa séance du 26 avril 1921, présidée par M. Henri Cordier, membre de l'Institut, l'exposé des recherches faites à Sidon par M. le docteur Contenau, chargé de mission, la société Ernest-Renan, préoccupée du maintien en Orient de l'action scientifique française, adresse au Haut-Commissaire de la République française en Syrie et au Liban, M. le général Gouraud, ses respectueuses félicitations pour l'organisation du Service archéologique dont il a doté la Syrie et le développement qu'il a déjà donné aux fouilles archéologiques.

« La société Ernest-Renan émet le vœu que ces entreprises soient activement poussées, que l'École française archéologique de Jérusalem puisse également poursuivre des recherches en Palestine et que les fouilles soient reprises en Mésopotamie, dès que la tranquillité sera rétablie dans ce pays illustré par les travaux de nombreux savants français. »

Henri Pognon. — L'orientalisme français vient d'être éprouvé par la perte d'Henri Pognon, décédé le 16 mars dernier à Chambéry, au moment où il s'apprêtait à se rendre en Syrie pour y poursuivre les recherches qui lui ont fait un nom si estimé parmi les assyriologues comme parmi les spécialistes des langues araméennes, notamment le syriaque et le mandéen. Amené par sa carrière consulaire à occuper des postes en Mésopotamie et en Syrie, il n'avait cessé d'y poursuivre, jusqu'à sa retraite, les découvertes sur le terrain et de les faire connaître par des publications auxquelles il donnait tous ses soins et qui faisaient autorité.

Nous ne rappellerons ici que les découvertes intéressant la Syrie. Ce fut d'abord, en 1883, deux inscriptions rupestres de Nabuchodonosor dans le Wadi Brissa qui débouche dans la vallée de l'Oronte à deux heures de marche au nord du village

d'Hermel. Le texte fut publié par Pognon, en 1887, dans la *Bibliothèque de l'École des hautes-études*, fasc. LXXI.

Après la publication d'écrits mandaïtes et syriaques, le savant orientaliste livra une abondante moisson de textes découverts par lui, dans ses *Inscriptions sémitiques de la Syrie, de la Mésopotamie et de la région de Mossoul* (Paris, Gabalda, 1907-1908). On y trouve notamment un texte araméen du huitième siècle avant J.-C. faisant connaître un puissant roi de Hama, Zakir, qui, à la suite de la prise de Hazrak, avait vu se former une coalition à la tête de laquelle se tenait le roi d'Aram (Damas), Ben-Hadad, fils de Hazaël.

André de Ridder. — Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude sur une *Parure de Jérusalem au musée du Louvre* (*Syria*, t. I, 1920, pp. 99-107) où ce savant expliquait les curieux fétiches attachés à un collier d'or et déterminait la date de l'ensemble de la parure. André de Ridder s'est éteint subitement le 12 mai dernier dans sa 53e année.

Ancien normalien et élève de l'école d'Athènes, il avait d'abord enseigné à l'Université d'Aix-Marseille, puis il était venu à Paris pour publier le catalogue des Vases grecs de la Bibliothèque nationale. Bientôt, l'Académie des inscriptions et belles-lettres le chargeait d'étudier les antiquités réunies par Louis de Clercq et qui proviennent en majeure partie de Syrie. Les cinq volumes, in-4°, publiés par A. de Ridder, groupent des bronzes, des marbres, vases peints, ivoires, antiquités chypriotes, terres cuites, verres, bijoux et pierres gravées d'une qualité rare. Un index général (Leroux, 1912) facilite les recherches dans ce répertoire auquel il faut joindre deux autres volumes précédemment publiés par Menant et Louis de Clercq. Nulle part, peut-être, A. de Ridder n'a mieux témoigné de l'étendue de ses connaissances et de la sûreté de son goût qui lui permettait d'écarter les pièces douteuses. Les objets sont décrits et classés avec une élégante précision, tandis que chaque groupe de monuments est précédé d'une pénétrante introduction soit historique, comme pour les monuments chypriotes, soit technique, comme pour la verrerie, qui ajoute à la valeur de son travail et en étend la portée.

Entré au Louvre en 1908, comme conservateur adjoint des Antiquités grecques et romaines, il publiait bientôt le catalogue des Bronzes antiques, suivi d'un guide de la Salle des bronzes. Entre temps, il collaborait à divers périodiques notamment à la *Revue critique* et à la *Revue des études grecques*. Après la guerre, lors de la réinstallation et du nouvel aménagement de la Salle des bijoux antiques au Louvre, il entreprit et allait terminer le catalogue de cette précieuse collection. A. de Ridder disparaît donc en pleine activité ; son œuvre inachevée est cependant importante non seulement par le nombre des publications, mais aussi par une profonde connaissance de l'antiquité et un sens critique très éveillé.

Le Gérant : Paul Geuthner.

1999-6-21. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

LA PHÉNICIE ET LES PEUPLES ÉGÉENS

PAR

C. LEONARD WOOLLEY

Avec l'établissement en Syrie d'un gouvernement libéral et civilisateur, on peut espérer la solution de maints problèmes archéologiques, que la science a dû laisser longtemps en suspens, faute de matériaux suffisants pour fonder ses jugements. Parmi ces problèmes, le moins intéressant n'est pas celui, souvent discuté, de l'origine et de l'histoire de la civilisation phénicienne. Je ne prétends pas en avoir trouvé dès maintenant la solution : dans cet article, je me propose seulement de mettre en évidence quelques faits, de publier quelques objets restés inédits jusqu'à ce jour, et d'en tirer des théories provisoires qui, peut-être, ouvriront la voie à des recherches définitives.

Il est peu de questions qui aient soulevé des opinions aussi contradictoires que celle de l'art phénicien, de sa source, de son caractère, de son originalité ou de sa dépendance à l'égard des civilisations voisines. Perrot et Chipiez ont pu considérer l'art, au moins l'art avancé de Chypre, comme purement phénicien, à tel point qu'à défaut de documents figurés provenant de la côte même de Syrie, ils se sont servis de Chypre comme d'une autre Phénicie. Mais Hall (*Ancient History of the Near East*, p. 496) remarque qu'en 673 av. J.-C., des dix rois de Chypre, un seul était phénicien et les neuf autres grecs, d'où il conclut que « les Phéniciens n'ont jamais eu beaucoup d'autorité dans l'île, laquelle restait toujours en grande partie grecque, comme elle l'est aujourd'hui ». Hogarth (*Ionia and the East*, pp. 90 et suiv.) va plus loin encore ; il insiste sur ce que « la civilisation chypriote était essentiellement égéenne d'origine et d'un développement indigène :... si l'on peut parler d'une dette artistique de l'un à l'autre, ce sont les Chypriotes qui ont inspiré les Phéniciens, et non pas les Phéniciens les Chypriotes ». Dussaud (*Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*) se trouve d'accord avec Hogarth : il dit que, « loin d'avoir suscité la civilisation mycénienne, les Phéniciens ont été influencés par elle », et il

ajoute : « Ces rapports intimes entre Chypre et la Phénicie déterminèrent... une influence industrielle beaucoup plus marquée de Chypre sur la Phénicie ».

Mais toutes ces observations n'étaient fondées que sur des documents peu nombreux : elles n'étaient donc que théoriques et provisoires. Myres pouvait maintenir l'opinion qu'il avait exprimée dans le *Catalogue of the Cyprus Museum* : « La civilisation primitive de la Phénicie, dit-il, reste si complètement inconnue que toute comparaison entre elle et la civilisation de Chypre a peu de valeur. La petite collection des Pères Jésuites à Beyrouth et celle du Collège américain contiennent des vases qui ressemblent aux produits récents de l'âge du bronze à Chypre, surtout à quelques formes qui ont persisté jusqu'à l'époque gréco-phénicienne. Mais les types le plus nettement caractéristiques de la poterie chypriote ne paraissent jamais en Phénicie. Ce n'est donc pas de là qu'ils sont venus : l'évidence s'oppose fortement à toute dépendance originale de la civilisation chypriote à l'égard de la Phénicie, telle que nous la connaissons, et à toute communication appréciable entre Chypre et la Phénicie avant la fin de la période », c'est-à-dire de l'âge du bronze. Myres ajoute, en note, que M. Ohnefalsch-Richter aurait acheté à Beyrouth un vase à filtre peint, à décor sub-mycénien de triangles hachurés, mais d'argile locale. Ce vase est sans doute du genre de celui de notre groupe C, fig. 24.

Pendant l'automne de 1920, j'ai eu la bonne fortune d'examiner de près la collection qui se trouve dans le Musée du Collège américain de Beyrouth, et mon attention a été attirée immédiatement par les vases que cite Myres et par d'autres qu'il n'a pas remarqués alors ou qui ont été acquis depuis. Je dois remercier chaleureusement les autorités du Collège pour avoir bien voulu m'accorder la permission de publier les pièces dont il sera question et qui sont les premiers documents authentiques de l'histoire de la céramique phénicienne ancienne.

On peut diviser en deux catégories les vases de provenance phénicienne : 1° ceux d'un style syrien pur qui n'est pas limité forcément à la Phénicie propre, mais qui n'est pas à rapporter aux civilisations des îles de l'Ouest et 2° ceux qui témoignent d'une influence égéenne. La première catégorie, en Phénicie comme en Palestine, forme deux groupements principaux : le présémitique, qui conserve toujours la tradition néolithique (voyez mon groupe A), et le sémitique. Les pièces qui dénoncent l'influence égéenne se divisent, elles

aussi, en deux parts : groupe B, qui comprend soit des vases de fabrication mycénienne ou chypriote importés en Phénicie, soit des copies locales de tel ou tel modèle étranger : il date de la transition entre l'âge du bronze et celui du fer : — groupe C, purement géométrique, datant du plein âge du fer, de ce qu'on appelle l'époque gréco-phénicienne.

Groupe A.

Fig. 1, pl. XVIII. — Bol (haut. 0,075, diam. 0,125) presque demi sphérique avec une légère cavité au fond (diam. 0,015) et, attachée au bord, une toute petite oreille percée horizontalement. Terre rouge bien épurée, à surface recouverte d'un engobe rouge foncé, presque rouge marron, sur laquelle apparaissent quelques taches irrégulières de noir et de gris fumeux. Les rebords sont également rouges, ainsi que la surface intérieure, celle-ci légèrement noircie par moitié, mais probablement après la cuisson.

Le seul exemplaire syrien de ce type qui ait été publié jusqu'à présent, semble-t-il, est celui qui provient des fouilles d'Ophel (Père Vincent, *Jérusalem sous la terre*, pl. XI, 1). Il est presque hémisphérique, mais à petit fond plat; l'intérieur est noir, l'extérieur rouge à bord noir, bien lustré, muni de deux menues saillies percées horizontalement. Le père Vincent le tient pour une importation de fabrique égyptienne (cf. Negadeh, J. de Morgan, *Recherches*), tout en attribuant à une origine cananéenne les autres vases trouvés dans le même tombeau, et il le compare avec les poteries primitives de Suse, de Troie et de la Crète. Pour ma part, me fondant sur l'aquarelle publiée par Vincent — je n'ai pas vu l'original — je me permets de douter de la provenance égyptienne du vase d'Ophel, car il lui manque ce ton de gris fumeux, entre le rouge et le noir, qui caractérise les bols égyptiens. D'ailleurs, l'exemplaire de Jérusalem ne reste plus isolé et unique; grâce à l'obligeance de M. van Heidenstamm de Beyrouth, je publie ici (fig. 3, pl. XVIII) un joli bol qui se trouve dans sa collection et qui provient des environs de Batroun. Ce bol (haut. 0,125, diam. 0,08) a la forme un peu allongée qu'on appelle quelquefois « vase à poitrine » avec une toute petite dépression hémisphérique au fond; une saillie montre la place de l'oreille cassée. Il est soigneusement tourné à la main, d'une argile fine et rouge à surface rouge brun bien lustrée, sur laquelle se distinguent des taches noires caractéristiques. Les rebords et la surface inté-

rieure sont également rouges, mais cela n'empêche pas que la pièce soit d'une fabrication analogue à celle du bol de Jérusalem.

A cette même fabrique appartient aussi le pot fig. 2, pl. XVIII (Musée du Collège américain), provenant de la Beqâ'a. Il est tourné à la main, d'une argile un peu plus fine, à surface rouge légèrement lustrée sur laquelle apparaissent les taches noires et grises caractéristiques : les bords de l'embouchure et du goulot sont noirs, l'intérieur rouge. A Gezer, dans un souterrain de la période présémitique (cave 2.I), on a trouvé un vase rouge lustré muni d'un bec tout à fait semblable au nôtre : il avait comme anse une oreillette ondulée : mais le décor de petites rondelles plates qu'on voit sur le vase de la Beqâ'a se trouve à Gezer dans la même période présémitique. Cette forme, que je ne connais pas à Chypre, doit être indigène en Syrie, et le fait qu'on la trouve associée aux bols, par sa matière et par sa technique, appuie fortement l'attribution de ces derniers à une fabrique syrienne. Ces quatre pièces se présentent comme le noyau d'une série que pourraient bien développer les fouilles ultérieures.

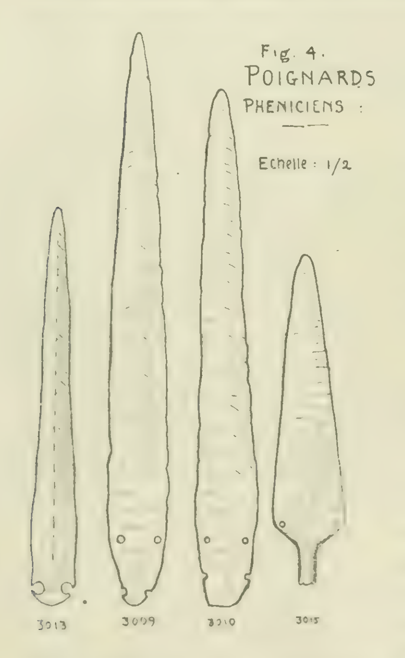


Fig. 4. POIGNARDS PHENICIENS : Echelle : 1/2

Il n'est pas douteux que cette série se rattache au cycle Troie-Chypre-Egée, mais il serait trop hasardeux de formuler des théories sur la parenté de nos quelques exemplaires : il faut attendre le développement des recherches scientifiques sur le sol syrien. Un commerce entre Chypre et la Syrie centrale, même à une époque aussi reculée, est en soi-même assez probable, puisque c'est à Chypre que la Syrie a dû se fournir de cuivre, et les armes primitives en métal de la Syrie auraient été de forme chypriote, si l'on peut en juger par les échantillons qui se trouvent au Musée américain (fig. 4) ; mais comme ceux-ci sont malheureusement



Groupe A.
Fig. 1.
Fig. 2
Groupe B.
Fig. 10
Fig. 11
Fig. 12
Groupe C.



de provenance incertaine (dans la liste des acquisitions on lit seulement « de Phénicie »), je n'ose pas donner trop d'importance à ce rapprochement.

Pour la période qui suit, nous sommes mieux documenté.

Dans la série entière de vases de provenance phénicienne, que j'ai pu rassembler, les deux groupes B et C se rencontrent en proportion si élevée que je n'hésite pas à les adopter comme base de discussion.

Groupe B.

Avant même de commencer mes études dans le Musée américain, mon attention avait été attirée par quelques petits vases qu'en raison de la terre peu habituelle qui les couvrait tous, j'ai cru devoir attribuer à un seul tombeau. En effet, on les avait acquis ensemble, et le vendeur les aurait déterrés tous dans un endroit situé près du village de Gharifeh, à 20 kilomètres au sud de Beyrouth ; mon idée était donc probablement juste et on peut considérer ces six pièces (fig. 5 à 9) comme un seul groupe funéraire. Il est regrettable que l'action de la terre, en corrodant la surface des vases, ait détruit presque toute trace du décor primitif ; mais le vase à étrier est indubitablement une importation égéenne, et bien que les formes des n^{os} 6, 7, 8 aient été fréquemment imitées en Syrie, l'argile des exemplaires de Gharifeh paraît être étrangère : voici donc un tombeau situé en plein Liban et qui ne contient pas moins de quatre vases mycéniens. En plus, nous possédons d'autres vases isolés (fig. 10 à 14, pl. XVIII) qui dérivent de la même civilisation égéenne et qui ont été trouvés soit sur la côte, soit à l'intérieur de la Phénicie.

La date du groupe B n'est pas, à mon avis, difficile à établir. Le type fig. 14 se serait développé en Chypre à une époque assez tardive dans l'âge du bronze : en Égypte, où l'on en a trouvé beaucoup, cette période s'étend de 1400 à 1000 av. J.-C. Quant aux vases mycéniens, ils appartiennent tous à la décadence du style et il serait peut-être plus correct de les appeler « sous-mycéniens » : le plus ancien ne remonterait pas au delà de 1400 av. J.-C. et le reste se place entre 1200 et 1000 av. J.-C. [1] (voir plus loin, p. 188).

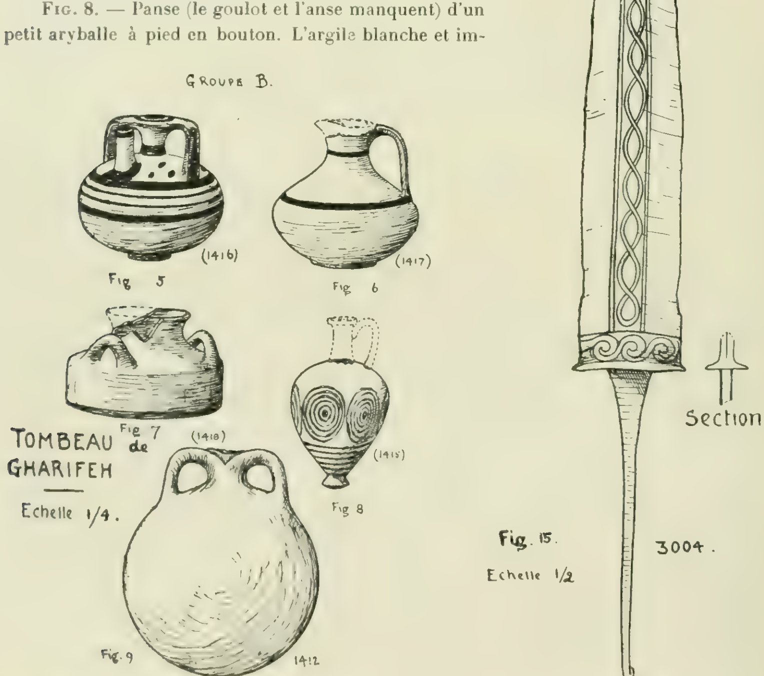
[1] Il est vrai que la forme fig. 7 se trouve parmi la poterie peinte primitive de Suse (in Morgan, pl. XIX), mais la connexion est bien lointaine et les exemplaires syriens dérivent indubitablement des modèles égéens contemporains.

Fig. 5. — Vase à étrier de fabrique mycénienne ; argile tendre blanchâtre ; orné de bandes horizontales de couleur brun pourpre, avec un disque de même couleur sur l'anse. Trouvé à Gharifeh (Liban).

Fig. 6. — Petite œnochoé en forme de poire aplatie, à goulot court (le bec est cassé) et à base discoïde ; l'argile est blanchâtre aux nuances grises, tendre et friable ; la surface couverte d'un engobe blanc qui a presque disparu, ne laissant subsister que quelques traces de zones noires autour du goulot et de la panse.

Fig. 7. — Terrine à fond convexe presque plat ; rebords évasés ; deux petites anses verticales ; argile gris-brun dont la surface est entièrement endommagée.

Fig. 8. — Panse (le goulot et l'anse manquent) d'un petit aryballe à pied en bouton. L'argile blanche et im-



pure était revêtue d'un engobe jaune dont il reste peu de traces ; comme décor, six bandes rouges étroites encerclent le bas du vase ; au-dessus court une frise de cercles concentriques tracés en rouge.

FIG. 9. — « Gourde de pèlerin » (deux exemplaires semblables) à panse en double disque aplatie avec arête vive à la soudure et avec deux petites anses collées au goulot. Argile rouge et grossière, revêtue à l'origine d'un engobe blanc maintenant disparu.

FIG. 10, pl. XVIII. — N° 92 : Aryballe à pied en bouton et à anse bilobée (haut. 0 m. 105), argile grise et engobe d'un ton crème ; décor en brun formé de bandes horizontales et d'enroulements sur la panse, de zigzags autour de l'épaule, d'une bande striée à la base du col. — Mycénien, provenant de la Phénicie.

FIG. 11. — N° 49 : Œnochoé (haut. 0 m. 115) ; argile grise à engobe d'un ton crème, bandes brun-rouge ; importation créto-mycénienne, provenant de la Beqâ'a. — N° 165 : semblable à tous égards, sauf la hauteur (0,15) ; provenant également de la Beqâ'a.

FIG. 12. — N° 218 : Œnochoé (haut. 0 m. 115). Argile grise fine, sans engobe ; décor brun-pourpre. Chypriote, provenant de la Beqâ'a.

FIG. 13. — Petite soucoupe à une anse (haut. 0,035, diam. 0 m. 105). Argile et engobe gris, décor en brun : une bande au rebord, deux bandes à l'intérieur et une autre à l'entase. Chypriote (?), provenant de la Beqâ'a.

FIG. 14. — Grand lécythe à long col et à une anse (haut. 0 m. 29). Argile gris-rougeâtre, engobe gris foncé à décor géométrique blanc mat. — Chypriote, provenant de la Beqâ'a.

A ces vases s'associe par son caractère purement mycénien le joli poignard (fig. 15) n° 3004 du Musée américain. La lame, ornée d'enroulements légèrement gravés, dépend du groupe crétois de Zafer Papoura (Minoen récent III) et offre un bel exemplaire de l'art réalisé par les armuriers égéens.

GROUPE C.

Le groupe C comprend presque uniquement les vases trouvés dans la Beqâ'a, c'est-à-dire dans l'étroite et riche vallée de la Cœlésyrie, que suit, jusqu'au lac de Homs, l'Oronte supérieur. Ils ont été achetés en même temps et le vendeur a assuré qu'ils auraient été trouvés ensemble, ce qui est d'ailleurs très probable : tant de pièces d'un seul style et d'une seule période proviennent sans doute du pillage d'un seul et même cimetière. Seules les fig. 10, 11, 12, 14 et 15 proviennent d'autres endroits, mais, si peu nombreuses qu'elles soient, elles viennent bien à l'appui de la collection de la Beqâ'a pour nous permettre de voir dans ces pièces un style très en vogue en Phénicie.

Les vases géométriques du groupe C se rattachent visiblement à une origine étrangère : les formes et le décor sont chypriotes, et n'ont rien de commun avec les traditions indigènes.

Je ne connais que peu d'exemplaires de la céramique phénicienne antérieure à 1200 av. J-C., mais ceux-ci, tels qu'ils sont, paraissent visiblement apparentés à la poterie contemporaine de la Palestine : quelques-uns révèlent en même temps une influence, dont on ne peut pas encore estimer l'étendue, venant des Hétéens du Nord : il n'y a rien là qui aurait pu donner naissance aux vases peints de la Beqâ'a. Apparentés sans doute à la poterie « gréco-phénicienne » de Chypre, ces vases du groupe C appartiennent au plein âge du fer, et on doit les placer du dixième au sixième siècle avant notre ère.

Fig. 16, pl. XVIII. — N° 509 (haut. 0 m. 32). Argile rouge-grise, engobe jaunâtre, décor de cercles concentriques rouges et noirs en couleurs mates et pâles ; quelques stries noires entre-croisées. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 17. — N° 505 (haut. 0 m. 37). Argile rouge-grise, engobe crème à nuance rose. Décor rouge et noir : les couleurs sont mates, friables et mal fixées. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 18. — N° 580 (haut. 0 m. 29). Argile rouge, engobe blanc sur la partie supérieure de la panse ; au-dessous, c'est la terre naturelle qui reçoit le dessin. Décor de cercles en rouge et noir ; au front, une croix diagonale. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 19, pl. XIX. — N° 504 (haut. 0 m. 27). Argile d'une teinte saumon, sans engobe ; dessin rouge et noir, couleurs comme dans la fig. 17 (n° 505), mais ici, sur la terre cuite, mieux conservées que sur l'engobe. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 20. — N° 507 (haut. 0 m. 35). Argile rouge pâle, engobe blanc crème, dessin rouge et noir. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 21. — N° 1443 (haut. 0 m. 24). — *Idem.*

Fig. 22. — N° 1448 (haut. 0 m. 275). Argile rouge pâle, engobe blanc crème légèrement lustré ; dessin noir et orange. Fabrique syrienne (?). Beqâ'a.

Fig. 23. — N° 506 (haut. 0 m. 255). Argile grise, engobe blanc gris, dessin en noir et rouge brun très foncé. Fabrique syrienne (?). Beqâ'a.

Fig. 24. — N° 143. Vase à bec en biseau (haut. 0 m. 27). Argile grise, engobe blanc, dessin en sépia et rouge brique : couleurs friables et mal fixées. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 25. — N° 503. Vase à bec en biseau (haut. 0 m. 26). Argile rouge, engobe jaunâtre, dessin en rouge et noir, couleurs mal fixées. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 26. — N° 581 (haut. 0 m. 19). Terre rouge, engobe rouge orange ; décor en cercles concentriques ; étoile au front ; les couleurs rouges et noires se distinguent à peine. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 27. — N° 22. Vase à bec en biseau (haut. 0 m. 26). Semblable au n° 503. Beqâ'a.

Fig. 28. — N° 578. Vase à bec en biseau (haut. 0 m. 265). Décor d'arbres et de bandes ou triangles hachés, au front une croix de Malte. Pour le reste, semblable aux n^{os} 503 et 22. Beqâ'a.

Fig. 29. — N° 579 (haut. 0 m. 175). Argile rouge, engobe blanc entièrement revêtu





d'une couleur rouge foncé, friable et mal fixée, sur laquelle se distinguent quelques restes de cercles concentriques et de bandes horizontales peintes en noir, avec des lignes minces, comme pour imiter l'effet des vases rouges et noirs à cercles concentriques de Chypre. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 30. — N° 145. « Gourde de pèlerin » (haut. 0 m. 135). Cercles concentriques noirs sur argile rouge sommairement lustrée. De la même forme, avec le décor peint quelquefois directement sur l'argile comme ici, quelquefois sur un engobe blanchâtre, huit autres exemplaires dont le plus petit n'a que dix centimètres de hauteur. Fabrique syrienne (?) (De Chypre on a des pièces identiques, mais l'argile peu caractéristique pourrait se trouver aussi bien sur la côte que dans l'île ; cf. le n° suivant). Beqâ'a.

Fig. 31. — N° 139 (haut. 0 m. 22). Terre rouge ; cercles noirs peints directement sur argile ; au front, le dessin [dessin]. Un autre vase, n° 176, est tout à fait semblable. Même fabrique que le n° 145 ; mais la forme et le décor justifient l'attribution aux ateliers syriens. Beqâ'a.

Fig. 32. — N° 106 (haut. 0 m. 19). Argile rouge ; l'engobe blanc n'a pris qu'au front et le reste de la surface en est dépourvu. Décor noir. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 33, pl. XX. — N° 142 (haut. 0 m. 215). Argile rougeâtre, engobe blanc crème ; zones de couleur rouge et noire. Fabrique syrienne (?). Beqâ'a.

Fig. 34. — N° 167 (haut. 0 m. 095). Argile gris jaune sans engobe, zones noires. Fabrique syrienne (?). Beqâ'a.

Fig. 35. — N° 144 (haut. 0 m. 09). Aryballe en forme de tonnelet ; argile rougeâtre, engobe blanc fin, zone rouge autour de l'embouchure, cercles concentriques noirs. Beqâ'a.

Fig. 36. — N° 52 *a*. Autre aryballe semblable. Le n° 52 *b* et deux autres sont identiques, sauf qu'à l'embouchure manque la zone rouge remplacée par des bandes noires. Le n° 4637 ressemble au n° 144, mais le fond du décor est rouge orange. Tous ces aryballes sont identiques à ceux qu'on trouve à Chypre ; ils contrastent vivement avec les « gourdes de pèlerins », lourdes et gauches ; leur terre et leurs couleurs vives ne ressemblent pas aux argiles grossières, aux teintes pâles et indécises des vases à bec en biseau. Je les tiens pour des importations de fabrique chypriote. Beqâ'a.

Fig. 37. — N° 46 (haut. 0 m. 095). Argile grise rougeâtre ; traces presque invisibles de minces lignes noires en zones horizontales. Fabrique chypriote (?). Beqâ'a.

Fig. 38. — N° 227 (haut. 0 m. 20). Argile grise, engobe jaune crème, dessin rouge et noir. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 39. — N° 141 (haut. 0 m. 295). Argile rouge, pas d'engobe ; dessin en couleur noire et rouge, mate et friable. Fabrique syrienne. Beqâ'a.

Fig. 40. — N° 1445. Panse de petite œnochoé chypriote, décorée de cercles concentriques noirs sur fond rouge foncé. Fabrique chypriote (?). Provenant de Qana, près de Tyr.

Fig. 41. — N° 1445. « Gourde de pèlerin » dont manquent les anses et le goulot ; sur un fond orange lustré, des cercles concentriques noirs et rouge indien. Fabrique chypriote (?). Provenant de Qana, près de Tyr.

Fig. 42. — N° 46 (haut. 0 m. 07). Petite œnochoé, argile rougeâtre, engobe blanc

crème, zone rouge autour de l'embouchure. Fabrique chypriote (?). Provenant des environs de Beyrouth.

Fig. 43. — N° 737 (haut. 0 m. 235). Argile rougeâtre, engobe blanc crème, nuances jaunes ; sous l'embouchure zone rouge et noire. Fabrique syrienne. Beqa'a.

Fig. 44. — N° 4939 (haut. 0 m. 415). Argile rouge, engobe rouge indien légèrement lustré, dessin de cercles concentriques noirs. Fabrique syrienne. Provenant de Sheizar, près de Mouhardeh sur l'Oronte.

Nous avons ici deux phénomènes à expliquer. D'abord, vers 1200 av. J.-C., une intrusion en Phénicie de poteries mycéniennes et chypriotes (si l'on admet que les deux matériels pénètrent ensemble) et puis, quelques siècles plus tard, une céramique phénicienne profondément influencée par des modèles chypriotes. Il reste à savoir si les deux faits sont connexes ou non.

Passons d'abord aux pays voisins où le premier phénomène se remarque à peu près à la même époque,

A Karkhémish, la civilisation se développe dans une suite logique et sans interruption depuis le début jusqu'à la fin de l'âge du bronze : ensuite, après la destruction de la ville par les envahisseurs de 1196 av. J.-C. et sa reconstruction qui suivit promptement, on remarque un changement brusque. L'ancienne langue, c'est-à-dire l'ancien caractère d'écriture, persiste encore, la sculpture se perfectionne plutôt qu'elle ne se transforme radicalement, et les grands traits au moins de l'ancienne tradition religieuse s'imposent toujours : mais le bronze cède la place au fer, l'inhumation à la crémation, et la poterie simple, mais d'une technique remarquable, qu'on fabriquait à Karkhémish pendant la période Hittite moyenne, se trouve submergée sous un flot de poteries peintes dont la forme et le décor géométrique sont égéens. Les vases trouvés dans les tombeaux et dans les ruines de la troisième période hétéenne rappellent au premier coup d'œil des modèles chypriotes, mais la très grande majorité en est de fabrication locale et la ressemblance n'est que partielle. Les formes et les motifs décoratifs les plus caractéristiques de Chypre manquent. On y trouve quelques vases vraiment chypriotes de l'age du fer : ce sont, pour la plupart, de petits aryballes qui auraient contenu des essences précieuses destinées à l'exportation, mais ces vases ne sont pas nombreux, pas plus que ceux d'importation sous-

mycénienne, dont quelques-uns proviennent indubitablement des îles grecques plus lointaines. Les nouveaux venus n'étaient donc pas des Chypriotes : ils appartenaient plus vraisemblablement à une branche de la grande famille à laquelle avaient présidé les vrais Khatti de Boghazkeui : ils venaient, je n'en doute pas, de la région Sud-Ouest de l'Asie Mineure : dans leur ancienne demeure, ils avaient dû entretenir des relations assez étroites avec Chypre et subir l'influence de la civilisation égéenne. Lors de la grande migration de 1200 av. J.-C., ils se seraient associés avec les Philistins crétois de la côte asiatique, avec les Sherdana et les Danuna du Nord, et, comme eux, ils auraient introduit l'art égéen en Syrie.

Au Sud se produit un phénomène semblable, plus nettement même que dans le Nord. Il s'agit de l'invasion des Philistins qui apporta à la Palestine la civilisation égéenne.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Macalister qui place entre 1400 et 1000 av. J.-C., sa « troisième période sémitique » de Gezer, caractérisée par des importations mycéniennes et chypriotes, non plus qu'avec Dussaud qui veut identifier cette période de Gezer avec Lachish III et la place à une date entre 1600 et 1350 av. J.-C. Ces dates me semblent beaucoup trop reculées. Selon Bliss (*Mound of many cities*), Lachish III serait caractérisé par une céramique « amorite » s'inspirant de la tradition de Lachish II et ne montrerait que par quelques rares fragments la transition au style « phénicien » ; Lachish III est daté par des scarabées de la XVIII^{e} dynastie et par la tablette cunéiforme, laquelle serait du quatorzième siècle, si le « Zimrida » qui s'y trouve mentionné est bien le même que celui qui gouvernait la ville de Akhounaten. Lachish IV (1300-1000 av. J.-C., selon Bliss) est la couche dans laquelle prévaut la poterie « phénicienne » : on y a trouvé des scarabées de la XVIII^{e} et de la XIX^{e} dynastie, et une inscription phénicienne qui ne remonte pas au delà du onzième siècle. Ainsi la poterie mycénienne de Lachish IV et de la troisième période sémitique de Gezer, comme celle de la même époque à Taanach, serait presque entièrement récente. A Gezer, un seul fragment « Minoen récent I » a été mis au jour ; quelques pièces pourraient être du commencement du Minoen récent III ; mais les formes qui sont caractéristiques de la céramique mycénienne à son apogée manquent en Palestine, et nous n'avons que les vases à étrier et d'autres types (cf. Gezer, Tombeau 7) qui

apparaissent généralement pour la première fois dans la décadence du style, ou persistent pendant cette décadence.

Les plus anciens exemplaires de vases mycéniens dont on puisse préciser la date sont ceux de Tell-el-Amarna (environ 1350 av. J.-C.). Le style en est si développé que nous sommes obligés d'attribuer à ce développement une période assez étendue et de supposer que cet art a fleuri dans ses centres d'origine bien avant 1400 av. J.-C. quand, après la destruction du palais Minoen récent II de Knossos, il remplaça en Crète l'art minoen proprement dit. Mais tout cela ne peut faire reculer au quinzième siècle les vases mycéniens de la Palestine. Ceux-ci ne doivent pas être comparés aux exemplaires de Tell-el-Amarna, mais bien à ceux du tombeau de Market (environ 1100 av. J.-C.). Je peux citer ici Myres qui, en discutant la date d'un tombeau chypriote de l'âge du fer dans lequel se trouvaient des coupes à pied haut avec une anse, telles qu'on n'en voit jamais en Palestine, l'attribuait aux environs de 1000 av. J.-C. et note que « la civilisation mycénienne, bien que décadente déjà vers 1200 av. J.-C., prévaut encore dans le Levant [1] ».

Ce qui me semble certain dans le cas des vases mycéniens, peut être vrai également pour les importations chypriotes. La forme la plus commune, celle de la fig. 14, était en vogue en Egypte entre 1400 et 1000 av. J.-C., et, parmi les autres, aucune n'est nécessairement antérieure à 1200. Dans les tombeaux et les couches de ruines en Palestine, les restes chypriotes et mycéniens sont, en effet, si étroitement associés que ce qui est vrai pour les uns doit l'être également pour les autres.

Cette conclusion archéologique, qui me paraît la plus probable, est fortement appuyée par des considérations historiques. Je ne peux pas m'expliquer une prédominance de types égéens en Palestine pendant les quinzième et quatorzième siècles. Dussaud l'attribuerait au commerce : « Ainsi, dit-il, l'influence égéenne et chypriote se fait fortement sentir en Syrie avec la conquête égyptienne (1530) dont la conséquence fut d'ouvrir largement la Syrie au commerce méditerranéen et de tourner la Phénicie vers la Méditerranée. » Mais en Egypte la céramique égéenne n'est pas assez fréquente pour appuyer cette théorie que la conquête égyptienne aurait imposé la mode égéenne au pays

[1] *Liverpool Annals*, III, 3.

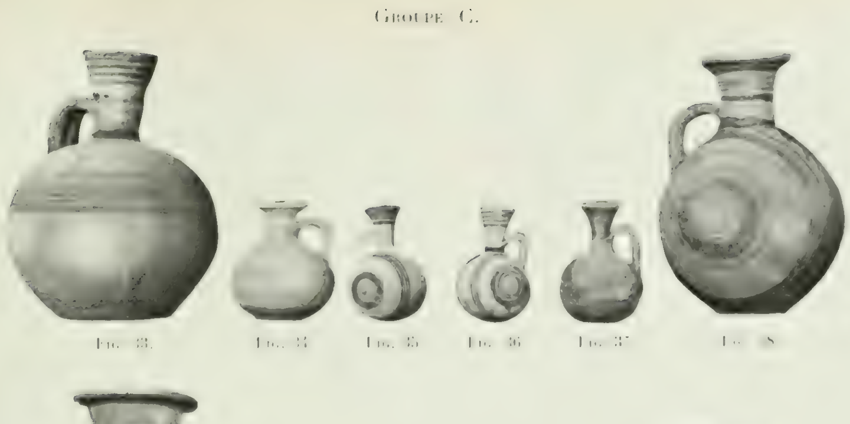


Fig. 33. Fig. 34. Fig. 35. Fig. 36. Fig. 37. Fig. 38.



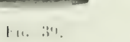


Fig. 39.



Fig. 40.



Fig. 41.



Fig. 42.



Fig. 43.

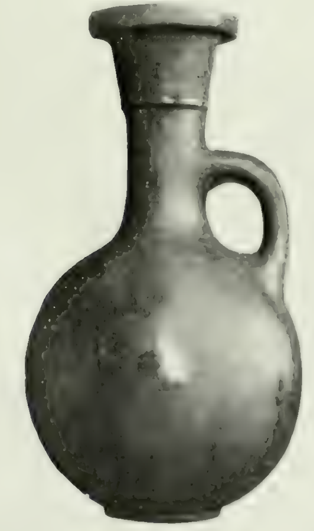


Fig. 44.



Fig. 45.



conquis, surtout quand on voit que, malgré cette conquête, l'Égypte n'a pas pu imposer aux ateliers palestiniens ses propres modèles. Il faudrait donc admettre, en même temps, que la domination et le commerce égyptiens auraient donné à la céramique égéenne une telle vogue en Palestine, que la conquête même de ce pays par les Philistins égéens n'aurait pas produit un effet plus considérable et que leur œuvre eût été en quelque sorte accomplie à l'avance [1]. C'est cependant la conclusion à laquelle conduit inévitablement la chronologie de Dussaud, conclusion qu'il m'est impossible d'accepter. Étant donné ces deux faits : la forte ingérence du style égéen en Palestine et la colonisation de ce pays par des Égéens, je ne peux que les associer. Tout en admettant que le commerce a pu introduire à chaque moment en Palestine, après 1500 av. J.-C., des exemplaires isolés de la céramique mycénienne et chypriote, je suis néanmoins convaincu pour des raisons tant historiques qu'archéologiques que la très grande majorité des vases trouvés dans le sol palestinien sont postérieurs à 1200 av. J.-C. et doivent être attribués à l'époque de l'invasion philistine. La troisième période sémitique de Macalister (1400-1000), comme celle de Lachish IV de Bliss (1300-1000) peuvent être également vraies pour leur *terminus ante quem* : mais la poterie étrangère qui, pour ces auteurs, s'étend sur la période entière, pour moi n'appartient qu'à sa fin.

Donc, dans le sud comme dans le nord, nous avons, vers 1200 av. J.-C., une affluence de céramique étrangère qui est le symptôme et l'effet d'une invasion de peuples étrangers. Dans la Phénicie, à la même date, se fait remarquer une céramique étrangère qui provient également de source égéenne : y a-t-il une raison d'y voir l'indice d'une invasion égéenne de la Phénicie ?

Il paraît peu probable que des envahisseurs alliés, repoussés des frontières de l'Égypte, se soient installés au sud et au nord de la Phénicie en négligeant ses riches ports et ses vallées fertiles.

Au cours de leur avance, ils avaient pris Arvad, comme ils avaient pris Karkhémish ; leur flotte avait longé la côte et, s'ils n'avaient pas occupé, ils avaient pu voir de près Byblos, Sidon et Tyr, beau butin pour des marins guerriers. Que les annales de l'Égypte ne parlent pas de conquêtes au sud

[1] Les cinq tombeaux isolés attribués par Macalister aux Philistins sont autre chose et datent du sixième-cinquième siècle. Voy. mon article, *A North Syrian cemetery of the Persian period* (*Liverpool Annals*, 1914).

d'Arvad, cela n'est pas surprenant : elles ne nous apprennent rien non plus de l'occupation philistine de Gaza, d'Askalon et d'Ashdod : pour les scribes égyptiens du douzième siècle, la Syrie ne présentait pas grand intérêt. Peut-être peut-on penser trouver un écho de cette conquête dans Justin (XVIII, 35) qui parle d'une prise de Sidon *a rege Ascaloniorum*, un an avant la guerre de Troie : la date, 1195, s'accorde à merveille avec la défaite infligée par Ramsès aux envahisseurs en 1196 et, si la ville fut capturée avec l'aide des alliés qui avaient déjà maîtrisé le pays du sud, on aurait bien pu attribuer la victoire à l'un d'eux. De même, quand Scylax, dans son périple, décrit Askalon comme « ville des Tyriens », ce renseignement ne pourrait-il remonter au temps où Askalon et Tyr obéissaient toutes deux à des maîtres alliés et de sang égéen ?

A partir de 1200 av. J.-C., les Phéniciens, qui s'étaient contentés jusque-là d'un commerce limité, se lancent dans une politique plus aventureuse. En 1100, Tyr avait déjà fondé le comptoir de Kition, et, peu de temps après, des cargos phéniciens se risquaient loin dans l'ouest. Des colonies ou des comptoirs commerciaux jalonnaient toutes les côtes méditerranéennes et ouvraient au trafic phénicien l'Afrique du Nord, la Sicile, l'Espagne. Chypre, visible des hauteurs du Liban, était un point de départ tout naturel pour une telle expansion. Cette île était sans doute connue depuis longtemps des commerçants syriens ; mais il faut remarquer que les Phéniciens, qui n'y formèrent jamais qu'une minorité, limitée presque à une seule ville, n'auraient pu obtenir et sûrement n'ont pas maintenu leur position par la force. Les Chypriotes, qui possédaient eux-mêmes une flotte marchande, se seraient naturellement opposés à l'intrusion d'une colonie étrangère et rivale ; leur consentement est plus facile à expliquer si ces colons n'étaient pas des sémites complètement autonomes, mais des sémites sous une direction égéenne, peut-être même chypriote. Si les Phéniciens ont hérité la thalassocratie commerciale de Minos, le legs n'est pas passé hors de la famille, et quand leurs γαῦλοι fréquentaient les entrepôts d'outre-mer qu'Homère et les légendes grecques tenaient pour phéniciens, mais où nos fouilles ne trouvent que des traces mycéniennes, c'étaient toujours des Égéens qui, sous un autre nom, profitaient de leur patrimoine d'aventure.

On m'objectera que les Phéniciens, sémitiques d'origine, sont restés sémi-

tiques jusqu'à la fin, et que pendant toute leur histoire aucune trace d'une immixtion étrangère, telle que je la suggère, ne se laisse entrevoir. La réponse est fournie par le groupe C, qui est formé d'importations chypriotes et de produits locaux, désignés comme tels par la forme, par l'argile et par les couleurs friables qui les distinguent nettement de la vraie poterie chypriote ; mais ces derniers conservent une tradition égéenne qu'on ne peut pas méconnaître. Le groupe appartient aux dixième-sixième siècles, et il témoigne d'une influence égéenne très marquée qu'on ne constate à ce point, à la même date, ni à Karkhémish ni en Palestine où les Philistins ont été si longtemps les maîtres du pays. Des figurines de terre cuite et des vases zoomorphiques de l'âge du fer, provenant surtout de la région d'Amathus, sont connus depuis longtemps, et leur style justifie l'expression assez forte de Dussaud que « de plus en plus la Phénicie du Nord se classe comme dépendance artistique de Chypre » ; beaucoup d'exemplaires dans les vitrines du Musée américain donneraient raison au savant archéologue français. Les vases trouvés dans les caveaux de Rashidieh, près de Tyr [1] sont connus aussi de longue date ; mais, précisément à cause de leur caractère chypriote, on ne leur a pas attribué l'importance qu'ils méritent. Plusieurs formes de notre groupe C se répètent ici (e. g. des fig. 16, 23, 24) et le décor de cercles concentriques y domine. « Toute la poterie, affirme Macridy, est chypriote... elle appartient à une même époque et n'est mélangée d'aucun objet provenant de la côte syrienne » et il en conclut qu'on est en présence de tombeaux d'étrangers ennemis qui auraient participé au siège de Tyr. Mais notre groupe C provient de l'intérieur de la Syrie, de la Beqâ'a, même de la vallée de l'Oronte : les Chypriotes du huitième ou du septième siècle auraient-ils donc envahi toute la Syrie centrale, et leurs fantassins auraient-ils porté à travers les montagnes tant de vases fragiles et peu pratiques pour les enterrer avec leurs camarades morts ? Voilà une *reductio ad absurdum*. Que les vases de Rashidieh soient du genre chypriote, ce n'est pas discutable : ils n'en sont pas moins phéniciens.

Les caveaux de Rashidieh nous fournissent un autre renseignement précieux. On y a trouvé « un grand nombre d'urnes funéraires qui renfermaient

[1] Macridy, *Revue Biblique*, 1904, p. 565.

à la fois des ossements décharnés par une putréfaction lente et des restes humains visiblement incinérés à la hâte... ces circonstances nous permettent de constater que les caveaux en question n'appartenaient pas à des Phéniciens, pour qui l'incinération du cadavre eût été un crime abominable ». Les Égéens pratiquaient l'incinération des morts et ont introduit ce rite à Karkhémish après 1200 av. J.-C. : est-ce qu'ils n'auraient pas fait de même en Phénicie? Dans ces tombeaux de quelques siècles plus tard, je vois le signe de l'ancienne tradition égéenne qui s'affaiblit et se plie aux coutumes de la majorité sémitique de la population : l'heure sonne pour la disparition des Phéniciens égéens comme pour celle des Philistins.

Pour compléter la série des vases égéo-phéniciens, je présente ici (fig. 45, pl. XX) une jarre, actuellement dans la collection de M. van Heidenstamm, laquelle, avec quelques autres du même genre, fut trouvée il y a huit ans à Djebeil, associée à un sarcophage de marbre anthropoïde. Cette jarre, appartenant au dernier style chypriote, doit dater du quatrième siècle, et prolonge presque jusqu'à la conquête macédonienne la vogue de l'art égéen sur la côte de Syrie.

Une influence si profonde et si étendue ne peut guère résulter du commerce seul : une sympathie intime a dû rendre toute naturelle la copie du style chypriote pendant cinq siècles de vie séparée. En Palestine, pays divisé en petits états, dont l'esprit national avait été affaibli par des rivalités intestines comme par les siècles passés sous le joug étranger, les Philistins avaient su devenir tout puissants et sceller entre eux une union politique contre laquelle les Cananéens asservis ne pouvaient rien. Malgré cela, les Philistins se sont sémitisés et ont perdu de bonne heure leur langue et leur identité. En Phénicie, où une conscience plus nette de la race avait marqué la population d'un caractère plus individuel et plus ferme, il est possible qu'une minorité de conquérants étrangers ait introduit certains progrès et quelques modes qui, par la suite, se sont maintenus. Mais, en même temps, cette minorité se serait bientôt assimilée à la masse sémitique ; certains aspects de son influence culturelle auraient pu cependant survivre longtemps après que son identité ethnique avait disparu à tout jamais.

Je ne prétends pas que ma thèse d'une conquête temporaire de la Phénicie et d'une colonisation partielle du pays par une race égéenne soit établie défi-

nitivement par les témoins encore en petit nombre que l'archéologie peut utiliser aujourd'hui ; mais comme ce matériel archéologique nous ouvre une piste nouvelle, j'ai cru qu'il fallait le publier, tout en insistant sur les possibilités qu'il permet d'entrevoir. Le dernier mot appartient à la pioche. Des fouilles scientifiques en Phénicie écarteront peut-être ma théorie trop téméraire ; je crois plutot qu'elles la confirmeront.

∴

Après avoir terminé cet article, j'ai lu le livre tout récent de M. Autran : *Phéniciens*. Je ne peux pas m'engager dans l'examen des langues et des légendes qui occupent le savant français ; mais comme mes conclusions, tout en s'accordant à certains égards avec les siennes, se trouvent à la fin complètement opposées, je dois mieux préciser les miennes.

Je suis donc convaincu que la civilisation préhellénique de l'Égée était étroitement liée à celle de l'Asie Mineure centrale : dans le deuxième fascicule de *Carchemish* actuellement sous presse, je cite quelques parallèles archéologiques entre les Hétéens et les Minoens qui auraient donné une nouvelle force aux arguments de M. Autran : si, comme je crois le démontrer, les Phéniciens, à leur apogée, possédaient du sang égéen, ils auraient été eux aussi des asianiques. Mais je voudrais me séparer complètement de M. Autran touchant les conditions et l'histoire de la Syrie. Tout en admettant la probabilité d'une connexion très ancienne entre la côte syrienne et l'Égée, je ne vois point en Syrie un grand centre de puissance asianique minoenne entre le vingt-cinquième et le douzième siècle ; tout au contraire, je trouve que pendant ces siècles l'influence égéenne était assez faible dans la Syrie sémitisée et assujettie à la Mésopotamie ou à l'Égypte. C'est seulement après 1200 av. J.-C., que la Phénicie a subi une affluence asianique venue soit des îles, soit de l'Asie Mineure, et c'est seulement après cet événement que s'est développée la Phénicie aventureuse célébrée par Homère. Après 1200, la civilisation minoenne s'effondre ; les villes florissantes avaient été dévastées et leurs habitants dispersés par l'exil ; l'empire asianique des Khatti avait été détruit et ses héritiers de Karkhémish étaient occupés en Orient. Pour la nouvelle Grèce, seuls les hardis marins de Sidon et de Tyr représentaient l'ancienne

race dominatrice, conservaient en quelque sorte ses arts et rivalisaient avec elle par leurs exploits commerciaux. Peut-on s'étonner si la légende grecque, déformée par les cataclysmes qui venaient de bouleverser les souvenirs, a attribué aux Phéniciens, grâce à ce fonds égéen qui en eux allait se sémitisant de jour en jour, le beau rôle joué par les peuples de race pure ?

C. Leonard Woolley.

LA CRÉATION DU MUSÉE D'ADANA

PAR

LE COLONEL R. NORMAND

En France, où la géographie est moins connue que l'histoire, la Cilicie ne jouissait pas, même dans le public lettré, d'une popularité comparable à celle de la Syrie. Hélas, « terre promise » au point de vue agricole, la Cilicie ne mérite certes pas la même réputation en ce qui concerne l'archéologie ! On n'y trouve ni Baalbeck, ni Palmyre, ni les grandes cités phéniciennes.

Toutefois, les civilisations successives qui sont venues s'étaler par ce passage presque obligé d'Occident en Orient, y ont laissé chacune sa trace, et si le « cilice » est demeuré dans l'histoire synonyme d'un vêtement de pauvre, la parure dont s'est orné le pays à travers les siècles offre de nombreux et très intéressants spécimens des arts hittite, grec, gréco-romain, byzantin, franc et arabe.

Dès que nos officiers pénétrèrent dans ce « territoire ennemi occupé, zone Nord », il était logique, il était français d'orienter une partie de leurs premières pensées vers le culte de l'Art. Sous l'impulsion large et éclairée du colonel Brémond, l'initiative fut laissée au gouverneur d'Adana (colonel Normand) pour organiser dans cette ville un musée réunissant pour l'étude, dans un centre facilement accessible, des spécimens de toutes les périodes de l'histoire cilicienne, sauvant du même coup de la ruine totale tant d'objets exposés aux dégradations du temps et surtout des hommes. Car, de toute éternité, en ces pays, les monuments antiques ont été exploités comme carrières, et, dès le débarquement notamment, on constate que Mersine est née de Pompéiopolis (Pl. XXI, 2). Ne traîne-t-il pas d'ailleurs des colonnes antiques même sur la plage de Beyrouth ?

Le local manquait — et encore plus l'argent, pour bâtir un musée. On se contenta donc d'abord du propre bureau du gouverneur, précédemment

Direction de la police, bâtiment neuf et spacieux, où les antiquités purent, en augmentant de nombre, envahir les pièces successives : la cour fut affectée aux pierres trop encombrantes.

En vue de donner le branle, le musée rassembla au début (février 1919, date de la création de notre administration), des objets de valeur très moyenne, principalement des chapiteaux, dont il traînait partout des échantillons variés. Par la suite, leur réunion se trouva présenter un véritable intérêt, car elle permettait de suivre l'emploi de cet élément architectonique et son évolution à travers les âges : depuis le dorique, l'ionique grossier à volute à peine tracée, jusqu'au byzantin et à l'arabe, en passant par les feuilles d'acanthe corinthienne à une, deux ou trois rangées.

La première pièce de valeur fut un tombeau en marbre gréco-romain du deuxième au quatrième siècle, décoré d'enfants portant des guirlandes, très analogues aux motifs florentins de la Renaissance (fig. 1, à droite). Il servait,



Fig. 1. — Quelques sarcophages du Musée d'Adana.

comme tant d'autres, de réservoir pour une noria mue par un chameau : c'est aujourd'hui un superbe vase à fleurs couronné par d'élégants aloès ; mais la nécessité d'y faire des trous pour l'écoulement des eaux avait entraîné d'irréparables dégats. Ce fut un don de Habib Effendi et de Berber Zadele, deux notables turcs d'Adana (avril 1919).

Un autre tombeau, infiniment plus simple et en calcaire du pays, vint presque aussitot lui donner la réplique (fig. 1, à gauche). Provenant de l'École des Arts et Métiers d'Adana, où il servait également de réservoir, il représentait, en quelque sorte stylisé, le motif précédent : la guirlande remplacée

par un croissant lui donnait un faux air ottoman. En réalité, la plus grande partie du décor n'est qu'épannelée ; cette pièce dans son état d'inachèvement nous montre les procédés usités par les sculpteurs antiques.

Deux autres beaux tombeaux en pierre, l'un décoré de têtes de lions et d'une chaise à porteurs[1], l'autre d'une inscription grecque, furent encore, l'un offert par Zadi Kiamil Effendi, l'autre obtenu par simple substitution d'un réservoir d'occasion.

Des sarcophages en terre cuite, conservés intacts à travers les siècles, vinrent des environs de Karatach (Deurt Direkli), dont on voit encore l'ancien port, non loin du fleuve antique Pyramus qui, changeant le cours de ses eaux, crée aujourd'hui de nouvelles lagunes ; ils étaient offerts, ainsi que des jarres géantes, par d'humbles paysans turcs.

Des stèles et cippes funéraires avec inscriptions grecques en l'honneur des défunts s'ajoutèrent à ces souvenirs antiques. Les textes grecs et latins ainsi réunis forment une collection intéressante qu'avec beaucoup d'érudition le R. P. Mouterde, de Beyrouth, présente et commente ci-après.

Mais le musée d'Adana ne pouvait se cantonner dans une spécialité d'objets funèbres : des autels, des soubassements de statues avec inscriptions grecques, des bustes en marbre ou en pierre, grecs ou romains, apportèrent une note plus gaie et plus vivante aux collections. Les uns étaient des dons offerts par un public, de plus en plus nombreux, s'intéressant à l'œuvre entreprise, ainsi qu'en témoignaient les journaux locaux, turcs ou arméniens ; d'autres étaient recueillis par les officiers de nos différents postes, qui ne pouvaient demeurer insensibles à cet effort et tenaient à y coopérer.

Missis, l'antique Mopsueste, fournit ainsi au lieutenant Lapierre, de la Légion arménienne, l'occasion d'envois architecturaux du plus haut intérêt : frises en marbres, autels, entablements, métopes en calcaire profondément fouillé, chapiteaux, etc., de travail très soigné. Missis, à 30 kilomètres d'Adana, montre encore une colonnade en granit d'Égypte, dont il eût été facile de dégager le soubassement, et un superbe pont en pierres sur le fleuve Djihan, le seul qu'on y puisse trouver, analogue à celui d'Adana, sur le Seihoun, et qui date de l'époque romaine ; comme celui d'Adana, attribué à Justinien.

[1] Ce sarcophage qu'on aperçoit sur notre figure 1 est donné à plus grande échelle dans l'étude ci-après du R. P. Mouterde.

il présente aujourd'hui certaines arches réparées en ogive par les Arabes, à côté des anciennes en plein cintre.

Le capitaine Desrivés, le lieutenant Vigne, de la Légion arménienne, envoyèrent aussi de Djihan et d'Ayas, diverses stèles grecques, une inscription coufique et une jolie tête en marbre.

Le commandant Aufré, gouverneur de Mersine, fit don au musée de débris divers de Pompeiopolis : mais les restes les plus intéressants avaient été recueillis et conservés à Mersine même par M. Mavromaki, consul d'Espagne et collectionneur émérite.

C'était le gouverneur de Tarse, commandant Coustillières, qui se trouvait le mieux placé pour recueillir des souvenirs intéressants dans l'antique cité de Saint-Paul. Une très faible subvention permit, non d'engager des fouilles, interdites d'ailleurs par les règlements anglais au début, français ensuite, mais de transférer à Adana les objets disséminés dans les rues et les maisons. Car Tarse, comme Ayas, Missis, mais plus que toute autre ville cependant, est construite en débris antiques, et partout l'on retrouve des colonnes en marbre, souvent même des sculptures, encastrées dans les murs ou perdues dans les décombres. On put recueillir ainsi des frises sculptées en guirlandes, de charmantes stèles décorées de danseuses, des bustes, un torse d'homme, deux statues délicieusement drapées, le tout en marbre blanc (dont une carrière existe près de Tarse), et même des motifs décoratifs arabes et de très belles et profondes inscriptions coufiques. On prit également quelques échantillons du béton extraordinairement solide qui constitue les murs, épais de 5 mètres, de ce curieux monument primitif appelé Tombeau de Sardanapale (Deunuk Tach) et sans doute revêtu de marbre dans l'antiquité.

Le Père Mekitar, directeur de l'École arménienne d'Aintab, offrit un intéressant buste d'homme de l'époque romaine, provenant de Balkis (aux bords de l'Euphrate), et le mit ainsi à l'abri du bombardement turc qui, depuis, a détruit l'école.

Les fonctionnaires turcs ajoutèrent aussi leur part à l'œuvre de nos officiers : c'est ainsi qu'Ibrahim Bey, kaïmakan de Djihan, Kemal Bey, kaïmakan d'Ayas, Mehmed Ali Effendi, mudir de Missis, le mudir de Karatach, le directeur des wakoufs d'Adana et beaucoup d'autres, nous firent d'importants envois.



1. — Taureaux hittites à Karkhemish (sur l'Euphrate).

2. — Colonnade de Pompeiopolis, à 12 kil. de Mersine (Cilicie), au bord de la mer.

(Clichés [illegible])



La réputation du musée se répandant chaque jour davantage et intéressant de plus en plus le public, toutes les nationalités et toutes les classes tinrent à coopérer à son enrichissement. De simples gendarmes apportèrent des pièces parfois fort intéressantes, dons d'hommes simples, mais toujours aimables et généreux. L'œuvre, initialement entreprise dans un but purement archéologique, prenait de jour en jour un caractère politique, unissant les races diverses et ennemies dans une pensée commune, intéressant à une idée française les gens des conditions les plus variées.

Le musée, prenant forme, obtint alors (mai 1919), sur l'active intervention du colonel Brémond, un secours, royal pour l'époque, de 500 livres égyptiennes, du Haut Commissaire M. Georges-Picot. Ce crédit fut à peu près intégralement absorbé par les frais de transport, très élevés par ces temps de vie chère qui n'épargnaient point le Levant.

On put alors étendre les recherches. L'art hittite, tout d'actualité, fut l'objet d'une attention particulière. On réussit à en trouver des restes, abandonnés à Zendjirli par les Allemands, qui avaient mis à jour en ce point une antique cité. On recueillit ainsi, avec le concours du gouverneur du Djebel Bereket, capitaine André, une superbe tête de lion en basalte (dont les pieds sont encore à Zendjirli), deux sphinx à tête de femme, un peu dégradés, mais curieux, des tambours de colonne, une stèle avec un hermaphrodite couché, etc.

De la principale cité hittite, Karkémish, sur l'Euphrate (à 1.500 mètres de notre poste de Djerablous, et à côté de l'immense pont en fer du Bagdad, long de 800 mètres, qui constitue ainsi un étrange anachronisme), il n'était pas question de rien ramener, car ces fouilles anglaises, dirigées par M. Woolley, au nom du British Museum, n'étaient pas encore terminées et ces antiquités devaient jusqu'à nouvel ordre rester en place. Nous donnons seulement ici la reproduction (Pl. XXI, 1) de deux taureaux qui font partie de ce bel ensemble architectural. Les sculptures hittites de Marash furent représentées par des photographies.

Un archéologue allemand, M. Siehe, étranger à toute politique et tout entier à ses études, fut le seul Allemand maintenu en Cilicie en raison de son âge et des services qu'il était susceptible de rendre au musée. Effectivement, nous ne connûmes pas d'agent plus dévoué : il fut envoyé en divers points de l'Asie Mineure pour prendre des estampages et fit au retour d'intéressantes con-

férences. Il put nous procurer plusieurs exemplaires de la plus grande inscription hittite connue, sur un rocher isolé à Topoda, près Newcheir, longue d'environ 5 mètres, haute de 3 mètres ; un des moulages en ciment armé fut réservé pour le Louvre, en vue de contribuer au déchiffrement de ces hiéroglyphes de lecture encore inconnue. Le même archéologue prit aussi l'empreinte des reliefs hittites de Fraktin, à la limite Nord de la Cilicie, et de nombreuses photographies, notamment des dessins rupestres sur une grotte funéraire à Tachdji, dans le Nord de la Cilicie.

L'art du moyen âge fut également représenté par de remarquables inscriptions arméniennes en arabesques, provenant de la chapelle d'Anavarza, située au centre d'un de ces puissants châteaux forts qui dominent tant de collines isolées dans la plaine de Cilicie : Ylan Kalé (Pl. XXII et XXIII) château du Serpent [1], Toprak-Kalé, Guvel-Oglou, Hamatiye — ou même certains hauts sommets presque inaccessibles du Taurus, Fekké, Meydan, Sis, Boudjak Kalessi, comme les rivages de la mer, Payas, Korikos et la côte syrienne, ou enfin la plupart des grandes villes Alep, Marash, Aintab, Biredjik, Ourfa, Mardin, Selefke, Anavarza.

Ces citadelles, véritables nids d'aigle, dépassent souvent avec leurs hauts remparts l'étendue des plus grands chateaux que nous connaissions en Europe et constituent la plus impressionnante apparition du passé. Anavarza demeura plusieurs siècles la capitale d'un royaume arménien, sur l'emplacement d'une ville romaine enclose dans une pittoresque enceinte rectangulaire crénelée : les Arabes en améliorèrent les remparts, et placèrent leur signature aux portes d'entrée, sous forme de motifs décoratifs, rosaces, vases, arbres de style, inscriptions pour s'en attribuer le mérite tout comme la reine Hata-Sou à Karnak. Or Anavarza, dont la durée et l'importance antiques sont attestées par deux aqueducs aux ruines grandioses — dont l'un, apportant l'eau de la montagne, se prolonge sur environ 40 kilomètres de longueur — par un arc de triomphe splendide, des thermes, un amphithéâtre aux gradins taillés dans le roc, des tombes également en plein roc, Anavarza aujourd'hui reste inaccessible à peu près six mois de l'année, entourée de marais où l'on s'enlise. Il ne pouvait en être ainsi jadis, et l'on reconnait bien là l'incurie des derniers siècles ;

[1] A noter ce mot de « Serpent », rendant une idée d'ondulations, et son analogie avec la racine arabe qui a fourni « Moulouïa », la rivière qui tourne.



Château fort d'Ylan-kalé, à 6 kil. de Duhan (Cilicie)
[illegible]





Château fort d'Ylan Kalé près Djihan (Cilicie). — Au second plan, le fleuve Djihan.





Char Calhere. — Soubassement antique.

(Cliché de [illegible])



1. — Porte d'un temple à Char (Cilicie).



2. — Sarcophage d'Anavarza (Cilicie), transporté depuis au Musée d'Adana.

(Clichés de *l'Illustration*.)



l'écoulement des eaux a été interrompu par quelque apport d'alluvions, ou par un de ces nombreux tremblements de terre qui ont plusieurs fois ruiné la ville. Mais cette riche plaine de Tchoukour Owa, récemment encore domaine impérial du Sultan, acquis en 1914, pour 99 ans, par une Société française (de Vendeuvre, de Lesseps), sera sans doute bientôt assainie par notre travail, par le développement de la culture à l'aide de procédés scientifiques, et l'accès d'Anavarza deviendra dès lors plus aisé.

Nous pûmes, à grand renfort de buffles, amener d'Anavarza au Musée d'Adana, un magnifique sarcophage en brèche calcaire (Pl. XXV, 2), décoré de guirlandes portées par des enfants, et aux angles, de belles victoires (IIe siècle ap. J.C. [1]). Anavarza apparaît comme la plus intéressante révélation de l'antiquité en Cilicie, — avec Char, à la pointe extrême Nord du triangle, encore moins accessible.

De Char (Comana), ville romaine, presque entièrement construite de débris antiques (Pl. XXIV), où même les piles du pont sont de vieilles colonnes transportées là pour supporter des poutres en bois, il eût été fort intéressant de rapporter quelques-uns de ces restes, qui sont disséminés partout, et d'autant plus exposés aux destructions que la ville arménienne, anéantie par les Turcs au cours de la guerre, était en cours de restauration : grave danger pour les antiquités. La situation politique et les difficultés de transport — car les voitures ne circulent que sur les hauts plateaux turcs du Nord, et non dans les gorges abruptes du Taurus — ne le permirent pas.

On ne put que mettre, sur des animaux de bât, de menus débris qui témoigneront de la splendeur du lieu, où l'on aperçoit encore une magnifique porte de temple (Pl. XXV, 1), en marbre sculpté de guirlandes, une nécropole avec un petit temple, un théâtre, des thermes. Un beau temple antique transformé en église arménienne ne résista, pas plus que tant d'autres souvenirs locaux, aux massacres et destructions de cette guerre.

Enfin, nous avions obtenu de la direction des antiquités de Constantinople l'affectation au Musée d'Adana des antiquités de Selefké, partie de la Cilicie que nous n'avons jamais occupée. Le mutessarif (sous-préfet) de Selefké s'occupa avec complaisance de faire porter quatorze pièces importantes au port

[1] M. Et. Michon, conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, lui consacrera dans un prochain fascicule une notice particulière.

de Tach-Oujou : des statues et des tombeaux, dépassant le poids d'une tonne et ne pouvant être chargés sur des voitures, durent y être amenés sur des traîneaux construits spécialement pour cet objet : mais ces antiquités réputées n'ont jamais été embarquées et doivent encore traîner aujourd'hui sur le port de Tach Oujou, exposées plus que jamais aux dégradations.

Heureusement une statue assyro-hittite en basalte — pièce rare dans cet art où la sculpture ne représente guère en ronde bosse que des animaux et s'applique surtout aux bas-reliefs — put être rapportée en France pour le Louvre où elle occupe une place d'honneur (Pl. XXVI). Elle représente un prêtre portant un bassin rectangulaire : la tête, en partie disparue, montre encore la barbe et les cheveux bouclés : elle fut découverte à Métellé, dans la maison du chef kurde Chahin Bey, et provient probablement des ruines hittites voisines d'Arslan Tach, à 40 kilomètres environ Est de Djerablous, 12 kilomètres Sud-Est de la station d'Arab-Pounar [1].

Le Musée d'Adana recueillit aussi de petites terres cuites, des débris de céramiques seldjoucides provenant des mosquées de Konia, des monnaies de bronze, d'argent, et même d'or, et aussi une intéressante collection de photographies documentaires ; tout cela était généreusement donné par des gens fiers de voir leur nom affiché au-dessous de leurs libéralités, parfois publié dans les journaux locaux, et toujours sûrs de recevoir une lettre officielle de remerciements. On se proposait même d'instituer un diplôme de donateur, dont le dessin était en préparation à Constantinople. Le musée, né d'une pensée artistique et civilisatrice, avait, par miracle, uni dans le même culte du « Beau, du Vrai, de l'Utile », Turcs, Grecs, Arméniens, Arabes et Européens, riches et pauvres, simples et intellectuels, et avait ainsi rendu de réels services au point de vue politique, bien que, initialement, cette idée n'ait pas été en cause. Il fut consacré et couronné par une visite qu'y fit le Général Gouraud, Haut-Commissaire, le 24 novembre 1919, pour féliciter, sous les fleurs de Cilicie et sur les beaux tapis de l'Orient, les principaux donateurs.

Le Colonel du génie breveté, commandant le 12e régiment du génie,

R. NORMAND.

[1] Voir ci-après l'intéressante note que lui consacre M. Edmond Pottier, conservateur des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

NOTE SUR LA STATUE DE MÉTELLÉ

PAR

EDMOND POTTIER

La belle statue, que le Louvre doit à l'heureuse initiative et à la générosité de M. le Colonel Normand, a introduit dans nos collections orientales un monument nouveau de haute importance (Pl. XXVI). Les statues de ronde-bosse sont, dans l'art assyrien, extrêmement rares : on en compte à peine trois ou quatre [1] et notre musée en était complètement dépourvu.

Cette statue (Inv. AO. 7538) mesure dans son état actuel 1 m. 455 de hauteur; la circonférence aux hanches est de 1 m. 09 et, en bas de la tunique, de 1 m. 24. Elle est faite d'une pierre grise et rugueuse, non polie, qui diffère de l'albâtre gris, plus clair, tendre et uni, dans lequel sont taillés les reliefs assyriens. La matière se rapproche de celle qui est employée dans le pays hittite de la Syrie du Nord ; je crois que la statue n'est pas une œuvre importée d'Assyrie, mais qu'elle a été fabriquée sur place ou dans une région voisine. C'est ce qui a fait penser à M. le Colonel Normand que c'était une œuvre hittite. Il est possible, en effet, que le sculpteur soit un homme de cette race ; mais ce qui est sûr, c'est que la statue est de style purement assyrien et n'appartient pas à la période ancienne, antérieure au neuvième siècle, où l'art hittite conservait encore son caractère indigène et original. Elle se placerait, au plus tôt, à l'époque du conquérant Assour-nazirpal (885-860) ou de Salmanazar III (783-773).

Bien que l'on ait à déplorer l'absence de la tête, l'attache du cou et ce qui reste de la barbe permettent de se représenter l'aspect général du personnage masculin qui, debout et droit, le bout des pieds nus dépassant le bas de la tunique, porte avec soin, comme une offrande précieuse, une sorte de grand coffret ouvert, dont on voit l'intérieur largement entaillé en forme de cavité

[1] Voir Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, II, fig. 15, 250 ; F. von Bissing, *Beitrage zur Gesch. der assyr. Skulptur*, pl. II.

peu profonde et rectangulaire. Le costume se compose de deux parties : 1° une tunique longue, munie de franges dans le bas, avec des manches courtes dont les bords apparaissent sur le haut de chaque bras ; elle plaque sur le corps et l'enferme comme dans un fourreau qui donne aux jambes l'apparence d'un pilier rigide [1] ; 2° un manteau ressemblant à un châle à franges qu'on a plié en deux et qu'on a posé sur le buste en recouvrant d'abord l'épaule gauche ; on voit par derrière le bord de l'étoffe qui descend de l'épaule et passe sous le bras droit ; par devant, sous le coffret, est marqué le pli que fait la draperie superposée en cet endroit. Cette façon de draper le manteau plié et de le porter court a été souvent reproduite par M. L. Heuzey sur le modèle vivant, dans ses leçons de costume à l'École des Beaux-Arts ; elle est caractéristique sur les bas-reliefs assyriens pour désigner les subalternes qui entourent le monarque, ministres, dignitaires, ou même serviteurs de la maison royale [2]. L'absence de toute inscription ne nous permet pas malheureusement de préciser le rang du personnage représenté. On peut seulement conclure que ce n'est pas un dieu.

Serons-nous aidé dans notre recherche par la nature de l'accessoire que nous avons décrit comme un coffret ouvert ? Sur les plinthes sculptées qui décorent l'intérieur des palais assyriens, nombre de tributaires sont ainsi figurés, dans une attitude analogue, offrant leur cadeau au suzerain. Mais comment imaginer un tributaire représenté dans une statue de cette importance ? On penserait plutôt à un haut dignitaire ou à un roi se présentant devant son dieu dans cette attitude humble et respectueuse, pour lui apporter une offrande de prix. Reste à savoir en quoi consisterait cette offrande, et c'est ici que le problème se complique. Je n'ai pas retrouvé, dans les nombreux reliefs assyriens qui reproduisent des scènes d'offrandes, un objet semblable à cette boite sans pieds, haute et massive, que l'homme tient solidement à deux mains, en l'appuyant contre son ventre, comme un fardeau qui pèse lourd ; il n'a pas l'attitude libre et aisée des tributaires présentant leur cadeau avec les deux mains avancées. Remarquons aussi que la structure de ce coffret est peu régulière. On en jugera par les trois dessins ci-contre (fig. 1) que Mlle J. Evrard a exécutés d'après l'original. De profil, les contours de l'objet forment, non pas un rectangle, mais un trapèze : la ligne supérieure descend très sensiblement,

(1) *Cf.* la statue du dieu Nébo ; Perrot-Chipiez, *l. c.*, fig. 15.

(2) *Ibid.*, fig. 22, 23, 24, 303, 308, etc.



La statue de Metelle

(Don du Colonel Normand au Musee du Louvre)



celle du fond de la boîte remonte légèrement [1]. Le haut de la boîte est taillé en biseau et ne forme pas une surface horizontale, parallèle au fond. Dans l'intérieur, la cavité est de faible profondeur et ne pourrait pas contenir un objet ou des objets volumineux [2].

Une hypothèse m'est venue à l'esprit, que j'indique sans y attacher la valeur d'une conclusion ferme : peut-être a-t-on voulu représenter une cassette rem-



Fig. 1. — Le coffret vu de trois côtés.

plie de lingots de métal précieux, c'est-à-dire d'objets peu volumineux, mais nombreux et lourds, qui justifieraient l'emploi d'un coffret aux parois solides et épaisses et qui expliquerait la pose des mains. La forme en biseau pourrait, par une convention dont on a d'autres exemples dans la sculpture assyrienne [3], représenter la boîte ouverte avec son couvercle relevé ; ou bien le sculpteur aurait simplement abaissé les lignes de devant, pour qu'on put voir plus facilement dans l'intérieur de la boîte. On sait qu'il est souvent question, dans les inscriptions assyriennes qui célèbrent les exploits du roi vainqueur, de lingots de métal précieux, or ou argent livrés par les popu-

(1) Toutefois, il y a une partie qui manque à cet endroit, sur le côté droit du coffret et, du côté gauche, la ligne inférieure paraît plus horizontale, à peu près perpendiculaire à l'axe de la statue. La différence des deux lignes pourrait donc être due à une simple négligence dans la taille de la pierre. Mais l'observation subsiste pour la partie supérieure du coffret, où la pente est nettement indiquée.

(2) Voici les mesures de ce coffret. Partie supérieure (long. 0,228), en avant 0,226. Partie inférieure (fond) (long. 0,263), en avant, 0,250. Côté droit de la boite : haut. 0,185 et en avant 0,150 (partie endommagée). Côté gauche de la boite : haut. 0,170 et en avant 0,160. Pour l'entaille intérieure : dans le fond, surface de 0,125 sur 0,160 ; hauteur au milieu et en avant : 0,080 et 0,075.

(3) Voir Botta et Flandin, *Mon. de Ninive*, II, pl. 104 (deux tributaires apportant des espèces d'écrins ouverts et vus de profil, de façon à montrer le contenu, bracelets et bijoux en rosaces).

lations subjuguées. Ce serait comme une dîme, prélevée sur le butin de guerre, dont le roi ferait hommage à son dieu. Je ne donne pas cette explication comme la meilleure, mais je n'en ai pas trouvé d'autre [1].

E. Pottier.

[1] Mon élève, Mme Massoul, attachée libre au Département des antiquités orientales, m'avait d'abord suggéré une idée qui me parut ingénieuse : c'était d'interpréter l'accessoire comme un moule à brique, symbole de la construction d'un temple dont le roi viendrait faire hommage à son dieu. On se rappelle qu'Our-Nina, sur le relief généalogique de Tello, porte sur sa tête une couffe contenant la terre ou la brique de fondation destinée au temple de Ninghirsou (Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. II *bis*, n° 1). Mais ici la forme du moule serait bizarre et la cavité intérieure est trop petite pour répondre aux dimensions d'une brique assyrienne.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DU MUSÉE D'ADANA

PAR

LE R. P. R. MOUTERDE, S. J.

Des monuments épigraphiques recueillis à Adana[1] description et copie m'ont été adressées par le R. P. Gransault, S. J., missionnaire à Sivas, actuellement aumônier à la 1re division de Cilicie. M. J. Chamonard, conseiller à l'archéologie du Haut-Commissariat français en 1919-1920, a bien voulu, d'après les notes prises au cours d'une brève inspection, réviser les copies et ajouter quelques textes à ceux du P. Gransault. On voit assez à qui revient le principal mérite du présent travail.

Dans le relevé qui va suivre, j'indiquerai par les initiales G. et Ch. les auteurs des copies ou des corrections au déchiffrement. Là où la provenance n'a pas été notée, j'ai tenté de la conjecturer, en m'aidant des indications succinctes du registre des entrées au Musée d'Adana, dont je dois communication à M. Virolleaud, nouvellement appelé à diriger le Service des antiquités. — Le régime anormal d'Adana et même de Beyrouth excuseront, je l'espère, le caractère provisoire et les déficits de cette publication[2].

I. — Tarse. — Inscriptions chrétiennes.

1. Musée, n° 222. — Fragment de colonnette polygonale en marbre. Hauteur totale 0 m. 54 ; largeur 0 m. 19 ; lettres hautes de 0 m. 015 à 0 m. 02, larges de 0 m. 015. Des 25 l. de l'inscription 17 sont complètes ; les 8 suivantes, tronquées à gauche ; les 4 dernières également à droite. (G. — Ch.

[1] J. Chamonard, *Syria*, I, pp. 94-95 : le Musée Normand.

[2] Je n'ai pu consulter à Beyrouth les *Reisen in Kilikien* de Heberdey et Wilhelm (*Denkschriften* de Vienne, t. XLIV, 1896), ni J. Keil u. A. Wilhelm, *Jahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 1 s. Un ami s'est chargé, à Paris, d'une rapide exploration de la première de ces deux publications.

[Ὁ δεῖνα πρεζβύ(τερος)] | υἱὸς τοῦ [τῆ]ς | μακαρίας μνή|μης Ἰακὼϐ καὶ | αὐτοῦ πρεζβ|υ(τέρου)· ὑπὲρ μνή|μης καὶ ἀνα|παύσεος τῶν ὁ|σίων γονέων | μου (καὶ) ὑπὲρ ἐλα|φρίας τῶν μα|καριοτάτων | μου ἀδελφῶν | τῶν προλαϐώ | τον· (καὶ) ὑπὲρ σω|τηρίας ἐμοῦ | τε αὐτοῦ (καὶ) τοῦ | ἐμοῦ ἀδελφο[ῦ] | τιμιοτάτου | Παλ-λαδί[ου] | πρεζβυ(τέρου) (καὶ) ὑ|πὲρ σωτ[ηρί|ας] τοῦ [σ]εμ[ν]οτ(άτου) | .....

ch.

Aux lignes 21 et s., d'après la copie Ch., l'on pourrait restituer, *exempli causa:* ὑπὲρ σωτ[ηρί|ας] τοῦ σε[μνοτ(άτου) | ὀ-]φ[η]κι[αλίου Σμ]αράγδου...

[X. prêtre], fils de Jacob, de bienheureuse mémoire, qui fut prêtre lui aussi; en souvenir et pour le repos de mes dignes parents et pour le soulagement de mes bienheureux frères qui nous ont précédés; pour mon propre salut et pour celui de mon frère, le très honorable Palladios, prêtre, et pour le salut de...

Une invocation gravée sur une colonne n'est pas chose rare, même parmi les monuments chrétiens[1]. Le texte, émanant d'un prêtre, fils et frère de prêtre, et commémorant une offrande propitiatoire aux vivants et aux défunts, nous reporte à Rome par plus d'une analogie.

Le pavement de la basilique de Sainte-Petronilla nous a conservé la stèle d'une tombe chrétienne du sixième siècle, où les défunts sont déclarés « fils de prêtre », « petits-fils d'évêque », « arrière-petite-fille de prêtre » et « belle-mère d'évêque [2] ». Mais on trouverait ailleurs, en Orient et en Occident, des familles où le sacerdoce était héréditaire[3]. Ce sont les expressions : ὑπὲρ ἐλαφρίας τῶν μακαριοτάτων μου ἀδελφῶν τῶν προλαϐ όν(τ)ω ν, « pour le soulagement de mes frères défunts qui nous ont précédés » — qui ont une saveur romaine. La formule est rarissime, peut-être unique, dans l'épigraphie

[1] Voir v. g. F. Cumont, *Studia Pontica*, II, p. 343 (Tokat); Waddington, *Inscriptions de Syrie*, 2469, 2470.

[2] Marucchi, *Nuovo Bollettino di Arc. cr.*, 1899, pp. 22-26. Cf. Kaufmann, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*, Fribourg-en-Br., 1917, p. 259.

[3] Kaufmann, *op. l.*, pp. 159, 254-256.

grecque. Ne faut-il pas y reconnaître l'influence de la liturgie qui demande le *refrigerium, pro iis qui nos praecesserunt ?* — Les mots *refrigerium, refrigerare*, signifient dans la langue classique « soulagement », « consolation », et c'est sans doute trop en restreindre le sens que de les traduire seulement par « rafraîchissement éternel dans le festin céleste [1] ». Avec l'usage, le vœu si fréquent aux catacombes : *Deus refrigeret spiritum tuum*, revenait à souhaiter soulagement et consolation à l'âme des défunts. Dans notre texte, la même idée est évidemment exprimée par le mot ἐλαφρία, « allègement ». Sans doute, l'équivalent ordinaire de *refrigerium*, dans les liturgies nubiennes, est ἀνάψυξις [2] ; mais le génie grec a toujours gardé sa liberté d'expression et de formules ; en outre, le vocable ἐλαφρία pouvait être suggéré par l'emploi de l'adjectif ἐλαφρός dans la traduction du souhait païen *terra sit tibi levis* : un graffito chrétien, tracé au début du quatrième siècle, à ce qu'il semble, dans le vestibule de l'hypogée de Trebius Justus, reproduisait le même vœu : ἐλαφρὰ γῆ εἰς τὴν ε... ψυχὰς ἡμῶν [3]. — Les mots τῶν προλαβόντων sont peut-être plus significatifs que l'ἐλαφρία. *Qui nos praecesserunt*, c'est la désignation fréquente des défunts dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique, comme l'a noté Le Blant [4], et le lien bien connu des usages et liturgies d'Afrique avec ceux de Rome explique que nous la retrouvions au Canon de la Messe latine. Dès le septième siècle, le Memento des morts y figure à la messe quotidienne (voir BATIFFOL, *Leçons sur la Messe*, pp. 222-224). Or, au milieu du siècle précédent, Narsès avait fondé, au lieu du martyre de saint Paul, le premier monastère grec de Rome ; en 649, les

[1] M. R. AIGRAIN semble l'avoir montré, *Manuel d'épigraphie chrétienne, Inscript. lat.*, pp. 34-35, où il cite le mot de sainte Perpétue, apprenant l'absence de son père païen : *Et refrigeravi absentia illius*. Les équivalents grecs ἀνάψυξις, ἀνάψυχω, sont également significatifs. — De même MARUCCHI, *Epigrafia cristiana*, Hœpli, 1910, p. 137 : *Refrigerium*, che esprime il sollievo da una pena che si soffre, un conforto in mezzo ad una pena.

[2] *C. I. G.*, IV, 9116, 9121. — LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*, 626, 636 ; *C. I. G.*, IV, 9533 (Palerme, peut être importée d'Égypte). — SEYMOUR DE RICCI, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1909, pp. 153-161, assigne tous les textes analogues, qu'on faisait remonter au septième et même au cinquième siècle, à la période s'étendant de 993 à 1243.

[3] PIO FRANCHI DE' CAVALIERI, *Nuovo Bullettino di Ar. cr.*, 1912, pp. 53 s. Cf. KAUFMANN, *op. l.*, p. 298. P. Fr. de' Cavalieri renvoie à Kaibel, *Epigr. gr.*, 195 [illegible]. Cf. encore RENAN, *Mission de Phénicie*, pp. 368-369, Ἐλαφρά [illegible] Saïda, 2 ex.

[4] V. g. *Manuel d'épigraphie chrétienne*, pp. 80, 93. — Pour le sens de [illegible], cf. MALALAS, *Chronographia*, XVIII, 168 = *P. G.*, 97, 615 [illegible] Justinien [illegible] ἐκ τῶν προλαβόντων [illegible].

actes du Concile de Rome le nomment monastère des Ciliciens, μονὴ τῶν Κιλίκων; et le P. GRISAR conjecture que la garde en était confiée à des religieux originaires de Tarse, patrie de saint Paul (*Hist. de Rome et des papes au M. A.*, tr. LEDOS, t. II, p. 174 s.). Ces relations expliquent dans une certaine mesure l'influence de la liturgie romaine jusque dans la métropole de la Cilicie.

Ces rapprochements montrent, en tout cas, l'unité de la pensée chrétienne en ce qui concernait les morts. L'idée d'accomplir une bonne œuvre pour leur soulagement apparaît ailleurs. Nous la retrouvons, par exemple, jointe comme dans notre texte à l'intention du salut des vivants, dans les inscriptions gravées au début du septième siècle, autour des deux patènes de Stūmā (dans la région d'Alep). Le donateur, Sergios, qui était changeur, banquier ou orfèvre, ἀργυροπράτης, les offre en vœu, pour son salut et pour le repos (ἀνάπαυσις) de Marie, son épouse, et de ses enfants [1].

2. Dalle funéraire, marbre. — Dimensions : 0 m. 52 + 0 m. 49 (longueur, brisée) × 0 m. 67 × 0 m. 03. Lettres soignées, hautes de 0 m. 04, larges de 0 m. 02 (G.). — Provenance : Tarse (Ch.). — ? Registre nº 220 : Plaque de marbre portant inscription grecque. Envoi du commandant Coustillière, gouverneur de Tarse.

ΤΟΠΟϹΔΙΑΦΕΡΩΝΕΚΔΙΚΙ
ΑϹΤΗϹΚΟϹΜΙΩΤΑΤΗϹΕΓΓΟ
ΝΗϹΑΝΑΤΟΛΙΟΥΕΠΙϹΚΟΠΟΥ

Τόπος διαφέρων Ἐκδικίας τῆς κοσμιωτάτης ἐγγόνης Ἀνατολίου ἐπισκόπου — *Tombe appartenant à Ekdikia, la très illustre descendante de l'évêque Anatolios.*

L'évêque d'Adana Anatolios, ami de saint Jean Chrysostome, entraîné par les disgrâces de ce dernier, dut quitter son siège et se réfugier en Gaule [2]. Sa mémoire se conserva sans doute parmi les chrétiens de la région, et c'est peut-être de lui, ou de quelque évêque de Tarse nommé d'après lui, que descendait Ekdikia.

Je n'ai pu rencontrer le nom Ekdikia. Ekdikios est connu à l'époque chrétienne [3]. Serait-ce un « nom d'humilité », à traduire par « mis hors la loi » et comparable à *Iniuriosus* [4] ?

[1] JEAN EBERSOLT, *Le trésor de Stūmā*, *Rev. archéol.*, 1911, I, pp. 417-419.

[2] LE QUIEN, *Oriens christianus*, II, p. 881.

[3] Cf. PAPE-BENSELER (qui pourtant se réfère à tort à Suidas) ; Ἔκδικος [*C I L*, V, 8989, p. 1098 = *I G*, XIV, 2331 (Concordia)] ; *Ecdicius*, Dessau, 5789.

[4] Sur *Iniuriosus*, cf. v. g. LE BLANT, *L'épi-*

II. — Karatach? — Inscriptions honorifiques.

3, 4 et 5. [?Registre d'entrées, n^{os} 149, 157 ou 158, 159].

3. Marbre noir. — Dimensions : 0 m. 38 (hauteur) × 0 m. 63 × 0 m. 72. — Lettres régulières, hautes de 0 m. 05, larges de 0 m. 025 (G.). — Cassé à droite (Ch.).

Heberdey et Wilhelm, *Reisen in Kilikien*, n° 24. Le texte y figure sans la cassure qui a emporté quelques caractères à droite.

ΕΡΜΟΚΡΑΤΗΣΤΟΜΠΑΤ
ΔΗΜΕΑΝΕΚΑΤΑΙΟΥ

4. Bloc carré, marbre. Sur la face horizontale, empreintes en creux de deux pieds, le pied droit en avant. — Dimensions : 0 m. 35 (hauteur) × 0 m. 74 × 0 m. 80. — Belles lettres, hautes de 0 m. 03, larges de 0 m. 035 (G.) — Ch.

ΟΔΗΜΟΣΟΜΑΛΛΩΤΩΝ
ΔΗΜΕΑΝΕΡΜΟΚΡΑΤΟΥ
ΚΟΙΝΟΝΕΥΕΡΓΕΤΗΝΓΕΓΕΝΗΜΕΝΟΝ·
ΕΠΙΣΩΤΗΡΙΑΙΤΟΥΔΗΜΟΥ

Le texte de ces deux inscriptions est clair : n° 3 : Ἑρμοκράτης τὸμ πατ[έρα] Δημέαν Ἑκαταίου — *Hermokratès à son père Dèmeas, fils d'Hékataios* : — N° 4 : Ὁ δῆμος ὁ Μαλλωτῶν Δημέαν Ἑρμοκράτου κοινὸν εὐεργέτην γεγενημένον ἐπὶ σωτηρίαι τοῦ δήμου — *Le peuple de Mallos à Dèmeas, fils d'Hermokratès, devenu bienfaiteur public pour le salut du peuple.*

Il faut en rapprocher l'éloge d'Ἑρμοκράτης Δημέου, qualifié de κοινὸς εὐεργέτης par les habitants d'Antioche du Pyramos, que Langlois copia jadis à Karatach sur une base en marbre noir[1]. Les trois textes, à en juger par la récurrence des mêmes noms, émanent de personnages appartenant à une seule famille, où le dévouement à la chose publique était héréditaire.

Leur patrie était Antioche du Pyramos, qui loue Ἑρμοκράτην Δημέου... πεπρεσβευκότα δὲ καὶ ὑπὲρ τῆς πατρίδος. On reconnaît donc généralement que

graphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine, p. 95.

[1] Le Bas-Waddington, III, 1486 : Ὁ δῆμος ὁ Ἀντιοχέων Ἑρμοκράτην Δημέου, κοινὸν εὐεργέτην γεγενημένον, πεπρεσβευκότα δὲ καὶ ὑπὲρ τῆς πατρίδος ἐν καιροῖς ἀναγκαιοτάτοις [illegible] καὶ [illegible] [illegible] καλλίστας, [illegible] [illegible] τῇ πόλει τῆς [illegible] [illegible] καὶ τῆς [illegible] [illegible],

cette cité occupait le site de Karatach. Il est naturel d'attribuer à la même localité les nouveaux éloges de la même famille.

Au critère interne s'ajoute le témoignage du registre d'entrées :

« N° 149 — Piédestal de statue en calcaire noir provenant de Karatach ;

« N^os^ 157-158 — Piédestaux de statues, dont l'un avec inscription grecque, provenant de Karatach ;

« N° 159 — Piédestal carré avec inscription grecque ; calcaire noir. Don de Hifir (?) Agha, à Feizié près Karatach. »

Comme aucun autre socle de statue n'est signalé au registre sinon le n° 156, qui s'identifie sans doute avec notre inscription n° 25, l'attribution à Karatach de nos inscriptions 3 et 4 est assurée.

A en juger par la forme des caractères, ces textes nouveaux sont d'époque plus récente que celui qu'a publié Langlois. Waddington date ce dernier du second ou du premier siècle av. J.-C. ; il prouve aussi, d'après les monnaies, que Mallos reprit la frappe sous ce nom ancien peu avant la fondation de l'empire[1] ; nous avons là un *terminus a quo* pour fixer l'âge de notre inscription 4. — Impossible, par ailleurs, de fixer le degré de parenté des personnages nommés ; l'Hermokratès et le Dèméas, fils d'Hékataios, de notre n° 3 peuvent appartenir à une branche collatérale, tandis que l'Hermokratès fils de Dèméas du second ou du premier siècle av. J.-C., et le Dèméas fils d'Hermokratès des premiers temps de l'Empire, tous deux qualifiés de bienfaiteur public, sont vraisemblablement le père et le fils, ou l'aïeul et le petit-fils.

Cet éloge semblable de l'ancêtre et du descendant émane, dans le premier texte, de la cité d'Antioche, dans le second, de la cité de Mallos : d'où la conclusion qu'Antioche et Mallos sont les deux noms d'une même ville, le nom de flatterie à l'égard des Séleucides ayant été abandonné à l'époque romaine : nous aurions l'identification : Antioche du Pyramos = Mallos = Karatach. Avant les textes nouveaux, cette double égalité était admise par Waddington[2], par MM. W. M. Ramsay[3] et Besnier[4].

Par contre, le *Stadiasmus Magni Maris*[5] suppose que Mallos était distant d'Antioche de 150 stades. Aussi, après Imhoof-Blumer, puis Heberdey et Wilhelm,

[1] Le Bas-Waddington, III, 1486.

[2] Le Bas-Waddington, III, 1486.

[3] *Historical Geography of Asia Minor*, p. 385 ; *The cities of St. Paul*, 1907, p. 101.

[4] *Lexique de géographie ancienne*, s.v. Mallos.

[5] 163 = Muller, *Geogr. Min.*, p. 427.

MM. G. F. Hill [1] et Hirschfeld [2] placent-ils Antioche à Karatach, mais en l'identifiant à Magarsos, tandis que Mallos aurait occupé en amont le point où le Pyramos se partage en deux bras. — Il est peut-être dangereux de trop se fier au *Stadiasmus*, qui a pu, en ce point, mal combiner divers itinéraires [3]. D'autre part, nos textes (nos 3 et 4) n'excluent pas cette possibilité, que Deméas ayant rendu service à toute la région, les gens de Mallos lui aient élevé une statue dans sa propre patrie Magarsos [4]. Cependant l'explication obvie est l'identité de Mallos avec Antioche du Pyramos et Karatach.

5. Bloc carré, marbre noir. Empreinte de deux pieds en creux, le pied gauche en avant. — Dimensions : 0 m. 36 hauteur × 0 m. 73 × 0 m. 68. — Lettres très irrégulières hautes de 0 m. 03, larges de 0 m. 04 (G.). — Ch.

C'est probablement le n° 159 du registre des entrées : « piédestal carré » (cf. *supra*). Là où les étiquettes reproduisant la description du registre n'ont pas disparu, le R. P. Gransault s'en est visiblement inspiré.

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ Ο ΔΗΜΟΣ
ΑΦΡΟΔΙΣΙΟΝ ΜΑΙ ΝΟΥ
ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΤΗΣ ΕΙΣ ΤΟΝ ΔΗΜΟΝ

ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΟΣ ΘΕΩΝΟΣ ΕΠΟΙΕΙ

Ἀντιοχέων ὁ δῆμος | Ἀφροδίσιον Μάγνου ? | ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ | εὐνοίας τῆς εἰς τὸν δῆμον. | Ἡφαιστόδωρος Θέωνος ἐποίει. — *Le peuple d'Antioche à Aphrodisios, fils de Magnos, à raison de son mérite et de sa bienveillance à l'égard du peuple. Œuvre de Hêphaistodôros, fils de Théon.*

Le nom de Μάγνος, *Magnus*, est sans doute un témoin de la célébrité en Cilicie du vainqueur des pirates, Pompée le Grand. *Magnus noster*, disait Cicéron.

[1] British Museum, *Catalogue of... Lycaonia, Isauria a. Cilicia*, 1900, p. 107.

[2] Pauly-Wissowa, I, col. 2447, s. v. *Antiocheia*.

[3] Voir le commentaire de Müller, *l. l.* Noter que le *Stadiasmus* indique entre Antioche et Mallos 150 stades, et non 70 comme marque Hirschfeld.

[4] On ne saurait appuyer cette supposition sur le qualificatif de κοινὸς εὐεργέτης, qui signifie « bienfaiteur public » par opposition à ἴδιος εὐεργέτης. Cf. les textes très clairs de Dittenberger, *Orientis graeci inscr.*, 339, et O. Kern, *Inschriften aus Magnesia a. M.*, p. 75, n° 94 c, 6.

III. — Tarse, Karatach ou Adana. — Inscription honorifique.

6. Bloc de marbre (G.). Pierre d'exèdre, légèrement incurvée (Ch.). Dimensions : 0 m. 42 (hauteur) × 0 m. 57 (largeur du côté de l'inscription) × 0 m. 82 (largeur à l'opposé) × 0 m. 89 (profondeur). — Lettres difficiles à lire, hautes de 0 m. 02, larges de 0 m. 03 (G.).

ΕΡΟΥΔ ΑΡΚΕ
ΤΑΚΙΟΝϹ ΟΝΠΑΤΕΡΑ

ΑΝΤΙΟΧΕΩΝΟΔΗΜΟΣ
ΚΙΔΩΡΟΝΔΙΟΝΥΣΙΟΥΛΑΟΔΙΚΕΑ
ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙΑΣ
ΤΗΣΕΙΣΑΥΤΟΝ

Ch.

ΠΡΟΚΛΟΣ . . . . . ΑΡΚΟΝ
ΤΑΘΟΝ - - - - - ΤΟΝΠΑΤΕΡΑ

Les deux premières lignes, mal gravées ou frustes, ne donnent rien de certain. On pourrait penser à lire, selon la copie Ch. : Πρόκλος ? [Μ]άρκον Τά[σι]ον τὸν πατέρα ; mais la lecture ne tient pas compte des lacunes ; en outre, Τάσιος est unn om rarissime[1].

Plus vraisemblable est l'indication, ici, d'un cénotaphe, élevé à la suite d'un songe : Πρόκλος ? [κατ' ὄν]αρ κεν[ο]τά[φ]ιον [ἔστησε] τὸν πατέρα. Rien d'étonnant, à Mallos surtout, si la pierre en vient, que l'ombre d'un défunt mort sans sépulture ait réclamé les honneurs du tombeau :

Ipsa sed in somnis inhumati venit imago
Coniugis[2].

On attendrait le nom du bénéficiaire au datif ; mais les formules ἀνέστησε τὸν

[1] Τάσιος, chef des Rhoxolans contre Mithridate, STRABON, VII, 306 (PAPE-BENSELER).

[2] VIRGILE, *Én.* I, 353-354. Les anciens croyaient que les morts sans sépulture et les ἄωροι venaient troubler le sommeil des vivants ; c'était à eux aussi que les sorciers s'adressaient de préférence (RHODE, *Psyche* [5], I, pp. 8, 1 ; 217 ; II, pp. 413, 424). L'incubation et la guérison par songe étaient pratiquées à Mallos, près des héros-guérisseurs Amphilochos et Mopsos (GRUPPE, *Griech. Mythol.*, p. 933, n. 5 et 19 ; TÜRK, dans ROSCHER, *Lexikon*, s. v. *Oneiros*, col. 907-908).

πατέρα βωμόν, ἀνέθηκε ἑαυτὸν λέοντα, ἔστησαν τειμὴν Ιττέα[1] répondent exactement à la nôtre.

La dédicace qui suit est claire : Ἀντιοχέων ὁ δῆμος | Ἰσ ίδωρον Διονυσίου Λαοδικέα | ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας | τῆς εἰς αὐτόν. — *Le peuple d'Antioche à Isidoros fils de Dionysios, Laodicéen, à raison de son mérite et de sa bienveillance pour la cité.*

Nous ne savons à laquelle des trois cités voisines qui portèrent le nom d'Antioche (Mallos, Adana, Tarse)[2] attribuer ce monument. De quelle Laodicée était originaire Isidoros ? On peut penser à *Laodikea Kekaumene*, au N.-O. d'*Iconium* ; mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit de Laodicée de Syrie et de quelque armateur qui trafiquait sur les côtes de Cilicie. Le culte d'Isis à Laodicée de Syrie, dont le nom Isidoros est un signe, n'est indiqué par aucun texte ; mais celui de Sérapis en cette ville est connu par les monnaies et une inscription[3]. Un Laodicéen est l'auteur d'une dédicace à Isis, au Sarapieion C de Délos, après 88-87 J.-C.[4].

IV. — Adana. — Épitaphes.

7. Musée n° 187. Sur un sarcophage (Langlois) provenant d'un jardin d'Adana. — Dimensions : 0 m. 70 (hauteur) × 0 m. 70 × 1 m. 85. — Lettres hautes de 0 m. 03. (G. - Ch.)

ΑΝΤΙΟΧΟΥΚΟΛΑΒΕΙCΜΝΙΑCΧΑΡΙΝ
ΑΝΔΕΤΙCΚΙΝΗCΙΑΝΥCΙΤΩΦΙCΚΩ
ΔΗΝΑΡΙΑΧΙΛΙΑΚΑΙΤΩΔΗΜΩΔΗΝΑΡΙ
ΧΙΛΙΑCΔΟCΙC ΩΘΕΚΙΝ..ΕΙΜΗΤΕ ΩΙ
ΝΩ+ΤΟ

La copie de Langlois[5] porte à la première ligne : ΚΟΛΑΒΛΟΙC. Waddington transcrit Κολαβ έ ο υ ς. C'est le génitif de Κολαβῆς, cf. Κολοβος (?) en Carie[6], et plus bas, n° 21, Κουλαπίᾳ, datif m.

Aux deux dernières lignes, en comparant les copies de G. et de Langlois,

[1] Ramsay, *Studies in the Eastern Roman Provinces*, pp. 277-278, et les références.

[2] Le Bas-Waddington, III, 1486.

[3] W. Drexler, dans Roscher, *Lexikon*, II, 378.

[4] P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 192, n° 183.

[5] Le Bas-Waddington, III, 1510.

[6] J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier*..., Klio, 11[me] Beiheft, 1913, p. 121.

on serait tenté de lire : ἂν δέ τι[ς ἔ]ξωθε κιν[ήσ](η), μὴ τεκνῶς ? [ὄλοι]το. — La conjonction ἔξωθεν sert à introduire, dans les imprécations funéraires, une nouvelle menace[1] ; elle signifie « en outre, au surplus », « besides », selon M. W. Arkwright[2]. La malédiction spéciale : qu'il meure sans postérité ! n'est pas rare[3] et s'exprime spécialement par la formule ὤλης πανώλης ἀπόλοιτο[4].

A la forme τεκνῶς, qui peut être maintenue comme participe présent de τεκνόω plutôt que complétée en τεκνώσ(ας), comparer ζῶς pour ζῶν[5].

Ce texte barbare pourrait donc se traduire ainsi : *En mémoire d'Antiochos, fils de Kolabès. Si quelqu'un viole sa tombe, il paiera au fisc 1.000 deniers et à la ville 1000 deniers. En outre, quiconque la violera, puisse-t-il périr sans postérité !*

8. Musée n° 268. — Tête de femme avec inscription grecque, trouvée en terre à l'école de gendarmerie d'Adana. — Dimensions : 0 m. 65 × 0 m. 25 × 0 m. 10 (épaisseur). (G.).

Registre n° 268. — Description identique.

Au-dessus de la tête, très peu lisible :

ΓΙΑΚΑΙΑ

Au-dessous, lettres irrégulières :

ΜΜΗΣ

ΧΑΡΙΝ

L'Asie Mineure nous a donné, à l'époque romaine, quelques bustes funéraires en ronde bosse ou en terre cuite[6]. Il s'agit plutôt ici d'un médaillon en haut relief arraché à quelque sarcophage[7].

[Π]ακᾶ[τ]α ? [μνή]μης χάριν.

Ajouter Κολοβα... à Césarée de Cappadoce (H. Grégoire, *B. C. H*, 1909, p. 68, n° 48).

[1] Cf. v. g. *C I G*, 3509 (Lydie) : γενόμενος ὑπεύθυνος ἔξωθεν τοῦ τῆς τυμβωρυχίας νόμου.

[2] *Journal of Hellenic Studies*, 1911, p. 269, n. 1 (réf.) *Penalties in Lycian Epitaphs*.

[3] Cf. *C I G*, 916, 989 et s., 2664 ; Dittenberger, *Sylloge*², 891[25] = *Sylloge*³, 1240[25].

[4] *C I G*, *index*, s. v. πανώλης ; G. Seure, *Rev. archéologique*, 1913, I, p. 66 et les notes.

[5] G. Mendel, *Catalogue du Musée de Brousse*, p. 42, n° 46, qui renvoie à Le Bas-Wadd., n^os^ 817, 822 ; à *Bull. corr. hell.*, t. XXVIII, 1904, p. 194, n° 8, l. 6.

[6] Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, pp. 307-314.

[7] Cf. au Musée de Brousse, dans le *Catalogue* de G. Mendel, p. 67, les n^os^ 69 et 70 ; ou même

Le nom de Παχᾶτα apparaît en grec à Rome [1], et à Salkhat (Nabatène) un οἰκοδόμος se nommait Πάχατος [2]. On peut aussi songer à Τ[illegible] Ἀχαιά. Le nom propre Ἀχαιός est connu [3].

9. Grand sarcophage brisé à droite ; sur la face antérieure de la cuve, à droite et à gauche, têtes de lion tenant un anneau ; au centre, deux serviteurs portent un personnage

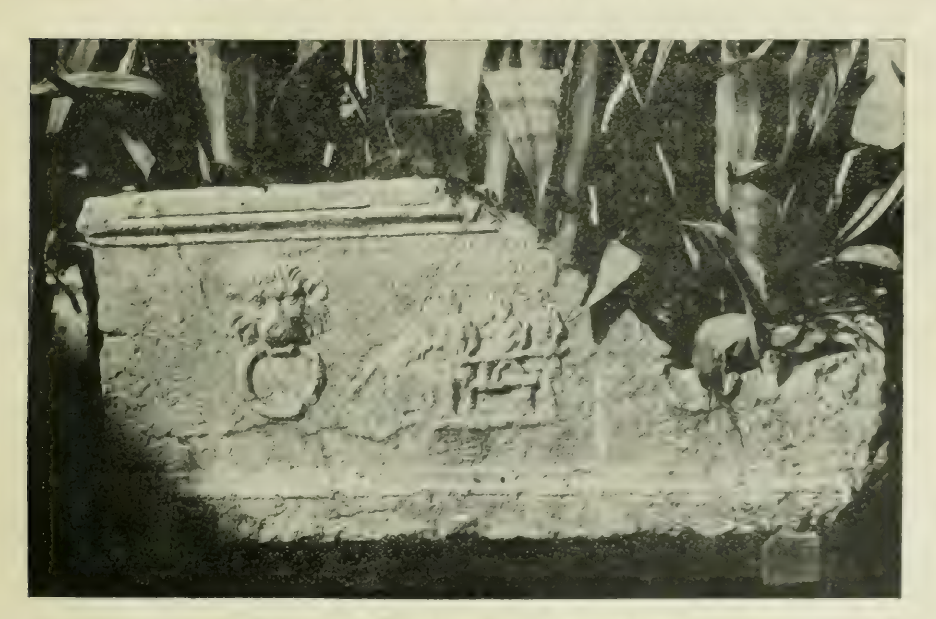


Fig. 1. — Sarcophage avec représentation de chaise à porteur.

plus petit, assis dans une sorte de litière : au-dessus d'eux, trois lignes gravées. (G.). Photographie.

Certainement identique au n° 87 du Registre : Tombeau trouvé près d'Adana dans un

à Constantinople, provenant de Cyzique, le curieux buste enfermé dans un naos à couvercle (G. Mendel, *Musées impériaux ottomans, Catalogue des sculptures*, I, p. 127, n° 35).

(1) *C. I. G.*, 9696.

(2) Waddington, [illegible]

(3) Dittenberger, [illegible] Égypte), [illegible] 741 [illegible]

jardin ; puisque le seul sarcophage portant inscription, n° 187, a été indiqué par G. *supra*, n° 7).

ΟΥΚΕΤΙ ΟΥΔ
ΒΙΟC ΤΕΛΟC
ΠΟΝΟC

Sur la photographie (fig. 1) je ne puis distinguer trace de caractère dans la lacune de la seconde ligne. L'épigraphe laconique peut se lire :

Οὐκέτι οὐδ[ὲν] · βίος, τέλος, πόνος. — *Plus rien. Vie, c'est mort et misère.*

Les sentences fatalistes, pessimistes ou tristement désabusées ne sont pas rares sur les tombes [1]. On y retrouve les mêmes termes que dans notre inscription. Le néant de la vie qui passe est exprimé dans la célèbre épitaphe de Gaius à Tmirjik [2] :

Ταῦτα, φίλοι· μετὰ ταῦτα τί γὰρ πλέον ; οὐκέτι ταῦτα·
στήλλη ταῦτα λάλει καὶ λίθος, οὐ γὰρ ἐγώ.

Pindare même avait écrit : Τὸ μὲν [γένος ἀνδρῶν] οὐδέν [3]. Le mot de τέλος dans le sens de « fin de la vie », de « mort », apparaît, par exemple, sur une épitaphe épicurienne de Cos : « Bois, car telle est la fin (τό τέλος) » [4]. La formule matérialiste et épicurienne : Οὐκ ἤμην, ἐγενόμην· οὐκ ἔσομαι, οὐ μέλι μοι · ὁ βίος ταῦτα [5] se retrouve en Occident [6] comme en Orient [7]. L'union de l'affliction et de la vie est déjà l'objet d'un beau vers de Ménandre [8] :

Ἆρ' ἐστὶ συγγενές τι λύπη καὶ βίος ;

Enfin la pensée des souffrances de la vie et de sa fin hâtive est exprimée av ec vivacité par l'épitaphe de l'eunuque d'Anazarbe :

Τὸν πάντα τοῦ ζῆν μόχθον εἰς τόδε κατεθέμεν τ[έλος]. . . [9]

(1) Cf. quelques exemples réunis, pour la Syrie, par Jalabert, *Mélanges... de Beyrouth*, , pp. 149-150, n° 18. A l'époque chrétienne, de curieuses inscriptions citent le « vanité des vanités » de l'Ecclésiaste (W. K. Prentice, *Amer. Arch. Exped... Syr., Greek a. Latin Inscriptions*, p. 190, n° 227, Dèr Sambil).

(2) P. Paris, *B. C. H.*, 1884, p. 240 ; Ramsay, *Cities a. Bishopries of Phrygia*, II, p. 386, n° 232.

(3) *Nem.* 6, 3.

(4) Deissmann, *Licht vom Osten*, p. 213. Cf. cependant, à Bostra : Οὐκ ... , τοῦτο τὸ τέλος (Kaibel, *Epigr.*, n° 438).

(5) A Karasandykli, en Phygie (Ramsay, *Cities...*, p. 700, n° 635).

(6) Cf. v. g. Clifford H. Moore, *Pagan ideas of immortality during the early christian centuries*, pp. 26-27 et les notes.

(7) F. Cumont, *Studia Pontica*, III, n° 110, pp. 134-136 ; cf. n° 143, p. 152 s.

(8) *Citharistr.*, 1 ; cf. Friedländer, *Darstellungen a. d. Sittengeschichte Roms*⁸, IV, p. 397, n. 8.

(9) A. Wilhelm, *Jahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 54 s. d'après P. Roussel et G. Nicole, *Rev. des études grecques*, 1917, p. 424.

L'amertume de l'épigramme s'explique-t-elle, sur notre monument, par le motif sculpté qui l'enserre ? Le personnage porté à bras par deux esclaves, dans un siège à dossier, sans toit ni rideaux, d'un modèle rare [1], est-il le défunt dont la vie maladive serait ainsi signifiée ? Il peut figurer le cours fuyant de la vie, « dont nous sommes tous les passants [2] ». Ce peut être, enfin, l'image du convoi funèbre, puisqu'aujourd'hui encore en Syrie les hauts personnages ecclésiastiques sont portés assis, et non couchés, à leur dernière demeure.

10. Musée n° 232. Milliaire. — Calcaire ; hauteur de la borne environ 2 m. 50. — Trouvé à 2.500 m. au N.-E. d'Adana, près de la piste d'Indjirlik, dans l'été de 1919, par le commandant Morbieu. — Lettres hautes de 0 m. 07, larges de 0 m. 06. G. [illegible] — Ch.

Registre n° 232 : même description, sauf les dimensions.

IMP · CAES · M ·
AVR · SEVER[V]S
[illegible]
PIVS · FELIX · INVI
CTVS · AVG · PONTI
[F] · [M] · TRIBVNI
P · T · X · IMP · X ·
COS · III · P · P · PRO
COS · VIAM · PV
B[LI]CAM · ET PON
TES RESTITVIT
M · P · XXX ·
Λ ·

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) | Aur(elius) Severus | [Alexander] | pius, felix, invi|ctus, Aug(ustus), ponti(fex) | max(imus), tribunic(ia) | pot(estate) X, imp(era)tor X, | co(n)s(ul) III, p(ater) p(atriae), pro | co(n)s(ul), viam pu|blicam et pon|tes restituit. | M(illia) p(assuum) XXX. | Λ.

Le nom martelé à la 3e ligne est *Alexander*, puisque la titulature ne convient pas à Caracalla. Le nombre des puissances tribunices nous indique l'année où fut érigé le milliaire : en 230, date correspondant à la 10e puissance tri-

[1] P. GIRARD, ap. DAREMBERG, SAGLIO, *Dict. des Ant.*, s. v. *Lectica*, pp. 1005 et 1006, surtout p. 1006, n. 2. La fig. 4378 montre, comme notre relief, que les porteurs s'aidaient de bretelles.

[2] « Πάροδοί ἐσμεν [illegible] ». WADDINGTON, *Inscriptions de Syrie*, 2512 a.

bunice de Sévère Alexandre [1], les Perses d'Ardachir avaient franchi l'Euphrate, assiégé Nisibe, tandis que leur cavalerie pénétrait en Syrie et en Cappadoce. Les routes réparées en vue d'une action en représailles [2] virent bientôt passer l'empereur, accompagné de sa mère Iulia Mamaea, à la tête des légions de Pannonie, qui, dès l'hiver 231-232, prenaient quartier à Antioche [3]. — On retrouve ailleurs le titre de *Cos III* donné à Sévère Alexandre plus d'un an après son dernier consulat [4]. Le chiffre des acclamations impériales est le même que celui des puissances tribunices : ce sera l'usage à partir de Dioclétien [5], mais ici c'est une anomalie.

Faut-il reconnaître dans ce milliaire la première attestation d'une voie romaine unissant directement Adana à Sis ? C'est à ce point qu'aboutit, sur certaines cartes, la piste d'Indjirlik, qui laisse bien à l'est la route Adana-Missis. Mais, d'après les relevés de l'armée anglaise, cette route directe Adana-Missis semble récente, et la piste ancienne était celle d'Adana-Indjirlik-Missis. Suivant ce dernier parcours, la seule voie antique indiquée par les cartes du *C. I. L.*, de l'*Historical Geography of Asia Minor* de Ramsay, de l'*Asia Minor* d'Anderson, entre Adana et Sision, passe par Mopsueste et Anazarbe. Elle faisait un coude vers le nord, au sortir d'Adana ; c'est le tracé de certains itinéraires contemporains [6] ; c'était aussi, notre milliaire ne prouve pas autre chose, le tracé de la voie Adana-Mopsueste.

Le point de départ de la voie était sans doute Tarse. L'*Itinerarium Hierosolymitanum* compte de Tarse à la *mutatio Pargais* 13 milles, de là jusqu'à Adana 14 milles [7] ; en ajoutant les 2.500 mètres qui séparent notre milliaire de la ville moderne, le total est bien près des 30.000 pas qui sont indiqués sur la pierre en grec et en latin.

R. Mouterde, S. J.

(*A suivre.*)

[1] R. Cagnat, *Cours d'épigr. latine* [4], p. 214.

[2] Peut-être faut-il attribuer à ces circonstances l'érection de la borne milliaire de Tarse, où la ville se nomme Ἀλεξανδριανή, Ἀντωνειανή, Σευηριανή, Ἀδριανή (Le Bas-Waddington, III, 1479 = *Inscr. gr. ad r. rom...*, III, 882).

[3] Cf. P. Groebe, ap. Pauly-Wissowa, s. v. *Aurelius*, II. 2, col. 2535-2536.

[4] V. g. *C. I. L.* III, 14211 [4].

[5] R. Cagnat, *Cours d'épigr. latine* [4], p. 232.

[6] G. Cousin, *Kyros le Jeune en Asie Mineure*, p. 277 : après 2 h. 10 en marchant d'Adana dans la direction E.-N.-E., Indjirli ; 25 minutes après, direction sud ; 2 h. 10, Missis.

[7] Ed. Parthey, 580, p. 274.

CÉNOTAPHES DE DEUX DAMES MUSULMANES A DAMAS [1]

PAR

EUSTACHE DE LOREY ET GASTON WIET

Dans le cimetière de Bâb el-Saghir, adossé à une petite mosquée funéraire aux armes du sultan Mamlouk Malik-el-Zahir Beibars, se trouve un tombeau a double coupole; la légende, répandue dans le pays, veut que ce soit celui d'Umm Kulthum et de sa nièce Sukeinah, fille de Ḥusein. Tout près de là, sous une coupole un peu moins importante, repose une certaine Fâṭimah qui passe pour être Fâṭimah el-Saghirah, sœur de Sukeinah. Ces tombeaux ont été rebâtis dernièrement à la place des anciens qu'un tremblement de terre avait détruits. Un architecte chiite, d'origine persane, le Seyyed Sélim Mortéza fut chargé de la reconstruction; maintenant, il les garde religieusement comme la plus précieuse relique possédée dans la contrée par ses coreligionnaires. Et c'est au cours des travaux qu'il découvrit, ensevelis sous les décombres, les remarquables cénotaphes de Sukeinah et de Fâṭimah [2]. Celui d'Umm Kulthum est moderne et sans intérêt.

Ces sarcophages d'apparat sont déposés dans des cryptes souterraines où ne pénètrent que de rares privilégiés. Les pèlerins chiites — il en vient,

[1] Après une campagne de fouilles dans la région de Tyr, je suis allé à Damas pour répondre au désir exprimé par M. Migeon. La richesse archéologique de la ville et la beauté de son décor arabe auraient exigé une étude prolongée et j'ai regretté de ne pouvoir lui consacrer qu'une dizaine de jours. Un laps de temps aussi court ne permettait que d'amorcer certaines recherches; c'est pourquoi je me réserve, au cours d'un nouveau séjour dans la cité des Omeyyades, de reprendre et de compléter des travaux trop rapidement menés.

Les autorités locales m'ont aidé avec la plus grande bonne grâce. Je leur en exprime ma vive gratitude. Je tiens aussi à remercier Tewfik Tarik Bey, architecte de la Municipalité — dont l'inlassable complaisance et la connaissance parfaite du pays ont largement contribué à la réussite de ma mission — et le Seyyed Sélim Mortéza, architecte des monuments religieux, qui m'a permis de pénétrer dans les cryptes des tombeaux vénérés dont il a la garde. Pour les photographies, M. Luigi Stironi a été un collaborateur fort habile.

E. L.

[2] La description de ces monuments sera complétée ultérieurement lorsque nous aurons réuni tous les documents nécessaires.

même de Perse — n'ont accès qu'auprès des cénotaphes modernes du rez-de-chaussée. Quant aux corps des augustes dames, ils reposent, nous dit le Seyyed Sélim Mortéza, dans des caveaux murés creusés au-dessous des cryptes.

Le cénotaphe de Sukeïnah (pl. XXVII, fig. 2) est en bois de noyer. Il mesure 2 m. 65 de long, 1 m. 50 de large et 0 m. 74 de hauteur. Ses panneaux sont divisés en trois zones. Dans la zone supérieure court une inscription coranique en petits caractères : le début du verset du Trône (Coran, II, 256), suivi de la signature du sculpteur :

هذا عمل محمد بن أحمد بن عبد الله رحمه الله

« Ceci est l'œuvre de Muhammad, fils d'Ahmad, fils de 'Abd-Allah. »

Un mince listel uni la sépare de la zone médiane où s'inscrivent avec autorité des caractères coufiques du plus beau style. Ils cheminent sur un double listel au-dessous duquel les restes d'une zone de rinceaux, en grande partie détruite, sont à peine visibles.

Au centre des panneaux, une troisième inscription, sobre et discrète, paraît destinée à équilibrer la composition [1].

Les ornements sont sculptés à deux plans. Le sculpteur, en pleine possession de son art, a donné à son inscription dominante un relief qui met, comme il convient, au second plan, la virtuosité du champ sur lequel il l'appuie.

Le remplage des surfaces, traité d'une main souple et ferme, est formé de rinceaux compliqués, mais toujours harmonieux. Ce décor floral est creusé profondément; il se détache avec netteté en dépit de son exubérance très évocatrice de l'art hindou, et forme un fond délicat, gracieux et tout féminin, à la majestueuse inscription coufique qui semble vouloir symboliser la noble ascendance de la petite nièce du Prophète.

Cette inscription donne le *Bismillah* sur le panneau sud qui fait face à la porte d'entrée, — le seul possible à photographier à cause de l'exiguïté de la crypte. Sur le panneau, qui fut placé à l'est par erreur lors de la restauration (il devrait être à l'ouest) se lit un texte qui débute ainsi :

هذا قبر سكينة بنت الحسين ...

« Ceci est le tombeau de Sukeïnah, fille d'el-Huseïn... »

[1] Elle a résisté jusqu'ici à tout effort de déchiffrement.

Fig. 1. — Cénotaphe de [illegible]

Fig. 2. — [illegible]



La tradition a gardé le souvenir du tombeau de Sukeïnah, mais les témoignages à son sujet ne sont guère concordants. Ibn Jubeir (p. 281) le place dans un cimetière, situé à l'ouest de la ville, tout en se gardant bien d'affirmer qu'il ne renferme pas les restes d'une autre Sukeïnah. Yaqut (II, p. 595-596) signale sa tombe au sud de Bab el-Saghir, mais n'omet pas d'ajouter que Sukeïnah fut certainement enterrée à Médine [1]. Par ailleurs, on a raconté à Ibn Baṭṭûṭah (I, p. 225-226) que la tombe de Sukeïnah se trouvait dans un village, situé à une parasange au sud de la ville. Ibn Chakir el-Kutubi, mort en 764 (1363), nous ramène au cimetière de Bab el-Saghir, au centre duquel se trouve, dit-il, la mosquée de Sukeïnah, qui renferme son tombeau [2].

Nous venons de voir que la tradition syrienne concernant Sukeïnah n'avait pas trouvé grâce devant la critique de Yâqut. De fait, d'autres auteurs nous disent que cette petite fille d'Ali mourut à Médine [3], en 117 (735), et le monument de Damas ne serait donc qu'un cénotaphe. La biographie de la « semillante et frivole [4] » Sukeïnah, la femme aux nombreux maris, mériterait une étude détaillée, dont beaucoup d'éléments seraient empruntés au *Kitâb el-Aghânî*.

La forme des caractères, d'une exécution remarquable, nous ramène à la fin du cinquième siècle de l'hégire. La grande inscription nous fournit un bel échantillon de coufique tressé, dont M. Flury vient de donner une excellente étude dans cette revue [5], et pour une lettre, le ح de *rahmân* et *rahîm*, qui, a priori, ne semblait guère se prêter à une telle ornementation. Signalons aussi que les *mîm* sont tout entiers au-dessus de la ligne, alors qu'habituellement la ligne d'écriture les coupe par le milieu. Les hampes de certaines lettres sont caractérisées par une courbe élégante, d'une forme que nous appellerons en « col de cygne ».

Le bon état de conservation de ce monument est extraordinaire, étant

[1] Ailleurs (III, p. 512), il note le tombeau d'une Sukeïnah près de Tibériade. Il s'agit de la même femme, et M. Clermont-Ganneau a étudié cette légende (*Rec. arch. or.*, I, p. 322-323).

[2] Sauvaire, *Descr. de Damas*, *Jour. as.*, 1896, I, p. 387-391. — De même, 'Ilmawi (*Ibid.*, 1895, II, p. 446), Abû'l-Baqâ el-Dimachqi (1896, I, p. 450).

[3] Ibn Khallikan, text. ar., I, p. 266; Lammens, *Califat de Yazîd Ier*, p. 12, n. 2; Sauvaire, J. A., 1896, I, p. 414.

[4] Lammens, *Califat de Mo'âwia*, pp. 167, 187, 372, 374; *Fâṭima*, p. 17.

[5] *Syria*, II, pp. 57-61.

donné qu'il a été trouvé dans la terre sans la protection d'aucune maçonnerie. Il y est demeuré depuis l'écroulement du tombeau dont la date n'a pas encore pu être déterminée. Malheureusement, le couvercle manque.

Le second cénotaphe, celui de Fâṭimah est en pierre ; il a tout à fait l'apparence d'un sarcophage antique. Un artiste de grand talent a sculpté les belles inscriptions qui l'ornent et il est à regretter que, tout récemment, on ait voulu en accentuer l'effet en les recouvrant d'une couche de peinture noire qui, tracée par une main peu habile, en amollit les contours.

Grand côté du tombeau : deux lignes en coutique fleuri, grands caractères, en relief. Ce texte comprend la fin du *verset du Trône* (*Coran*, II, 256), dont le début se trouve sur la face opposée.

Petit côté : quatre lignes en coutique fleuri, caractères moyens, en relief (Voir pl. XXVII, fig. 1).

(1) هذا قبر فاطمة ابنة أحمد (2) بن الحسين بن السبطى توفيت (3) رضى الله عنها فى رجب سنة (4) تسع و ثلثين و أربع مائة

« Ceci est le tombeau de Fâṭimah, fille d'Aḥmad, fils d'el-Ḥuseïn, fils d'el-Sibṭî, que Dieu soit satisfait d'elle ! Elle mourut en radjab de l'année 439 (janvier 1048) [1]. »

Nous n'avons pu trouver trace dans les chroniques de cette Fâṭimah ni de ses ascendants [2]. La *nisbah* de son arrière-grand-père, *Sibṭî*, pourrait laisser croire qu'il était descendant par les femmes (*sibṭ*, fils de la fille) d'une famille plus connue que la sienne, peut-être de celle du calife Ali, dont les deux fils portaient d'ailleurs le surnom de *Sibṭ*. En tout état de cause, l'identification populaire de cette Faṭimah avec une sœur de Sukeïnah, signalée ci-dessus, doit être écartée, vu le texte précis de l'inscription. De pareilles légendes sont assez fréquentes : M. Clermont-Ganneau, nous l'avons vu, en notait une à

[1] Inscription déchiffrée à l'aide d'un croquis de E. de Lorey et d'une photographie.

[2] Étant donnée la beauté du tombeau, on ne peut passer sous silence que l'histoire connait un notable de Damas, nommé Aḥmad ibn Abî Hichâm el-Ḥuseïn, qui mourut en 378 (Ibn el-Qalânisi, p. 9 ; Abû'l-Maḥâsin, éd. Popper, II, p. 41 ; Sauvaire, *op. cit.*, J. A., 1896, I, p. 377), et qui pourrait, à la grande rigueur, avoir été le père de notre Faṭimah. Mais, c'est assez douteux, puisque 61 ans séparent les deux décès.

Tibériade, et on en trouve de nombreux exemples dans tout l'Orient musulman.

Le texte même de l'inscription funéraire, très simple, n'a besoin d'aucun commentaire. Mais il faut s'arrêter un instant sur la beauté des caractères et sur leur originalité.

Un très petit nombre d'inscriptions coufiques de Damas a été reproduit par la photographie : nous connaissons seulement, semble-t-il, une inscription de Tutuch [1] (vers 480 H), deux des Atabeks Ṭugtakin (vers 500) et Maḥmud [2] (529), et un décret de Nûr-el-Dîn [3] (551). Mais ces inscriptions ne peuvent pas être comparées, pour la forme des caractères, à l'épitaphe de Faṭimah, qui relève de l'art épigraphique des Fatimites, alors que le coufique des Atabeks de Damas est plus sobre et moins fleuri. Van Berchem a montré comment le naskhi a remplacé le coufique dans les inscriptions sous des influences politiques [4] : ici aussi, il est fort possible que l'évolution du coufique ait un peu dépendu des événements historiques qui enlevaient Damas aux Fatimites, en 468.

La photographie, prise de biais, ne permet pas de voir le début de l'inscription coranique. Déjà, dans la partie que nous apercevons nettement, nous pouvons juger de son importance artistique. Les deux lignes ont été traitées d'une façon différente par l'artiste : influencé peut-être par les *sîn* (شاء وسع) de la fin de la première ligne, il a dirigé toutes droites les hampes des *lâm* et des *alif*, alors que les hampes de la seconde ligne se recourbent harmonieusement, sauf tout à fait à la fin (العلى) parce que le dessinateur a dû graver de biais presque tout ce mot et réserver une place au dernier mot, العظيم, écrit en petits caractères, au-dessus de وهو. La fantaisie de l'artiste a également opposé au rigide *lâm-alif* de la première ligne un *lâm-alif* épanoui, aux têtes arrondies vers l'extérieur.

Comme c'est souvent le cas, le texte de l'épitaphe est traité dans un autre style que celui de l'inscription coranique : il est ici plus sévère et plus anguleux.

E. L. ET G. W.

[1] VAN BERCHEM, *Ar. Inschriften*, *Beitr. z. Assyriol.*, VII, pp. 150-151.

[2] VAN BERCHEM, *Ép. d. Atabeks de Damas*, Flor. de Vogüé, pl. I-II.

[3] VAN BERCHEM, [illegible] *Inst. égyptien* III, pl. IV, fig. 8.

[4] VAN BERCHEM, [illegible] *cit.*, p. 450; C.I.A., *Égypte*, I, p. 86.

UN MONUMENT DES PREMIERS SIÈCLES DE L'HÉGIRE EN PERSE

I. — ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA MOSQUÉE DE NÂYIN

PAR

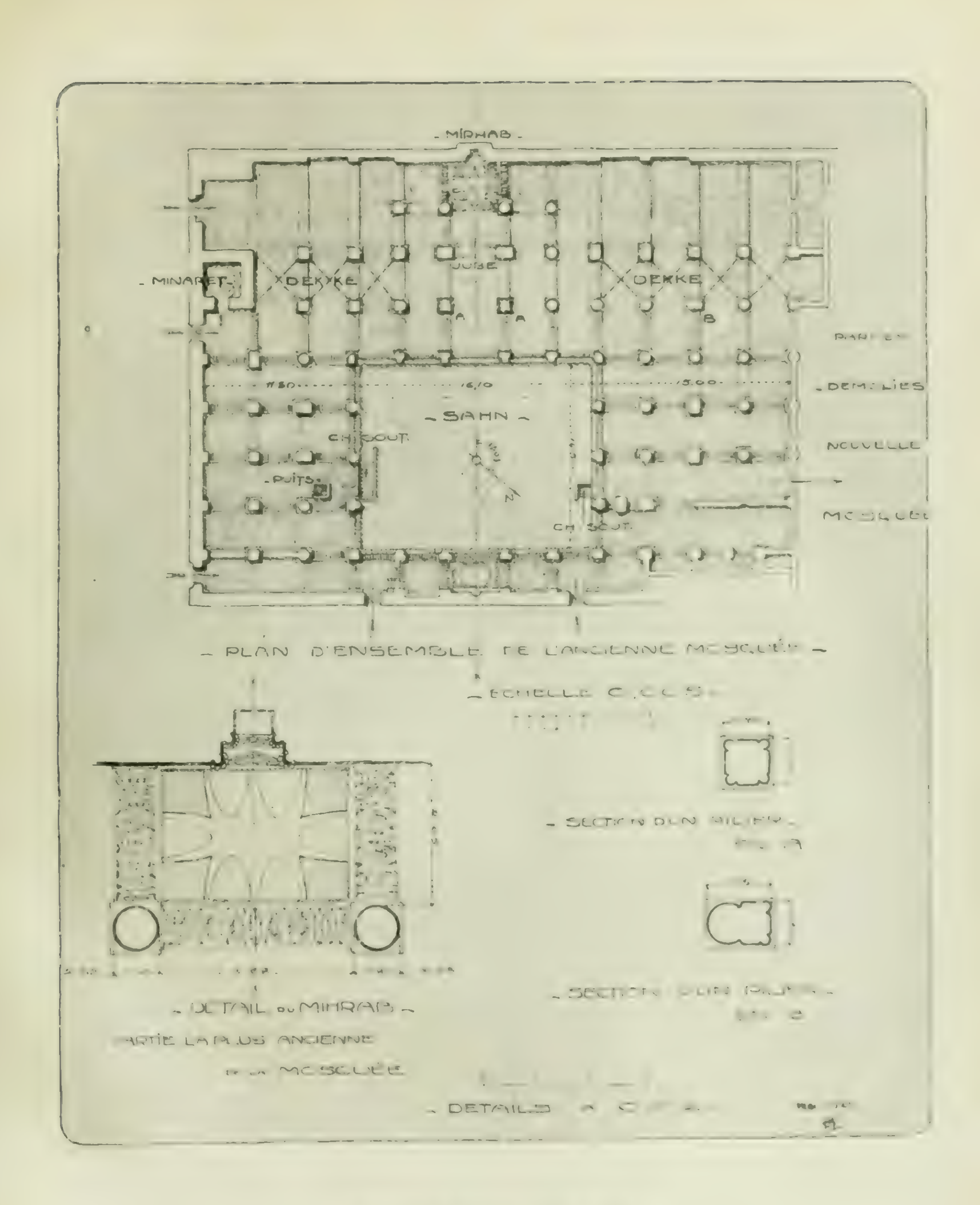
HENRY VIOLLET

La présente étude est extraite d'un ensemble de documents recueillis au cours de la Mission qui m'avait été confiée par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. Cette Mission me permit pendant les années 1912 et 1913 de faire le relevé d'un certain nombre de monuments encore inconnus et présentant un réel intérêt pour l'histoire de l'art musulman.

La publication des documents rapportés par la Mission ne vit jamais le jour du fait de la guerre. Pendant et malgré cette période troublée, Ernest Diez fut assez favorisé pour entreprendre à son tour une partie de l'itinéraire que j'avais suivi deux ans auparavant et qu'il a dû connaître. Ses études portent, en effet, sur les mêmes vestiges archéologiques que ceux qui avaient retenu mon attention. Elles ont fait l'objet d'un très bel ouvrage paru pendant la guerre, dépense somptuaire que l'état de nos finances en France ne nous permettait pas. J'espère pouvoir donner moi-même petit à petit les morceaux les plus intéressants rapportés de mon voyage et contribuer ainsi par ces modestes apports à jeter quelques lumières sur l'art des premiers siècles de l'ère musulmane ou aider à en relier les chaînons encore épars.

Le 17 mars 1912 je quittais Ispahan, en compagnie de M. J. de Moustier[1],

[1] Je tiens à remercier ici tout particulièrement l'ami sûr et dévoué que fut M. J. de Moustier. Une bonne part des succès de la mission revient à ce bon compagnon de route à l'esprit cultivé, initié à toutes les questions d'art qui sut par son bel entrain maintenir toujours ferme notre moral même pendant les heures les plus pénibles de ces longues chevauchées.



La mosquée de [illegible] détails



pour gagner Yezd à travers une région désolée, une des plus arides et des plus malsaines de la Perse.

Nous chevauchâmes pendant deux jours, avant d'atteindre Nâyin, à travers d'immenses plaines marécageuses et salpêtrées qui s'étendent à perte de vue : elles font suite au grand désert salé le Dasht-i-Kavir au Nord et se prolongent jusqu'au désert de Kermân. Ces plaines salées et sablonneuses sont transformées en marécages pendant l'hiver, elles deviennent brûlantes et presque inhabitables pendant l'été. Les marais y répandent d'affreuses odeurs. Notre route était jalonnée de nombreux cadavres, et nous rencontrâmes quelques rares paysans dévorés par la fièvre, implorant du secours et des remèdes. L'horizon était borné par les montagnes du Kouh-Roud que nous atteignîmes le 19 et qui nous masquait Nâyin où nous entrâmes à la fin de la journée.

Nâyin est une petite ville d'environ 2.000 habitants de l'arrondissement de Yezd dans la province d''Irâq-'Adjam. C'est une riante et pittoresque petite cité réputée par ses fabriques d' « Aba » et habitée par un grand nombre de Guèbres. Les habitants sont affables et peu fanatiques. Ils ont conservé des traditions artistiques. Les portes des maisons sont richement décorées et ornées de faïences émaillées fabriquées sur place, généralement de tonalité bleue. Cette ornementation si simple leur donne cependant un réel cachet décoratif.

A notre grand regret nous ne pûmes nous attarder dans cette ville et étudier à loisir ses monuments, pressés que nous étions par le temps, et dans la nécessité où nous nous trouvions d'agir vite pour éviter les brigands qui infestaient la région : ils venaient d'attaquer le village voisin, et menaçaient de nous barrer la route.

Une énorme citadelle sur plan carré se dresse au milieu de la ville sur un monticule artificiel, et la domine de son imposante masse. Un minaret isolé non loin de là pointe dans le ciel. Ces deux monuments sont sans intérêt.

La mosquée Djouma qui a plus spécialement retenu notre attention occupe le centre de la ville. Nous ne pûmes faire qu'un rapide croquis de son plan (cf. Pl. XXVIII) et prendre quelques photographies des parties les plus intéressantes. Ces documents nous suffisent cependant pour en présenter une analyse :

Elle se compose de plusieurs parties très différentes, les éléments mêmes de

la construction ont été souvent remaniés. Nous avons négligé une adjonction, moderne d'ailleurs et déjà en ruine, qui se trouve à droite de notre croquis. Fort heureusement cette construction n'a été qu'une annexe qui n'est pas venue se superposer à l'ancienne mosquée qu'elle aurait modifiée sans conserver probablement les parties qui nous intéressent aujourd'hui.

Seuls, un minaret moderne, quelques divisions nouvelles, quelques surélévations ont légèrement changé les dispositions anciennes. Telle qu'elle se présente la mosquée offre encore un grand intérêt. Son plan indique d'une façon très caractéristique ses origines et la fait remonter aux tout premiers siècles de l'ère musulmane.

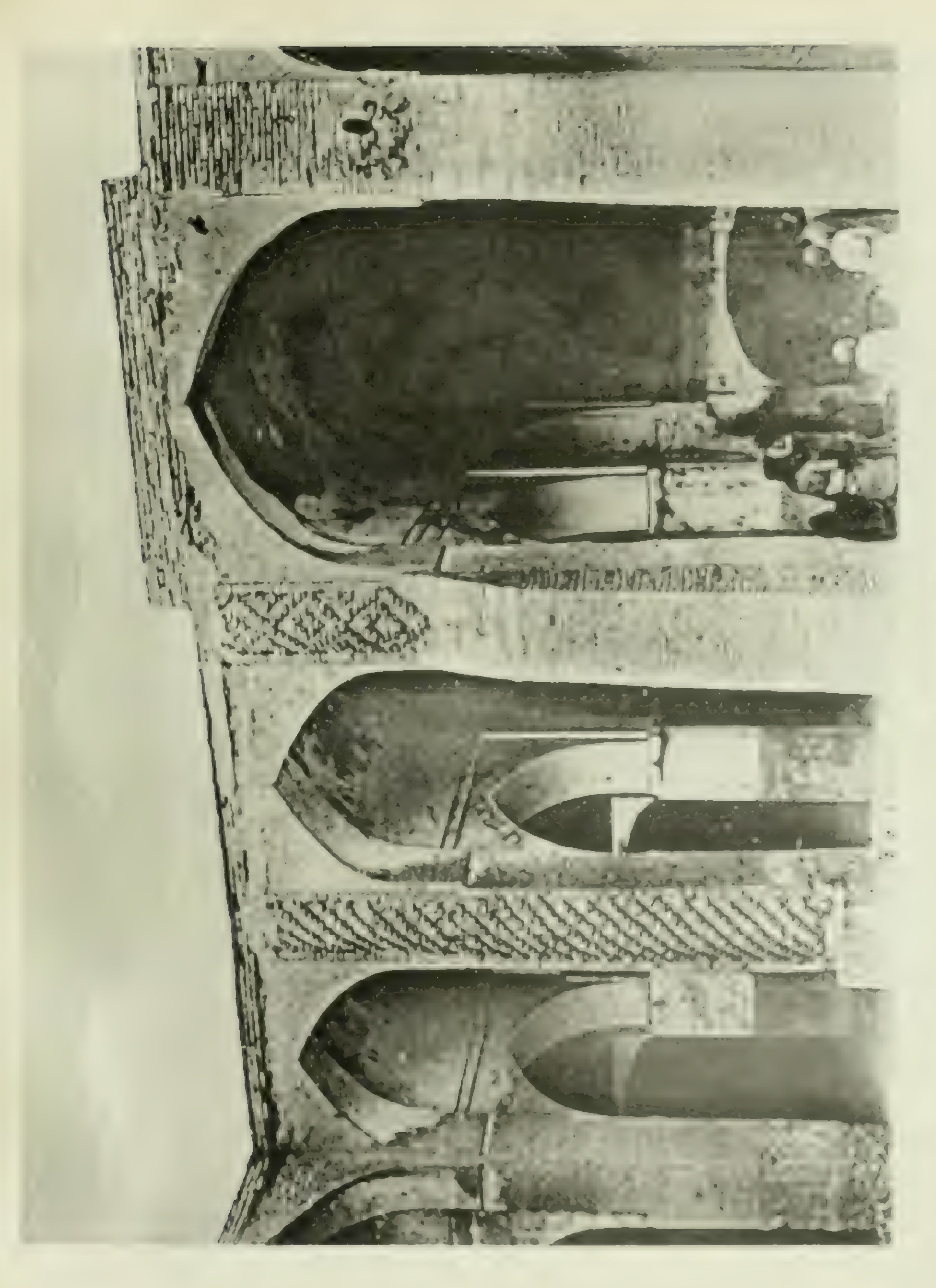
Elle offre l'aspect traditionnel d'une salle hypostyle qu'ont toutes les premières mosquées : salle plus ou moins profonde, à travées en arcades reliées entre elles soit par une voûte, soit par des dallages ou des plafonds soutenant une terrasse : telles sont les mosquées de la Mecque, d''Amr, de Ṭouloun, de Samarra.

Le principe syrien est le plafond. Ici suivant la tradition persane nous avons la voûte, une suite de nefs voûtées parallèles sans nervures reposant sur des piliers reliés entre eux par des arcades en ogive dont l'extrados arrive à la naissance des voûtes qui couvrent la salle (cf. Pl. XXIX). Cette dernière s'étale en largeur conformément au plan primitif des mosquées des premiers âges qui avaient généralement leur grand axe parallèle au miḥrâb, sans doute pour permettre à la grande masse des fidèles d'approcher plus près de la niche sainte.

Ceci nous laisse à penser que malgré les modifications successives le plan primitif a été respecté. En effet, contrairement à ce qui se produit dans l'art chrétien où l'agrandissement d'une basilique, toujours commencée par la partie sacrée le chœur, se fait en profondeur en allongeant la nef, dans la mosquée les agrandissements s'étendent en largeur parallèlement au mur de fond où se trouve le miḥrâb au besoin répété par des miḥrâbs auxiliaires. L'adjonction moderne dont nous avons parlé plus haut a été ainsi comprise.

Les piliers de l'ancienne mosquée ont été refaits aux époques les plus diverses, et se font remarquer par une amusante variété : leur section est rectangulaire, carrée, polygonale, circulaire suivant la fantaisie du constructeur et l'époque de leur réfection.

Deux de ces piliers en A et en B (voir le plan), outre ceux qui encadrent







La mosquée de Nayin — Le mihrab



le miḥrâb dont nous parlerons plus loin, semblent dater de l'origine de la construction. Ils sont faits d'un massif carré ou rectangulaire cantonné de colonnes engagées tel qu'on le retrouve dans les mosquées d'Ibn Ṭouloun, de Ḥâkem ou d'Aboudolaf. Ils datent la construction dont on peut ainsi faire remonter certaines parties sans grande chance d'erreur vers le dixième siècle.

Suivant la tradition des premiers sanctuaires musulmans on trouve, dans la partie Est, les restes d'un puits que la légende sacrée met en communication avec la fontaine de la Ka'abah. Des chambres souterraines dans lesquelles je n'ai rien vu de remarquable se trouvent à droite et à gauche du « ṣaḥn ». Deux « dekke » occupent respectivement trois travées à gauche et quatre à droite du miḥrâb, la travée de l'axe qui précède ce dernier est surmontée d'un arc, sorte de jubé, que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs.

Comme tous les monuments musulmans de l'Irân, cette mosquée est construite en briques. L'intrados des voûtes, les parois intérieures et les piliers sont revêtus d'un enduit de plâtre uni et sans décoration. De simples encadrements aux arcades, un simple tailloir carré couronnant les piliers sur lequel partent les doubleaux, une astragale courant à la naissance des voûtes sont les seules lignes architecturales qui gardent à l'ensemble son aspect sobre et sévère qui fait ressortir la richesse ornementale du miḥrâb (cf. Pl. XXX).

L'ordonnance simple de la construction, le long alignement des nefs dont les rangées d'arcades sont à peine éclairées d'un demi-jour tamisé par la profondeur des portiques, mettent en valeur le sanctuaire qui apparaît au fond, richement décoré sous son dôme reposant sur des piliers ornementés.

Cette sorte de calotte qui part directement sur plan rectangulaire, sans « pendentifs » pour arrondir les angles, déroute le constructeur. Ses parois d'angle montent verticalement comme on peut s'en rendre compte sur la planche XXXI et viennent la sectionner brutalement par des pénétrations horizontales qui défient toutes les règles de la stéréotomie. Ce problème délicat du passage du plan carré au plan circulaire, pour la solution duquel l'architecte oriental a eu recours aux combinaisons les plus variées et les plus heureuses, est ici escamoté. La pauvreté de cette voûte est un peu corrigée par l'inscription d'arcs en ogive qui s'y dessinent gauchement, sans toutefois parvenir à l'harmoniser avec la riche ornementation qu'elle couronne.

La décoration du miḥrâb, celle des doubleaux et des piliers qui l'encadrent

forment au contraire un ensemble harmonieux du plus délicat effet. Nous retrouvons là toute la belle tradition décorative des premiers siècles de l'art musulman.

Une frise en beaux caractères coufiques accentue les lignes architecturales et se marie sans heurt avec les rinceaux et les fleurons. Pas de personnages, interdits par le Coran ; rien que des entrelacs permettant toutes les combinaisons géométriques et laissant libre cours à l'imagination du compositeur qui en s'inspirant de la flore et de la faune les dénature pour ne pas offenser Dieu, seul capable de sculpter des êtres ou des choses et de leur donner la vie.

C'est de cette conception simple et immatérielle qu'est née la beauté de cet art décoratif dont on saisit mal les éléments de composition, et qui nous emporte dans un rêve languissant et lointain aux images tourmentées sans cesse, renouvelées comme les chants monotones des Arabes dont les couplets mourant donnent la vie à de nouveaux couplets qui toujours, sur le même rythme, se prolongent sans fin.

Je cède la place à M. Flury qui a bien voulu analyser l'inscription et les éléments décoratifs qui ornent ce coin de mosquée. Il saura le faire avec toute l'autorité que lui confère cette longue et minutieuse pratique des études paléographiques et d'art ornemental musulman auxquelles il consacre tout son talent.

H. V.

II. — LE DÉCOR DE LA MOSQUÉE DE NÂYIN

PAR

S. FLURY.

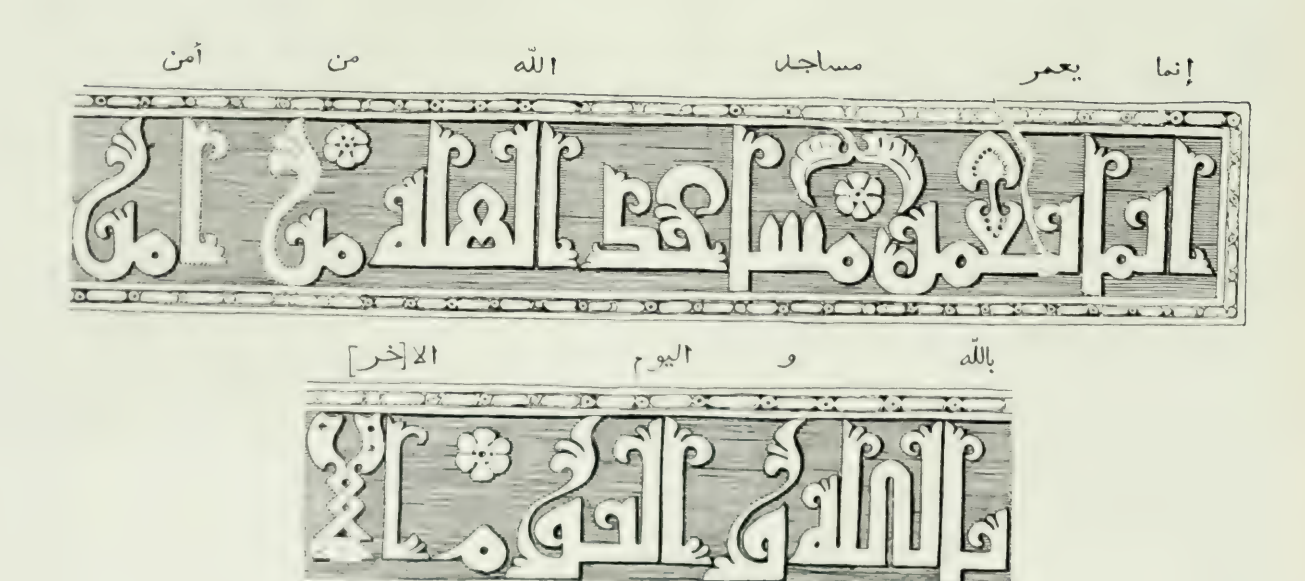
L'étude de l'ancien décor de la mosquée de Nâyin présente des difficultés considérables. Jusqu'à présent, aucun monument contemporain n'a été trouvé dans une province iranienne, qui pourrait nous donner des matériaux de comparaison. Je me bornerai donc, en premier lieu, à une simple analyse aussi exacte que possible et je tâcherai ensuite de rapprocher, du décor de Nâyin, quelques monuments en dehors de la Perse dans l'intention d'établir la chronologie approximative de la mosquée.

La décoration en plâtre dans la mosquée de Nâyin nous frappe avant tout



La mosquée de Naïn.





La Mosquée de Nayin.
Inscription en coufique fleuri.



par la richesse de sa composition. L'ancien monde musulman oriental ne nous offre aucun exemple d'un ensemble d'ornements aussi complet, réuni dans un seul édifice. A bon droit, on peut parler d'une véritable symphonie d'ornements, dans laquelle s'unissent les trois thèmes principaux des ornemanistes musulmans : les éléments épigraphique, géométrique et végétal.

Commençons par l'analyse des bandeaux à inscriptions : elle nous est indispensable pour démontrer le synchronisme des compositions décoratives dans les différentes parties de la mosquée. Il y a deux espèces d'inscriptions : l'une à grande échelle, qui contourne le haut des parois du plan carré qui supporte la coupole au-dessus du miḥrâb et une autre, plus petite, qui encadre l'arc qui donne sur le miḥrâb (cf. Pl. XXXI). Bien qu'elles soient entièrement coraniques leur importance paléographique n'échappera à personne.

La planche XXXII nous offre un spécimen de la première. C'est le commencement d'un verset de Coran (C. IX, 18) bien connu, qui se prête tout naturellement au décor épigraphique dans une mosquée[1]. Du premier coup d'œil on reconnaît dans ce type monumental d'écriture un coufique fleuri primitif. A la place des rinceaux de l'époque fatimide, il n'y a que de simples éléments végétaux, tels que la feuille en forme de cœur qui surmonte le *'ain* et les demi-palmes qui terminent les queues montantes des *noun* et *wâw*. Les intervalles entre les lettres sont garnis de rosaces à six lobes et d'une palmette fendue en T, qui part du bord supérieur du bandeau. Un ruban décoré de perles, alternativement rondes et oblongues, entre deux filets minces, forme la bordure de cette inscription.

Les mêmes caractères et les mêmes motifs de remplissage se trouvent sur l'inscription de la planche XXXI, 1 et 2[2] ; elle est plus petite que la précédente, parce qu'elle ne sert qu'à accentuer le profil de l'arc.

Examinons maintenant les faits paléographiques qui sont réunis dans le tableau alphabétique de la planche XXXIII[3]. Les hampes verticales des lettres

[1] D'après une esquisse que M. H. Viollet a bien voulu me communiquer, la suite de ce verset se trouve sur la paroi vis-à-vis du miḥrâb et la fin sur celle de droite.

[2] M. van Berchem a eu l'obligeance de déchiffrer les textes coraniques de la planche XXXI, 1 et 2 : C. XXVII, 40 à partir de *hadha min fadl*, etc. et C. IX, 130.

[3] Les caractères des deux inscriptions sont réunis sur le même tableau, ceux de la grande inscription au commencement de chaque numéro; ils sont séparés des autres par une ligne verticale. Malheureusement l'alphabet de la planche XXXII n'est pas complet. Les lettres en blanc sont copiées du carnet de M. H. Viollet.

sont très rigides et se terminent en demi-feuille, à l'exception des hampes de *sîn* (cf. pl. XXXIII, 6). Les *dâl* et *kâf* sont parfois presque identiques, parce que la tête du *kâf* ne monte pas encore au bord supérieur du bandeau (cf. pl. XXXIII, 4 et 11). Notons surtout les corps horizontaux des *kâf*, qui diffèrent considérablement en longueur, voilà un trait qui caractérise les inscriptions monumentales préfatimides ; qu'on compare à cet égard les *dâl* et *kâf* de l'inscription du nilomètre au Caire [1]. L'arc lobé qui décore le dos de quelques *kâf* de l'inscription de la planche XXXI, 1 et 2 correspond exactement à celui du premier *Allâh* dans la planche XXXII. Les *mîm* présentent des types bien différents : tandis que la première ligne de la grande inscription ne possède que la forme simple, les *mîm* en rosace quatrilobée prédominent dans l'inscription plus petite (cf. pl. XXXIII, 13). En revanche, le premier *lâm-alif* est plus compliqué que les suivants (cf. pl. XXXIII, 18). Le *yâ* final se replie toujours vers la droite. Signalons surtout l'avant-dernier *yâ* (cf. pl. XXXIII 17), dont la queue allongée souligne tout le mot (*ghranny*) : encore un trait caractéristique des inscriptions anciennes. Outre les *noun* et *wâw* de la planche XXXII, que nous avons déjà mentionnés, il n'y a pas d'autres lettres à queues montantes. Les *râ* (cf. pl. XXXIII, 5) n'accusent que le commencement de cette évolution décorative. Ce sont surtout ces queues allongées ornées de simples motifs floraux qui caractérisent le début du coufique fleuri. A cette nouvelle variété de coufique appartiennent aussi les lettres *fâ*, *kâf* et *mîm* que surmontent des palmettes fendues en T, pour rehausser l'effet décoratif du bandeau (cf. pl. XXXIII, 10 et 13).

A quelle époque faut-il attribuer les bandeaux à inscriptions de la mosquée de Nâyin ? Les quelques faits que nous venons de signaler dans notre analyse militent, sans aucun doute, en faveur du siècle qui embrasse les monuments abbasides de Samarra et du Caire d'un côté, et de l'autre la première mosquée fatimide en Égypte. Malheureusement, ceux-là, en dépit de leur richesse ornementale, ne nous fournissent que très peu d'éclaircissements sur l'art épigraphique de l'époque abbaside. Sous ce rapport, les fouilles de Samarra, faites par M. H. Viollet, ont laissé une lacune très sensible [2]. Quant à la mosquée d'Ibn

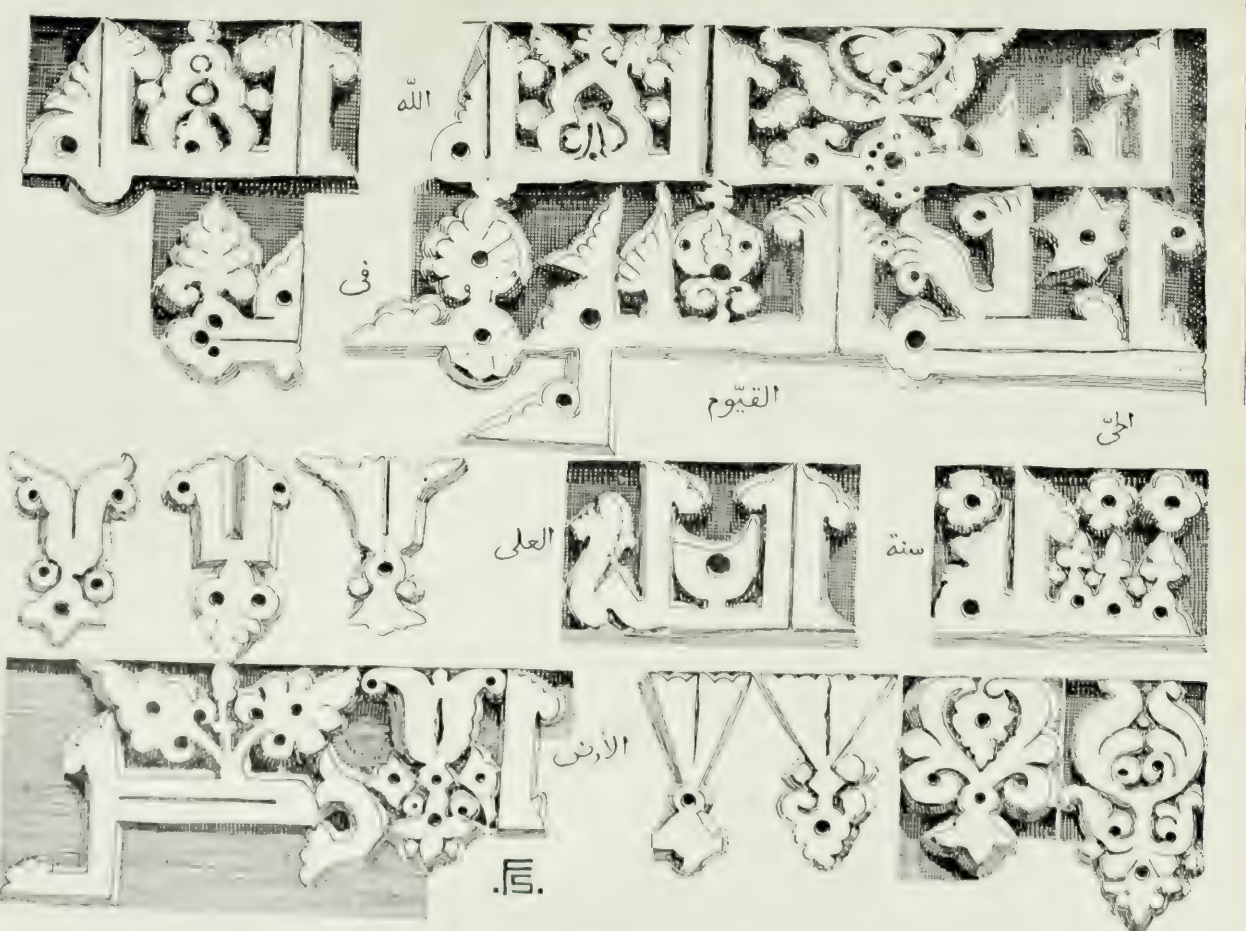
[1] Cf. *Syria*, 1920, pl. XXII, A, 4 et 11.

[2] Le professeur Herzfeld, de Berlin, n'a pas encore publié ses matériaux épigraphiques, mais il n'est guère probable qu'il ait trouvé des inscriptions qui, au point de vue de la forme et du matériel technique, se prêtent à



L'alphabet des inscriptions de la mosquée de Nayin.





Fragments d'une stèle de l'an 2[illegible] de l'Hégire



Ṭouloun au Caire, on connaît la longue inscription sur bois, qui se déroule sous la toiture du sanctuaire et des portiques [1]. Les éléments purement décoratifs y font absolument défaut. Cependant, on serait mal avisé d'en conclure que le simple coufique fleuri n'existait pas encore dans la seconde moitié du troisième siècle de l'hégire. Une petite inscription qui contourne une des fenêtres en stuc ajouré de la mosquée d'Ibn Ṭouloun nous montre déjà quelques caractères à queues montantes qui se terminent en demi-feuille [2]. Ce fait et les petits disques ou rosaces qui garnissent le fond du bandeau, nous permettent de rapprocher l'ancien décor épigraphique de Nâyin de l'époque ṭoulounide.

Un document en pierre, de vingt ans plus ancien que la mosquée d'Ibn Ṭouloun, fait remonter le coufique fleuri jusqu'à la première moitié du troisième siècle. C'est la plus belle stèle funéraire que possède le musée arabe du Caire et peut-être une des plus importantes pour l'histoire de l'art arabe, qui existe dans le monde musulman [3]. Elle est datée de l'an 243 de l'hégire.

Le fait qu'elle ne cadre pas avec le grand nombre des stèles égyptiennes est souligné par la signature du sculpteur : *'amal mubârak al-Makky* (œuvre bénie du Mecquois) [4]. Il est donc très vraisemblable que cette stèle a été importée d'une autre province musulmane ou qu'un artiste étranger a travaillé au Caire. J'insiste sur ce détail parce qu'il me semble qu'il y a une certaine parenté de style entre cette stèle et le décor épigraphique de Nâyin.

Bien que la planche XXXIV ne donne que quelques spécimens du coufique fleuri du Mecquois [5], on est frappé par l'exubérance des motifs ornementaux que la stèle renferme et le raffinement exquis dans leur emploi. On dirait que les artistes postérieurs n'aient eu qu'à puiser dans ce riche trésor d'éléments décoratifs pour en créer de nouveaux types d'écritures. Si l'on regarde de près le *mîm* et les deux *allâh* de la première ligne, le *qâf* et le *yâ* de la deuxième, le

une comparaison avec celle de Nâyin. Les bandeaux à grande échelle se trouvent généralement dans les parties supérieures des monuments, qui ne sont pas conservées.

[1] Cf. Van Berchem, C. I. A., Égypte, pl. XIV, n° 1.

[2] Cf. la revue *Islam*, 1913, p. 425, fig. 1.

[3] Je dois la photographie ainsi que la lecture du texte historique de cette stèle à l'obligeance de M. Van Berchem. M. Ali Bey Bahgat, directeur du Musée arabe du Caire, a bien voulu me permettre de la publier en partie dans la revue *Syria*.

[4] Au bord supérieur de la stèle est également sculptée en creux la même signature : *'amal mubârak al-Makky*.

[5] L'alphabet complet de cette stèle unique contient plus de 120 variantes de caractères.

sîn de la troisième à droite et les *lâm-alif* de la quatrième à droite, on a l'impression que le souci ornemental tient le premier rang chez le Mecquois. Bien que l'écriture de Nâyin et celle de la stèle diffèrent en forme et en matériel technique [1], il y a entre elles bien des traits communs. Presque tous les détails graphiques et ornementaux que nous venons de relever dans le décor épigraphique de la mosquée de Nâyin, sont réunis dans la stèle du Mecquois : les hampes couronnées de demi-palmes, l'arc trilobé du mot *allâh* [2], les *mîm* au contour lobé, les *noun* à queues montantes, les palmettes fendues en T qui surmontent différentes lettres et les rosaces qui garnissent le fond des bandeaux.

Si un coufique fleuri aussi développé que celui de cette stèle existait déjà en 243 de l'hégire, on ne sera pas étonné de trouver, vers la fin du siècle, des bandeaux à inscriptions de la variété coufique que présente la mosquée de Nâyin.

En effet, cette date approximative s'accorde bien avec les faits paléographiques de quelques inscriptions typiques du dixième siècle. La mosquée d'el-Azhar, au Caire [3], est le seul monument que je connaisse dont le décor épigraphique corresponde, au point de vue de la forme et du matériel technique, à celui de Nâyin. La comparaison des deux monuments est d'autant plus instructive que les éléments purement décoratifs de leurs inscriptions sont étroitement apparentés. Mais on voit du premier coup d'œil que les caractères fatimides représentent une évolution bien avancée. Elle se manifeste dans l'allure dégagée des hampes, dans les queues montantes de *râ*, *mîm*, *noun* et *wâw* et dans les rinceaux qui remplacent parfois les simples motifs floraux du coufique fleuri primitif [4]. Même dans les inscriptions sur pierre de l'art musulman occidental du dixième siècle [5], on ne trouvera plus les caractères rigoureusement horizontaux et verticaux de Nâyin.

S. Flury.

(*A suivre.*)

[1] Il me semble que l'allure ornementale et la technique du Mecquois se prêtent mieux à l'art du stucateur qu'à celui du lapicide.

[2] Notons l'arc de liaison entre le *lâm* et le *hâ*, qui fait défaut à Nâyin.

[3] Cf. S. Flury, *Die Ornamente der Hakim und Ashar-Moschee*, pl. VIII-X, XII, XIII et XXIII, 2.

[4] Cf. *loc. cit.*, fig. 6 et 8.

[5] Cf. Amador de los Rios, *Inscripciones arabes de Cordoba*, nos 19 et 20, 52 et 53, 68 ; O. Houdas et R. Basset, *Bulletin de correspondance africaine*, fasc. IV, 1883, no III de 341 de l'hégire ; Velasquez, Bosco, *Medina Azzahra*, pl. XXXVI. Dans toutes ces inscriptions la ligne de base de l'écriture est agrémentée d'arcs de liaison entre différentes lettres. L'absence complète de ce petit motif en arc est bien remarquable dans les bandeaux persans.

LES ANCIENNES DÉFENSES DE BEYROUTH

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON

INTRODUCTION

Lorsqu'on examine les vues de Beyrouth[1] qu'ont laissées les voyageurs du siècle dernier, on est frappé de la quantité de constructions militaires que possédait cette ville. Elle conservait encore en plein dix-neuvième siècle son aspect d'ancienne place forte.

Lorsqu'à cette époque on considérait la ville des hauteurs qui la dominent au sud-ouest, ou du promontoire de es-Sanṭiyé au nord-ouest, on observait d'abord une ceinture de vieilles murailles qui resserrait une ville pittoresque et mal bâtie dans un quadrilatère allongé du nord au sud.

C'était la « Beyrouth carrée », entassement de masures, d'où émergeaient, alignés comme des pointes d'un gigantesque trident, trois grands minarets. Cette cité mesurait 570 mètres des quais de son ancien port à Bab-Derkeh, sa porte méridionale, et 370 mètres de Bâb-Seraïâ à Bâb-Idris, portes de l'Est et de l'Ouest[2]. C'était avant tout un marché : une certaine agitation régnait pendant le jour dans les Souqs et autour des Portes. La nuit tout rentrait dans le calme, les portes étaient fermées, et les clés réunies chez le Gouverneur.

Hors des murs, quelques jardins, des cimetières aux tombes désordonnées,

[1] Vue générale d'après W. H. Bartlett dans JOHN CARNE, *la Syrie illustrée*, t. II, p. 9.

« Beyrout et le Mont Liban » dans TAYLOR, *la Syrie*, t. I, p. 212.

« Vue de Byrouth (Syrie), dessin de M. Morel Fatio » dans *le Monde illustré*, 1860, t. VII, p. 53.

« Vue de Beyrouth. Dessin de Grandsire d'après M. F. A. Spoll », Souvenir d'un voyage au Liban par Spoll, 1859, dans *le Tour du Monde*, 1861, p. 5, etc.

Les dessinateurs se sont visiblement inspirés les uns des autres.

[2] REY, *les Colonies franques*, p. 321, dit que l'espace circonscrit dans l'enceinte des croisés « mesurait environ 850 mètres de long, sur une largeur à peu près de 600 ».

des « sables » surtout, déserts, coupés de cactus. Un dessin de Montfort (Pl. XXXV) dont la publication ici est due à l'obligeance de Mme G. Montfort, nous montre sous cet aspect la vieille cité et ses alentours. C'est une vue prise hors des murs, le 2 octobre 1837 [1]. Au delà des tombes, on voit les jardins qui entouraient la ville et qui, vers l'ouest, recouvraient la butte où s'élève aujourd'hui le nouveau Sérail. On distingue encore quelques parties de l'an-

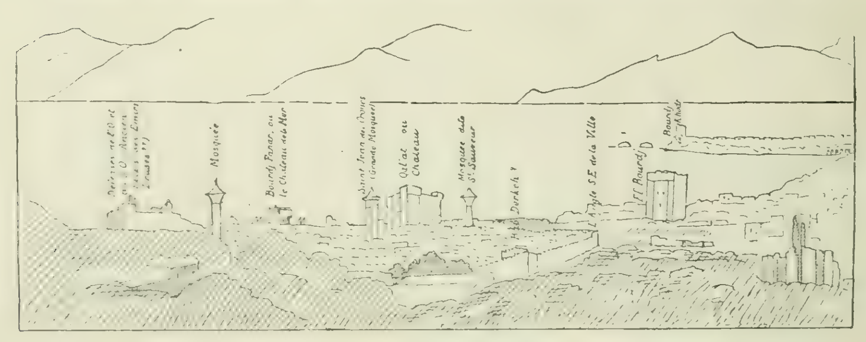


Fig. 1. — Le Panorama de Beyrouth vers 1835. (D'après la gravure de Bartlett.)

cien rempart, et au delà, à droite, les tours du château de la côte, le Qal'a; la mer forme le fond du tableau.

Léon de Laborde, à la même époque (1837), nous apprend que « la moitié de la population de Beyrouth » habitait ces jardins [2]. Aux époques troublées, cependant, on considérait comme dangereux de passer la nuit hors des murs, et les habitants, qui y avaient leur maison, regagnaient la ville, le soir venu. Une famille de Beyrouth qui demeurait au lieu dit l'ancien Cirque, près de l'église de Saint-Elie, aurait même été surnommée *Bassoul*, c'est-à-dire courageux, pour ne s'être pas conformée à cette habitude [3].

« Deux châteaux mauresques » flanquaient la ville du côté de la mer. « Leur aspect féodal et antique », dit John Carne en 1836 [4], rehaussait « la

[1] Les manuscrits de Montfort ne contiennent aucun renseignement sur ce dessin. — L'auteur raconte (Mss. Fr. Nouv. acq. 11554, fo 17) qu'il a perdu au cours d'un voyage le journal qu'il rédigeait alors.

[2] L. DE LABORDE, *Voyage de la Syrie*, p. 38.

[3] Tradition locale — sous toutes réserves.

[4] *La Syrie illustrée*, t. II, p. 9.



Vue des alentours de Beyrouth en 18[illegible].
Dessin de Montfort.



pauvre ville qui autrement ressemblait à une prison ». Lamartine, en 1832, parlait de ces anciennes constructions, comme de « fortifications turques de l'effet le plus pittoresque[1] ». Il note plusieurs fois dans ses descriptions de Beyrouth, les forteresses mauresques qui dominaient la ville et dont les murs lézardés donnaient racine à une forêt de plantes grimpantes, de figuiers sauvages et de giroflées, puis les crénelures ovales des murs de défense[2].



Fig. 2. — Beyrouth en 1831. (D'après la carte marine anglaise de 1839.)
Les trois petits rectangles indiquent les principaux minarets.

On remarquait ensuite en dehors de la ville une grosse tour carrée d'aspect sévère. C'était la « Tour », le « Bourdj » qui a donné son nom arabe à la place des Canons. Elle était située à 150 mètres à l'est de l'angle sud-est des

[1] Lamartine, *Voyage en Orient*, Hachette, 1881, p. 130 : « Quelques bras de terre ou de rochers s'avancent dans les flots et portent des fortifications turques de l'effet le plus pittoresque. » Aussi Taylor, *La Syrie*, t. II, p. 22.

[2] Lamartine, *Voyage en Orient*, p. 137 et p. 140 : « ... un immense golfe clos d'un côté par le château moresque de Bayruth ».

remparts. Cette situation lui faisait parfois donner le nom de « Bourdj el-Kachafé ». Tour de la Vedette. La carte marine anglaise (fig. 2) de 1831[1] où elle figure sous le nom de « Bourdj Hasheish » nous apprend qu'elle possédait jadis cinq canons. On la croyait généralement construite par les Croisés et l'on montrait sur sa muraille les traces des boulets anglais (1840). Lamartine attribuait l'ouvrage à Fakhr ed-Din : « La maison, dit-il, est à dix minutes de la ville, on y arrive par des sentiers ombragés d'immenses aloès... On longe quelques arches antiques et une immense tour carrée, bâtie par l'émir des Druses, Fakardin, tour qui sert aujourd'hui d'observation à quelques sentinelles de l'armée d'Ibrahim-Pacha qui observent de là toute la campagne[2] ».

L'emplacement du Bourdj (fig. 3) est actuellement recouvert par le théâtre de la Place des Canons, « Fleur de Syrie[3] ».

Une autre tour faisait pour ainsi dire pendant à celle-ci à l'ouest. Elle possédait le même armement et se nommait la Tour Neuve, « Bourdj Djedid », ce que confirme la carte déjà citée.

Sur la côte, à l'est et à l'ouest de la ville, on remarquait encore deux tours, mais bien plus éloignées de l'enceinte et de moindre importance. Les cartes anglaises de 1831 et de 1840 nous font connaître celle de l'ouest « Bourdj Ḥasan », dont l'emplacement est au nord du quartier actuel de Minet Ḥasan et un peu à l'ouest de la petite baie du même nom[4]. Carne signale la seconde à l'extrémité du petit promontoire situé à l'est de la ville : « vieille tour qu'on dit être près du champ où saint Georges tua le dragon[5] ». Cette tour est portée sur les anciennes cartes de l'amirauté britannique sous le nom de « Bourdj Hodar » qui est une déformation de « Bourdj Khoḍr », tour de Saint-Georges[6].

[1] *Beirout*, 1831. London pub. Sept. 28th 1839. On comparera ce plan aux deux suivants qui paraissent établis sur les mêmes bases : *Plan of the Town and Harbour of Beirout, ancient Berytus*, published by James Wyld, Oct. 5th 1840, et *Syria Beirout Bay*, 1842, surveyed by C.-H. Dillon, Master of H. M. S. Vermon, London, published Feb. 23 rd 1844.

[2] Lamartine, *Voyage en Orient*, p. 139.

[3] Note du comte Ph. de Tarrazi, érudit syrien, fondateur de la bibliothèque de Beyrouth.

[4] On peut observer, dans les rochers de cette partie de la côte, des pierres à bossage d'un appareil soigné, encore en place presque dans la mer.

[5] J. Carne, *la Syrie illustrée*, t. III, p. 65. L'endroit que l'on montre d'ordinaire aujourd'hui comme étant le lieu de ce combat légendaire est situé près de l'intersection du chemin de fer de Damas et de la route du Fleuve. La petite mosquée « El-Khoḍr », qui est une ancienne chapelle, en marquerait la place.

[6] Le Plan de Wyld (1840) la mentionne

Quelques ouvrages devaient encore contribuer à la défense d'une place que sa situation rend si vulnérable. Certains noms comme Bourdj Abou-Haidar[1], Bourdj Dandan gardent le souvenir de ces constructions dont les ruines ont disparu depuis longtemps et dont nous savons bien peu de choses[2].

A la suite de la conquête de la Syrie (1832-1839) par Ibrahim-Pacha, fils de Mehemet-Ali, vice-roi d'Egypte, nous voyons la ville s'étendre et changer d'aspect ; ce prince commença la démolition de l'enceinte. L'aménagement du port, le percement des rues nouvelles, ont entraîné la démolition de la plupart des ouvrages militaires dont on ne retrouve plus que des vestiges. Aujourd'hui l'aspect de Beyrouth est complètement transformé : c'est une grande ville aux toits roses, pleine de jardins et de verdure.

I. — Aperçu historique.

Les ouvrages de Beyrouth peuvent se répartir en quatre classes correspondant à des époques différentes :

1° Défenses arabes antérieures aux croisés.

2° Edifices francs.

3° Ouvrages des émirs Druses, la plupart attribués à Fakhr ed-Din.

4° Constructions turques, relativement modernes, presque toutes de Djezzar-Pacha (fin du dix-huitième siècle).

Des premiers, nous savons fort peu de choses. Dès le dixième siècle cependant, Istakhri, Ibn Haukal et Mouqaddasi s'accordent pour décrire Beyrouth comme une ville fortifiée[3].

aussi « Bourdj abu Hoddere Square Tower and Landing Pl. »

[1] Nom d'un quartier à 1 200 mètres S.-S.-O. de Bâb Ya'qoub.

[2] Voici, au sujet des défenses éloignées de Beyrouth, un curieux passage de Foucher de Chartres, *Hist. occid. des Croisades*, Acad. des Inscript., t. III, p. 473, D : « Anno 1125. Cap. XLV. — De castello de rege aedificato. — Hoc in anno, mense octobri, aedificavit rex castellum unum in montis Beritti et terra bonorum satis feraci. Hunc montem Glavianum vocant, a digladiando, quia ibi rei digladiabantur, qui apud Berittum damnandi judicabantur. Abest autem ab urbe ipsa sex milliariis. Et quia ruricolae Saracenis tributa locorum reddere antea nolebant, postea vi cohibiti reddibiles existiterunt. »

[3] Le Strange, *Palestine under the Moslems*, p. 408.

La période de domination franque, comprise pour Beyrouth entre 1110 et 1291, est mieux connue : elle est marquée par une grande activité militaire.

Le 13 mai 1110, après un siège héroïque, le roi Baudoin s'empare de la cité de Baruth que les chroniqueurs nous représentent déjà comme une place fortement défendue[1]. En 1151, la ville est saccagée par la flotte égyptienne[2]. De 1177 à 1187, les combats ne cessent guère autour de Beyrouth, la « Bannière jaune » gagne chaque jour du terrain et Saladin finit par s'emparer de la ville, en 1187[3]. Mais il prévoit un retour victorieux des Francs et, dans la crainte de les voir s'y installer solidement, il fait démanteler les fortifications dès 1190[4].

Beyrouth entre les mains des musulmans menaçait sans cesse le commerce maritime des croisés : « Il y a une pointe de montaigne devant Beyrouth qui fiert de la mer. Au pié de cele montaigne estoient touz jors les galies armées. Desus la montaigne avait gaites qui toz jors gaitoient en la mer les vessiaus qui venoient d'Ermenie... et aloient a Sur[5] ».

En 1197, le roi de Jérusalem va assiéger Beyrouth, mais le Gouverneur, 'Izz ed-Din Samah, n'attend pas son arrivée pour abandonner la ville. Voici dans quelle circonstance : « Un pan dou mur dou chastel versa en hors et cheit dedens le fossé ». Les Sarrasins prirent peur et déguerpirent. Des esclaves chrétiens rentrent alors dans le château et quand vint le roi de Jérusalem « cil, qui sor la tor estoit descendi et ouvri la porte qui devers la mer estoit[6] ».

[1] Foucher de Chartres, *Hist. occ.*, III, p. 421 et note du comte Riant, *ibid.*, V, p. 73. Guillaume de Tyr, chap. XIII, *Hist. occid. des Croisades*, t. I, p. 474, et aussi édition Paulin Paris, Paris, 1879, t. I, p. 401. Guillaume de Tyr parle des « aloers » des murs. Il désigne ainsi des galeries aménagées en haut du rempart et d'où les défenseurs lançaient des projectiles.

[2] Abou Shama, *le Livre des deux Jardins*, *Hist. orient. des Croisades*, t. IV, p. 73.

[3] Michaud, *Histoire des Croisades*, p. 34, et n., et surtout Guillaume de Tyr : Anno 1182. — Ed. Paulin Paris, t. II, p. 440.

[4] *Hist. occid. des Croisades* (*Anonymi Rhen. Hist. et Gesta Ducis Gotfridi*), t. V, p. 523 F. « ... enim adventum ejus (Frederici Imperatoris) metuebat Saladinus, quod muros... Baruti... eo quod per partes alias ipsum imperatorem transitorum putabat, disrumpi præcepit solis muntionibus et turris reservatis. » — Voir aussi *L'Estoire de Eracles Empereur* — *Hist. occid.*, t. II, p. 140 : « Ann. 1190. De la grande poor que Salahadin et de la venue dou devant dit Emperor fist il abatre les murailles de la cité... de Baruth et de totes autres citez qui estoient en la marine... Por ceste achaison fist Salahadin abatre les citez et les chasteauz de la marine. »

[5] *Eracles, Hist. occid. des Croisades*, t. II, p. 228 (manuscrits D et G), p. 226 (ms. A) et p. 227 (ms. C).

[6] *Eracles, Hist. occid.*, t. II, pp. 224-225.

Comme on l'a vu, les musulmans avaient ruiné les défenses avant de rendre la place. Ce fut Jehan d'Ibelin qui releva le château et les remparts, donnant aux défenses de la ville une ampleur et une magnificence qu'elles n'avaient probablement jamais eues.

Wilbrand d'Oldenbourg décrit ainsi les défenses du château des Ibelin vers 1212 : « *Ex una enim parte munitur mari et alte rupis precipicio, ex alia autem parte ambitur quadam fossa murata... Hanc fossam prospiciunt duo muri fortes, in quibus contra machinarum insultus eriguntur turres validissime*[1] ... » Ces fossés, ces murs et ces tours représentent des travaux considérables, d'autant plus que la décoration intérieure était extrêmement soignée[2].

Lorsque le sire de Beyrouth est obligé de défendre ses droits féodaux, il s'exprime ainsi : « Ai reçu la ville quant la crestienté l'ot recovrée, toute abatue et tele que le Temple et l'Ospital et tous les barons de Syrie la refusèrent, et l'ay *fermée* et *maintenue* des amones de la crestienté et de mon travaill[3] ... »

Les démêlés de Frédéric II avec Jehan d'Ibelin et les Chypriotes sont une nouvelle cause de sièges pour la ville.

L'empereur réclame Beyrouth en 1228, et en 1231 il envoie des troupes en Syrie ; la ville, surprise nuitamment, est occupée sans coup férir. Le château seul résiste. Jehan d'Ibelin s'y défend énergiquement, mais les troupes impériales occupent des positions avantageuses et disposent d'engins puissants, le sire de Beyrouth doit implorer le secours du roi de Chypre. En 1232, celui-ci part au secours de Beyrouth : il renforce la garnison du chateau et fait lever le siège aux troupes impériales[4].

[1] Wilbrand d'Oldenbourg, *Peregrinatio* — *Peregrinatores* — ed. J.-C.-M. Laurent, 1864 — p. 166 — V. 6.

[2] *Id.*, p. 167. Wilbrand décrit longuement une salle décorée par des artistes orientaux dans une tour nouvellement construite : « Son pavage en mosaïques représente une eau qu'agite une faible brise, de telle sorte qu'on est tout étonné en marchant de ne pas voir ses pas empreints sur le sable représenté au fond. Les murs de cette salle sont revêtus de placages de marbre formant lambris d'une grande beauté. La voûte est peinte à l'image du ciel... Au centre de cette salle se trouve un bassin en marbre de couleurs diverses formant un ensemble admirable et merveilleusement poli..., etc. L'air circulant librement par de larges et nombreuses fenêtres, répand dans cette salle une fraicheur délicieuse. » Ce passage a été cité par E. Rey, *Les colonies franques*, p. 8.

[3] *Hist. des Croisades*, [illegible] les gestes des Chiprois, t. II, pp. [illegible]

[4] Amadi, *La Chronique de Chypre*, pp. 81-96. Voir aussi *Eracles*, *Hist. occid. des Croisades*, t. II, pp. 387-397.

Les *Gestes des Chiprois* nous fournissent de curieux détails sur ces opérations. « Le siège aprocha moult le chasteau... le foce dou chasteau fu pris, qui est .I. des beaus dou monde et au fons dou fossé firent une rue coverte tout en tour de gros marain, et minerent le chasteau, en plusors lieus et par dehors le chasteau, en une place que l'on apeloit le Chaufor, firent les Longuebars un chasteau de pieres et de fust sur luy, qui surmontoit et descouvroit tout le chasteau et faisoit trop grand damage à céans dedans[1]... »

En 1291, enfin, Sidon et Beyrouth tombent définitivement aux mains des infidèles. C'est la fin du Royaume de Jérusalem et les Latins de Syrie s'enfuient en Chypre.

Cette conquête de Beyrouth par les sultans mamlouks paraît avoir été particulièrement funeste aux ouvrages des croisés. « Les Sarazins... prist la ville et le chastiau, et fist abatre les murs de la ville, et puis abatre tout le chastiau à terre[2]. » Guys cite même un passage d'une vieille chronique où il est question d'un véritable bouleversement de la vieille cité[3].

Toute exagération mise à part, la prise de la ville semble avoir amené la ruine de toutes les fortifications, évidemment dans l'intention d'empêcher les Francs d'y trouver un point d'appui. Bientôt, cependant, les inconvénients de cette situation se firent sentir et les émirs de Beyrouth ne tardèrent pas à relever quelques défenses du côté de la mer[4]. Nous renvoyons au paragraphe II pour le détail de ces travaux.

Ce ne fut point toutefois un relèvement complet et durable : aux siècles suivants la plupart des défenses sont encore en ruines : voici l'impression des voyageurs : « Barut... a ung chastel fort destruict[5]... » — « Barut est bonne ville... non fermée... et fut jadis du temps des cristiens grosse ville fermée

[1] *Hist. des Croisades, Documents arméniens* (les gestes des Chiprois), t. II, p. 701. Voir aussi p. 704 et note *b* et p. 705 : les Chiprois viennent au secours de Beyrouth et délivrent « la ville qui estoit bien fermée de bons murs ». — Au sujet du Chaufor ou Mont Chafort : E. Rey, *les Colonies franques*, p. 523. Cet auteur identifie le Chafort avec la butte du Grand-Sérail (S.-O. de la ville) : opinion fort contestable. Il serait plus vraisemblable, à notre avis, d'identifier ce lieu avec les hauteurs de l'ancien cimetière qui dominaient la terrasse du château au S.-E. et en étaient à très courte distance.

[2] *Hist. des Croisades, Documents arméniens* (les gestes des Chiprois), t. II, p. 817.

[3] Guys, *Relation*, p. 5.

[4] Renseignements fournis par M. Dussaud d'après Ibn Yahya, *Histoire de Beyrouth*.

[5] Bertrandon de la Broquière, *le Voyage d'Outremer*, 1422, pp. 29 et 30.

mais à présent est ainsy diminué[1]... » et encore : « n'est la dicte ville close de mur que du cousté de la mer et du cousté de l'occident[2] ».

A en croire certaines traditions, accréditées par plusieur auteurs[3], Fakhr ed-Din, qui ne cessa de guerroyer, semble avoir été le premier à relever les défenses de la ville dans leur ensemble. Villamont qui visita Beyrouth à cette époque, le laisse à penser quand il dit que « cette ville et son chateau sont assez forts[4]. » Il est certain, d'autre part, que l'émir des Druses rapporta d'Occident le goût de construire. Le Père Eugène Roger raconte que le grand-duc de Toscane lui envoya des architectes « lesquels travaillèrent l'espace de deux ans aux forteresses et à les munir de toutes choses[5] » et, en 1635, le grand Seigneur se plaint « qu'il avoit fortifié les forteresses contre le commandement qu'il luy avoit esté fait de sa part[6] ».

On est obligé d'admettre cependant que les travaux de Fakhr ed-Din à Beyrouth furent incomplets ou peu durables ; il est certain qu'il ne releva pas les remparts. La relation du bon Quaresmius ne laisse aucun doute : de son temps, Beyrouth n'avait de rempart que du côté de l'ouest et le long de la mer[7]. Un peu plus tard, deux voyageurs fournissent le même renseignement. En 1671, le Père Jacques Goujon note que « les murailles sont en ruines, excepté du côté de la mer[8] ». Et en 1697, Maundrell se borne à dire : « On void sur le bord de la mer un vieux château ruiné et quelques débris d'un petit mole[9] ». Au dix-huitième siècle l'enceinte était donc en ruine, et en 1770, lors du bombardement de la ville par les Russes, Beyrouth était considérée comme une ville ouverte[10].

Vers 1773, Ahmed el-Djezzar[11], c'est-à-dire le Boucher, commença à réta-

(1) GHILLEBERT DE LANNOY, *Œuvres*, p. 155, même époque.

(2) LUDOVICO DI VARTHEMA, 1502-1508, p. 8.

(3) A. JOANNE et E. ISAMBERT, *Itinéraire de l'Orient*, 1861, p. 630. Isambert attribue à Fakhr ed-Din les fortifications de la ville dont il a vu les restes.

(4) *Le Voyage* du Seigneur DE VILLAMONT, 1613, p. 536.

(5) P. BERNARDIN SURIUS, *le Pieux Pèlerinage ou Voyage de Jerusalem es années 1644-1647*, Bruxelles, 1666, p. 263.

(6) *Ibid.*, p. 269.

(7) QUARESMIUS, *Terrae Sanctae elucidatio*, Anvers, 1639, t. II, p. 900 : « Nec usquam muro ambitur nisi ubi pelago alluitur Occidentem versus. »

(8) JACQUES GOUJON, *Histoire et Voyage de la Terre sainte*, p. 325. Il ressort du texte que les remparts étaient en ruine.

(9) MAUNDRELL, *Voyage d'Alep à [illegible]*, p. 70.

(10) W. G. BROWNE, *Nouveau Voyage*, t. II, p. 197.

(11) 1720-1804.

blir les défenses de Beyrouth. Il construisit un nouveau château sur l'emplacement de l'ancien[1]; il compléta l'enceinte pour protéger la ville contre le pillage des Druses et des Metualis[2] et aussi dans le projet de rendre la ville indépendante et de s'en emparer[3].

Tel était l'état des défenses de Beyrouth au moment de sa conquête par Ibrahim-Pacha : ensemble disparate de constructions d'âges différents[4]. A partir de cette époque nous voyons ces constructions tomber en ruines et disparaître les unes après les autres : en 1840, l'enceinte des murs est déjà discontinue et la ville considérée comme sans défenses effectives[5]; entre 1870 et 1900, disparaissent d'abord le château de la mer, puis la forteresse turque. En 1916 enfin, Djemal pacha fit ouvrir de larges percées dans les vieux quartiers sous prétexte d'assainissement. Ces travaux entraînèrent encore la disparition de bien des vestiges anciens.

II. — Les défenses du côté de la mer.

Dès l'époque des croisés, la défense de la ville du côté de la mer est assurée avant tout par le château dont il est question plus loin, et par les ouvrages du port. Rey nous a laissé une description et un plan[6] de l'organisation défensive de l'ancien port qui serait dans son ensemble l'œuvre des croisés. L'entrée étroite, orientée vers l'est, est flanquée de deux tours carrées, dites *tours des Génois*. Au nord, le port est fermé par une jetée. L'auteur, qui a encore vu le quai principal au sud du bassin, l'attribue à la même époque[7].

Quoi qu'il en soit, les défenses franques du port durent souffrir, comme toutes les autres, de la prise de la ville par les Musulmans, mais il est très

(1) W. G. Browne, *Nouveau Voyage de 1792 à 1798*, t. II, p. 198.

(2) Traditions locales.

(3) Henri Guys, *Relation*, 1847, p. 7. Au sujet de cette muraille : Brown, *Nouveau Voyage*, t. II, p. 197. « Jezzar la fit bâtir lorsqu'il prit possession de la ville, afin de lui donner un air de défense plus respectable ; mais ces murs, fortifiés à la vérité de quelques tours, sont très minces et peu solides. »

(4) Léon de Laborde, *Voyage de la Syrie*, 1837, p. 38.

(5) Fernand Perrier, *la Syrie sous le gouvernement de Méhémet Ali jusqu'en 1840*, p. 391.

(6) Rey, *Architecture militaire*, p. 173 et fig. 44.

(7) Voir les plans de Beyrouth des fig. 2 et 3, et le plan du Colonel d'Osmont, 1861 (Mss. Min. de la Guerre).

vraisemblable aussi que les émirs en utilisèrent les ruines lorsqu'il leur fallut mettre la ville en état de résister aux attaques maritimes des Latins. Voici, d'après M. R. Dussaud, l'histoire de cette réorganisation. Ces renseignements sont tirés de l'*Histoire de Beyrouth*, écrite dans la première moitié du quinzième siècle par Salih ibn Yahya[1].

Les Génois étaient particulièrement entreprenants. Un jour ils pénètrent dans le port, s'emparent des navires catalans qui s'y abritaient et se saisissent même du drapeau du sultan qui flottait sur le château en ruine et qu'on appelait alors le *Bourdj*[2]. Ces épisodes amenèrent Tankis — mort en 1343 — à faire reconstruire, nous verrons par quel architecte, la petite tour à l'entrée du port. Cela fut insuffisant ; on dut fermer par une muraille le front de mer, au moins en partie, et même y construire une tour.

Sous l'année 1382, Ibn Yahya rapporte le fait suivant : « Alors se présentèrent devant Beyrouth douze grandes galères. Elles entrèrent dans le port qui abritait deux longs vaisseaux appartenant aux Vénitiens. Les Francs s'en emparèrent, les garnirent de troupes et les avancèrent de façon à pouvoir se servir des arbalètes et jeter des pierres des deux cotés contre la petite tour de Beyrouth, appelée el-Ba'albakkiyé.

« En ce temps-là, la grande tour n'était pas en état ; son emplacement était ruiné depuis longtemps. Les Francs tirèrent donc sur les Musulmans avec des arbalètes et des armes de jet. Les Musulmans se retirèrent devant les Francs et se cachèrent derrière les murs. Les vaisseaux de l'ennemi s'avancèrent vers le rivage, entre la petite tour et les ruines qui représentaient l'emplacement de la grande tour. Les Francs lancèrent à terre les échelles des navires et une troupe nombreuse en descendit ayant à sa tête un de leurs principaux chefs qui tenait un drapeau. Ils se dirigèrent vers les ruines pour planter le drapeau sur une élévation, afin de signaler qu'ils étaient maîtres de la ville[3]. » Il fallut l'intervention des gens de la montagne pour mettre fin à cette entreprise dont notre auteur ne paraît avouer qu'à moitié le succès.

La seule défense était donc alors la petite tour à l'entrée du port. Elle

[1] Le texte arabe a été édité, d'après le manuscrit autographe de Paris, par le P. L. Cheikho, Beyrouth, Imprimerie catholique, 1902.

[2] Ibn Yahya, p. 138 (sous le gouvernement d''Izz ed-din el-Baisari, avant Tankiz); *Ibid.*, p. 149.

[3] Ibn Yahya, p. 54 et pp. 229-230.

tirait évidemment son nom, el-Ba'albakkiyé, de son architecte qui ne peut être qu'Abou Bekr ibn al-Baṣiṣ el-Ba'albakki bien connu par ses constructions dans la région. On lui devait notamment la réfection du pont sur le Nahr el-Kelb[1].

Ibn Yaḥya nous dit comment la défense du front de mer fut mise à l'abri des surprises : « Lorsque l'émir Beidamour, gouverneur de Syrie, restaura les murs de Beyrouth du côté de la mer, il commença par le quartier qui nous appartient et poussa jusqu'auprès de la vieille petite tour, œuvre de Tankiz, gouverneur de Syrie, tour connue sous le nom de Bourdj el-Ba'albakkiyé. Beidamour réserva entre ce mur et la tour susdite un passage qu'il munit d'une chaîne pour empêcher les petits navires d'entrer et de sortir. Cette ouverture fut appelée Bâb el-Silselé (*la porte de la chaîne*)[2]. »

Le quartier qui appartenait à la famille d'Ibn Yaḥya est désigné par lui dans un autre passage de son ouvrage, à l'occasion d'un débarquement des Francs, comme étant le quartier eṣ-Ṣanbaṭiyé[3], c'est-à-dire, ainsi que l'a reconnu le P. Cheikho dans son édition d'Ibn Yaḥya, le quartier actuel d'eṣ-Ṣanṭiyé[4]. Le mur construit par le gouverneur Beidamour était donc celui qui regardait la mer. Il s'arrêtait à l'entrée du port, devant la petite tour dite el-Ba'albakki. L'emploi de la chaîne pour fermer l'entrée des ports était alors d'usage courant.

Enfin, Ibn Yaḥya nous apprend que « sous le règne du sultan el-Malik eth-Thahir Barqouq[5] fut construite, à Beyrouth, la grande tour sur la fondation d'une des tours du château (*qal'a*) en ruines[6] ».

Ghillebert de Lannoy décrit ainsi les défenses du port en 1422 :

Et est asçavoir que au lieu dit de Baruth, y a deux chasteauz bons assis sur la mer, l'un à ung des lez du port et l'autre à l'autre lez du port.

Et est cellui dedens le plus grant comme la maison où l'admiral demeure et n'est pas fort ne gardé de personne, ains seroit habandonné se riens de puissance venoit.

Et l'autre[7], à l'autre lez du port, vers la Turquie et vers Tripoly, est ung petit chastelet, assis sur une roche fondée en la mer du lez de la marine, et du lez vers les champs et assis en terre ferme bonne à miner. Et là entour y a doubles fossez, sans eaue, mais

[1] Ibn Yaḥya, p. 146, et la traduction du passage par M. Van Berchem, à propos du pont en question, *Voyage en Syrie*, I, p. 101.

[2] Ibn Yaḥya, p. 61.

[3] *Ibid.*, p. 56.

[4] *Ibid.*, p. 279.

[5] Barqouq a régné de 1382 à 1389, puis de 1390 à 1398.

[6] Ibn Yaḥya, p. 63.

[7] El-Qal'a.

vers la mer n'y a fors le mur et la roche dessoubz, qui est haulte et roiste assez. Et est à sçavoir, en conclusion dudit chastel, que ce ne sont que deux tours quarrées encloses de murs, l'une sur la roche ditte et l'autre sur les champs plus arrière, et dont en l'une ne l'autre n'y a guaires de beauté ne de bonté, fors tant qu'elles sont gardées de Sarrazins contre les Cristiens. — Item, est ledit chastel assis hault et vers la mer et vers les champs, et y a une entrée assez forte vers la ville de Baruth, mais n'est pas bien emparée et samble que on n'en fait guaires de compte.

Item, au dessoulz dudit chastel, plus près de la ville de Baruth, bas sur la mer, en lieu plat, y a une autre petite tour quarrée, assez bonne, laquelle est emparée et gardée [1].

De ces relations un peu confuses, on peut retenir qu'au quinzième siècle les défenses de la ville du côté de la mer se composaient, outre le rempart, des constructions suivantes : à l'est, le Qal'a proprement dit [2] ; à l'ouest un autre château plus spécialement destiné à surveiller et à barrer l'entrée du port [3] ; enfin, près de la ville et commandant la plaine, serait-ce un premier état du Bourdj ?

Mais que restait-il des défenses du front de mer au début du dix-neuvième siècle ?

Entre le château et le port, aucun rempart ne bordait le rivage [4] ; au contraire, au nord-ouest de la ville, le mur d'enceinte se prolongeait jusqu'au port en longeant la côte. Une « vue du port de Beyrouth », dans *l'Orient* d'Eugène Flandin [5], montre ce coin de rempart construit sur les rochers du rivage et surplombant la mer. C'est une vieille muraille en ruine couronnée de quelques tourelles carrées d'époque postérieure. La tour d'angle paraît seule être de la même époque que le mur [6].

Le prolongement de ce mur à l'est ainsi que la jetée qui protégeait le bassin intérieur vers le nord avaient disparu, de sorte que le port était complètement ouvert de ce côté [7]. L'intervalle compris entre cette muraille à l'ouest et la forteresse à l'est n'était donc plus défendu que par un petit château qui avait remplacé les tours du moyen âge [8]. Un certain nombre de gravures

[1] GUILLEBERT DE LANNOY, *Œuvres*, éd. Potvin, pp. 155-167.

[2] Appelé aussi la Forteresse ou le Château.

[3] Suivant les époques ou les auteurs : les tours des Génois, la tour el-Ba'albakkiyé ou la petite tour, le Château de la mer ou Bourdj Fanar (à cause de son feu servant de phare).

[4] TAYLOR, *La Syrie*, t. I, p. 212, dit que la ville est ouverte du côté de la mer.

[5] E. FLANDIN, *l'Orient*, Paris 1853-1867, Pl. I.

[6] Mur rétabli par l'émir [illegible]. Montfort a laissé un croquis de la tour d'angle en 1827. Voir paragraphe V.

[7] La jetée fut reconstruite vers 186[illegible].

[8] Il faudrait y ajouter d'après les gravures

permettent de se faire une idée de cette disposition au dix-neuvième siècle [1]. Le plan du port déjà cité éclaire ces dessins [2].

Le Château de la Mer, établi sur des rochers à 25 ou 30 mètres du rivage, était construit, comme on a vu, sur les ruines des deux tours carrées dites par Rey « tours des Génois ».

D'après les gravures que nous venons de citer, il semblerait que les Turcs se soient contentés de réunir les deux tours par des constructions postérieures. Celle du nord disparaîtrait presque sous les constructions adventives, tandis que celle du sud aurait été relevée et couronnée de créneaux neufs. Rey nous dit, cependant, que les Turcs établirent le château sur la plus grosse et la plus au nord des deux tours qui s'élevaient encore de son temps (1872) à environ 6 mètres de hauteur [3].

Un vieux pont très pittoresque, servant de jetée, reliait le château à la rive. Les anciens dessinateurs indiquent généralement deux arches de plein cintre et de dimensions inégales. Cette petite jetée fut presque entièrement détruite par l'orage de 1849 [4]. Quant au château de la Mer lui-même, quoiqu'en ruine depuis le bombardement des Anglais en 1840, il ne disparut complètement qu'au moment de la construction du port moderne.

Beaucoup plus importante était la construction de terre, la forteresse qui s'élevait à l'angle nord-est de la ville sur une falaise de 8 à 10 mètres de hauteur. Au dix-neuvième siècle, ce château (Pl. XXXVI) se composait encore d'un donjon carré entouré de constructions plus basses, d'où émergent quel-

anciennes quelques traces de fortifications près de l'angle S.-E. du port.

(1) Ces gravures sont : 1° dans JOHN CARNE, *la Syrie*, 1836, III, p. 65 : « Port of Beirout par W. H. Bartlett » (vue prise au N.-O. et non « un peu au Sud de la ville ») ;

2° Dans LÉON DE LABORDE, *Voyage de la Syrie*, 1837 : « Vue de l'un des forts qui défendent le port », Pl. XXVI. D. 62 (vue du château prise de l'E.) et « Entrée du Port », Pl. XXVI. D. 61 (vue prise du N.-O.) ;

3° Dans E.-N. FLANDIN, *l'Orient*, 1853-1867 : « Vue du Port de Beyrouth », 3, Pl. I. Vue prise du N.-O. à comparer à la première), et « Rivage de Beyrouth », 3, Pl. III (vue du Château prise de l'E.) ;

4° Dans *l'Univers. Syrie ancienne et moderne*, par JEAN YANOSKI et JULES DAVID, Paris, 1848. Syrie moderne, 20 et 21 (ce sont les vues publiées par L. de Laborde légèrement modifiées par Lemaître). Le même sujet a encore été traité par Montfort dans plusieurs peintures à l'huile ou dessins (collection de Mme G. Montfort).

(2) E. REY, *Étude sur l'architecture militaire des croisés*, p. 173, fig. 44.

(3) E. REY, *ibid.*, pp. 173-174.

(4) LORTET, *la Syrie d'aujourd'hui*, 1875-1880, pp. 66-70.



Beyrouth vers 18[illegible]

A gauche, les ruines du Château ; au centre, le petit minaret de Bu[illegible] D[illegible]



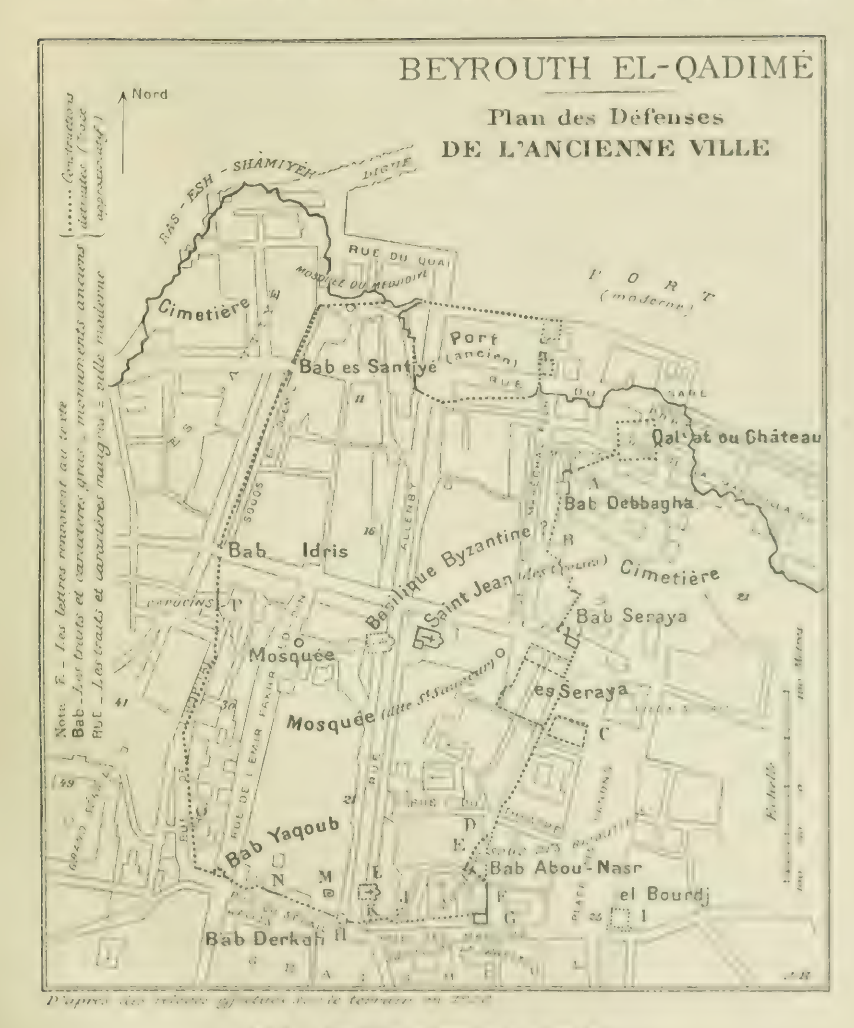


Fig. 3. — Défenses de la Beyrouth du moyen âge.
Plan utilisant celui du Service géographique de l'Armée en [illegible]

ques tours également carrées[1]. Le tout était assis sur une terrasse construite, semble-t-il, en très grand appareil et pouvant remonter à une époque ancienne[2]. Cette terrasse d'un côté atteignait le bord de la falaise, de l'autre le grand cimetière musulman : au nord-ouest, elle dominait la cité. L'enceinte de la ville venait s'appuyer au sud-ouest de cette terrasse.

Cette forteresse, très éprouvée par le bombardement de 1840, disparut à la fin du siècle dernier au moment de la construction des quais du nouveau port. Non seulement l'ouvrage fut rasé, mais le rocher lui-même disparut. On ne distingue plus aujourd'hui au-dessus de la falaise qui longe la rue de la Marseillaise, au sud, que quelques pans de mur, quelques blocages de maçonnerie qu'on dit être des restes du château ou de ses dépendances.

Léon de Laborde, en 1837, parle de ce château dont il donne une vue lorsqu'il dit : « Toutes ces constructions manquent de fermeté et d'ampleur, l'appareil et l'ornementation n'ont rien des beaux siècles : c'est du moyen âge de petite condition[3]. » Rey en parle comme « d'un fortin construit par les Turcs ». C'est qu'en effet l'important château des croisés, avec sa double enceinte du côté de la terre, avait à peu près disparu à cette époque. Démantelé au départ des croisés, il avait été plusieurs fois ruiné et ses fondations recouvertes de constructions postérieures : c'est ainsi, on l'a vu, que le sultan Barqouq, à la fin du quatorzième siècle, avait construit une haute tour sur ces ruines.

C'est probablement[4] cette tour que vit Maundrell en 1697 non loin du palais de Fakhr ed-Din. « Il y avait, dit-il, dans un coin du... jardin une tour de soixante pieds de haut que l'on avait eu dessein d'élever beaucoup davantage pour y placer des gardes. Les murailles en ont douze piez d'épaisseur. Nous considérasmes la ville de dessus cette tour[5]. »

Browne donne les détails suivants sur la construction du dernier château

[1] Vers 1838, le château possédait pour toute artillerie 6 pièces de canons (Taylor, *la Syrie*, t. I, p. 212). En 1840, la situation était pire encore : la ville bombardée n'avait que deux petits canons en fer qui ne pouvaient que servir au salut (Fernand Perrier, *la Syrie sous le gouvernement de Mehemet Ali jusqu'en 1840*, Paris, 1852, p. 391).

[2] Montfort, *Mss. Fr., Nouv. Acq.*, 11550 f° 73. « je considérais les deux forteresses élevées sur du rocher, et dont les assises construites avec des pierres énormes me paraissent être un reste de la grandenr des Romains ».

[3] Léon de Laborde, *le Voyage de la Syrie*, 1837, p. 39, et Pl. XXVI, D. 62 (déjà cité).

[4] La situation de la tour que vit Maundrell est mal définie par l'auteur. Ce pourrait être un autre ouvrage, par exemple le « Bourdj ».

[5] Henri Maundrell, *Voyage*, pp. 67-68.

de Beyrouth : « La haute tour qu'on voit au nord-est de la ville n'est pas la même que celle dont parle Maundrell : celle-ci a été détruite d'abord par Jezzar, qui craignait, en cas d'attaque, qu'il ne fût trop facile à l'ennemi de s'y loger et par là d'incommoder beaucoup la ville, et qui ensuite en a rebâti une autre *au même endroit*, pour servir de place d'armes. La dernière est composée de pierres beaucoup plus petites ; elle est beaucoup moins solidement construite que l'autre[1]. »

Ce château était donc surtout intéressant pour l'emplacement qu'il marquait. Rey croit pouvoir préciser qu'il se trouvait sur l'emplacement d'une tour du château Franc dont la poterne avait servi à Jean d'Ibelin, lorsqu'en 1232 il fit pénétrer des renforts dans la place assiégée[2].

III. — Les défenses du côté de l'Est.

L'enceinte, dont il est question dans ce chapitre et dans le suivant, est celle que Djezzar a rétablie à la fin du dix-huitième siècle, utilisant, comme on le verra, les restes de murailles d'époques très diverses. Quelques débris de ces constructions, quelques traditions locales[3] permettent aujourd'hui d'en retrouver le tracé.

La muraille, au nord-est de la ville, s'appuyait à la haute terrasse du château. Les vestiges que l'on voit encore à l'extrémité d'une impasse, au sud-ouest de la rue de la Marseillaise, paraissent marquer le départ du mur. De là, le rempart se dirigeait en droite ligne vers la porte Debbagha. On peut encore voir cette première partie de la muraille à l'endroit où elle atteint cette porte.

Bâb Debbâghâ est percée dans la courtine même ; elle se compose actuellement d'une baie de 2 m. 60 environ de largeur, que surmontait un arc bombé, aujourd'hui écroulé. A côté de cet arc en pierre, vers l'intérieur, se trouve une grosse poutre transversale. Deux trous aménagés aux extrémités de celle-ci servaient à loger les pivots supérieurs des battants. On retrouve le même

[1] W. G. Brown, *Nouveau Voyage*, 1792-1798, t. II, p. 197.

[2] E. Rey, *les Colonies franques*, p. 521.

[3] Nous avons pu recueillir en partie [illegible] le témoignage de M. [illegible], qui dirigea longtemps les travaux de la Ville.

dispositif à Bâb es-Serâïâ, à Bâb Ya'qoub, et à Saïda à la porte du Qal'at el-Mouezzé, etc.

La porte était défendue par un mâchicoulis à trois corbeaux dont il reste des traces et qui devait être analogue à celui de Bâb es-Serâïâ. L'appareil de la construction n'est pas le même à l'est et à l'ouest de la porte : à l'est, il est plus grand, plus soigné et indique une époque plus ancienne. Il existe une petite mosquée à côté de la porte, ce qui lui a valu l'addition d'un minaret carré monté en porte-à-faux sur le pied droit ouest de la porte [1].

Fig. 4. — Cippe antique.

Bâb Debbâghâ, ou Porte de la Tannerie (Pl. XXXVII), doit son nom au Souq des Tanneurs de cuirs dans lequel elle donnait accès. Ce coin de la vieille ville avait un aspect tout particulier : « Sur le pavé, disent des voyageurs en 1830, sont étendues grand nombre de peaux d'animaux ; les hommes, les chameaux, les mulets et les ânes qui passent ne peuvent faire autrement que de fouler ces peaux dont le chemin est couvert [2]. »

C'est par là que se faisait le trafic des marchandises entre le port et l'intérieur. Les caravanes rentrant par la Porte de la Tannerie n'avaient que quelques pas à faire pour parvenir au port. Elles évitaient la traversée de la ville dont les ruelles étroites et tortueuses ne se prêtaient pas à la circulation. Aussi le poste principal de l'octroi se trouvait-il auprès de Bâb Debbâghâ.

A quelques pas à l'ouest de la porte, le mur encore conservé fait un coude et va s'appuyer à une grosse construction carrée en ruine (A) qui offrait un excellent flanquement à la porte. Dans cette partie du mur se voient encore six meurtrières, trois s'ouvrant au sud et trois à l'est.

De là et jusqu'à la Porte du Sérail, le mur longeait le cimetière musulman et formait un rentrant important [3]. Ce cimetière empêchait la ville de se déve-

[1] Signalons en passant une sorte de cippe en marbre blanc sans inscription, qui se voyait jusqu'à ces derniers temps près de cette porte (fig. 4).

[2] Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, t. VI, p. 125.

[3] Tel était au moins le tracé de l'enceinte à l'époque de sa démolition.



Bâb ed-Debbâghâ

Vue de l'extérieur ; à gauche, un coin de la construction A.

Derrière le mur, la coupole de la mosquée.



lopper de ce côté comme celui d'es-Santiyé de l'autre côté. Presque toutes les villes de l'Islam avaient ainsi leurs cimetières sous les murs. Ces vastes champs de stèles, au désordre si pittoresque, sont sacrés aux yeux de la population, et à Beyrouth, il a fallu, pour qu'ils disparaissent, que les Turcs eux-mêmes se décidassent à les exproprier quelques années avant la guerre.

La partie du mur dont nous parlons est rasée ainsi que les masures qui s'entassaient sous sa protection ; une large rue a remplacé le vieux quartier. Ces travaux de démolition ont amené la découverte d'un autel portant la dédicace : *Genio populi coloniae Sacrum*, des débris d'une belle statue équestre actuellement au musée et d'autres antiquités.

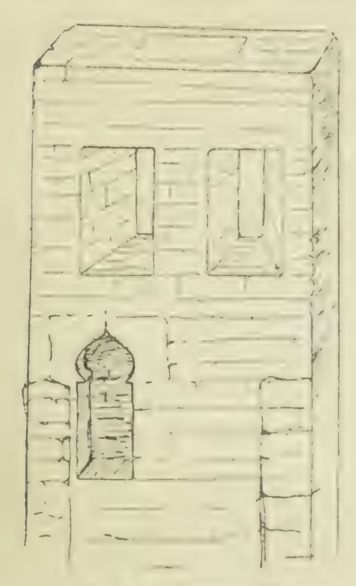


Fig. 5. — La caponnière B.

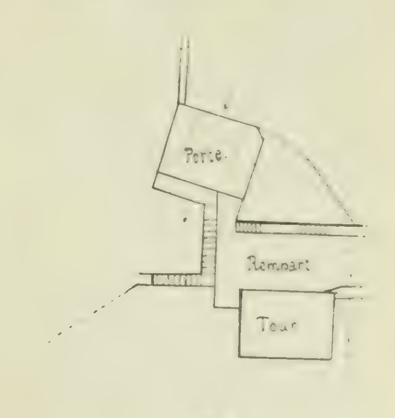


Fig. 6.

De ces défenses, entre Bâb Debbâghâ et Bâb es-Serâïâ, un seul témoin a échappé : c'est le reste d'une caponnière (B) située non loin de la rue du Maréchal-Foch. Deux meurtrières jumelées sont aménagées dans une muraille qui peut avoir 80 centimètres d'épaisseur ; au-dessous une petite niche de style arabe (fig. 5).

Par contre, la porte appelée Bab es-Seraia, ou Porte du Sérail, nous est parvenue presque intacte ainsi que l'ouvrage qui la flanquait au sud est

L'ensemble forme actuellement un petit îlot de constructions qui peut se décomposer ainsi :

1° L'édifice carré de la porte ;

2° Une amorce de rempart ;

3° Une tour rectangulaire adossée au rempart.

Le schéma de la fig. 6 rendra cette disposition plus claire.

La façade extérieure de la porte se compose d'un mur en petit appareil, couronné de minuscules créneaux et défendu par quelques meurtrières disposées au hasard du joint des pierres. Un mâchicoulis soutenu par trois corbeaux interdisait l'accès de la porte ; une fenêtre moderne enlaidit cet organe de défense et compromet sa solidité.

Une baie soutenue par un arc bombé constitue la porte proprement dite qui est construite suivant le modèle déjà observé à la porte Debbâghâ. Quatre marches, incurvées à une extrémité, descendent jusqu'au seuil constitué par un fût de colonne antique.

A droite de la porte, on distingue encore l'amorce du mur d'enceinte, qui formait presque un angle droit avec la façade de Bâb es-Serâïâ, lui offrant par conséquent un bon flanquement de ce côté. L'ouvrage constituant la porte devait donc tourner toutes ses défenses vers son angle nord-est. Cela explique que les meurtrières au lieu d'être normales aux murs, sont presque toutes tournées vers cet angle qui, dans la partie supérieure, se compose lui-même d'un pan coupé soutenu par un petit cintre (fig. 7).

Un passage sous une voûte d'arête menait à l'intérieur des murs. L'aspect de Bâb es-Serâïâ est très pittoresque de ce côté. Le grand arc de la porte formant un arceau légèrement brisé est surmonté d'une petite terrasse à la hauteur du premier étage. On y accède par un escalier intérieur construit sur un léger arc rampant qui vient s'appuyer au grand arc. Par cette petite terrasse et cet escalier on atteignait le haut des remparts ainsi que la terrasse supérieure de la porte. Un intéressant dessin de Bâb es-Serâïâ vue de l'intérieur de la ville, intitulé « Carrefour à Beyrouth » a été donné par Taylor en 1880, dans *la Syrie d'aujourd'hui* du docteur Lortet, page 73. Elle complète utilement la planche qui est reproduite ici (Pl. XXXIX). On y remarque la disposition qui vient d'être décrite, ainsi que le raccordement du rempart avec l'ouvrage de la porte.

B[illegible] Ser[illegible]

Vue de l'extérieur

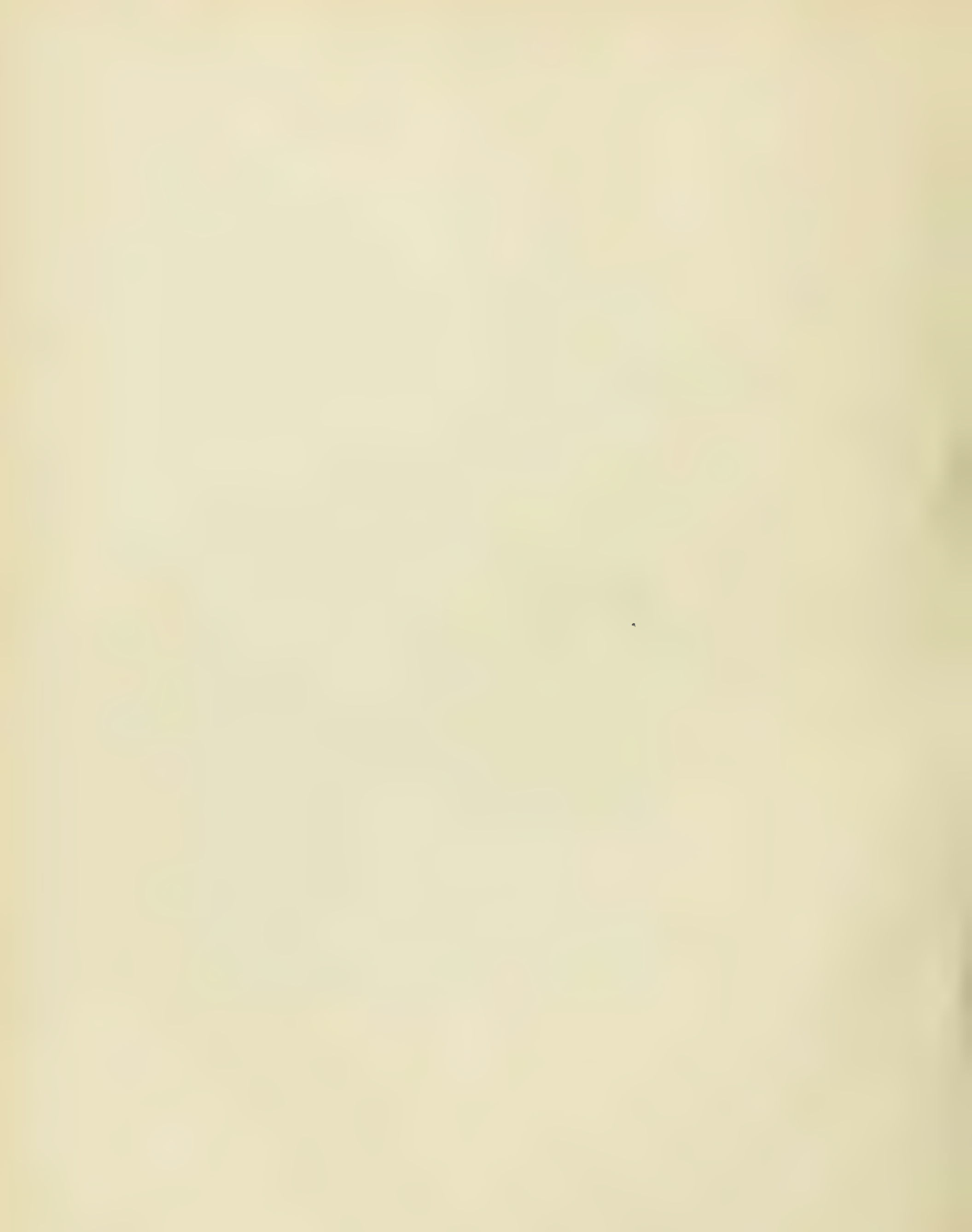




Bâb es-Serâià

Le debouché vers l'intérieur de la ville ; le rempart

Vue prise de l'ouest



Cette courtine de rempart, qui s'appuie à l'angle sud-est de l'ouvrage.

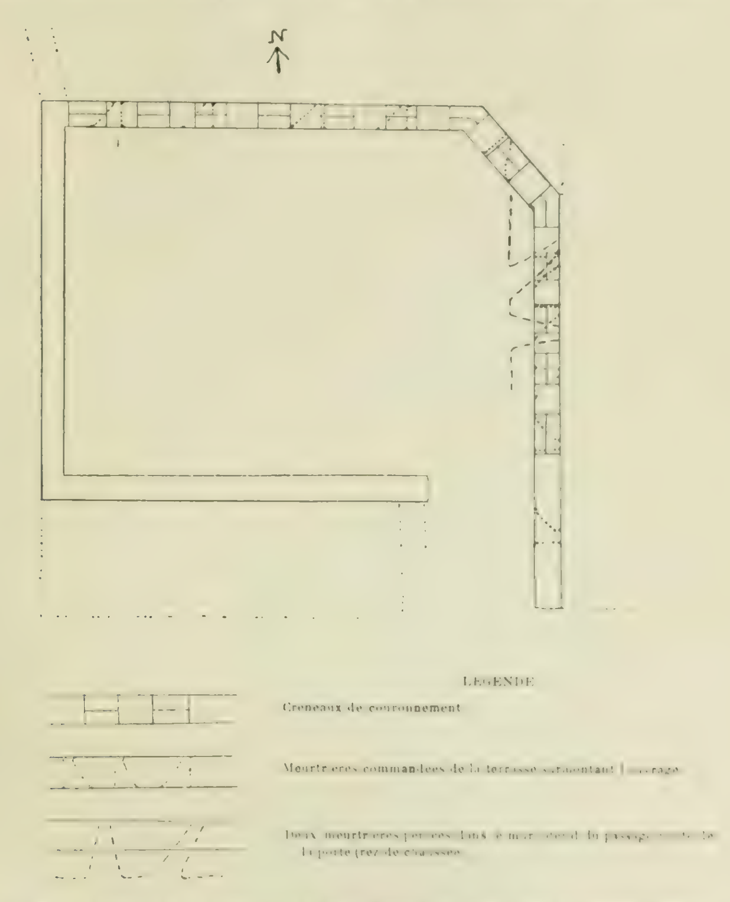


Fig. 7. — Plan des créneaux et des meurtrières de Bâb [illegible] -Serâï. La direction des [illegible] 1° que les constructions [illegible] à l'ouvrage à l'est sont postérieures ; 2° que l'axe [illegible] de la porte était N. E., S.-O.

est aujourd'hui entourée de constructions modernes au nord et au sud. De là, on ne pouvait commander l'entrée de la porte située en angle mort.

cela explique les deux meurtrières qui interdisaient le débouché de la porte vers l'intérieur [1]. Les défenseurs qui les utilisaient étaient au premier étage du rempart, actuellement constitué par une cour (Pl. XL, 2).

De là, on accède à une petite pièce rectangulaire (fig. 8) qui forme le pre-

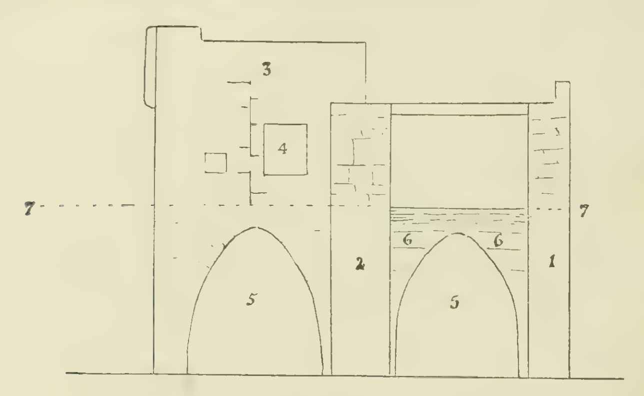


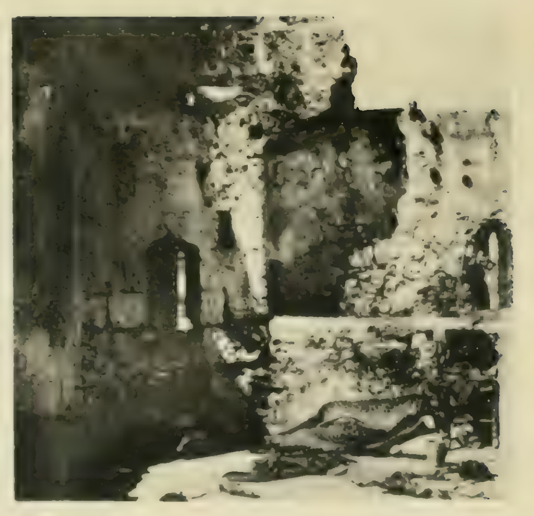
Fig. 8. — Les anciennes défenses du S.-E. de Bâb es-Serâïâ.
Cette coupe s'est trouvée réalisée par la démolition partielle des remparts (Pl. XL, 1).

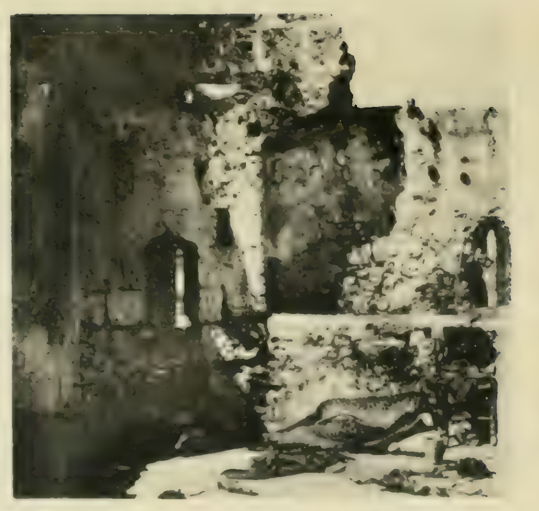
1. Mur extérieur du rempart. — 2. Mur du rempart du côté de la ville. — 3. La petite tour adossée au rempart. — 4. Fenêtre de la chambre voûtée du 1er étage de la tour. — 5. Pièce voûtée, rez-de-chaussée de la tour et du rempart. — 6. Départ d'une voûte aujourd'hui démolie. — 7. Terrasse moderne entourant l'ouvrage.

mier étage de la petite tour barlongue adossée au rempart. Cette chambre, demeure de toute une famille, est voûtée en berceau et éclairée par quatre fenêtres irrégulières ouvrant au sud, à l'est et à l'ouest ; au-dessus du linteau de la porte est aménagé un arc de décharge.

Au rez-de-chaussée, la tour et le rempart communiquent également. Ils forment des pièces à voûtes bâtardes, d'un travail assez grossier. On distingue facilement que ces voûtes se prolongeaient vers l'est par d'autres analogues qui ont été détruites. D'après les traditions recueillies sur les lieux, ces salles ont servi de bains au dix-neuvième siècle : c'est peut-être à elles que fait allusion Guys, quand il dit : « Beyrout possède deux bains ; le grand pourrait bien avoir une origine ancienne. Les Sarrazins l'auront épargné, ainsi que la

[1] Ces meurtrières de style arabe sont vues de l'extérieur dans la Pl. XXXIX et de l'intérieur dans la Pl. XL, 2.





1. Petite tour carrée et ruines du rempart.
Vue prise du Sud-Est.

2. Cour intérieure au premier étage du rempart.
Vue prise de l'Est.

Les anciennes fortifications Sud-Est de [illegible]



grande mosquée[1]. » A cet endroit, le mur reprenait sa direction générale vers le sud. Il était surmonté de petits créneaux carrés semblables à ceux qui couronnaient la porte[2].

Bâb es-Serâïa est ainsi appelée à cause de sa proximité d'un ancien sérail, situé à l'emplacement actuel du Souq-Sursok et attribué à Fakhr ed-Din[3]. Ces vieilles constructions arabes, démolies en 1882, ne doivent pas être confondues avec le Vieux-Sérail, situé au nord de la place des Canons et construit en 1883-84 par Béchara Effendi, ingénieur en chef du vilayet de Beyrouth. Auprès de l'ancienne construction de Fakhr ed-Din, à l'ouest, se trouvait une mosquée qui existe encore : on en distingue le minaret et une coupole dans la planche XXXVIII. D'après une tradition locale, l'édifice ne serait autre que la petite église Saint-Sauveur transformée par les émirs Druses ; ce sanctuaire contigu au couvent des Franciscains[4] était célèbre par le Miracle du Sang[5] ; on racontait en outre au dix-septième siècle « que les Turcs y tenaient une image de la Vierge, peinte sur la muraille, en singulière vénération[6] ».

Du Mesnil du Buisson.

(*A suivre.*)

[1] Guys, *Relation*, 1847, p. 30. Les autres bains étaient près de Bâb Derkeh.

[2] D'après la gravure de Taylor dans *la Syrie d'aujourd'hui* du docteur Lortet, p. 73 ; on voit aussi que le mur qui atteignait la porte au nord n'avait pas de créneaux en 1880.

[3] « Les restes du Sérail de l'émir Fakhr ed-Din situé du côté de la Porte Orientale » (A. Joanne et E. Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, 1861, p. 361, et aussi Taylor, *la Syrie*, t. I, p. 214). Voir fig. 2 et 3. H. Maundrell décrit longuement ce « Palais » de Fakhr ed Din à Beyrouth. *A journey from Aleppo to Jerusalem*, p. 39, ou dans la traduction française, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 65 : « The Palace of this Prince, which stands on the North East part of the City ». La traduction porte par erreur : « situé au Nord-Est de cette ville (Beyrouth) ». Voir aussi F. Eugène Roger, *la Terre sainte*, Paris, 1664, p. 265.

Il importe de ne pas confondre ce palais avec les constructions qui, à des époques diverses, ont porté à Beyrouth le nom de Sérail.

[4] Heyd, trad. Raynaud, *Histoire du Commerce*, troisième période, 1381-1453, p. 462.

[5] F. E. Quaresmius, *Elucidatio Terræ sanctæ*, p. 910, et Jacques Goujon, *Histoire et Voyage*, pp. 325 et 326. Ils parlent de l'église déjà transformée en mosquée (1671), puis racontent le miracle : du sang aurait coulé d'un crucifix lacéré par un Juif. Ils citent l'un et l'autre saint Athanase, deuxième Concile de Nicée, action 4. — Voir aussi le P. Bernardin Surius, *le Pieux Pèlerin ou Voyage de Jérusalem ès années 1644, 1645, 1646, 1647*, Bruxelles, 1666, p. 274, etc.

[6] Quaresmius et Jacques Goujon, *loc. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

D. G. Hogarth. — **Hittite Seals with particular reference to the Ashmolean Collection.** — Oxford at the Clarendon Press, 1920. Un vol. gr. 4° de 108 pages et 10 planches.

M. Hogarth, en publiant ce volume, fournit une importante contribution à notre connaissance de la glyptique hittite, car outre un Catalogue descriptif de la collection de l'Ashmolean Museum, il explique les monuments dans un abondant commentaire. Dans l'introduction et le premier chapitre de l'ouvrage, il rappelle l'aire de dispersion de la glyptique hittite et ses divisions chronologiques. Comme cette classification se rapproche de celle qui est généralement admise, je la résume brièvement. L'aire de cette glyptique correspond à celle des grands monuments, c'est-à-dire à l'Asie Mineure à l'exception du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et à la Syrie du Nord jusqu'à Homs sur l'Oronte et Meskineh sur l'Euphrate; néanmoins la glyptique de Phrygie, celles de Chypre, de la Phénicie se ressentent de l'influence hittite. Les grandes divisions chronologiques de la glyptique hittite sont les suivantes : 1° Une période primitive antérieure à 1500; 2° une période Cappadocienne Hittite ou Hattique, de 1500 à 1200 ; 3° une période Mosquienne-Hattique de 1200-1000; 4° une période Mosquienne-Assyrienne de 1000 à 600.

Les formes des sceaux sont : le cylindre (surtout Nord-Syrien), et le cachet tantôt en dos d'âne, tantôt en hémisphère ou en bouton dont la tige a parfois la forme d'un trépied, parfois celle d'un marteau.

L'auteur décrit ensuite les monuments de la collection de l'Ashmolean Museum et indique leur lieu d'origine ; nous remarquons que très peu de pièces proviennent de fouilles régulières; la plupart ont été achetées.

M. Hogarth passe ensuite à la discussion des objets. Dans un autre chapitre qu'il fait suivre d'un sommaire, il résume les pages précédentes et groupe les résultats obtenus au cours de la discussion qui forme la première partie de l'ouvrage. Dix planches de figures, comprenant 335 numéros, complètent le volume.

M. Hogarth s'est spécialisé depuis de nombreuses années dans l'étude des questions hittites et son autorité y est grande; cependant je voudrais faire quelques objections à son classement.

Si nous considérons la collection telle qu'elle se présente d'après les planches qui la reproduisent, et si nous la jugeons du point de vue « glyptique hittite », certains numéros pourraient n'y pas figurer. Nous

y retrouvons la dualité si caractéristique de la glyptique hittite : cylindres et cachets. De ceux-ci, il est toute une série appartenant à la dernière période (n°s 252-335), où se retrouve l'influence du style à décoration animale de l'époque précédente, et l'extension de l'emploi des symboles et des signes hiéroglyphiques. La série des cylindres numérotés 150 à 187 et 219 à 251 est comparable à ceux que nous ont fait connaître pour la période allant du seizième siècle au onzième siècle, les travaux de Ward, les Catalogues de la Bibliothèque Nationale, de la Collection de Clercq, etc. On y retrouve l'influence de la Mésopotamie, celle de l'Égypte, celle du monde égéen, le tout élaboré d'une façon très personnelle. La série qui va des numéros 50 à 149 et 188 à 211, qui se compose de cachets rectangulaires ou ronds est d'une richesse exceptionnelle ; nous y reviendrons tout à l'heure. Restent les cylindres n°s 1 à 49 qui seraient, avec certains cachets de la précédente série, les plus anciens échantillons de la glyptique hittite. Or ces cylindres nous sont connus, mais jusqu'ici ils ont été attribués à d'autres peuples qu'aux Hittites. Je renvoie pour les comparaisons au *Catalogue des cylindres orientaux du Musée du Louvre*, par M. L. Delaporte (t. I, 1920). M. Hogarth n'a pu avoir connaissance de ce volume édité en même temps que le sien, mais je le cite parce qu'il reproduit les cylindres bien connus publiés dans les *Découvertes en Chaldée*, et dans les *Mémoires de la Délégation en Perse* (t. VII et XII), auxquels je ferai allusion. La désignation des séries que j'emploie (T = Tello, S = Suse) est celle du Catalogue de M. Delaporte.

Tandis que la plupart des cylindres de l'Ashmolean Museum proviennent d'achats, ceux de la Mission de Chaldée et de la Mission de Suse sont le résultat de recherches régulières ; leur nombre et leur situation dans les fouilles créent donc, pour leur origine, une sérieuse présomption. Or, des cylindres analogues aux n°s 1, 3, 4, 14, 27, 49 de l'Ashmolean, qui représentent des animaux, ont été trouvés à Tello et à Suse (S. 266, S. 267, pl. XXIV ; S. 274, S. 278, pl. XXV) ; ils constituent la glyptique archaïque d'Elam et de Chaldée ; de même pour les motifs géométriques des n°s 3, 39, à rapprocher de T. 4, T. 6, T. 7, pl. I, et *passim*, pl. XVIII. Le motif du vase (n°s 24, 41, 42, etc.) se retrouve à Suse (empreinte S. 318, pl. XLII) ; la technique à la bouterolle qui affectionne la représentation de petits personnages accroupis à l'orientale (n°s 33, 34) et d'animaux placés devant une construction (n° 36), a sa réplique à Tello et à Suse (T. 25, pl. III ; S. 448, S. 454, pl. XXXII). Certains de ces motifs se retrouvent sur d'autres monuments de même époque, notamment sur la céramique, ce qui prouve qu'ils sont bien de l'Elam et du pays de Sumer. Il n'est pas jusqu'aux cachets en forme de petits animaux couchés (fig. 57), qui ne se voient avec sujet gravé selon la même technique de la bouterolle dans T. 15 à T. 17, pl. II ; S. 209, S. 210, S. 213, pl. XXII.

Parmi les cachets à décoration animale grossière (pl. III à V), nombreux sont les exemplaires qui ont un prototype susien (S. 250, S. 261, pl. XXIV ; S. 281 à S. 284, pl. XXV). La forme même du sceau en bouton (n°s 126 à 130) se retrouve ainsi que son décor géométrique à Suse (S. 29 à S. 32, pl. XIV ; S. 71, pl. XVI).

Il semble donc bien difficile de faire de

cette glyptique un témoignage particulier de l'art hittite. Qu'il faille tirer certaines conclusions de la présence de tant d'exemplaires du même style en territoire hittite paraît hors de doute et c'est un côté de la question des plus intéressants; mais n'est-il pas plus juste de restituer à l'art de la Mésopotamie et de l'Elam primitifs la majorité des cylindres des deux premières planches du Catalogue de l'Ashmolean, et un certain nombre de ceux qui sont reproduits dans les planches II à V ? La première période de la glyptique hittite (des origines à l'an 1500), se trouverait ainsi annulée, ou serait du moins peu représentée; mais cette conclusion ne serait-elle pas plus conforme à nos connaissances actuelles ?

G. Contenau.

Alte Denkmäler aus Syrien, Palästina und Westarabien. Cent planches in-4° publiées sur l'ordre d'Ahmed Djemal Pacha, commandant la 4e Armée turque, ministre de la Marine. — Berlin, Georg Reimer, 1918.

Wissenschaftliche Veröffentlichungen des deutschen turkischen Denkmalschutz-Kommandos. I. *Sinaï*, par Th. Wiegand. In-4° de 145 pages et 8 planches. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1920. — II. *Die griechischen Inschriften der Palaestina Tertia westlich der 'Araba*, par A. Alt. In-4° de 64 pages, *ibid.*, 1921. — III. *Petra* par W. Bachmann, C. Watzinger et Th. Wiegand. In-4° de 94 pages et 2 planches, *ibid.*, 1921

Les travaux dont on vient de lire les titres inaugurent une série d'études qui embrassera toute la Syrie. M. J. F. Scheltema a remarqué que cette mission archéologique allemande, attachée à l'expédition de Djemal Pacha, avait été inspirée par l'exemple de l'expédition française de 1860 (1). Nous n'aurions pas cherché à établir de comparaison; mais puisque l'idée en est venue à un savant étranger, nous devons nous y arrêter un instant.

D'abord les conditions sont fort différentes : l'expédition de 1860 apportait la paix en Syrie, non la terreur et la ruine. Si bien que Renan put travailler en toute sécurité et que la collaboration nouée avec les habitants de la côte a pu continuer après son départ. Le résultat aussi a été tout autre. Renan, travaillant uniquement dans l'intérêt de la science, a révélé les antiquités phéniciennes et son œuvre occupe encore le premier rang parmi les études sur la Phénicie.

Que nous révèlent les trois fascicules publiés jusqu'ici par M. Wiegand et ses nombreux collaborateurs ? Rien, ou du moins bien peu de chose. Le fascicule sur le Sinaï sera une déception, du moins pour ceux qui ne prendront pas un intérêt particulier aux détails de la guerre au désert et aux vues des plaines sablonneuses prises en avion : l'article du général Kress von Kressenstein n'est pas à sa place dans une publication archéologique.

Nous apprécions l'utilité des relevés qu'on nous offre des ruines de Ḥafir el-'Audja; mais il eut été plus utile encore d'en empêcher la destruction à peu près

(1) J. F. Scheltema, *The Lebanon in Turmoil. Syria and the Powers in 1860*. New-Haven, Yale Univ. Press, 1920, p. 181 : « Emulating the French, whose Syrian expedition of 1860 has resulted in Ernest Renan's *Mission en Phénicie*, the Germans behind Jamal Pasha's military efforts exercised their influence also in the archaeological field »

complète par l'armée turque qui a édifié, sur cet important champ de ruines, de grandes constructions militaires. Pendant ces travaux, d'intéressantes trouvailles ont été faites qui ont été dispersées et sont perdues pour la science, sauf une cruche copte (fig. 109) et les fragments de deux papyrus grecs chrétiens (p. 110 et suiv.) Décidément, le deutsche-turkische Denkmalschutz-Kommando paraît avoir manqué d'une organisation sérieuse et surtout d'autorité. Le titre de *Sinaï* que porte ce fascicule, grand in-4°, est un leurre, tant l'exploration de cette région a été restreinte.

Le deuxième fascicule n'est pas à inscrire à l'actif de la mission archéologique allemande. C'est dans son cabinet de travail que M. A. Alt a soigneusement colligé les 150 inscriptions grecques (1) de la Palestine désertique qu'il republie. Il n'y a pas là de textes nouveaux ; la plupart ont été découverts et publiés par les PP. français Abel, Jaussen, Savignac et Vincent dont les noms reviennent presque à chaque page; d'autres ont été relevés par des Américains ou des Anglais; l'apport de la mission archéologique allemande est insignifiant. Le commentaire lui-même n'offre rien de bien nouveau ; il enregistre souvent les lectures et explications de M. Clermont-Ganneau. Ce fascicule rendra cependant service, car ces textes étaient jusqu'ici extrêmement dispersés.

L'étude sur Pétra est le fruit d'une visite de quinze jours à ces ruines célèbres, poursuivie par MM. Wiegand, Watzinger et Bachmann, accompagnés d'un médecin de Fribourg-en-Brisgau, d'un aspirant-officier servant d'interprète, Abraham Effendi de Smyrne, et de deux volontaires allemands MM. Albert Hempel de Kerkouk et Léopold Wagner de Caïffa. Si les relevés concernant les édifices civils de Pétra ne manquent pas d'intérêt, toutefois, là encore, l'exploration est restée superficielle et devra être reprise.

En somme, résultats très modestes, noyés dans un plan trop vaste bien que restreint, jusqu'ici tout au moins, aux antiquités grecques, qui, malheureusement, sont le plus souvent de très basse époque.

René Dussaud.

(1) Les quelques noms arabes fournis par les papyrus de Ḥafir el-'Audja sont enregistrés dans l'index des noms de personnes avec de meilleures restitutions que dans le fascicule précédent. Au pap. 1, lig. 2, restituer Ἀλα[illegible].

Relation d'un voyage du sultan Qâitbây en Palestine et en Syrie, traduit de l'arabe par Mme R. L. Devonshire (extr. du *Bulletin de l'Institut Français d'archéol. orient.*, t. XX). Broch. in-4° de 42 pages, deux planches et une carte. Le Caire, 1921.

Mme R. L. Devonshire a été heureusement inspirée en donnant une traduction française de l'intéressante relation du voyage effectué en Syrie par le sultan Qaitbey en l'an 882 de l'hégire (1477 ap. J.-C). L'auteur de cette relation, dont le nom a échappé à Lanzone dans son édition du texte arabe (1878), est indiqué par le Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Khédiviale au Caire : c'est Abou el-Baqa (1).

Il existait déjà une traduction allemande

(1) Le ms. arabe n° 5918 de la Bibliothèque Nationale est une copie de celui du Caire ; cf. H. Derenbourg, *Les mss. arabes de la collection Schefer, à la Bibl. Nat.* (extr. du *Journal des savants*, 1901), p. 23-24.

due à Gildemeister (1), mais il était naturel de rendre ce récit accessible au public de langue française et nous devons en remercier la savante traductrice. Il est regrettable, toutefois, que les spécialistes très qualifiés dont elle a pris conseil, ne lui aient pas signalé le mémoire de M. Clermont-Ganneau (2) dans lequel le savant maître a résolu la plupart des problèmes topographiques soulevés par ce texte. Nous indiquerons ici les corrections les plus indispensables pour suivre l'itinéraire du sultan, en notant par les initiales Cl.-G. ce que nous empruntons au mémoire en question.

P. 6 : L'auteur du récit rejoint la caravane du sultan à Khan Minyé ou Mounyé voisin de Tibériade (Cl.-G.), après avoir visité divers tombeaux (et non pas : Ensuite nous visitâmes...). La traduction, à propos du tombeau de Abou Ḥoreira (l'arabe vocalise bien ; la traduction donne à tort Ḥarira), saute la mention « à Yebna ». — P. 7 : Il eut fallu noter que Mouleiḥa n'était autre que Mellaḥa au N.-O. du lac de Ḥoulé (Gildem. et Cl.-G.). Mme D. hésite entre Djisr Zeitoun et Djisr Zannoun qui ne correspondent pas à des vocables connus dans la Beqâ'a. M. Cl.-G. a songé à Zeinoun, mais Deir Zeinoun paraît en dehors de la route suivie. Le nom de Djisr Zenoub n'aurait-il pas été donné au pont de Djoubb Djenin sur le Litani, à cause de la proximité de Tell Zenoub ? — P. 9 : la vocalisation el-Ḥadath du texte arabe est bonne non el-Ḥadith. — P. 11 : le texte porte correctement esh-Shoghr (non esh-Shoghry). — P. 12 : le texte de Lanzone est évidemment fautif, il faut lire Ḥabib en-Nadjdjar (Cl.-G.), nom du saint bien connu d'Antioche. — P. 12 et 13 : il ne faut pas hésiter à lire Baghras au lieu de Baghrad. — P. 13 : M. Clermont-Ganneau a montré que la citadelle visitée après Baghras était Darbesak. — P. 14 : la vocalisation 'Amiq (non 'Amak) du texte arabe est à conserver. Par contre, il faut corriger Boughra en Yaghra (Cl.-G.). De même, il ne fallait pas hésiter à corriger les mauvaises graphies pour 'Azaz (le texte arabe, p. 15, porte 'Azzâz, non Ghazzâz comme note la traduction) et Mardj Dabiq. Même page, ligne 4, le sultan se rend à Yaghra pour examiner le pont et le khan (non les ponts et les khans).

Le sultan pousse par 'Aintab jusqu'à Biredjik où il contemple l'Euphrate, ce qui a toujours été le rêve du maître de l'Egypte. Il revient par Alep (P. 15, lire « Nahr el-Qouweiq » au lieu de « Bahr el Qouiq »), Ḥama, Ḥoms. De là, il gagne Ḥasya (Cl.-G. ; non Hama, comme note la traduction, certainement par une faute d'impression), Qara, Nebk où le sultan passe la journée du mercredi (il est indiqué à tort que cette journée est passée à Qara), Qouteifé, Qouṣeir et Damas. L'itinéraire détaillé de Damas en Egypte par la grande voie de Djisr Benat Ya'qoub a été élucidé par M. Cl-G.

Mme Devonshire a fait suivre ce curieux récit d'une notice, extraite de l'*Histoire d'Egypte* d'Ibn Iyâs, où sont rapportés les propos que le voyage avait suscités en Egypte : le sultan tombé malade à Ḥama faillit ne pas rentrer au Caire.

René Dussaud.

(1) *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, III, p. 246 et suiv.

(2) *La relation du voyage du sultan Qaït-bay en Syrie*, dans *Recueil d'archéol. orient.* III, p. 248-258.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Byblos et l'Égypte.

Renan avait récolté en 1860, sur plusieurs points de la côte de Syrie, des antiquités égyptiennes qui paraissaient importées de la vallée du Nil, mais le fragment hiéroglyphique qu'il trouva à Byblos présentait autrement d'importance. Em. de Rougé reconnut que ce fragment provenait d'un temple ou d'un palais exécuté à Byblos même, en pierre du pays, par une main purement égyptienne. En dépit de ce diagnostic si précis que confirma plus tard la découverte de deux nouveaux fragments hiéroglyphiques qui entrèrent dans la Collection Loeytved, personne ne semblait encore avoir songé à retrouver les ruines de ce temple, que mentionne pourtant un passage du *Voyage d'un Egyptien* (1). En 1919, désigné par M. Huvelin pour faire partie de la Mission de Syrie organisée par l'Université de Lyon, je me rendis à Byblos et j'y séjournai deux semaines avec l'espoir d'y relever de nouvelles traces du passage des Egyptiens. Les indigènes avaient justement fait sortir du sol dans ces dernières années cinq fragments hiéroglyphiques d'importance diverse, un fragment d'une stèle de basse époque, couverte de textes magiques analogues à ceux de la stèle Metternich, dont le P. Ronzevalle avait eu connaissance le premier et dont il me remit d'excellentes photographies, puis deux fragments d'une stèle érigée par Ramsès II et un fragment de bas-relief portant en beaux hiéroglyphes le nom de Thoutmes III. Il faut mentionner à part un bloc qui forme actuellement la pierre angulaire d'une maison indigène, orné sur une de ses faces de deux tableaux symétriques, gravés au trait, qui représentent un roi, dont les noms ne sont plus lisibles, tendant une offrande à un dieu et à une déesse, désignés l'un et l'autre par l'épithète *nb Kbn* ou *nbt Kbn* « seigneur » ou « dame de Byblos ». Cette épithète est donnée à la déesse Hathor dans des textes égyptiens du moyen Empire. Mais surtout, l'orthographe du nom de Byblos sur notre bas-relief doit retenir l'attention. C'est l'orthographe archaïque à laquelle succéda, à partir de la 12[e] dynastie une orthographe nouvelle *Kpn* (1).

Ces trouvailles portent à huit le nombre des fragments hiéroglyphiques sortis jusqu'à présent du sol de Djebaïl. Leur présence serait inexplicable si l'on n'admettait que les Pharaons ont bâti sur ce point de la côte de Syrie, où leurs négociants allaient constamment chercher les beaux arbres du Liban, un ou plusieurs sanctuaires. Quelques-uns de ces fragments ont été relevés à la place même où les indigènes les ont extraits du sol, dans le quartier compris entre la citadelle et la mer. C'est dans ce quartier qu'il faudra chercher ce qui reste du monument égyptien.

M. Clermont-Ganneau a bien voulu donner lecture à l'Académie des Inscriptions, dans une séance de mars, d'une notice que je lui avais envoyée sur le temple pharaonique de Byblos et dont celle-ci n'est que le résumé. Le résultat de cette lecture fut que l'Académie décida de faire entreprendre le plus tôt possible des fouilles sur le site de Byblos qu'il avait toujours été dans son intention de faire explorer à fond. Il est probable que

(1) *Papyrus Anastasi* I, 20,7 dans Gardiner, *Egyptian hieratic texts*, p. 22.

(1) K. Sethe, dans l'*Aegyptische Zeitschrift*, t. XLV, pp. 9 et sqq.

les fouilles de Byblos commenceront dès cet automne.

PIERRE MONTET.

Strasbourg, le 24 mai 1921.

Une nouvelle Bibliothèque archéologique et historique.

Dans l'intention de favoriser les études archéologiques et historiques concernant la Syrie, le général Gouraud, Haut-Commissaire, sur la proposition de M. de Caix, secrétaire-général du Haut-Commissariat et de M. Virolleaud, Conseiller pour l'Archéologie et les Beaux-Arts, a décidé de créer une Bibliothèque archéologique et historique. Le premier volume, qui vient de paraître et dont nous aurons l'occasion de rendre compte, a pour titre : ABOU YOUSOF YA'KOUB, *Le Livre de l'impôt foncier* (*Kitâb el-Kharâdj*), traduit et annoté par E. Fagnan, chez P. Geuthner à Paris. D'autres ouvrages sont en préparation.

M. Ch. Virolleaud qui dirige le service des Antiquités et des Beaux-Arts de Syrie avec autant d'activité que d'autorité scientifique, a présenté au public cette nouvelle *Bibliothèque* dans un *Avant-propos* où il en explique l'objet et l'utilité. Nous ne pouvons mieux faire que de le reproduire :

« *Il y aura bientôt deux ans que la « Revue d'art oriental et d'archéologie », qui porte le titre de* SYRIA, *a été fondée sur l'initiative de MM. Pottier, Migeon et Dussaud, et l'on sait que cette magnifique publication a été accueillie, en Orient comme en Europe, avec la plus grande faveur.*

« *Du moment, en effet, que la France avait pris en main la direction des recherches archéologiques en territoire syrien et libanais, il était nécessaire qu'une revue spéciale fût consacrée tant à l'exposé des résultats acquis qu'à la discussion des questions nouvelles, et c'est également dans* SYRIA *qu'on trouvera le compte rendu des fouilles qui ont été amorcées, cette année même, sur la côte de Phénicie, à Damas et dans la vallée de l'Oronte.*

« *Cependant, comme le nombre des documents croît tous les jours et que la diversité des problèmes est très grande, il a paru qu'il était utile, sinon tout à fait indispensable de créer, sans attendre davantage, une* Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie, *c'est-à-dire une collection de monographies relatives aux institutions, aux cultes et aux arts des différents peuples qui se sont succédé en Syrie, depuis les origines jusqu'aux temps modernes.*

« *Ainsi, la Revue* SYRIA *et la* Bibliothèque archéologique *se prêteront un mutuel appui, et l'on peut estimer que ces deux recueils réunis apporteront une importante contribution à la connaissance d'un pays dont le sol, qui a déjà livré bien des textes précieux, recèle encore, sans aucun doute, le mot de tant d'énigmes.*

« *Il convenait que l'ère de liberté qui s'est ouverte pour la Syrie en 1919 fût marquée, dans le domaine des sciences historiques, par une sorte de renaissance. M. le général Gouraud, Haut-Commissaire de la République Française, l'a bien compris dès le début, et la fondation de la présente* Bibliothèque *n'est que le plus récent témoignage de l'intérêt qu'il daigne porter à nos travaux.* »

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

5-62 10-21. — Tours, Imprimerie L. ARRAULT et Cie.

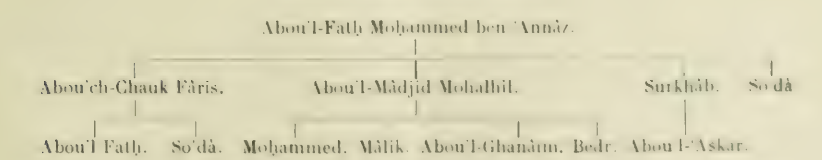
LES BANOU-'ANNÂZ

PAR

CLÉMENT HUART

La lutte entre les Bouides et les Seldjouqides, entre l'élément iranien indigène et les envahisseurs turcs, remplit toute la première moitié du onzième siècle de notre ère. L'enjeu de la dispute était la prépondérance dans le Khalifat par la possession effective de Bagdad, capitale des Khalifes Abbassides, dont le pouvoir temporel avait complètement disparu, mais dont l'influence spirituelle dominait le monde musulman. Au milieu des troubles qui accompagnèrent les attaques des Turcs et des querelles intestines qui affaiblirent la famille de Bouye, de petits États se créèrent, qui ne furent pas assez puissants pour mener une existence indépendante, mais vécurent en se rattachant, par des liens d'une vassalité assez lâche, à tel ou tel souverain que la fortune des armes favorisait. Telle est cette dynastie des Banou-'Annâz, qui gouverna pendant cent trente ans lunaires la contrée de Ḥolwân et de Kirmanchâh, c'est-à-dire la route même qui de Bagdad donnait accès à Hamadân et aux hauts plateaux de l''Irâq-'adjémî. Les historiens la négligent généralement, et l'*Encyclopédie de l'Islam* l'a passée sous silence. Elle a pourtant joué un rôle dans les événements qui, à cette époque, changèrent la face des choses dans l'Orient musulman. Les pages qui suivent sont destinées à faire revivre ces figures oubliées.

Dynastie des Banou-'Annâz [1].



[1] La table qui figure en marge du *Târîkh Mounadjdjim-bachi*, t. II, p. 503, est incomplète et erronée.

I. — Abou'l-Fatḥ Moḥammed ben 'Annâz.

Sauf un seul, tous les membres de cette famille portaient des noms arabes, et pourtant ils étaient d'origine kurde ; le fondateur de la dynastie, Moḥammed, était le chef des Kurdes Châdhendjân[1], et régna vingt ans à Ḥolwân[2], dont il fut le prince. 'Annâz, nom de son père, signifie « celui qui porte un javelot (*'anaza*) ».

Quant à lui, il fut d'abord au service du Bouïde Abou-Naçr Bèhâ-ed-daula, fils d''Adod-ed-daula Fennâ-khosrau, fils lui-même de Rokn-ed-daula, qui succéda à Bagdad à Chéref-ed-daula : c'est ce prince qui déposa le khalife abbasside eṭ-Ṭâï' en 381 (991) pour payer la solde des troupes en saisissant le trésor, enleva le Fârs aux enfants d''Izz-ed-daula Bakhtiyâr, conquit le Kirman, et mourut en 403 (1012), à l'âge de 42 ans, après avoir exercé le pouvoir pendant vingt-quatre ans[3]. C'est sans doute pour récompenser les services rendus à son maître qu'il avait obtenu, à titre de fief, la ville de Ḥolwân, mais l'histoire est muette sur ce point.

Quoi qu'il en soit, c'est à propos de la ville de Daqoûqâ[4] que Moḥammed ben 'Annâz prend figure de chef d'armée. Il s'en empara en 387 (997). Cette ville passa d'ailleurs en plusieurs mains au cours de cette même année. Elle appartenait alors à un chef de la tribu arabe des 'Oqaïl[5], Ḥosâm-ed-daula el-Moqallid ben el-Mosayyib, qui s'était emparé de Mossoul en 386 (996) à la mort de son frère Abou'dh-Dhawwâd, malgré sa propre tribu, qui préférait son frère 'Ali en sa qualité d'aîné ; mais el-Moqallid mit de son côté une partie de la garnison de la ville et s'engagea à verser à Bèhâ-ed-daula un tribut

[1] Ibn-Khaldoûn, *Kitâb el-'Ibar*, éd. de Boulaq, t. IV, p. 546.

[2] Ville sur la frontière de l''Irâq-'arabî et de l''Irâq-'adjémi, au pied des montagnes, à cinq relais de Bagdad. *Mèrâçid*, t. I, p. 314 ; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 142 ; *Bibliotheca geogr. arab.*, t. IV, à l'index ; Abou'l-Fedâ, *Géographie*, t. I, pp. 306-307 ; Dimachqî, *Cosmographie*, trad. Mehren, p. 250.

[3] Mirkhond, *Rauzat eç-Çafâ*, t. IV, p. 51 ; — Fr. Wilken, *Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh*, p. 84 ; Ḥamdollah Mustaufi, *Tarikh-i Gozidè*, éd. et trad. Gantin, t. I, pp. 176-177 ; éd. Browne, p. 430 (la date de 404 donnée par cet auteur est erronée) ; Ibn-el-Athîr, *Chronicon*, éd. Tornberg, t. IX, pp. 55, 169.

[4] Ville entre Arbèles et Bagdad. *Mèrâçid*, t. I, p. 405 ; Abou'l-Fedâ, *Géogr.*, t. I, p. 286 ; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 181.

[5] Prononcé aujourd'hui *'agêl* en Syrie.

annuel de deux millions de dirhems, somme réduite plus tard à dix mille dinars payés en une seule fois, à la suite de combats qui se terminèrent par une réconciliation; le nouveau maître de Mossoul n'eut plus à payer que le droit de protectorat (*resm el-ḥimâya*). Ce chef arabe, qui était borgne, enleva Daqoûqâ, à la date précitée, à Djibrâïl ben Moḥammed, fantassin persan de la garnison de Bagdad, qui s'était élevé au rang de condottiere et avait rassemblé, en vue de razzias ou plutôt de chasse à l'esclave, une troupe considérable, qu'il avait munie d'armes; sur sa route, il passa près de Daqoûqâ alors investie par el-Moqallid; les habitants de la ville implorèrent le secours du condottiere qui les protégea et les défendit. Or il y avait dans cette même ville deux chrétiens qui y dominaient et en avaient réduit les habitants [musulmans] à l'esclavage; un groupe de ces derniers alla trouver Djibrâïl pour lui représenter qu'avant de courir à la guerre sainte, il devait délivrer la ville de l'oppression qui pesait sur elle; suivant ce conseil, il réussit à s'emparer de ces deux chrétiens et à devenir le maître de la cité, qu'il traita avec justice[1]. Puis ce fut le tour d'el-Moqallid d'y dominer, jusqu'au moment où elle passa en la possession de Moḥammed ben 'Annâz; plus tard, elle fut prise par Qirwâch[2]; ensuite elle passa au pouvoir de Fakhr-ed-daula Abou-Ghâlib[3]. Alors ce même Djibrâïl revint à la charge, avec le concours d'un émir kurde nommé Moûçak ben Djakôyé; tous deux renvoyèrent les agents de Fakhr-ed-daula et s'emparèrent de cette localité. Attaqués ensuite par Bedrân ben el-Moqallid[4] qui les vainquit, ils perdirent cette possession.

En 397 (1006-1007), Moḥammed ben 'Annâz s'était réfugié auprès de Râfi'

[1] Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 88, 95, 96. El-Moqallid fut assassiné en 391 par ses esclaves turcs, à el-Anbâr, pour se venger des exécutions auxquelles il s'était livré sur leurs camarades qui avaient pris la fuite (Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 116).

[2] Abou'l-Menî' Mo'tamad-ed-daula Qirwâch était le fils aîné d'el-Moqallid et lui succéda. Il joua un rôle considérable dans les guerres intestines qui désolèrent ces régions. Ibn-Châkir el-Kotobi lui a consacré une notice biographique, *Fawât el-Wafayât*, t. II, p. 163.

[3] Fakhr-ed-daula (*alias* el-Molk) était le ministre de Béhâ-ed-daula; il remporta, grâce à la résistance de ses auxiliaires déïlémites, la victoire sur Abou'l-Abbâs ben Wâçil, seigneur de Baçra, victoire décisive qui marqua la fin du pouvoir de ce personnage. Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 138.

[4] Abou'l-Fadl Bedrân était le frère de Qirwâch; il enleva er-Raḥba [sur l'Euphrate, entre Raqqa et 'Ana] à 'Isâ ben Khilâṭ en 399; Qirwâch lui restitua Naçîbîn en 417; il reperdit cette ville à Naçr-ed-daula ben Merwân en [illegible]; il l'obtint de nouveau de Naçr-ed-daula après avoir tenté en vain de s'en emparer de vive force en 421; il mourut en 425 (Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 148, 249, 257, 280, 298).

ben Moḥammed ben Maqn[1] lorsque Bedr ben Ḥasanôyè[2] lui avait enlevé Ḥolwân et Qirmisîn[3]. Bedr envoya un messager à Râfi' pour lui rappeler l'amitié qu'il avait pour son père, les droits qu'il avait sur lui Râfi', le blâmer de l'asile accordé à son adversaire, et lui demander d'éloigner celui-ci, pour que lui, Bedr, pût continuer d'être fidèle à ses engagements et à son ancienne amitié. Râfi' n'acquiesça pas à cette demande : alors Bedr envoya un corps expéditionnaire vers les possessions de Râfi' à l'est du Tigre et les pilla. Ces troupes attaquèrent la maison de Râfi' à el-Maṭîra[4], la pillèrent et l'incendièrent ; puis elles se dirigèrent vers la forteresse de Berdân qui appartenait également à Râfi', s'en emparèrent de vive force, brûlèrent les récoltes qui y étaient renfermées et comblèrent les puits. Ainsi repoussé des États de Râfi', Moḥammed ben 'Annâz se rendit à Bagdad auprès d''Amîd-el-Djoyoûch, qui lui donna un vêtement d'honneur, lui fit des présents généreux et lui promit son aide[5].

'Amîd-el-Djoyoûch (« soutien des troupes ») est le titre qui fut donné à Abou-'Ali el-Ḥasan ben Abi-Dja'far Ostâdh-Hormuz[6], général du Bouïde Çamçâm-ed-daula[7], lorsqu'il fut chargé, en 390 (1000), du gouvernement du Khoûzistan ou Susiane, province ruinée par les exactions de son précédent gouverneur. Il avait rendu de grands services à son maître. En 383 (993), il s'était emparé de la forteresse où s'étaient réfugiés les fils de Bakhtiyâr[8] ; en 387 (997), il avait été chargé d'une mission auprès des mercenaires déïlémites en vue de leur distribuer de l'argent ; il s'empara de Djondéï-Sâboûr qui appartenait à Béhâ-ed-daula et chassa les mercenaires turcs du Khoûzistan, de sorte qu'il resta maître du pays. Çamçâm-ed-daula ayant été mis à mort en dhou'l-hidjdja 388 (déc. 998) après avoir régné dans le Fârs neuf ans et huit

[1] Surnommé Abou-Dir' et Chihâb-ed-daula ; ce chef arabe était poète et mourut en 406. Ibn-el-Athir, t. IX, pp. 95, 183.

[2] Fondateur de la dynastie kurde des Ḥasanôïdes à Dinawar.

[3] Nom arabe de Kirmânchâh. Cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire de la Perse*, p. 438.

[4] Bourgade des environs de Sâmarrâ où l'on se rendait en villégiature ; elle fut construite à la fin du khalifat d'el-Mamoûn par Maṭar ben Fazâra ech-Chéïbâni qui lui donna son nom ; elle est fréquemment citée dans les poésies des khalifes. Cf. *Mèrâçid*, t. III, p. 117.

[5] Ibn-el-Athir, t. IX, p. 138.

[6] Ce nom persan du père de 'Amîd-el-Djoyoûch signifie « Celui qui a Ahura-Mazda pour maître ».

[7] Autre fils d''Aḍod-ed-daula Fennâ-Khosrau, qui mourut en 388 (998).

[8] 'Izz-ed-daula Abou-Mançoûr Bakhtiyâr fut exécuté en 367 (977-978).

mois. 'Amîd-el-Djoyoûch, en 389 (999), se soumit à Béhâ-ed-daula avec ses troupes déïlémites ; c'est à cette occasion que les historiens rapportent cette coutume des montagnards de la Caspienne que, quand ils avaient résolu de faire la paix, ils livraient d'abord un violent combat destiné à être le dernier, afin qu'on ne pût soupçonner la qualité de leur bravoure. En 392 (1002), il fut envoyé par Béhâ-ed-daula, son nouveau maître, rétablir l'ordre en 'Iraq-'Arabî ; en 393 (1003), il fait la guerre à Abou-Dja'far el-Ḥadjdjâdj et le chasse de l''Irâq qu'il gouvernait au nom de Béhâ-ed-daula. De nouveau, cette même année, il fut chargé de maintenir la sécurité à Bagdad, dévastée par les brigands ; il interdit aux Sunnites et aux Chî'ites de manifester publiquement leurs croyances, et exila Ibn-el-Mo'allim, jurisconsulte des Imamites. L'année suivante, ayant à combattre Abou'l-'Abbâs ben Wâçil qui s'était emparé de la Baṭîḥa, il est surpris par celui-ci et perd ses bagages et ses trésors. Ayant reçu mission de Béhâ-ed-daula, en 397 (1006-7), de combattre Bedr ben Ḥasanôyè qui avait prêté son concours à ses adversaires, tels qu'Abou'l-'Abbâs ben Wâçil, il conclut la paix avec ce Bedr moyennant le paiement des dépenses faites pour équiper l'armée. Il mourut à Bagdad en 401 à l'âge de 49 ans. Son père avait été l'un des chambellans du Bouïde 'Aḍod-ed-daula, et c'est celui-ci qui avait placé le futur 'Amîd-el-Djoyoûch au service de son fils, Çamçâm ed-daula[1].

Nous venons de parler d'Abou'l-'Abbâs ben Wâçil ; il fut arrêté à Khâniqîn[2] par Moḥammed ben 'Annâz en 397 (1006-7) et emmené par lui à Bagdad ; mais, sur un ordre de Béhâ-ed-daula, le rebelle fut exécuté en cours de route.

Moḥammed ben 'Annâz mourut à Ḥolwân en 401 (1010-1011), après avoir gouverné cette province pendant vingt ans. Il eut pour successeur son fils Abou'ch-Chauk Fâris. Des troupes furent envoyées de Bagdad pour combattre celui-ci, qui se porta à leur rencontre et leur livra un rude combat, mais il fut vaincu et forcé de s'enfuir à Ḥolwân où il séjourna jusqu'au moment où il arrangea ses affaires avec le ministre Abou-Ghâlib quand celui-ci se dirigea vers l''Irâq-'arabî[3].

(1) Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 67, 94, 101, 106, 116, 126, 129, 139, 157.

(2) Ville sur la route de Bagdad à Hamadan, à six parasanges de Qaçr-Chîrîn. Elle était remarquable par une source abondante de naphte et par un grand pont de vingt-quatre arches. *Méraçid*, t. I, p. 336.

(3) Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 158.

II. — Abou'ch-Chauk Fâris.

Abou'ch-Chauk avait reçu le titre honorifique de Ḥosâm-ed-daula. En 404 (1013-1014), le chef de la tribu arabe des Banou-Asad, Abou'l-Ḥasan 'Ali ben Mazyad el-Asadî, marcha contre lui avec l'intention de le combattre, mais ils firent la paix avant d'en venir aux mains ; et le fils de ce chef, Abou'l-Agharr Dobéïs ben 'Ali, épousa la fille d'Abou'ch-Chauk.

Cet 'Ali ben Mazyad a aussi son histoire. Il portait le titre de Sanad-ed-daula. En 387 (997), il se révolta contre Béhâ-ed-daula, fut poursuivi, se sauva dans un endroit inaccessible, puis se soumit. Les Banou-Asad s'étant joints aux 'Oqaïl chassés de Ctésiphon par Béhâ-ed-daula en 392 (1002), Abou-Dja'far el-Ḥadjdjâdj marche contre eux à la tête de renforts tirés des Khafâdja qu'il avait fait venir de Syrie : la bataille, livrée en ramadan aux environs de Bâ-Karm, tourna au désavantage des Déïlémites et des Turcs. Dans une seconde bataille près de Koûfa, les 'Oqaïl et 'Ali ben Mazyad furent mis en déroute et pillés. Fâché contre Béhâ-ed-daula, il quitta le Khoûzistan en 397 (1006-7) et alla rejoindre Bedr ben Ḥosanôyè qui avait réuni des forces considérables et marchait sur Bagdad ; mais cette armée se dispersa quand on apprit le succès de Béhâ-ed-daula sur Abou'l-'Abbâs ben Wâçil : 'Ali ben Mazyad rentra dans son pays. En 398 (1007-8), il intercéda en faveur d'Ibn-el-Mo'allim expulsé de Bagdad et obtint son rappel ; en 402 (1011-12), il intervint pour faire relâcher Solṭân, fils de Thamal el-Khafâdjî, emprisonné à Bagdad, et dépensa beaucoup d'argent pour arriver à son but. La même année, il est chargé de venger la caravane des pèlerins massacrée et pillée par les Khafâdja ; il surprend ceux-ci près de Baçra et rentre en possession d'une partie des biens enlevés. Il reçut un vêtement d'honneur de la part de Solṭân-ed-daula[1] en 403 (1012-13) ; l'année suivante, il attaque de nouveau les Khafâdja sur l'ordre du ministre Fakhr-el-Molk. En moḥarrem 405 (juill. 1014), il fit la guerre aux fils de Dobéïs pour venger la mort de son frère Abou'l-Ghanâïm assassiné par eux ; il avait pour femme la sœur de ses adversaires. Il remporta la victoire, et le ministre Fakhr-el-Molk, dont il venait de trouver dans le butin des lettres compromettantes,

[1] Abou Chodjâ', fils de Béhâ-ed daula, qui mourut en 415 (1025) ; cf. Wilken, *op. laud.*, p. 90.

se vit obligé de lui donner l'investiture de la Mésopotamie Dobéisiyya, sauf certaines localités telles que eṭ-Ṭib[1], Qorqoûb[2], etc. Toutefois Modar, fils de Dobéïs, le surprit de nuit et pilla son camp : il fut contraint de s'enfuir à en-Nil[3]. En 406 (1015-16), comme nous le verrons ci-après, il prêta son concours à Abou'ch-Chauk contre Ṭâhir ben Hilâl. L'année suivante, une sédition ayant éclaté à Wâsiṭ entre Sunnites et Chi'ites, ceux-ci, expulsés, se réfugièrent auprès de lui. Il mourut en dhou'l-qa'da 408 (avril 1018), laissant pour chef de la tribu son fils Noûr-ed-daula Abou'l-Agharr Dobéïs[4].

Reprenons l'histoire d'Abou'ch-Chauk Faris. En 406 (1015-1016), le Bouïde Chems-ed-daula, fils de Fakhr-ed-daula[5], mit en liberté Ṭahir, fils de Hilâl ben Bedr et lui fit jurer de lui obéir ; puis des troupes se rassemblèrent autour de lui, de sorte qu'il devint fort, lutta contre Abou'ch-Chauk et le mit en fuite ; So'dâ, frère d'Abou'ch-Chauk, fut tué. Une seconde fois Abou'ch-Chauk fut mis en déroute par lui et s'enfuit jusqu'à Ḥolwan : 'Ali ben Mazyad lui prodigua son concours, mais il ne recommença pas la lutte. Ṭahir s'établit à Nahréwân, fit la paix avec Abou'ch-Chauk et épousa sa sœur. Lorsque Ṭahir se crut assuré de son adversaire, celui-ci l'attaqua à l'improviste et le tua pour venger la mort de son frère So'dâ ; ses compagnons enlevèrent son corps et l'enterrèrent au mausolée de la Porte de la Paille (Bab-et-tibn)[6]. En 414 (1023), 'Alâ-ed-daula le Kâkôïde[7] s'empara de Hamadan, de Dinawar qu'il enleva à Abou'ch-Chauk, et de Sabour-Khwast[8]. Ensuite Ḥosam-ed-daula

[1] Ville habitée par des Araméens, entre Wâsiṭ et la Susiane. ABOU'L-FÉDA, *Géogr.*, t. I, pp. 314-315.

[2] Entre Wâçiṭ, Baçra et el-Ahwâz, à sept parasanges d'eṭ-Ṭib et à dix de Suse. ABOU'L-FÉDA, *op. cit.*, t. I, *ibid.*

[3] Petite ville de Babylonie, près de Ḥilla qu'on appelle aussi Ḥilla des Banou-Mazyad. (Lire ainsi au lieu de *Neil*, que porte le texte imprimé d'IBN-EL-ATHIR). Cf. ABOU'L-FÉDA, *Géogr.*, p. 296.

[4] IBN-EL-ATHIR, t. IX, pp. 97, 121, 136, 155, 166, 167, 171, 174, 182, 209, 215.

[5] Fakhr-ed-daula était un fils de Rokn-ed-daula (WILKEN, pp. 76-77).

[6] Le cimetière de Bâb-et-Tibn est cité par el Khaṭib el-Baghdâdi, l'*Introduction topographique à l'Histoire de Baghdâdh*, trad. G. Salmon, pp. 64, 83, 106; il fut inondé en 367. C'était l'extrémité nord de la ville du temps d'Aḥmed ben Ḥanbal ; cette partie de la ville était en ruines du temps de Yâqoût (t. I, p. 443) et transformée en champs ensemencés. Sur ces événements voir IBN-EL-ATHIR, t. IX, p. 182 ; IBN-KHALDOÛN, t. IV, p. 517.

[7] Sur la dynastie des Kakôïdes, voir l'*Encyclopédie de l'Islam*, s. h. v.

[8] Ville située entre la Susiane, dont elle est séparée par les montagnes des Loures, et Ispahan, à vingt parasanges de Nehâwend. Cf. *Merâcid*, t. II, p. 1 ; BARBIER DE MEYNARD, *op. laud.*, p. 292. Son nom est orthographié Châbor Khâst par ISTAKHRI, pp. 197, 201 et IBN-ḤAUQAL, p. 264.

marcha contre Abou'ch-Chauk, mais celui-ci lui envoya Mocharrif-ed-daula pour intercéder en sa faveur, et Ḥosâm renonça à son projet[1].

En 420 (1029), Abou-Kâlîdjâr[2], se dirigeant vers Wâsiṭ, convoqua Qirwâch, prince de Mossoul, qui ne se rendit pas à son invitation; Djèlâl-ed-daula[3] rassembla ses troupes, demanda du secours à Abou'ch-Chauk et à d'autres, et descendit le fleuve jusqu'à Wâsiṭ. Abou'ch-Chauk envoya plus tard un espion à Abou-Kâlîdjâr pour l'informer de l'arrivée des troupes de Maḥmoûd le Ghaznéwide à Ṭokhar, avec l'intention d'attaquer l''Irâq, en lui proposant de faire la paix et de s'entendre pour repousser les Ghaznéwides hors du pays[4]. La même année, el-Moqallid, fils d'Abou'l-Agharr ben Mazyad, passa le Tigre pour se rendre auprès d'Abou'ch-Chauk et séjourna auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût amélioré ses affaires[5].

Dans la même année encore, les Ghouzz s'emparent de Mossoul. Qirwâch, prince de cette ville, descend le Tigre jusqu'à es-Sinn[6] et demande du secours à tous ses voisins. Djèlâl-ed-daula ne lui en envoya point, n'étant plus obéi par ses troupes, composées de Turcs; au contraire, Dobéïs ben Mazyad se rend auprès de lui, ainsi que la totalité des 'Oqaïl; des secours lui vinrent encore d'Abou'ch-Chauk, d'Ibn-Warrâm[7] et d'autres, mais ceux-ci n'arrivèrent pas à temps pour empêcher l'événement, c'est-à-dire la défaite des Arabes par les Ghoùzz le 20 ramaḍan (2 octobre)[8].

(1) Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 233.

(2) Abou-Kâlidjâr Merzbân est fils de Sulṭân-ed-daula; il mourut en 440 (1048). Fr. Wilken, *op. cit.*, p. 94.

(3) Autre fils de Sulṭân ed-daula, né en 383 (993), mort en 435 (1044).

(4) Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 264.

(5) *Id.*, *op.*, t. IX, p. 266.

(6) Appelée aussi Sinn-Bârimâ, pour la distinguer de ses homonymes; ville sur le Tigre, au-dessus de Tekrit, au confluent du Zâb inférieur. Cf. *Merâçid*, t. II, p. 60; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 257; Abou'l-Féda, *Géogr.*, p. 288-289.

(7) Abou'l-Fatḥ ben Warrâm. C'est la première fois que le nom de ce chef arabe apparait dans l'histoire, mais non la dernière. En 448, le khalife fatimite el-Mostançir envoie des vêtements d'honneur à différents chefs qui avaient reconnu sa suzeraineté, tels qu'el-Basâsiri, Dobéïs ben Mazyad et plusieurs autres, parmi lesquels Abou'l-Fatḥ ben Warrâm. Les victoires de Toghrul-beg le Seldjouqide allaient bien vite les détacher de cette alliance. La même année, Dobéïs et Qoréïch, après avoir reconnu le Seldjouqide, lui demandent de leur envoyer Ibn-Warrâm, ce qu'il fit, et celui-ci revint d'auprès d'eux en rapportant la reconnaissance de la souveraineté de Toghrul-beg. En 450, il est fait prisonnier lorsqu'il se trouvait en compagnie de Dobéïs qui suivait el-Basâsiri fuyant devant les Seldjouqides, dans l'affaire où celui-ci fut tué. Il accompagna Toghrul-beg lors de son retour à Bagdad après sa campagne dans la Baṭiḥa. Cf. Ibn-el-Athîr, t. IX, pp. 276, 430, 433; t. X, p. 5.

(8) Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 276.

En 421 (1030), Abou'ch-Chauk mit le siège devant Daqouqâ, possédée alors par Mâlik, fils de Bedran ben el-Moqallid el-'Oqaili ; l'investissement traîna en longueur. Abou'ch-Chauk lui avait envoyé un message pour lui faire connaître que cette ville avait appartenu à son père, qu'il en réclamait avec instance la possession, et que la seule conduite à tenir, pour son détenteur actuel, était de la quitter ; mais Mâlik se refusa à la livrer, et Abou'ch-Chauk vint l'y assiéger ; ensuite il fut victorieux et conquit le pays. Malik lui demanda une sauvegarde pour sa personne, ses biens et ses compagnons ; le vainqueur la lui accorda pour sa personne seulement. Lorsque Malik sortit de la ville pour la rendre, Abou'ch-Chauk lui dit : « Je t'avais précédemment demandé de livrer la ville volontairement et de cesser de faire couler le sang des Musulmans ; tu n'en as rien fait. — Si je l'avais fait, répondit Malik, les Arabes m'auraient couvert de honte, tandis que maintenant il n'y a aucun déshonneur pour moi. — Pour compléter mes bienfaits, reprit Abou'ch-Chauk, je te remettrai tes biens et tes compagnons. » Il lui restitua en effet tout ce qu'il possédait. Mâlik reprit son bien et s'en retourna sain et sauf [1].

En 426 (1036), Abou-Sa'd ben 'Abd-er-Rahîm, ministre de Djelal-ed-daula, quitta son ministère et se rendit auprès d'Abou'ch-Chauk. La carrière de cet administrateur fut on ne peut plus mouvementée. Il s'appelait Mohammed ben el-Hoséin ben 'Abd-er-Rahîm et avait succédé en 419 (1028) à Abou-Tâhir el-Mohassin ben Tâhir, destitué après quarante jours de pouvoir ; celui-ci avait lui-même succédé à el-Hasan ben 'Alî ben-Dja'far Abou 'Alî Ibn-Mâkoûlâ destitué. En 421 (1030), il est de nouveau nommé ministre après Ibn-Makoûlâ rentré en grâce et reçut à cette occasion le titre honorifique d''Amîd-ed-daula. De nouveau destitué en 422 (1031), il fut remplacé par Abou'l-Fath Mohammed ben el-Fadl ben Ardéchîr dont les fonctions ne durèrent que quelques jours. En 423 (1032), lorsque Djêlal-ed-daula fut rappelé à Bagdad par les Turcs révoltés, il prit comme ministre d'abord Abou'l-Qâsim Ibn-Mâkoûlâ, et ensuite notre Abou-Sa'd qui le resta quelques jours, puis se cacha à la suite d'une nouvelle révolte des Turcs qui le dépouillèrent. Pour la cinquième fois, il redevint ministre du même prince en 425 (1034), mais pour peu de temps. En 426 (1035), comme nous venons de le voir, il quitta

[1] Ibn-el-Athîr, *op.*, t. IX, p. 280.

son poste et alla rejoindre Abou'ch-Chauk ; il fut remplacé par Abou'l-Qâsim, mais sous l'administration de celui-ci les réclamations des troupes se multiplièrent ; il s'enfuit, mais fut repris et conduit au palais du gouvernement, la tête découverte et vêtu d'une tunique légère ; son autorité avait duré deux mois et huit jours ; on rappela alors Abou-Sa'd au pouvoir. Celui-ci fut arrêté en 427 (1036), étant ministre pour la sixième fois. Abou-Kâlîdjâr, entrant à Bagdad en 436 (1044-45), après la mort de Djélâl-ed-daula, en expulsa le ministre et son frère Kémal-el-Molk ; le premier se rendit à Tekrît. Il mourut à Djèzîret-Ibn-'Omar en dhou'l-qa'da 439 (avril 1048) ; il était poète[1].

Abou'ch-Chauk est, en 428 (1037), du nombre des auxiliaires qui aident le grand chambellan Bars-Toghan à se soumettre à Abou-Kâlîdjâr qui tenait la partie orientale de Bagdad, tandis que Djélâl-ed-daula dominait la partie occidentale. Ce Bars-Toghan[2] est cité pour la première fois à l'occasion d'un soulèvement, en 422 (1031), des jeunes esclaves qui allèrent trouver Djélâl-ed-daula pour lui dire qu'ils mouraient de faim et de misère, à raison du pouvoir que s'étaient arrogé les généraux Bars-Toghan et Yildirek[3] ; ceux-ci les avaient appauvris, ainsi que le sultan. Quand ces deux personnages eurent vent de cette démarche, ils refusèrent de monter à cheval pour se rendre auprès de Djélâl-ed-daula et de se montrer conciliants. Les esclaves leur envoyèrent réclamer ce qui leur était dû, mais ils s'excusèrent de ne pas leur payer leur pension, vu qu'ils n'avaient pas d'argent, et ils partirent pour Ctésiphon.

Les Turcs se repentirent de ce qu'ils avaient fait ; Djélâl-ed-daula envoya à ces deux personnages Mo'ayyid el-Molk er-Rokhkhadji, el-Mortadâ, et d'autres encore ; sur leurs instances, les deux réfugiés revinrent. Alors les libertés que prenaient les esclaves à l'égard de Djélâl-ed-daula s'accrurent au point qu'ils pillèrent, dans sa maison, des tapis, des ustensiles, des bêtes de somme et autres objets. Au moment de la plus grande chaleur du jour, le sultan monta à cheval pour se rendre au palais du Khalife, accompagné d'un petit nombre

[1] Ibn-el-Athîr, *op. c.*, t. IX, pp. 260, 280 *bis*, 287 *bis*, 288 *bis*, 298, 302, 307, 358, 359, 370. Djézîret Ibn 'Omar est la ville bien connue du Kurdistan, au bord du Tigre, à trois journées de distance au nord de Mossoul.

[2] En turc-oriental : « panthère-faucon ».

[3] Ou Yildouk, variante donnée par les manuscrits.

de *rikâbiyya* (écuyers) et d'esclaves, mais d'une grande foule de peuple : il était ivre. Le Khalife fut d'abord troublé par sa présence, mais quand il fut informé de la situation, il lui envoya l'ordre de retourner à sa demeure et de se tranquilliser. Djèlâl-ed-daula baisa le pommeau de sa selle, frotta le mur du palais avec sa main qu'il se passa ensuite sur le visage, et rentra chez lui, suivi de la foule[1].

Ce fut en 428 (1037) qu'éclata la mésintelligence entre Djèlal-ed-daula et Bars-Toghan ; le premier lui imputait la sédition des Turcs, et ceux-ci l'accusaient de s'emparer des fortunes. Le grand-chambellan craignit pour lui-même et se réfugia au palais du Khalife au mois de rédjeb de l'année précédente (427 = mai 1036). Des messages furent échangés à son sujet entre Djélal et le khalife el-Qâim bi-amrillah, qui le protégea. De son côté Bars-Toghan entretenait une correspondance avec Abou-Kalidjar qui expédia un corps de troupes, lequel, arrivé à Wasiṭ, vit se joindre à lui la garnison de cette ville : ils en expulsèrent el-Mélik el-'Aziz, fils de Djèlâl, qui remonta le cours du Tigre pour aller retrouver son père. A ce moment Bars-Toghan leva le voile, se fit suivre des jeunes esclaves qui poussèrent le cri de guerre d'Abou-Kâlidjâr et chassèrent Djèlâl de Bagdad ; celui-ci se rendit à Awana[2], accompagné d'el-Basâsîrî. Bars-Toghan renvoya le ministre Abou'l-Faḍl el-'Abbas ben el-Ḥasan Fèsândjès et s'occupa de l'administration des affaires en qualité de lieutenant d'Abou-Kâlidjâr ; il envoya demander au Khalife de faire dire le prône au nom de celui-ci ; le Khalife allégua pour excuse les traités conclus avec Djèlâl ; mais Bars-Toghan contraignit le prédicateur à prononcer le nom de son maître. Il y eut des disputes entre les deux partis. Les troupes de Wâsiṭ vinrent rejoindre Bars-Toghan à Bagdad et le suivirent. La situation prit diverses formes : Djélâl revint à Bagdad et s'installa dans la partie occidentale en compagnie de Qirwâch ben el-Moqallid, de la tribu d''Oqaïl, et de Dobeïs ben 'Alî ben Mazyad, de celle d'Asad ; on fit le prône en son nom dans cette partie, tandis qu'on continua de le faire en celui d'Abou-Kâlidjar dans la partie orientale. Abou'ch-Chauk et Abou'l-Fawâris Mançoûr ben el-Ḥoseïn aidèrent Bars-Toghan à maintenir l'obéissance due à Abou-Kâlidjâr.

Puis Djélâl partit pour el-Anbâr et Qirwâch pour Mossoul, le grand-

[1] IBN-EL-ATHIR, t. IX, p. 286 *bas*.

[2] Petite ville en face d''Okbarâ, dont elle était séparée par le Tigre, à dix parasanges de Bagdad. *Merâçid*, t. I, p. 100.

chambellan fit arrêter Ibn-Fésândjès ; Mançoûr ben el-Ḥoséïn rentra dans son pays.

Bars-Toghan apprit qu'Abou-Kâlîdjâr était retourné dans le Fârs : alors les Déïlémites qui l'avaient rejoint à titre de renforts l'abandonnèrent, ne voulant plus sans doute servir un maître d'origine turque et entouré de ses congénères ; sa situation s'affaiblit : il mit ses biens et sa famille sous la protection du Khalife et descendit le Tigre jusqu'à Wâsiṭ. Djélâl, rentré à Bagdad, envoya el-Basâsîrî, el-Morchid et les Khafâdja à sa poursuite : Djélâl lui-même les suivit, ainsi que Dobéïs, et ils le rencontrèrent à el-Khaïzorâniyya[1] où se livra la bataille : Bars-Toghan tomba de cheval, fut fait prisonnier et conduit devant Djélâl qui le condamna à mort et le fit exécuter ; il était âgé d'environ 70 ans. Djélâl marcha sur Wâsiṭ et s'en empara, puis il remonta le cours du fleuve jusqu'à Bagdad. Les Turcs devinrent faibles, les Arabes s'emparèrent de leurs fiefs, qu'ils ne purent défendre. Depuis le moment où Bars-Toghan se trouva en lutte ouverte avec Djélâl jusqu'au moment où il fut tué, il s'était écoulé six mois et dix jours[2].

En 430 (1038-1039), Abou'ch-Chauk s'empara de la ville de Khoûlendjân[3], ainsi que de celle de Kirmânchâh, dont il avait fait emprisonner le chef, qui était des Kurdes Qoûhiyya. Le frère de celui-ci se rendit à la forteresse d'Arnaba et s'y défendit contre Abou'ch-Chauk ; il plaça ses troupes dans la ville de Khoulendjân pour les protéger contre celui-ci. Quand arriva l'année présente, Abou'ch-Chauk envoya contre cette dernière ville une armée qui l'assiégea sans pouvoir arriver à quoi que ce fût. Il ordonna à l'armée de revenir, et donna l'assurance aux gens de la ville que son départ était définitif ; puis il équipa une autre armée en un corps expéditionnaire (*djérîda*) sans que personne en sût rien, la mit en route le jour même et lui ordonna de piller le faubourg de la forteresse d'Arnaba, de tuer ceux dont ils pourraient s'emparer, et de compléter leur expédition en se rendant immédiatement à Khoulendjan, de manière à l'atteindre avant qu'on fût prévenu de

[1] *Mérâçid*, t. I, p. 378. el-Khaïzorâna, canton dépendant de Wâsiṭ dans la Baṭîḥa.

[2] Ibn el-Athîr, t. IX, pp. 308-309.

[3] Ville dépendant d'Ispahan, du côté de la Susiane. Moqaddasi, p. 389. C'est la même que Khân Lendjân, considérée comme faisant partie du Fârs. *Mérâçid*, t. I, p. 336 ; Yâqoût, *Moschtarik*, p. 152 ; B. de Meynard, *op. cit.*, p. 195 ; *Bibl. geogr. ar.* à l'index.

leur marche. On exécuta ces ordres et l'on arriva devant cette ville sans que la garnison fût préparée à les recevoir ; celle-ci combattit quelque peu, puis elle demanda à capituler, de sorte que les assaillants en prirent possession.

Les milices qui s'y trouvaient se fortifièrent dans la citadelle située au milieu de la ville ; elles y furent assiégées par les troupes d'Abou'ch-Chauk, qui s'en emparèrent dans le mois de dhou'l-qa'da (août 1039)[1].

L'année suivante (431 = 1039-1040), la guerre éclata entre Abou'l-Fath, fils d'Abou'ch-Chauk, et son oncle Mohalhil. Le premier était le lieutenant de son père dans le canton de Dinawar ; sa position était devenue considérable ; il avait conquis un certain nombre de forteresses et avait réussi à protéger ses possessions contre les attaques des Ghouzz, dont il avait tué une grande quantité. Il devint orgueilleux et cessa d'obéir aux ordres de son père. Au mois de cha'bân (avril-mai 1040), il se rendit devant la forteresse de Bolwar pour s'en emparer ; il s'y trouvait la femme du seigneur de cette ville, qui était un Kurde ; celle-ci comprit qu'elle n'avait pas la force de la défendre ; elle adressa un message à Mohalhil, fils de Moḥammed ben 'Annâz, alors au milieu de ses tentes dans les environs de Çaméghan[2], et elle lui offrit de lui rendre la forteresse. Celui-ci demanda à l'envoyé si c'était Abou'l-Fatḥ en personne qui assiégeait la ville, ou seulement son armée. L'envoyé l'informa qu'Abou'l-Fatḥ avait quitté les lignes de l'investissement, et que son armée seule y était restée. Alors Mohalhil se mit en marche pour cette direction ; mais, arrivé à destination, il s'aperçut qu'Abou'l-Fatḥ était revenu devant la forteresse, et il gagna un endroit qui fit croire à son neveu que cette ville n'était pas le but qu'il poursuivait, puis il revint sur ses pas ; Abou'l-Fatḥ le suivit et l'atteignit ; les deux armées s'aperçurent l'une l'autre ; alors Mohalhil revint vers Abou'l-Fatḥ et la bataille s'engagea. Ce dernier constata un changement d'attitude dans ses troupes ; il eut peur d'elles et prit la fuite, ses compagnons le suivirent en déroute. L'armée de Mohalhil massacra les fantassins de l'armée ennemie et continua la poursuite des fuyards en tuant et en faisant des prisonniers. Le cheval que montait Abou'l-Fatḥ s'arrêta dans sa course ; son cavalier fut pris et amené à son oncle Mohalhil, qui le fit frapper d'un certain nombre de coups de fouet, le fit enchaîner et emprisonner, puis s'en retourna.

[1] Ibn-el-Athir, t. IX, p. 316.

[2] Canton de l'Irâq-adjémi, sur les frontières du Tabaristan. *Merâçid*, t. II, p. 445.

Abou'ch-Chauk, ayant réuni ses troupes, marcha contre Chahrazoûr[1] qu'il assiégea, puis il se dirigea vers le territoire de son frère pour délivrer son fils Abou'l-Fatḥ : l'affaire traîna en longueur sans qu'il y réussît. La querelle amena Mohalhil à demander que 'Alâ-ed-daula le Kâkôïde envahît le territoire d'Abou'l-Fatḥ ; ce nouvel ennemi entra à Dînawar et à Kirmânchâh, en maltraita les habitants, les régenta tyranniquement, et joignit ces deux villes à ses possessions. Cela se passait en 432 (1040-1041)[2].

A cette époque, Daqoûqâ appartenait à Mohalhil. Abou'ch-Chauk envoya contre cette ville son fils So'dà, qui mit le siège devant elle, et les habitants la défendirent contre lui. Ensuite Abou'ch-Chauk s'y rendit en personne, pressa le siège, pratiqua une brèche dans la muraille et entra dans la ville de vive force ; ses troupes en pillèrent une partie et s'emparèrent des armes et des vêtements des Kurdes. Abou'ch-Chauk n'y passa qu'une seule nuit et s'en revint incontinent par crainte de perdre Bendènîdjéïn[3] et Ḥolwân, parce que son autre frère Surkhâb avait fait une incursion sur un certain nombre de localités de sa province et s'était allié par serment avec Abou'l-Fatḥ ben Warrâm et les Kurdes Djàwâtiyya. Il craignit les conséquences de cette situation et envoya un message à Djélâl-ed-daula pour lui demander du secours ; celui-ci lui envoya une armée au moyen de laquelle il put se défendre[4].

Voici comment fut conclue la paix entre Abou'ch-Chauk et 'Alâ-ed-daula le Kâkôïde. Nous venons de voir que Mohalhil s'était rendu auprès de celui-ci pour lui demander son appui contre son frère Abou'ch-Chauk ; 'Alâ-ed-daula se mit en campagne avec lui. Quand il eut atteint Kirmânchâh, Abou'ch-Chauk s'en retourna à Ḥolwân ; le Kâkôïde, ayant appris son retour dans cette ville, se lança à sa poursuite et atteignit el-Merdj[5], localité où il se trouva rapproché de son adversaire ; ce dernier se résolut à gagner la forteresse de Sîr-

(1) Ville bien connue du Kurdistan turc, au sud-est de Suléïmâniyyé. B. DE MEYNARD, *op. cit.*, p. 356. Elle était autrefois le chef-lieu d'un *éyalet* du même nom. CHARMOY, *Cheref-nâmeh*, t. I, pp. 57, 367. Aujourd'hui en ruines, dans le caza de Gul-'anber, sandjaq de Suléïmâniyyè, vilayet de Mossoul. 'ALI DJÉVÂD, *Djoghrafia loghati*, p. 487.

(2) IBN-EL-ATHÎR, t. IX, p. 320.

(3) Ville dans la région de Nahréwân, composée de quartiers isolés. *Mèrâçid*, t. I, p. 176 ; citée par MOQADDÉSI, p. 258, appelée aussi Bendénidjân, p. 115 ; YAQOÛT, *Lex. geogr.*, t. I, p. 745 ; *Mèrâçid*, t. IV, p. 389.

(4) IBN-EL-ATHÎR, t. IX, p. 336.

(5) Ou Merdj el-Qal'a, à un relais de distance de Ḥolwân. Cf. *Mèrâçid*, t. II, p. 440 ; t. III, p. 75.

wân[1] et de s'y fortifier; il s'arma alors de fermeté et envoya dire à 'Alâ-ed-daula : « Si j'ai évité de te rencontrer, ce n'est que par égard pour toi, par respect pour ton pouvoir, et pour rechercher un accommodement. Si tu me réduis au désespoir, je serai excusable; si j'ai la victoire sur toi, tes ennemis t'attaqueront; si c'est toi qui es victorieux, je livrerai mes forteresses et mes territoires au roi Djélâl-ed daula. » Placé en face de ce dilemme, 'Alâ-ed-daula accepta de faire la paix à la condition que Dinawar lui resterait, et il s'en retourna; c'est pendant ce retour que la maladie l'atteignit en cours de route et l'emporta dans la tombe, en moḥarrem 433 (septembre 1041)[2].

Clément Huart.

(*A suivre.*)

[1] Ville de l''Irâq-'adjémi, voisine du Mâsabadhân ou située sur le territoire de ce canton. *Mèrâçid*, t. II, p. 78.

[2] Ibn-el-Athîr, t. IX, p. 338.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DU MUSÉE D'ADANA

PAR

LE R. P. R. MOUTERDE, S. J.

(*Deuxième article.*)

V. — Missis. — Statue de Homonoia. — Epitaphes.

11. Musée n° 278. Missis (Mopsueste). Autel. — Dimensions : 0 m. 46 (hauteur) × 0 m. 60 × 0 m. 66. — Lettres hautes de 0 m. 04, larges de 0 m. 025. — Très belles lettres sur la hauteur. (G.).

Registre n° 278 : Autel,avec inscription grecque, en calcaire blanc.

ΤΗΝΟΜΟΝΟΙΑΝ

ΜΟΨCΑΙΩΝΚΑΙΑΝΑ
ΖΑΡΒΕΩΝΚΛΑΥΔΙΑΝΟC
ΚΥΡΟΥΘΕCΕΙΔΕΘΑΥΜΑCΤΟΥ
ΤΗΝΕΞΥΠΟCΧΕCΕΩC
CΤΗΛΝ

Τὴν Ὁμόνοιαν | Μοψ[ε]α[τ]ῶν καὶ Ἀνα | ζαρβέων. Κλαυδιανὸς | Κύρου θέσει δὲ Θαυμάστου | τὴν ἐξ ὑποσχέ[σ]εως | στήλ[η]ν. — *La Concorde des habitants de Mopsueste et d'Anazarbe. Klaudianos, fils de Cyrus, par adoption de Thaumastos, (a dressé) cette stèle, selon sa promesse.*

Texte publié par M. Linton Smith et M. N. Tod, *Greek Inscriptions from Asia Minor, Annals of Archaeology a. Anthropology*, Liverpool, IV, 1911, p. 43 n° 27 *a*, en transcription, la sixième ligne omise.

Si je comprends bien les indications du P. G., la première ligne serait gravée sur le bandeau supérieur, les cinq autres sur le dé de la base en forme d'autel : nous aurions d'abord la désignation d'une statue, puis le texte (la « stèle ») destiné à en commémorer le sens et le donateur. Même rédaction

dans une inscription de Cyzique : Θεὰν Ὁμόνοιαν τῇ πατρίδι Φλ. Ἀριστογόρας υἱὸς Ἀριστογόρου ἱερώμενος τῆς Κόρης[1].

Même à l'époque impériale, l'effigie de la Concorde gardait son sens plein et pouvait exprimer autre chose que le bon accord entre citoyens d'une même ville ou la paix régnant dans la famille des empereurs. C'est par l'hommage d'une statue de la Concorde, τὸ τῆς Ὁμονοίας ἄγαλμα, que Lystra affirmait son alliance avec « la ville sœur », également colonie d'Auguste, Antioche de Pisidie[2]. Au temps de Septime-Sévère, des bronzes de Césarée de Cappadoce portent la légende CMΥΡΝΑΙΩΚΑΙCΑΡΕΟΜΟΝΟΙΑ, « alliance de Smyrne et de Césarée[3] ». A ces monnaies, on peut ajouter celles qui ont été signalées par Zwicker[4], ainsi que le texte épigraphique *IG.*, VII, 1784 : Ὁμό[νοια] Θεσπιέων καὶ Ἀθηναίων, voisin du nôtre par la forme des caractères.

Jusqu'au troisième siècle au moins, les cités continuaient donc à exercer des droits souverains et à contracter alliance. D'ailleurs, Mopsueste était ville libre[5] ; en 140 J.-C., Antonin le Pieux avait confirmé les privilèges de la cité τῆς ἱερᾶς καὶ ἐλευθέρας καὶ ἀσύλου καὶ αὐτονόμου καὶ φίλης καὶ συμμάχου Ῥωμαίων[6]. Par contre, le titre de « libre » n'est pas pris par Anazarbe[7]. Il ne semble pas non plus qu'elle s'intitulât « autonome[8] ». Elle avait pourtant, dès Caracalla, le titre de métropole et copiait sur ses monnaies les autres titres de Tarse ; elle gardait encore sous Arcadius assez d'importance pour devenir métropole de la *Cilicia secunda*[9]. — Au sujet des dissensions entre Anazarbe et Mopsueste, MM. Linton Smith et Tod renvoient à *Journal of Philology*, XI, 157, que je n'ai pu consulter. Waddington a noté la rivalité des titres entre Anazarbe et Tarse, Tarse et Mopsueste[10].

Un arrangement étant survenu entre Mopsueste et Anazarbe, Klaudianos

(1) J. H. Mordtmann, *Mitth. d. d. arch. Inst. in Athen.*, VI, p. 130, n° 15 ; cf. Drexler et Stoll, dans le *Lexikon* de Roscher, s. v. *Homonoia*, col. 2701.

(2) R. Cagnat, *Inscr. graec. ad r. rom...*, III, 302 ; Dittenberger, *Orientis graeci...*, 536.

(3) Warwick Wroth, Br. Mus., *Catal. of the Greek Coins of Galatia...*, p. 49, n° 351-353.

(4) Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. *Homonoia*, col. 2267-2268.

(5) Pline, *H. N.*, V, 22.

(6) *Insc. graec. ad r. rom...*, I, 21 ; cf. Le Bas-Waddington, III, 1494.

(7) Head, *Historia numorum*², p. 716-717 corrige sur ce point sa 1re éd. Rectifier dans le même sens W. Henze, *De civitatibus liberis in provinciis romanis*, Berlin, 1892, p. 74.

(8) G. F. Hill, Br. Mus., *Catal. of the Greek Coins of Lycaonia...*, p. CIV.

(9) Marquardt, *Organisation de l'empire rom.*, *Manuel*, t. IX, p. 323.

(10) Le Bas-Waddington, III, 1480-1495.

érigea la statue de la Concorde et fit graver la stèle qu'il avait promise pour le succès des négociations. De même un Delphien dédiait à Apollon Pythien, en 70 environ de notre ère, une statue d'Homonoia, « pour la Concorde des habitants de Delphes et de Chéronée, selon la promesse qu'il avait faite à la ville[1] ». L'origine de cette promesse pouvait être, avec le patriotisme, le souci de commémorer un vote heureux du dédicant ou son rôle dans les négociations ; il était de bon ton de promettre avec ostentation de participer gratuitement aux ambassades que la cité députait à l'empereur ou aux villes voisines, et les inscriptions qui conservent les noms des ambassadeurs font aussi mention de leurs promesses[2].

12. **Cippe en marbre avec inscription (G. et Ch.).**
Registre n° 28 : se trouvait à l'entrée du pont de Missis. Calcaire.

Γ. Ἰούλιος Λεωνίδης Ἀθηναῖος, στρατιώτης λεγεῶνος ιϛ′ Φλ(αβίας) Φίρμης, Θεοῖς καταχθονίοις καὶ τοῖς γονεῦσιν.

C I G, 4439 : Le Bas-Waddington, III, 1492 ; Lucas u. von Oppenheim, *Byzantinische Zeitschrift*, 1904, p. 64, n° 105 = pl. I, n° 3 ; Cagnat, *Inscr. graec. ad r. rom.*, III, 917 ; M. Linton Smith et M. N. Tod, *Annals of Archaeol. a. Anthr.*, Liverpool, IV, 1911, p. 43, n° 27c, qui renvoient à *Journal of Hellenic Studies*, XVIII, 314-315.

13. **Marbre (G). — Dans un cadre rectangulaire en relief (Ch.).**
? Registre n° 277 : Inscription grecque sur calcaire noir, encadrée.

Μ. Κάννιος Φρόντων Μ. Καννίῳ Κλαυδιανῷ τῷ υἱῷ καὶ τοῖς ἰδίοις.

Le Bas-Waddington, III, 1500.

14. **Sur un chapiteau, dans un encadrement circulaire (G.).**

[1] Dittenberger, *Sylloge*³, 816 : Ὑπὲρ Ὁμονοίας Δελφ[ῶν καὶ Χαιρωνέων... ἐ]παγγειλάμενος τῇ πόλει... M. Pomtow renvoie à ses *Beitr. Top. Delph.* 94 n. 59 ; à *Philologus*, LXXI, 1912, 94 n. 59, où il a énuméré des statues de la Concorde remontant à 364/360 av. J.-C. et d'autres du troisième siècle de notre ère.

[2] Cf. le decret d'Assos, Dittenberger, *Sylloge*², 364 = *Sylloge*³, 797. A *Adrianoi ad Olympia* (Bithynie), le personnage, chargé d'aménager aux frais du trésor l'approvisionnement d'eau, répare de ses deniers la source, ἐξ ὑποσχέσεως, selon la promesse qu'il en fit, sans doute au jour où il fut élu curateur (*CIG*, 3797°).

? **Registre n° 51 : Chapiteau byzantin, avec inscription grecque (à Adana).**

Αὐλιανοῦ μεγαλοπρ. ἐπιστάτου εἰς αἰῶνας ἡ μνήμη.

Le Bas-Waddington, III, 1504.

15. Cippe en pierre (G.). — Stèle ronde (Ch.).

? Registre n° 27 : Stèle ronde, inscription grecque, calcaire. Don de Artin Yapoudjian, Missis.

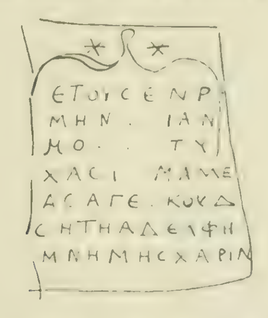
Ἔτους βλσ´. Μηνοδότῳ τῷ καὶ Ἀρτεμιδώρῳ Ἴκαρος καὶ Θεοτείμα τῷ υἱῷ μνήμης χάριν.

De l'année 232 de l'ère de Missis, soit de 164 J.-C.

G. de Jerphanion et L. Jalabert, *Mélanges... de Beyrouth*, III, 1, p. 477 n° 72.

16. Musée n° 42. — Petite stèle plate. (Ch.).

Registre n° 42 : Petite stèle, calcaire, trouvée à Missis par le lieutenant Lapierre.



Ἔτους ενρ´ | μηνὸς Π|αν[ή]μο[υ..] Τυ|χάσιος | Μαμέ|ας Ἀ[γ]ε[ι]κοῦ|τῃ ? ou Α[τ]ε[ρ]κοῦ|τῃ ? τῇ ἀδελφῇ | μνήμης χάριν.

Τυχάσιος, nom d'homme, est fréquent à Théra[1]. On pourrait aussi songer à Τυχάσιον, diminutif neutre devenu nom de femme, comme Τάτιον, Τατάριον, Τατάσιον ; Ἄπφιον, Ἀπφάριον ; cf. *infra*, Μάρσιον (n° 23). — Μαμέας est un hypocoristique de Μαμα, Μαμας[2], plutôt que le nom de *Mamaia* porté à Beyrouth par une femme du commun[3].

[1] *C I G*, 2472 ; *I G*, XII, 3 nos 250 [11], 327 [20], 894 ; suppl. 1586.

[2] Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griech. Sprache*, pp. 338-339 ; J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier...*, pp. 140, 287.

[3] *CIL*, III, 6694 ; cf *Mamea*, *CIL* III 10112.

Le nom de la défunte paraît nouveau. Α[ρ]ε[ι]κουδση peut être composé des racines *aru*, d'une part, et d'autre part, de *kata* (cf. Αρυκανδα[1]), *kuda* (d'où Κουδεις[2]) ou *kuza* (cf. Κοσεις, Κουσανις[3]). Α[τ]ε[ρ]κουδση est également probable, rappelant la tribu carienne des Οτορκονδεις[4]. Les listes de Sundwall ne comprennent aucun nom commençant par Αγει...

La date doit être calculée d'après l'ère de Missis, qui commence en 68 av. J.-C.[5]. A l'année ενρ' = 155 correspond l'an 87 de notre ère. — Les étoiles à six rais qui accostent le nœud de guirlandes (?), au fronton de la stèle, rappellent les deux étoiles qui entourent la tête d'Athéna Magarsia, si souvent figurée sur les monnaies de Cilicie[6], et les deux fleurons qui accostent maint fronton sculpté sur les monuments funéraires de Lycaonie[7].

17. Musée n° 276. Bloc de marbre (G.). Dalle épaisse (Ch.).

Registre n° 276 : Autel avec inscription grecque ; calcaire blanc. Don du moukhtar de Missis.

ΝΙΚΟΔΙΚΗΣΟΦΟΚΛΕΟΥΣ
ΕΥΤΥΧΩΙΠΤΟΡΟΥΤΩΑΝΔΡΙ
ΚΑ ΩΡ

ΦΡ

Je reproduis la copie de Ch., meilleure, en ajoutant les lettres qui commencent la 3e et la 5e ligne, d'après G. Lecture de M. J. Chamonard.

Νικοδίκη Σοφοκλέους Εὐτύχωι Πόρ[τ]ου τῷ ἀνδρί...

(1) J. Sundwall, *op. l.*, pp. 53, 99. Pour le rapport des noms de personne avec les noms de lieux, en Asie Mineure, cf. W. M. Ramsay, *Journal of Hellenic Studies*, 1918, p. 149.

(2) J. Sundwall, *op. l.*, p. 118.

(3) J. Sundwall, *op. l.*, p. 120.

(4) J. Sundwall, *op. l.*, p. 215. Adde *Bull. corr. hellén.*, XII, 1888, p. 21 s., n° 8. — Ce nom est formé de la racine Τ[illegible] et d'un *u* initial : or, l'alternance de l'*u* et de l'*a* épenthétiques est reconnue (cf. Le Bas-Wadd., III, 403, J. Sundwall, p. 276).

(5) Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. *aera*, col. 645.

(6) Babelon, *Les rois de Syrie*, p. CXXXII, pl. XIX, 1.

(7) Miss A. Margaret Ramsay, *Isaurian a. East-phrygian art*, dans *Studies in the Eastern Roman provinces*, p. 12, fig. 3 A, pl. III, pl. V et fig. 7 A, fig. 8, fig. 10, fig. 13 A, etc... Sur la fréquence de ce motif sur les tombes chrétiennes, cf. *ibid.*, p. 27.

Νικοδίκη se trouve dans Aristophane (*Lysistrata*, 321) : cf. Νικόδικος (*I. A.*, II, 777) : — Πόρτος dans *CIG*, III, 6307.

18. Fragment de frise de marbre, portant à gauche un triglyphe (Ch.).
? Registre n° 211 : Inscription grecque avec motif décoratif, marbre blanc. Envoi du moudir de Missis.

ETPA

Publié par G. Cousin, *Kyros le Jeune en Asie M.*, p. 438 : « Au m... amont de la petite ville moderne (de Missis), portant en grandes ... (0 m. 10 de hauteur) ETPA, une grande pierre d'architrave : à gauche un triglyphe. »

19. Musée n° 165. Stèle ronde (Ch.). Sur les deux côtés d'une colonnette de granit (Langlois).
Registre n° 165-6 : cippes funéraires en marbre blanc avec inscription grecque, provenant du cimetière musulman de Missis. Envoi du lieutenant Anecy.

+ ΜΝΙΝΑΔΗΣ+ ΜΑΡΙΑ ΤΕϹ
ΑΦΕΡΩΝΤΑ ΚΟ+ΤΙΑϹ
ΠΕΑΝΥΔΙΑΚ

D'après la copie de Langlois [1], Waddington lisait ainsi la première partie du texte : Μν[ῆ]μα δ[ι]άφερον..... διακ[όνου μνήμης χάριν. La nouvelle copie donne : Μν[ῆ]μα διαφέροντα Πεαν[δ]ια[κ]ου διακ[όνου. Le solécisme διαφέροντα qualifiant un singulier se rencontre à Beyrouth [2], à Deïr-el-Ferdis [3] et dans la région du Lamos : Μνῆμα διαφέροντα + Κόνωνος υἱὸς Σανδανσικα [4].

VI. — Caza de Djihan. — Dédicace, épitaphe.

20. Musée n° 98. — Cippe provenant du cimetière turc de Djihan Battile (caza de Djihan) (G.).

(1) Fac-similé ap. Le Bas-Waddington, III, 1507. Moins bonne copie : G. Cousin, *Kyros le Jeune en Asie Mineure*, p. 437.

(2) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 350.

(3) Jalabert, *Mélanges... de Beyrouth*, I, 1906, p. 166 n° 33.

(4) Hicks, d'après les copies de Bent, *Journal of Hellenic Studies*, XII, 1891, p. 627 n° 67 ap. Larfeld, *Bericht u. d. griech. Epigraphik*, 1897, p. 365.

Registre n° 98 : Inscription grecque, bordure de tombe de cimetière, Djihan-Bekili.

ΕΙΣΙΔωΡΟC
ΤωΘΕω
Ε ?

Ch. n'indique pas de 3e ligne.

Εἰσίδωρος τῷ Θεῷ εὐχήν ?

Le nom du dédicant est une preuve nouvelle de la diffusion des cultes alexandrins en Cilicie. Il y avait un Sérapéum à Sis [1].

21. Trouvé à 4 km. N.-O. de Djihan. Pierre rouge mal taillée (G.). Très mauvaise gravure, mais très lisible (Ch.).

? Registre n° 23 : pierre plate avec inscription grecque de Djihan, trouvée par le capitaine Desrive, de la légion arménienne.

ΜΑΣΤΗΣ
ΚΑΙΕΝΝΙΣ
ΤΕΤΤΑ
ΤΩΠΑΤΡΙ
ΚΑΙΚΟΥΛΑ
ΠΙΑΤΩΑ
ΔΕΛΦΩΙ[

Μάστης | καὶ Ἐννὶς | Τεττᾶ | τῷ πατρὶ | καὶ Κουλα|πίᾳ τῷ ἀ|δελφῶι. — *Mastès et Ennis à Tettas leur père et à Koulapias leur frère.*

L'intérêt de ce texte est dans l'onomastique. — Μάστης est nouveau et peut être rapproché de Μασταυρα, ville de Lydie, et de Μαστουσία, montagne près de Smyrne ; J. Sundwall rattache ces noms à la racine *mastta* [2]. Il les compare aussi à Μαμαστις, attribué au thème *mama* [3]. Μάστης pourrait n'être qu'une forme réduite de ce nom Μαμαστις : des noms d'hommes et de lieux se présentent en Asie Mineure sous des formes alternantes, telles que *Pasa* et *Paspasa*, *Salouda* et *Salsalouda*, toponymes ; à Éphèse, la tribu des *Benneis* ou *Bembineis* [4] ; *Paza* et *Pepouza*, centre des Montanistes en Phrygie [5] ; enfin Μάρεις

[1] De Jerphanion et Jalabert, *Mélanges... de Beyrouth*, III, 1, 1908, p. 472 n° 66. Cf. *infra* l'inscription d'Islahié (n° 25).

[2] J. Sundwall, *Die einheimischen Namen der Lykier...*, pp. 145, 233.

[3] *Ibid.*, pp. 141, 145.

[4] W. M. Ramsay, *Historical Geography of Asia Minor*, pp. 347, 451.

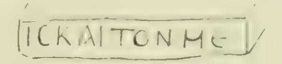
[5] *Id.*, *Cities a. Bishoprics of Phrygia*, I, p. 244 ; II, p. 575.

et Μαρμάρεις, noms d'homme et de peuple [1]. Toutefois à Μασσης répondrait d'après ces exemples Μαρμασσης, plutôt que Μαμασσης. — Ἐνις est probablement masculin ; cf. Ἐνεις, génitif masculin [2], Ἐνα et Ενας, féminins [3], Ἀννις, masculin, de la même racine *ène*, que nous retrouverions dans Anazarbe [4]. — Τεττᾶς, masculin, est un dérivé inédit du thème *tete*, *tata* [4]. — Dans Κολλαπτιας apparaissent la racine *Kula* qui a donné Κολλᾶς, masculin, en Isaurie [5] et le suffixe *pan-ija* [6]. On connait déjà les dérivés de *Kula* par le suffixe *ba*. Voir *supra*, n° 7, Κολλάδης.

VII. — Anavarza. — Fragment architectural.

22. Musée d'Adana n° 131 [corriger : 191]. Marbre. Dimensions : 0 m. 63 × 0 m. 48 × 0 m. 15 (hauteur). Lettres du texte gravées sur la face en hauteur, hautes de 0 m. 07, larges de 0 m. 05 (G.).

Registre n° 191. Acrotère d'angle du fronton d'un monument d'Anavarza, avec fragment d'inscription, rapporté par le lieutenant Vigne, de la L. A.



VIII. — Kars. — Épitaphe. Dédicace à Commode, dieu, auguste.

23. Musée d'Adana n° 195. Stèle ronde provenant de l'école turque de Kars (Ch.).

Registre : n° 194-195 : cippes funéraires avec inscr. gr., se trouvaient devant l'école turque de Kars.

ΙΚΑΛΔΑΙΟϹ
ΜΑΡΕΙΝΩΙ
ΤΗ ΓΥΝΑΙΚΙ ΚΑΙ
ΠΟΠΙΛΙΑΝΟϹ
ΤΗ ΑΔΕΛΦΗ ΚΑΙ
ΖΟΜΕΤΤΙΑ Η ΜΗΤΗΡ
ΜΝΗΜΗϹ ΧΑΡΙΝ

ΙΚΑΛΔΑΙΟϹ serait-il un nom nouveau ? Je n'ai pu le rencontrer, ni voir de

[1] SUNDWALL, pp. 142, 152.

[2] KRETSCHMER, *Einleitung in die Gesch. d. griech. Sprache*, p. 341 ; SUNDWALL, pp. 69-70.

[3] SUNDWALL, p. 284.

[4] KRETSCHMER, *Einleitung....*, pp. 348-349 ; SUNDWALL, pp. 203-205.

[5] RAMSAY, *Luke the physician*, p. 360 ; SUNDWALL, p. 286.

[6] cf. v. g. Ἀ[illegible] ; [illegible] ; [illegible], avec Ἀ[illegible], [illegible]. SUNDWALL, p. 7[illegible].

quel thème il serait dérivé : les noms en αιος sont très rares dans l'index de J. Sundwall. On lira donc :

Τι(βέριος) Κλ(αύδιος) Ἀδαῖος | Μαρείνωι | τῇ γυναικὶ καὶ | Ποπι[λ]ιανὸς | τῇ ἀδελφῇ καὶ | Ζομεττία ἡ μήτηρ | μνήμης χάριν.

Μάρεινον semble être un diminutif de Μάρεις, Μάρις [1], analogue à beaucoup de noms de femme en Anatolie. — Ζομεττία vient de Δομιτία, par une transformation déjà notée : Δασμένδα (dans Strabon) devient Τζαμανδός à l'époque byzantine [2]; les deux formes Γαδελωνῖτις et Γαζελωνῖτις existent, et en général l'alternance du δ et du ζ dans l'onomastique anatolienne est certaine [3]. — Ἀδαῖος est rattaché par Kretschmer au thème anatolien Αδα [4].

24. Provenance : Kars Bazar. — Musée n° 194 (G.). — Stèle ronde provenant de l'école turque de Kars. Ligne 3 martelée et regravée. Au sommet de la base, ressaut hexagonal, portant sur cinq de ses faces : pomme de pin, *lituus*, vase (face antérieure), rosace *lituus ;* la 5ᵉ (face postérieure) est vide. Aux angles, ornement à redans (Ch.).

Inscription publiée par Hicks, *Journal of Hellenic studies*, XI (1890), p. 237, n° 3 = Cagnat, *Inscr. graec. ad r. rom...*, III, 894.

Ἀγαθῇ τύχῃ. | Αὐτοκράτορι Καίσαρι | Κομμόδῳ θεῷ | Σεβαστῷ | Ἰουλιανὸς Ἀσκληπιάδου | γ' τοῦ Δημητρίου, ὁ ἱερεὺς | τοῦ Αὐτοκράτορος.

A la 6ᵉ ligne les premiers éditeurs omettent l'article avant ἱερεύς.

IX. — Islahié (Nicopolis). — Base de statue.

25. Lave rouge. Empreinte des pieds (d'une statue?). — Dimensions : 0 m. 90 × 0 m. 42 × 0 m. 42 (hauteur) (G.). Ch. — Lecture de M. Chamonard.

? Registre n° 156 : Inscription grecque sur lave, socle de statue dont on voit les deux pieds, provenant d'Islahié.

ΟΔΗΜΟΣ
ΙΣΙΔΩΡΟΝ ΗΡΑΤΟΝ ΚΑΙΑΝ
ΤΩΝΙΟΝΤΟΝ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ
ΑΙΙΙ ΑΡΕ ΤΟΝ ΚΑΙΕΥΕΡΓΕ
ΗΝΚ ΤΗΝΑΙΗΣΕ
ΣΠΟΛΕΩΣΤΕ ΗΕL

Ὁ δῆμος | Ἰσίδωρον Ἡρᾶ τὸν καὶ Ἀν|τώνιον τὸν φιλόπατριν | καὶ πανάρετον καὶ

[1] Sundwall, pp. 142-143.

[2] Ramsay, *Histor. Geogr. of Asia Minor*, pp. 289-290 ; cf. Kretschmer, *Einleitung*, p. 309.

[3] H. Grégoire, *Studia Pontica*, III, pp. 156-157 ; cf. Kretschmer, *op. l.*, p. 196.

[4] *Einleitung...*, pp. 337-338.

εὐεργέ[τ]ην κ[α]ὶ [κτί]στην καὶ πατέρα | τῆς πόλεως τειμῆς [ἕνεκα]. — *Le peuple à Isidôros fils de Hêras, surnommé Antonios, patriote, vertueux, bienfaiteur, fondateur et père de la ville, en gage d'honneur.*

Le nom d'Isidôros atteste le culte des divinités alexandrines à Nicopolis; on n'y connaissait que celui de Nébo identifié peut-être à Apollon [1]. — Heras est rare; il s'est rencontré à Pessinonte [2] et à Alep [3]. Il n'est pas mentionné sur les listes de E. Sittig, *De Graecorum nominibus theophoris*, Diss. de Halle 1911.

X. — Bâlkîs, près Biredjik (Syrie).

26. Musée n° 264. Dans un cadre en pierre d'environ 0 m. 60 × 0 m. 40, est sculpté un buste de femme ou d'adolescent; un voile descend de la tête; la main droite tient sur la poitrine un objet cassé, la main gauche un bouquet (?). Au-dessous du cadre, 3 lignes confuses (G.) :

1. illisible
2. complète? ΜΑΡΚΟΥ
3. complète. ΑΑΥΗΕΧΑΙΡΕ

Registre n° 264; sculpture de femme grecque, stèle funéraire en calcaire tendre, etc..., don du P. Mékhitar, directeur de l'école des capucins à Aintab.

C'est sans doute la stèle vue à Aintab par G. Cousin (cf. *Kyros le Jeune en Asie M.*, p. 347 n. 1), portant l'inscription : Γαία | Μάρκου | ἄωρε χαῖρε.

XI. — Inscriptions de provenance inconnue.

A. — *Dédicace à Caracalla et à Julia Domna.*

27. Stèle ronde, coupée en deux dans le sens vertical et dont il ne reste que la face inscrite (Ch.). Marbre (G.).

Inscription publiée par G. de Jerphanion et L. Jalabert, *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, III, 1, 1908, pp. 475-476, n° 71, d'après le P. Girard, qui indique la provenance très probable de Yerzouat, dans le caza du Djebel Barakat.

Αὐτοκράτορι Καίσαρι | Μ[άρκῳ] Αὐρηλίῳ Σεουήρῳ | Ἀντωνείνῳ εὐσε[βεῖ] εὐτυχ[εῖ] | Σε[β].

[1] Humann et Puchstein, *Reisen in Kleinasien u. Nordsyrien*, p. 398; cf. Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, XXI, 1897, p. 164.

[2] *Orientis graeci inscr. sel.*, 540, 541; *Inscr. graecae ad res rom.*, III, 225, 230.

[3] Waddington, *Inscriptions de Syrie*, 1831 a.

π. π. καὶ Ἰουλίᾳ Δόμνῃ | [Σ]εβ. ε[ὐ]σεβ. εὐτυχεῖ μητρὶ [κά]στρων | καὶ τοῦ κυρίου αὐτοκράτορος | καὶ τῆς ἱερᾶς συνκλήτου καὶ | τῆς πατρίδος.

Ni G. ni Ch. ne mentionnent le texte gravé sur le côté du bloc, d'après les premiers éditeurs, et qui a sans doute disparu à la taille de la stèle.

B. — *Inscriptions honorifiques.*

28. Musée d'Adana (G.).

ΟΣ

Δ JIN KOΛΛΟΥ
ΜΙΟΥΓΟΝΥΟ
ΕΡΕΙΛΑΝΤΗΣΠΟΛΕΞΕ
ΗΜΗΣ ΚΑΡΙΝ

Quelques corrections paléographiques obvies (Φ pour O, H au lieu d'un E carré, Δ au lieu de A) donnent la lecture suivante :

Ὁ δῆμος Α... θων [Νικολάου | [δημιο]υργὸν ὑ[π' ἑξα]ετηρεί[δ]αν? τῆς πόλε[ως], | [μνή]μης χ]άριν. — *Le peuple à N., fils de Nikolaos, démiurge au temps des fêtes que la ville donne tous les six ans (?), en souvenir.*

Le rôle important des démiurges dans l'administration municipale de l'Asie Mineure est certain, bien que mal défini. C'était, d'après les textes épigraphiques, une fonction dispendieuse, d'ordinaire annuelle[1], qui supposait des distributions d'huile et même d'argent ; ces frais devaient être plus considérables lors des fêtes religieuses et des jeux que la cité donnait à intervalles fixes[2]. Le défunt étant mort en exercice, durant ces fêtes, fut honoré d'une stèle par la cité.

Quant au détail des restitutions, le nom de Nikolaos se retrouve à Hieropolis Castabala[3] (d'où une inscription peut facilement être apportée à Adana) : — ὑπό avec l'accusatif est classique au sens de « à l'époque de, au temps de » : — l'accusatif ἑξαετηρίδαν est incorrect ; mais en Asie Mineure la désinence de

[1] Liebenam, *Städteverwaltung* ..., pp. 292, 553. Cf. cependant, *ibid.* un αἰώνιος δημιουργός. Hélagabale fut démiurge à Anazarbe, Sévère Alexandre à Tarse.

[2] Le mot [πεντ]αετηρίς ne signifie probablement pas l'exercice de cinq ans pleins qu'aurait duré la démiurgie, puisque celle-ci était d'ordinaire annuelle ; il peut désigner toute réunion périodique, religieuse ou agonistique : cf. les τριετηρίς et πενταετηρὶς τῶν Ἐλευσινίων (*Sylloge*², 587 note 171).

[3] Hicks, *Journal of Hellenic Studies*, XI, 1890, p. 249 n° 22 ; *apud* Larfeld, *Bericht ü. d. gr. Epigr.*, 1897, p. 337.

l'accusatif singulier de la troisième déclinaison est fréquemment αν, et, dans le cas qui nous occupe, il y eut sans doute influence de l'accusatif πενταετηρίδαν sur la forme ἑξαετηρίδα, qui désignaient l'un et l'autre l'intervalle de 5 ans séparant deux assemblées[2]. On peut aussi lire : [ἑπταετη]ρίδαν.

29. Bloc de marbre noir. Dimensions : 0 m. 75 × 0 m. 73 × 0 m. 38 (hauteur). Lettres hautes de 0 m. 03, larges de 0 m. 025 (G. — Ch.).

ΛΕΥΚΙΟΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥΤΗΝΓΥΝΑ
ΣΤΗΣΙΓΟΝΗΝΠΥΘΩΝΟΣ

Λεύκιος Διονυσίου τὴν γυνα[ῖκα] | Στησιγόνην Πύθωνος.

Le nom de femme Στησιγόνη ne se trouve ni dans Pape-Benseler, ni dans Ficht-Bechtel, *Die griechischen Personennamen*. Cf. le masculin Στησίγονος, à Astypalaea (*I. G.*, XII 3, nº 168[?]).

C. — *Épitaphes.*

30. Petite stèle ronde (Ch.).

ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΣ
ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΗ
ΑΘΗΝΟΔΩΡΩ
ΤΩΥΙΩΜΝΗ
ΜΗΣΧΑΡΙΝ

31. Bloc de marbre cassé. Huit lignes visibles, mais incomplètes et confuses (G.).

1 ΩΙ
2 ΙΙΙΣΜ
3 ΝΑΝ... ΑΟΝΗΑΙΕΚ
4 ΝΟΛΟΝ... Δ.ΥΩΝΚΑΙ...
5 ΗΜΕΡΑΝΜΑΤ.ΥΟΜΑΙΣ
6 .Ο...
7 ΑΦΡΟΔΕΙΣΙΟΣΕΝΘΑΔ
8 ΚΕΙΤΑΙ

L'espace occupé par l'épitaphe Ἀφροδείσιος ἐνθάδ[ε] κεῖται, aux deux dernières lignes, nous fixe sur le champ que couvrait l'inscription gravée au-dessus : il n'y a pas de lacune à droite. La fin de la quatrième ligne et la cin-

(1) Le Bas-Waddington, III, 779, 817, 819. Ramsay, *Studies in the Eastern Roman Provinces*, pp. 60, 132, 153, 170, 234. Cf. la forme πατρίδαν et la note de J. Fraser, *ibid.*, p. 153.

(2) Pour le rapport de [illegible] et [illegible] [illegible] et πενταετηρίς, cf. [illegible], 513, note 6, J. To[illegible], dans Daremberg-Saglio-Pottier, s. v. [illegible], p. 1564.

quième donnent à peu près sûrement καθ' ἡμέραν μα[ρ]τύρομαί σ[ε] [1]. Qui donc est pris ainsi à témoin sur une tombe, sinon « le dieu qui voit tout » (πανεπόπτης) et dont nous reconnaissons le vocatif Ἥλιε à la troisième ligne ? L'invocation au Soleil vengeur du crime n'est pas rare sur les épitaphes de défunts morts de mort violente [2] ; on invoque également Hélios joint à d'autres divinités contre les violateurs de sépulcres [3]. — Le nom du dieu était suivi d'un titre : κόσμον ὅλον μ[εδέ]ων, équivalent des épithètes telles que κοσμοκράτωρ, δεσπότης κόσμου, maître de l'univers, que donnent au soleil les hymnes orphiques [4] et une inscription des thermes de Caracalla [5]. L'appel à Hélios κοσμοκράτωρ est fréquent dans les papyrus magiques [6], et les termes de ces invocations contiennent les éléments de la formule κόσμον ὅλον μεδέων. La forme μεδέων (au

(1) Même appel à la divinité, au début des stèles juives de Rhénée (Délos), contre les meurtriers d'Héraklêa et Marthiné : Ἐπικαλοῦμαι καὶ ἀξιῶ τὸν θεὸν τὸν ὕψιστον (Deissmann, *Licht vom Osten*, p. 306). Le texte d'Adana doit être versé au commentaire de l'attestation de saint Paul, 2 *Cor.*, 1[23] : ἐγὼ δὲ μάρτυρα τὸν θεὸν ἐπικαλοῦμαι ἐπὶ τὴν ἐμὴν ψυχήν (cf. Deissmann, *op. l.*, p. 219, 302). Μαρτύρεσθαι, au sens de prendre à témoin (les dieux), appartient d'ailleurs à la langue classique.

(2) Cf. v. g. Ramsay, *Cities a. Bishoprics of Phrygia*, I, p. 339, n° 187 ; Cumont, *Studia Pontica*, III, pp. 16-17, n° 9 ; 228-229, n° 258 ; *Études syriennes*, pp. 47-48.

(3) Une inscription araméenne, qui aurait été gravée sur le roc à 15 milles au N.-E. de Tarsous, et daterait du cinquième siècle av. J.-C., est ainsi traduite par M. C. C. Torrey : This image N N S erected before A D R S W N, because he protected my spirit, wich is his. Whoever evil does to this image, Sahar and Šamaš will require it of him (*Journal of Americ. Or. Soc.*, XXXV, 1915-1917, pp. 370-374). R. Dussaud (*Journal asiatique*, 1919, I, p. 532) lit Ormasd (pour Ormazd) le nom divin indéchiffré.

Le P. Ronzevalle me signale encore que Šamaš, avec Sahar et d'autres divinités, est invoqué comme protecteur des tombes sur la stèle A de Nirab, près d'Alep (Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, II, p. 193 s. = Cook, *Hdbk of Northsemitic Inscriptions*, p. 186). Sur une borne-limite araméenne de Ghazné, près Mersine, en compagnie de Beelšamîn et de Sahar, Šamaš est pris à témoin (A. J. Montgomery, *Journal of Americ. Or. Soc.*, XXVIII, 1907, p. 164 s. ; C. C. Torrey, *Zeitschr. f. Assyriologie*, XXVI, 1912, pp. 90-91). Chez les Assyro-Babyloniens Šamaš est le dieu de la justice et le dieu vengeur, justement parce qu'il voit tout. — Cf. les références de Cumont, n° 258, et à Elaioussa-Sébasté, en Cilicie, une inscription gravée sur un sarcophage, avec exorcisme à Zeus, Hélios, Séléné (A. Wilhelm, *Jahreshefte*, XVIII, 1915, *Beiblatt*, p. 45, d'après P. Roussel, G. Nicole, *Rev. Et. grecq.*, 1917, p. 423).

(4) *Hymn. orph.*, VIII, 11 s. et *Hymn. mag.* 4, 24, dans Abel, *Orphica*, p. 292 ; d'après Jessen, dans Roscher, *Lexikon*, s. v. *Helios*, col. 62.

(5) Cumont, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscriptions*..., 1919, p. 313 s.

(6) Prière à Hélios dans le grand papyrus magique de Paris, l. 1598, Wessely : Ἐπικαλοῦμαί σε τὸν μέγιστον θεὸν ἀέναον κύριον κοσμοκράτορα, τὸν ἐπὶ κόσμον καὶ ὑπὸ κόσμον, etc... ; *ibid.* l. 2196 : Ὁ τοῦ ὅλου δεσπότης ὁ αἰὼν τῶν αἰώνων σὺ εἶ ὁ κοσμοκράτωρ — citée par Cumont, *ll.*, p. 322 n. 1. Comparer le ἀεὶ περιπολεύοντα τὸν κόσμον, *apud* Rapp, dans Pauly-Wissowa, s. v. *Helios*, col. 2024.

lieu de μεδέων) et le régime à l'accusatif sont surprenants. Mais notre texte est un centon de réminiscences poétiques : l'hymne à Isis, d'Andros, qui est aussi de basse époque, contient précisément le double exemple d'une forme nouvelle du même thème et d'un régime à l'accusatif : Ἑρμᾶ δ' ἀρχόμενος | πορφυροτόκω μεδέοισα[1]. Ce sont probablement les formes néo-ioniennes φιλέοντος, φιλεοῦσα, du participe contracte, qui sont l'origine de μεδεύων. — L'invocation à Hélios était précédée de l'indication du crime qu'il devait venger. Il faut probablement suppléer aux lignes 2 et 3 : με | ἄωρον ἀνεῖλον. Les inscriptions de Rhénée en appellent de même au Dieu très haut ἐπὶ τοὺς δόλωι φονεύσαντας ἢ φαρμακεύσαντας τὴν ταλαίπωρον ἄωρον Ἡράκλεαν[2].

Après ces restitutions, le texte pourrait être lu à partir de la 2e ligne : ... με] | [ἄωρο]ν ἀν[εῖ]λον, Ἥλιε, κ[[όσμο]υ ὅλου μεδεύων κα[θ' ἡμέραν μαρ[τύ-|ρ]ομαί σε]. Ἀφροδείσιος ἐνθάδε] κεῖται. — ... (Contre) ceux qui m'ont fait périr avant le temps, ô Hélios, maître de l'univers, chaque jour je te prends à témoin. *Aphrodisios repose ici.*

32. Pierre ordinaire. — Dimensions : 0 m. 50 × 0 m. 40 × 0 m. 22 (hauteur). Lettres hautes de 0 m. 035, larges de 0 m. 04 (G.).

ΦΝΑ ΗΛΙΣΡΟΝ
ΥΔΑΡΑ
ΜΕΓΑΛΥ
ΥΗΛΙΟΡΙC ΕΓΕΝ
ΤΗΝΝΥΙΛΟΚΙ ΤΛCΧΛΧ

Serait peut-être une invocation au Soleil, comme le no 31.

33. Cippe en marbre (G.). Stèle ronde (Ch.). — Ch. omet la dernière ligne.

ΘΕΟΤΕΙΜΟC
ΚΛΑΥΔΙω
ΤωΑΔΕΛΦω
ΜΝΗΜΗC ΧΑ
ΡΙΝ

ΙωΑΝ

Θεότειμος Κλαυδίῳ τῷ ἀδελφῷ, μνήμης χάριν. Ἰωάννης.

[1] Kaibel, *Epigr. graec.*, 1028 (4-6) = *I. G.* XII, 5, 1, 739. Comparer, pour le sens de μεδέων : Kaibel, 1025[1] Δήλου μεδέων, Apollon ; 863[1] : ... (Hadrien, à Eleusis).

[2] Deissmann, *Licht vom Osten*, pp. 306, 308.

Le nom du lapicide (?), Ἰωάννης, est spécifiquement juif ou chrétien ; Θεότειμος est un nom païen aussi bien que chrétien. La rencontre des deux noms donne à penser que le dédicant était chrétien lui aussi.

* * *

Sur 33 textes copiés par le R. P. Gransault, la provenance de 23 a été reconnue : 7, signalés par le registre, ont échappé au recueil ; il reste ainsi à Adana 17 inscriptions de provenances non identifiées, dont 10 sont publiées. Nous savons d'ailleurs qu'elles proviennent de Tarse [1], d'Adana [2], de Missis [3], d'Anavarza [4] et d'Ayas [5]. C'est donc bien un musée régional que nous venons de parcourir. La position de villes anciennes, telles que Mallos (nos 3, 4, 5) et le tracé des voies (no 10) ; la vie municipale (nos 11, 28), le culte des empereurs (no 24) ; certains détails des usages funéraires (nos 6, 9), les croyances aux dieux protecteurs des tombeaux et vengeurs du crime (nos 7, 31) nous y sont apparus. Plus notable peut-être est la conclusion suggérée par le détail du commentaire : il y a continuité entre la langue et même l'onomastique de ces textes, et celles d'Isaurie, de Phrygie, de Cappadoce, du Pont ; ils nous introduisent dans le milieu anatolien, central et oriental, que les Séleucides ont pénétré de culture grecque. — Il eût paru naturel de rencontrer, outre l'invocation au Soleil vengeur (no 31) et par exemple à Tarse, quelque souvenir de l'empreinte exercée sur la région par le sémitisme ; mais les deux textes qui proviennent de cette ville sont d'époque chrétienne, voire byzantine. Seul l'ornement à redans (no 24), si répandu en Phénicie et jusqu'à Pétra et Médaïn Saleh, atteste peut-être le rayonnement en Cilicie de l'art syrien.

R. Mouterde, S. J.

Beyrouth, 20 février 1921.

Cf. le texte *C. I. L.*, VI, 14099, surmonté de deux mains levées : *Sol tibi commendo qui manus intulit ei* (Altmann, *Die röm. Grabaltäre der Kaiserzeit*, pp. 234-235, références).

[1] Nos 218, 221 : inscription sur calcaire noir, chapiteau byzantin portant croix et épigraphe.

[2] Nos 267 ; 70, 71 76 : cippe funéraire, trois inscriptions sur marbre noir.

[3] Nos 97, 276 : pierre tombale, inscription sur dalle en marbre noir.

[4] No 254 : stèle en calcaire blanc.

[5] Nos 130, 140 : deux inscriptions grecques.

SARCOPHAGE D'ANAVARZA

PAR

ÉTIENNE MICHON

Le sarcophage reproduit sur notre planche XLI, 1 d'après une photographie de M. l'abbé Bretocq se trouvait à Anavarza [1]. Il constitue aujourd'hui l'une des pièces maîtresses du musée fondé à Adana par le zèle éclairé de M. le colonel Normand [2].

Les volumes parus des *Sarkophag-Reliefs* publiés par l'Institut archéologique allemand [3] ont de plus en plus établi que, aux premiers siècles de notre ère, existaient entre les mains des fabricants de sarcophages des cahiers de modèles qu'ils ne faisaient que copier.

Il en est ainsi non seulement en Italie, mais jusque dans les régions les plus lointaines de l'empire. Tel sarcophage, pour prendre un exemple qui ne sorte pas du domaine de la revue *Syria*, découvert à Tourmous'aya en Palestine et représentant les Génies des Saisons, l'Hiver ayant à la main une paire d'oiseaux, le Printemps chargé de fleurs, l'Été portant une corbeille d'épis, l'Automne couronné de grappes de raisins [4], reproduit de très près un sarcophage de provenance italienne conservé au Louvre [5].

La constatation, toutefois, n'a guère été faite jusqu'ici que pour ces sarcophages aux faces couvertes de scènes à personnages inspirées de la mythologie ou de la légende que l'on est en droit d'appeler, d'une manière générale et par

[1] L'*Illustration* en a donné un cliché, pris sur place, reproduit dans le dernier fascicule de cette revue, *Syria*, t. II, 1921, pl. XXV, 2.

[2] Voy. *La création du musée d'Adana*, *Ibid.*, pp. 195-202 et pl. XXI-XXV.

[3] *Die antiken Sarcophag-Reliefs* im Auftrage des deutschena rchaeologischen Instituts herausgeben und bearbeitet von C. Robert.

[4] Sarcophage représentant Bacchus et les Génies des saisons, *Revue biblique*, 191[illegible], pp. 111-118.

[5] *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 348, galerie Mollien, autrefois dans la salle des Saisons; Froehner, *Notice de la sculpture antique*, n° 341; Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, pl. 124 [illegible]; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. I, p. 23, n° 2.

opposition aux sarcophages dont nous allons parler, les sarcophages romains. Le fait n'est pas moins vrai pour d'autres sarcophages formant par l'aire à laquelle ils sont restreints des séries à part et qui gardent des traits bien distincts. Le sarcophage d'Anavarza va nous en fournir un exemple.

Il s'agit, tout d'abord, remarquons-le, de sarcophages originaires des pays helléniques ou hellénisés et la cuve elle-même se signale par sa coupe strictement rectangulaire et par ses moulures limitant haut et bas les champs réservés aux représentations, cuve dont le caractère architectural s'affirme plus d'une fois, ainsi que le montre entre autres un sarcophage du musée de Beyrouth (pl. XLI, 2), par un toit à double pente avec acrotères aux extrémités.

Les reliefs, de leur côté, qui sur d'autres cuves présentant ce caractère proprement grec se déroulent à la manière d'une frise sur un monument, dans les sarcophages que nous avons en vue se réduisent à des éléments décoratifs.

La famille à laquelle ils appartiennent est celle des sarcophages à guirlandes [1], mais dans la famille même ils constituent un groupe nettement délimité et qu'on peut qualifier de syro-égyptien [2], quoique, en dehors de la Syrie et de son voisinage immédiat et de l'Égypte, un exemplaire provienne de Chypre, un du sandjak d'Adalia, deux d'Iasos, un d'Athènes, un de Salonique et un enfin de l'ancienne Mésie [3].

Ils ne seraient pas, d'ailleurs, sans pouvoir être rattachés à ces sarcophages de Sidon, d'un art il est vrai différent, dont les fouilles de M. le Dr Contenau ont récemment mis au jour un nouvel exemplaire [4] et dont trois autres rapportés par Renan de sa mission de Phénicie se voient au Louvre disposés sur l'escalier asiatique [5], sarcophages dont la face a pour tout décor des guirlandes suspen-

[1] Voy. Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, II, Die Ornamentik, 1, Die griechischen Guirlandensarkophage, pp. 59-65.

[2] M. Schreiber, *Die Nekropole von Kom-esch-Schukâfa* (*Expedition Ernst Sieglin, Ausgrabungen in Alexandria*, Band I), Textband, pp. 185-186, revendique résolument l'origine alexandrine du type.

[3] Nos 30 à 36 de la liste donnée plus loin.

[4] *Syria*, t. I, 1920, pp. 35-46, sarcophage dit « au navire » à cause de la curieuse représentation qui se voit sur un des bas-côtés.

[5] *Mission de Phénicie*, pl. LXI. Il en a été découvert de nouveaux dans les fouilles exécutées par Macridy Bey en 1901 (*Le temple d'Echmoun à Sidon*, p. 46 et suiv.). Voy. aussi Mendel, *Musées impériaux ottomans, Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines*, t. I, pp. 76-78, n° 12, et 149, n° 44; t. III, pp. 406-407, n° 1167, et 407-408, n° 1168.



2. Sarcophage de Beyrouth



1. Musée d'Adana — Sarcophage d'A[illegible]



dues à des mufles de lions, non cependant sans adjonction parfois d'une tête de Méduse [1].

Trois éléments jouent dans nos sarcophages un rôle essentiel : d'abord les guirlandes, puis les figures les soutenant [2], enfin les sujets qui occupent la concavité des guirlandes.

Ici c'est, au milieu, un groupe, sans caractère bien spécifique, de l'Amour et de Psyché s'embrassant. Ailleurs apparaissent une scène de banquet, ou le dieu cavalier thrace, ou encore une tête de lion, un cartouche, un plateau, un vase [3]. La place revient plus normalement, aussi bien au centre que de part et d'autre [4], à des têtes [5], le plus souvent des têtes de Méduse, comme pourraient l'être au surplus, à droite et à gauche, sur le sarcophage d'Anavarza, les deux têtes symétriques aux cheveux noués sur le sommet et aux boucles encadrant le visage.

Les personnages, d'autre part, qui portent les guirlandes offrent régulièrement ce trait qu'ils sont figurés comme des statues posant sur des bases [6]. La seule particularité spéciale à notre exemplaire, mais de laquelle on peut cependant rapprocher un fragment du musée de Constantinople décrit comme montrant un Amour debout sur un dauphin [7], est l'adjonction des panthères marines aux enroulements pisciformes placées à titre de décor devant les deux bases médianes. Les Génies, en revanche, qui surmontent ces bases et dont les attitudes inversées, comme le sont aussi celles des panthères, se font pendant, sont d'un type courant. Il est exceptionnel que, à leur place, se voient, comme sur un sarcophage du musée du Caire, des divinités diverses [8]. Il arrive même fréquemment qu'ils se retrouvent, non seulement au centre, mais aux

[1] MENDEL, *op. l.*, I, n[os] 12 et 44. L'un des sarcophages de la *Mission de Phénicie* montre de même, sur un de ses bas-côtés, au-dessus de la guirlande, un buste de personnage aux longs cheveux tombants. Il faut enfin citer, à titre de comparaison, un devant de sarcophage du Louvre, de provenance inconnue, avec guirlandes portées par une sorte de Génie et têtes de Méduse (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1504, galerie Mollien).

[2] Il est quelques rares exemplaires (voy. les n[os] 13, 17, 22 et sans doute 23), où, au lieu et place des figures, n'interviennent partout que des bucrânes ou des têtes de béliers.

[3] N[os] 9, 36, 30, 4, 17, 33, 35, 15, 2.

[4] Les guirlandes latérales sont surmontées au n° 30 de têtes de lions, au n° 2 de rosaces, au n° 6 de fleurs.

[5] Masques, n[os] 19 et 34 ; têtes de satyres, n[os] 8 et 36 ; têtes de femmes, n[os] 16 et 17.

[6] Voy. cependant les n[os] 14 et 30. Il arrive même que ces bases sont de véritables piédestaux, n[os] 16, 17, 20, 21, 24, 35 et 36.

[7] N° 31.

[8] N° 16.

extrémités. Les angles, pourtant, lorsqu'ils ne sont pas ornés de simples bucrânes [1], reviennent de préférence [2] à des Victoires [3], vêtues ici de la longue tunique à double partie retombante, serrée par une ceinture très haut sous les seins et qui semble fouettée par le vent, et disposées de trois quarts, mi-partie sur la face, mi-partie sur les petits côtés [4]. Il n'en résultait qu'un seul défaut, à savoir qu'ainsi en angle les Victoires étaient beaucoup plus fragiles et il n'est pas à s'étonner qu'elles aient perdu leur tête.

Il est enfin, dans les guirlandes elles-mêmes, un détail caractéristique et qui pourrait au besoin servir presque de critérium à la détermination des sarcophages du groupe [5]. Les guirlandes, terminées à leurs points d'attache par des rubans, dont on reconnaît de part et d'autre des têtes des Génies les extrémités gaufrées d'une manière assez conventionnelle, peuvent être soit de fruits, comme le sont les deux latérales du sarcophage d'Anavarza, soit de simple verdure, comme l'est la couronne médiane au feuillage si élégamment découpé. Il est, de toute manière, de règle à peu près constante qu'elles soutiennent au bas de leur courbe, en guise pour ainsi dire de pendentif, une grosse grappe de raisins [6].

Indiquer, ces remarques faites, la liste de ces sarcophages est forcément se vouer à être incomplet. L'énumération ci-dessous, malgré tout, pourra être de quelque utilité, divisée en trois groupes : groupe syrien, groupe égyptien, groupe de provenances diverses.

I. — 1. *Anavarza*. Musée d'Adana (Pl. XLI, 1).

2. *Adana*. Musée d'Adana. Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées au centre par deux Génies et se rattachant aux extrémités à des bucrânes. Au-dessus des guirlandes, deux rosaces et au milieu un vase [7].

3. *Adana*. Musée d'Adana. Sarcophage à trois guirlandes analogues, mais simplement épannelées [8], de même que les figures qui devaient les porter, tant au centre qu'aux extré-

[1] Voy. les nos 2, 4, 5, 6, 8, 20, 21, 22 et 30. Les bucrânes y font place à des têtes de béliers au no 7.

[2] Le no 36 offre un exemple unique d'une figure anguipède à l'une des extrémités.

[3] Nos 17, 19, 28, 29, 36, 37.

[4] Il en est de même sur les nos 36 et 37.

[5] Il n'y a d'exceptions qu'aux nos 5, peut-être 7, 30 et 36, sarcophage au-dessous des guirlandes duquel se voient une tête de lion et deux têtes de femmes.

[6] Le pendentif de la guirlande médiane des nos 6 et peut-être 8 est simplement de feuillage.

[7] *Syria*, t. II, 1921, p. 196, fig. 1.

[8] Il a été découvert de même des exemplaires simplement épannelés parmi les sarco-

mités, d'où l'observation que « la guirlande remplacée par un croissant » lui donnerait « un faux air ottoman [1] ».

4. *Alep.* Musée de Constantinople. Sarcophage d'enfant à trois guirlandes analogues, soutenues par des crochets invisibles et se rattachant aux extrémités à des bucrânes. Au-dessus de la guirlande centrale, cartouche à queues d'aronde avec épitaphe [2].

5. *Antioche.* Sarcophage à deux guirlandes, portées au centre par un Génie et se rattachant aux extrémités à des bucrânes disposés en angle. Au-dessus des guirlandes, qui n'ont pas la grappe de raisins habituelle à la base, et sur la face latérale droite, têtes de Méduse. La face latérale gauche montre un personnage debout, nu, tenant une palme; le revers deux groupes d'un taureau terrassé par un lion de part et d'autre d'un candélabre. Couvercle en forme de toit imbriqué à double pente avec acrotères [3].

6. *Daphné.* Sarcophage à trois guirlandes avec pendentifs à la base, portées au centre par deux Génies et se rattachant aux extrémités à des bucrânes disposés en angles. Au-dessus des guirlandes, tête de Méduse et, de part et d'autre, deux fleurs épanouies. Le pendentif de la guirlande médiane est par exception formé de feuillage. Sur les faces latérales, guirlandes et mufles de lions [4].

7. *Daphné.* Sarcophage à deux guirlandes, portés au centre par un Génie et se rattachant aux extrémités à des têtes de béliers disposés en angle. Sur les faces latérales, des guirlandes [5].

8. *Laodicée.* Glyptothèque Ny Carlsberg à Copenhague [6]. Sarcophage à trois guirlandes avec grappes de raisins à la base [7], portées par deux Génies et se rattachant aux extrémités à des bucrânes placés en angle. Au-dessus, des guirlandes, au milieu, tête de Méduse et, de part et d'autre, deux têtes de Satyres, l'un barbu à gauche, l'autre imberbe à droite. Sur les faces latérales, guirlandes et têtes de Méduse [8].

9. *Tripoli de Syrie.* Musée de Constantinople. Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées au centre par deux Génies et aux extrémités par des Victoires de face, les uns et les autres debout sur des piédestaux. Au-dessus des guirlandes, deux têtes de

phages de Sidon à guirlandes suspendues à des mufles de lions (Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, pp. 407-408, n° 1168; *Syria*, t. I, 1920, p. 210).

[1] *Ibid.*, t. II, 1921, pp. 196-197, fig. 1.

[2] Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, p. 405, n° 1165.

[3] *Gazette archéologique*, 1885, pp. 233-235 et pl. 28-29; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1897, p. 79, n. 1; *Jahrbuch des deutschen archaeologischen Institutes*, 1898, pp. 185-187.

[4] *Ibid.*, pp. 187-188.

[5] *Ibid.*, p. 188.

[6] Il y est renvoyé d'une manière fugitive par M. Altmann, qui, indiquant en note l'existence de sarcophages du type que nous étudions à Alexandrie et à Constantinople ajoute « et à Ny Karlsberg » (*Architektur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, p. 61, n. 1).

[7] Il n'est pas absolument certain, d'après la seule reproduction, que le pendentif de la guirlande médiane soit une grappe de raisins, plutôt qu'un simple bouquet de feuillage comme dans le sarcophage n° 6.

[8] *Ny Carlsberg Glyptotek, Billedtavler til Kataloget over antike Kunstværker*, pl. LXVIII, n° 791.

Méduse et, au milieu, une scène de banquet encadrée de deux Amours. Couvercle en forme de toit imbriqué à double pente avec acrotères [1].

10. *Tripoli de Syrie*. Musée de Constantinople. Sarcophage décoré sur la face principale et sur les bas-côtés de scènes empruntées à la légende de Phèdre et Hippolyte, avec couvercle en forme de toit imbriqué à double pente, muni d'acrotères constitués par des Amours accroupis. Le revers devait montrer trois guirlandes avec grappes à la base portées par des figures et, sans doute, au-dessus des guirlandes, des têtes de Méduse ou des masques; mais, comme sur le sarcophage n° 3, la sculpture n'a été que grossièrement épannelée, de sorte que les guirlandes se réduisent à des bourrelets d'où pendent des sortes de cœurs ou de feuilles de lierre et que surmontent des bossages tronconiques, compris entre des panneaux à côtés verticaux concaves [2].

11. *Beyrouth*. Musée de Beyrouth et, antérieurement, jardins de Rustem-Pacha (pl. XXI, 2). Sarcophage à trois guirlandes avec grappes de raisins à la base, portées au centre par deux Génies. Tout l'angle supérieur droit de la face manque. La présence d'une grosse tête adossée au sarcophage empêche de reconnaître la nature de la figure à laquelle se rattachait à gauche la guirlande. Au-dessus des guirlandes, deux têtes de Méduse et, au milieu, un plateau rectangulaire à anses ornées. Couvercle en forme de toit imbriqué à double pente avec acrotères.

12. *Beyrouth*. Il ne me semble pas que le sarcophage précédent puisse être le premier des deux que le peintre Montfort, le 28 mars 1837, alla voir à vingt minutes de Beyrouth où ils venaient d'être découverts : « L'un d'eux, écrit-il, a, sur les côtés, des Génies funèbres tenant des cornes d'abondance renversées d'où s'épanchent des raisins et des fruits; ils sont accompagnés de deux têtes de Mercure, le tout très grossièrement travaillé. On voit aussi des figures de femmes à chaque angle... Sur le milieu sont sculptées deux autres figures, mais elles sont à peine ébauchées [3]. »

13. *Beyrouth*. « Le second sarcophage, continue Montfort, sur lequel sont des têtes de taureaux et de béliers, ébauchées seulement, est un peu plus long que le précédent. Les cornes d'abondance, les raisins et les fruits que l'on y reconnait ne sont absolument que préparés; dessus l'un des côtés et au milieu de ce sarcophage se lit une inscription que j'ai copiée [4]. » Il n'est pas certain, d'après cette description trop vague, que le sarcophage fût exactement du type qui nous occupe. Le texte de l'inscription, dont la copie est aujourd'hui entre les mains de Mme G. Montfort, a permis à M. Dussaud, par rapprochement avec le *Corpus* [5], d'indiquer que le sarcophage a été transporté aux États-Unis par l'amiral américain Elliott [6].

14. *Sidon*. Musée de Constantinople. Sarcophage à deux guirlandes avec grappes de

[1] MENDEL, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, pp. 397-399, n° 1159.

[2] *Ibid.*, t. I, pp. 109-114, n° 26.

[3] *Syria*, t. I, 1920, p. 66.

[4] *Ibid.*, *l. c.*

[5] *Corpus inscriptionum latinarum*, t. III, pars I, n° 165, et Supplementum, n° 6694; cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1889, pp. 66-69.

[6] R. DUSSAUD, *Le peintre Montfort en Syrie* (1837-1838), extrait de *Syria*, t. I et II, 1920-1921, pp. 9-10.

raisins à la base, portées par des Génies. Au-dessus des guirlandes, têtes de Méduse. Il est à noter que les Génies reposent, non sur des bases, mais sur un bandeau qui court sur toute la partie inférieure du sarcophage. Couvercle en forme de toit à double pente avec acrotères [1].

15. *Sidon*. Sarcophage simplement épannelé, en basalte noir, à deux guirlandes, se rattachant au centre à un cartouche anépigraphe à queues d'aronde et aux extrémités à deux bucrânes ou têtes de bélier, avec deux ornements circulaires au-dessus des guirlandes. M. le Dr Contenau, qui l'a mis au jour dans ses fouilles de 1914, le décrit comme portant « deux gros cordons incurvés qui vont rejoindre les angles du panneau, occupés par des sortes d'as de cœur [2] ».

II. — 16. *Musée du Caire*. Sarcophage à trois guirlandes avec grappes de raisins à la base, portées par des figures d'Hercule, de Bacchus, de Satyre et de Mercure debout sur des piédestaux en forme d'autels. Au-dessus des guirlandes, deux têtes de femmes couronnées de lierre et, au milieu, une tête de Méduse. Sur les faces latérales, guirlandes se rattachant à des bucrânes et têtes juvéniles [3].

17. *Musée du Caire*. Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées au centre par deux Génies et aux extrémités par des Victoires tenant une palme et une couronne, les uns et les autres debout sur des piédestaux. Au-dessus des guirlandes, deux têtes de femmes, la chevelure ceinte d'une bandelette, et, au milieu, une tête de Méduse. Sur les faces latérales, guirlandes se rattachant à des bucrânes et têtes de femmes [4].

18. *Musée du Caire*. Sarcophage à trois guirlandes analogues, soutenues par des bucrânes. Au-dessus des guirlandes, têtes de Méduse. Sur les faces latérales et au revers, même décor, si ce n'est que sur le revers, au milieu, la tête de Méduse fait place à un cartouche à queues d'aronde, reste anépigraphe [5].

19. *Alexandrie* (Nécropole de Kôm-esch-Schukâfa). Musée d'Alexandrie. Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées au centre par deux Génies et aux extrémités par des Victoires [6]. Il semble, du moins, qu'ainsi doivent être interprétées les deux figures de

[1] Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, pp. 400-401, n° 1161. Il faut en rapprocher, d'une part, un sarcophage de même provenance au même musée, à deux guirlandes aussi, mais sans grappes de raisins à la base, portées par des Génies semblables et que ne surmontent que de simples bandelettes (*Ibid.*, p. 402, n° 1162), et, d'autre part, un sarcophage à deux guirlandes également, sans grappes de raisins à la base non plus, portées de même au centre par un Génie et se rattachant aux extrémités à des têtes de béliers placées en angle, avec des têtes de Méduse au-dessus des guirlandes, sarcophage venant de la collection de lord Elgin et aujourd'hui à Broom-Hall en Écosse. (Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, fig. 22, pp. 59, et 60).

[2] *Syria*, t. I, 1920, pp. 151-152, fig. 52-53.

[3] *Jahrbuch des Institutes*, 1901, *Archaeologischer Anzeiger*, pp. 207-208, fig. 11; Schreiber, *Die Nekropole von Kôm-esch-Schukafa*, Textband, p. 208, n. 30.

[4] *Jahrbuch des Institutes*, 1901, *Archaeologischer Anzeiger*, p. 208.

[5] *Ibid.*, pp. 208-209.

[6] Il n'est pas douteux, d'après les circonstances de la découverte, que ce sarcophage ne

femmes drapées, sans attributs, qui, placées de face et non pas en angle, les deux mains levées symétriquement, tiennent les extrémités des guirlandes. Au-dessus des guirlandes, deux masques [1] et, au milieu, une tête de Méduse. Couvercle en forme de toit à double pente avec acrotères [2].

20. *Alexandrie* (Nécropole de Kôm-esch-Schukâfa). Musée d'Alexandrie. Sarcophage à deux guirlandes analogues, portées au centre par un Génie debout sur un piédestal en forme d'autel et se rattachant aux extrémités à deux bucrânes [3]. Couvercle en forme de toit à double pente [4].

21. *Alexandrie* (Nécropole de Kôm-esch-Schukâfa). Sarcophage semblable au précédent [5].

22. *Alexandrie* (Nécropole de Kôm-es-Schukâfa). Sarcophage à deux guirlandes analogues se rattachant à des bucrânes. Au-dessus des guirlandes, têtes de Méduse [6].

23. *Alexandrie* (Nécropole de Kôm-esch-Schukâfa). Fragment d'un sarcophage à guirlandes analogues, en tuf, avec tête de Méduse rapportée en stuc [7].

soit celui que décrit Botti dans son *Catalogue des monuments exposés au musée gréco-romain d'Alexandrie* (2e édition, 1901), p. 466, salle 11, n° 1, et c'est ce qui résulte également de l'affirmation de Schreiber, *Die Nekropole von Kôm-esch-Schukâfa*, Textband, p. 59. Il ne faut donc pas prendre à la lettre la description sommaire du *Catalogue* : « quatre Génies soutenant des festons et des fruits ».

[1] Le masque de gauche est celui d'un jeune homme imberbe ; le masque de droite, également imberbe, avec les cheveux relevés et ramenés en arrière, semble un masque de théâtre. Ici encore le *Catalogue* est donc inexact : « au centre de chaque guirlande on voit une tête de Méduse ».

[2] Botti, *Catalogue du musée d'Alexandrie*, salle 11, n° 1 ; Schreiber, *Die Nekropole von Kôm-esch-Schukâfa*, Textband, pp. 44, fig. 27, 48 et 186.

[3] La reproduction donnée par Schreiber, *Ibid.*, p. 56, fig. 31, laisserait quelques doutes sur les représentations occupant les extrémités, au-dessous desquelles se retrouve le même piédestal en forme d'autel que sous les pieds du Génie central, mais la note 2, p. 62, indique expressément deux bucrânes.

[4] Botti, *Catalogue du musée d'Alexandrie*, salle 11, n° 2 ; Schreiber, *Die Nekropole von Kôm-esch-Schukâfa*, Textband, pp. 56, fig. 31, 59 et 186.

[5] *Ibid.*, p. 59. Il semblerait, d'après l'affirmation de Bauer (*Rivista egiziana*, t. V, 1893) rapportée par Schreiber, que ce sarcophage eût aussi été transporté au musée d'Alexandrie, mais il ne s'y voit pas et n'est pas mentionné dans le catalogue de Botti.

[6] *Ibid.*, pp. 64, fig. 34, 103, fig. 57, semble-t-il, où il y aurait une erreur dans la légende, et 104-105. Il faut en rapprocher deux sarcophages de la même nécropole que je ne fais pas figurer dans la liste : l'un semblable à celui-ci, mais les guirlandes sans grappes de raisins à la base (*Ibid.*, pp. 57, fig. 32, et 104-105), l'autre avec une guirlande centrale et deux demi-guirlandes aux extrémités, également sans grappes de raisins à la base et d'une disposition un peu différente : la guirlande est soutenue, de part et d'autre de la courbe centrale qu'occupe un personnage couché dormant, par deux anneaux dans lesquels elle passe et auxquels sont également suspendus, à gauche une tête de femme, sans doute une Ménade, à droite une tête de Silène (*Ibid.*, pp. 77, fig. 40, 104-105 et 186-187; Tafelband, pl. XXVI).

[7] *Ibid.*, p. 117 et Tafelband, pl. XLIV.

24. *Alexandrie* (Ibrahimieh). Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées par des Génies debout sur des piédestaux en forme d'autels. Au-dessus des guirlandes, têtes de Méduse. Couvercle en forme de toit à double pente avec acrotères [1].

25-27. *Alexandrie* (Nécropole du quartier de Gabbari). Trois sarcophages, taillés dans le tuf, avec guirlandes portées par des Génies [2].

28. *Alexandrie*. Sarcophage analogue au n° 19 [3].

29. *Aboukir*. Musée d'Alexandrie. Sarcophage analogue au précédent [4].

III. — 30. *Monastère de Cazzafani* (Ile de Chypre). Sarcophage à deux guirlandes, portées au centre par un Génie et se rattachant aux extrémités à des bucrânes placés en angle. Au-dessus des guirlandes, et de même sur les faces latérales, têtes de lions. Il est à noter que, si le dessin de Cassas est fidèle, le Génie n'est pas debout sur une base et que les guirlandes ne sont pas munies de la grappe de raisins caractéristique de la presque totalité de nos sarcophages [5].

31. *Alaieh*, sandjak d'Adalia, vilayet de Koniah. Musée de Constantinople. Fragment d'un sarcophage à guirlandes avec grappes de raisins à la base. Les guirlandes sont portées par un Génie debout sur un dauphin. Au-dessus, tête de Méduse et masque tragique [6].

32. *Iasos*. Musée de Constantinople. Sarcophage à trois guirlandes analogues, portées au centre par deux Génies et se rattachant aux extrémités à des têtes de Satyres barbus placées en angle. Au-dessus des guirlandes, et de même sur les faces latérales, têtes de Méduse. Couvercle en forme de toit à double pente avec acrotères [7].

33. *Iasos*. Sarcophage à trois guirlandes analogues, simplement épannelées. Au-dessus de la guirlande centrale, cartouche rectangulaire à queues d'aronde. Couvercle à double pente avec acrotères [8].

(1) Botti, pp. 76, fig. 39, et 186. Il semble que ce soit ce sarcophage que reproduit Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, p. 61, fig. 23, sans référence dans le texte et avec la légende « Sarkophag in Alexandrien ».

(2) *Jahrbuch des Institutes*, 1906, *Archaeologischer Anzeiger*, p. 132.

(3) Schreiber, *Die Nekropole von Köm-esch-Schoukafa*, pp. 207-208, n. 30. Il faudrait encore mentionner, d'après une affirmation de Neroutsos-Bey à M. Schreiber (*Ibid.*, p. 207, n. 29), un certain nombre de sarcophages du même type qui se trouvaient en 1890 à Alexandrie, provenant de Ramleh, de Sidi Gaber et du quartier de Karmous près du Serapeion.

(4) Botti, *Catalogue du musée d'Alexandrie*, salle 11, n° 3.

(5) Cassas, *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte*, pl. 104; *Jahrbuch des Institutes*, 1898, *Archaeologischer Anzeiger*, p. 188. Altmann, *Architectur und Ornamentik der antiken Sarkophage*, p. 60.

(6) Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. I, pp. 118-119, n° 31.

(7) *Ibid.*, t. III, pp. 394-396, n° 1158.

(8) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, pl. 146, 5. Il semble, sans toutefois qu'on puisse absolument l'affirmer, que ce soit le même sarcophage que reproduisent sans donner non plus de description dans le texte, Benndorf et Niemann, *Reisen in Lykien und Karien*, pl. XLVIII, avec la légende « Sarkophag bei Mylasa ».

34. *Athènes*. Musée national d'Athènes. Sarcophage à deux guirlandes, portées au centre par un Génie et se rattachant aux extrémités à deux bucrânes placés en angle. Il reste incertain, sur la reproduction qui en est donnée [1], si les guirlandes portent à la base une grappe de raisins. Au-dessus des guirlandes, et de même sur les faces latérales, têtes de lions. Couvercle en forme de toit imbriqué à double pente avec acrotères [2].

35. *Salonique*. Musée de Constantinople. Fragment de la partie gauche d'un devant de sarcophage à guirlandes [3], avec un Génie debout sur un piédestal. Au-dessus de la guirlande, cartouche à queues d'aronde avec épitaphe [4].

36. *Artchar*, ancienne Ratiara. Musée de Sofia. Sarcophage à trois guirlandes, portées au centre par deux Génies et aux extrémités, à gauche, par une Victoire, à droite par un géant barbu anguipède, placés en angle, les uns et les autres debout sur des consoles. Les grappes de la base des guirlandes sont remplacées, au milieu par une tête de lion, de part et d'autre par deux têtes de femmes symétriquement de profil. Au-dessus des guirlandes, dans un cadre rectangulaire, le dieu cavalier thrace devant un arbre autour duquel s'enroule un serpent et, sur les côtés, deux masques de Satyres, l'un imberbe, l'autre barbu. Couvercle en forme de toit à double pente, muni de couvre-joints, avec sphinx formant acrotères [5].

37. Sarcophage de provenance inconnue. Musée de Constantinople. Sarcophage à trois guirlandes avec grappes de raisins à la base, portées au centre par deux Génies et aux extrémités par deux Victoires disposées en angle. Au-dessus des guirlandes, sauf au milieu, fleurs épanouies [6].

Étienne Michon.

(1) Staïs, *Marbres et bronzes du Musée national*, p. 180.

(2) *Ibid.*, p. 156, n° 1180. Il n'est pas possible, d'après les descriptions très succinctes du catalogue (pp. 161 et 163), de décider si les nos 1188, 1189 et 1190, auxquels renvoie également sans aucun détail M. F. von Bissing (*Jahrbuch des Institutes*, 1901, *Archaeologischer Anzeiger*, p. 209) à propos de nos nos 6 à 8, rentrent aussi dans notre série, ou s'il s'agit, comme pour le n° 1181 (p. 155), indiqué également par M. von Bissing, de sarcophages à guirlandes sans doute, mais de type différent.

(3) Il n'est pas spécifié dans la description si la guirlande porte une grappe à la base.

(4) Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, p. 403, n° 1163.

(5) *Revue archéologique*, 1913, t. I, pp. 60-64.

(6) Mendel, *Catalogue du musée de Constantinople*, t. III, pp. 399-400, n° 1160.

UN MONUMENT DES PREMIERS SIÈCLES DE L'HÉGIRE EN PERSE

II. — LE DÉCOR DE LA MOSQUÉE DE NÂYIN

PAR

S. FLURY

(Deuxième article.)

La mosquée de Nâyin ne nous fournit pas seulement des matériaux précieux pour l'étude de la paléographie arabe, sa plus grande importance réside dans l'ensemble de son décor. Il forme le premier jalon, qui dirigera nos recherches dans le domaine de l'art persan aux neuvième et dixième siècles.

De toutes les compositions décoratives de la mosquée de Nâyin celle des deux colonnes qui supportent l'arc en face du miḥrâb est peut-être la plus frappante (cf. pl. XLII et XLIII). Le seul fait que nous avons affaire à des colonnes maçonnées dont l'enduit en plâtre décoré est encore intact, leur donne une valeur documentaire tout à fait exceptionnelle. Au point de vue architectural elles sont bien primitives. A la place des chapiteaux, il n'y a qu'une espèce de bague ou ruban qui termine les fûts. Sans aucune zone de raccordement, les abaques reposent sur les fûts. S'il s'agissait de colonnes en pierre, on croirait que l'architecte se servait de dépouilles, qu'il ne savait pas bien adapter à la construction des arcs superposés. Les traces des chaînages en bois au-dessous de la naissance des arcs accentuent encore la faiblesse de la conception architecturale. Mais du moment que l'œil se fixe sur la surface des fûts, on oublie toutes ces réflexions critiques. Abstraction faite de nos idées occidentales d'une œuvre d'architecture, ces colonnes de Nâyin sont d'une rare perfection. On dirait que le stucateur a voulu leur donner le charme d'un beau tapis ou d'une délicate broderie. En effet, l'ensemble des motifs géométriques et végétaux répond à mer-

veille aux règles de la décoration tapissante. Tout en créant une surface décorative unie et bien équilibrée, l'artiste évite le danger de la monotonie. Il évoque en nous, tour à tour, la sensation du mouvement, par les rubans tressés qui s'enroulent de droite et de gauche autour du fût cylindrique, et celle du repos, par les motifs végétaux, étroitement serrés les uns contre les autres.



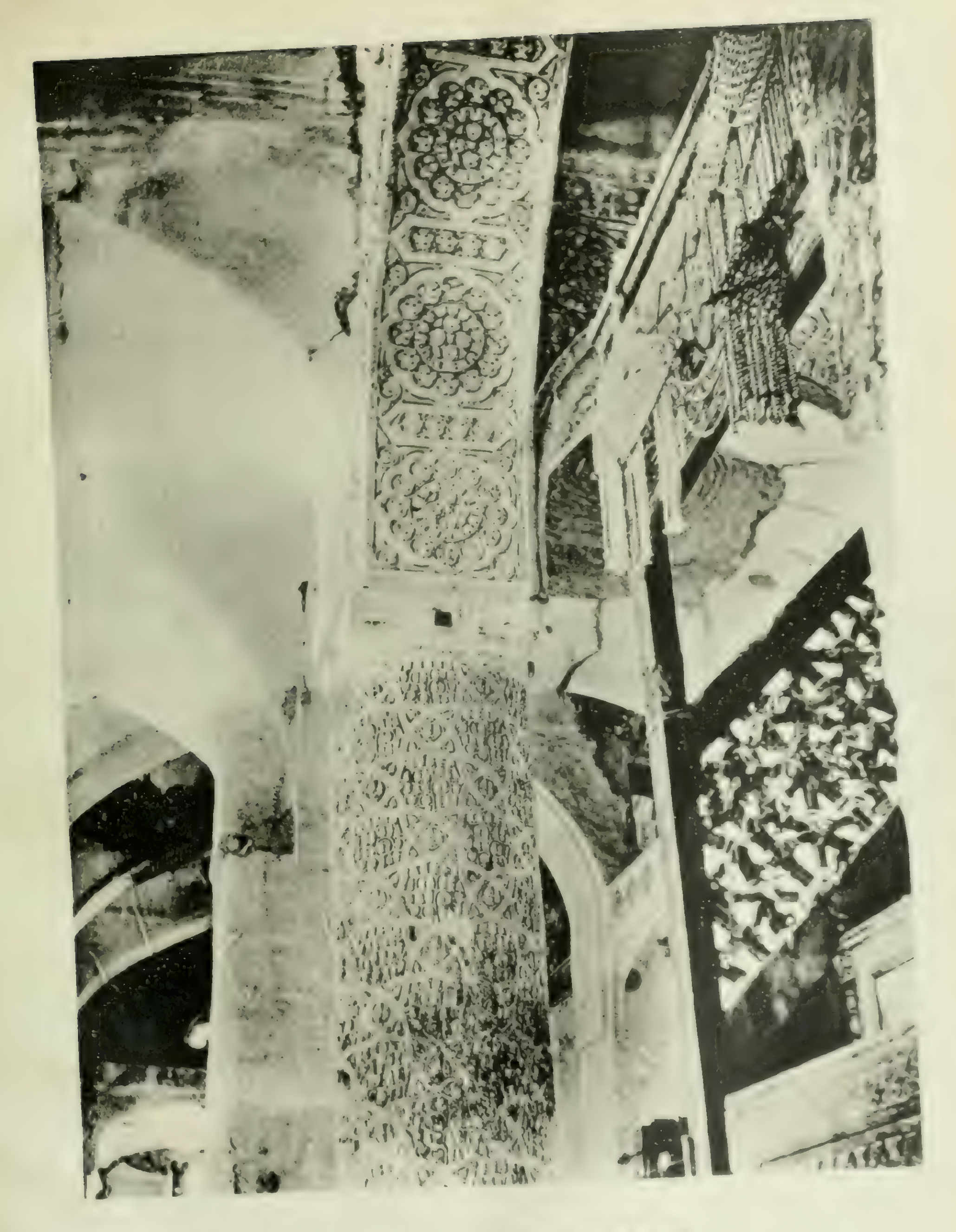
Fig. 1.

La figure 1 nous donne tous les éléments de l'ensemble de la surface décorée. Nous y voyons les rubans tressés qui se composent d'un rang de perles entre deux filets : leur entrecroisement détermine les formes géométriques curvilignes : étoiles à huit pointes, carrés et triangles. C'est surtout le remplage végétal de ces compartiments qui nous intéresse, parce qu'il joue un rôle important dans le décor de la mosquée. Dans l'axe vertical de l'étoile à huit pointes s'élance une tige mince légèrement ondulée dont naissent, à gauche et à droite,



Mosquée de Niyin — Ensemble de la partie ancienne





Mosquée de Nâyin — L'ancien décor en plâtre



des rinceaux auxquels s'adaptent des feuilles lobées, ornées, pour la plupart, de petits trous à la vrille. Les séries de feuilles semblables, répétées à l'infini, produisent un ton de couleur très égal, qui fait ressortir le mouvement rythmique des motifs géométriques.

L'artiste se sert du même procédé décoratif pour l'ornementation du miḥrâb et des surfaces environnantes (cf. pl. XLIV). La niche supérieure du miḥrâb est meublée de dix-sept rangées de ces feuilles ; elles garnissent de même les écoinçons au-dessus de la niche méplate et les champs qui encadrent le miḥrâb. Avec un sens avisé du danger de la monotonie, l'artiste introduit de nouveau des éléments géométriques dans le décor végétal : des étoiles rectilignes à huit pointes et des cercles découpés en festons et entrelacés. Cette correspondance ornementale constitue la preuve certaine que le décor des colonnes date de la même époque que celui du miḥrâb.

Le genre végétal de Nayin dont nous venons de parler n'est pas inconnu. Dans un couvent égyptien, le Der es-Surjani du Wadi Natroun, on a déjà trouvé des motifs végétaux presque identiques [1]. Ce sont des feuilles de vigne combinées à des grappes de raisin. Sur la figure 2 on trouvera les principaux éléments végétaux de Nâyin et de Der es-Surjani (D, E, F) rapprochés des formes correspondantes de Samarra et de la mosquée d'Ibn Ṭouloun [2]. L'évolution ornementale subie par la feuille de vigne de Nayin s'accuse surtout dans le traitement des œillets. De la manière la plus arbitraire ils sont réduits en nombre et placés sur l'axe vertical de la feuille (D, E). Bien que le contour des feuilles A et D reste à peu près le même, leur caractère est tout à fait changé. D ne ressemble à aucune forme naturelle, parce que les deux trous à la vrille sont devenus de purs ornements, tandis que les œillets de A accusent encore nettement leur origine végétale [3].

[1] Cf. Flury, *Die Gipsornamente des Dêr es-Surjâni*, dans la revue *Islam*, VI, pl. 1, fig. 1 et 2, pp. 74-75. Quant aux reproductions du genre végétal en question il faut ajouter encore : J. Strzygowski, *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, I (1908), fig. 4, VIII (1915), pl. 79-80 ; *Altai, Iran und Völkerwanderung*, fig. 177 ; *Bulletin of the Metropolitan Museum*, New-York, 1911, vol. VI, fig. 3.

[2] Les différentes feuilles de l'époque abbaside sont mentionnées dans mon article *Samarra und die Ornamentik der Moschee des Ibn Tulun*, *Islam*, IV (1913), pp. 423-424, 429.

[3] Cf. mes remarques sur le sens de cette évolution dans *Islam*, VI, pp. 75-76.

Un exemple analogue d'une palme ornée d'un trou qui simule un œillet est décrit par W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, fig. 12, 6, et p. 107, en bas.

Si nous comparons maintenant les éléments ornementaux de Nâyin à ceux de Dêr es-Sûrjâni (D, E), on remarquera une petite différence : le raccordement entre la feuille et la grappe de raisin a disparu chez E, de sorte que D

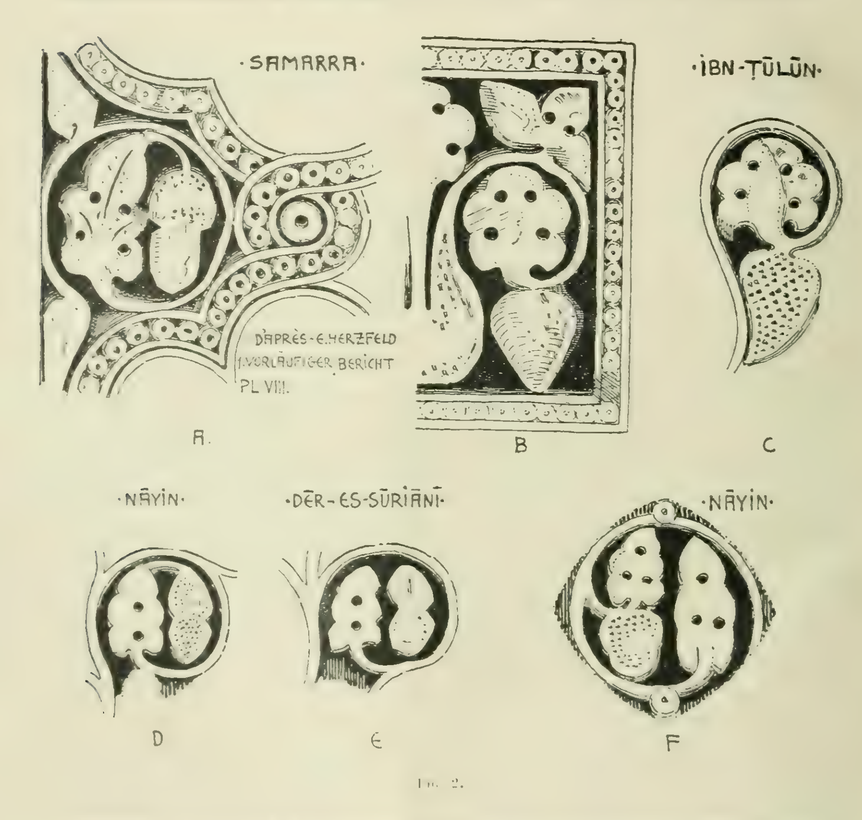
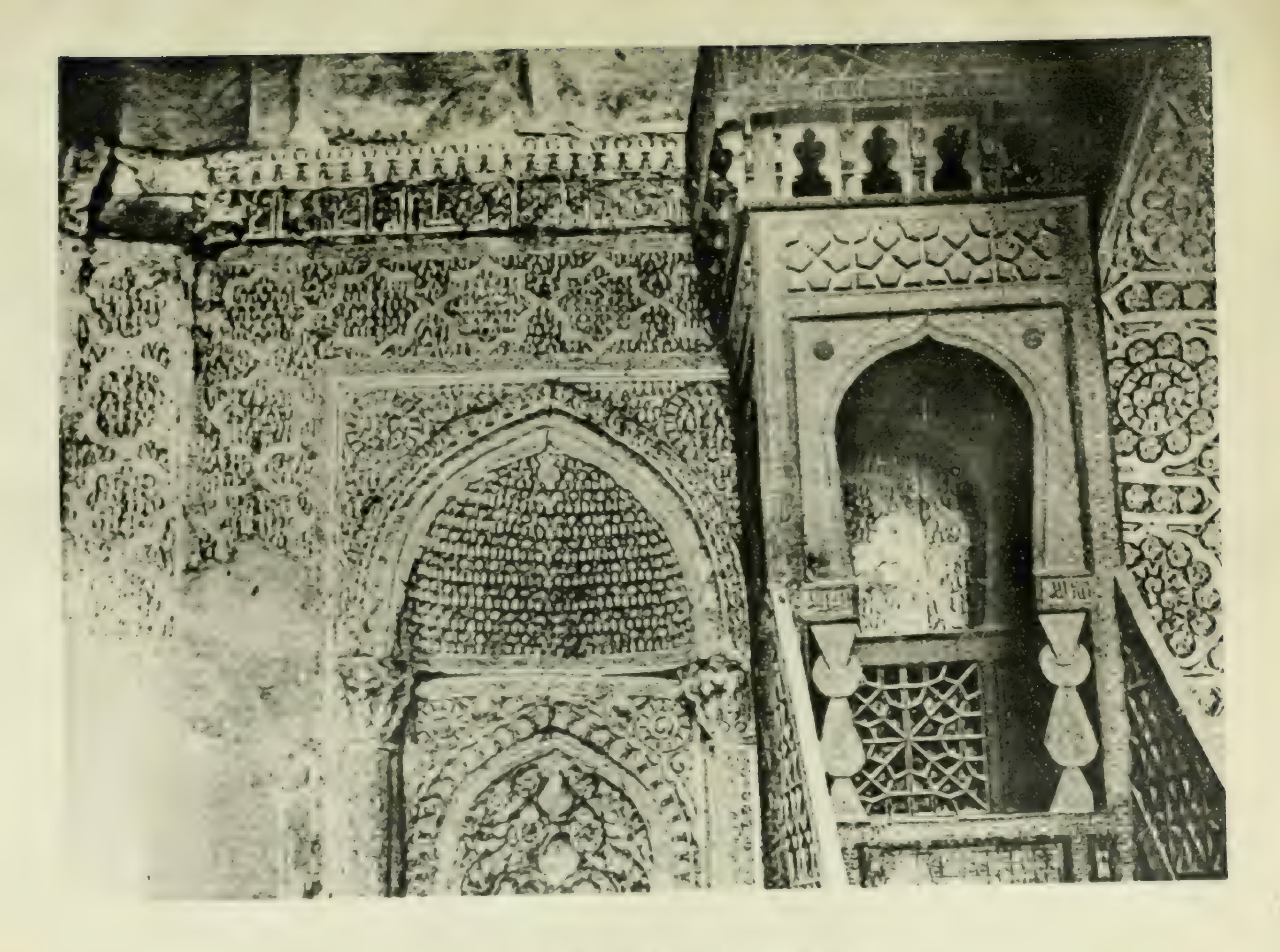


Fig. 2.

ressemble davantage à A. Pourra-t-on en conclure que le décor de Nâyin, aussi au point de vue chronologique, est plus près de Samarra que celui de Dêr es-Sûrjâni ? Je n'oserais pas trancher une question aussi délicate, en me fondant sur ce seul détail. Il est vrai qu'on pourrait aussi renvoyer à la figure 2, F ; ses feuilles sont évidemment plus naturelles que celles du type E. Mais de l'autre



Mosquée de Nâyin — Partie supérieure du mihrab



côté il existe une petite frise dans le couvent syrien dont les feuilles de vigne ont fidèlement conservé le caractère toulounide[1].

D'autres difficultés encore nous empêchent d'établir une chronologie précise entre les deux monuments. La mosquée de Nâyin et le couvent chrétien



Fig. 3.

appartiennent à des provinces très éloignées l'une de l'autre. Nous ne savons pas encore si le nouveau type de feuille avec les trous à la vrille dans l'axe vertical fut créé en Perse et importé de là en Égypte, ou s'il prit naissance en

[1] Cf. *Islam*, VI, p. 79, fig. 4, c.

Mésopotamie d'où il fut répandu à l'Est et à l'Ouest. Faute de matériaux de comparaison de la fin du neuvième siècle on devra peut-être se contenter de constater que les deux monuments datent vraisemblablement de la même époque. Par conséquent, le décor à la feuille de vigne de Nâyin, que nous venons d'analyser remonte vers l'an 900 A. D[1]. Cette date approximative paraît d'autant plus justifiée que l'analyse paléographique parle aussi en faveur de la fin du neuvième ou du commencement du dixième siècle. Or, plus haut, nous avons relevé le fait que le synchronisme des compositions décoratives dans les différentes parties de la mosquée est établi par le décor épigraphique ; il ne sera donc pas nécessaire de revenir à la question de date dans l'analyse qui suit.

Une des créations ornementales les plus remarquables de Nâyin, qui forme un contraste heureux avec le décor des colonnes, se trouve sur les intrados de la planche XLII. C'est une composition savante de motifs géométriques et végétaux. Au premier plan, pour ainsi dire, on voit de grands cercles découpés en 12 festons et entrelacés d'hexagones oblongs. Le petit détail ornemental qui se marie à ces grands motifs ne se voit pas clairement sur les photographies agrandies de la planche XLII. Par contre la figure 3 donne tout ce que j'ai pu déchiffrer à la loupe des deux premiers compartiments de la planche XLIII. Leur cadre est formé de rubans perlés, tels qu'on les trouve à Samarra (cf. fig. 2 A B). Les éléments végétaux sont beaucoup plus variés que ceux du décor des colonnes. On notera les séries de feuilles à cinq lobes, ornées d'arabesques, les demi-feuilles accouplées qui forment un ruban circulaire, les tronçons de feuille (acanthe), au milieu et dans les quatre coins, et enfin les demi-palmes qui servent à remplir les petits écoinçons. Cette combinaison harmonieuse de simples motifs géométriques et d'éléments végétaux plus libres et variés donne l'impression d'une sûreté de style bien remarquable[2].

Tandis que la base du décor des intrados est géométrique, l'ornementation des écoinçons formés par les grands arcs est d'origine végétale (cf. pl. XLV). Des tiges très minces et souples, auxquelles s'adaptent des éléments végétaux d'une nature conventionnelle, se déroulent en rinceaux à gauche et à droite d'un motif central (pl. XLV). Celui-ci est une variante un peu simplifiée de la figure 3. Le cercle est découpé en dix festons, dont chacun renferme un tronçon

[1] Cf. *Islam*, VI, p. 86.

[2] Une étude comparative des feuilles ornées d'arabesques demanderait des photographies encore plus nettes.

d'acanthe au lieu d'une feuille à cinq lobes. Et le nombre des demi-feuilles accouplées est réduit. La composition voisine (cf. pl. XLV et fig. 4) présente des éléments végétaux d'un genre nouveau. De la tige mince se détache une demi-feuille longue et maigre qui s'enroule et donne naissance à une espèce de fleuron en forme de vase flanqué de motifs de remplissage symétriques [1]. La demi-feuille circulaire nous intéresse tout particulièrement : ses groupes de digitations, séparés entre eux par des entailles imitant des œillets, accusent encore nettement la feuille d'acanthe. Or, on sait que les matériaux pour une étude comparative de ce genre végétal, telle qu'elle a été faite par MM. W. et G. Marçais pour l'art musulman occidental[2], sont encore très rares en ce qui concerne l'Orient. Je n'oserai donc pas rapprocher les quelques feuilles d'acanthe publiées par M. H. Viollet et M. E. Herzfeld de la figure 4 [3]. Les œillets convertis en entailles entre les groupes de digitations font défaut dans les matériaux publiés. A cet égard, les acanthes de l'art musulman occidental du dixième siècle, qui sont évidemment plus récents, ressemblent davantage à la figure 4 [4].



Fig. 4.

[1] Cf. les fleurons analogues de l'art abbaside de Samarra et de la mosquée d'Ibn Ṭoulоun : E. Herzfeld, *loc. cit.*, pl. V, en haut, et A. Creswell, *The Burlington Magazine*, nov. 1919, pl. I, nº 4, et pl. II, nº 9 (en bas, à droite).

[2] Cf. Tlemcen, fig. 12 et p. 104 et suiv.

[3] Par contre, la parenté entre les tronçons d'acanthe de Samarra (cf. Herzfeld, *loc. cit.*, pl. VI, en bas) et les feuilles empennées du *Dêr es-Sûrjani* (cf. *Islam*, VI, p. 80 et fig. 5) me semble incontestable.

[4] Cf. Velasquez Bosco, *loc. cit.*, pl. XXVIII en haut et W. et G. Marçais, *loc. cit.*, fig. 12 B.

Les formes végétales adaptées à la tige ondulée de la figure 5 (cf. pl. XLV) manquent un peu d'équilibre. Une composition circulaire analogue à celle de la figure 4 ferait certainement mieux dans l'ensemble de l'écoinçon. Le large motif végétal, garni de digitations entre deux œillets, qui encadre en partie la

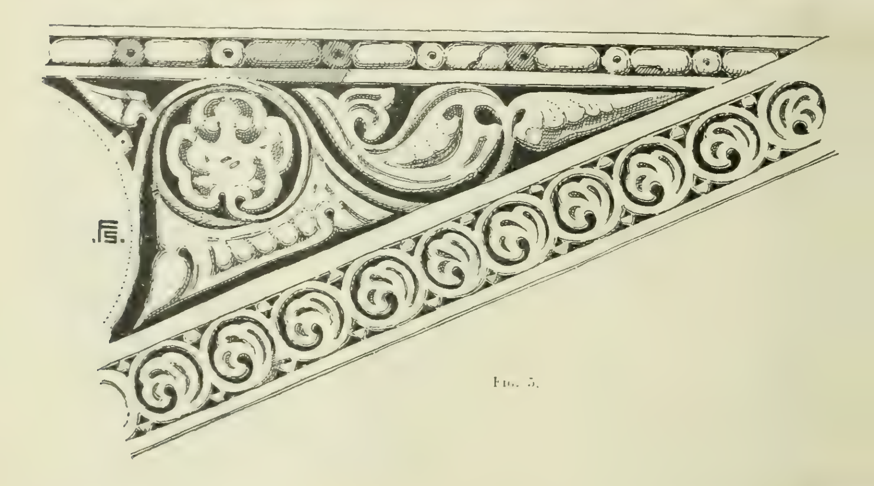
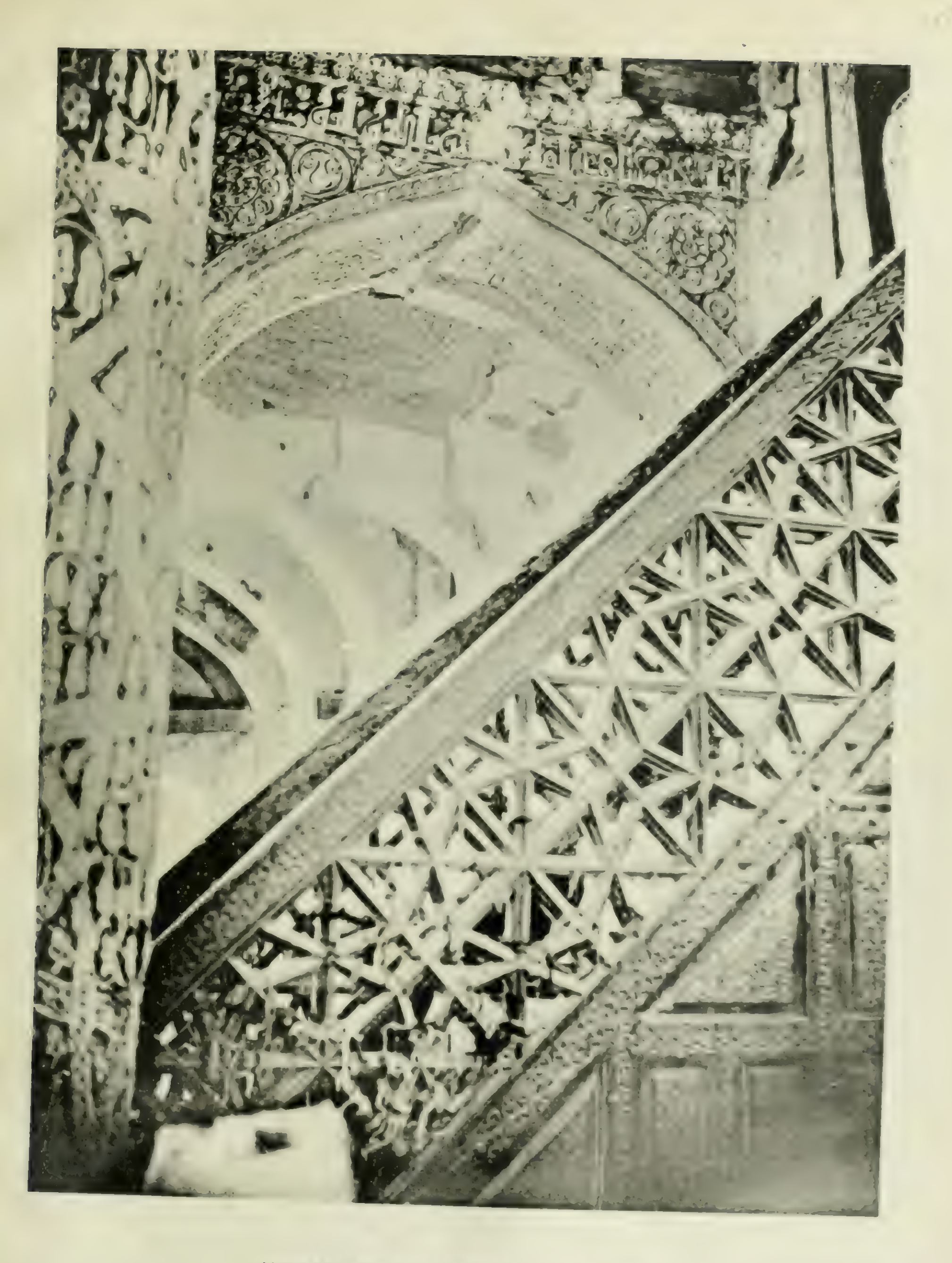


Fig. 5.

feuille à cinq lobes, fait tort au rythme ornemental : c'est une espèce de survivance d'un art plus primitif. Les demi-feuilles qui terminent la tige principale sont des demi-palmes, semblables à celle des quatre coins de la figure 3. Je n'ose pas insister sur le petit détail du relief, parce que les photographies ne sont pas assez nettes.

Les deux frises de la planche XLV méritent encore d'être mentionnées. L'une plus petite fait le tour de l'arc. Elle se compose d'une simple série de tronçons d'acanthe isolés, inscrits dans des cercles entre deux filets (cf. fig. 5). On notera les petits motifs de remplissage que le stucateur emploie pour garnir les vides. Le décor de la frise au-dessus de l'inscription (cf. fig. 6) présente des formes plus variées. Signalons en particulier la feuille à cinq lobes, qui a subi une transformation arabesque très prononcée. Son lobe vertical allongé est fendu en deux parties symétriques qui se marient aux motifs correspondants des feuilles voisines. Il en résulte une suite de petits arcs ren-



Mosquée de Naïn — L'ancien décor [illegible]



formant des fleurons (calices) à trois lobes, qui reposent sur une base horizontale.

La figure 7 (cf. pl. XXXI), enfin, donne un des écoinçons de l'arc en avant du miḥrab. En comparant son décor avec celui de la planche XLV, on aura l'impression que les deux compositions diffèrent sensiblement au point de vue du style, bien que leurs éléments ornementaux soient en partie les mêmes. Une large tige composée d'une succession de fleurons entre deux tiges très minces se déroule lourdement dans la surface à décorer. Ses involutions forment deux cercles, dont l'un est meublé d'une composition analogue à



Fig. 6.

celle de la figure 4, tandis que l'autre est garni d'une sorte de rosace polylobée. On remarquera que le grand fleuron du milieu est très étroitement lié aux motifs de remplissage à gauche et à droite et rappelle « le décor à défoncement linéaire [1] » des monuments abbasides de Samarra et de la mosquée d'Ibn Ṭouloun. Cette composition centrale si volumineuse contraste étrangement avec le motif central de l'écoinçon de la planche XLV, qui révèle une recherche de l'équilibre des masses et de l'harmonie des lignes constructives bien différente. Faudrait-il en conclure que, malgré les faits paléographiques mentionnés plus haut, l'ensemble du décor de la mosquée n'appartient pas à la même époque ? Je ne crois pas. L'évidence paléographique est corroborée par l'ornementation des intrados qui est la même sur les planches XLV et XXXI, par les feuilles à trois lobes [2], qui entrent d'une manière identique dans le décor

[1] M. G. Marçais a bien voulu me proposer ce terme, qui me semble plus précis que « style copte » ou « premier style de Samarra ». Quant au style de la figure 4 on notera que ses ornements sont séparés par des découpures plus larges, de sorte que les défoncements obscurs forment un contraste plus prononcé avec la surface blanche des motifs environnants.

[2] Cf. les motifs végétaux [illegible] de Samarra, H. Viollet, [illegible], pl. XXI, 1 et [illegible].

des grands écoinçons, et par le fait même que les monuments abbasides de la seconde moitié du neuvième [1] et du commencement du dixième siècle offrent un mélange de différents éléments stylistiques analogue à celui de la mosquée de Nâyin. La figure 7 (en bas à gauche) avec la feuille polylobée, qui est ornée de palmes et de demi-palmes autour d'un motif géométrique, nous rappelle encore une fois le couvent syrien dans le Wadi Natroun. On n'aura qu'à jeter un coup d'œil sur l'ensemble du décor de ce monument contemporain [2], dont nous avons déjà rapproché les ornements à feuilles de vigne « dénaturées » des parallèles persans, pour se convaincre que les ornemanistes de cette époque puisaient dans un trésor d'ornements très complexes et qu'ils se plaisaient à assembler dans un même édifice une richesse d'éléments hétérogènes qu'on chercherait en vain dans les monuments plus récents de l'art arabe.

Après cette analyse, forcément très sommaire, du décor de la mosquée de Nâyin, on aimerait à étudier la relation qui existe entre le décor abbaside plus ancien et les faits nouveaux que ce monument persan nous a révélés. Pour les raisons indiquées plus haut il faut y renoncer. On pourra essayer de faire une synthèse seulement quand l'art abbaside sera mieux connu et quand on sera à même de dresser un inventaire complet du décor de Nâyin [3].

Quant à l'art du dixième siècle des provinces orientales, il est impossible de s'en faire une idée. Ce siècle qui représente une des périodes de transition les plus importantes est encore enveloppé d'une obscurité profonde. Voilà pourquoi il est si difficile de tracer l'origine de l'art fatimide du Caire. Est-ce que le décor de la mosquée d'el-Azhar est le résultat d'une évolution autochtone, se fondant sur l'art abbaside de la Mésopotamie, qui a pris racine en Egypte sous Aḥmad ibn Ṭouloun ? Est-ce que les provinces orientales ou occidentales, au cours du dixième siècle, ont contribué pour leur part à l'essor rapide de l'art fatimide ? A ces questions on ne pourra répondre que par des hypothèses. Mais on peut dès maintenant constater que la mosquée d'el-Azhar n'est pas apparentée avec la plus ancienne mosquée persane qui nous soit

[1] Cf. *Samarra und die Ornamentik der Moschee des Ibn Tulun*, *Islam*, IV, pp. 422-432.

[2] Cf. *Islam*, VI, pl. I et II, fig. 1-7, et les reproductions des belles photographies du Comité de conservation des Monuments de l'Art arabe; *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, VIII, pl. 79 et 80.

[3] Le miḥrâb, dont je n'ai guère dit un mot, est une des créations les plus curieuses de ce genre et mériterait, à lui seul, une petite monographie.

connue[1]. Dans le premier monument fatimide on ne trouve pas le décor à

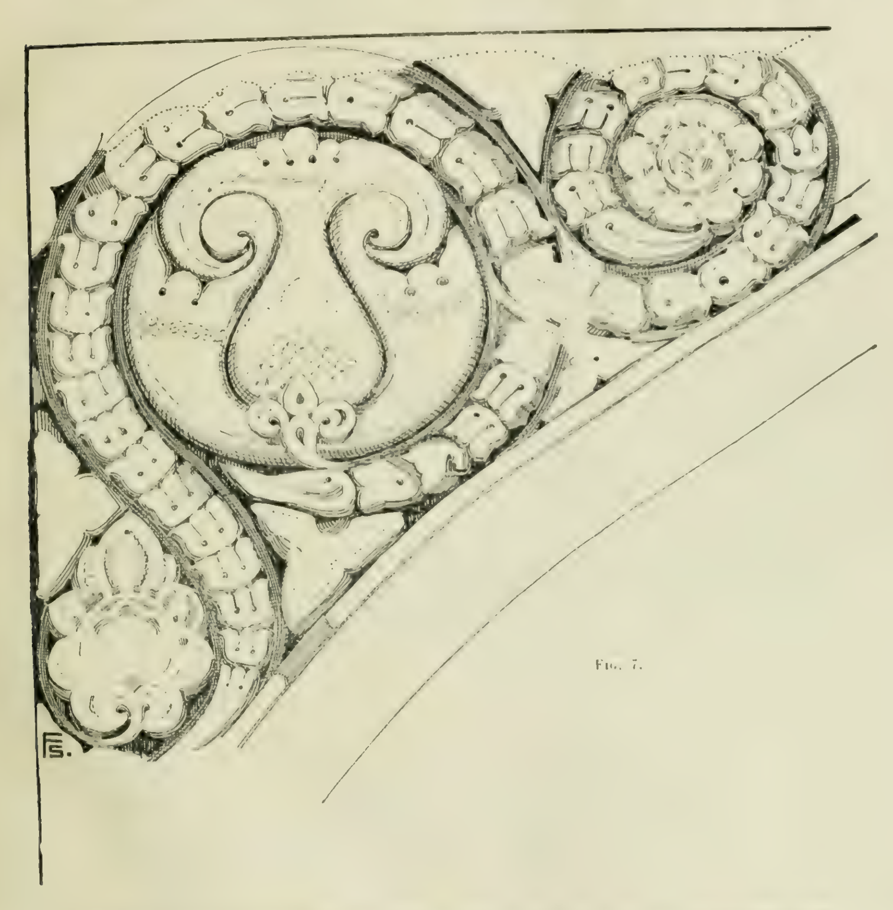


Fig. 7.

feuille de vigne, les acanthes enroulées, les rubans et les cercles lobés de Nayin [2].

[1] Sur les rapports entre l'art fatimite et le décor du Dêr es Sûrjâni voir *Islam*, VI, p. 78-86, en bas, et 87.

[2] Cf. Flury, *loc. cit.*, pl. VIII-XIII, XXIII, 2; seul le décor épigraphique offre des traits communs avec le coufique fleuri de Nayin. On

J'insiste sur ces détails parce qu'on a trop souvent affirmé d'une manière générale l'influence de la Perse sur l'art fatimide du Caire, sans donner des faits précis. Le décor de la mosquée de Nâyin, en tout cas, n'apporte aucun renfort à cette thèse.

On pourrait plutôt penser à des relations entre l'art persan de Nâyin et celui des provinces occidentales proprement dites, quand on se rappelle que quelques éléments ornementaux de notre mosquée sont aussi répandus à l'Ouest. Le cercle lobé, par exemple, se rencontre souvent dans le décor du palais de Sedrata[1]; mais l'ensemble de cet ancien art maghrébin n'a rien de commun avec nos ornements persans. Les rubans lobés, entrelacés par de petits cercles, forment un sujet favori des ivoires de l'art arabe d'Espagne[2]. Sur le coffret du South Kensington Museum, daté de l'an 359-970, les cercles découpés en festons sont agrémentés de la même succession de fleurons à trois lobes qui forment les grandes tiges de la figure 7[3]. Les acanthes enroulées apparaissent fréquemment dans les monuments espagnols du dixième siècle. Mais il me semble qu'on ne doit pas faire grand cas de ces traits de ressemblance, dès que l'ensemble du décor ne trahit pas une parenté de style.

Bien que nous ne puissions pas encore préciser la portée générale des données nouvelles que la mosquée de Nâyin nous a révélées, on conviendra que M. H. Viollet, par sa belle découverte, a rendu un service signalé à tous ceux qui s'occupent de l'art et de l'archéologie musulmans. Dorénavant toute histoire de l'art persan devra s'appuyer, en grande partie, sur les matériaux de Nâyin.

S. Flury.

notera aussi que les colonnes à fût cylindrique enduit de plâtre décoré, font absolument défaut dans les monuments du Caire.

[1] Cf. G. Marçais, *Art musulman d'Algérie*, fasc. I, pl. I et II.

[2] Cf. G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, fig. 110-112.

[3] Ce motif ornemental est un souvenir de l'art chrétien préislamique. Cf. de Vogüé, *la Syrie centrale*, pl. 128, 146 et 148.

LES ANCIENNES DÉFENSES DE BEYROUTH

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON

(*Deuxième article.*)

A partir de Bâb es-Serâïâ, les murs suivaient à peu près la rue qui traverse les souqs allant droit vers Saint-Georges. Ils laissaient à l'extérieur les anciens bâtiments aujourd'hui transformés en Bourse du Commerce et désignés parfois sous ce nom, « les Écuries du Sérail ». Une vaste salle s'y voit encore : elle se compose de 5 nefs et de 8 travées, ses voûtes d'arête sont en ogives et soutenues par de gros piliers carrés de dimension inégale comme les travées.

La Caserne de la Place des Canons et le Souq actuel des bijoutiers étaient également en dehors des murs : étaient au contraire à l'intérieur, la petite place irrégulière (D) de la rue du Théâtre, une ruelle et un passage voûté prolongeant cette place au Sud-Ouest vers la Cathédrale Saint-Georges des Maronites. Dans cette ruelle, la dernière maison (E) à gauche avant d'entrer sous la voûte est celle qu'habita Abd-el-Kader à son passage à Beyrouth ; elle était alors une des plus belles de la ville !

Le passage voûté qui est tout à côté s'appelle Bâb Abou el-Nasser parce qu'il donne accès dans le souq Abou el-Nasser. Quoique le mur extérieur de la construction paraisse conserver quelques traces de fortifications, il est difficile d'admettre que ce passage ait jamais été une porte de la ville. Une telle hypothèse qui supposerait que le rempart venant de Bâb ès-Serâïâ se serait appuyé à l'angle nord-ouest de l'ouvrage, serait en contradiction avec les traditions locales actuelles.

Un beau reste de mur (F) a seul subsisté dans ce quartier. Il se trouve entre la place des Canons et l'Eglise Saint-Georges, et se dirige du Nord au Sud, séparant une cour d'un jardin. C'est une courtine de 30 mètres environ, demeurée presque intacte. Le massif de maçonnerie a 1 m. 50 d'épaisseur

au pied. Mais cette base, qui paraît constituée par deux murs accolés, ne s'élève qu'à 1 m. 50 environ et forme actuellement un chemin de ronde ou une banquette de tir en même temps que l'assise d'une haute muraille arabe de 30 centimètres d'épaisseur, construite sur le bord extérieur. Cette muraille est percée de onze meurtrières et couronnée d'autant de créneaux pointus. Cette mince construction peut être attribuée à Djezzar (fig. 9 et Pl. L. 1).

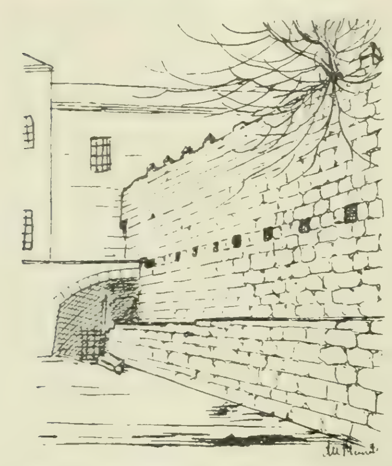


FIG. 9. — Le rempart à l'angle S.-E. de la ville, vu de l'intérieur (état actuel).

Faisant suite à ce mur, au Sud, s'élève une grosse maison (G) bâtie au siècle dernier par un cheik [1] et servant de lieu de prière. Cette maison marque l'angle Sud-Est de l'enceinte ; le mur à cet endroit formait un angle droit.

Rappelons enfin que cet angle était défendu, à 150 mètres à l'Est, par un ouvrage avancé important, la « Tour » ou « Bourdj » dont nous avons déjà parlé [2].

IV. — DÉFENSES DU CÔTÉ DU SUD.

Le mur dans son ensemble longeait de ce côté la rue des Martyrs et la rue du Sérail formant comme ces rues un angle très ouvert [3].

(1) Le cheik qui a élevé cette maison est le grand-père du cheik Abdul-Kerim Abou-el Nasser actuellement Nakib-el-Acheraf de Beyrouth (Note du Cte PH. DE TARRAZI).

(2) Voir pp. 237 et 238.

(3) « La muraille du côté du Midi, est *encore entière*, mais bâtie des ruines de la vieille ville. Cela paraît par les morceaux de pierre et de marbre que l'on y trouve. Nous trouvâmes sur une de ces pièces de marbre ces restes d'une inscription latine.

... VG ETIA........
... XI CUM........
... VS PHOEBUS... »

(MAUNDRELL, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 70.)

Malheureusement, l'orientation de Maundrell dans Beyrouth est incertaine. Il s'agit peut-être ici de la muraille de l'Occident









Une gravure de Flandin [1] nous donne quelque idée de ce qu'était cette partie du rempart. Le dessin paraît malheureusement très inexact quant aux détails et fait de mémoire d'après un rapide croquis. On retiendra seulement l'allure arabe des courtines garnies de créneaux pointus, les deux portes et la forme droite ou carrée des constructions. On remarquera encore une tour élevée qui, vers l'extrémité Est, domine quelques petits ouvrages de défense et enfin, du côté Ouest de la ville, de gros bastions carrés qui empiètent légèrement sur la butte du Nouveau Sérail.

Presque aucune ruine de ce grand mur n'est parvenue jusqu'à nous. De l'angle Sud-Est à la première porte, Bâb Derkeh, on ne saurait même suivre le tracé qui passe sous la nef de l'Église Saint-Georges des Maronites.

Quant à Bâb Derkeh, elle était située dans la rue Allenby actuelle, à l'Ouest de la chaussée et à quelques mètres en-dessous de la rue des Martyrs. Il ne reste du côté Ouest qu'un débris de voûte représentant un passage d'une longueur de 7 pas (Pl. XLVIII).

Bâb Derkeh était d'une construction soignée et passait pour la plus belle porte de la ville ; elle était surmontée d'une inscription métrique byzantine que le Service français d'archéologie de Beyrouth a fait transporter dans le jardin de la Place des Canons [2].

Trois dessins pris à l'intérieur des murs donnent une idée de ce qu'étaient cette porte et ses abords. Les deux premiers sont de Montfort. Nous en donnons ici une reproduction, d'après les originaux inédits aujourd'hui entre les mains de deux nièces de l'artiste (Pl. XLVI et XLVII). Le troisième est de Lehoux ; il a été publié par Léon de Laborde en 1837 [3].

Montfort nous raconte lui-même dans quelles circonstances ces dessins ont été exécutés : « Aujourd'hui (1er avril 1837), je suis allé dessiner avec

(1) *L'Orient*, 3, Pl. 2.

(2) Le texte en a été maintes fois publié : Boeckh, *Corpus Ins. Graec.*, 4530. L'inscription métrique Τῆς τοῦ προσ... « *supra portam centralem civitatis* ». — Pococke, cf. Renan, *Mission*, p. 343 (« *Over the Bab el Derkeh* »). — Thomson, *Biblia Sacra*, V, 1848, p. 588. — H. Maundrell, *A Journey from Aleppo to Jerusalem at Easter A. D., 1697*, Oxford, p. 42, ou *Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 70 (« *over an other gate* »). — [illegible] H. Guys, *Beyrouth*, p. [illegible]. — [illegible], p. [illegible]. Ces références nous ont été fournies par le R. P. Mouterde, chancelier de l'École française de droit de Beyrouth.

(3) *Voyage de la Syrie*, Pl. XXVII [illegible] « Vue intérieure des fortifications [illegible] », reproduit [illegible] 1848 [illegible].

Lehoux près du mur intérieur de la ville, la maison de Soliman Pacha, habitée maintenant par M. Arago, officier d'état-major au service de Mohamet-Ali... Vers le soir je suis allé me promener à la porte Iakoub (Jakob). — 2 avril. Ce matin, je suis allé finir les deux vues à la seppia que j'avais commencées d'après la maison de Soliman Pacha [1]. » La maison dont il s'agit se trouvait au Nord-Ouest de Bab Derkeh, tout près de l'ancien couvent des Capucins [2].

Le premier dessin de Montfort (Pl. XLVII) a été pris du Nord-Est de la porte ; le second (Pl. XLVI) et celui de Lehoux l'ont été d'un même endroit, un peu au Nord-Ouest de Bab Derkeh. L'ouvrage est à peu près carré et divisé en deux parties d'âge différent. La partie extérieure est couronnée de deux tours carrées [3], probablement réunies en façade par un mur : des assises et des claveaux de couleurs différentes et alternées indiquent des constructions arabes. La partie intérieure, sans ornement, est percée en façade de quatre baies en ogive de hauteur très inégale. Quant au rempart, il atteint l'ouvrage d'un côté à l'angle Nord-Est, de l'autre vers le milieu de la face Ouest. Des deux côtés, c'est un mur droit muni d'une banquette de tir élevée. Les dessins paraissent indiquer deux rangs de meurtrières : celles du haut plus espacées étaient garnies de tirailleurs postés sur la banquette ; celles du bas, percées dans l'épaisseur de celle-ci se commandaient du sol, sauf à l'Ouest de la porte où une seconde banquette plus basse en facilitait l'accès sur une certaine longueur. Des créneaux pointus en gradins couronnaient la muraille.

Ces dessins montrent enfin qu'il existait le long de la muraille des terrains vagues envahis par les sables et les cactus ; l'aspect de ces abords de Bâb Derkeh changea complètement vers le milieu du dix-neuvième siècle. Lorsqu'à cette époque, on pénétrait par là dans la ville on remarquait d'abord, à droite, une toute petite mosquée logée entre la Porte et des Bains. Cette mosquée serait en plein milieu de la chaussée actuelle. A l'Est, on trouvait les trois colonnes dites des quarante martyrs (J) signalées par plusieurs voyageurs [4] et tout près la principale fontaine de Beyrouth, peut-être la seule au début du

[1] *Voyage dans la Syrie et l'Arabie en 1837 et 1838*. Mss. de la Bibl. Nat. — Fr. Nouv. Acq. 11553, f. 13.

[2] Renseignement du Cte Ph. de Tarrazi.

[3] Celle de l'Est paraît transformée en habitation comme l'étaient déjà la plupart des ouvrages militaires de la ville.

[4] P. ex. H. Guys, *Relation*, p. 245 : « Les colonnes qui sont sur le chemin de la Porte Derké à la tour Kechach. » Cette tour est le Bourdj de la Place des Canons.





dix-neuvième siècle. « El-Aïn » dont les eaux viennent de Ras el-N[illegible] [illegible] alimentait des Bains publics (K) dont on parle encore à Beyrouth avec admiration.

Près des ruines de cet établissement, se voient encore aujourd'hui celles de l'église orthodoxe [illegible] construite il y a [illegible] ans. On se rappelle qu'à cette époque la question du calendrier Grégorien causa un schisme dans l'église grecque catholique[1].

En face de ces constructions se trouvait [illegible] couvent des capucins (M) abandonné par eux en 1870 ; au milieu des décombres, quelques débris de fresques et de moulures y indiquent encore la chapelle où étaient enterrés les moines[2]. C'était le sanctuaire des latins à Beyrouth et le consul de France y avait son fauteuil. C'est là, probablement que furent déposés les restes de la fille de Lamartine en attendant le brick qui devait les ramener en France[3].

Des courtines qui reliaient Bab Derkeh et Bab Yaqoub, il ne reste que quelques pans de murailles englobés dans des constructions plus récentes. Rue du Sérail cependant, en face de la petite fontaine des Halles[4], un segment du mur (N), d'une quinzaine de pas, est bien différencié des masures environnantes (Pl. XLIX).

Une banquette de tir est encore visible à 3 mètres au-dessus du sol des ruelles au Nord. Elle commandait une rangée de 7 meurtrières. Le sol du côté de l'extérieur de la ville s'est exhaussé ; le sable s'est accumulé au pied de la muraille et arrive à la hauteur de ces meurtrières.

Plus ensablée encore est Bab Yaqoub[5] qui sert actuellement d'issue à [illegible]

[1] Au commencement du Patriarcat de Mgr Clément Bahhouth en 1856. (Note du Cte Ph. de Tarrazi.)

[2] Mgr Quartus Antoine Derbakerly, archevêque syrien catholique de Beyrouth, décédé le 16 janvier 1841, y fut enterré. Plus tard les restes de ce prélat ont été transportés au couvent de Charfé. (Note du Cte Ph. de Tarrazi.)

[3] Lamartine, *Voyage en Orient*, Hachette, 1881, t. II, p. 98 : « 10 avril 1833. — Arrivé hier ici à Beyrouth[,] passé deux heures au couvent franciscain près du tombeau où j'ai enseveli tout mon avenir. »

[4] [illegible] intitulée [illegible] par [illegible], 18[illegible], p. [illegible], n° 1[illegible]. [illegible] fontaine moderne.

[5] [illegible] donne une vue [illegible] de l'une des portes de la ville, d'après un dessin de Lebouv, pl. XXVI [illegible] produite par [illegible] par Jean [illegible] et Jean [illegible], Paris, [illegible] [illegible] Bab Yaqoub.

passage construit sous la rue du Sérail et débouchant sur le côté Ouest de la chaussée de la rue Fakhr ed-Din. Elle est actuellement constituée par une baie de 2 m. 70 de haut et de la même largeur; la forme, l'appareil du mur, la suspension des battants sont semblables à celles observées à Bàb es-Seràïà et à Bàb Debbagha. Le mur a 0 m. 75 d'épaisseur, mais ici les battants sont encore à leur place. Ils se composent de poutres formant caissons du côté de l'intérieur et, à l'extérieur, bardées de fer et garnies de clous à têtes saillantes. Une petite porte est aménagée dans l'un des battants. Des restes de voûtes indiquent que l'ouvrage de Bàb Yaqoub s'étendait vers le nord, ou donnait accès dans un souq couvert. Tous ces vestiges sont au-dessous du niveau de la chaussée actuelle (Fig. 10 et Pl. L. 2).

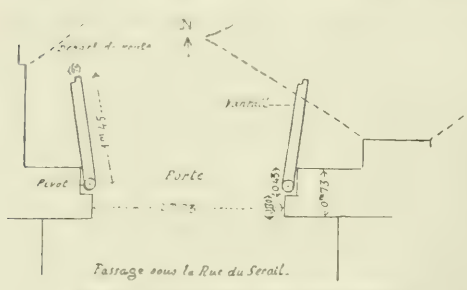


Fig. 10. — Plan de Bâb Yaqoub (Etat actuel).

D'après le comte Philippe de Tarrazi, la porte dont nous venons de décrire les restes a été construite par Ahmed el-Djezzar et a remplacé une autre porte de ville située à 20 mètres plus au Nord. Ce prince lorsqu'il restaura les murs, chercha partout à élargir l'enceinte, n'hésitant pas à laisser des terrains vagues à l'intérieur.

Bàb Yaqoub doit son nom à un certain Yaqoub Kesrouani qui avait son habitation au-dessus de cette porte. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, un médecin de Saïda, Yaqoub Abela qui devait se distinguer plus tard comme consul d'Angleterre dans cette ville, vint s'installer près de Bàb Yaqoub : il y professait, dit-on, souvent en plein air et cela a fait dire, mais à tort, que cette porte lui devait son nom. Ce personnage mort en 1872 était le fils d'un docteur maltais qui avait servi dans les rangs de l'armée de Bonaparte devant Saint-Jean-d'Acre [1].

[1] Voir la revue arabe *Al Machrik*, numéro du 15 mars 1903.



[illegible]









V. — Défenses du côté de l'Ouest.

Nous sommes parvenus au point le plus vulnérable de la ville. L'assaillant, en effet, pouvait facilement occuper les hauteurs du Grand Sérail [1] ; de là, il dominait toute la ville à une faible distance. La cote 49 (Grand Sérail) est à 125 mètres de l'angle Sud-Ouest de l'enceinte qui n'était qu'à 31 mètres d'altitude. Le pied de la muraille à son point le plus élevé ne dépassait pas la cote 35.

Aussi, ce côté était-il le plus fortifié. Des bastions carrés, des tours importantes flanquaient la muraille. D'après la carte marine anglaise de Dillon [2], ces bastions ou ces tours étaient au nombre de huit ; leur grosseur était inégale comme leur écartement ; des hachures attirent l'attention, sur les quatre plus au Sud, probablement pour indiquer leur aspect monumental. La carte anglaise de 1831 [3] ne donne à cet endroit que trois constructions barlongues, faisant partie de l'enceinte, et une tour séparée de même forme, Bourdj Jedid. Cette désignation les accompagne : anciens palais.

Rey fait allusion à cette partie de l'enceinte lorsqu'il dit : « Barut avait été fortifié par les Francs et quelques restes de ses murailles se voient encore surtout dans *la partie Occidentale*. Elles étaient flanquées de tours, les unes barlongues, les autres arrondies et en avant de ces murs régnait un fossé profond taillé dans le roc [4]. » Deux aquarelles de Montfort [5] que nous publions ici (Pl. LI et LII) et un dessin de Lehoux [6] reproduisent fidèlement cette partie de l'enceinte en 1837.

Ce rempart de l'Ouest était ce qui restait de plus ancien des défenses de

[1] Cela se serait produit en 1232, d'après E. Rey, *les Colonies franques*, p. 523. Opinion contestée en l'espèce, car si cette position était très propice au siège de la ville, elle l'était bien moins à celui du château. Voir, p. 242, n. 1.

[2] *Syria. Beyrout Bay*, 1842, surveyed by C. H. Dillon, Master of H. M. S. Vernon, London, published Feb. 23rd 1844.

[3] Carte marine de 1831 reproduite ici Fig. 2.

[4] E. Rey, *les Colonies franques*, p. 521.

[5] [illegible], par A.-A. Montfort, 188?, pp. 2-27 [illegible] Étude des remparts prise à Beyrouth (Syrie) 20 avril 1837 — Collection de M. Favis — [illegible] Vue des tours et des remparts de Beyrouth (Syrie). Signé à gauche. — Collection de Mme G. Montfort.

[6] Vue des fortifications prises du couchant hors de la ville. [illegible] *Voyage de la Syrie*, 1837, pl. XXIII, p. 57.

Beyrouth [1]. Malheureusement toute la partie occidentale de la vieille ville a été entièrement bouleversée et recouverte de rues et d'immeubles neufs. Les vestiges anciens sont très difficiles à distinguer.

Deux pans de muraille fort épaisse ont été utilisés dans des constructions modernes et sont à peine reconnaissables.

Le premier (O) se trouve au fond d'une échoppe de rémouleur, rue de l'Hôpital : il est percé d'un passage étroit qui conduit à un puits situé à l'intérieur de la ville.

Le second (P) fait partie du couvent des Capucins et forme un segment de rempart plus important. Son épaisseur varie entre 2 m. 95 et 1 m. 45 : il a été aminci par endroits pour sa destination nouvelle. Une poterne est ouverte dans cette muraille (Pl. LIII, 1). Percée par un particulier pour faire communiquer sa maison et son jardin, elle donna lieu à une intervention administrative, qui se terminera par quelque menu cadeau !

La démolition de cette muraille à l'endroit où s'élève le chœur de l'église latine Saint-Louis et la pose des fondations de cet édifice a fait découvrir un débris de mosaïque dont je dois une photographie à la bienveillance de R.P. Rémi, supérieur des Capucins de Beyrouth (Pl. LIII, 2).

Le carrefour de la rue des Postes et de la rue Georges-Picot se nomme Bâb Idris. Ce nom rappelle une des portes de la ville qui s'ouvrait dans le prolongement du mur des Capucins. Bâb Idris se trouvait exactement à l'extrémité Sud du Souq el-Djemil.

Elle doit son nom à une famille Idris qui logeait au-dessus de la porte. En 1860, lorsque les Français construisirent la route de Damas, ils voulurent conduire la chaussée jusqu'à la mer et pour cela démolir la porte et une partie de la muraille. Abou-Salek Idris ne voulant rien céder de sa propriété, le vali dut intervenir, lui faisant cette prophétie qui s'est réalisée : « plus tard, lui dit-il, vous vous souviendrez de moi avec bonheur et vous direz paix à mon ame, quand vous aurez vu les avantages qui résulteront pour vous de l'élargissement de la rue ».

[1] Cette muraille de l'Occident est constamment signalée par les voyageurs anciens. Ludovico de Varthema dit que de son temps, vers 1505 n'était « la dite ville close de mur que du cousté de la mer et du cousté de l'Occident ». — Dans le même sens ; QUARESMIUS, *Terrae Sanctae elucidatio*. Anvers, 1639, t. II, p. 909, etc.











1. Reste du rempart oriental dans [illegible]



2. [illegible]



De Bâb Idris, le mur suivant à peu près la rue du Souq el-Djemil atteignait une dernière porte : Bâb Santiyé, peu éloignée de la mer. En avant de cette porte s'étendait le cimetière de Santiyé[1] dont les derniers vestiges se voient encore au Nord de la rue des Français. Les cartes anglaises[2] nous montrent que, vers l'intérieur de la ville, les abords de la porte étaient occupés dans la première moitié du siècle dernier, par des plantations de mûriers qui s'étendaient, le long du mur, depuis la mer jusqu'au delà de Bâb Idris.

De Bâb Santiyé, la muraille se prolongeait en ligne droite jusqu'au rocher de la côte. Là, elle tournait carrément à l'Est et atteignait la jetée, qui, au moyen âge fermait le port au Nord. Un croquis de Montfort du 9 mai 1827 (fig. 11), paraît bien représenter ce coin de l'enceinte : « Je retournai au port de Beïrouth, dit-il, et je fis un croquis d'une des tours qui en défendent l'entrée[3]. » La porte que nous y voyons serait donc Bâb Santiyé.



Fig. 11. — [illegible] 1827 [illegible] Montfort.

Ce rapide aperçu des défenses de Beyrouth permet de se faire une idée de ce qu'était la ville jusqu'au siècle dernier.

Trait d'union entre l'Orient et l'Occident, elle était toujours exposée du côté de l'intérieur, aux incursions des Arabes, Druses ou Métualis, avides de

[1] J. Cary, *la Syrie*, III, 66. Au sujet du nom : *supra*, p. 246.

[2] En particulier, le plan de Wyld 1840[illegible] la porte figure sous le nom de « Bâb Santee ».

[3] Bibl. Nat. — Mss. [illegible] [illegible] f° 7.

pillage ; du côté de la mer, aux attaques des frégates d'Europe ou des embarcations barbaresques : les unes se contentaient généralement de représailles rapides, les autres de l'enlèvement d'une cargaison. Aussi ses défenses sont-elles plutôt dirigées, du moins après les croisades, contre un coup de main rapide, qu'organisées en vue d'un siège, et par suite de médiocre importance. Leur but est avant tout de protéger un marché économique [1], de donner à la ville la sécurité nécessaire à son commerce.

Au point de vue archéologique, le mérite principal des ruines qui font l'objet de cette étude est de fixer avec précision les limites de la vieille ville arabe. A ce titre surtout, nous souhaitons qu'elles soient bien conservées.

Du Mesnil du Buisson.

BIBLIOGRAPHIE

(Les cotes indiquées ici sont celles de la Bibliothèque Nationale.)

Recueil des Historiens des Croisades, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Imprimerie Royale. Paris, 1844. [Cas. I.49 à 63.]

Les Colonies franques en Syrie aux XIIe et XIIIe siècles, par E. Rey. — Paris, 1883. [O2 a. 318.]

Étude sur les monuments de l'Architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre, par Rey. — Paris, 1871 (Documents inédits sur l'histoire de France). [Cas. N. 241.]

Peregrinatores Medii Aevi Quatuor. Wilbrandi de Oldenbourg Peregrinatio iterum edita, J.-C.-M. Laurent. — Leipsiae, 1864. [Of. 2. 259.]

La Chronique de Chypre d'Amadi, publiée par René de Mas-Latrie. — Paris, 1891. [O2 a. 216.]

Le Voyage d'Outre-mer de Bertrandon de la Broquière, Conseiller de Philippe le Bon (1422), publié par Charles Schefer, de l'Institut. — Paris, 1892. [Cas. G. 39.]

Œuvres de Ghillebert de Lannoy, pub. par Ch. Potvin. — Louvain, 1878. [8° Z 1102.]

Les Voyages de Ludovico de Varthema, ou le viateur dans la plus grande partie de l'Orient, (1502-1508), traduit par J. Balarin de Raconis, publié par Charles Schefer. — Paris, 1888. [Cas. G. 36.]

[1] Il en était ainsi au début du dix-septième siècle « Baruth est encore à present une des villes les plus riches et marchandes de tout l'Orient C'est pourquoi le Turc y a estably une forte garnison et tire un grand profit des marchandises qui s'y vendent, estimant que la douanne lui vaut bien autant que fait celle de Tripoly qui estoit affermée à quatre cens mille ducats ». *Les Voyages du Seigneur de Villamont*, p. 537.

L'Histoire de Beyrouth de Salih ibn Yahya, publiée par le R. P. L. Cheikho, S. J. — Beyrouth, Imp. Catholique, 1902 (en arabe). [illegible]

L'Histoire du Commerce du Levant au moyen âge, par W. Heyd, publiée par Furcy Raynaud. — Leipzig, 1885. [8° V. 8712.]

Les Voyages du Seigneur de Villamont. — Rouen, 1613. [G. [illegible]]

Historica, theologica et moralis terrae sanctae elucidatio, auctore Fr. Francisco Quaresmio. — Antuerpiae, 1639. [A. [illegible]]

Histoire et Voyage de la Terre Sainte, par le P. Jacques Goujon (observantin de St François). — Lyon, 1671. [8° O2 f. [illegible]]

Voyage d'Alep à Jérusalem à Pâques en l'année 1697, par Henry Maundrell (traduit de l'anglais). — Utrecht, 1705. [O2 f. [illegible]]

Nouveau Voyage dans la haute et basse Égypte, la Syrie et le Dar Four, fait depuis les années 1792 jusqu'en 1798, par W. G. Browne, traduit par Castera. — 1800. [G. 20484.]

Correspondance d'Orient (1830-1831), par M. Michaud et M. Poujoulat. — Paris, 183[illegible].

Voyage en Orient (1832), par Lamartine. Hachette, 1881.

La Syrie, par Carne Jones. — Londres, S. D. (1836). [Dép. des Est. [illegible]]

Voyage de la Syrie, par Léon de Laborde. — Paris, 1837. [O2 c. 17.]

La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée, par le Baron Taylor et Louis Reybaud. — Paris, 1839. [O2 c. [illegible]]

Relation d'un séjour de plusieurs années à Beyrouth et dans le Liban, par Henry Guys. — Paris, 1847. [O2 c. 181.]

L'Orient, par Eugène-Napoléon Flandin. — Paris, 1853-1867. [Gr. Fol. O2 [illegible]]

Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par Adolphe Joanne et Émile Isambert. — Paris, 1861. [O2 207.]

Id., édition de 1882. [O2 207 A.]

La Syrie d'aujourd'hui (1875-1880), par le Dr Lortet. — Paris, 1884. [O2 c. 317.]

PLANS

Beirout, 1831, London published Sept. 28th 1839. (Carte marine.) [Fonds du Min. de la Marine.]

Plan of the Town and Harbour of Beirout, ancient Berytus, published by [illegible] Oct. 5th 1840. [R. C. [illegible]]

Syria. *Beirout Bay, 1842*, surveyed by C. H. [illegible], Master of H. M. S. [illegible]. London published Feb. 23rd 1844. (Carte marine.) [Fonds du Min. de la Marine.]

Plan manuscrit : Beyrouth, avril 1861, par le Colonel d'[illegible] (surcharges au crayon). [Fonds du Min. de la Guerre.]

Plan de Beyrouth, par Julius Löytved, vice-consul de Danemark, 1876. [illegible]

Plan de Beyrouth, héliogravé et imprimé au S. G. de l'Armée, [illegible], août 1919.

Plan de Beyrouth au 5000e, par le Bureau Topographique de l'A. F. L., héliog. et imp. au S. G. de l'Armée, juillet 1920. [illegible]

BIBLIOGRAPHIE

A. T. Clay. — **The Empire of the Amorites.** *Yale oriental Series. Researches*, volume VI. New-Haven, Yale University Press, 1919. — 1 vol. gr. 8° de 192 pages.

A la thèse généralement admise qui fait de l'Arabie le berceau de la race sémitique, et qui veut que les différents rameaux des Sémites du Nord en soient sortis, à intervalles quasi réguliers, chaque fois que l'Arabie souffrait d'un surcroît de population, M. Clay oppose la théorie d'un berceau amorrite de la race des Sémites qui ont peuplé la Mésopotamie. Cette thèse, l'auteur l'avait déjà exposée dans *Amurru, the land of the Semites* : il la complète aujourd'hui et s'efforce de mieux préciser l'importance politique et économique de cet empire d'Amurru. Qu'est-ce que le pays d'Amurru ? En somme, la Syrie intégrale, dans la plus large acception du terme. La première vraisemblance de cette thèse est qu'Amurru nous apparaît historiquement comme un réservoir de populations sémites, et les invasions dont nous avons connaissance semblent venues de l'Ouest ; telle celle des Sémites de la Dynastie d'Agadé et celle de la première Dynastie de Babylone à laquelle appartient Hammurabi.

En outre, M. Clay expose que l'hypothèse d'un berceau arabe des Sémites n'est prouvée ni historiquement, ni archéologiquement. La plupart des noms invoqués comme d'origine arabe sont plus facilement comparables aux noms propres amorrites, maintenant que l'onomastique nous fournit de nouvelles données. Cette langue nous apparaît comme un stade de très ancien sémitique ayant son individualité.

Il va sans dire que M. Clay ne prétend point qu'il n'y ait pas eu de constantes migrations entre l'Arabie et l'Asie, mais que le pays d'Amurru est, dès l'aurore de l'histoire, un centre sémitique bien constitué d'où partent les incursions dont nous retrouvons les traces. On ne peut rien préjuger pour une époque antérieure.

M. Clay passe ensuite en revue ce que nous connaissons des Amorrites en Babylonie, grâce à l'onomastique ; incidemment il se range à l'opinion que la légende de Gilgamesh est amorrite et que la région des cèdres, dont il s'agit dans son histoire, doit être cherchée du côté du Liban. L'extension des Amorrites jusqu'en Cappadoce nous est révélée par les tablettes dites cappadociennes en raison de la qualité de leur onomastique ; de même, jusqu'en Assyrie qui paraît recevoir sa culture sémitique de l'Ouest ; de même, jusqu'en Syrie du Sud, grâce aux tablettes d'El

Amarna. L'Ancien Testament nous a laissé le souvenir de principautés amorrites établies sur la rive Ouest du Jourdain, rameaux du grand empire amorrite.

Un intéressant chapitre est celui où l'auteur, qui a peut-être poussé sa démonstration à l'extrême, dénombre les divinités sémitiques dont l'origine doit être recherchée dans l'Ouest ; sans doute, si la civilisation mésopotamienne est venue d'Amurru, peut-on y retrouver l'origine nominale de son panthéon ; mais il est assez malaisé de déterminer la part qui revient dans la nature de certaines de ces divinités à la civilisation sumérienne et à la civilisation sémitique. Sur certains points, cependant, nous avons l'assurance d'un état sémitique très ancien de la religion amorrite, par exemple dans un nom comme celui de *Tulid-Shamshi* (*shi*), qui révèle en Shamash une divinité féminine chez les Amorrites.

Le mérite de M. Clay est d'avoir su réunir les multiples allusions aux Amorrites, contenues dans l'histoire et la légende, et de les avoir groupées de façon à donner un corps à cette civilisation amorrite que l'on pressentait confusément beaucoup plus forte que les documents et les monuments ne l'avaient jusqu'ici montré. J'ajoute qu'il ne serait peut-être pas impossible, à côté du langage amorrite, de faire la part des influences amorrites dans les monuments figurés que nous avons déjà. On peut attendre beaucoup de l'avenir, lorsque des fouilles régulières seront entreprises dans le domaine d'Amurru qui est justement sous le mandat français.

G. Contenau.

Abou Yousof Ya'koub. — **Le Livre de l'Impôt foncier** (*Kitâb el-Kharâdj*), traduit et annoté par E. Fagnan. (Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités de Syrie, t. I.) Un vol. in-8° de xvi et [illegible] pages. Paris, Paul Geuthner, 1921.

Nous avons annoncé, dans le précédent fascicule, la fondation de ce nouvel instrument scientifique qu'est la *Bibliothèque archéologique et historique* du Service des Antiquités de Syrie. Elle est appelée à rendre les plus grands services aux travailleurs qui étudient le proche Orient, et dès le premier volume, elle affirme la direction dans laquelle M. Virolleaud entend la conduire par la savante traduction que M. E. Fagnan donne du traité d'Abou Yousof Ya'koub sur l'impôt foncier.

Né à Koufa en 731 de notre ère, Abou Yousof suivit les cours d'Abou Hanifa et fut distingué par son maître. Nommé kadi à Baghdad, il reçut, le premier, le titre de kadi el-kodat, c'est-à-dire de juge à compétence générale. Sa science du droit repose entièrement sur sa connaissance du hadith et de l'exégèse coranique ; cela explique la composition de l'ouvrage, auquel l'auteur ne semble pas avoir eu le temps de donner une rédaction définitive.

Le contenu de notre *Kitâb el-Kharâdj*, observe le traducteur dans son *Avertissement*, ne répond que bien imparfaitement au titre alléchant qui lui a été attribué un peu à la légère, et qui d'ailleurs lui est commun avec d'autres ouvrages. Dans la réalité, cette [illegible] des questions qui lui furent posées par le khalife Hâroûn er-Rechîd — titre plus exact sous lequel elle est parfois désignée — est une sorte de mémoire sur les sujets de [illegible]

dre politico-administratif, débutant par l'exposé des devoirs réciproques du souverain et des sujets. Il n'y faut pas chercher l'ordre, la rigueur et la précision que réclament notre tournure d'esprit et notre temps. » Cependant les définitions juridiques de notre auteur sont utiles, comme par exemple lorsqu'il distingue la terre de dîme de celle de kharadj. Sa compétence est d'ailleurs bien établie et M. Fagnan a rendu service en donnant une traduction de ce livre où, par le fait même de sa composition défectueuse, abondent les renseignements de toute sorte.

R. D.

H. Lammens. — **La Syrie.** *Précis historique.* Premier volume. Un vol. in-8° de IX et 279 pages. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1921. Paris, Geuthner.

Ce livre est indispensable à quiconque, fonctionnaire ou voyageur, met le pied en Syrie ; il rendra également service à tous ceux que ce pays intéresse. Nul n'était plus compétent que l'auteur et nul ne possédait une plume plus alerte pour écrire ce rapide exposé des civilisations syriennes. Une liste bibliographique des principaux ouvrages à consulter permettra de pénétrer plus avant dans les questions syriennes (1). Les listes de dynastes (Séleucides, empereurs romains et byzantins califes, etc...) et les synchronismes seront aussi fort appréciés.

Pour des raisons pratiques, l'antiquité est à peu près négligée et l'on se borne à étudier la Syrie modelée par la conquête arabe. A notre avis, cela ne va pas sans de graves inconvénients. Le merveilleux essor de la Syrie à l'époque chrétienne, dont l'action s'est répercutée dans tout l'empire romain, méritait de retenir davantage le lecteur.

L'agrément dont le savant Père sait animer ses écrits est dû en grande partie à l'exposé ingénieux d'une thèse qui lui tient à cœur. Celle qui ordonne le présent volume est l'affirmation du patriotisme syrien et de l'unité syrienne. Ce patriotisme est très ardent ; mais il est local quand il n'est pas réduit au clan. La constitution physique, si particulière, du pays comme la diversité des races imposent le fractionnement de la population en états trop souvent rivaux. C'eût été le cas d'insister sur le rôle de Pompée, dont le nom méritait d'être prononcé. Après avoir débarrassé le pays des brigands arabes et ituréens qui l'infestaient, le général romain institua la province de Syrie, mais cela ne doit pas s'interpréter comme une « nouvelle proclamation officielle de l'unité de la race et du pays », pas plus que le nom de « roi de Syrie » porté par les Séleucides, qu'il faut plutôt comprendre « roi d'Assyrie ». Car Pompée fractionna la Syrie en principautés distinctes et donna une certaine autonomie à plusieurs grandes villes.

L'acte décisif de Pompée n'est pas sans analogie avec les événements récents, car non seulement le général Gouraud s'est trouvé dans la nécessité de débusquer certains chefs arabes — sans leur faire subir le sort auquel Pompée condamna ceux de son temps, — mais il a encore été logiquement conduit à une organisation du pays en États distincts. L'analogie se

(1) La réflexion (p. v) touchant la *Mission de Phénicie*, de Renan, « beaucoup d'aperçus brillants, mais à contrôler de près » exprime mal l'importance de cet ouvrage et sa valeur pour l'étude de l'archéologie phénicienne.

continue jusque dans l'autonomie relative concédée à certaines villes et même dans le rôle du gouverneur romain qui ne faisait que surveiller de très haut l'administration locale. Cette rencontre est trop exacte pour être le fait du hasard ; elle résulte autant de la diversité ethnique que des lois physiques, économiques et politiques qui régissent la Syrie.

Quoi qu'il en soit de la thèse, voici un excellent tableau d'histoire générale exposé du point de vue syrien. La maîtrise de l'auteur s'affirme dans l'histoire des dynasties arabes, le résumé des dogmes de l'Islam, la description des sectes de Syrie, la peinture de la Syrie des Croisades et de l'organisation des États francs.

René Dussaud.

PÉRIODIQUE

A. Merlin. — **Statuette de terre cuite peinte trouvée à Carthage** (Musée du Bardo), extr. des *Monuments et Mémoires Piot*, 1920 (t. XXIV). — Paris, Leroux, 1921.

Un tombeau de Carthage, dominant la plaine de Douimès, a fourni à la Direction des Antiquités de Tunisie une « grande amphore à base conique, deux petites œnochoés, l'une à bouche ronde, l'autre à bouche trilobée ; quelques objets de bronze, dont un petit rasoir à lame étroite et allongée ; un collier d'amulettes à types égyptiens, de perles et de coquillages ». Mais, avec ce mobilier assez banal, a été trouvée une statuette, haute de 33 centimètres, en terre cuite curieusement peinte, représentant une déesse sous les traits d'une tympaniste, ou une tympaniste sous les atours de la déesse. La figurine a un caractère nettement oriental tant par la parure que par le détail du costume, notamment la large bande rouge qui descend au milieu du corps de la ceinture aux pieds. La planche en couleurs rend dans toute son originalité cette figurine que, d'après son type hiératique, M. Merlin date du VIᵉ siècle avant notre ère.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Congrès d'Histoire de l'Art à Paris, 1921.

Le dernier Congrès international d'Histoire de l'Art s'était tenu à Rome en 1913. La guerre avait, depuis lors, rompu le rythme de ces assemblées ; il était bon que l'habitude en fût reprise. L'immense succès de celui qui vient d'être tenu à Paris en est un éclatant témoignage, et l'honneur en revient à la Société de l'histoire de l'art français qui l'avait organisé.

Les arts de l'antiquité restant en dehors du programme, une section avait cependant été réservée à l'art byzantin, aux arts de l'Orient iranien et musulman, et à ceux de l'Extrême-Orient. Cette section travailla avec une extrême activité, et les [illegible] vinrent méritent d'être mentionnées dans cette Revue en tant qu'elles [illegible] les arts de l'Orient.

M. [illegible], membre de l'Institut, [illegible] sur l'Arménie et son architecture, montra [illegible] deux, et que, contrairement aux théories [illegible] principe et l'origine de la coupole, dont [illegible] réussite.

M. [illegible] de Kiev, [illegible]

projections, les églises byzantines et ukrainiennes de Kiew.

M. Pézard, attaché au Musée du Louvre et chargé de mission en Syrie, nota quelle importance avaient la civilisation et l'art des Sassanides dans la grande évolution artistique de l'Iran et des peuples musulmans — et M. Gaston Migeon, conservateur au Musée du Louvre, montra ensuite la céramique musulmane toute pénétrée à ses débuts de ces influences sassanides, dont le récent ouvrage de M. Pézard, par son abondante illustration, a démontré toute la force.

M. S. Flury, communiquant les photographies prises par M. Viollet au cours de sa mission en Perse, a montré et commenté les détails d'ornementation de la petite mosquée de Nâyin, à une centaine de kilomètres de Téhéran, monument daté du ixe siècle, inestimable document, le plus ancien monument musulman de la Perse.

M. E. de Lorey, chargé de mission en Syrie, fit part de ses dernières découvertes à Damas, de quelques monuments inconnus et inédits, et particulièrement de deux cénotaphes remarquables de princesses arabes découverts dans les ruines d'une petite mosquée.

M. Ali bey Baghat, conservateur du Musée du Caire, montra les merveilleux fragments de toutes espèces, mais surtout céramiques, dont ses dernières fouilles à Fostat ont enrichi son musée.

M. G. Marçais, professeur à l'Université d'Alger, appela l'attention sur les plus anciens monuments agglabites du ixe siècle à Kairouan en Tunisie, et la nécessité de les révéler par des fouilles très sérieuses.

M. L. Massignon revint sur les ingénieuses remarques qu'il avait déjà consignées dans *Syria* sur l'unité d'inspiration de l'art musulman.

M. Armenag Sakisian étudia l'art de la reliure persane. Les monuments et l'art marocain furent étudiés par M. A. Bel, de la Nezière-Ricard.

En ce qui concerne l'Espagne, M. Gomez Moreno parla de l'entre-croisement des arcades dans l'architecture arabe. — M. Folsh y Torrès, directeur du Musée de Barcelone, révéla toute une céramique inconnue dont des fouilles heureuses à Paterna, près Valence, enrichirent son Musée — et dont M. Puyg y Cadafalch montra les rapprochements avec des détails de sculpture du cloître de l'Estain, en Cerdagne.

Enfin M. Vermeylen, professeur à l'Université de Bruxelles, et M. Roosdal, professeur à l'Université de Stockholm, montrèrent les influences de l'art oriental, le premier sur des miniatures de manuscrits du moyen âge occidental, le second sur des monuments de la Suède, et plus spécialement de l'île de Gottland.

On peut voir par ce court résumé avec quel profond intérêt durent être suivis les travaux de ce congrès, qui feront l'objet d'une publication prochaine.

Gaston Migeon.

Les Missions archéologiques de l'automne 1921 en Syrie.

En septembre dernier, M. Virolleaud, le distingué chef du Service des Antiquités et des Beaux-Arts en Syrie, a exposé devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres le brillant résultat des fouilles du printemps : MM. Pézard et Brossé à Tell Nebi Mend (Qadesh), M. de Lorey à Oumm el-'Amad et à Damas.

Mme D. le Lasseur à Tyr. M. Pézard a plus spécialement parlé, également devant l'Académie, de ses fructueuses recherches à Tell Nebi Mend qui l'ont amené, vers 14 à 16 mètres de profondeur, à la civilisation cananéenne des VIe-VIIe siècles avant notre ère. Dans cette couche, l'heureux explorateur a découvert, comme pierre réemployée, la partie supérieure d'une stèle égyptienne au nom de Séti Ier, montrant le roi devant cinq divinités, dont la seconde paraît être une divinité locale. Les fouilles reprendront au printemps prochain.

Cet automne, le Service des Antiquités a mis en train de nouvelles missions. D'abord celle de M. P. Montet à Byblos, à laquelle nous consacrons ci-après une notice particulière, celle de M. Enlart à Tortose, enfin de nouvelles recherches à Damas par M. de Lorey.

Le site médiéval de Tortose, où M. Enlart a travaillé six semaines, a fourni au savant directeur du Musée de sculpture comparée, des éléments d'un réel intérêt, même quelques découvertes curieuses comme celle d'inscriptions du temps des Croisades. Il a tout particulièrement étudié Notre-Dame de Tortose, d'un art si simple et si pur. Après Tortose, M. Enlart doit s'installer à Tripoli d'où il visitera l'abbaye de Belmont, au-dessus de Qalamoun ; puis il passera une semaine à Djebeil (Byblos), qui conserve de curieuses églises et terminera par Saint-Jean de Beyrouth, ancienne église des Croisades sur laquelle il a déjà publié une intéressante monographie à l'occasion du centenaire de la Société des Antiquaires de France. Ce n'est qu'après avoir visité la Palestine que M. Enlart compte rentrer en France.

Signalons encore que l'Académie des inscriptions a nommé M. Kocher, licencié ès lettres, membre de l'École archéologique française de Jérusalem.

Mission Pierre Montet à Byblos.

A la date du 16 mars 1921, M. P. Montet, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, adressait à M. Clermont-Ganneau une lettre dans laquelle il lui exposait la découverte de bas-reliefs égyptiens faite par lui à Byblos, lors de sa mission de 1919 (*Comptes rendus de l'Acad. des inscrip.*, 1921, pp. 158 et suiv. ; voir *Syria*, 1921, p. [illegible]). M. Clermont-Ganneau saisit aussitôt de la question l'Académie des inscriptions qui décida de prendre à sa charge les frais d'une exploration méthodique du terrain où devaient se cacher les restes d'un temple égyptien. M. P. Montet fut choisi pour conduire ces recherches.

Arrivé le 17 octobre à Beyrouth, M. P. Montet pratiquait aussitôt à Byblos, au sud de la tour élevée par les Croisés, des sondages qui l'amenèrent, entre 3 et 4 mètres de profondeur, au contact de dalles en désordre. Un peu plus loin, il mit la main sur tout un lot de menus objets, en particulier des amulettes en bronze, en ivoire, en bronze plaqué d'or, en or, des perles en cristal de roche ou cornaline ou encore en faïence blanchâtre. La plupart de ces objets ont été reconnus comme égyptiens par M. Montet et probablement de basse époque (1).

Bientôt les sondages conduisirent aux ruines d'un temple ravagé par un grand incendie. Les décombres [illegible] avaient été recouverts d'une couche de sable [illegible]

(1) Lettre du [illegible] adressée à M. Clermont-Ganneau. Dans sa lettre du [illegible] adressée à M. le Secrétaire perpétuel, M. Montet attribue [illegible]

laquelle on avait posé des dalles. Une trouvaille remarquable fut celle d'un lot de vases d'albâtre, indubitablement égyptiens. L'un d'eux, évasé par le bas, portait sur la panse une inscription hiéroglyphique lue par M. Montet : « *Le roi de la Haute et Basse Égypte, Ounas, vivant éternellement, aimé de Re qui est sur le lac de Pharaon* ». L'heureux explorateur croit avoir mis au jour le bassin ou lac sacré qualifié dans ce texte de « lac de Pharaon ».

Trouver à Byblos, déposé dans un temple, un vase au nom d'Ounas, pharaon de la Ve dynastie, est une rare fortune; mais il est tout à fait sensationnel de découvrir un cylindre d'époque thinite, de 5 centimètres de haut et de 8 centimètres de développement, mentionnant trois divinités : d'abord la dame de Byblos, telle qu'elle apparaît plus tard sur le bas-relief du Moyen Empire découvert à Byblos même ; puis un dieu assis, également coiffé des cornes et du disque, tenant un sceptre, qualifié de « *fils de Re des pays étrangers* » et « *dieu des pays étrangers* » ; enfin une autre divinité féminine.

Le savant égyptologue signale encore, dans ses lettres adressées à l'Académie des inscriptions (1) lues en séance et commentées par M. Clermont-Ganneau, une inscription gravée sur un fragment de vase en marbre noir, au nom du pharaon Pépi de la VIe dynastie avec le mot *het shed* « *jubilé* ». Par là est certifiée la destination du vase d'albâtre au nom d'Ounas qui, évidemment, est aussi un vase de jubilé.

Remarquons pour conclure, que ces trouvailles — dont on doit chaudement féliciter M. P. Montet et l'Académie des inscriptions — par le fait même de leur découverte en un même lieu, sinon dans un même temple, apportent, comme ce fut également le cas des fouilles de Crète, un nouvel argument en faveur de la chronologie égyptienne dite courte.

R. D.

(1) Lettres en date des 17 et 24 novembre et du 1er décembre 1921, auxquelles il faut joindre un télégramme du général Gouraud, daté du 19 novembre, annonçant la découverte du vase d'Ounas. Un télégramme de M. R. de Caix, Haut Commissaire par intérim, annonce, à la date du 12 décembre, la « découverte de fragments inscriptions *Mycerinus* pharaon de la IVe dynastie, statue colossale égyptisante et fragments deux autres statues ».

Gaston Darier. — Le nom de l'archéologue genevois, trop tôt enlevé à la science, a déjà été cité dans cette revue (*Syria*, I, p. 335) à propos d'un utile inventaire des articles et ouvrages traitant des fouilles du Janicule, amorcées d'abord par Gauckler puis poursuivies par lui avec la collaboration très efficace de Gaston Darier et de G. Nicole. Gaston Darier avait promis de reprendre d'ensemble, ici même, la question du sanctuaire syrien mis au jour sur le Janicule et d'essayer de démêler la nature encore énigmatique du culte qui y était pratiqué. Question des plus ardues, car le terrain romain, sur lequel on se meut, est propice au syncrétisme le plus inattendu ; mais le jeune savant, si modeste et si consciencieux, pensait être arrivé à l'élucider. Seule sa santé, de plus en plus précaire, le contraignait à renvoyer de mois en mois la rédaction de ses conclusions longuement mûries. Nous nous inclinons avec émotion devant la fatalité qui laisse inachevée l'œuvre de Gaston Darier.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME

I. — Articles

II. — Comptes rendus

ERRATA AU TOME II

P. 222, l. 9, هدا, *lire* هذا. — P. 222, l. 25 : petite-nièce, *lire* arrière-petite-fille. Planche XXVII, *lire* Fâṭimah et Sukeïnah. — P. 225, note 2 : *Ababeks*, *lire* *Atabeks*.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

5129-2-22. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie.



